

@

RENCONTRES INTERNATIONALES DE GENÈVE



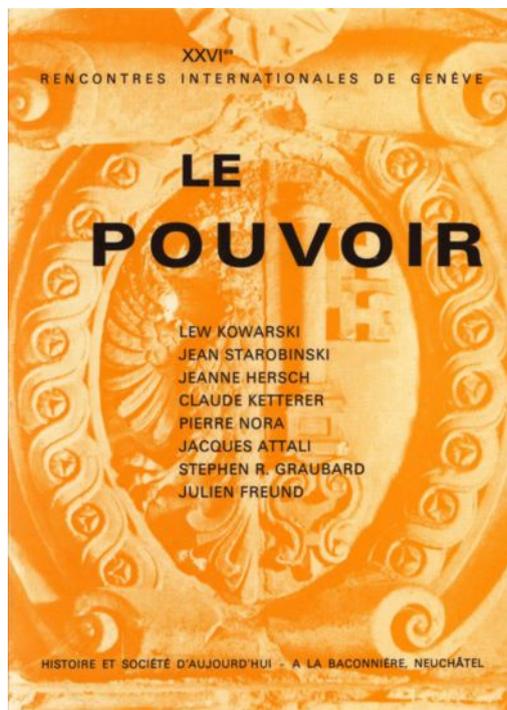
TOME XXVI
(1977)

LE POUVOIR

Lew KOWARSKI – Jean STAROBINSKI
Jeanne HERSCH – Claude KETTERER
Pierre NORA – Jacques ATTALI
Stephen R. GRAUBARD – Julien FREUND

Le pouvoir

Édition électronique réalisée à partir du tome XXVI (1977) des Textes des conférences et des entretiens organisés par les Rencontres Internationales de Genève. Les Éditions de la Baconnière, Neuchâtel, 1978, 352 pages. Collection : Histoire et société d'aujourd'hui.



Promenade du Pin 1, CH-1204 Genève

TABLE DES MATIÈRES

(Les tomes)

[Avertissement](#) – [Introduction](#)

[Lew KOWARSKI](#) : [Le savant devant le pouvoir](#).

Entretien : Le savant devant le pouvoir.

[Jean STAROBINSKI](#) : [« La Flûte enchantée » et les différents niveaux du pouvoir](#).

[Jeanne HERSCH](#) : [La nature du pouvoir](#).

Entretien : La nature du pouvoir.

Entretien : Les moyens de communication et le pouvoir.

Entretien : Pouvoir et résistance.

[Claude KETTERER](#) : [« Fidelio » et la tragédie du pouvoir](#).

[Pierre NORA](#) : [Pouvoir et mémoire : le cas de la France contemporaine](#).

[Jacques ATTALI](#) : [Économie et pouvoir](#).

Entretien : Économie et pouvoir.

Entretien : Le pouvoir médical.

[Stephen R. GRAUBARD](#) : [La pluralité des pouvoirs dans le monde anglo-saxon](#).

[Julien FREUND](#) : [Le pouvoir est-il un instrument révolutionnaire ou réactionnaire ?](#)

Table ronde : La notion du pouvoir politique.

*

[Index](#) : [Participants aux conférences et entretiens](#).

@

AVERTISSEMENT

@

p.007 Les Rencontres Internationales de Genève ne prennent aucune résolution, ne lancent aucun message, ne définissent aucune revendication. Elles se sont attribuées un rôle plus modeste, mais néanmoins profondément humain : celui de mettre l'accent, aux moments décisifs, sur les véritables besoins des hommes. Il y a des thèmes qui appellent l'action ; encore doivent-ils être proclamés pour ne pas être oubliés.

C'est pourquoi les R.I.G., plus que jamais, jugent nécessaire de publier les conférences et les entretiens de leurs sessions bisannuelles.

Les textes des conférences sont publiés ici in extenso. Ils sont suivis du compte rendu sténographique de tous les entretiens, allégés de certaines digressions et adaptés à une lecture suivie.

Dans l'index alphabétique placé à la fin du volume, le lecteur trouvera les noms des participants aux entretiens avec la référence de leurs interventions.

@

Le pouvoir

Le Comité d'organisation des Rencontres Internationales de Genève est heureux de pouvoir exprimer ici sa gratitude à ceux dont l'appui généreux lui a permis d'assurer le succès de ces XXVI^{es} R.I.G., et tout particulièrement aux autorités cantonales, municipales et universitaires de Genève.

La publication de ce volume a été facilitée par une importante subvention du Fond général de l'Université de Genève.

Le compte rendu des entretiens a été établi par M. André DUCRET, doctorant en « Etudes urbaines et aménagement du territoire » de l'Université de Grenoble.

INTRODUCTION

@

p.009 Il y a plus de trente ans, nous étions invités, par les ouvrages de Bertrand Russell et de Bertrand de Jouvenel, à porter sur le pouvoir et sa structure, une réflexion systématique. Mais depuis lors, pendant de nombreuses années, l'attention du public semble s'être attachée de préférence aux problèmes de l'égalité sociale, de la répartition des richesses entre les nations, des menaces pesant sur l'environnement. Questions dont l'urgence ne saurait être méconnue, mais qui ne devraient nous cacher non plus le problème de la nature et de l'exercice du Pouvoir, à quoi elles se ramènent souvent en dernière instance. Il est devenu évident que le bonheur ou le malheur des individus dépend du type de pouvoir auquel ils sont soumis, autant que des conditions matérielles de leur existence.

Il n'est donc pas étonnant que notre époque pose à nouveau les problèmes du pouvoir ; depuis peu, les livres importants consacrés à ce sujet se sont multipliés en Occident.

Le pouvoir : ce mot est aujourd'hui constamment employé, et dans les sens les plus variés. S'il était possible, dans nos Rencontres de 1977, d'en mieux fixer les diverses significations, nous serions justifiés d'avoir choisi ce thème si important. Notre projet n'est pas de céder à la facilité du jour, qui consiste à mettre en accusation tel ou tel pouvoir, ou à comparer les abus des uns et les excès des autres. Plus modestement, et sans jamais perdre de vue le monde contemporain, nous voudrions nous livrer à un travail d'analyse et de définition, au terme duquel nous aurions appris à mieux poser les questions et peut-être à mieux les résoudre.

On se bornera ici à évoquer quelques-uns des problèmes qui ne sauraient être esquivés.

En un premier sens — général et fondamental — le pouvoir est ce qui est nécessaire à un vouloir, pour que le but visé devienne réalité.

p.010 Il n'y a d'action, individuelle ou collective, qu'à travers un pouvoir. Lorsque aucun pouvoir ne parvient à s'exercer, comme dans certaines situations « de crise », toute activité productive s'interrompt. L'homme se retrouve indigent et nu. Le contraire du pouvoir est l'impuissance.

Le pouvoir

En un second sens, restreint mais pleinement justifié, le mot pouvoir désigne l'autorité politique en exercice, c'est-à-dire l'Etat, sa structure (son « système »), le gouvernement, ses agents d'exécution, son administration, etc. La pensée « classique » (de Platon à Montesquieu et à Max Weber) a su dresser une remarquable typologie des différentes sortes de pouvoirs. Il serait indiqué de reconsidérer cette typologie et de la mettre à jour, à la lumière de la situation moderne, caractérisée par des moyens, des fins, des obstacles sans précédents dans l'histoire. On en vient à supposer que la multiplication actuelle des ressources techniques, tout en accroissant les moyens de domination, accroît aussi les objets à dominer, et suscite plus de problèmes qu'elle n'en résout. Ainsi la domination sur la nature ou la planification centralisée de l'économie sont aujourd'hui remises en cause, alors qu'elles semblaient aller de soi il y a une vingtaine d'années.

L'autorité, pour être efficace, doit être spontanément acceptée : dans quelle mesure les hommes d'aujourd'hui acceptent-ils de se reconnaître dans les organismes étatiques qui agissent en leur nom ? A cette question s'associe étroitement celle du contrôle du Pouvoir : il est souhaitable que les décisions d'un gouvernement n'échappent pas au contrôle des citoyens. Dans les démocraties, ce contrôle s'effectue traditionnellement par le vote populaire, par la discussion du budget, par la division et la pondération des pouvoirs. Ce contrôle peut devenir une entrave pour l'action gouvernementale : mais l'absence de ce contrôle laisse le champ libre à l'arbitraire et à la tyrannie.

Force est de constater que le pouvoir est aujourd'hui l'objet du soupçon. De quoi l'accuse-t-on ? On le suspecte, à tort ou à raison, de s'exercer au bénéfice d'un groupe limité, tout en prétextant le bien général. Ou, pis encore, de se dissimuler sous des dehors neutres et bénins, pour conditionner imperceptiblement les esprits et contraindre nos choix. Mais le soupçon, aujourd'hui si répandu, devient lui-même une forme de contrainte. Peut-être convient-il de le considérer à son tour comme un masque...

p.011 En un troisième sens, le mot pouvoir s'applique à tout ce qui, dans le champ social, exerce une influence (est ressenti comme une influence). Il faut alors parler des pouvoirs, au pluriel : puissances d'argent, associations professionnelles, syndicats, opinion publique et mass media, églises, classes d'âge, groupes féminins, locataires, consommateurs, etc. détiennent ou tentent

Le pouvoir

de détenir une part de pouvoir — c'est-à-dire veulent que leurs intérêts soient pris en considération par l'autorité politique.

Parmi ces différents pouvoirs, il faut compter la science et les savants. N'est-on pas allé jusqu'à parler d'un pouvoir médical ? De fait, la science, dans ses applications techniques, fournit des moyens puissants aux détenteurs de l'autorité politique : elle élargit constamment le nombre des outils et des biens que les hommes peuvent produire. Mais les savants ont-ils prise sur les décisions économiques et politiques qui mettent en œuvre leurs découvertes, ou qui, par l'octroi ou le refus des crédits nécessaires, influent sur la possibilité même de la recherche ultérieure ? Beaucoup d'hommes de science en doutent et voudraient, en s'associant, conquérir l'autorité morale qui obligerait les gouvernements et les peuples à prêter attention à leurs avertissements.

Jean Starobinski

@

Le pouvoir

LEW KOWARSKI est né à Leningrad en 1907. En 1923, il se rend en Belgique puis en France où il obtient en 1935 son doctorat ès sciences physiques. Assistant, puis secrétaire de Joliot-Curie, il devient dès le début de 1939 membre de l'équipe formée au Collège de France où, aux côtés de Joliot et Halban, il se lance dans les recherches sur la réaction nucléaire en chaîne.

Il est naturalisé Français quelques mois avant l'occupation de Paris, mais dès juin 1940, Halban et Kowarski quittent la France pour mettre en lieu sûr le stock d'eau lourde cédé par les Norvégiens et reprendre à Cambridge les expériences qui démontrent la faisabilité du réacteur atomique. En 1944, il est chargé de construire à Chalk River (Canada) le premier réacteur conçu et réalisé hors des Etats-Unis et inauguré en septembre 1945, date historique qui marque la fin du monopole américain dans le domaine nucléaire.

Cette tâche accomplie, Kowarski rentre à Paris où il forme les équipes françaises de physique nucléaire appliquée dans le cadre du Commissariat à l'énergie atomique que vient de créer Joliot. Il dirige l'étude et la construction des deux premiers réacteurs français, dont l'un (Zoé, 1948) n'est encore qu'un outil de laboratoire, mais l'autre (1952) va ouvrir la voie à des applications industrielles.

En 1951, Kowarski fait partie de l'équipe chargée par l'Unesco de trouver un site en Europe et d'organiser la construction et l'équipement d'un centre international de physique nucléaire. La décision est prise fin 1952, le CERN sera construit à Genève ; alors commence la période genevoise de Kowarski, bien qu'il ne cesse de parcourir le monde.

Tout en participant au lancement des entreprises scientifiques de l'Agence nucléaire européenne de l'OCDE, il dirige les Services scientifiques et techniques du CERN, puis y implante le recours aux ordinateurs. Ensuite, jusqu'à sa retraite, en 1972, il reste attaché à la direction de l'Institution.

Mais sa brillante carrière ne s'arrête pas là ; dès 1963 il enseigne aux Etats-Unis à l'Université Purdue puis à celle du Texas, avec — en passant — une année à l'IUHEI de Genève.

Depuis sa retraite, il continue à se rendre chaque année aux Etats-Unis. Ses séminaires de l'Université de Boston se rattachent à ce qui est devenu aujourd'hui sa préoccupation majeure : le rôle de la science dans la Société car dit-il : « La science et la technique, au fond c'est facile, c'est tout le reste qui est compliqué. »

LE SAVANT DEVANT LE POUVOIR ¹

@

I. Définitions

p.013 Le rapport entre les savants et la société qui les entoure, les supporte, et au besoin les combat, est un sujet très à la mode depuis quelque quinze ou vingt ans. Durant cette période, des

¹ Conférence prononcée le 3 octobre 1977.

Le pouvoir

centaines d'ouvrages au moins ont été publiés sur cette question. Des douzaines de chaires dans les grandes universités, en particulier aux Etats-Unis, sont consacrées uniquement à cette étude. Si je veux en parler dans sa généralité, comment puis-je épuiser en si peu de temps, ce soir, tout ce qui s'est écrit dans ces centaines de ^{p.014} livres, tout ce qui s'est dit du haut de ces douzaines de chaires ? Il faut évidemment choisir ; et comme toute société est structurée, que ses structures sont le pouvoir, et que ses pouvoirs sont ses structures, la discussion du savant devant le pouvoir est en somme identique à la discussion des relations entre la science et la société ; c'est bien le même sujet. Quel sera alors le critère de mon choix ? Dans un certain sens, on peut dire que le critère est proposé par le déroulement des événements, surtout dans ces temps derniers. Durant deux siècles au moins, depuis la naissance de la science au sens moderne du terme, les rapports entre science et société ont été assez constants.

Ensuite, il y a exactement un siècle, quelque chose s'est passé, quelque chose a changé brusquement. On peut se demander quelles furent les raisons historiques de ce changement, qui fut, je le répète, assez brusque, mais nous ne faisons pas ici de philosophie de l'histoire. Ce fut peut-être quelque circonstance historique ; je pense volontiers aux deux phénomènes suivants : l'essor de la science appliquée aux Etats-Unis, tout de suite après la fin de la guerre civile, lorsque les forces américaines furent libérées pour des buts pacifiques. Ce fut peut-être un des facteurs. Et d'autre part, à peu près en même temps, l'essor de l'Allemagne de Bismarck (et quand les Allemands se mettent à faire quelque chose, ils le font jusqu'au bout). C'est bien chez les Allemands

Le pouvoir

qu'on se rendit compte, il y a cent ans, que la science était en train d'acquiescer un statut entièrement nouveau. On s'en aperçut tout d'abord dans la chimie : la chimie allemande s'était rapprochée des applications pratiques sans toutefois rien perdre de ses contacts avec les laboratoires scientifiques. Ce contact était un phénomène nouveau : jusqu'alors les savants avaient très peu à voir avec les choses pratiques. Bientôt, toujours en Allemagne, la chimie ne fut plus la seule science ainsi renouvelée. Les nouveaux progrès de l'optique s'imposèrent à l'attention ; le mouvement s'étendit, peut-être l'oublie-t-on aujourd'hui, à l'électricité, de sorte que l'Allemagne a présenté au monde, depuis un peu moins de cent ans, un aspect tout à fait nouveau et différent des relations science/société. Durant ce siècle le changement s'est consolidé et accéléré. Cela arrive ^{p.015} souvent aux mouvements nouveaux, ils vont en s'amplifiant. Dans le cas qui nous occupe, le changement survenu dans les relations science/société fut encore plus prononcé dans la seconde moitié de ce siècle. Il se trouve que mon existence un peu longue a coïncidé avec deux tiers de ce siècle, le deuxième et le troisième tiers, et comme je fus un observateur plutôt précoce de ce phénomène, j'ai commencé à m'y intéresser dès que mon esprit enfantin s'est mis à balbutier, en quelque sorte. Mes contes de fées furent les romans de science-fiction. Ayant commencé très tôt, et étant encore là aujourd'hui, ma propre expérience a couvert pas loin des deux tiers de ce siècle de changements et, comme vous verrez peu à peu dans cette conférence, j'ai eu bien des raisons d'en garder le souvenir. Pour employer une expression anglaise — je me servirai souvent d'expressions anglaises ici — « I was on the receiving end » de ce processus historique. Si nous assimilons ce processus à une

Le pouvoir

expérience tranchée dans le vif, je fus un cobaye très assidu. Cela me fournit la ligne centrale de mon exposé de ce soir, et cela détermine les éléments de mon choix.

Ayant ainsi défini mon sujet, voyons les termes dont je vais me servir. D'abord, qu'est-ce qu'un savant ? Considérons le sens étymologique de ce mot dans les différentes langues. En français, un savant c'est quelqu'un qui sait. En allemand et en russe, c'est un peu plus précis, c'est quelqu'un à qui l'on a beaucoup appris, et c'est ainsi qu'on vit, pendant des siècles, le rôle du savant. Mais à la suite des changements récents que nous venons d'évoquer, il s'est produit une réorientation du sentiment public sur ce qu'est un savant. On voit désormais la science, non seulement comme un corps de connaissances que l'on peut apprendre une fois pour toutes, mais aussi comme un patrimoine qui s'accroît sans cesse, qui s'enrichit d'un flot de connaissances nouvelles. Et quand, aujourd'hui, on parle des savants, soit pour les admirer, soit pour les condamner, on songe bien à cette catégorie spéciale de personnes qui, Dieu sait comment, arrivent à enrichir et accroître le corps des connaissances que possède l'humanité. Parmi ces connaissances il y a celle, pure et simple, de ce qui se passe dans la nature qui nous entoure. L'humanité est avide de savoir ce qui s'y passe ; je pourrais user ^{p.016} ici d'un néologisme : « le savoir-quoi », en anglais « the know-what ». Les savants qui s'adonnent à cette tâche, de préférence exclusivement, sont ceux qui font de la science que l'on dit pure, ou — un peu plus modestement — la science de base, ou science fondamentale. A côté d'eux, il y a d'autres spécialistes qui s'occupent non de science pure, mais de la façon dont la science peut être appliquée aux besoins humains. C'est le « savoir-comment », ou « the know-how », ou la science appliquée.

Le pouvoir

Chez les pratiquants de ces deux branches de l'activité scientifique, on observe le même genre d'esprit, d'habitudes, les mêmes motivations, une tendance à passer par les mêmes stades, les mêmes triomphes et les mêmes déboires ; seul le but ultime est différent. Et c'est bien à ces deux catégories avant tout qu'on donne aujourd'hui le nom de savants. Il y a une troisième catégorie, qui était jadis la plus importante, ce sont les gardiens de l'ensemble des connaissances acquises, les logiciens qui y mettent de l'ordre, les attentifs qui captent le flot des connaissances nouvelles et les mettent en rapport avec le corps déjà acquis, qui doivent par conséquent réorganiser souvent ce même corps. Ce sont les érudits, les « scholars », ce sont aussi les enseignants, et c'est à eux qu'on pensait jadis dès que le mot « savant » était prononcé.

Voici pour la définition du mot « savant » tel que je vais m'en servir. On peut aussi définir les savants comme « les découvreurs » et « les inventeurs », termes plus évocateurs que précis. Souvent aussi, quand on parle des savants innovateurs, on pense surtout aux sciences exactes, aux sciences « dures » comme on dit à l'Université : la physique, la chimie, la biologie, les mathématiques qui en sont les outils. Moi aussi je vais parler surtout de ces branches dures, parce que j'ai peu d'expérience des autres branches. Pourtant celles-ci existent ; on pourrait par exemple parler de l'économétrie ou des statistiques sociales, sciences tout aussi chiffrables, et auxquelles s'appliquent toutes ces notions de découverte, d'invention de la recherche fondamentale et de la recherche appliquée.

Voyons maintenant la définition du « pouvoir ». Qu'est-ce que c'est ? Ce n'est pas moi qui vais vous le dire, vous n'avez qu'à ^{p.017} venir aux autres séances de cette série de Rencontres ! Il y a

Le pouvoir

différents pouvoirs, mais parmi tous les pouvoirs il me semble qu'il y en a deux auxquels on pense en premier lieu quand on en parle : c'est le pouvoir des cordons de la bourse (ou si vous voulez être plus élégant, le pouvoir économique) et le pouvoir du gendarme, c'est-à-dire le pouvoir politique. Il y en a d'autres : le pouvoir médical, le pouvoir religieux, celui de la presse et celui de l'enseignement, que sais-je encore, mais pensons surtout à la bourse et au gendarme. Il est d'autant plus facile de les unir dans notre pensée que dans le monde actuel, surtout dans les dernières décennies, on voit une conjonction systématique de ces deux pouvoirs. Est-ce la main traditionnellement détentrice du « gendarme » qui de nos jours tend à s'emparer de la bourse ? Ou bien sont-ce les détenteurs de la bourse qui arrivent à mettre la main sur le gendarme ? Cela se passe d'une façon différente des deux côtés de ce que l'on appelle encore un peu abusivement le rideau de fer. En tant que savant, je peux peut-être suggérer que la façon dont cette jonction s'est effectuée n'est pas tellement importante ; le résultat semble remarquablement semblable des deux côtés ; du moins c'est ce que constatent les savants dans leur expérience quotidienne.

II. La dépendance s'installe

Après les définitions, faisons notre départ chronologique. Comme je l'ai déjà dit, la science, au sens moderne du mot, s'est formée assez rapidement, il y a quelques siècles. Je dirais volontiers que le processus de la formation a duré assez peu de temps, disons le milieu du XVII^e siècle, période qui coïncide à peu près avec la brève et riche vie de Pascal. Avant Pascal, avant cette époque de formation nettement dirigée vers sa forme plus ou

Le pouvoir

moins définitive, se situe la période préliminaire des grands fondateurs, dans tous les pays de l'Occident. Donnons-en trois exemples : Galilée, avant tout, qui fut probablement la personnalité la plus marquante, Kepler, Gilbert en Angleterre (je le cite de préférence à Francis Bacon qui fut l'idéologue plutôt que le praticien). Ces fondateurs, ces précurseurs n'ouvraient pas encore l'ère qu'ils contribuèrent^{p.018} à créer. Par contre, depuis les années 1660 à peu près, la science moderne est là, avec ses habitudes, son langage, ses journaux, ses académies, son système d'honneurs, son « Etablissement » intérieur, très fermé sur lui-même, ça existe ! Tout cela est resté immuable. Tout cela existe encore aujourd'hui, et a même survécu à ce siècle de changements dont j'ai parlé tout à l'heure. Pendant la longue période qui a précédé ceux-ci, sciences et pouvoir n'ont pas eu beaucoup de relations. Les pouvoirs s'apercevaient à peine de l'existence des savants ; les savants devaient vivre, évidemment, donc ils devaient avoir accès à quelque chose qui était soumis aux pouvoirs économiques et politiques *de facto*, mais ces pouvoirs étaient très diffus. Qui étaient les savants de cette époque-là ? Des nobles, des rentiers, des moines, des enseignants, des amateurs de la recherche. Ils n'étaient pas payés pour leur travail de recherche, la notion n'existait pas, la profession de chercheur n'existait pas. N'étant pas payés, ils n'étaient pas soumis à une dépendance. Bien sûr, toutes les personnes qui ne faisaient pas partie des puissants de ce monde dépendaient des puissants d'une façon ou d'une autre, mais pas en tant que membres de la profession scientifique, pas d'une façon organisée ; tout cela est venu plus tard. On ne peut pas parler, à cette époque-là, du pouvoir économique de la société sur le savant en tant que tel. Du

Le pouvoir

côté politique, c'était même encore plus lointain. Il y a eu évidemment quelques intrusions politiques de grands événements dans la vie du savant, comme nous le verrons tout à l'heure en mentionnant Archimède et Léonard de Vinci (qui, entre autres choses, était aussi un savant).

Fait à noter tout particulièrement : les frontières entre Etats-nations étaient à peine perceptibles pour les savants. On sait, de manière anecdotique, que, vers la fin du XVIII^e siècle, lorsque l'Angleterre se trouvait en conflit aigu à la fois avec la France et avec les Etats-Unis, les savants anglais communiquaient librement avec leurs collègues français et américains. Ceci montre combien les relations entre pouvoirs politiques et science étaient inexistantes ou très irrégulières.

Mais voyons ce qui s'est passé à partir de cette date charnière, il y a environ cent ans. J'ai déjà parlé de l'Allemagne et de quelques ^{p.019} autres pays qui ont suivi celle-ci. La profession de savant commença à être reconnue et, avec elle, le droit d'être payé ; par qui ? Ceci mettait en jeu les pouvoirs économiques, soit directement, soit par des artifices, tels que les fortunes léguées aux universités, ou par le canal d'un Etat qui, d'ailleurs, commençait déjà à donner des subsides aux activités industrielles nationales. Vu l'importance croissante des savants pour l'industrie, le fait même de payer le savant s'inscrivit au chapitre de ces subsides. A mesure que le processus de jonction des pouvoirs politiques et des pouvoirs économiques s'accroissait (et il s'est beaucoup accru durant ma vie), on constata que la situation devenait difficile quand l'agent-payeur était un de ces Etats souverains agissant toujours comme si les autres Etats n'existaient pas.

Le pouvoir

Comme la science est fondamentalement universelle, les savants passent assez souvent d'un pays à l'autre et ils doivent à ce moment changer d'agent-payeur. C'est un processus toujours très compliqué et désagréable pour celui qui en dépend. Je pourrais vous raconter pas mal d'histoires tirées de ma propre vie, ou de celle de mes amis, pour illustrer ce genre de complications. Voici donc comment les savants commencèrent à dépendre de plus en plus du pouvoir. Mais en revanche, les pouvoirs commencèrent à dépendre de plus en plus des savants, et c'est pour cela d'ailleurs qu'ils se sont mis à les payer. Cette dépendance en retour se développa tout d'abord chez les Allemands ; bientôt d'autres pays suivirent. Désormais, les pouvoirs nationaux s'adressèrent aux savants pour assurer leur essor industriel, ou développer, oh combien !, leurs activités militaires — leurs armements étaient en train de se moderniser à une vitesse remarquable. Aujourd'hui, ils dépendent des savants, même pour leurs activités administratives quotidiennes : ils ne peuvent plus se passer d'ordinateurs, ni de programmeurs, ni de spécialistes purement scientifiques de cette science nouvelle. Le prestige national vient du savant, le « know-how » vient du savant. Au début il s'agissait surtout de « savants appliqués ». Mais on s'aperçut bientôt (cependant ceci n'est pas encore clair pour tout le monde) qu'un pays ne peut s'appuyer uniquement sur des savants appliqués. Pour que la science appliquée fleurisse ^{p.020} dans un pays, il faut que la science pure y fleurisse aussi. On sait aujourd'hui que l'Etat a fondamentalement besoin de la science fondamentale. Des ministères de la science sont apparus dans tous les pays, c'est un phénomène assez récent, mais déjà fermement avéré. Des budgets nationaux de la science existent partout depuis

Le pouvoir

bientôt une génération. Cette dépendance mutuelle et systématique s'enrichit bientôt d'un facteur entièrement nouveau : les savants ont de plus en plus besoin de subsides non seulement pour vivre, mais aussi pour se procurer des outils de travail.

En effet, durant ce même siècle dont nous observons aujourd'hui l'aboutissement, intervint un changement radical dans les objectifs de l'investigation scientifique. Celle-ci, en se développant autour de la personne humaine, en vint à un certain épuisement du champ des choses immédiatement observables à l'échelle humaine. La science commença à s'éloigner de l'échelle humaine. Elle s'occupa d'objets très vastes ou très finement détaillés, d'intervalles de temps très longs ou très brefs, de forces très violentes ou très minimes. Les températures : ce fut presque un jeu d'enfant que de reproduire avec les fours électriques des températures de l'ordre de celles qui règnent à la surface du soleil. Et voilà qu'aujourd'hui, avec la physique du plasma, on n'est plus dans les milliers de degrés, on est dans les millions ! D'autre part, la physique de l'état solide nous amène dans des fractions infinitésimales d'un degré au-dessus du zéro absolu. Toutes ces ambiances sont devenues accessibles. La vie est maintenant étudiée dans le détail, presque à l'échelle d'une molécule unique, dans la biologie moléculaire. L'enchaînement des opérations mathématiques ou logiques est étudié, par les appareils électroniques, sur des ensembles qui mettent en jeu plusieurs centaines de millions de chaînons par seconde. Tout cela exige des moyens d'intervention à la fois très pénétrants et très perturbateurs. Ces mêmes instruments, pour assurer leur fonctionnement, exigent des armées d'ingénieurs, d'ouvriers, et bientôt des armées de bureaucrates pour coordonner les activités de tout cet ensemble humain. Tout cela coûte cher,

Le pouvoir

quelqu'un doit payer, et on revient ainsi aux forces économiques et politiques conjuguées, c'est-à-dire en fait l'Etat. C'est de l'Etat ^{p.021} (ou de pouvoirs privés équivalents dans les pays où ces équivalents existent) que le savant tire maintenant sa subsistance, je dirais presque sa « permission d'exister », tous ses outils, toute l'aide dont il a besoin.

Cela n'est pas encore tout : maintenant les mêmes sources fournissent de plus en plus souvent les sujets mêmes de la recherche. Ce choix était naguère le dernier refuge de l'individualisme scientifique, le savant se laissait errer au gré de ses goûts et de ses inspirations ; s'il arrivait à des résultats imprévus, ses réflexes le lançaient dans des directions imprévues ; il vagabondait. Il le fait de moins en moins, on ne peut plus le laisser vagabonder, ça coûte trop cher. On laisse encore la bride sur le cou, dans une assez grande mesure, à la science fondamentale ; dans la science appliquée, les savants savent bien maintenant que leurs sujets de recherche, les tâches auxquelles ils doivent consacrer leurs efforts intellectuels ou autres, ne sont plus dictés par leur propre imagination. Tout au plus peuvent-ils espérer que la tâche imposée sera à leur goût. Ils y trouvent quelques avantages : on est soutenu, on sait que ce que l'on fait a de l'importance, on a aussi un milieu tout prêt, d'autres personnes qui travaillent dans la même direction ; on a même plaisir à marcher ensemble, ce qui, mon Dieu, pour certains vaut mieux que les plaisirs du vagabondage solitaire. Voilà donc un aspect de la dépendance, la « dépendance-sujet », qui n'est pas entièrement malvenu. D'où viennent-ils, ces sujets imposés ? Au début le savant se trouvait encore dans une situation où il usait de son imagination et se disait : « Ce que je viens d'apprendre pourrait

Le pouvoir

peut-être servir à quelque chose pour satisfaire quelque besoin humain ; les hommes au pouvoir ne le savent pas, mais moi je le sais. » C'est ainsi que certains savants allemands, dont le grand mathématicien Gauss, avaient jeté les bases du télégraphe électrique (puisque les forces électriques se transmettent à distance), environ vers les années 1830. Ils avaient pris à cette initiative un vif intérêt mais en fin de compte ils se sont entendu dire par les autorités compétentes que les gens pratiques n'avaient nullement besoin de la télégraphie. Quelque soixante ans plus tard, le marquis de Marconi eut un peu plus de chance, peut-être parce qu'il était ^{p.022} marquis, avec son télégraphe sans fil. Un cas encore plus flagrant est celui du chimiste français, Sainte-Claire Deville, qui a fabriqué de l'aluminium il y a quelque cent vingt ans. Il fut frappé par l'aspect élégant et brillant de ce métal, qui n'avait même aucune tendance à ternir. Bien sûr, ça coûtait énormément, mais tant mieux, on pourrait s'en servir pour faire des bijoux. Telle fut à l'époque l'idée scientifique d'une application utile ; on sait que l'aluminium eut, en fait, une tout autre carrière. Ainsi donc, les premières intuitions du savant sur ce que pourrait être le côté pratique d'une nouvelle connaissance peuvent parfois être erronées ; mais dans d'autres cas, certains aboutissent, même si, au début, une idée juste éprouve quelques difficultés à s'imposer. Dans d'autres situations, ce même passage se fait sans difficulté. Par exemple, les grands événements historiques, tels que les grandes guerres ou les coups d'Etat, créent brusquement des besoins tellement importants que les personnes ingénieuses (et les savants sont souvent ingénieux) s'adaptent en quelque sorte aux urgences du moment. Ainsi, Plutarque raconte comment Archimède dirigea la technologie militaire de Syracuse, sans trop

Le pouvoir

de succès final comme on le sait. Léonard de Vinci contribua aux techniques militaires de certaines maisons duciales dans l'Italie de son temps ; là aussi ses prouesses inventives furent suggérées par les événements. Plus près de nous, j e peux citer deux exemples : le chimiste Fritz Haber, qui mit au point la possibilité de synthétiser les explosifs azotés dont l'Allemagne avait besoin pour la Première Guerre, idée donc qui fut imposée par la guerre et qui a fait du chemin depuis. Curieusement, un événement analogue eut lieu en même temps en Angleterre. Le chimiste Chaim Weizmann mit au point un procédé pour fabriquer un autre ingrédient des explosifs, l'acétone ; et l'Angleterre lui en fut tellement reconnaissante que l'Etat d'Israël en naquit, après quelques péripéties. Dans le même ordre d'idées, l'exemple peut-être le plus frappant que je connaisse, parce que je l'ai vécu, c'est l'activité collective de ce groupe de savants anglais, remarquablement multidisciplinaires, ce groupe d'encyclopédistes du XX^e siècle, qui, juste avant la guerre, se mirent à ruminer des idées sur les relations entre la science et la ^{p.023} société. La Seconde Guerre mondiale ayant éclaté, ils mirent leurs talents scientifiques au service immédiat de l'Etat, avec un tel succès que leur contribution joua un rôle considérable dans la détermination des Anglais et leur capacité de supporter la lutte pendant les premières années de la guerre. Les pouvoirs, sous l'influence de ces événements, prirent l'habitude de s'adresser aux savants et cette habitude s'engagea sur des voies imprévues. Dès avant la fin de la guerre, un phénomène entièrement nouveau apparut : les besoins du pouvoir ne pouvaient plus être satisfaits par l'utilisation de la science acquise, même de découverte récente. Les usagers commencèrent à se mêler aux laboratoires et à s'emparer des

Le pouvoir

nouvelles découvertes au moment même où elles se faisaient. Cette nouvelle forme de liaison entre le pouvoir et le savant subsista après la fin de la guerre et s'étendit à la science de plus en plus fondamentale. Le pouvoir y montra une face de moins en moins purement économique et de plus en plus politique. Le lien était déjà étroit quand il était purement économique avant la Guerre mondiale, surtout en Allemagne puis aux États-Unis. A partir des années 30 ce fut le tour de l'Union soviétique, mais là son éclosion fut précédée par une idéologie qui considérait une telle association comme inhérente à la nature même de la science. Les Russes ne se satisfirent pas de l'instauration de cette idéologie, ils procédèrent aussi à un début très remarqué de sa mise en œuvre.

III. La dépendance s'affirme

Quels bénéfices mutuels cette croissante collaboration a-t-elle fournis aux deux parties ? Les bénéfices retirés par les savants nous paraissent évidents : subsistance, outils, personnel auxiliaire, tout ce qui crée la possibilité de faire de la science. Le prix qu'ils avaient à payer était assez facilement supportable : ils n'avaient qu'à faire ce qu'ils aiment faire de toute façon, surtout en science fondamentale, mais aussi en science appliquée. Par conséquent, les savants ne se sentaient pas du tout atteints d'aliénation, ce mystérieux mal du siècle qui prit tant d'extension par la suite et p.024 par ailleurs. Et les pouvoirs, quel est le bénéfice que le pouvoir retira de cette collaboration de plus en plus étroite ?

Eh bien ! c'est évident : nous tenons la poule aux œufs d'or, elle est chez nous en permanence et, peut-être, si nous avons de la chance, le pouvoir d'en face n'a pas ce même genre de poule,

Le pouvoir

alors nous en avons l'exclusivité. Et puis, il est toujours bon pour un Etat bien organisé d'avoir mis la main sur cette force qui a toujours été incompréhensible, sauvage, instable, subversive même, de la tenir, la diriger sur des voies sûres. Ça coûte, bien sûr, mais, remarquez, dès qu'il s'agit de payer pour la recherche scientifique les clients l'acceptent, les contribuables ne protestent pas. « Ah, si c'est pour la recherche, nous voulons bien, ça va... »

Ainsi la jonction entre le savant et le pouvoir est-elle devenue de plus en plus solide. L'Etablissement académique dont je parlais tout à l'heure commença à se fondre dans l'Etablissement tout court. Il existe bien des Etablissements particuliers fermés sur eux-mêmes, tels que l'Eglise, l'Armée, la Haute Banque, tous autonomes et tous partiellement ouverts sur l'Etablissement général. Dans le cas de la Science, il y a une remarque curieuse à faire sur la diversité des voies par lesquelles ce processus d'ouverture s'est accompli, presque entièrement dans les toutes dernières générations. En Angleterre, par exemple, il existe une institution strictement anglaise, c'est le Club de l'Athénée. Je ne peux mieux illustrer mon idée qu'en rappelant une occasion où j'ai été invité à passer quelques heures dans la grande salle réservée à ce genre d'invitations : j'ai vu, en très peu de temps, passer par la porte d'entrée Sir James Chadwick, le grand physicien nucléaire, un de mes maîtres ; bientôt après, le maréchal Montgomery, puis un archevêque. Il existait visiblement entre eux un langage commun, le langage issu de leur appartenance à un même « Athénée ». En Allemagne, le mécanisme traditionnel fut complètement différent : les grands industriels commencèrent à s'attacher des savants comme conseillers scientifiques de leurs industries. Ainsi s'est établi un lien entre la science,

Le pouvoir

l'Établissement scientifique et le pouvoir économique. Les États-Unis suivirent exactement le même chemin un peu plus tard. Un exemple frappant : le grand inventeur ^{p.025} du cyclotron, Ernest Lawrence, qui était aussi un homme d'affaires. Il avait des brevets sur la télévision en couleurs. C'est tout naturellement qu'il se mêlait à ce milieu. En Union soviétique, il y eut la voie de rencontre offerte par l'idéologie communiste : les premiers savants, qui avaient d'excellentes relations avec le pouvoir soviétique, étaient très souvent membres du parti. En France, le même phénomène s'est produit d'une façon beaucoup plus subtile. On peut dire que, surtout entre les deux guerres, il y a eu une jonction entre les parlementaires de gauche, les partis de gauche, et une grande partie de l'Établissement scientifique. Ils se connaissaient, se voyaient. J'ai vu une fois Léon Blum, à l'époque où il était président du Conseil, rendre visite à Mme Joliot, la fille de Mme Curie, au laboratoire Curie. Les dernières années avant la guerre furent pour Frédéric et Irène Joliot le point culminant de cette même jonction. Et ceci explique, en fin de compte, le rôle presque démesuré que la France a pu jouer, juste avant la guerre, dans la découverte de la réaction nucléaire en chaîne. Dès la fin de la guerre, la France continua sur cette lancée, devenant ainsi le premier pays, en dehors des alliés porteurs du « secret atomique », à se doter d'un système complet de recherches atomiques et — immanquablement — d'un armement atomique. L'histoire du mécanisme subtil des relations entre la science et le pouvoir en France a été racontée dans un ouvrage écrit tout récemment par l'historien américain Spencer Weart, livre qui va bientôt paraître sous le titre : *Les Savants au Pouvoir (Scientists in Power)*. Ceux d'entre vous qui s'intéressent à ces questions

Le pouvoir

feraient bien d'en suivre la parution qui aura probablement lieu dans le courant de 1978, par les soins de l'Université de Harvard.

Si, en France, les relations entre la science et le pouvoir avaient abouti à une activité presque disproportionnée dans le domaine nucléaire, en Allemagne ce fut le contraire. Quand les Allemands commencèrent, pendant la guerre, à faire de la recherche conduisant à la bombe atomique, le résultat fut négatif, parce qu'en Allemagne les deux parties — l'Etablissement scientifique et le pouvoir — se méfiaient l'une de l'autre. On peut trouver l'histoire de cette méfiance mutuelle dans les ouvrages historiques. Rien de tel ^{p.026} n'existait à l'époque ni en Grande-Bretagne, ni aux Etats-Unis, ni en Union soviétique, où par conséquent les recherches nucléaires furent rapidement couronnées de succès.

Après la guerre, les rapports de ce genre, dans les différents domaines, connurent des hauts et des bas. L'éclosion du maccarthysme aux Etats-Unis (et ensuite dans certains autres pays de l'Occident) fut assez néfaste à la bonne entente entre le pouvoir et la science. Mais vers 1957, quand la Russie, à l'étonnement général, réussit à dépasser les Etats-Unis dans les recherches spatiales (avec son premier satellite, le Spoutnik), les Américains se réveillèrent vigoureusement, et prirent des initiatives nouvelles à la fin des années 50. J'aurai encore un mot à dire sur l'une d'elles.

Un autre succès, directement en rapport avec notre sujet, est celui du CERN qui naquit de la rencontre entre les idées des savants et celles des diplomates. Ces derniers voulaient utiliser la science, et surtout la physique, plus particulièrement la physique nucléaire comme une mascotte de l'idée européenne. Comme on le sait, ils n'ont pas eu à se plaindre, et les savants non plus.

Le pouvoir

IV. La naissance du conflit

On voit d'après ces exemples, comment les différents aspects de cette symbiose se sont traduits en avantages concrets pour les savants aussi bien que pour les pouvoirs. Cependant, plus les deux partenaires confondaient leurs objectifs et leurs activités, plus les occasions de friction se multipliaient. La toute première source de mécontentement que les savants ressentirent presque dès le début, pendant la Guerre mondiale déjà, mais aussi de plus en plus après celle-ci, fut l'emprise croissante des « mises au secret ». Les savants ont par nature la vocation internationale ; lorsqu'au terme d'un effort soutenu ils font une découverte, ils n'aiment pas apprendre qu'au-delà de la frontière celle-ci est déjà chose faite ! Ils en éprouvent un sentiment de futilité ; mieux vaudrait ne rien soupçonner et travailler dans une complète ignorance. Ce fut le cas des trois découvreurs du principe des cyclotrons modernes (synchrotrons ^{p.027} et synchro-cyclotrons). Leur découverte fut à peu près simultanée en Union soviétique (par Veksler) et aux Etats-Unis (par McMillan), mais ni l'un ni l'autre ne savait que ce même principe avait déjà été découvert en Angleterre par Oliphant. Celui-ci, après sa découverte, l'avait communiquée aux autorités qui la mirent immédiatement « au secret ». Ce n'est qu'après la guerre que les deux autres apprirent qu'ils avaient été devancés. Inévitablement, les savants se mirent à protester, puis à transgresser les règlements ; on ne put plus les retenir. Finalement, certains se muèrent franchement en transmetteurs illégaux de renseignements scientifiques à travers les frontières. On les appela plus tard « les espions atomiques ». Ils n'étaient pas des espions dans le sens normal du mot, dans le sens des romans de série noire. Dans presque tous les cas, dans tous les cas que je connais

Le pouvoir

(et j'en connais, parce qu'il y en a eu parmi mes meilleurs amis), ces savants étaient poussés par le désir de passer au-dessus des limitations imposées à la science et qu'ils jugeaient iniques.

Cependant, à l'autre bout de la symbiose, les tenants du pouvoir se méfiaient de plus en plus des savants. « Ces gens-là ont tous l'air d'être des espions ou des pro-espions. Et d'ailleurs d'où tiennent-ils leurs secrets en premier lieu ? Où les ont-ils volés ? » Evidemment, si l'on part du sentiment que tout secret a dû être volé quelque part, la question du premier inventeur se pose tôt ou tard. C'est un peu comme ces questions enfantines : « Est-il vrai que la terre repose sur un éléphant, et que l'éléphant repose sur une baleine ? » et ainsi de suite. L'enfant ne cherche pas à arriver à l'idée qu'il doit y avoir quand même, quelque part, une base ultime. C'est bien dans le même esprit que certains tenants du pouvoir disaient : « Vous savez, tous ces savants dont j'ai entendu tant parler, ce sont tous des espions ! » Un sénateur américain dont, heureusement pour lui, le nom est à peu près complètement oublié, déclara peu de temps après la guerre : « Les savants, si on les laisse faire, nous domineront tous, parce que eux savent de quoi ils parlent, et nous, nous ne le savons pas. Il faut donc être vigilant ; les savants doivent rester à disposition, mais ils ne doivent pas être en mesure de prendre des dispositions eux-mêmes. » Cette dernière phrase est en fait ma p.028 traduction, un peu libre, de ce qu'il a dit en anglais : « Scientists must be on tap, not on top. »

A ce propos, on peut citer un curieux phénomène international : il existe une liaison étroite entre la haute direction de la police et celle de l'énergie atomique. Le premier chef de l'énergie atomique en Union soviétique fut Béria qui fut aussi un des chefs successifs

Le pouvoir

du KGB. On sait comment il a fini, mais ça c'est une autre histoire ! On sait peut-être moins que, à la même époque, le chef des activités anglaises vers la fin de la guerre et un peu après fut un ministre de la Couronne qui, lorsqu'il était haut fonctionnaire aux Indes se distingua par la répression énergique d'une importante mutinerie. Pour être juste, il faut mentionner qu'il avait reçu une éducation scientifique. Aux Etats-Unis ce n'est pas un, mais deux des chefs successifs de la Commission atomique qui par la suite dirigèrent la CIA : Mc Cone, vers la fin des années 50, et Schlesinger, quinze ans plus tard. En France ce fut plutôt le contraire : Robert Hirsch, qui pendant quelques années fut le chef de l'énergie atomique, eut ce poste après avoir dirigé la Sûreté générale. Et jusqu'à la Chine : M. Teng Hsiao-Ping dont vous avez probablement entendu parler dernièrement, a été pendant quelque temps, avant sa disgrâce temporaire, le chef des recherches atomiques chinoises et, en même temps, si je me souviens bien, quelque chose comme un ministre de l'Intérieur. Il y a là, semble-t-il, un phénomène absolument universel qui, à ma connaissance, n'a jamais été signalé, mais qui jette une lumière assez curieuse sur la question du savant devant le pouvoir !

A mesure que le pouvoir, le pouvoir économique surtout, se met au courant des faits et des méthodes scientifiques, un accrochage jusqu'alors inconnu prend naissance. Dès que la science ouvre une nouvelle voie vers quelque chose d'intéressant au point de vue pratique, l'industrie s'en empare pour une exploitation commerciale immédiate. Un nouvel avion se tient-il à peine en l'air, déjà on l'envoie à New York. Les savants disent : « Mais attention, ce n'est qu'une première ébauche, laissez-nous la lécher un peu, laissez-nous la figoler, ce n'est pas prêt pour être exploité sérieusement. »

Le pouvoir

Parfois ils arrivent à se faire écouter ; c'est ainsi, par exemple, que des savants américains — dont j'en connais bien ^{p.029} quelques-uns — ont réussi à bloquer la commercialisation prématurée des avions supersoniques aux Etats-Unis. Mais d'autres fois les pouvoirs (d'abord les pouvoirs économiques, et à leur suite les pouvoirs politiques) commencent immédiatement à investir, à établir des traités internationaux (j'en pourrais citer quelques-uns) ; et quand les savants reviennent pour dire : « Mais les usines que vous venez de vendre ne valent rien, nous venons de découvrir que dans trente ans toute la chose va s'effondrer », on leur répond : « Bah ! êtes-vous sûrs ? Enfin ce ne sera que dans trente ans, on trouvera bien un moyen d'en sortir d'ici là. En attendant n'insistez pas, ce serait peut-être un peu malsain ». Ces attitudes s'appuient sur ce que j'appelle « la deuxième réalité » : au-delà de la réalité objective, scientifique, physique, chimique, biologique, etc., que le savant sert, commence à apparaître une réalité financière, étatique, internationale, et une fois que celle-ci a pris pied, elle est tout aussi réelle que la réalité physique. Et parfois ces deux réalités entrent en conflit. Dans les cas les plus aigus dont je vais maintenant présenter un exemple précis, le savant est poussé à rejoindre franchement les rangs contestataires : c'est la rupture de la symbiose.

V. Vers les contestations futures

Voici maintenant que dans de nombreux pays des savants éminents s'élèvent résolument contre ce font leurs pouvoirs. C'est ainsi qu'est né le mouvement écologique, c'est ainsi que naît une bonne partie de l'opposition aux centrales nucléaires, c'est ainsi que naît Pugwash. Ce mouvement presque universel va des Etats-Unis à l'Union soviétique ; les savants qui y adhèrent

Le pouvoir

s'opposent de manière très nette à toute une variété de politiques suivies par leurs gouvernements. Ils n'ont plus peur de parler ouvertement ; la contestation devient un aspect des relations science/pouvoir tout aussi enraciné que la symbiose établie il y a si peu de temps. Certains savants pris entre les deux feux en arrivent à se compromettre dans des situations pour le moins ambiguës. Je voudrais en citer ici un des exemples les plus flagrants, relativement peu p.030 connu du grand public ; on pourrait l'appeler « l'affaire Jason ». Comme je l'ai dit, en 1957 il y eut aux Etats-Unis un renouveau des relations actives entre le pouvoir et les savants. Le gouvernement s'adressa tout d'abord aux savants connus comme patriotes, connus, disons-le, comme un peu « réactionnaires sur les bords ». Es devinrent ainsi les chefs de file d'une activité collective tellement répandue dans les milieux scientifiques américains que la liste du personnel du « Groupe Jason » devint une espèce de « Who's who » de la physique théorique (et de quelques autres sciences). Il ne s'agissait plus de quelques élus, mais, pour ainsi dire, d'un mouvement de masse, comprenant de nombreux savants des plus célèbres. J'en ai connu quelques-uns personnellement. Que leur demandait-on ? De tenir des sessions d'été, s'étalant sur quelques semaines, avec leurs familles, s'ils le voulaient, dans un charmant endroit quelque part dans l'Etat du Colorado ou au Nouveau-Mexique. Ils devaient examiner les apports possibles de la science avancée à la défense nationale : ce que la défense nationale pourrait adopter, et aussi ce dont elle ferait mieux de s'abstenir. Cette routine a duré environ douze à treize ans, peut-être même plus. Parmi ces savants, quelques-uns tirent encore un certain orgueil de ce qu'ils ont fait. Par exemple, ils ont été unanimes pour

Le pouvoir

mettre en garde le Pentagone contre tout emploi d'armes nucléaires au Vietnam. Dieu sait ce qui se serait passé si ces savants n'avaient pas pris cette position courageuse. J'en ai connu un des plus éminents, un génie, qui a beaucoup travaillé sur les artifices électroniques destinés à rendre impassable la zone démilitarisée entre le Vietnam du Nord et celui du Sud. L'intention était de tuer automatiquement quiconque s'y aventurerait. Seulement voilà : ces mêmes artifices étaient utilisables ailleurs ; loin de les implanter uniquement dans les zones où l'ennemi ne devait apparaître qu'exceptionnellement, on pouvait s'en servir là où l'ennemi se trouvait à coup sûr. Ayant compris cela, mon ami fut un peu moins fier de ce qu'il avait inventé.

Certains de ces savants voyagent beaucoup et, en 1972, ils remarquèrent que, quand ils venaient en Europe, ils couraient un sérieux danger d'être conspués. On les empêchait de parler ^{p.031} même sur des sujets purement scientifiques. Ils s'indignaient : « Nous ne comprenons pas, nous ne venons pas parler de l'« affaire Jason », nous sommes des savants ». Les jeunes Européens leur répondaient : « Eh bien ! quand vous commencerez à vous conduire comme des savants dignes de ce nom, nous vous laisserons parler, mais pas avant ». Ce fut pour plusieurs d'entre eux une tragédie personnelle. Je citerai un autre exemple, plus modeste celui-là : certains savants nucléaires américains ne voulant pas être compromis dans des activités industrielles qu'ils estimaient indésirables, démissionnèrent avec fracas de leurs laboratoires, ou de leurs commissions nucléaires. J'en connais au moins un en France, mais il vaut mieux ne pas le nommer ici ; c'est un homme jeune, d'une honnêteté intellectuelle farouche et digne d'une grande estime. Il ne travaille plus à ces applications

Le pouvoir

qui l'inquiètent et il contribue activement aux discussions publiques concernant celles-ci.

J'en arrive ainsi à la controverse nucléaire. L'implantation des centrales nucléaires en est arrivée à un point où cette politique, quoique poussée avec ardeur par les pouvoirs, n'a plus l'approbation de la majorité des savants de ces pays. Bien sûr, les promoteurs pourront toujours citer des centaines de savants qui leur sont encore entièrement favorables, mais pour un grand nombre de ces savants-là, le « nucléaire » constitue le métier et la carrière. Ils contribuent à l'exécution des programmes animés par le gouvernement sans chercher à exercer leur propre jugement. Ce sont les autres, les non-engagés, qui se font un jugement et trouvent que quelque chose ne va pas. En France, par exemple, existe un « Groupement de scientifiques pour l'information sur l'énergie nucléaire » ; il n'est pas antinucléaire par principe, mais il estime qu'il y a des abus, et, contre ces abus il appelle à une lutte démocratique. Dans ce but, il faut avant tout répandre l'information, et c'est ce qu'ils font le mieux possible.

Aux Etats-Unis, leurs analogues ont réussi à capter l'oreille du gouvernement Carter. Sous l'influence de ces groupes, et compte tenu du fait que Carter lui-même est ingénieur nucléaire, le gouvernement a été amené, il y a quelques mois, à proclamer une ligne de ^{p.032} conduite qui pourrait s'énoncer ainsi : « Ne nous dépêchons pas, cherchons, examinons les alternatives, on aura bien le temps de savoir ce qu'on va décider ». Ici les relations entre les savants réticents et le gouvernement semblent avoir été fructueuses. On a l'impression qu'il se passe quelque chose de similaire dans certains autres pays, dont l'Angleterre, mais c'est moins avancé qu'aux Etats-Unis. Certains d'entre vous savent que

Le pouvoir

sur ce sujet je prends souvent des positions qui ne coïncident pas avec les doctrines actuellement acceptées par les gouvernements des pays qui nous entourent. A chacun son opinion. Je ne cache pas la mienne, mais cela m'est facile parce que je suis indépendant : c'est un des privilèges de l'âge !

Le conflit nucléaire n'est peut-être qu'un début ; il y aura sans doute d'autres conflits, peut-être beaucoup plus graves dans l'avenir. Un de ces conflits est déjà aigu : c'est celui qui concerne la manipulation génétique. L'opinion d'un ignorant tel que moi ne vaut pas grand-chose, mais certains spécialistes soupçonnent que cette science présente pour l'humanité un danger nettement plus grave que l'énergie nucléaire.

Il y a également la question de la domination de l'humanité par les ordinateurs. Permettrons-nous aux ordinateurs de nous dicter ce que nous avons à faire ? Nous laisserons-nous guider, non plus par nos désirs, mais par le fait que les ordinateurs sont aptes à exécuter facilement et à bon marché, telle tâche et pas une autre ? J'ai déjà vu quelques possibilités de ce genre dans la physique des hautes énergies. Je crois que les physiciens humains résistent encore très bien et ne se laissent pas entraîner sur cette pente dangereuse. Mais dans d'autres domaines, peut-être le problème se posera-t-il un jour plus impérieusement ; cet avertissement se trouve dans la science-fiction. A ceux que ces questions intéressent je pourrais indiquer quelques titres. Ce danger particulier sera peut-être conjuré si l'on arrive à prouver que l'esprit humain a des capacités qui dépassent celles d'aucun ordinateur. Un des grands spécialistes américains de l'informatique, Richard Bellman, a déclaré de manière retentissante, que l'esprit humain possède des facultés qui vont

Le pouvoir

au-delà de la simple logique, seul mode de pensée ^{p.033} dont les ordinateurs sont capables. C'est son opinion, elle est optimiste, mais d'autres spécialistes émettent des opinions opposées. Notre imagination nous présente d'autres horreurs encore. Par exemple, la manipulation psychologique, le « brain-washing ». Et, plus près de nous, la géophysique, la manipulation du climat, qui fait déjà l'objet de traités internationaux. Dans tout cela rien n'avancera sans les savants ; ce qui peut arriver n'arrivera que si les savants collaborent. Aujourd'hui, ayant devant les yeux le précédent de l'écologie, et en particulier celui de l'énergie atomique, les savants devraient se demander sérieusement ce qu'ils devront faire dans ces conflits futurs. Il faudra peut-être créer des formes nouvelles (peut-être pas si nouvelles, après tout ?). Peut-être faudra-t-il fonder un jour quelque chose comme un ordre de « chevalerie austère », peut-être faudra-t-il étendre le serment hippocratique à des domaines autres que la médecine. Dans ma génération, nous ne pouvons que poser la question ; c'est aux jeunes générations d'y réfléchir et d'agir.

@

LE SAVANT DEVANT LE POUVOIR

Entretien public ¹

présidé par M. Charles Paul ENZ
Professeur de physique à la Faculté des sciences
de l'Université de Genève

@

LE PRÉSIDENT : p.035 Mesdames et Messieurs, je vous souhaite la bienvenue pour ce premier entretien, qui suit la conférence de M. Kowarski. Cette conférence nous a fascinés par le grand nombre de problèmes évoqués, problèmes qui, surtout vers la fin, ont dépassé le cadre que le conférencier s'était donné ; ce cadre était essentiellement défini par sa propre formation, à savoir : la physique et la technologie nucléaires et, plus généralement, ce qu'il a appelé les sciences « dures ». Le but de l'entretien d'aujourd'hui, c'est élargir le débat et compléter ce qu'a dit M. Kowarski hier. Aussi avons-nous invité quelques personnalités qui, par leur activité scientifique, garantissent une qualité certaine à notre entretien, et qui, par leur carrière, ont une expérience personnelle de certains aspects du pouvoir ².

Je donne tout de suite la parole à M. Jacques Freymond.

M. JACQUES FREYMOND : Je ferai tout d'abord une remarque qui porte sur un problème essentiel, celui de l'association des savants et du pouvoir. Il est évident que, dans les périodes de changements rapides comme la nôtre, le pouvoir change, ou peut changer de main très rapidement, ce qui fait même que des hommes qui avaient travaillé et collaboré dans des conditions qu'ils jugeaient honorables avec un pouvoir qui est renversé, se trouvent être traités comme des p.036 gens non honorables, simplement parce que ceux avec

¹ Le 4 octobre 1977.

² Participaient à cet entretien :

MM. Jacques Freymond, directeur de l'Institut universitaire de hautes études internationales, Genève.

Orio Giarini, économiste, membre du Club de Rome.

Léon van Hove, directeur général du CERN.

Alex Muller, professeur à la Faculté de médecine, Genève.

Hugo Thiemann, directeur, Nestlé SA.

Le pouvoir

lesquels il avaient travaillé ne sont plus au pouvoir. Il faudrait donc définir ce qu'on appelle le « cas de conscience », et quelles sont les exigences de la conscience. Il nous faut, les uns et les autres, avoir un certain sens du relatif, et être capables de compassion ou d'indulgence parce que nous pouvons tous nous tromper, un échec étant bien souvent dû à des circonstances différentes, tout à fait imprévisibles.

Je crois que, lorsque nous parlons sciences, ou savant, et pouvoir — M. Kowarski disait hier sciences et sociétés — il nous faut distinguer les niveaux de décision, parce que, parmi les gens qui sont porteurs de pouvoir, il y a aussi bien des hommes politiques qui se trouvent être au gouvernement ou, dans le secteur privé, des chefs d'entreprise qui ont une décision finale à prendre. Et il faut tenir compte des administrations : Alain Peyrefitte a fait des démonstrations absolument éblouissantes, dans son livre *Le Mal français*, sur la toute-puissance de l'administration et nous connaissons tous des exemples d'hommes au pouvoir, à l'exécutif, vers lesquels nous nous tournons et qui disent : « Mais, Monsieur, si vous croyez que je peux prendre cette décision ! L'administration est beaucoup plus forte... »

Par ailleurs si nous regardons du côté des sciences, nous devons distinguer entre les individus, entre les savants. Car ceux qui méritent le nom de « savants » sont des découvreurs, sont des hommes qui s'imposent par leurs qualités scientifiques aussi bien que par leurs qualités de caractère, engagés dans la recherche fondamentale ou dans la recherche appliquée. Mais, il y a, à côté de ceux qu'on appelle des « savants », la masse des autres qui sont peut-être « savants » dans un certain sens, ou qui cherchent à l'être, mais qui ne sont pas au même niveau de qualité. Ils sont importants, parce qu'ils constituent la masse critique de la recherche et jouent un rôle dans l'Université et dans les instituts de recherche. Or, s'il y avait un dialogue uniquement entre quelques individus d'élite, les savants et les hommes qui sont au gouvernement, en admettant que ceux-ci soient des despotes éclairés, les problèmes seraient rapidement résolus. Car, ou le despote est éclairé et comprend le savant, qui est intelligent, et ils s'entendent, ou le despote n'est pas éclairé, le savant ne sait pas se faire comprendre, et est alors éliminé.

Mais, ce que nous appelons la politique de la science est réellement élaboré non pas au niveau le plus élevé seulement, mais entre l'ensemble du corps

Le pouvoir

scientifique et l'administration. De là viennent les difficultés ! On ne peut simplement dire que l'administration va obéir, parce qu'elle n'obéira pas forcément ; l'administration reste, et les hommes qui sont au pouvoir n'y restent pas forcément très longtemps. De même, ne peut-on pas dire que le savant, le découvreur, est un homme qui va exercer une influence limitée sur la politique de la science parce qu'il a autre chose à faire ? Et on ne peut pas non plus éliminer les médiocres, pour la simple raison qu'il est très difficile de savoir qui est médiocre. Le critère de la médiocrité est quelque chose de très flou. Dans ces conditions, il nous faut, si nous voulons étudier le problème des relations entre le savant et le pouvoir, entre la science et la société, bien savoir de qui et p.037 de quoi nous parlons. Peut-être M. Kowarski pourrait-il me répondre immédiatement ?

M. LEW KOWARSKI : En somme vous suggérez que si ma conférence s'était intitulée : « Le savant d'élite devant le détenteur de pouvoir d'élite », elle aurait eu un autre contenu ? Peut-être, mais pas toujours. Quand vous avez parlé de la rencontre de ces deux forces d'élite, j'ai pensé à la célèbre rencontre entre Churchill et Niels Borg, à la fin de 1943, tous deux hommes d'élite s'il en fut, et qui s'est terminée par le fait que Churchill a sérieusement pensé que Borg devait être mis en état d'arrestation.

Mais, comment se définit donc la politique de la science ? D'abord de façon intuitive, comme toutes les politiques. Puis viennent des bureaucrates qui mettent cette politique sur papier et font des plans cohérents. C'est, d'habitude, quand les plans sont totalement cohérents qu'on s'aperçoit que quelque chose ne va plus ! Mais, au niveau antérieur aux plans cohérents écrits, il y a une lutte entre les détenteurs du pouvoir comme entre les différentes couches du monde scientifique, et tout ceci se passe d'une façon assez incohérente. Parmi les centaines d'ouvrages que j'ai mentionnés hier, il y a des ouvrages consacrés spécialement à ce problème. Vous avez raison, je crois, de signaler que les pouvoirs détenus par les inerties bureaucratiques d'une part, et par les inerties de la médiocrité dans le monde scientifique de l'autre, sont énormes. Mais ce ne sont que des aspects particuliers d'un problème que j'ai essayé, hier, de traiter sous une forme générale.

M. ALEX MULLER : J'aimerais vous parler des sciences de la vie, c'est-à-dire de

Le pouvoir

la biologie, d'une part, et de la médecine, d'autre part. Ces sciences ont un certain retard sur les sciences naturelles que M. Kowarski a appelées les sciences « dures ». Si, aujourd'hui, la connaissance des processus vitaux, des processus de l'hérédité, des processus des maladies avance très rapidement, il faut bien constater que l'application technique de ces connaissances n'a commencé il n'y a guère qu'une cinquantaine d'années. Et, au fond, le grand bond en avant s'est fait avec, par exemple, les interventions chirurgicales de plus en plus hardies, avec les transplantations d'organes, du rein, du foie, du cœur et, peut-être, du cerveau. Il faudrait encore mentionner la découverte des antibiotiques, la mise au point de la psychopharmacologie, et, enfin, les procédés capables de modifier la structure même de la cellule biologique. Au fond, cette mainmise sur des forces extrêmement puissantes démontre, une fois de plus, la grande portée du pouvoir technique dans l'application des sciences de la vie. En fait, ce qui est important, c'est que ces forces toute-puissantes ne sont pas des forces extérieures à l'homme, mais des forces que l'homme porte en lui-même, particulièrement celles qui concernent l'hérédité et la multiplication cellulaire. Quand on prononce le terme hérédité, on évoque avant tout la génétique cellulaire, la génétique moléculaire, celle qui a conduit à la découverte de la structure en double hélice, de la fameuse ADN. ^{p.038} Ces découvertes ont permis l'élucidation du code génétique. Elles nous ont fait comprendre les mécanismes de la régulation.

Ce qui apparaît tout à coup, c'est la possibilité de maîtriser un jour la multiplication aberrante des cellules telle qu'on la constate dans le cancer. Avec le temps, on espère même pouvoir influencer l'hérédité et programmer les générations futures. On peut dire que la découverte de la théorie moléculaire du code génétique, la découverte de la structure chimique du matériel héréditaire et celle des mécanismes moléculaires de la formation génétique sont, au fond, des données qui apportent le dernier maillon dans la théorie de l'évolution. Ce qui a fait dire à Jacques Monod, d'une manière peut-être un peu orgueilleuse, que si le secret de la vie pouvait paraître, il y a peu, inaccessible dans son principe même, il est aujourd'hui en grande partie dévoilé.

Mais il y a, aussi, d'autres réactions et manifestations à ces découvertes, comme, par exemple, la recommandation de la « National Academy of Sciences » des Etats-Unis qui demande à la recherche et à la pratique médicale un « self control » beaucoup plus sévère que jusqu'à présent. Il est même

Le pouvoir

suggéré de renoncer volontairement et, au moins provisoirement, à un transfert de fragments de matériel génétique d'un génotype à un autre, c'est-à-dire d'une espèce à une autre. Il y eut aussi, dernièrement, un colloque international sur la biologie et l'avenir de l'homme, où vingt-quatre personnalités du monde de la science et de la culture se sont déclarées favorables à la création d'un forum permanent devant débattre et informer des développements et utilisations de la science qui constituent un danger pour l'homme, pour la vie. A la fin du colloque, l'appel suivant fut adressé aux savants : « Les biologistes et les médecins savent-ils qu'ils sont, à leur manière, des hommes investis d'un grand pouvoir ? Ont-ils conscience de ce pouvoir ? Et sont-ils prêts à l'exercer ? Avec quelle autre puissance veulent-ils travailler ? L'heure n'est-elle pas venue pour les scientifiques de s'accorder sur le fait que le travail scientifique ne suffit pas à résoudre les problèmes soulevés par les travaux scientifiques ?

Il s'agit, au fond, du souci qu'exprime M. Kowarski quand il dit : « La science et la technique, au fond, c'est simple, c'est facile, mais c'est tout le reste qui est compliqué ». Si l'on en vient, maintenant, au cœur de toutes nos préoccupations, on peut se demander si la médecine et la biologie, qui ont entretenu des liens plus étroits que d'autres sciences avec les principes éthiques, n'ont pas subi, sans peut-être s'en apercevoir, une certaine détérioration de ces liens nécessaires. C'est précisément sur le terrain des sciences de la vie que sont apparues récemment de vives controverses et contestations. Qu'est-il permis à la science et que lui est-il défendu ? Il est clair pour tout le monde qu'on ne peut pas manipuler aveuglément et sans normes la vie même de l'homme. Les progrès actuels des expériences qui sont faites soit sur les cellules, soit sur les animaux ou sur l'homme, les transplantations techniquement parfaites, les possibilités d'influencer l'état des générations futures inspirent, bien sûr, une inquiétude croissante et, peut-être, le sens de l'éthique s'éveille. Si, autrefois, on pouvait se contenter de ^{p.039} respecter la vie comme un mystère de la nature, aujourd'hui les techniques modernes permettent de modifier, voire de prolonger la vie. Les anciennes frontières naturelles s'estompent.

Est-il vraiment légitime de prolonger, ou de modifier artificiellement la vie ? Si l'on utilise le terme « éthique » dans ce sens, il couvre peut-être un champ beaucoup plus vaste. Il n'est plus, au fond, une règle qui détermine ce qu'un individu peut ou ne peut pas faire. L'éthique devient plutôt une sorte de

Le pouvoir

stratégie par laquelle notre société va apprendre à utiliser d'une façon responsable les forces, les pouvoirs qu'elle a elle-même déclenchés. On peut dire que le passage de la connaissance à l'éthique est un passage par l'intermédiaire de la technique, passage assez laborieux, mais indispensable. Et c'est seulement lorsque nous nous posons cette question critique : « Comment employer notre connaissance et notre arsenal technique ? » qu'il est permis de parler d'une responsabilité fonctionnelle. Pour quelles raisons craint-on certain désaccord entre l'éthique et la connaissance ? Parce que nous constatons très souvent que le pouvoir technologique implique une impuissance éthique. Au fond, il y a une sorte d'envahissement par les puissances de la technologie. On peut citer l'euthanasie, l'avortement, les chirurgies, on peut citer la psychopharmacologie ou la manipulation génétique : à chaque fois, la question éthique s'est posée après la découverte scientifique ou technologique. De plus, l'enseignement technologique commence en général avant l'enseignement éthique puisqu'il commence par les possibilités, c'est-à-dire le pouvoir, et non par les impossibilités, c'est-à-dire l'impuissance.

Or ce sont les pouvoirs qui fixent, en fait, les possibilités. Ils vivent pour ainsi dire leur propre vie. Le vrai pouvoir, ce serait une interaction et non pas une action à sens unique. Le vrai pouvoir, on devrait le concevoir comme un pouvoir régulateur, une sorte de « steady state » avec son « feed-back », sa rétroaction. Parce qu'aujourd'hui, au fond, le biologiste peut affirmer qu'aucun problème n'est insoluble. Il suffit qu'on mette en train des efforts scientifiques immenses et que les réflexions politiques s'ensuivent. Ce qu'il faut trouver, c'est donc une sorte d'arbitrage par des compromis qui soient minutieusement étudiés et qui respectent à la fois les impératifs éthiques de l'homme et les impératifs biologiques qui régissent la vie sur cette terre.

M. LÉON VAN HOVE : Les deux aspects qu'étant physicien moi-même, comme M. Kowarski, je voudrais aborder brièvement sont, d'une part, l'aspect « science pure », recherche fondamentale, par rapport au reste, qui va des applications de la science jusqu'au problème des relations avec le pouvoir, et, d'autre part, les nouvelles dimensions de la science pure, ce qu'on appelle la science lourde, où le scientifique se voit confronté avec la nécessité d'utiliser de très gros équipements pour ses recherches.

Le pouvoir

Jusqu'à il y a quelque 10, 15, ou 20 ans, la science, l'approche rationnelle du monde, était universellement admise et respectée. Aujourd'hui, on conteste sa valeur et son utilité. Alors qu'on parlait de ses bienfaits, on ^{p.040} parle aujourd'hui avant tout des menaces et des dangers. Que la place de la science dans la société et sa relation aux pouvoirs soient remises en question, cela est, à mon avis, bon pour la science qui se perdait dans une certaine complaisance. C'est, aussi, bon pour la société qui s'était laissée entraîner fort naïvement par un mécanisme, une espèce d'engrenage « science pure/ science appliquée/ techniques/ industries ». Les conséquences de ce mécanisme à quatre volets sont tout à fait extraordinaires lorsqu'on les regarde dans leur ensemble, à la fois en bien et en mal. Il faut songer à tout ce que la science a apporté, au cours, principalement, du dernier siècle, à l'amélioration des conditions de vie de l'homme, de l'électricité aux domaines biologique, chimique et médical. Mais il faut, aussi, songer à toutes les menaces très réelles qui sont issues des progrès de la science, dont la principale est, bien évidemment, et bien qu'on en parle peut-être moins que d'autres, l'armement nucléaire existant ou potentiellement à construire, cet armement nucléaire qui fait peser depuis trente ans sur l'humanité entière une terrible menace. Ce n'est pas par hasard que le gros des considérations et des exemples de M. Kowarski se trouvait centré sur ces années cruciales. Quand il évoque les rapports entre Niels Borg et Churchill, ce n'est pas par hasard que ceux-ci se sont établis pendant la guerre. Il faut ré-analyser et, jusqu'à un certain point, démonter cet engrenage « science pure/science appliquée/techniques et industries », et, pour cela, rappeler quelques vérités de base.

La tâche primordiale de la science n'est pas de faire progresser la technique et l'industrie. Elle est de faire progresser l'homme dans sa connaissance et dans sa compréhension du monde, de ce monde où il vit, dont il est une partie intégrante. C'est avant tout ainsi que la science doit contribuer à ce qui me semble être une tâche essentielle de la société, et donc des pouvoirs, qui est d'assurer aux membres de la société le plein épanouissement de leur personnalité, y compris leur personnalité d'être intelligent, raisonnable, doué d'une extraordinaire capacité de comprendre le monde où nous vivons et, par là même, de pouvoir améliorer nos conditions de vie au sein de ce monde. Quant à la technique et à l'industrie, leur tâche primordiale n'est pas d'assurer une production toujours croissante en cherchant à exploiter chaque découverte

Le pouvoir

scientifique ou chaque invention technique. Mais la tâche de la technique et de l'industrie est, d'abord, de contribuer au bien-être de la société et à la qualité de vie de ses membres. Dans ce cadre s'exercent, je crois, le droit et le devoir de tous y compris des scientifiques. Le droit et le devoir d'attirer l'attention du public et des pouvoirs sur les applications bénéfiques de la science, de mettre en garde, aussi, le public et le pouvoir contre ses applications dangereuses ou excessives. Et c'est le devoir de la société, à travers les mécanismes dont elle dispose (décisions politiques, lois, etc.), d'encourager les applications bénéfiques de la science et d'empêcher des applications dangereuses ou excessives. De la part des scientifiques, la mise en garde contre des applications dangereuses, soit déjà acquises, soit simplement potentielles, doit venir aussi tôt que possible tout en se basant sur une connaissance sérieuse p.041 du sujet. Or les scientifiques, eux aussi, sont très spécialisés, très limités, dans ce qu'ils savent.

Si la science a donc ce droit et ce devoir d'affirmer son indépendance vis-à-vis de la technique, de l'industrie et des pouvoirs politiques ou économiques, elle ne peut pas prétendre à l'indépendance vis-à-vis de la société. Comme toute autre activité humaine, la science fait partie intégrante de la vie de la société et en est tributaire. Elle a un rôle à y jouer, d'abord, par ses découvertes et leurs applications bénéfiques, mais, aussi, par l'exemple de son mode de travail, de son mode de pensée, un mode de pensée et de travail qui, au cours des siècles, est toujours parvenu, en fin de compte, à faire triompher l'objectivité et à rejeter l'ingérence des idéologies, l'influence des mythes, parfois au prix de luttes et de sacrifices.

Autrefois, la place qu'avait la science dans la société était avant tout une place sur le plan intellectuel, philosophique, culturel. Aujourd'hui, elle occupe aussi une place importante sur le plan matériel. Dans un pays industrialisé, il est tout à fait normal de consacrer 2% du revenu national à la recherche scientifique fondamentale, ce qui est peu par rapport aux sommes qui sont consacrées à la recherche appliquée et au développement technique, celles-ci étant souvent de l'ordre de 2%, soit 10 fois plus. Mais c'est quand même encore beaucoup comparé aux autres activités intellectuelles et aux arts, qui coûtent beaucoup moins cher. D'où l'obligation, pour la science, d'employer au mieux les moyens que la société lui fournit, de les consacrer aux problèmes vraiment importants, de les concentrer sur des projets et des équipements valables pour

Le pouvoir

faire reculer les frontières de l'inconnu. Cela signifie que la société a aujourd'hui le droit, et même le devoir, d'élaborer une politique scientifique. Chose difficile, parce qu'il est difficile de faire la politique de l'inconnu. La recherche scientifique déplace une frontière du connu vers l'inconnu, et la politique de ce déplacement est difficile à formuler, mais il faut le faire. Quant aux chercheurs, ils ont bien entendu le droit de demander à participer à l'élaboration de cette politique, mais ils doivent en accepter les conséquences.

Pour ce qui est de la science lourde (c'est-à-dire de la science qui, tout en étant pure et fondamentale, exige de très gros équipements, dont vous avez un exemple au CERN, où de très grands accélérateurs fonctionnent pour la recherche fondamentale au bénéfice de douze pays européens), dès qu'il s'agit de science lourde, donc, un haut niveau de coordination, et, même, de coopération internationale est nécessaire, ce qui implique un rapport très particulier et très compliqué avec les pouvoirs établis, rapport non seulement avec les gouvernements, mais avec l'industrie, la grosse industrie, à même de construire certains équipements. On découvre là le cadre d'une recherche scientifique qui, tout en étant restée fondamentale dans ses buts, a pris des dimensions entièrement nouvelles. Ainsi, une recherche est gérée à l'échelle de plusieurs nations par des équipes internationales, d'où, deux éléments qui méritent d'être soulignés. D'une part, le côté humain de la science lourde, en recherche fondamentale comme en recherche appliquée, se ^{p.042} transforme : le travail d'équipe remplace le travail individuel, ce qui n'est pas dû à la société ou à des considérations politiques, mais à la nature du travail scientifique, qui a évolué. Ce travail d'équipe est un travail où la dimension des équipes et les dimensions de l'équipement modifient le rythme de pensée, le rythme d'évolution de la recherche, et où le rapport homme de science/ technicien/ ouvrier a pris une dimension nouvelle, les appelant à assumer des tâches en commun. D'autre part, la science lourde est un domaine où, en ce qui concerne en particulier la recherche fondamentale, de nouvelles relations avec les pouvoirs se sont établies, ce que l'on peut illustrer par les exemples de la physique des particules élémentaires au CERN, ou, en astronomie, par le cas d'un observatoire austral pour cinq pays d'Europe, ou encore, en biologie, par l'exemple de la recherche en commun dans le laboratoire international de Heidelberg, tous exemples d'une coopération qui se dessine déjà dans beaucoup d'autres domaines. On peut constater que les pouvoirs et les scientifiques

Le pouvoir

parviennent malgré tout, dans un dialogue qui prend une dimension nouvelle, à se comprendre et à créer des moyens par lesquels cette science, sur des frontières plus difficiles d'accès, peut se développer dans un esprit largement international et est caractérisée humainement par un travail en équipe.

M. LEW KOWARSKI : M. van Hove, dans sa très intéressante communication, a traité d'un sujet qui, en somme, est différent du mien. Il a parlé essentiellement de l'éthique scientifique, tandis que j'ai parlé des rapports des savants avec le pouvoir, avec la puissance qui leur donnent les moyens de la recherche, ceci aussi bien à des savants bienfaiteurs qu'à des savants malfaisants. Dans ce sens, c'est un peu comme si je m'occupais de moyens de communication, par exemple du télégraphe, dont je parlais hier, et que M. van Hove s'intéresse, lui, au contenu du message. Or, il faut considérer tous les aspects du problème simultanément.

Il y a, aussi, un point que M. van Hove a mentionné sur lequel je voudrais revenir : l'aperçu historique de la manière dont le guidage de la pensée humaine par le travail scientifique s'est peu à peu substitué aux voies empruntées par celle-ci dans le passé, comme, par exemple, celle du mythe ou de la religion. J'ai l'impression que le rôle de ces autres façons d'atteindre à des vues qui sont importantes pour la vie spirituelle de l'humanité tout entière, ce rôle, dis-je, n'est pas encore épuisé. Peut-être un certain scientisme — mot quelque peu péjoratif — dont les idées ont trouvé en Jacques Monod un de leurs prophètes les plus en vue, est-il allé un peu trop loin ? Peut-être la crainte de certains excès est-elle une des raisons de l'antiscientisme actuel, très fort dans la contre-culture des jeunes il y a quelques années ? Il faut cependant noter que le mouvement antiscientifique paraît moins prononcé dans la deuxième moitié des années 70 que dans la première. Mais, ce brusque rappel qu'il existe d'autres voies spirituelles dont la jeunesse, aujourd'hui, se fait le porte-parole, mériterait qu'on y réfléchisse sérieusement pour ^{p.043} éviter des excès semblables à ceux qu'on constatait il n'y a pas très longtemps.

M. HUGO THIEMANN : J'ai appris à connaître hier soir, grâce à M. Kowarski, l'importante transformation que nous avons vécue dans la recherche et le développement ces derniers temps. C'est presque d'une révolution qu'il s'agit depuis la dernière guerre. Mais que sont les savants aujourd'hui ? C'est une

Le pouvoir

masse d'à peu près un million de personnes aux Etats-Unis, un million en Europe, et je ne sais pas combien en URSS. Il n'est plus question du savant individuel, mais d'une masse dont on peut même penser, à la limite, qu'elle est une sorte de mafia qui lutte pour sa propre vie, sa propre survie. Si nous nous rendons compte que la dépense pour un chercheur, en incluant toutes les aides nécessaires, se monte en général à environ 100.000 francs par tête et par année, vous pouvez vous imaginer les sommes astronomiques qui sont aujourd'hui dépensées de part et d'autre de l'Atlantique. Parmi ces chercheurs, on peut estimer qu'à peu près la moitié travaillent, plus ou moins directement, pour l'armement. Il faut s'interroger sur la provenance de leurs moyens financiers, ce qui m'amène à distinguer quatre lieux, quatre catégories, où se fait effectivement la recherche.

Première catégorie : la recherche dans l'industrie. La communauté a un grand intérêt à ce que cette recherche se développe et soit couronnée de succès, parce qu'elle permet la survie de l'industrie et le développement de l'économie dans un pays. La communauté bénéficie, aussi, des impôts qui proviennent de cette activité économique. Seconde catégorie : celle des laboratoires spécialisés qui existent dans tous les pays : laboratoires « agricoles », laboratoires liés aux problèmes de l'eau, de la météorologie, etc., dont les équipes de recherche exécutent, le plus souvent, des tâches d'intérêt public. Troisième catégorie : celle qui est représentée par la recherche universitaire, où l'on s'intéresse moins, me semble-t-il, aux résultats de la recherche qu'à la formation des chercheurs. Quatrième catégorie enfin : la recherche dite fondamentale, là où sont les prix Nobel. Là s'élabore la connaissance de base pour laquelle personne ne peut donner ou formuler de tâches, parce que les chercheurs sont des artistes qui ont leur propre système de navigation, qui savent ce qui est valable et si c'est une question importante, essentielle, qui est posée, ou non.

Mais que penser de l'énorme effort qui est fait ? Il faut rappeler que le volume des publications scientifiques double tous les douze ans, que les périodiques ne suffisent plus, car on ne peut plus les lire et qu'il devient, par conséquent, impossible de tout assimiler bien qu'on en publie des condensés. Or, il s'agirait de savoir où l'on en est et où l'on veut en venir. Nous possédons les méthodes les plus modernes, étendues à plusieurs domaines, et, malgré cela, il y a une insatisfaction profonde du fait que le monde entier semble

Le pouvoir

devenir de plus en plus difficile à maîtriser. On a beaucoup d'avance technique et il semble que la société n'avance pas. Nous connaissons des contestations, des crimes, des manifestations que nous-mêmes n'allons plus maîtriser. Alors on se dit qu'il faut que cette recherche se développe vers d'autres domaines, par exemple la ^{p.044} sociologie, mais nous savons tous qu'avec ce type de discipline, le terrain devient encore plus vague.

Le problème est, fondamentalement, de savoir qui est à même de prendre des décisions, de prendre, devant la société, la responsabilité d'engager certaines recherches, ceci tout en étant capable de poser des questions justes, et suffisamment larges à la fois, pour que le chercheur compétent puisse y trouver sa voie. Or, ces décisions sont, le plus souvent, une question de bon sens. Lorsque nous voyons des scientifiques conseiller le pouvoir politique, il faut bien se rendre compte que le jugement, la décision politique est beaucoup plus difficile que l'obtention d'un résultat scientifique. Lorsque j'étais à Zurich, à l'École polytechnique, on enseignait, en économie, que la Suisse ne devrait plus produire d'usines hydro-électriques parce qu'il était scientifiquement démontré que c'était moins rentable que les usines chimiques. Heureusement pour nous, les politiciens ont su prendre la décision de faire les sacrifices nécessaires pour construire les premières ; cet exemple nous permet de comprendre combien toute décision dans le domaine qui nous intéresse aujourd'hui est affaire d'équilibre entre diverses formations, divers individus.

M. ORIO GIARINI : Ce matin, en écoutant la conférence de M. Starobinski, je me suis posé la question de savoir s'il y avait un lien entre cette conférence et celle de M. Kowarski, hier soir. Et si Mozart vivait aujourd'hui, comment écrirait-il son livret ? Lui donnerait-il le titre : « La Flûte enchantée », ou plutôt « La Flûte électronique » ? Ceci pour dire qu'il me semble intéressant de revenir sur les liens entre science et superstition, entre rationnel et irrationnel, en s'interrogeant sur ce qu'implique l'existence de ce dernier pour le pouvoir.

M. Kowarski a dit lui-même hier soir que l'homme de science se trouve lié au pouvoir par deux faits essentiels : l'argent et les gendarmes. Or la question est beaucoup plus sérieuse que ça, parce qu'on a l'impression, si l'on regarde les 50 dernières années, que la science, qui avait mené depuis deux ou trois siècles des combats acharnés contre la superstition est devenue en quelque sorte le refuge subtil de l'irrationnel. Pas nécessairement du point de vue des savants

Le pouvoir

eux-mêmes ; mais ceux-ci ont joué, dans la société, le rôle qu'un économiste du début du siècle, Thorstein Veblen, appelait celui des sorciers. Qu'est-ce qu'être un sorcier dans une société, y compris dans la nôtre ? C'est être celui qui vous procure la sécurité parce qu'il est en communication avec les dieux, celui qui dit des mots incompréhensibles ; donc, messieurs les savants, ne vous faites pas de soucis, n'expliquez pas ce que vous faites, vous êtes écoutés justement parce que vous êtes incompréhensibles !

Par ailleurs, les sorciers sont aussi capables de faire des gestes imprévus, parce qu'on ne comprend pas ce qu'ils font, et de faire que ces gestes donnent des résultats concrets. Je me souviens avoir entendu M. Kowarski dire lui-même, il y a quelques années, que : « L'âge d'or des savants était l'après-guerre parce que, comme dans les pages bibliques, on avait réussi à manier la foudre comme Jupiter ». Or, aujourd'hui, qu'il le veuille ou non, le savant se trouve à la croisée des chemins des ^{p.045} mythes et des idéologies de notre temps. Il essaie de s'en sortir, mais, tandis qu'à l'époque de Galilée, par exemple, la superstition était contre lui, aujourd'hui, le problème du Galilée moderne est qu'il incarne, face aux hommes politiques, aux économistes et à nous tous, ce personnage du sorcier. Il reçoit psychologiquement de nous tous, très souvent, ce que recevait le sorcier. Il est identifié avec lui. Ceci est très important parce que, bien que les armées, les gendarmes, l'argent, aient toujours joué un grand rôle dans l'histoire des civilisations, celles-ci se font ou se défont non pas parce qu'une civilisation a été plus riche que d'autres, mais parce qu'elle a mieux réussi à contrôler les esprits et les âmes. Aussi, la place de la science aujourd'hui est-elle en définitive contestée parce qu'on n'a pas très bien vu où pouvait aller l'assimilation des scientifiques au rôle de sorcier, assimilation dont ils ne sont pas responsables, mais qui satisfait, probablement, un certain goût pour l'irrationnel que nous avons tous.

Si l'on veut bien se placer, maintenant, sur un plan historique, il faut bien constater que l'Europe et, en général, le monde occidental, ont connu, de 1945 à 1973, une époque de développement économique, unique dans l'histoire. Nous avons vécu cette époque à la manière de ceux qui, vivant à l'époque des pyramides, trouvaient qu'il était tout à fait normal de construire ces dernières. Lorsqu'on vit dans un événement, on n'en voit pas les dimensions, mais il faut bien se rendre compte que ce que le monde a vécu, ces dernières décennies, sur le plan du développement et de la croissance économiques, ne s'était jamais

Le pouvoir

produit auparavant. Toute la période de la croissance économique (qui débute vers la moitié du XVIII^e siècle, avec la première révolution industrielle) n'a jamais connu, sur une période aussi longue, de taux de croissance supérieurs à 1 ou 2% par an, c'est-à-dire un taux considéré, aujourd'hui, comme un taux de crise par les économistes. Nous avons donc vécu du miracle économique ; mais ce miracle économique, à quoi est-il lié ? A un fait unique dans l'histoire : pour la première fois, la science, la science pure, la science fondamentale sert de base au technologue et à l'ingénieur. Les ingénieurs ont toujours existé ; ce qui n'a jamais existé, c'est un mariage entre ces hommes de force que sont les ingénieurs (à l'âge des cavernes, ils taillent des pierres...) et les savants qui, eux, ont une tradition plutôt philosophique que technologique : ils veulent connaître la vie, la matière, les choses. Ce n'est qu'à la fin du XVIII^e siècle, ou même un peu plus tôt, que, pour une série de raisons historiques, ont été élaborées les bases de ce « mariage » entre homme de science et ingénieur, dont les liens se resserrent et s'enrichissent depuis. Si à une certaine époque, on n'avait pas besoin de scientifiques pour fabriquer un bateau en bois, car on savait ce qu'était le bois, pour fabriquer un bateau en polyester, il fallait bien savoir ce qu'était une molécule.

Sur la base de cette alliance, la science et la technologie sont apparues comme la source des miracles, ceci aussi bien pour l'opinion publique que pour les diverses organisations économiques et politiques. Mais, à l'époque actuelle, on s'aperçoit que tout l'irrationnel dont la science a été chargée, ce diable qui entrait dans le temple de la science, eh bien ! il ^{p.046} commence à devenir nerveux et à s'enfuir ! Peut-être commence-t-on, aujourd'hui, comme semble l'indiquer notre discussion, à décharger la science de cet irrationnel dans lequel se cachait la superstition. Mais cela vaut-il pour l'opinion publique ? Les gens qui lisent les journaux apprennent, d'une part, qu'il y a un taux de chômage et un taux d'inflation qui montent, et, de l'autre, que d'ici sans doute dix ans, la mer fournira toutes les ressources nécessaires pour alimenter l'humanité. Comment ne pas croire, alors, que la science et la technologie feront tous les miracles nécessaires ? Aussi y a-t-il une crise de civilisation devant laquelle on se trouve désarmé, parce qu'en définitive on s'est jeté dans une espèce de religion scientifique, dans les comportements quotidiens. A partir du moment où cette religion scientifique ne fait pas les miracles attendus, elle laisse subsister le chômage, il y a la crise du pétrole, on ne découvre pas de sources d'énergie

Le pouvoir

compétitives, etc. Finalement, on se rend compte qu'ayant transféré sur la science l'irrationnel quasi « religieux », notre civilisation commençait à se sentir un peu nue. Pourtant, lorsque le Club de Rome a commencé à dire : « Attention, il se peut que la croissance ne continue pas éternellement », on lui a fait, encore, des procès de Galilée.

En résumé, l'homme de science a eu, et a encore, un peu trop de pouvoir, non seulement pour toutes les raisons dont on a parlé ici, mais parce qu'il s'est trop souvent plu à jouer le rôle du sorcier plutôt que celui du savant.

M. LEW KOWARSKI : Le thème du savant-magicien, du savant-sorcier est un de mes sujets favoris, et il est très intéressant, en effet, d'étudier non seulement le savant devant le pouvoir mais aussi le pouvoir que le savant avait, depuis 1945, sur le pouvoir politique. Aussi ai-je vivement apprécié l'intervention de M. Giarini qui constitue, en quelque sorte, un complément à mon exposé d'hier. Alors que j'ai traité du scientisme comme de la prétention de certaines écoles scientifiques de détenir la vérité suprême, M. Giarini nous rappelle, à juste titre, qu'une autre forme de scientisme nous menace, qui émane, celle-ci, non plus seulement des savants, mais de tout, ou partie, de la société.

LE PRÉSIDENT : Le temps avance, et nous attendons encore plusieurs questions de nos invités. Tout d'abord, une question ou plutôt un commentaire de M. Jerzy Jedlicki de Pologne va être lu par notre collègue M. Bronislaw Baczko.

M. BRONISLAW BACZKO : Je me fais le porte-parole de notre collègue invité, M. Jerzy Jedlicki, professeur d'histoire à l'Académie des Sciences de Varsovie, qui n'est pas, aujourd'hui, des nôtres. M. Jedlicki est un brillant historien, qui s'occupait de l'histoire économique et sociale et qui a fait de nombreux travaux sur la formation des classes sociales de notre monde, et, notamment, de la bourgeoisie au XIX^e siècle, sur la décomposition de l'aristocratie au même siècle, et sur les fondements sociaux de l'Etat. C'est pourquoi il nous a semblé qu'il pouvait apporter une contribution importante à nos débats. Or, p.047 M. Jedlicki est empêché, au sens strict du terme, d'être des nôtres ; pourtant il nous a apporté une contribution dans une petite lettre que je me permets de vous lire. La lettre est adressée au Secrétaire général des RIG :

Le pouvoir

« Je regrette beaucoup de ne pas pouvoir participer aux Rencontres, parce que la police de mon pays a refusé de me délivrer mon passeport pour l'étranger. Je crois que ce fait peut servir, en soi, comme une contribution bien intéressante à votre débat et, notamment, à la conférence consacrée au sujet « Le savant devant le pouvoir ». Veuillez accepter, etc. » Voilà la lettre de M. Jediicki qui, à vrai dire, se passe de commentaires ou qui demanderait des commentaires plus amples. Je me permettrai pourtant de faire seulement deux observations. M. Kowarski a évoqué hier le rapport entre l'homme de science et le pouvoir. Dans ce rapport, le pouvoir assume les fonctions du gendarme. Nous avons donc un exemple de cette fonction. Il me semble que, dans ce débat, qui traite de rapports extrêmement complexes et spécifiques entre le savant et l'Etat, il est utile de rappeler que ceux-ci reposent, dans une certaine mesure, sur le respect ou sur l'absence de respect des droits les plus simples et les plus élémentaires de l'homme, du savant en l'occurrence.

Deuxième remarque : dans le rapport spécifique entre gendarme et savant, un des moyens, un des instruments d'action, c'est la brimade, la répression. Mais ce n'est pas seulement la brimade et la répression, c'est surtout la peur des brimades et des répressions à venir. M. Jediicki pouvait nous écrire qu'il était, par exemple, retenu par des travaux urgents ou, par exemple, que sa grand-tante était malade. Pourtant il a écrit la vérité, il n'a pas eu peur, et je tiens à lui rendre hommage pour cette preuve de courage.

M. EMERY VARADI : Il serait nécessaire de constituer une « Organisation humaine unifiée » qui permettrait d'assurer la représentation des hommes de toutes tendances tout en protégeant la conscience humaine contre l'aliénation et la distorsion, dans n'importe quel régime politique. Une telle organisation devrait assurer la liberté psychique de l'être humain et garantir son droit à l'information scientifique objective.

M. MICHEL MAFFESOLI : Je voudrais intervenir, à partir du point de vue des sciences sociales, sur ce que disait M. Kowarski hier, à savoir la dépendance qu'on constate actuellement dans le choix des sujets de recherche. On sait que, depuis environ deux décennies, l'Etat, sous diverses formes, intervient massivement dans le financement des sciences sociales. Je pense, dans le cas de la France, à ce que permettent les contrats d'Etat, les marchés d'Etat, la

Le pouvoir

D.G.R.S.T, les divers ministères, etc. Or, on a pu observer dans la préparation, par exemple, du 6^e plan, que les appels d'offre émis par ces divers commanditaires étaient des appels d'offre qui impliquaient une soumission totale de la part des chercheurs à ce qui était demandé. Or, à partir du 7^e plan, une procédure bien moins rigide s'est mise en place d'une ^{p.048} part, par la concertation systématique de tous les chercheurs pour l'élaboration même de l'appel d'offre, de l'autre, par la grande latitude qui est laissée à tous les chercheurs dans la manière d'interpréter ces appels d'offre, qui représentent, quand même, une masse financière assez importante, et déterminent, donc, six à sept ans d'études en sciences sociales.

Or, il me semble que l'Etat, par le biais de ces divers organismes, ministères, administrations publiques, etc., ne s'est pas rendu compte, d'une certaine manière, de l'inutilité de recherches par trop déterminées en sciences sociales, et que, suivant un peu le modèle de la publicité, il s'est rendu compte que la créativité venait quand on « lâchait la bride » au sujet que l'on interrogeait. Mais, ce à quoi renvoie plus profondément, à mon sens, cette attitude, c'est à la reconnaissance *de facto* de la structure crisisque des sciences sociales, et, simultanément, de la structure crisisque de la société.

A partir de ces remarques, je poserai une question qui va un peu à contresens de ce que disait M. Kowarski, au moins en ce qui concerne les sciences sociales : est-ce que la tendance que je viens d'indiquer n'implique pas, en fait, qu'il y a, de la part de l'Etat, une autodéconstruction ou, pour reprendre un terme qui commence à être employé en sociologie, une « implosion », en ce sens que l'Etat ne peut plus contrôler dans sa propre logique ce qu'il devait contrôler ?

M. HUGO THIEMANN : Peut-être puis-je répondre à cette question par une anecdote ? J'étais chargé, il y a quelques années, d'examiner les politiques scientifiques de la Hollande. Et vu les grands efforts qui étaient faits, dans ce pays, en sciences exactes, il y avait une sorte de culpabilité à l'égard des sciences sociales parce qu'on avait négligé ce secteur. Aussi le gouvernement a-t-il demandé aux scientifiques en sciences sociales de lui soumettre des programmes de recherche, mais ceci, avec des résultats misérables : pas un seul sujet vraiment important ne fut proposé par les chercheurs, d'où une déception considérable de la part du gouvernement.

Le pouvoir

M. ALAIN BESANÇON : Un simple historien se sent toujours intimidé devant un aréopage de savants, mais la lettre de notre ami de Varsovie me donne l'occasion de protester contre un cliché qui est extrêmement répandu, même parmi certains des éminents intervenants : celui de l'accélération de l'histoire. Il s'agit là d'une de ces idées auxquelles tout le monde croit mais qui, pour un historien, n'a pas grand sens. Il suffit de rappeler que cette accélération de l'histoire signifie, simplement, une accélération de la technologie et de l'économie dans un très bref laps de temps et dans une portion très localisée de notre planète. Car il suffit d'aller de l'autre côté de la frontière qui sépare les pays socialistes des nôtres pour constater, au contraire, la stagnation de l'histoire la plus prodigieuse qu'ait jamais connue l'humanité, que l'on considère la structure du régime politique ou, bien que ce ne soit pas souvent reconnu, les structures sociales et économiques. La mésaventure p.049 de notre ami varsovien, elle, aurait pu arriver il y a soixante ans déjà, et il ne peut prévoir combien de temps lui, ses enfants et ses petits-enfants subiront des avatars de ce genre à cause d'un arrêt complet de l'évolution historique.

La question, pour un historien, c'est de savoir pourquoi notre époque est tellement persuadée qu'on vit dans une période de bouleversements. Parce qu'en somme, il y a déjà eu quand même le V^e siècle grec, le XII^e siècle français, le XVII^e siècle européen, qui ont été, eux, témoins de véritables révolutions. Or, même dans notre domaine si actif et, apparemment, remuant, on ne constate pas, dans l'espace de ma génération, c'est-à-dire dans l'espace de la prétendue accélération technologique, de mutations fondamentales ou visibles dans le domaine de la philosophie, de l'art, de la littérature et peut-être même de la science. Car, après tout, les deux ou trois millions de savants de la « middle-class » scientifique actuelle pèsent-ils autant que la petite bande de gentilshommes qui faisaient la science au XVII^e siècle, ou que ces quelques dizaines de « privat docents » des universités du nord-est de l'Europe qui ont fait la révolution scientifique de ces années- là ?

M. MICHEL MAFFESOLI : Je voudrais revenir sur ce dernier point qui est une bonne illustration de ce que j'ai essayé de dire tout à l'heure. On nous a beaucoup dit, en effet, depuis quelques décennies, que la technologie a tout accéléré. Or, à mon avis, c'est exactement le contraire qui s'est produit, mais ceci sur un plan autre que celui qui est généralement retenu. On sait, par

Le pouvoir

exemple, que la photographie a été inventée environ cent douze ans avant ses possibilités d'exploitation. Mais il ne s'agit pas là de longs délais techniques, mais plutôt, comme on pourrait le montrer avec d'autres exemples, de longs délais dans la capacité d'appréciation des entrepreneurs privés ou publics, dans la capacité de comprendre l'intérêt de ce type de technologie. De même, si l'on fait l'hypothèse que l'Empire romain aurait pu ne pas devenir un empire décadent, il aurait, en commençant la première révolution industrielle vers l'an 400, atteint la lune vers l'an 600 parce que ce qu'on connaissait déjà vers l'an 400 en matière d'ingénierie pour faire de l'énergie à partir d'eau chaude, donc, de la vapeur, aurait permis de faire un petit pas en avant !

Il y a, aussi, une autre remarque à faire qui montre combien on est complètement en porte à faux lorsqu'on croit que la science et la technologie fournissent des réponses de plus en plus rapides et miraculeuses. Car ce qui s'est passé entre le siècle dernier et le siècle actuel est la chose suivante : lorsque vous avez un carrosse et un cheval, vous devriez avoir, en tant qu'ingénieur, l'idée de transformer ce couple en un carrosse un peu différent, par exemple en changeant la dimension des roues. Lorsque vous aviez une idée, donc, vous pouviez techniquement faire vite et réussir dans le délai d'une semaine ou d'un mois. Or, au fur et à mesure que la science a fourni des connaissances à la technologie pour faire des machines de plus en plus compliquées, on a rejoint la période actuelle, dans laquelle innover vraiment, faire une machine ^{p.050} complètement nouvelle, demande de plus en plus de temps. Ainsi le public a applaudi au résultat de la télévision en couleurs, sans se rendre compte qu'elle était disponible il y a quarante ans, ou, qu'une machine textile était disponible sous forme de prototype depuis trente ans et qu'elle a pris quarante ans pour être mise sur le marché, et ainsi de suite.

Ce que nous avons donc été obligés d'abandonner, depuis un certain temps, c'est l'idée que la science était magique et que tout problème était résoluble dans un bref délai. Il y a eu renversement dans la capacité technique d'utiliser l'utilisable, et un allongement terriblement grand dans les possibilités techniques de faire de réelles innovations. Dans ce sens, j'irai plus loin que vous, en avançant que tous les autres phénomènes de crise sont des phénomènes culturels qui n'ont, dans leur développement, absolument rien de nouveau. Le seul phénomène nouveau, c'est que l'innovation technologique et scientifique demande beaucoup plus de temps pour être développée que ce n'a jamais été le

Le pouvoir

cas. Les contraintes que produit cet allongement ne font que s'ajouter à d'autres contraintes qui, elles, ont toujours existé dans l'histoire.

M. JACQUES FREYMOND : Vous avez touché un sujet très souvent discuté et évoqué une formule qui a été lancée, si je ne me trompe, par Daniel Halévy. Vous savez fort bien dans quel esprit celui-ci l'a lancée. Mais il me semble que vous avez raison lorsque vous faites cette analyse de l'histoire immobile, de l'immobilité des sociétés, ou des sociétés bloquées, phénomènes que nous n'observons pas seulement, d'ailleurs, du côté des pays de l'Est. Mais je crois que l'on risque de s'engager dans un faux débat, parce qu'il y a, de toute évidence, des changements qui sont intervenus, des changements très rapides dans certains secteurs. Il y a eu des percées de la science, il y a eu des modifications dans la médecine, en particulier, et il y a eu des modifications de genre de vie très rapides. Il ne fait pas l'ombre d'un doute que, dans beaucoup de pays, les générations auxquelles j'appartiens ont le sentiment de se trouver à la fois dans le passé et dans un avenir incertain.

Je crains, donc, que cette formule nous entraîne à nous battre sans identifier précisément les problèmes. De toute manière, la vitesse de changement sera très différente d'une société à l'autre, elle sera de types très différents aussi. Les sociétés africaines, les sociétés du Tiers-Monde, les sociétés asiatiques, auront leurs problèmes propres quant aux relations entre civilisation technique et cultures traditionnelles. La vraie question est, à notre avis, de savoir quelle est, dans l'ensemble du monde, la relation entre la civilisation technique, sous les diverses formes qu'elle peut prendre, et des cultures qui ne sont pas forcément nationales, mais qui possèdent certains traits caractéristiques. Ce problème a été brillamment analysé, en 1964, à la conférence Europe-Monde de Bâle où des interventions absolument remarquables ont été faites sur le sujet. Prenons encore un autre aspect de la transformation qui nous affecte, celui qu'avait déjà signalé Jakob Burckhardt, c'est-à-dire non la rapidité du changement, mais le phénomène de la généralisation des transformations : nous entrons dans une civilisation de masse, et vous connaissez certainement ^{p.051} les textes de Jakob Burckhardt sur le sujet, textes qu'il est très intéressant de relire à l'heure actuelle...

Ce qui caractérise le mieux notre société contemporaine, et nos débats d'ailleurs, ceci dit sans aucune ironie, c'est la confusion ; nous sommes dans un état de confusion complète, nous ne savons pas où nous allons, nous nous

Le pouvoir

interrogeons les uns et les autres. Je viens d'assister à la dernière séance du Club de Rome, et ce qui me frappait dans cette réunion, c'était qu'une organisation qui, par ce concours de circonstances qui fait les réussites historiques, avait fait apparaître un grand thème ; eh bien ! cette grande organisation, donc, était à la recherche d'un second souffle et s'efforçait de voir où elle pourrait « appliquer un levier ». Nous sommes dans un état de confusion, mais nous nous en sortirons si nous nous dégageons de la période d'obscurantisme dans laquelle nous avons vécu depuis 1945 ; nous avons cru, les uns et les autres, que tout ce qui arrivait était nouveau, mais il faut revenir à la longue durée, là où, sur le fond, nous nous rejoignons.

M. ALAIN BESANÇON : Je voudrais simplement dire que personne n'a jamais su où on allait, et que notre confusion vient de ce que peut-être nous avons cru savoir que nous allions quelque part ; c'est cela la confusion fondamentale. Aucune civilisation n'a jamais commis la folie de prétendre maîtriser le temps, et il revient peut-être à la nôtre d'avoir tenté, la première, de le faire, et d'en connaître aujourd'hui les désillusions.

M. LEW KOWARSKI : M. Besançon a eu raison d'attirer notre attention sur le fait que parler d'une façon générale d'une accélération de l'histoire est absurde, et que, dans un certain nombre de secteurs dont il a donné des exemples, on constatait au contraire une stagnation très prononcée. Mais ici, je suivrai plutôt M. Freymond disant qu'il y a confusion : il y a certains secteurs dans lesquels les choses stagnent, mais il y a d'autres secteurs dans lesquels il y a une accélération, en effet, énorme ; je pourrais en citer deux qui me sont venus à l'esprit pendant que j'écoutais M. Besançon et M. Freymond. L'un c'est l'informatique, qui est, somme toute, née il y a trente ans seulement ; c'est un fait absolument nouveau dans l'histoire de l'humanité, dont nous commençons seulement à apprécier l'importance et dont seulement quelques auteurs de science-fiction commencent à nous dire ce que ça signifie. Comme je l'ai dit dans une de mes publications, pour la première fois l'*homo sapiens*, l'animal qui pense, s'est trouvé en face d'une forme de pensée qui n'est pas humaine, et ceci non seulement peut avoir des conséquences formidables, mais aussi, on peut dire que l'informatique est un exemple de secteur où, en effet, il y a une accélération énorme de l'histoire.

Le pouvoir

Un autre exemple : la montée de la pilule, qui, elle aussi, est un phénomène très récent, dont l'action sur l'humanité se fait sentir toujours plus fortement. Là aussi, il y a eu accélération. Mais peut-être la stagnation est-elle un phénomène plus général que l'accélération, et peut-être p.052 devrions-nous toujours tenir compte de l'existence de cette confusion dont M. Freymond a parlé ?

M. RENÉ HABACHI : Vous avez eu la très délicate attention de rassembler, dans cette petite salle, toute une « dynastie » de directeurs de la division de philosophie de l'Unesco, puisqu'il y a Mme Hersch, qui a fondé la fonction et la responsabilité, puisqu'il y a, près de moi M. de Brissac qui a été le successeur de Mme Hersch, et puisque, finalement, j'ai bénéficié, moi aussi, de ce noble héritage, que j'ai quitté d'ailleurs depuis quelques mois ; je ne représente donc pas ici l'Unesco. Mais je voudrais dire que cette « dynastie » a tout le temps fréquenté le problème de la science et de la société, des responsabilités morales des scientifiques, et je crois qu'elle aurait beaucoup de choses à dire pour répondre aux questions et aux inquiétudes apparues au cours de ce débat, parce que l'Unesco a accompli beaucoup de travail pour mettre en contact les scientifiques du monde entier, pour la création d'un code moral des scientifiques et pour la défense des droits de l'homme face aux mauvais usages de la science.

Je voudrais revenir à la conférence de M. Kowarski hier, pour dire combien j'ai été frappé de ce qu'il y avait comme accents poignants dans sa communication sur la solitude du scientifique aujourd'hui. Cette solitude, il semble que, au départ, le scientifique l'ait souhaitée. Il a formé une sorte d'aristocratie du savoir et a bénéficié d'une sorte de pouvoir impérialiste de la science sur l'ensemble de la vie. En quelque sorte, il a été heureux de se faire lui-même sorcier. Et il en reste encore, jusqu'à présent, des traces puisque, lorsqu'on met des spécialistes des sciences les uns face aux autres, venant, tant des sciences de la nature que des sciences humaines, on éprouve d'énormes difficultés pour les faire communiquer les uns avec les autres et on se heurte à une mauvaise volonté affichée à sortir de leur spécialité. Ce qui veut dire que cette solitude, ils l'ont cultivée ! Aujourd'hui, ils en sont les victimes et ils sont, en quelque manière, otages, les pouvoirs s'étant emparés de leur pouvoir scientifique. Certains, la mort dans l'âme, ont refusé, et c'est à l'honneur de la science ; d'autres sont très heureux d'être aidés par les Etats et par les

Le pouvoir

pouvoirs, parce que ça leur permet de continuer leurs travaux et de faire des découvertes. Ce sont là les deux courants auxquels a fait allusion M. Kowarski hier.

L'important, donc, est aujourd'hui d'aider en quelque sorte la science à sortir de sa solitude, non pas au niveau des applications, puisqu'elle est omniprésente, et beaucoup trop, dans ces applications, mais à la source du savoir, dans la réflexion, dans les méthodes scientifiques, dans les préoccupations des savants. Et c'est pourquoi, au nom de l'Unesco, j'avais, l'an dernier, devant la Commission nationale des droits de l'homme réunie à Genève, eu à proposer la création de comités de vigilance préventive, rassemblant des scientifiques, des moralistes, des sociologues, des économistes, et, aussi, des preneurs de décisions aussi bien politiques qu'économistes. Et des comités dans chaque nation, de façon que chaque comité mette en contact la science avec les véritables p.053 préoccupations et, en même temps, alerte l'attention des scientifiques sur les usages, heureux ou malheureux, qui pourraient être faits de leur science, afin qu'ils alertent eux-mêmes le public sur les conséquences possibles de ces applications. Il y a donc là, me semble-t-il, un effort à faire pour sauver la science de sa solitude, et je voudrais apprendre du professeur Kowarski si l'initiative part également du côté des savants. Ces comités devraient être préventifs, parce que, lorsque les applications de la science deviennent dangereuses et qu'on prend conscience de leur danger, la prise de conscience éthique ne vient que bien plus tard. La distance entre le dégât et la prise de conscience du dégât est telle qu'il devient presque impossible de revenir en arrière, comme le montre le cas des usines et des installations dont on nous a parlé hier.

Par ailleurs, séparer science fondamentale, vérité pure et sciences appliquées, technologie, comme le souhaitait un des orateurs de ce soir, est devenu une chose impossible puisque la science, à cause des moyens économiques et technologiques qu'elle nécessite, utilise de tels capitaux que la technologie est intéressée à la découverte scientifique et que, très souvent, la découverte scientifique est elle-même commanditée par les pouvoirs économiques et politiques. Mais, pour en revenir à la solitude de la science, j'aimerais savoir si, du côté des savants, il y a un effort global et non pas un appel au secours individuel.

Le pouvoir

M. LEW KOWARSKI : J'ai dit quelques mots, à la fin de ma conférence d'hier, sur les appréhensions qu'ont certains savants devant le flot des responsabilités auxquelles les savants de différentes spécialités auront de plus en plus à faire face ; la responsabilité nucléaire ne donne en effet qu'un léger avant-goût de ce qui se passera bientôt dans d'autres secteurs. D'ailleurs, les préoccupations de la jeune génération semblent plus nettement tournées vers ce genre de problèmes que celles des générations plus anciennes. Je ne sais quelles formes cette prise de conscience prendra, ni sous quelles formes elle conduira à l'action ; j'ai suggéré quelques possibilités telles que : une nouvelle austérité, une nouvelle chevalerie austère, un nouveau serment hippocratique, et ainsi de suite. J'ai aussi clairement expliqué qu'il ne revient pas aux gens de ma génération de résoudre ce problème. Aussi n'est-ce pas à moi de répondre, sur le fond, à la question vitale que vous avez soulevée.

Mme JEANNE HERSCH : Je voudrais, si possible, que chacun de vous me réponde par oui ou par non, pour une fois ! (car je n'ai pas l'habitude de questionner ainsi), et profiter de l'occasion qui m'est donnée d'avoir devant moi une série de savants de disciplines différentes pour vous demander si, dans votre discipline, vous estimez qu'on est arrivé à un moment où vous accepteriez une limite, où vous accepteriez de dire : « Ça, c'est une expérience qu'on ne fera pas. » ? Je voudrais savoir si vous estimez que la conception traditionnelle : « Tout doit être fait, tout ce qui peut être fait doit être fait », a pris fin ; si vous admettez dans votre discipline, oui ou non (je ne dis pas où, je ne dis pas p.054 quand, je ne dis pas avec quels critères), si, en général, vous admettez la possibilité d'une telle limite.

M. ALEX MULLER : J'ose répondre à Mme Hersch que, oui, j'accepte la limite !

M. LEON VAN HOVE : Comme M. Muller, je réponds qu'en tant qu'individu, ma réponse est la même.

LE PRÉSIDENT : Je vous remercie. La dernière contribution est celle d'un représentant de cette science lourde que M. van Hove a mentionnée ; c'est un expérimentateur dans les grandes halles du Super CERN, M. Sonderegger.

Le pouvoir

M. PIERRE SONDEREGGER : Plusieurs orateurs ont insisté sur la responsabilité des savants quant aux conséquences éventuellement néfastes des recherches scientifiques dans les domaines de leur compétence. Normalement, cette responsabilité s'exprime sous forme d'un débat entre scientifiques, tel le débat assez vif qui entoure actuellement les manipulations génétiques. Mais dans d'autres domaines, tels que l'énergie nucléaire, aussi bien militaire que civile, ce débat ou bien n'a pas eu lieu au moment des percées scientifiques, ou bien a été tronqué, pour des raisons historiques connues. Quand le public y a été sensibilisé à nouveau, ces domaines étaient passés depuis longtemps aux mains de la recherche appliquée et de l'industrie, voire des militaires. Y a-t-il encore un débat, à l'intérieur des laboratoires et des industries concernées qui abritent maintenant les compétences ? Peut-être, mais le public l'ignore, car une discrétion absolue est imposée à ce stade par les impératifs promotionnels et commerciaux. Avec ses inquiétudes, le public se tourne alors vers les universités et les grands laboratoires de recherche de l'Etat, qu'après tout il finance directement. Or, encore une fois, il ne reçoit pas de réponse ; on lui dit que ces laboratoires font des recherches très importantes et fondamentales, mais qu'ils sont incompetents dans le domaine qui intéresse le public.

Dans ce vaste contexte, je vois une question qui a trait au sujet de ce soir. Au-delà de la problématique du savant devant le pouvoir, n'y a-t-il pas également un problème plus collectif des laboratoires de recherche devant le pouvoir, et en particulier des grands laboratoires internationaux confrontés à plusieurs pouvoirs étatiques lorsqu'il y va de leur survie ? Il me semble que ce problème se manifeste notamment par le fait que ces laboratoires, qui, quoi qu'on en dise, proposent eux-mêmes leurs propres tâches, sont toujours amenés à les définir de manière à ne pas recouper les préoccupations concrètes du public.

M. LEON VAN HOVE : Je crois qu'il est nécessaire, dans ce débat, d'avoir un minimum d'humilité, et de se rendre compte que, quand des scientifiques sont réunis pour remplir une certaine tâche dans un programme de recherche, dans le cadre d'une instrumentation souvent très lourde, ils font le choix personnel d'accepter de remplir p.055 cette tâche. Or, d'une part, il y a la tâche que remplit une institution scientifique financée par un Etat, par plusieurs Etats, par une industrie, et où chacun est libre de travailler ou de ne pas travailler, où le cadre

Le pouvoir

de recherche, et non les détails du programme, est fixé à l'avance. Le CERN, par exemple, ne peut pas faire de biologie, ni d'astrophysique, car il est là pour une tâche bien définie, et doit essayer, avec un budget et un personnel donnés, de faire avancer autant que possible, une certaine frontière de connaissance sous un angle bien précis. D'autre part, il y a les problèmes individuels de ce qu'on appelle le « savant » — mot que je n'aime pas, et que je préfère remplacer par « chercheur scientifique » et là c'est à chacun à juger.

Peut-être que certains Genevois ne le savent pas, mais les fonctionnaires internationaux sont limités dans leur droit de s'exprimer en public sur des sujets qui concernent la politique soit nationale, soit internationale ; là, de nouveau, c'est un choix qu'on fait. Ce qui n'empêche qu'à titre individuel chacun puisse, en dehors de sa tâche professionnelle, qui est assez humble, se faire une opinion sur la bombe à neutrons, sur Creys-Malville, sur le plutonium, sur Seveso, et puisse en discuter non pas dans des réunions publiques, mais avec ses voisins, avec ses amis non scientifiques, etc.

LE PRÉSIDENT : Merci, M. van Hove. Nous avons eu deux bonnes heures de discussion passionnante, significative, et je veux clore ce débat en remerciant cordialement tous ceux qui ont contribué à cette discussion animée.

@

Le pouvoir

JEAN STAROBINSKI est né à Genève en 1920. Il a achevé à Genève des études de lettres et de médecine, avant d'enseigner la littérature française à Baltimore (Johns Hopkins University) et à l'Université de Bâle. Actuellement, il donne à la Faculté des lettres de Genève un enseignement de littérature française et d'histoire des idées, en qualité de professeur ordinaire.

Il a consacré divers ouvrages aux écrivains et aux artistes du XVIII^e siècle : *Montesquieu* (1954) ; *Rousseau* (1957) ; *L'Invention de la Liberté* (1964) ; *1789 : Les Emblèmes de la Raison* (1973). D'autres ouvrages concernent la critique et les problèmes de l'interprétation : *L'Œil vivant* (1961) ; *La Relation critique* (1970) ; *Portraits de l'Artiste en Saltimbanque* (1970) ; *Trois Fureurs* (1974). Jean Starobinski est le président de la Société Jean-Jacques Rousseau ; il préside le Comité des Rencontres Internationales depuis 1968 ; il est vice-président de la Société suisse d'histoire de la médecine.

Il est docteur honoris causa de l'Université de Lille ; membre étranger de l'Accademia Nazionale dei Lincei (Rome), de la British Academy (Londres), de l'American Academy of Arts and Sciences, de l'Académie internationale d'histoire de la médecine. En 1975, il a été président d'honneur de la Modern Humanities Research Association (Londres).

LA FLÛTE ENCHANTÉE ET LES DIFFÉRENTS NIVEAUX DU POUVOIR

@

p.057 *La Flûte enchantée* est un chef-d'œuvre musical. Mais je ne viens pas vous en proposer une lecture musicologique.

La Flûte enchantée est une œuvre maçonnique — la plus significative des œuvres d'art issues de la maçonnerie du XVIII^e siècle. Je ne viens pas, après S. Morenz ¹, les Massin ², Jacques Chailley ³, Alfons Rosenberg ⁴ et beaucoup d'autres ⁵, répertorier les références très précises au rituel maçonnique. La sincérité de la

¹ Siegfried Morenz, *Die Zauberflöte*, Münster-Köln, 1952.

² Jean et Brigitte Massin, *Mozart*, Paris, 1959.

³ Jacques Chailley, *La Flûte enchantée*, opéra maçonnique. Paris, 1968.

⁴ Alfons Rosenberg, *Die Zauberflöte*, Munich, 1972 (ire éd. : 1964).

⁵ Notamment P. Citati, introd. à : Mozart-Schikaneder, *Il Flauto magico*, Milan, 1975 ; ainsi que le fascicule de L'Avant-Scène (N° 1, janv-fév. 1976), consacré à cet opéra ; Dominique Fernandez, *L'Arbre jusqu'aux Racines*, Paris, 1972 ; et J.-V. Hocquard, *La Pensée de Mozart*, Paris, 1958.

Le pouvoir

conviction maçonnique de Mozart ne fait désormais plus de doute : je crois inutile d'en apporter des preuves ou des illustrations supplémentaires.

La Flûte enchantée, comme toutes les grandes œuvres, se prête à des lectures multiples : elle ne se réduit pas à un seul sens. Goethe disait déjà qu'elle peut procurer un plaisir simple à la foule, et garder des trésors secrets pour les initiés...

p.058 Les chefs-d'œuvre révèlent de nouvelles significations, quand on leur pose de nouvelles questions. Lorsque Roger Aubert, il y a bientôt deux ans, m'a demandé de présenter la *Flûte enchantée* lors de ces entretiens sur le pouvoir, j'ai senti tout l'intérêt qu'il y aurait à poser une question d'aujourd'hui à un *Singspiel* viennois, contemporain de la Révolution française, où tout l'esprit de l'âge des Lumières s'épanouit en un mythe enfantin et solennel.

Poser ici la question du pouvoir n'a rien d'arbitraire. Point n'est besoin de forcer l'interprétation. Le livret parle constamment du pouvoir. Le mot *Macht* intervient souvent, sous la double forme affirmative et négative. Scène première : Tamino, poursuivi par un serpent, tombe évanoui, *fällt in Ohnmacht*. Il est secouru par les trois dames voilées, envoyées par la Reine de la Nuit. Elles tuent le monstre avec leurs javelots d'argent, et s'écrient : *Stirb, Ungeheuer, durch unsre Macht*. « Meurs, monstre, par notre pouvoir. » Tel est le début. Mais ce même pouvoir, à la fin de la pièce, s'avoue vaincu, et c'est encore le mot *Macht* que nous entendons :

Zerschmettert, zernichtet ist unsre Macht,
Wir alle gestürzt in ewig Nacht.

L'œuvre nous a donc fait assister à un déplacement du pouvoir. Celui qui nous apparaissait si protecteur au commencement est

Le pouvoir

supplanté par un pouvoir plus puissant et meilleur, qui marque l'avènement d'un bonheur général.

*

Le conflit majeur, l'unique conflit, c'est celui qui oppose la Reine de la Nuit et Sarastro, grand prêtre de la Sagesse et du principe solaire. De ce conflit, tout le reste dépend : d'abord le bonheur du couple Tamino-Pamina ; subsidiairement, le sort de Papageno, qui attend impatiemment une compagne. Trois couples donc, à des niveaux de réalité distincts, évoluent sous nos yeux non sans l'assistance ou la résistance de personnages subalternes, surnaturels ou sacerdotaux, subordonnés à la Reine ou à Sarastro :
p.059 les trois dames, les trois garçons, les esclaves, les prêtres, les gardiens, les hommes armés, l'orateur, et, plus en relief, l'esclave rebelle de Sarastro, le bourreau de Pamina, le Maure Monostatos (« celui qui se tient seul »), figure de la perfidie et des désirs obscurs qui naissent dans celui qui détient des pouvoirs délégués.

Je recourrai ici à un artifice. J'examinerai la question du pouvoir pour chacun des trois couples, successivement. Et je suivrai l'ordre ascendant, de bas en haut, du niveau inférieur au niveau supérieur, du pur instinct, voisin de l'animalité, à la sagesse souveraine.

Commençons donc par Papageno — le rôle que s'était réservé Schikaneder, le librettiste. Sa présence est celle de l'énergie vitale spontanée, mais fruste : c'est la part de l'homme qui n'accédera pas à l'initiation. Mais grâce à Papageno, la bouffonnerie vient détendre le déroulement de l'allégorie grave ; grâce à lui, les scènes cocasses prennent la relève des instants pathétiques. Cette alternance rapide des atmosphères plaisait à Goethe, qui a

Le pouvoir

délibérément poursuivi les mêmes effets, dans l'esquisse de ce qui aurait dû être une continuation de la *Flûte enchantée*. De la gaieté élémentaire aux mystères de l'univers, la distance est considérable et l'oscillation est brusque. Mais passant ainsi de l'angoisse au rire, du recueillement à la plaisanterie facile, l'auditeur parcourt, dans son amplitude entière, tout le registre de l'émotion humaine. Il se découvre lui-même tout entier.

Oiseleur, bavard comme un oiseau, même si un cadenas lui ferme la bouche, portant nom d'oiseau, homme de la nature (*Naturmensch*), incapable de dissimuler sa poltronnerie, sa gloutonnerie, son appétit de filles, Papageno laisse immédiatement deviner le sens de son personnage. Il est, en toutes choses, l'homme du désir spontané, de l'instinct, de la pensée courte et ingénue. Il veut bien *passer pour* le vainqueur du serpent, se laisser attribuer un *pouvoir* qu'il n'a pas. Il prétend vainement au simple pouvoir physique.

Pouvons-nous parler de pouvoir à son propos ? Il convient peut-être ici de mieux définir nos termes. Réserveons le mot de pouvoir pour l'*autorité efficace qui impose un ordre*. Le pouvoir produit, de gré ou de force, de manière juste ou injuste, une *subordination*. Appelons en revanche *force* ou *puissance* la simple faculté ^{p.060} qu'a un individu de se manifester, selon ses énergies propres : cette force, cette puissance peuvent rester limitées à elles-mêmes, sans chercher à soumettre d'autres individus. Certes, chaque être qui sent sa puissance est tenté d'en faire une source de pouvoir — en organisant un *monde* docile à sa volonté.

Papageno ne règne en fait que sur la cage aux oiseaux qu'il porte sur son dos. Son pouvoir est donc dérisoire ; et c'est un *pouvoir* innocemment cruel : celui de l'emprisonneur d'animaux. Il

Le pouvoir

y a toutefois en lui une *force* irrépressible, qui est celle de la vie élémentaire avec ses joies simples, ses désespoirs fugaces, sa santé indéfectible. (Mozart, sur son lit de mort, demandait qu'on lui chantât les airs de Papageno, qui sont la chaleur même de la vie.) Cette absence de pouvoir étendu, cette force spontanée se résumait dans un concept simple : *l'immédiateté*. Dans les œuvres du XVIII^e siècle, ce type d'immédiateté a déjà été représenté bien des fois : c'est le bon sauvage, ou l'Arlequin (et ses homologues comme le Kasperl). Papageno, l'homme-perroquet, est tout ensemble bon sauvage et Kasperl, à quoi s'ajoute (si l'on veut appliquer, avec Chailley, le code alchimique aux personnages de la *Flûte enchantée*) son étroite affinité avec l'un des quatre éléments — l'Air. Cette famille de personnages est en contact étroit avec l'animalité, à la fois par l'instinct qui les habite, et par leur fréquentation habituelle du monde animal. Insistons ici sur *l'immédiateté*, car c'est un élément qui fait contraste dans l'œuvre avec le caractère *médiat* de l'expérience initiatique imposée à Tamino et à Pamina.

Papageno ne connaît du monde qu'un espace limité : il ne connaît pas d'autres pays que son étroite vallée. Papageno se contente d'une *hutte de paille* et vit au jour le jour : la chasse aux oiseaux, mode de subsistance primitif, est tout son travail, alors que d'autres savent bâtir des temples ; le *troc* (avec les dames de la Reine), activité économique rudimentaire, assure ses ressources quotidiennes. Et surtout, Papageno ne connaît l'assouvissement du désir que sur le mode instantané. Il ne forme aucun projet à longue échéance. Par conséquent, lorsqu'un plaisir s'offre, il ne conçoit pas la nécessité d'en différer la jouissance, d'en refouler l'idée, ni de progresser au-delà. Rousseau avait décrit exactement

Le pouvoir

de la même manière ^{p.061} la stupidité et le bonheur de l'homme de la nature. Mais si Papageno est inéducable, il lui reste une *puissance* érotique élémentaire, qui est promesse de bonheur à un niveau inférieur. Le pullulement des petits Papageno et Papagena que se promettent mari et femme, et que la musique de Mozart exprime avec tant d'ironie, atteste la fécondité vitale, la santé animale. Papageno, qui n'atteint pas à la vie de l'esprit, est l'énergie à partir de laquelle peut et doit s'élaborer la vie spirituelle. De même qu'on a pu voir en Leporello le double, l'ombre portée de Don Giovanni, il est loisible de voir en Papageno, selon nos lexiques psychologiques modernes, l'ombre ou le ça de Tamino : une identité partielle, la plus rudimentaire mais à partir de quoi tout le reste peut se construire — moyennant effort, travail, affrontement des obstacles.

Une dernière remarque sur Papageno, pour montrer à quel point il est conforme au type traditionnel du bouffon de théâtre. Celui-ci, sans être directement concerné par l'intrigue, y intervient à titre d'auxiliaire ou d'empêcheur : ses interventions intempestives jouent parfois un rôle providentiel ; le bouffon, sans s'en douter, est un sauveur ou un sauveteur. Tel est bien Papageno. Envoyé en éclaireur et messenger par Tamino, l'oiseleur survient à point nommé, à deux reprises, pour *sauver* Pamina des sévices de l'obscur et violent Monostatos. C'est Papageno, de surcroît, qui révèle à Pamina l'amour de Tamino, avant que celui-ci ne se soit montré. La parole de Papageno joue pour l'héroïne le rôle que le portrait de Pamina avait joué pour le héros : il annonce un objet d'amour, mais en même temps il en fait sentir l'absence. Si Papageno est sans pouvoir direct, son innocence, sa gaieté — escortées du flutiau et du glockenspiel — se renversent en un

Le pouvoir

pouvoir indirect : Papageno fera tourner la roue du destin, à son insu.

*

Montons d'un échelon. Passons au niveau du couple Tamino-Pamina. Leur aventure nous révélera, cette fois, les conditions d'une accession au pouvoir.

Tamino est fils de prince. Au début de l'œuvre, un monstre le poursuit. Il est sur le point de périr, il appelle au secours.

p.062 Il est tombé évanoui ¹. Et de ce néant provisoire, il renaît à la vie sans savoir ni où il est, ni par qui il a été sauvé. Il se trouve en situation de faiblesse, de dépendance — au tréfonds de l'erreur, de l'illusion, de la crédulité. Le pouvoir se trouve au bout d'un chemin qui prend origine dans les ténèbres.

C'est en qualité d'homme, non de fils de roi, que Tamino subira les épreuves initiatiques. Le thème de l'égalité est mis en évidence avec insistance par le livret. Mais d'autre part, Sarastro annonce à Tamino que son avenir, s'il affronte victorieusement l'épreuve, sera de régner en prince sage, « *als ein weiser Prinz zu regieren* ». L'apprentissage de l'humanité intégrale ne se distingue pas des préparatifs conduisant à l'exercice du meilleur pouvoir possible, du pouvoir pleinement légitime. Certaines mises en scène — je pense à celle de Bergman — n'hésitent pas à montrer cette prise de pouvoir — cette accession justifiée au pouvoir — à la scène ultime. En faisant s'effacer Sarastro, le contraste devient le plus grand possible entre l'impuissance initiale et la toute-puissance finale de Tamino. Cette accession au pouvoir, de surcroît, ne fait qu'un avec

¹ Selon Chailley, *op. cit.*, p. 135, l'évanouissement symbolise la mort à soi-même qui précède les épreuves initiatiques.

Le pouvoir

l'accomplissement amoureux du couple, dans la pleine maturité spirituelle, victorieux de l'ombre, du silence, du malentendu. La plus haute synthèse amoureuse coïncide ainsi avec la conquête du savoir et du pouvoir. Tous les bonheurs désirables sont fondus en un seul bloc lumineux — cumul de tous les fantasmes juvéniles.

On sait à quel point la série des épreuves de Tamino correspond à l'itinéraire imposé par le rituel maçonnique. Je n'exposerai pas les étapes successives de cette marche dans le labyrinthe. Pour mon propos d'aujourd'hui, le détail symbolique des étapes successives importe moins que le principe même du parcours probatoire cheminement où le héros est sommé de développer une force d'âme qu'il ignorait, et dont il entre désormais en possession.

La religion maçonnique, qui voudrait préparer un âge nouveau du monde, se veut en même temps informée des vérités les plus anciennes. C'est aux cultes à mystères de l'antiquité qu'elle emprunte ^{p.063} son rituel de l'épreuve, sans oublier non plus certaines pratiques de la chevalerie médiévale. Cette symbolique du voyage vers la vérité ou vers la sainteté était presque entièrement utilisable par la pensée des Lumières, pour figurer la découverte progressive de la voix de la conscience, le cheminement patient de la non-raison (animale, désarmée, vagabonde) à la Raison, stable et maîtresse de son pouvoir. Le « roman d'éducation » ou « de formation » est la version narrative de ce que la *Flûte enchantée* nous propose sur le mode du lyrisme solennel et féerique. Le roman *Sethos* de l'abbé Terrasson, auquel le libretto de la *Flûte enchantée* doit beaucoup, n'est pas autre chose : le propos pédagogique de ce partisan résolu des modernes adopte pour cadre fictif l'ancienne Egypte, et formule ses convictions rationalistes sous la voûte des temples d'Isis et

Le pouvoir

d'Osiris : singulier compromis entre le mythe archaïque et la philosophie nouvelle. L'*Emile* de Rousseau, le *Wilhelm Meister* de Goethe tracent dans le monde contemporain l'itinéraire d'apprentissage parcouru par des êtres qui entrent en possession de leur liberté. Et nombreux sont ceux qui, à la même époque, imaginent que l'on peut étendre à l'humanité entière une éducation du même type, qui transformerait une conscience confuse en une raison maîtresse de son vouloir et de son identité. Le mythe du progrès humain, qui se fait jour à ce moment précis, reporte sur la destinée collective la promesse de liberté que le roman d'éducation limite au devenir d'un individu. La série des épreuves trouve son répondant dans la marche laborieuse de l'histoire vers la plénitude et vers la réconciliation de tous ceux que l'ignorance avait séparés. Relisez le libretto de la *Flûte enchantée* ; la promesse faite à Tamino et à Pamina retentit par deux fois dans les mêmes termes. Le bonheur qui les attend, c'est le bonheur de la terre entière un nouvel âge d'or : les prêtres chantent, à la fin du premier acte :

Quand la vertu et l'équité
Répandent la gloire sur cette noble voie,
La terre est un royaume du ciel
Et les mortels sont semblables aux dieux. ¹

p.064 Et les trois garçons répéteront les deux derniers vers à un moment décisif (Acte II, sc. 26), en annonçant le triomphe imminent du soleil, la ruine de la superstition, le retour de la « douce sérénité » (*holde Ruhe*). « *Bientôt* la terre sera un royaume céleste. » Je propose d'écouter cette phrase comme une

¹ Dann ist die Erde ein Himmelreich
Und Sterbliche den Göttern gleich.

Le pouvoir

promesse eschatologique, en parfait accord avec le mythe d'aurore et de victoire solaire qui a entouré les premières années de la Révolution. (On a pu dire que la maçonnerie du XVIII^e siècle dont le programme se voulait purement moral, et non politique, travaillait néanmoins à une critique radicale de l'institution étatique, et que, de la sorte, la portée de son action était d'autant plus politique qu'elle se prétendait non politique : selon l'historien Reinhart Koselleck, c'était là tirer un chèque en blanc sur l'avenir, sans provision politique ¹.)

Quand le *Singspiel* s'achève en gloire, on mesure la distance franchie, depuis l'instant initial du désarroi. Le chemin parcouru révèle la fonction de l'amour dans la formation de l'identité personnelle. Car ce qui a mis Tamino sur la voie de sa quête, c'est primitivement l'éveil du désir amoureux, à la vue du portrait de Pamina que lui a fait remettre la Reine de la Nuit. Tamino est prêt à tout braver pour rejoindre l'être dont l'image l'a séduit. Il fera tout pour la libérer de Sarastro, décrit comme un tyran par la Reine. La force première qui entraîne Tamino dans l'aventure est de nature pulsionnelle. Schikaneder utilise à deux ou trois reprises le mot *Trieb*, dont on sait l'emploi qu'en fera Freud. Mais on ne force pas l'interprétation de la *Flûte enchantée* en recourant à une autre notion freudienne, et en disant que l'initiation de Tamino consiste tout entière en la *sublimation* de ce désir premier surgi. Au cours du voyage, le héros changera de but, il visera plus haut, sans pour autant renoncer au premier objet de son désir, qui devient ce que les psychanalystes nomment un « bénéfice secondaire » : « Que la connaissance de la sagesse soit ma

¹ Reinhart Koselleck, *Kritik und Krise*, Francfort, 1966.

Le pouvoir

victoire, et que la douce Pamina soit ma récompense »¹. La possession amoureuse cesse ainsi d'être l'aspiration *immédiate*. Tamino consent à la *différer*. Il accepte que le risque de la mort et la contrainte du silence s'interposent entre ^{p.065} lui et celle qu'il aime. Au prix de l'éloignement et de la douleur, il obtiendra la présence redoublée : ainsi le renoncement (qu'ignore Papageno) ouvre-t-il la dimension du futur. Il faut s'imposer la pire frustration, pour donner la preuve d'une *force* intérieure, et entrer en possession d'un *pouvoir* dont la portée s'étend très loin au-delà du cercle étroit des satisfactions immédiates. L'amour de Tamino et de Pamina a désormais un passé et un avenir : il a franchi le désespoir et la mort, plus rien ne peut le menacer.

La rupture momentanée (dont Tamino subit consciemment l'obligation, dans l'espoir d'une compensation future) est vécue en revanche par Pamina comme une catastrophe incompréhensible. Le pathétique de l'héroïne est ici lié à l'acharnement d'un sort persécuteur, qui fait d'elle, avant le dénouement glorieux, une victime sur laquelle tous les malheurs s'abattent, sans qu'elle y comprenne rien. Elle a perdu un père aimé — personnage mystérieux dont elle garde la mémoire ; elle a été ravie à sa mère, la *sternflammende Königin*, qu'elle persiste à croire aimante ; elle est captive d'un puissant inconnu — Sarastro — qui ne lui a pas fait connaître ses intentions bienveillantes ; elle doit subir les entreprises brutales de Monostatos ; Tamino, dont elle se croit aimée, se tait, puis lui dit un dernier adieu ; elle cherchera à se donner la mort ; les trois garçons arrêtent son geste au dernier instant. La frustration est ici massive, incessante, réitérée. Il règne une atmosphère de roman noir ou d'imagination sadienne autour

¹ Acte II, sc. 3.

Le pouvoir

de Pamina ; blanche fille d'une mère très sombre, elle est la sœur des dormeuses martyrisées de Füssli, de toutes les frêles créatures atrocement séquestrées dans des souterrains gothiques ou dans des prisons d'inquisition qu'inventent ou réinventent les romans de la fin du XVIII^e siècle. Ce pathétique de la *captivité* a donné lieu à un type particulier d'œuvre lyrique — l'opéra « de sauvetage » (*Rettungsoper*), dont l'un des premiers (de Berton) s'intitule *Les Rigueurs du Cloître* et dont l'un des derniers sera *Fidelio*. Déjà Constance, dans *l'Enlèvement au Sérail*, connaissait ce destin de captive, et son sort invitait à réfléchir sur *l'abus du pouvoir...*

Mais la série des deuils infligés à Pamina a également valeur d'épreuve. C'est également un voyage initiatique ; c'est même un ^{p.066} double voyage, puisque, d'une part, Pamina passe du domaine nocturne et féminin de sa mère au domaine masculin et solaire de Sarastro, et que, d'autre part, elle traverse la nuit et la mort, ce qui la rend digne de franchir, avec Tamino, le seuil sacré. Les souffrances endurées sont le prix payé pour la conquête d'un pouvoir. Pamina, pour la dernière épreuve, prend la main de Tamino et le guide. Sous sa forme épurée par l'épreuve, l'amour n'est plus l'élan instinctif qui doit être dépassé ; c'est au contraire la force directrice, la puissance qui peut guider, au travers des flammes ou des eaux. Pamina chante :

Ich selbst führe dich
Die Liebe leitet mich ¹.
Moi-même je te conduis,
L'amour me guide.

Or l'amour n'est pas la seule puissance conductrice. La flûte

¹ Acte II, sc. 28.

Le pouvoir

magique, à ce moment, protège le couple et ouvre la voie. Le verbe *leiten*, dont le sujet était l'amour, die *Liebe*, est répété, et reçoit cette fois pour sujet la flûte ; Pamina chante :

Nun komm und spiel die Flöte an

Sie leite uns auf grauser Bahn. ¹

Tamino, prends la flûte, fais entendre son chant,
Et qu'elle nous conduise sur ce chemin lugubre.

Puis tous deux :

Wir wandeln durch des Tones Macht

Froh durch des Todes düstre Nacht ! ²

Par le pouvoir de la musique nous accomplissons notre marche,
Joyeux, à travers l'obscur Nuit de la Mort !

C'est à ce moment, d'ailleurs, que nous apprenons par la voix de Pamina l'origine de la flûte confiée à Tamino par la Reine de la Nuit. « Mon père l'a taillée, dans une heure enchantée, au plus p.067 profond du cœur d'un chêne millénaire » ³. On serait tenté, dans l'esprit de la psychologie contemporaine, de considérer la flûte magique comme l'emblème du père archaïque, accordant son consentement et sa protection au nouveau couple : la force conquise remonte à un passé ancestral, pleinement bénéfique. Mais cette lecture psychanalytique du symbole omettrait l'essentiel, si l'on oubliait l'interprétation qui sautait aux yeux (ou aux oreilles) des contemporains de Mozart : la flûte signifie l'harmonie ; non seulement l'harmonie du couple, mais, de façon beaucoup plus fondamentale, *l'harmonie du monde*. C'est

¹ *Ibid.*

² *Ibid.*

³ Acte II, sc. 28.

Le pouvoir

l'harmonie qui est le principe ordonnateur fondamental, donc le *pouvoir* par excellence. C'est par l'harmonie que le chaos peut devenir un ordre. Jean-Philippe Rameau, dans ses écrits théoriques, n'a cessé de répéter que la « loi de génération harmonique », produite par la vibration du corps sonore, était le *secret* fondamental du cosmos, d'où dérivait les proportions géométriques, optiques, morales. Les maçons généralisent cette idée. Le magnétiseur Mesmer l'étend à la médecine. Le magnétisme animal est, selon lui, un fluide universel, agissant rythmiquement dans l'univers et dans nos corps. Le traitement magnétique prétend rétablir, entre le corps et le monde, l'accord favorable. Pour certains mesmériens convaincus, la santé de l'individu n'est pas concevable sans l'harmonie du corps social tout entier. (Faut-il rappeler que Mozart a connu Mesmer ? Que *Bastien et Bastienne* répondait à une commande de Mesmer ? Que *l'aimant mesmérique* est un accessoire comique dans *Così fan tutte*, utilisé par Despina pour guérir les Albanais de leur empoisonnement simulé ? Plus sérieusement, que l'effet ensorcelant de la flûte de Tamino sur les animaux, à la fin de la scène 15 de l'acte I, s'explique par le souvenir d'Orphée ?...) La flûte et le pouvoir de la musique sont réservés pour la dernière épreuve, la plus difficile de toutes. Dans la mesure donc où l'harmonie représente la loi du monde et la règle morale, l'instrument dont joue Tamino n'est pas un simple moyen à sa disposition. C'est le *pouvoir même* — un pouvoir doux, sans violence — dont Tamino n'est que l'officiant, et par lequel il se laisse guider. Ce que *représente* l'épreuve p.068 ultime, ce n'est pas seulement le triomphe de l'amour : c'est le triomphe de la musique et du musicien.

*

Le pouvoir

Si j'étais astreint à quelque cohérence philosophique, je me trouverais fort embarrassé. Je viens de dire que le pouvoir supérieur, qui s'impose et triomphe, était celui de l'harmonie, symbolisée par la flûte ; et il s'agit alors d'un pouvoir impersonnel, desservi par une personne — pouvoir nettement distinct cependant de la personne qui le dessert. Mais j'avais dit précédemment que la force d'âme, la force du refus opposé au désir immédiat, la force qui assume et intériorise le risque de la mort — se mue en pouvoir, c'est-à-dire en aptitude à imposer un ordre à d'autres êtres, en ayant commencé par l'imposer à soi-même ; et en ce cas, le pouvoir est lié à une personne, il a sa source dans la conscience individuelle « vertueuse », qui s'est montrée capable de se nier elle-même et de surmonter les plus dures épreuves. N'y a-t-il pas là, sur la source, ou sur le point d'ancrage du pouvoir, deux propositions contradictoires ? Or il faut reconnaître que le rêve (ou l'utopie) de la pensée des Lumières est de concilier ces deux propositions apparemment contradictoires. Et cela n'est nulle part mieux mis en évidence que dans le personnage de Sarastro.

Où est l'autorité ? Où est le pouvoir ? Deux réponses sont possibles. L'une, rassurante, c'est que le pouvoir appartient aux dieux — Isis et Osiris — et à l'ordre stellaire ; la source de l'autorité est parmi les grandes entités éternelles et impersonnelles : lumière, sagesse, vertu, amour, harmonie, etc. Pour s'exercer parmi les hommes, la loi transcendante a besoin d'un interprète, et seuls des êtres irréprochables peuvent exercer cette fonction : Sarastro n'est qu'un *officiant*. Mais cette théocratie a beau se vouloir *rationnelle* (à la différence de celle qui se réclame d'une « révélation »), peut-elle échapper au soupçon que la pensée des Lumières n'a cessé de soulever contre le pouvoir des

Le pouvoir

rois et des prêtres ? Et voici la réponse moins rassurante (hérétique sans nul doute en regard des intentions du livret de la *Flûte enchantée*) : celui qui se fait passer pour l'*interprète* d'un pouvoir universel et impersonnel ne cherche qu'à p.069 rendre respectables et intangibles des décisions émanant de sa volonté personnelle et dictées par son seul intérêt. Je dirai sommairement : la pensée des Lumières se révolte contre l'exercice arbitraire du pouvoir, tel qu'il est détenu par les monarques absolus ; elle entend transférer ce pouvoir à un niveau impersonnel et universel (loi naturelle, raison, volonté générale, peuple, etc.) La soumission de tous à une même loi impersonnelle constitue la définition même de l'égalité ; mais alors se posera le problème de celui ou de ceux qui se prétendront les *interprètes* qualifiés du principe universel. La critique traditionnelle des Lumières contre l'imposture des prêtres peut se retourner *a fortiori* contre Robespierre, lorsqu'il se fait passer pour le premier officiant du culte de l'Être suprême... Mais revenons à la description du pouvoir de Sarastro.

Sarastro (dont le nom, on le sait, imite celui de Zoroastre, ou Zarathustra) n'est pas roi, mais grand prêtre. Il n'a au-dessus de lui que les dieux et leurs lois, dont il est l'interprète. Dans l'air célèbre *In diesen heiligen Hallen*, « sous ces voûtes sacrées », l'affirmation première de Sarastro est que l'on n'y connaît pas la vengeance *Kennt man die Rache nicht*¹. Or la vengeance est précisément l'expression du vouloir personnel. L'initié a abdiqué ce vouloir (cette passion) pour n'être plus que le desservant d'une loi compatissante et désintéressée. (Les adversaires : la Reine de la

¹ Acte II, sc. 12.

Le pouvoir

Nuit, Monostatos, ne connaissent, eux, que la passion égoïste : jalousie, dépit, désir de meurtre, vengeance.)

Détenteur d'un talisman magique — le « septuple cercle solaire », où le chiffre 7 étend à l'espace planétaire les sept notes de la gamme — Sarastro possède quelques-uns des attributs de la divinité : il a vue sur tous les lieux et tous les temps. Comme la divinité, il n'a pas lui-même d'histoire. (Papageno, au pôle opposé, n'avait pour ainsi dire pas d'histoire, parce qu'il est voisin de l'animalité, n'ayant de projets que dans l'instant, dictés par le seul appétit physique.) Rien ne peut arriver à Sarastro. Aucun péril ne peut le menacer. Il a vaincu d'avance. La Reine de la Nuit est d'emblée soumise à sa puissance (*steht in meiner Macht*¹). Il savait d'avance^{p.070} que Tamino et Pamina étaient destinés l'un à l'autre ; les entreprises félonnes de Monostatos ne lui échappent pas ; il connaît le secret des cœurs ; dans le merveilleux trio où il impose aux amants de se séparer, il sait d'avance qu'ils se retrouveront. *Wir sehn uns wieder*².

On ne peut s'empêcher de penser ici à la scène où le précepteur imaginé par Rousseau sépare Emile et Sophie, assiste à leurs adieux — sachant bien, et sachant seul, que se prépare ainsi la joie du retour.

Comme le précepteur rousseauiste, Sarastro mène en secret toute l'action : il a son plan, qui ne se découvre aux autres qu'au moment de son accomplissement. Il y fait jouer à son profit les forces adverses elles-mêmes. Les puissances négatives servent ses desseins sans le savoir. Il est donc assez puissant lui-même

¹ Acte I, sc. 18.

² Acte II, sc. 21.

Le pouvoir

pour n'avoir jamais besoin de recourir à la violence. Les mots que prononce sans cesse Sarastro, et qui sont comme la manifestation directe de son pouvoir, c'est *conduire, diriger : führen, leiten*. Ses ordres sont exécutés à la lettre, par une légion de prêtres, gardiens, messagers lesquels, tout en adressant leurs prières aux dieux, n'omettent pas d'acclamer Sarastro. L'hommage personnel va jusqu'à prendre les accents de ce qu'en notre siècle on a nommé le « culte de la personnalité » :

Er ist es dem wir uns mit Freude ergeben.

Er ist unser Abgott, dem alle sich weihen ¹.

C'est à lui qu'avec joie nous nous sommes soumis.

Il est notre idole, à qui tous se consacrent.

Pédagogue omniscient, quasi divin, dont la main cachée mène toute l'action, Sarastro appartient à une famille de personnages en qui la pensée des Lumières, depuis le *Télémaque* de Fénelon, a projeté son rêve d'une sagesse efficace, capable de conduire les hommes vers la connaissance et le bonheur. Aujourd'hui, irrespectueusement, certains s'interrogent : ces personnages bienfaisants ne sont-ils pas des « personnalités autoritaires » ? Dans leur façon ^{p.071} de promettre aux jeunes gens le pouvoir, pour récompense du refoulement ou de la frustration, ne sont-ils pas, en dépit de toute leur bienveillance, des *manipulateurs* ? (J'emploie ici à dessein les termes du vocabulaire à la mode, qui est mythologie du désir et du rêve, et qui tient pour oppressive toute contrainte rationnelle.)

C'est au niveau *symbolique*, cependant, que culmine la figure de Sarastro. Son conflit avec la Reine de la Nuit est le conflit de la

¹ Acte I, sc. 18.

Le pouvoir

lumière et des ténèbres ; subsidiairement, le conflit aussi de la masculinité et de la féminité. La Reine de la Nuit est le personnage le plus difficile à interpréter. Que représente-t-elle ? L'Église catholique et, plus généralement, les pouvoirs politiques hostiles à la franc-maçonnerie ? Les loges féminines, rivales des loges masculines ¹ ? L'esprit du mal ? — Je ne proposerai pas ici d'interprétation nouvelle. J'accepte, sans chercher à voir plus loin, l'image littéraire d'une puissance cosmique — la nuit étoilée, avec ses infinies richesses scintillantes. J'accepte aussi de voir en elle la mauvaise mère (la mère « au sein acide ») qui pour reconquérir son pouvoir est prête à sacrifier sa fille et à la livrer à l'abominable Monostatos. L'un des attributs symboliques de la Nuit est le *voile*. Non seulement les dames qui la servent sont voilées, mais le moyen par lequel la Reine de la Nuit tente de reconquérir son pouvoir est l'activité *voilante*. Elle calomnie Sarastro et les initiés ; elle fait croire que ce sont des imposteurs hypocrites et des monstres. La première des épreuves victorieuses de Tamino et Pamina consiste à lever ce voile de mensonge, qui leur fait d'abord méconnaître le vrai visage, humain et amical, des adeptes de la Sagesse. Ce voile une fois percé, reste encore toute la série des obstacles interposés devant une vérité qui se dérobe à l'approche directe... La figure de la Reine d'abord supposée propice, puis reconnue hostile, détermine la tension dramatique ; elle aide, puis elle entrave ; ainsi se multiplient les illusions, les erreurs, les obstacles, qui allongent le voyage initiatique et accroissent la valeur du triomphe ultime.

La victoire n'est glorieuse que contre une force adverse suffisamment puissante. Il importait donc de ne pas révéler trop à

¹ C'est la thèse défendue par Jacques Chailley.

Le pouvoir

l'avance p.072 l'infériorité « originaire » de la reine, et le meilleur moyen de ne pas la montrer vaincue d'avance était d'en faire une puissance provisoirement généreuse et bienfaitrice, dans la première partie de l'œuvre.

La féminité, noircie en la personne de la Reine, trouve sa revanche en sa fille Pamina, moyennant soumission à la loi initiatrice, qui est une loi masculine¹. La femme sera accueillie en la personne de Pamina, rejetée dans l'abîme en la personne de la Reine et de ses auxiliaires. La réconciliation s'opère pour le jeune couple ; mais la veuve ténébreuse, la sorcière aux vocalises sublimes disparaît, semble-t-il, à tout jamais. La Reine, et Monostatos, et les dames voilées n'auront servi qu'à accentuer le triomphe de Sarastro : on peut suivre, *sur fond de ténèbres*, la montée du jour, mais lorsque le soleil éclate, la nuit se dissipe. Traduisons cela en termes moraux et politiques : il faut inventer un principe négatif assez énergique pour expliquer pourquoi la lumière de la justice n'est pas d'emblée installée dans tous les cœurs. Puisque le monde humain n'est pas encore radieux, c'est que le Prince des Ténèbres fait opposition (ici, il s'agit d'une princesse des ténèbres, mais c'est tout comme). Toute eschatologie, toute utopie, doit inventer le visage d'un adversaire, pour lui imputer le retard du bonheur universel. Toute utopie est donc manichéenne. Or le manichéisme dérive du « zoroastrisme ». Le nom de Sarastro, en l'occurrence, est d'une parfaite justesse.

*

¹ C'est un point sur lequel insisteront la plupart des commentateurs, et surtout J. Chailley.

Le pouvoir

Les accords d'une gloire lumineuse en mi bémol, la tonalité chère aux maçons, remplissent l'espace à la fin de la *Flûte enchantée*. C'est la parousie, la fin des temps. Peut-on imaginer que la *Flûte enchantée* ait une suite ? C'est pourtant ce que rêve Goethe, qui voudrait composer, pour d'autres musiciens, une œuvre analogue. Comment s'y prendra-t-il ?

Si nous observons, aux alentours de 1789, les œuvres si nombreuses qui tentent d'imposer l'image de la lumière triomphante, de la clarté victorieuse dans sa lutte contre les ténèbres, il nous ^{p.073} apparaît que, chez les grands artistes, l'ombre ne se laisse jamais complètement expulser ; elle revient à l'assaut, d'une manière ou d'une autre. ¹ Mozart et Schikaneder le savaient, puisqu'ils font du ténébreux Monostatos un serviteur de Sarastro (certains diraient aujourd'hui, en termes empruntés à Jung : l'*ombre* de Sarastro). De même, sur la scène politique, la Révolution française se pense d'abord comme la grande aurore du genre humain ; puis elle se laisse envahir par le soupçon, par l'obsession de l'ennemi intérieur, par la terreur. (Saint-Just : « Notre but est d'établir un ordre de chose tel, qu'une pente universelle vers le bien s'établisse ; tel, que les factions se trouvent tout à coup lancées sur l'échafaud ² »...)

C'est bien à cette loi du *retour de l'ombre* que recourt Goethe, dans le fragment qu'il compose pour faire suite au *Singspiel* de Mozart. Nous assistons d'abord à un massif triomphe de la Nuit. Monostatos, sur l'ordre de la Reine, s'est introduit dans le palais royal de Tamino ; il s'est emparé de l'enfant que Pamina vient de

¹ Cf. notre ouvrage 1789 : *Les Emblèmes de la Raison*. Paris, 1973.

² Rapport relatif aux personnes incarcérées, 8 Ventôse, an 2.

Le pouvoir

mettre au monde et, ne pouvant l'emporter, l'a enfermé dans un cercueil d'or, scellé du sceau de la Reine de la Nuit. Le roi et Pamina sont dans le désespoir ; ils mènent le deuil séparément. Pour que l'enfant reste vivant dans le cercueil, celui-ci doit être porté nuit et jour. Sarastro de son côté doit quitter le pouvoir ; le sort le désigne pour accomplir parmi les hommes — hors de l'enceinte trop protégée du Temple — une année de pèlerinage. Il est accueilli dans la hutte de Papageno et Papagena, qui sont restés sans enfants, et qui déplorent la stérilité de leur union. Sarastro produira des enfants dans des œufs d'autruche : triomphe d'une science inquiétante. La dernière scène composée — qui n'est pas une conclusion — nous transporte dans un sanctuaire, et nous fait assister à l'ouverture du cercueil. L'enfant est resté vivant. Goethe l'appelle Genius. Mais ce génie prend son vol et disparaît dans les airs. Bien des thèmes du *Second Faust* — l'homunculus et l'envol d'Euphorion — sont ici préfigurés. On ne sait pas avec certitude comment Goethe aurait terminé sa pièce. Les images qui nous restent sont des ^{p.074} mouvements *centrifuges* : Sarastro s'éloigne du temple ; l'enfant délivré de sa prison nocturne s'élève dans la hauteur et échappe à notre vue. *La Flûte enchantée* s'achevait dans un mouvement merveilleusement convergent, en un centre radieux, comme si le monde allait enfin atteindre sa vérité immuable. Le fragment de Goethe remet tout en question ; il reprend les mêmes personnages mythiques, le même conflit de la lumière et des ténèbres, pour en faire un fragment énigmatique, où s'exprime l'aspect problématique, errant, nocturne, du monde moderne commençant. Les questions posées restent sans réponse. Le génie (*Genius*) peut-il être un habitant de cette terre ? Le sage peut-il conserver le pouvoir ? Quand le « maître de sagesse » accepte

Le pouvoir

l'errance et le pèlerinage, nous assistons au renversement complet de la certitude énoncée dans l'air fameux de Sarastro. Le chœur chante, après le départ du maître :

*Es soll die Wahrheit
Nicht mehr auf Erden
In voller Klarheit
Verbreitet werden.
Dein hoher Gang
Ist nun vollbracht ;
Doch uns umgibt
Die tiefe Nacht.* ¹

« La vérité ne sera plus répandue sur la terre dans sa belle clarté. Ta haute marche est maintenant achevée. C'est la profonde nuit qui nous entoure. »

Dans notre âge d'exil de la vérité, nous sentons que ce chœur désolé parle avec notre voix. Et c'est la raison pour laquelle il peut arriver que nos yeux se remplissent de larmes, quand Mozart chante l'imminence de l'aurore — ce *bald*, ce *bientôt* qui n'a pas eu lieu pour notre siècle : *Die düstre Nacht verscheucht der Glanz der Sonne, Bald fühlt der edle Jüngling neues Leben...* « La splendeur du soleil chasse la nuit obscure. Bientôt le noble garçon connaîtra la vie nouvelle ». Nous attendons encore la vie nouvelle.

@

¹ Goethe, *Sämtliche Werke*, Jubiläumsausgabe, vol. 8, *Singspiele*, pp. 310-311.

Le pouvoir

JEANNE HERSCH est née à Genève en 1910, où elle a effectué les études qui l'ont conduite à un doctorat ès lettres avec une thèse sur *L'Être et la Forme*. Privat docent en 1947, puis professeur de philosophie à l'Université de Genève, elle a su tout au long de sa carrière donner un caractère extraordinairement vivant à ses cours. Remarquable pédagogue, la clarté de son enseignement et la rigueur de sa pensée ont été appréciées par des générations d'étudiants ; elle s'est adressée à eux pour la dernière fois avant de prendre sa retraite, en mars 1977, dans un cours magistral intitulé « Immanence et transcendance à l'âge de la science et de la technique ». Mais sa réputation va bien au-delà de nos frontières, puisqu'elle a enseigné également dans les universités américaines et fait de nombreuses conférences à l'étranger.

Membre de diverses associations culturelles et philosophiques, Jeanne Hersch a été chargée de diriger, de 1966 à 1968, la Division de philosophie de l'Unesco. Elle réussit à mettre sur pied un programme qui ne laissait rien à désirer en ampleur, en audace et en imagination. Elle poursuivit dans le monde entier l'enquête qui aboutit à l'un des grands documents de notre temps *Le Droit d'être un Homme*. Puis de 1970 à 1972 elle représenta la Suisse au Conseil exécutif de l'Unesco.

Disciple du philosophe allemand Karl Jaspers, elle a traduit plusieurs de ses ouvrages et contribué à l'introduire en France.

Ses publications personnelles témoignent de la diversité de ses intérêts. Il faut citer en particulier son essai de philosophie politique intitulé *Idéologies et Réalité*.

Docteur honoris causa de la Faculté de théologie de l'Université de Bâle en 1972, lauréate du prix de la Fondation pour les droits de l'homme en 1973, Jeanne Hersch est une des personnalités féminines suisses les plus marquantes de notre époque.

LA NATURE DU POUVOIR ¹

@

p.075 Le pouvoir, c'est d'abord la capacité d'imposer un vouloir propre aux choses ou aux êtres humains, non pas dans l'imaginaire et le rêve, où tout est possible et où le contradictoire peut coexister — mais dans la cohérente et exclusive réalité. Ici il s'agira du pouvoir qui s'impose à une collectivité d'hommes.

Source ou nature du pouvoir

Dès que cela est dit, s'ouvrent deux perspectives extrêmes à qui veut tenter de saisir la nature ou l'origine de cette capacité —

¹ Conférence prononcée le 4 octobre 1977.

Le pouvoir

deux perspectives qui suscitent d'emblée des jugements de valeur divergents.

Selon l'une de ces perspectives — celle, par exemple, de l'institution royale en France — le pouvoir est *de nature divine*. Le roi est roi « de droit divin ». Son pouvoir est alors le signe d'une élection, ^{p.076} d'une délégation de la toute-puissance divine, d'une mission à remplir. Le pouvoir ne couronne pas des actions d'éclat, il n'est pas à proprement parler « mérité » par des qualités exceptionnelles ou même, à la limite, uniques, il est le révélateur de ces qualités. Parfois même il les engendre, par son essence charismatique. Un homme ordinaire soudain marqué par le pouvoir devient un autre, il sera digne du pouvoir parce qu'il l'a reçu. Mais justement du fait que le pouvoir n'est pas mérité, son charisme, bien que personnalisé à l'extrême (à tel point que dans certaines cultures il faut un vocabulaire différent pour désigner chaque partie du corps du souverain), garde quelque chose de radicalement impersonnel, de symbolique. (Nous y reviendrons.)

Vécu ainsi, le pouvoir est reconnu par ceux qui s'y plient comme une valeur, plus métaphysique que morale. Elle découle de la source transcendante du pouvoir. La capacité de commander et d'obtenir obéissance, la force de menacer et de punir n'en est que le signe ou l'effet.

Selon une perspective opposée à l'extrême, le pouvoir est *de nature matérielle*. Le pouvoir appartient à celui qui détient soit la force physique permettant la menace, soit des ressources indispensables aux autres ou des biens qu'ils désirent ardemment. Dans ce cas il s'exerce sur les êtres humains à travers leur vouloir-vivre. C'est le Maître hégélien s'imposant à l'Esclave.

Le pouvoir

Si le pouvoir charismatique multiplie les signes et les rappels de sa source divine, le pouvoir matériel au contraire déguise et masque la contrainte qu'il exerce afin d'orner la soumission qu'il impose, aux yeux de ceux auxquels il l'impose comme aux siens propres. Il se trouve dans une situation ambiguë : il règne grâce à une force qui doit à la fois rester manifeste pour contraindre et se laisser oublier.

Vécu ainsi, le pouvoir est rejeté du côté du mal par ceux qui le subissent. Il est même souvent éprouvé comme le Mal en soi, le « gros animal », comme disait Simone Weil. Mais ici encore, il s'agit non d'un mal moral, mais d'un mal existentiel : le pouvoir est un mal, non parce que son exercice viole des principes moraux, mais parce qu'il est par nature contraint de fait, non-liberté.

p.077 (On le voit : il ne s'agit ici, ni dans la première perspective, ni dans la seconde, de *ce que fait* le pouvoir, mais uniquement de *sa nature*, de ce qui fait qu'il « peut ».)

Remarquons-le : les sources extrêmes du pouvoir que nous venons ainsi d'opposer correspondent au règne de l'Être ou surnature, d'une part, au règne du plus fort, ou nature, d'autre part. Mais aucun de ces deux niveaux n'est celui de l'homme. Le pouvoir est une réalité spécifiquement humaine. On ne peut pas parler proprement de pouvoir chez les animaux. Le fauve ou le serpent qui dévore sa proie est le plus fort, il n'a pas pour autant du pouvoir. Et la reine des abeilles n'est reine qu'aux yeux des hommes.

Le pouvoir n'a de sens qu'au niveau des hommes, qui essayent d'être libres bien que mortels et sans cesse menacés, ou parce que mortels et sans cesse menacés. Il est exercé par un homme ou

Le pouvoir

des hommes qui s'efforcent de multiplier leur liberté par l'obéissance d'autres hommes, qui eux aussi se veulent libres, jusque dans cette obéissance et grâce à elle. Le pouvoir de fait, qui n'est qu'un droit du plus fort, peut sans doute exercer sa contrainte avant tout effort vers la liberté, mais il n'est pas encore, à proprement parler, pouvoir.

Si ce niveau spécifiquement humain du pouvoir était indépendant de celui de la nature (de la force) et de la surnature (de la délégation transcendante), les choses seraient peut-être simples. Mais ce n'est pas le cas. La réalité humaine du pouvoir implique celle de la nature et celle de la surnature, leur entrecroisement, leur affrontement, leur imbrication. Ainsi s'engendre l'histoire, où s'emmêlent significations transcendantes et conflits des forces naturelles, et où se construisent, devant le pouvoir humain, les alternatives proprement morales.

Délégation transcendante et triomphe de la force constituent deux pôles extrêmes du pouvoir. Historiquement celui-ci s'appuie sur des légitimités intermédiaires, moyennes : la légitimité « de droit divin » est remplacée par celle que confère la volonté populaire ; le droit du plus fort est remplacé par le succès des armes, le mérite qu'il suppose et la récompense qu'il appelle. Les deux peuvent se rejoindre, lorsque la volonté populaire, séduite par le succès, confère elle-même la légitimité du pouvoir.

^{p.078} Mais il faut ici faire une remarque qui me paraît essentielle : il y a une différence décisive entre un pouvoir qui a quelque chose au-delà de lui, qui est soumis à quelque chose ou à quelqu'un, et un pouvoir qui est ultime parce qu'il ne se doit qu'à lui-même.

Le pouvoir

Le pouvoir « de droit divin » répond de ses actes devant Dieu, sans lequel il retombe dans le néant.

Le pouvoir légitimé par la volonté populaire répond de ses actes devant le peuple, sans lequel il n'est que violence.

Le pouvoir qui se fonde sur son seul triomphe est livré à l'arbitraire et reste menacé par les mêmes forces auxquelles il doit sa victoire.

« DU pouvoir »

Mais cessons de penser à des rois ou à des tyrans. Nous ne pouvons espérer saisir la nature du pouvoir si nous l'envisageons comme une réalité séparée du reste de la condition humaine, qui surgirait brusquement là où les hommes gouvernent ou sont gouvernés. D'où le pouvoir surgirait-il soudain ?

C'est qu'il y a en fait « du pouvoir » partout, dans la condition humaine, chez tous les êtres humains. Nous devons saisir le passage entre « *du pouvoir* », qui se trouve partout où il y a des hommes, et « le pouvoir » proprement dit, politique. Nous devons découvrir les racines de ce pouvoir politique dans la complexité de l'être humain et de l'existence sociale.

D'abord : il y a *du pouvoir* partout où il y a des êtres humains qui *désirent*, qui *veulent* et qui *agissent*, c'est-à-dire : qui vivent et respirent sous la menace latente d'être privés de vie et d'air, qui tendent à autre chose que ce qui est là, qui imaginent cet « autre chose » et s'efforcent de le rendre réel. Vivre, respirer, manger, désirer, vouloir, agir, c'est, d'une façon ou d'une autre, prendre à autrui son air, son silence, son travail, son succès, son pain, sa place, son logis, son temps. Mais c'est aussi, et en même temps,

Le pouvoir

et par là même, avoir besoin d'autrui, besoin de son aide, de l'aimer, d'en être aimé. Et alors, vivre, respirer, désirer, vouloir, c'est assumer la défense de l'air, du silence, du succès, du pain, de la place, du logis, du temps nécessaires à la vie des êtres aimés.
p.079 Impossible, dans une condition semblable, de dissocier égoïsme et altruisme, amour et agressivité.

L'hostilité, l'agressivité entre les hommes naît au moins autant de leur amour que de leur égoïsme. Et elle naît autant de leurs ressemblances que de leurs divergences. Elle naît aussi bien du fait qu'ils visent les mêmes biens que du fait qu'ils veulent réaliser des desseins différents ou même opposés, parfois attirés par des valeurs identiques. S'ils n'ont aucun pouvoir, ils ne réalisent rien, ils ne font que rêver. Le rêve, par son irréalité, exclut l'exclusive. Parfois on s'en délecte, sous le nom de fraternité.

Mais l'homme qui exerce sa liberté d'action veut *réaliser*. Il use donc d'un certain pouvoir. Il se trouve alors d'emblée dans une situation vitale conflictuelle, chargée d'exclusive, inégalitaire, qui ne dérive pas d'autre chose, qui est première. Il est puéril ou paresseux — d'imaginer que l'abondance des biens l'exclurait. C'est concevoir un homme satisfait, enlisé dans le donné, sans au-delà et sans ailleurs. Une absurdité. Au contraire : si l'abondance des biens a un sens, c'est qu'elle accroît, intensifie et libère les visées de la liberté.

Il est vrai que l'abondance peut enlever au conflit — et donc au besoin de pouvoir — son immédiateté, le camoufler. Mais même en situation d'abondance nous profitons de la peine d'autrui. Toute culture, que cela nous plaise ou non, n'a été rendue possible que du fait que certains s'acquittaient pour d'autres de tâches indispensables à la vie.

Le pouvoir

La vulnérabilité de l'être humain, sa condition mortelle, son attachement à des êtres mortels, à des réalités à créer ou à défendre, font de lui irrémédiablement un être en lutte qui a, et qui veut avoir, *du* pouvoir.

Ce pouvoir, inséparable de la condition d'homme, n'est pas dû simplement, comme on semble souvent l'admettre, à la part animale de sa nature. Il y a ici, selon moi, une parenté avec la condition animale, mais avec une différence radicale. L'animal n'a pas de pouvoir : il use de sa force. Le lion ou le cobra qui dévore sa proie n'a pas du pouvoir sur elle. Il la digère. L'homme, lui, assume sa vie et celle de ses proches. Dès lors la force à laquelle il p.080 peut recourir perd son innocence. Il la *justifie* à la fois par sa source et par sa visée, sa finalité. Il en fait par là *du* pouvoir.

Ainsi, il est bien trop simple et trop facile d'opposer radicalement liberté et pouvoir, et de jeter l'anathème, au nom de la liberté, sur toute espèce de pouvoir, classé du côté de la tyrannie. Il y a une relation étroite, et indissoluble, entre pouvoir et liberté. Pas de pouvoir sans liberté, car il n'y a pouvoir que d'un être capable de liberté s'exerçant sur d'autres êtres, également capables de liberté. Mais pas de liberté sans pouvoir, car il n'y a de liberté que d'un être capable d'agir, d'imprimer sa marque volontaire dans l'unique réalité donnée à tous. Même le refus de tout pouvoir (par exemple sur le modèle chrétien pur) ne prend son sens que s'il y a *du* pouvoir.

On voit donc qu'avoir *du* pouvoir, ce n'est pas seulement une nécessité pour tout homme du fait qu'il doit mener sa « lutte pour la vie », son « struggle for life », mais aussi une nécessité pour qu'il puisse protéger autrui, lui garantir sa protection (le contraire serait le fameux « Je n'y peux rien », où la liberté abdique dans

Le pouvoir

l'irresponsabilité), et même assurer, garantir le fonctionnement de l'ensemble social où il vit. Pensons à la situation du petit enfant, son misonéisme, son attachement éperdu à la répétition des rites quotidiens et même des histoires qu'on lui raconte et où il refuse toute variante. Pensons à ses peurs, à ce qu'on perçoit dans ses cris de l'imminence toujours possible d'une menace, d'un abandon, ou simplement d'une interruption. Les parents tutélaires ont le pouvoir d'assurer que « ça continue ». — Il est proprement absurde et barbare de traduire une telle constatation en idéologie conservatrice. Le père, la mère ont *du* pouvoir parce que l'enfant — plus inachevé que n'importe quel petit d'une autre espèce animale, impuissant, livré — « reconnaît » par son cri qu'il est, comme disait Heidegger, « *jeté* » dans un monde dont il n'est maître en aucune façon, où il n'a aucun pouvoir.

Du temps où les hommes n'étaient pas assurés du retour du jour ou de celui des saisons, ils attribuaient à une divinité tutélaire, ou à un sorcier, le pouvoir de veiller à ce retour. Maintenant nous comptons que le monde physique fonctionne par lui-même, et il ^{p.081} semble que le sentiment de sécurité automatique qui en découle se soit étendu à la société. Quoiqu'on parle aujourd'hui surtout d'angoisse devant les menaces de guerre et de destruction atomique, je suis frappée davantage par l'optimisme fondamental de ceux qui pensent qu'on peut, dans une société, se permettre n'importe quoi, celle-ci restera automatiquement viable, à travers tous les cataclysmes. Il y a pourtant bien longtemps — peut-être depuis toujours — que les hommes l'ont reconnu : pour qu'une société vive et dure, il faut *du* pouvoir. La condition humaine n'est pas telle qu'une société puisse être automatiquement viable. Et sans doute, notre société industrielle et urbaine moins que toute

Le pouvoir

autre. Les débris qui se sont accumulés en collines à l'Odéon et à la Sorbonne en 1968, pendant que se déroulaient, excluant tout pouvoir, les libres dialogues des étudiants, ont à mes yeux quelque chose de symbolique.

C'est sur fond de conservation que l'homme *risque* le changement. Pour risquer, il faut *continuer* à vivre. Et là où la vie sociale se conserve et se poursuit, c'est qu'il y a du pouvoir. Quand André Glucksmann, dont j'admire d'ailleurs la pensée passionnée et profonde, fait l'apologie de « l'interruption », je voudrais rappeler qu'on ne peut « interrompre » que lorsque quelque chose continue.

Mais pour risquer aussi, il faut du pouvoir. Chez n'importe quel individu, dans n'importe quel groupe qui part en guerre contre « ce qui est », contre un pouvoir qui *est*, il y a *du* pouvoir. Aucun groupement « non violent » ne peut éviter d'avoir du pouvoir et de chercher à en avoir davantage. Même une grève de la faim exerce son chantage en vue d'un pouvoir : « Fais ce que je veux ou je fais de toi un assassin ! » Même les martyrs ont par leur mort cherché un pouvoir — à l'exclusion pourtant de ceux qui, comme par exemple Thomas More, ont tout fait pour ne pas en être un et ne le sont devenus qu'acculés à l'extrême refus de leur conscience. A moins que nous nous contentions de rêver, abdiquant notre liberté incarnatrice, nous ne pouvons éviter d'avoir du pouvoir et d'en user. Le pouvoir nous colle aux doigts comme le sang à ceux de Lady Macbeth.

C'est à partir de cette omniprésence diffuse du pouvoir dans la condition humaine qu'il nous faut maintenant considérer *le* pouvoir.

Le pouvoir

p.082 Remarquons d'ailleurs que la langue elle-même le montre bien : on n'invente pas, on ne crée pas le pouvoir : *on s'en empare, on le saisit*. On parle de *la prise* du pouvoir. L'allemand dit : *die Macht ergreifen*. C'est qu'il est déjà là. Latent. Toujours.

LE pouvoir

La pensée politique, comme aussi les philosophies de l'histoire, oscillent entre une apologétique quasi mythologique du pouvoir et sa réduction, sa mise à nu, sa dénonciation systématique. Mais de tels jugements ne peuvent être portés que lorsque la liberté s'est déjà opposée au pouvoir, lorsque la réflexion a dissocié le pouvoir des événements qu'il engendre, de sorte qu'il est conçu séparément et pose désormais ses problèmes propres. Il est alors possible de l'idolâtrer comme étant l'instrument d'une volonté providentielle à l'œuvre dans l'histoire — ou bien de l'honorer en tant qu'il manifeste une élection ou un mérite exceptionnel. Il est possible aussi de le réduire à la simple résultante d'un certain nombre de faits donnés, d'où découlerait mécaniquement un rapport des forces — ou encore de le dénoncer comme résultant d'abus et de crimes d'un homme ou de quelques hommes plus avides et plus effrénés que les autres — ou même de le rejeter massivement comme étant le Mal absolu, l'ennemi malin de l'amour, qui, lui, engendre entre les hommes leur reconnaissance mutuelle et le respect réciproque de leur liberté.

Malgré l'extrême diversité de telles attitudes face au pouvoir, il y a en elles quelque chose de fondamentalement commun. Elles tendent à *séparer* le pouvoir de l'être humain et à le rattacher à quelque chose d'autre : transcendance divine, efficacité des valeurs, mécanismes naturels ou compétition vitale, tentations des

Le pouvoir

appétits et de la démesure, pouvoir du mal. On dirait que dans une condition humaine à lui étrangère, le pouvoir ne fait que survenir.

Ma thèse est inverse. Je suggère que le pouvoir, avant tout politique, dont je veux parler maintenant (mais le pouvoir a bien d'autres formes : bureaucratique, financier, patronal, syndical, éducation, information, etc.) a pour « matière première » ce que nous avons appelé jusqu'ici « *du* pouvoir », et qu'il est donc omniprésent, ^{p.083} comme celui-ci, dans toutes les dimensions de la condition humaine.

Le pouvoir est « un mixte », qui tire sa force et son efficace de cette mixité, et même des contradictions que cette mixité entraîne le plus souvent. C'est sans doute là l'une des raisons pour lesquelles le raisonnement, l'argument rationnel le plus évident reste à tel point inefficace en tout ce qui touche au pouvoir. Le pouvoir est insensible à la contradiction, non parce qu'il la résout à l'aide de quelque interprétation dialectique, mais parce qu'il est par nature fait d'hétérogénéité et de contradiction. « C'est un mystère », m'a dit Alain Besançon. Il a raison.

Certes, le pouvoir est force, comme Julien Freund l'a vigoureusement démontré. Mais cette force même est un mixte.

La force composante du pouvoir n'est pas une donnée naturelle, ce n'est pas celle d'un géant ou d'un hercule. Elle a été soit héritée en vertu d'une coutume, d'une loi, d'un processus socialement consacré, reconnu, soit conquise par la force brute ou la ruse, mais dans ce cas la conquête même a dû être reconnue et socialement légitimée — sinon elle ne devient pas « le pouvoir ». Qu'on ne s'y méprenne pas : je ne parle pas ici de consensus, de processus démocratique, mais seulement d'une sorte d'imprégnation,

Le pouvoir

d'ailleurs complexe et mal connue, je crois, par le symbolisme diffus qui tient ensemble toute société donnée.

Permettez-moi d'indiquer en quelques mots de quel symbolisme il s'agit. Aucune société n'existe en tant que pure réalité positive. Aucune société n'existe seulement au présent de l'indicatif, mais toujours aussi au futur et au passé, et à l'impératif, et au subjonctif. Cela signifie que la réalité dite « société » ne peut être saisie comme une somme de données qu'il suffirait de constater et de lier ensuite par des jugements rationnels. Pour comprendre ce qu'est une société, il faut se servir aussi de sa propre liberté. La liberté n'est pas seulement un organe de choix dans l'action, mais aussi un organe indispensable à la connaissance dès qu'il s'agit de connaître ce qui est spécifiquement humain. Le symbolisme, sans lequel il n'est pas de cohérence sociale, c'est la présence efficace, dans les tissus sociaux, de significations, de visées, de valeurs, de projets, ^{p.084} d'exigences, de prescriptions, d'interdits — autant de termes qui n'ont de sens que pour des êtres libres.

Je renvoie ici à l'analyse du « formalisme social » qui se trouve dans une thèse soutenue ici même pendant la dernière guerre, intitulée *Théorie de la Société internationale* de Papaligouras, une analyse dont je pense qu'elle devrait devenir un classique. Je renvoie surtout au livre de B. de Jouvenel, *Du Pouvoir*, qui est tout inspiré par le sens du symbolisme.

Le symbolisme qui imprègne la force devenue pouvoir rassemble en lui des données complexes et contradictoires de la condition humaine, et *il implique* la liberté humaine, même lorsqu'il tend à l'écraser. Telle est l'ambiguïté la plus profonde du pouvoir.

Le pouvoir

D'abord, il représente l'unité sociale, à la fois en tant qu'elle est et qu'elle *doit être*, à la fois en tant que chacun en fait partie et qu'il doit en faire partie. Il valorise donc la nécessité, pour chacun, de vivre en société, et dans *cette* société, c'est-à-dire qu'il transforme une donnée de fait en une intention, en une sorte de volonté d'avant la volonté, et comme en un serment prêté d'avance.

Qu'on me comprenne bien : ce que je dis là n'exclut nulle rébellion. Mais justement, le symbolisme constitutif du pouvoir fait qu'on ne peut s'y dérober autrement, ou à meilleur compte, que par une rébellion. Il y a là quelque chose d'analogue au fait que chacun naît de parents déterminés, qui sont les siens et qu'il n'a pas choisis. Ce n'est pas là un simple fait naturel ; une autorité y est en quelque sorte anticipée, à laquelle nul n'échappera sans révolte.

Mais ce qui est remarquable, c'est que ce symbolisme impliqué dans le pouvoir, et qui à partir de la force le fait « pouvoir », ne lui assure aucune sécurité. Il le rattache à la nécessité ontologique d'une société, il impose celle-ci par une sorte de serment implicite de chacun de ses membres. Mais malgré cette double assurance, métaphysique et existentielle, il ne confère au pouvoir aucune sécurité. Au contraire : tout pouvoir est par nature, dans son essence, menacé. Menacé du dedans, par sa complexité interne. Menacé du dehors, par d'autres pouvoirs, ou par des forces qui pourraient devenir le pouvoir. Aucun pouvoir n'est jamais assez ^{p.085} fort pour ne plus se sentir menacé. Telle est sa fatalité, que Simone Weil avait si fortement mise en lumière, et que le Père Fessard appelle justement le « jamais assez » du pouvoir.

C'est pourquoi le pouvoir tente de s'emparer du temps, de la

Le pouvoir

durée. Il se donne symboliquement pour la continuité même de l'histoire, pour l'action présente du passé qui l'a préparé et pour la visée du futur. Il mobilise symboliquement, à la fois, l'identité et le changement, étant, comme pouvoir, l'incarnation de l'une et l'agent de l'autre.

En même temps, il accroît l'appareil de sa force physique : sa police, son armée, son service d'espionnage, tout ce qui, en lui, constitue vraiment le « gros animal » dont parlait Simone Weil. Mais ce « gros animal » serait bien moins redoutable s'il n'était vraiment que cela. La force physique, dont s'enfle le pouvoir toujours menacé, reçoit de lui, nécessairement, elle aussi, une portée symbolique, une autorité d'un autre ordre, et contre elle une supériorité purement physique ne suffirait pas. Il y faut, comme disait Valéry, « l'action présente de choses absentes ».

La force devient pour ainsi dire le corps d'un Sujet national géant, *le Pouvoir*. A la nécessité, au serment implicite, à la vulnérabilité, à la force physique, à la continuité historique, il ajoute la grandeur des tâches, des responsabilités, des enjeux. Il est Sujet, moral et efficace, sa parole et son action mettent en jeu « Son honneur » — et cet « honneur » n'est pas simplement, pour chaque citoyen, en dehors de lui, mais aussi en lui. D'une certaine manière, dans un certain sens, le Pouvoir, pour chacun, c'est à la fois ce qui règne sur lui, le protège, le contraint, le menace, lui assure que tout continue — et ce qui règne en lui, par lui et en son nom.

Cette personnalisation quasi mythologique n'empêche pas le pouvoir de se cristalliser en institutions d'Etat, en structures objectives fixées et rigides, en Droit. On dira que l'Etat est un monstre froid. C'est perdre de vue l'interpénétration des réalités

Le pouvoir

sociales et des réalités humaines. C'est séparer l'Etat du pouvoir, dont il est inséparable. Ou alors, c'est négliger la nature passionnelle, vulnérable, insatiable, inévitable, symbolique, subjective, du pouvoir.

p.086 Le pouvoir est tout cela à la fois. Chacune de ses composantes imprègne toutes les autres. C'est cette imprégnation elle-même qui fait de lui ce mixte : le pouvoir.

Ainsi constitué en unité symbolique par ses composantes qui en même temps l'écartèlent — origine et finalité transcendantes, pure force contraignante avec menace de mort, en passant par les valorisations morales, les abstractions juridiques, l'affectivité familiale, l'emmêlement de la production, des besoins, des échanges, des services, sans parler des nécessités de la défense contre des pouvoirs extérieurs, le Pouvoir n'a cessé d'accroître ses tâches et ses moyens, de multiplier et de diversifier ses organes, de prendre corps dans la société en s'infiltrant partout en elle, mais en s'identifiant de moins en moins à elle.

Infiltré partout en elle, il paralyse la liberté individuelle. S'identifiant de moins en moins à elle, il semble tombé en déshérence, attendant la saisie d'une main prédestinée. Voyons cela d'un peu plus près.

Destruction du mixte symbolique

Dans l'archétype du Pouvoir, il y a d'abord quelqu'un qui en est le détenteur ou l'incarnation, et il l'est pour des raisons hétérogènes et souvent contradictoires qui doivent rendre cette détention légitime : origine transcendante ou coutumière, personnification de la Nation ou du Peuple, prestige personnel,

Le pouvoir

services rendus, finalités de justice ou de salut pour la communauté, capacité effective de gouverner par la force ou de rétablir l'ordre après le chaos, etc.

Mais comment concevoir encore le Pouvoir en un siècle qui a connu des détenteurs comme Hitler, comme Staline et ses successeurs ? On a donné déjà nombre d'explications à l'avènement et au règne d'Hitler, mais malgré elles, nous continuons à ne pas comprendre : comment cela a-t-il été possible ? De quelle nature était le pouvoir qu'il incarnait et dont il disposait, et qui lui a permis de mobiliser un peuple civilisé pour lui faire exécuter un programme dont chaque point, isolément, devait lui faire horreur — jusques et y compris la ruine physique et morale de sa propre patrie ?

p.087 Ni les explications économiques, ni les analyses psychologiques, ni la Terreur, ici, ne suffisent. C'est pourquoi il se mêle chez beaucoup, à ces souvenirs, le sentiment vague d'une puissance démoniaque à l'œuvre, d'un Mal absolu déchaîné.

Il me semble qu'on néglige alors un aspect des choses : le Pouvoir terroriste absolu ne règne pas seulement par l'effroi que répand l'usage qu'il fait de la force nue. Il tient aussi à un manque, une absence, une paralysie des terrorisés.

Simone Weil se demandait comment la physique sociale pouvait permettre la domination de quelques-uns sur le grand nombre, et elle répondait que l'organisation des quelques-uns l'emportait sur l'éparpillement du grand nombre, de sorte qu'en réalité c'était le *nombre* des « quelques-uns » qui tenait en respect les *unités* du « grand nombre », ce dernier n'étant jamais que un + un + un...

Mais dans nos sociétés actuelles, il y a quelque chose de plus :

Le pouvoir

le Pouvoir s'est infiltré partout, si bien qu'il y a partout des petits chefs qui dépendent d'autres chefs un peu moins petits, et dont dépendent d'autres petits chefs, jusqu'à celui dont seule dépend encore sa propre femme. Il ne faut pas confondre ! Je ne parle pas ici de ce pouvoir diffus, dont je disais qu'il est partout où des hommes vivent et désirent et veulent, et que nous appelions « du pouvoir ». Je parle de ce Pouvoir miniaturisé et hiérarchisé qui empoisonne aujourd'hui la vie dans les entreprises, les usines, les administrations, les organisations nationales et internationales, les centres de recherches, les sociétés commerciales, et même les Facultés universitaires où naguère encore tous les enseignants étaient des égaux. Jamais le sentiment public n'a exigé l'égalité avec autant d'ardeur. Mais jamais la hiérarchie, minutieuse et miniaturisée, n'a pareillement envahi la vie quotidienne du grand nombre.

A l'intérieur de ces textures, le pouvoir est à peu près anonyme, abstrait, il découle d'un organigramme, il ne possède ni ne recherche aucune légitimité transcendante, originelle ou finalisée. Ses armes, ce sont le gagne-pain, l'espoir d'une promotion, la crainte d'une sanction ou d'un congé, parfois simplement une décence routinière.

^{p.088} C'est ainsi que le Pouvoir s'infiltré dans tout le corps social sans s'identifier à la Société. Il est subi, mais rarement *reconnu* par ceux qui le subissent ; il est exercé, mais non *assumé* par ceux qui l'exercent, et qui, presque tous, le subissent à leur tour.

Parce que ce n'est pas la vie et la mort qui sont en jeu, mais un gain, un avancement, le jeu du pouvoir ne peut être que mesquin et en quelque sorte nivellateur. Les alternatives cornéliennes ne se présentent jamais. On accepte peu à peu n'importe quoi, par un

Le pouvoir

curieux sentiment où se mélangent impuissance et sagesse. Chacun dépend d'un quelqu'un provisoire, et à travers ce quelqu'un, d'un corps dont la raison d'être paraît suffisante. Ainsi s'exerce le *Pouvoir de Personne*.

C'est surtout grâce à cette paralysie raisonnable que Hitler a pu détenir le Pouvoir. C'est, malgré certaines différences, grâce à cette même paralysie que les despotes de l'Est peuvent faire fonctionner le régime du goulag. Le Pouvoir de Personne, infiltré partout, annihile les résistances au Pouvoir politique saisi par Quelqu'un. Un des principaux éléments constitutifs par nature du Pouvoir tyrannique, c'est le Pouvoir diffus et anonyme qui garantit et institutionnalise la lâcheté des hommes.

Le pouvoir tyrannique alors s'isole et s'absolutise au nom d'une visée abstraite de la Totalité. Corrompu, il réalise la destruction radicale du mixte symbolique nécessaire à sa nature. Il s'arrache au terreau humain complexe qui devrait être le sien. Il tend à le détruire et à régner sans obstacle dans le vide où rien ne résiste.

Les événements de notre siècle, par leur énormité, semblent avoir ainsi détruit le mixte symbolique du Pouvoir. Ce n'est pas impunément qu'un Pouvoir totalitaire incarne pendant une longue période le Mal absolu, si bien que toute légitimité se trouve rejetée dans l'opposition clandestine jusqu'à justifier inconditionnellement ses actes quels qu'ils soient.

La conséquence durable, c'est le mépris du Pouvoir, le rejet du Pouvoir quel qu'il puisse être, puisque le Symbole, indispensable à sa nature, est mort.

Le pouvoir

Déception

p.089 Il est mort sous l'horreur. Mais pas seulement sous l'horreur. Il est mort aussi à cause d'une déception inverse : parce qu'on s'est mis à en attendre ce qu'il ne peut donner, ce que de tout temps on avait demandé en vain aux dieux.

En effet, alors même que le Pouvoir fait horreur, on s'est mis à exiger de lui des remèdes, non seulement aux maux que les progrès d'une civilisation scientifique et technique ne cessent d'atténuer, mais aussi à ceux qui sont impliqués dans la condition humaine et sociale comme telle. Le Pouvoir doit écarter toutes les menaces, satisfaire tous les besoins, assurer une sécurité définitive, faire disparaître inégalités et rivalités, asseoir la paix perpétuelle, éliminer les travaux malsains, ennuyeux, indignes d'un être humain libre et responsable, fournir à chacun les biens et les loisirs qui lui permettront de devenir un créateur. C'est tout juste si on ne lui demande pas d'arrêter le temps, de supprimer l'histoire, d'exclure toute souffrance, d'éliminer la mort. Et on lui demande bel et bien à *la fois* d'imposer les règles universelles de l'accord entre tous les hommes, et de respecter l'unicité de chaque exception, de chaque être singulier, de chaque comportement marginal.

Rien ne doit s'imposer à lui : ni le donné naturel, ni le donné historique, ni la nature humaine, ni celle de la société. On attend de lui qu'il change la vie, la société, l'être humain. Il y aurait sur terre « une autre vie », un « choix de société », un « homme nouveau ».

Et comme le Pouvoir se montre incapable de combler une telle attente, le symbole nécessaire à son essence meurt une seconde fois.

Le pouvoir

Dépouillé de la nature symbolique qui donnait à la force, sa composante indispensable, une autorité compatible avec la liberté de chaque citoyen, il apparaît comme pure puissance contraignante, violence, asservissement. Comme le Mal à l'état pur. Il ne reste plus qu'à rêver d'un monde sans Pouvoir. Et aussi sans pouvoir, au sens diffus du terme.

D'où le retour en masse à l'idéal de Thélème, dont André Glucksmann, dans ses *Maîtres penseurs*, a dégagé les implications, le sens et les effets.

^{p.090} Mais le Pouvoir n'a pu nulle part disparaître. Il reste, quoi qu'on en pense, quoi qu'on en dise, inévitable, présent et agissant, même affaibli, même mutilé dans sa nature. Pourquoi ? Nous l'avons vu : parce que persiste à la fois la vulnérabilité humaine et le vouloir-vivre, parce que s'exerce la pression jamais très lointaine des besoins vitaux qui imposent l'interdépendance des travaux et des ressources. Parce que tous les hommes s'orientent par des visées et des projets divers, contraires, souvent exclusifs les uns des autres, jamais unanimes. Parce que ces projets, ces visées, sont commandés par des valeurs dont certains hommes font des absolus, ce qui leur fait dire parfois : « plutôt mourir ». Parce qu'ils sont engagés dans une histoire qui pour eux possède, ou doit recevoir, *un sens*, et qui comporte donc des *enjeux*. Supprimer tout pouvoir, ce serait réaliser une étable plus ou moins hygiénique, mais exclure la condition d'homme. Le purisme antipouvoir — comme tout purisme — va à fin contraire : il renforce, dans ce qui devrait être le Pouvoir, et aussi dans ce qu'il y a de pouvoir diffus partout, la force nue, la pure contrainte. De même qu'un certain purisme spirituel, refusant de reconnaître au corps sa place, rejette celui-ci à l'animalité et à ses servitudes, de

Le pouvoir

même le purisme libertaire qui rejette ou ignore le pouvoir, rejoint le plus primitif affrontement de la force, et conduit à la dictature totalitaire, à l'idolâtrie d'un Pouvoir qui n'a plus rien au-delà de lui. Je voudrais citer ici quelques lignes de B. H. Lévy (p. 162 de *La Barbarie à Visage humain*) : « Chaque fois qu'une Religion s'incarne et que le Sacré se rive à la Terre, chaque fois qu'on en fait le sol du Politique au lieu de son ciel et de son lointain, la barbarie n'est pas loin, ni la démence meurtrière. L'Etat totalitaire, ce n'est pas l'Etat sans religion, c'est la religion de l'Etat. Ce n'est pas l'athéisme, mais à la lettre l'idolâtrie.

Aménager le Pouvoir

Il semble donc qu'on ne puisse vivre ni avec le Pouvoir, ni sans lui. Et telle est bien la condition des hommes, entrés par la Chute dans la Connaissance, la Liberté et l'Histoire. Cette condition, on ne la saisit pas une fois pour toutes. Il faut y revenir ^{p.091} sans cesse pour retrouver le niveau humain, le seul où il est possible d'être un homme. — Ni avec le Pouvoir, ni sans lui, mais tout mêlés à lui, nous tentons de vivre *vers* plus de Liberté.

Ni avec lui, ni sans lui. Vivre avec lui, ce serait finalement s'identifier dans l'absolu à ce qui est. Vivre sans lui, ce serait s'ancrer dans le refus absolu de tout pouvoir qui ne peut conduire qu'à la mort. D'un point de vue transcendant, ces deux impossibilités se rejoignent au-delà de toute histoire et de toute humanité. Il faut donc, si nous acceptons notre humanité, apprendre à vivre *à la fois* avec le Pouvoir et contre lui, dans « cette zone moyenne des hommes » dont parle André Glucksmann, qui remarque aussi que « l'histoire joue dans l'entre-deux ».

Le pouvoir

Il nous faut à *la fois* donner au Pouvoir son pouvoir, et l'apprivoiser en l'aménageant parmi les tissus complexes de la Société. Mais pour pouvoir s'atteler à cette tâche — qui est, à vrai dire, la tâche essentielle de l'histoire — il faut d'abord avoir reconnu le Pouvoir, au sens fort de ce verbe « reconnaître ».

Le sens de cette « reconnaissance » est complexe. Il implique d'abord une « connaissance » du pouvoir, de son omniprésence, de ses composantes, de ses menaces constantes contre la liberté et de son caractère pourtant inévitable dès que la liberté refuse le simple règne naturel de la force. A cette « connaissance » se joint une reconnaissance pratique, liée à une méfiance de tous les instants. Reconnaissance : il faut qu'il y ait un Pouvoir ; méfiance : il faut que ce Pouvoir soit contrôlé, fragmenté, limité — finalement subordonné. A quoi ? dans quel sens ?

L'humanité ne cessera jamais de rêver d'une Conscience universelle, arbitre des Pouvoirs. Mais ou bien cette Conscience est elle-même un Pouvoir plus puissant que tous les autres, et dès lors, plus dangereux que chacun d'eux. Ou bien elle est impuissante par elle-même, de sorte qu'elle devient fatalement l'instrument des forces mises en jeu par les Pouvoirs (et le Secrétaire général de l'ONU remet alors à M. Brejnev la Médaille d'Or du service de la paix).

Il n'y a pas sur terre d'arbitre souverain au-dessus des Pouvoirs, auquel on pourrait, par exemple, confier la bombe atomique pour en faire l'instrument définitif d'une paix juste.

^{p.092} Alors ? — Alors il faut trouver dans le terreau humain lui-même, dans les tissus sociaux, et les structures, dans les formes, dans les traditions, dans les institutions, les moyens de contrôler,

Le pouvoir

de disperser, de limiter le Pouvoir — sans pourtant l'empêcher d'être le Pouvoir, donc sans l'empêcher de pouvoir.

Quadrature du cercle. Tâche sans fin de l'histoire. Mais des progrès sont possibles, quand les hommes acceptent les bornes de leur condition.

Il faut apprivoiser le Pouvoir. Comme pour un animal, si l'on veut apprivoiser le Pouvoir, il faut consentir à vivre avec lui la vie concrète de tous les jours. Mais jamais sans les exigences de la liberté.

Il y a du pouvoir dans la famille, à l'école, dans la profession. C'est là que chacun en fait l'apprentissage et apprend à l'apprivoiser. Le Pouvoir proprement politique commence dans les communes où se présentent le plus concrètement les choix de la vie collective.

Qu'on me comprenne bien : si je mentionne d'abord la commune, ce n'est pas pour partir du bas d'une échelle hiérarchique, et monter ensuite par degrés jusqu'au niveau d'un Pouvoir national, puis continental. Entre la commune et le canton ou le département, entre le canton ou le département et la région, entre la région et l'Etat national, il ne devrait pas y avoir avant tout un rapport hiérarchique de subordination, mais bien une différenciation qualitative des compétences, établie par la coutume ou le Droit. Tel est bien l'esprit du fédéralisme, ce qui, entre parenthèses, permet de comprendre pourquoi une Europe fédérée ne serait nullement exclusive des Pouvoirs nationaux.

Mais ce ne sont pas seulement les plus petites unités administratives qui devraient servir à apprivoiser le Pouvoir. Tous les grands pouvoirs sociaux devraient apparaître au grand jour, et

Le pouvoir

se faire entendre en tant que tels, dans des organes appropriés, au niveau du Pouvoir de l'Etat, en particulier les syndicats patronaux et ouvriers, de façon à donner à celui-ci le lest des réalités concrètes avec lesquelles les hommes sont aux prises — de façon aussi à rendre lisibles, manifestes, les termes de ses choix et les enjeux de ses décisions.

p.093 Des choix lisibles, manifestes : en effet, lorsque le Pouvoir a été « reconnu », dans le sens où nous avons employé ce mot, il est évident qu'il doit être non seulement réparti, diversifié, apprivoisé, infiltré dans les tissus sociaux, mais encore constamment pensé, jugé, soumis au contrôle de ceux sur lesquels il s'exerce. C'est ce que nous appelons, en Occident, démocratie.

Qu'on me permette ici une brève parenthèse. Il est à la mode de dire que cette démocratie, avec ses institutions, ses lois et ses contrats, est purement formelle et asservie en fait à la toute-puissance de l'argent capitaliste. On affirme en même temps qu'une lutte à mort se déroule entre les deux classes de la société et que rien ne peut être arraché aux privilèges du capital sinon par la force. Mais alors, comment expliquer la transformation extraordinaire de la condition ouvrière elle-même ? Si le capitalisme est tout-puissant, elle ne peut être due qu'à son bon vouloir. Si ce bon vouloir n'existe pas, c'est alors que le capitalisme n'est pas tout-puissant et que les institutions démocratiques sont efficaces pour réaliser contre lui plus de justice. Ce qui signifie donc qu'elles détiennent, malgré toutes les influences indéniables, un pouvoir indépendant de lui.

Le Pouvoir, ce n'est plus un homme, fût-il providentiel. C'est un ensemble de moyens confiés provisoirement à un groupe d'hommes chargés de certaines tâches et qui acceptent *sous*

Le pouvoir

contrôle de les exécuter. Par cette acceptation, non seulement ils se soumettent d'avance à ce contrôle, mais ils s'enchaînent aussi au Droit et se mettent à son service, car il est indispensable à leur légitimité.

Un tel régime semble à certains manquer de panache. On parle de « médiocratie ». Quant à moi, je ne connais pas de plus grand dessein que celui de faire au Pouvoir sa juste place dans la finitude de la condition humaine. Cette finitude, il faut savoir y consentir.

On l'a compris : le Pouvoir étant par nature un mixte, unité où convergent et se renforcent des efficacités multiples, hétérogènes, correspondant aux multiples niveaux où l'être humain lui-même existe, ce qui risque le plus de le déshumaniser, c'est l'*abstraction*. Le Pouvoir abstrait, c'est *une* composante du pouvoir, isolée et érigée en totalité : un matérialiste le réduit à la propriété matérielle, ^{p.094} un cynique à la force nue, un sentimental à la protection paternelle, un rationaliste à la cohérence d'un vouloir collectif, un moraliste à l'incarnation des valeurs, un théologien à l'instrument du divin. Cette liste n'est pas exhaustive. Chacune de ces composantes prise isolément se prête à des interprétations cohérentes, mais réductives, et qui manquent l'essentiel : l'unité de ce mixte qu'est le pouvoir. Chacune permet de construire une doctrine univoque et dogmatique de l'Etat et dispense de la perplexité qu'engendre la multiplicité des composantes. La réalité mixte du pouvoir exige que chaque décision historique et responsable soit prise, *hic et nunc*, dans le concret, sans qu'elle puisse jamais être déduite d'un système ni donnée par un ordinateur.

L'un des plus redoutables paradoxes toujours à l'œuvre dans une organisation démocratique du pouvoir, c'est qu'elle pousse ainsi à l'abstraction.

Le pouvoir

Aussi voudrais-je conclure en disant ceci : plus encore que la dispersion et le contrôle du Pouvoir, ce qui le limite le mieux sans le détruire, c'est ce qui le nourrit sans l'accroître : la substance vivante des hommes qui l'exercent et sur qui il s'exerce, et surtout la riche complexité des tissus et des traditions de chaque société.

Certes le Pouvoir, c'est l'action, la production du futur, alors que traditions et tissus sociaux sont « déjà là », déposés par le passé. C'est ce qui a permis à des futuristes abstraits de rejeter tissus et traditions dans la poubelle réactionnaire et de rêver d'une table rase humaine et sociale, d'un vide où le Pouvoir, démiurge du futur, ne rencontrerait nulle résistance et créerait pour ainsi dire *ex nihilo* l'Homme nouveau dans la Nouvelle Société. Mais comment justifier cet Homme, cette Société, sinon par des valeurs qui sont « déjà là » ?

A l'inverse, d'autres considèrent que tissus sociaux, traditions, cultures, sont autant de ruses utilisées par le Pouvoir, rejeté comme mal en soi. L'abstraction, ici, n'est plus une dogmatique du Pouvoir, mais une dogmatique de l'Antipouvoir, une dogmatique de sa contestation et si possible de sa destruction. Eux aussi rêvent d'éliminer tout ce qui est « déjà là », en tant qu'étant au service du Pouvoir ou compromis avec lui, de façon à permettre le ^{p.095} surgissement d'une liberté humaine aussi totale que vide de substance. Et ils s'imaginent ainsi échapper au Pouvoir, alors que par le vide qu'ils créent ils lui livrent son champ déshumanisé — celui de la force nue et de la violence.

Or, la force nue et la violence, en dernier ressort, sont partout. La raison humaine construit, dans cet océan, des îles sociales de droit et de respect. Îles fragiles, toujours menacées, du dehors, mais aussi du dedans, car pour qu'elles durent il faut du pouvoir,

Le pouvoir

et le Pouvoir comporte en lui la composante de la force nue et de la violence, toujours tentée de s'asservir le reste. Situation définitivement sans issue, où les « solutions » ne sont jamais que provisoires, historiques, mais d'autant plus précieuses dans leur fragilité. Jaspers y voit l'une des *situations limites* de la condition humaine, c'est-à-dire une situation constitutive de l'homme, au même titre que la mort. C'est pourquoi, selon lui, « je ne peux pas vouloir transformer le monde dans sa totalité à partir de son propre fond ; ce que je peux, c'est à partir de mon origine propre, réaliser quelque chose en lui ».

Ce Pouvoir-là, je crois, on l'appelle liberté. Mais la liberté n'est pas donnée. Elle se conquiert, grâce à l'ordre social, sur cet ordre social, grâce au Pouvoir et aussi contre lui. Elle se saisit elle-même à la fois comme pouvoir, et comme non-pouvoir, et comme antipouvoir. Et elle saisit le Pouvoir qui assure cet ordre à la fois comme indispensable, et comme l'autre, l'ennemi. Selon sa loi la plus intime, il ne devrait pas y avoir de Pouvoir. Mais sans Pouvoir, elle ne serait que jeu d'ombre. Et elle le sait. Ou elle devrait le savoir.

@

Le pouvoir

LA NATURE DU POUVOIR ¹

Entretien public ²

présidé par M. Jean STAROBINSKI
professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Genève
et président des RIG

@

LE PRÉSIDENT : p.097 Je me trouve dans une position assez différente de mes occupations habituelles ; je joue le rôle d'impresario pendant la semaine des Rencontres Internationales de Genève ; or, dans le métier d'impresario, il y a des imprévus, des coups durs, par exemple lorsqu'une vedette, un soprano illustre annonce, par télégramme, que la grippe a soudain sévi. Nous avons reçu, ce matin, un télégramme de Bernard-Henri Lévy déclarant qu'il était dans l'impossibilité de venir à Genève pour raison de force majeure. Nous souhaitons que cette force majeure ne soit pas un malheur, ou quelque grave désagrément ; nous regrettons beaucoup de ne pouvoir écouter Bernard-Henri Lévy ce soir.

Les impresarios, d'habitude, téléphonent à l'étranger, ou cherchent à la ronde une autre vedette qui puisse remplacer le personnage qui fait défaut, mais nous n'avons pas voulu faire cela, et les participants à la discussion qui devait faire suite à la conférence de Bernard-Henri Lévy ont accepté de tenir une table ronde, à laquelle se joindront d'autres personnages également, sur un certain nombre de thèmes relatifs au pouvoir. Ce ne sera peut-être pas tout à fait le sujet de Bernard-Henri Lévy, mais j'espère que le public apprendra quelque chose, ce soir, malgré tout. Je vous présente toutes mes excuses ; depuis cette année p.098 les Rencontres sont publiques et gratuites, et j'ai le grand soulagement de n'avoir pas à rembourser les billets !

¹ Le 5 octobre 1977.

² Participaient à cet entretien :

Mme Maria Luisa Paronetto Valier, secrétaire générale de la Commission nationale italienne pour l'UNESCO.

MM. Alain Besançon, directeur d'études à l'École des hautes études, Paris.

Denis de Rougemont, écrivain, directeur du Centre européen de la culture.

Kostas Papaioannou, professeur, Université de Paris.

Michel Sales, professeur au Centre d'études et de recherches philosophiques, Paris.

Le pouvoir

Mais nous sommes ici rassemblés pour un débat autour de la conférence de Jeanne Hersch, conférence extrêmement riche, qui va être discutée par des participants que je présenterai au fur et à mesure. Je donne tout de suite la parole à Denis de Rougemont.

M. DENIS DE ROUGEMONT : Je ne sais si c'est un très bon choix de m'avoir demandé d'ouvrir les débats, parce que je suis d'accord avec presque tout ce qu'a dit Jeanne Hersch hier soir. Il aurait peut-être mieux valu commencer par une provocation, mais peut-être celle-ci viendra-t-elle plus tard, après moi.

Nous avons entendu, hier soir, une très belle leçon de modération philosophique, dont on pourrait tirer également — je pense que l'auteur le pensait ainsi — des leçons de modération politique, leçon dont un des éléments importants était la notion de limite devenue centrale au XX^e siècle, dans tous les domaines. Je voudrais, d'abord, souligner l'importance de cette notion de limitation d'un pouvoir par d'autres. J'ai aussi relevé, dans cette leçon, une distinction qui, en général, amuse l'auditoire quand on la cite, à savoir la distinction entre le sens du pouvoir en France, et le sens du pouvoir en Suisse. En Suisse on n'a pas du tout l'idée de la majesté du pouvoir, ni celle de renverser le pouvoir. On ne parle simplement pas du pouvoir, et il y a là deux mots complètement différents par leur sens, dans toute l'histoire de France, en tout cas, à partir de Philippe le Bel, et dans notre histoire suisse.

Le sens du pouvoir n'est pas le même, et la différence excède le simple cas de ces deux pays ; c'est une distinction qui va beaucoup plus loin, la distinction, en somme, entre la notion de pouvoir, définie par Jean Bodin au XVI^e siècle, pour qui le Prince est celui qui impose et casse les lois comme il le veut, commence et termine les guerres comme il le veut, et reçoit délégation de la souveraineté populaire une fois pour toutes, d'une manière irréversible, et le pouvoir que nous avons en Suisse qui, lui, est un pouvoir réparti. C'est le pouvoir fédéraliste, qui est beaucoup moins sensible parce qu'il s'exerce à tous les niveaux, d'en bas jusqu'en haut, par délégation successive et réversible.

C'est une distinction fondamentale dont je me suis occupé, au fond, depuis très longtemps, depuis des décennies, et que j'appelle l'opposition entre la puissance et la liberté. La puissance est une espèce de représentation collective, une volonté collective, souvent mythique, et la liberté est la poursuite de la

Le pouvoir

liberté des personnes. J'oppose puissance et liberté comme fins de la société, et je crois que cette distinction est, aujourd'hui, décisive. Elle domine absolument tout ce qui va se passer à la fin de ce siècle.

S'agissant de définir le pouvoir, Jeanne Hersch n'a pas prétendu faire beaucoup plus que tous les auteurs, qui ont essayé cette définition impossible, d'Aristote à Max Weber. Elle s'est repliée sur la notion de « mixte », et a été jusqu'à parler d'un « mixte » qui compose le pouvoir et, en même temps, l'écartèle. Moi je veux bien, mais il me semble que p.099 cela permet de faire entrer un peu trop de choses dans la définition du pouvoir. En somme, Jeanne Hersch a fait un peu comme cet homme politique français qui, quand on lui demandait, un jour : « Que faites-vous devant un problème insoluble ?, répondait : « Eh bien ! je le complique. » (Vous avez peut-être reconnu le président de la Chambre française.) On se sent tout de même un peu frustré devant ce recul devant la définition. Mais, qu'y faire après tout ? Le pouvoir est là, défini ou non, il est là. Nous le trouvons en venant au monde ; et nous n'y pouvons rien. Nous n'avons nul besoin de nous l'expliquer pour le subir.

Ceci me rappelle une très jolie épigraphe que Jean Cocteau avait mise à son *Secret professionnel*. C'est un petit dialogue ainsi conçu : « Et les accidents de chemin de fer, Seigneur, comment les expliquez-vous ? » Dieu, gêné : « Les accidents de chemin de fer, cela ne s'explique pas, ça se sent. » C'est évidemment parce que le pouvoir ne se sent que trop de nos jours, et que cela s'accompagne d'un sentiment d'impuissance croissant dans les populations et chez les individus, que les Rencontres ont choisi le thème du pouvoir. Le nœud du problème traité hier soir par Jeanne Hersch c'est, peut-être, ce sentiment d'impuissance que nous avons devant les pouvoirs, qui nous amène à toutes sortes d'excès de langage contre le pouvoir, à toutes sortes de réactions anarchisantes. Il provient de l'idée que le pouvoir nous est extérieur, qu'il se présente à nous sous forme de contrainte, que nous subissons sans pouvoir l'exercer. Et nous sommes un peu ahuris par tous ces impératifs technologiques, ces nécessités économiques, ces nécessités de la défense nationale, par exemple, que le pouvoir allègue, et qui coupent court à toute espèce de discussion, à tout dialogue, à toute espèce de doute ou de contestation.

Comment, alors, préserver l'individu contre ce pouvoir extérieur contraignant et, de plus en plus, absolu ? Jeanne Hersch nous a hier soir indiqué

Le pouvoir

une voie : opposer à ce pouvoir d'autres pouvoirs garants de liberté, c'est-à-dire le pouvoir comme limite à la contrainte. Mais il me semble insuffisant de s'en tenir à la condamnation des jeunes contestataires ou anarchistes en observant, à juste titre d'ailleurs, que le simple refus du pouvoir extérieur finit par nous y livrer bien plus sûrement que toute autre conduite, et finit dans l'Etat totalitaire. Il me semble qu'il y aurait lieu, ici, de marquer beaucoup plus fermement les conséquences politiques de ces vues justes. A un Etat-nation centralisé, né de la guerre, préparant la guerre, et trouvant l'« ultima ratio » de toutes ses contraintes dans cette préparation à la guerre — je vous renvoie, là-dessus, au classique ouvrage de Bertrand de Jouvenel : *Du Pouvoir* — il ne s'agit pas d'opposer une condamnation impuissante du pouvoir comme tel. Il ne suffit pas, non plus, d'essayer de le renverser, de « prendre le pouvoir », comme le dit l'expression consacrée, car nous ne savons que trop à quoi cela mène : ceux qui croyaient prendre le pouvoir sont pris par lui.

Le pouvoir abusif de l'Etat est fait de toutes nos démissions civiques, et tend à les rendre définitives. Je rappelle, là encore, la définition de Jean Bodin : le pouvoir du souverain consiste dans l'abandon que le peuple souverain lui a fait, une fois pour toutes, de sa souveraineté. Ce n'est donc ni l'anarchie, ni la révolution à la mode des siècles derniers ^{p.100} qui peuvent nous secourir dans cette tragédie car cette « prise du pouvoir », dont on parle toujours, va prendre les agresseurs, va les « phagocyter ». Je vous rappelle l'exemple de Lénine : Lénine avait écrit, au début de 1917, dans *L'Etat et la Révolution*, que toutes les révolutions bourgeoises, jusqu'alors, n'avaient fait que renforcer l'Etat et la police, c'est-à-dire que l'Etat s'était emparé de ceux qui voulaient s'en emparer. Là-dessus, il a pris le pouvoir, et a illustré lui-même, d'une manière parfaite, tout ce qu'il avait dénoncé quelques mois plus tôt.

Je pense qu'il n'y a qu'un moyen d'opposer le pouvoir de liberté au pouvoir de l'Etat devenu extérieur à nous-mêmes, qui n'est pas de supprimer toute espèce de pouvoir, mais de distribuer le pouvoir que nous trouvons abusif. Distribuer, par exemple, le pouvoir de l'Etat-nation vers le bas et vers le haut : vers le bas, aux communes, aux régions, et vers le haut, à la fédération continentale. Cette distribution, ce double dépassement, c'est ce que j'appelle le fédéralisme, mouvement qui s'inscrit, à mes yeux, dans cette alternative fondamentale que je citais tout à l'heure entre la puissance et la liberté, et s'y inscrit comme le choix même de la liberté. Ayant écrit, dans un assez gros livre

Le pouvoir

récent, que ce drame est celui de notre époque, j'ai trouvé, l'autre jour, et après coup, la formule la plus simple pour ce que je voulais dire dans ce livre, et dans beaucoup d'autres. Je pense que cette formule rejoint les thèses de Jeanne Hersch, hier soir, notamment sur l'omniprésence du pouvoir, le fait que le pouvoir est, aussi, dans la liberté, et qu'on ne peut concevoir la liberté sans l'intervention du pouvoir. La formule que je vous propose est la suivante : « La puissance, c'est le pouvoir que l'on prend sur autrui ; la liberté, c'est le pouvoir que l'on prend sur soi-même. »

Mme JEANNE HERSCH : Je remercie beaucoup Denis de Rougemont pour ce qu'il vient de dire. Il y a bien longtemps que nous sommes d'accord sur beaucoup de choses, et, quelquefois, cela me met mal à l'aise car comment alors discuter encore ? Il y a tout de même, je crois, un écart entre ce que vous dites et ce que j'ai voulu dire, écart qu'il est assez difficile de préciser. Je vais toutefois essayer de le faire brièvement, en commençant par votre insatisfaction du fait que je n'ai pas défini le pouvoir.

J'ai dit que c'était un « mixte », mais je n'ai jamais prétendu que c'était là une définition. Dans tous les domaines du savoir, et, en particulier, lorsqu'il s'agit d'affaires humaines, il y a, pour chaque niveau de réalité, un degré de précision adéquat. Quand on pousse la précision trop loin, pour des réalités d'un niveau qui ne s'y prête pas, on altère l'objet dont on essaie de parler. C'est la raison pour laquelle j'ai eu tellement de difficulté, comme je l'ai dit hier soir, à élaborer ma conférence : le niveau où l'on parle du pouvoir ne supporte pas une très grande précision. J'y ai renoncé délibérément, et je ne pouvais pas faire autrement ; mieux : le fait de ne pas pouvoir faire autrement me paraissait signifiant quant à ce dont je parlais.

Vous avez dit, aussi, — et là vous avez poussé ma pensée vers une précision beaucoup plus grande, je crois, que ce que j'ai dit — que ^{p.101} j'avais préconisé, comme remède, de limiter le pouvoir par d'autres pouvoirs. Je n'ai pas dit ça, ou, du moins, je ne crois pas l'avoir dit. Ce que j'ai suggéré, c'est, comme vous l'avez dit, d'éparpiller, de disperser le pouvoir, et, d'autre part, de l'« alourdir », de toutes les manières, par du concret. Ma thèse était, donc, que ce qui rendait le pouvoir très dangereux, c'était d'extraire une de ses composantes, une des composantes du mixte, et d'en faire un absolu (*absolutieren*, comme on dit en

Le pouvoir

allemand). Quand on fait un absolu d'une de ses composantes, dans l'abstrait, le pouvoir devient extrêmement dangereux.

Pour moi, il s'agit là d'un critère important. Même dans cet Etat-nation absolument souverain que nous avons pris l'habitude, nous autres fédéralistes, de honnir depuis plusieurs dizaines d'années, le pouvoir reste, malgré tout, un des pouvoirs réels avec lesquels nous vivons. L'Etat-nation n'est pas, pour chacun d'entre nous, purement extérieur, il est aussi intérieur. Il faut le reconnaître, lui donner son poids d'intériorité, de façon à diminuer les risques d'une certaine abstraction dans le rejet.

A propos de l'Etat-nation — votre ennemi-né, je crois vous dites aussi qu'il est né de la guerre, et qu'il trouve, dans la préparation à la guerre, son « ultima ratio ». Je crois que, là, vous procédez à une de ces *Verabsolutierungen*, c'est-à-dire à une de ces opérations d'extraction d'un des termes du mixte pour en faire un élément sinon unique, du moins tellement prépondérant qu'il écrase tous les autres. Je ne puis donc vous suivre dans cette voie, mais je suis d'accord avec vous pour dire que le remède n'est pas dans l'anarchie ou la révolution, mais qu'il faut distribuer le pouvoir ; quand vous dites « vers le bas et vers le haut », je suis encore d'accord, mais je dirais qu'il y a, aussi, d'autres manières de disperser ce pouvoir. Je serais pour l'incarner, pour lui « donner du lest » ; je voudrais que l'Etat-nation, pour ainsi dire, s'exprime, à travers tous les pouvoirs qui alourdissent la vie d'une collectivité donnée. Donc, je crois que je suis d'accord avec vous, mais dans un sens plus diffus, moins net.

M. DENIS DE ROUGEMONT : Il n'y a pas vraiment d'opposition entre ce que vous avez dit plus longuement hier soir, et ce que j'ai dit, très vite, aujourd'hui. Voilà pourquoi j'ai paru trop clair sur certains points. J'étais obligé de me résumer, de résumer des résumés faits depuis longtemps ; j'insisterai, tout de même, sur cette liaison entre le pouvoir au sens de l'Etat, et la guerre. Cette liaison a été très bien mise en valeur par Bertrand de Jouvenel dans son livre *Du Pouvoir*, dont je ne me lasse pas de citer cette phrase : « Le pouvoir est lié à la guerre, et si une société veut borner les ravages de la guerre, elle n'a d'autres moyens que de borner les facultés du pouvoir. »

Mme JEANNE HERSCH : Je suis d'accord, mais la guerre n'est quand même pas son « ultima ratio ». L'« ultima ratio » authentique de tout Etat est la liberté

Le pouvoir

des personnes. Par exemple, quand un Etat développe un système de sécurité sociale, c'est une façon p.102 d'accroître un certain type de liberté de ses membres. Il est vrai que, d'un autre point de vue, cela peut tendre à les asservir, mais, alors, on entre dans une problématique différente.

LE PRÉSIDENT : Je donne maintenant la parole à Madame Maria Luisa Paronetto Valier, historienne, secrétaire générale de la Commission italienne pour l'Unesco.

Mme MARIA LUISA PARONETTO VALIER : Dans sa conférence, Jeanne Hersch s'est attachée à dévoiler l'imbrication irrémédiable du pouvoir avec les conditions premières de la condition humaine. Les conditions d'une humanité qui n'est ni une abstraction, ni le simple résultat de forces qui lui sont extérieures. Jeanne Hersch nous a invités à réfléchir sur la problématique de cette imbrication en restant à l'écoute de l'histoire et de la vie et, moi qui ne suis pas philosophe, je voudrais, en me plaçant au niveau de l'expérience quotidienne, répondre à cette invitation à réfléchir sur ce mixte qu'est le pouvoir.

Nous avons, aussi, discuté hier pour savoir s'il y avait, ou non, accélération de l'histoire, et, les avis à ce sujet étaient partagés ; tout le monde était tout de même d'accord pour reconnaître qu'il y a, surtout, confusion et inégalité. C'est dire que l'on n'accepte plus le monde tel qu'il a été et tel qu'il est, ni un pouvoir qui se limiterait à en garantir la stabilité. On veut changer le monde en fonction d'aspirations et de besoins nouveaux. Les crises et les déséquilibres sont ressentis comme tels dans le contexte de situations qui ne correspondent pas, ou ne correspondent plus, aux volontés profondes d'individus ou de groupes qui veulent vivre différemment. L'individu anonyme et statistique a pris conscience de sa vie élémentaire et empirique comme d'une valeur. C'est Papageno, un Papageno alphabétisé et consommateur qui n'est plus l'honneur de la nature, mais qui réclame son bonheur. Mais le bonheur de l'homme de la nature peut-il encore exister ?

Dans la société actuelle, nous constatons l'accroissement quantitatif et qualitatif de problèmes que l'action directe et spontanée des individus, ou des associations d'individus, n'est plus à même de résoudre. Nous constatons l'existence de finalités d'ordre social que nos activités individuelles et associées ne peuvent pas atteindre. Ce qui était, autrefois, le produit quasi naturel des

Le pouvoir

forces en jeu ou en équilibre est, aujourd'hui, le résultat d'une intervention plus ou moins massive de l'Etat, c'est-à-dire du pouvoir qui, comme disait hier soir Jeanne Hersch, s'infiltrer dans la société. Le Pouvoir avec un grand P, un P majuscule, qui absorbe le pouvoir avec un p minuscule. Ce phénomène s'est même élargi à l'échelle internationale, et nous assistons, là, à la création de grandes organisations inter-gouvernementales qui visent à l'administration en commun d'intérêts perçus comme étant communs, ou à prévenir ou résoudre des crises provoquées par des équilibres perçus comme dangereux à court ou moyen terme. Est-ce une utopie ou une hypocrisie ? Je ne veux pas prolonger mes considérations sur cet aspect, mais ^{p.103} je pense qu'on aurait pu avoir, sur le sujet, un chapitre entier dans ces Rencontres qui se déroulent à Genève, siège de tant d'organisations internationales.

Dans ce contexte nouveau, les hommes politiques aspirant au pouvoir sont obligés de prendre en considération les espoirs, les désirs, les besoins des individus, sans oublier la mainmise directe que les hommes qui aspirent au pouvoir peuvent gagner sur des individus anonymes et « statistiques » à travers les moyens de communication. Les hommes politiques doivent formuler dans ce contexte leurs promesses et leurs engagements, et, ce faisant, ils ratifient des espoirs et des désirs. Il y a, donc, une interrelation inextricable entre promesses et exigences, car à leur tour, les promesses stimulent des exigences correspondant à des besoins nouveaux, besoins à partir desquels elles ont été elles-mêmes formulées. Ceci devient particulièrement embarrassant à un moment où, en ayant promis le bien-être, on doit prêcher l'austérité.

Pour faire face à ces nouveaux besoins, le pouvoir, l'Etat, a commencé à gérer, dans une large mesure, la vie des individus en disposant, en dernière analyse, de la façon de vivre, de s'organiser et de se réaliser de ceux-ci. Il y a donc risque de superposition, sinon d'écrasement de la société par l'Etat, même quand celui-ci se veut, et est, de fait, démocratiquement organisé, et, par conséquent, au moins en principe, contrôlé et contrôlable. Ce n'est donc pas par hasard si c'est juste au moment où les individus prenaient conscience de leur bien individuel comme d'une valeur, et des exigences concrètes qui découlaient de cette prise de conscience, que l'Etat a assumé des fonctions sociales directes en s'immisçant dans la vie de l'individu, comme une sorte de Providence programmée qui affirme vouloir sauvegarder les intérêts individuels et, en même temps, promouvoir le bien-être de tous.

Le pouvoir

On a parlé, alors, de bornes, de limites, etc., et c'est dire la centralité des droits de l'homme. La notion de droit de l'homme occupe en effet, aujourd'hui, une position centrale, et est un élément irréductible de référence à l'intérieur des Etats, et au niveau international. Ce n'est qu'un début, un espoir, une promesse, mais c'est, à mon avis, la direction juste. Et, à cette centralité du droit de l'homme, je voudrais rattacher un thème qui a été effleuré à plusieurs reprises. En nous parlant, hier, de Papageno, M. Starobinski nous a montré le décalage entre sa capacité de désirer et sa capacité de comprendre. Nous assistons, aujourd'hui, à une juste réhabilitation de nos Papagenos, consommateurs alphabétisés, qui revendiquent leurs droits tout en refusant de passer les rudes épreuves de l'initiation.

Il y aurait là, certainement, matière à approfondissements et à controverses, mais je voudrais me limiter à une simple notation. Papageno, nous a dit M. Starobinski, n'est pas courageux, et je voudrais ajouter : il a le droit de ne pas être courageux. On pourrait, d'ailleurs, appeler heureuses les époques où l'on n'a pas besoin d'être courageux. Tout récemment, au cours d'une controverse passablement passionnée qui a eu lieu en Italie sur le pessimisme, l'optimisme, le courage, la peur, peur qui, tout de même, était provoquée, en partie, par l'insuffisance du pouvoir de ^{p.104} l'Etat, un écrivain, Sciascia, a dit — je cite plus ou moins de mémoire — que si la pédagogie morale exhorte à la vérité et à la résistance, donc au courage, une saine pédagogie politique, en revanche, doit aboutir à une société où le pouvoir soit exercé de façon que le courage ne soit pas nécessaire, où on n'ait pas besoin d'être courageux pour exprimer ses convictions en n'étant pas obligé de répéter ce que disent les plus forts, qui, une fois au pouvoir, assiègent, avec leur stupidité et leur intolérance, les intelligences. Et, hier encore, Jeanne Hersch a évoqué Thomas More qui prétendait au droit de ne pas être martyr. Voilà qu'en passant par Papageno, Sciascia et Thomas More, on en vient à réfléchir, comme Jeanne Hersch nous a invités à le faire, sur les imbrications du pouvoir avec les données premières de la condition humaine, avec cette condition humaine dans son épaisseur existentielle.

Mme JEANNE HERSCH : Je voudrais répondre très brièvement à certaines de vos remarques. A vrai dire, je ne constate pas de divergences entre nous, mais, comme avec Denis de Rougemont, certaines différences. Vous avez parlé de

Le pouvoir

l'Etat qui, ayant à satisfaire les besoins des individus, s'érige en Providence programmée. Or, par rapport à ce que j'ai voulu dire hier, c'est une façon d'isoler trop radicalement l'Etat. Je ne crois pas que le pouvoir de l'Etat soit une chose qu'on puisse séparer de cette manière ; on peut le faire en pensée, bien sûr, on peut prononcer les mots, on peut le dire, on peut raisonner là-dessus, mais on altère profondément la réalité de ce dont il s'agit quand on procède à un découpage de ce genre.

Si l'Etat s'érige en Providence programmée, c'est que les hommes ont envie d'avoir une providence étatique. Ils ont envie d'être protégés, encore et toujours mieux protégés, et d'être sûrs de leur retraite au moment où ils viennent au monde. Le pouvoir n'est pas une chose qui est séparable de ce que veulent les hommes ; c'est pourquoi je crois que nous ne voyons pas toute la complexité du problème quand nous mettons, en quelque sorte, cette espèce de bête noire de l'Etat ou du pouvoir en face de nous. Il n'est pas en face de nous, il est déjà derrière nous, déjà en nous. Je crois que l'appétit ou le désir de cette garantie, de cette protection, de cette sécurité, est diffus, et qu'en fait le pouvoir, lorsqu'il parle à travers ses organes propres, ne fait que répéter les « clichés » dont les citoyens remplissent leurs journaux, leur radio, leur TV, etc., ces « clichés » qu'on entend, même, jusqu'à l'Unesco !

A propos du courage et de la peur, vous avez dit : « Papageno a le droit de ne pas être courageux ». Il a, sûrement, le droit de ne pas être courageux, mais la condition humaine est telle qu'il en subira les conséquences. Car, lorsqu'on renonce complètement à être courageux, on en subit les conséquences ; vous avez dit : « Heureuses les époques où il n'est pas nécessaire d'être courageux », et, je vous entends bien. Mais vous avez « flirté », là, je crois, avec une pensée très répandue aujourd'hui, qui me paraît extrêmement dangereuse : l'époque idéale, la société idéale, le régime idéal, seraient ceux où l'on n'aurait plus besoin d'être des hommes. On n'aurait plus besoin d'être des hommes — mais l'être, c'est toujours ^{p.105} avoir besoin d'être courageux, sous une forme ou une autre. Je crois que, si l'on y renonce, on renonce à la dignité de la liberté humaine. Celle-ci ne sera pas écrasée, bien sûr, puisqu'il n'y a rien à écraser : on ne peut écraser, en effet, une liberté inexistante ; mais, dans ce cas, l'homme a disparu. Et que la condition humaine puisse ainsi se suicider, c'est l'un des grands dangers qui nous guettent.

Le pouvoir

Mme MARIA LUISA PARONETTO VALIER : Je me suis peut-être mal exprimée, mais ce que j'entendais dire est que l'homme doit toujours relever le défi et donc être courageux ; l'Etat, le Pouvoir doivent par contre être structurés de sorte à ne pas miser sur le courage des citoyens.

Ceci peut — à mes yeux — être symbolisé par l'attitude de Thomas More qui, tout en acceptant d'être martyr, affirmait que l'Etat (le Roi) était tenu à respecter la liberté de sa conscience et réclamait pourtant son droit à ne pas être martyr.

LE PRÉSIDENT : Je donne la parole à Michel Sales, professeur au Centre d'études et de recherches philosophiques, à Paris.

M. MICHEL SALES : J'ai médité les pages que Jeanne Hersch a écrites, il y a un peu plus d'une quinzaine d'années, dans *Idéologie et Réalité*. Je les ai méditées longuement, et les remarques que je ferai sur sa conférence se situent sur le fond dans un accord presque complet. J'ai beaucoup aimé retrouver dans sa conférence tout ce qu'elle disait sur la pensée de la finitude, et cette leçon de modération philosophique et politique à laquelle faisait allusion Denis de Rougemont en commençant. Je crois, en effet, que c'est sûrement dans cette pensée du contrôle du pouvoir que doit se situer une philosophie politique aujourd'hui. Toutefois, j'aurais peut-être quelques précisions à demander à Mme Hersch sur son exposé d'hier soir. Elle définissait, d'abord, le pouvoir comme une capacité d'exercer un vouloir propre sur des choses et sur des êtres, et à partir de cette définition, elle distinguait deux origines du pouvoir : une origine divine, et ce qu'elle appelait une origine matérielle, en montrant qu'il y a une constellation de pouvoirs qui se situent entre la délégation transcendante de l'Être et cette délégation qu'est, en quelque sorte, le triomphe de la force. A partir de là, elle définissait le pouvoir comme un « mixte » à l'encontre duquel les arguments rationnels semblaient toujours pris au dépourvu, au point que, lorsqu'il s'agit de définir le pouvoir, c'est, nous disait-elle, comme une truite qu'on essaie de saisir entre les mains et qui vous fuit toujours.

Je crois, personnellement, que le pouvoir n'est peut-être pas si insaisissable qu'on le dit, mais à condition, peut-être, d'introduire une distinction supplémentaire par rapport à celle faite par Jeanne Hersch. Vous-même, Madame, dans votre conférence, disiez que le pouvoir n'a de sens que pour

Le pouvoir

l'humanité, et que la force de la bête, par exemple, n'est pas, à proprement parler, un pouvoir. Or, il me semble qu'il faudrait plutôt distinguer trois degrés, ou trois origines, du ^{p.106} pouvoir. D'une part l'origine divine du pouvoir, d'autre part la force que vous avez définie comme force matérielle mais neutre ; enfin, ce que j'appellerais volontiers le démoniaque. Ce qui m'a frappé, dans votre conférence, c'est qu'alors même qu'elle faisait preuve d'une telle confiance dans la puissance du verbe et dans sa capacité de convaincre, vous avez si peu fait allusion au pouvoir du verbe, de la parole, c'est-à-dire aussi à la possibilité et à l'efficacité du mensonge.

Cela m'a frappé parce que, en considérant la situation dans laquelle nous sommes aujourd'hui, je crois que les principes que j'ai médités dans votre livre *Idéologie et Réalité*, c'est-à-dire les principes démocratiques, sont vécus dans un tout petit carré du monde, un carré qui a tendance à se rétrécir comme la peau de chagrin. Si bien que la question que je me pose est de savoir comment les principes que vous avez développés peuvent s'appliquer dans les situations où le pouvoir vit, en quelque sorte, comme un parasite sur le corps de la société civile. Je pense à certains pays totalitaires où les hommes s'interrogent pour savoir comment réinvestir humainement le pouvoir, en se demandant s'ils vont le faire par la force (mais la force de l'opposition est peu de chose là-bas) ou par la raison (mais la raison, de fait, est extrêmement fragile et peu écoutée). Que dirions-nous dès lors, ou que diriez-vous aux hommes pris dans ce dilemme ? Voilà une question, au moins, que je voudrais vous poser.

Mme JEANNE HERSCH : Je vous remercie, mais je n'ai pas tout à fait compris une chose. Vous avez enchaîné à partir du démoniaque sur la parole et le verbe. Est-ce que vous mettez le verbe du côté du démon ?

M. MICHEL SALES : Je ne mets pas nécessairement le verbe du côté du démon, mais le langage est le lieu où s'incarnent à la fois la vérité et le mensonge. J'ai été très impressionné par le dernier texte qu'a écrit Soljenitsyne avant de quitter la terre russe, au moment où il était encore incertain de son sort, texte dans lequel il a très bien montré qu'il y avait toujours une collusion entre la force, la violence et le mensonge. La violence à l'état pur est finalement très faible, mais ce qui est fort, c'est la force appuyée sur le mensonge qui lui est de l'ordre du langage.

Le pouvoir

Mme JEANNE HERSCH : Je suis tout à fait d'accord avec vous, et je crois l'avoir dit hier : la force physique, à elle seule, ne suffirait pas. Et c'est justement parce que le pouvoir est un « mixte » que la force brute ne suffit pas. Mais, ce que vous voulez dire, c'est qu'il y a trois origines au pouvoir : divine, force matérielle et mensonge ?

M. MICHEL SALES : Oui. Il y a en outre une chose qui m'a toujours, comme philosophe, un peu étonné, c'est le rapport entre la vérité et la force physique. J'ai toujours été saisi par la triste formule de Goebbels : « Quand on me parle de culture, je tire mon revolver. » Je ne sais si Goebbels a jamais prononcé cette phrase, mais, p.107 en tous les cas, je trouve très angoissant de penser que, de fait, un simple coup de revolver puisse, en un instant, effacer toute source personnelle de vérité en ce monde.

Mme JEANNE HERSCH : Ce que vous voulez dire, en somme, c'est que dans les pays où existe un régime totalitaire, ce régime totalitaire est, en grande partie, idéologique ? Par conséquent, le pouvoir a comme élément constitutif, l'idéologie ?

M. MICHEL SALES : Tout à fait, et lorsque vous avez dit à M. de Rougemont que vous ne preniez pas cette expression de mixité comme une définition, il eût fallu, peut-être, vous demander quelles étaient les composantes de ce mixte ?

Mme JEANNE HERSCH : Cela, je crois l'avoir dit hier, et je ne m'en suis pas tenue, mon Père, aux deux extrêmes que vous avez mentionnés. Vous avez dit que ces deux origines n'existaient pas à l'état pur au niveau humain ? C'est ce que j'ai dit hier, et j'ai ajouté qu'au niveau humain, il y avait entre les deux la délégation, qui venait remplacer, en quelque sorte, la justification d'origine divine, et qui était la justification d'origine populaire.

Maintenant, si vous me demandez ce que je dirais à des gens qui vivent sous un régime totalitaire, je peux vous dire que nous n'avons pas grand-chose à leur dire, mais que c'est eux qui ont beaucoup à nous dire, parce que souvent j'ai l'impression qu'ils savent beaucoup mieux que nous ce qu'est la liberté, ce qu'est le courage de lutter pour la liberté. Ils savent aussi beaucoup mieux que nous ce qu'est le pouvoir, par contrainte et par souffrance, et je crois que nous

Le pouvoir

aurions surtout à les écouter et à répercuter ce qu'ils nous disent, ce que nous faisons d'ailleurs assez peu.

J'aimerais juste encore ajouter un mot. Vous avez fait intervenir le langage, la parole, le verbe, et, effectivement, le pouvoir parle toujours ; le pouvoir se justifie, et comme il se justifie, il parle. Et il se justifie avec n'importe quoi, donc il ment.

Seulement, il ne ment pas uniquement, parce que s'il ne faisait que mentir, il serait trop faible. Aussi s'agit-il d'un mélange de mensonge et de vérité.

LE PRÉSIDENT : Je donne la parole à M. Alain Besançon, professeur d'histoire de la culture russe à l'École pratique des hautes études.

M. ALAIN BESANÇON : J'ai eu l'imprudence de dire à Jeanne Hersch, durant une conversation, que le pouvoir était un mystère, et comme le propos a été rapporté par elle dans son remarquable exposé, il me faut le justifier. En quoi, donc, le pouvoir est-il un mystère ? Je crois que le mystère du pouvoir est, en somme, un mystère d'obéissance. Le citoyen obéit, l'enfant obéit ; le centurion romain dit à son ^{p.108} serviteur « Va » et il va, « Viens » et il vient. Voilà en quoi le pouvoir se rapporte au prototype par excellence de tout mystère, c'est-à-dire Dieu lui-même, et, selon la formule « omnis potestas a deo », tout « arché » vient de Dieu ; c'est pour cela que ce « potestas » est obéi.

J'observe, aussi, que saint Paul rapporte au mystère premier à la fois le pouvoir et la paternité, et que toute paternité vient de Dieu, comme tout pouvoir. Exercer le pouvoir ou engendrer des enfants, c'est participer à Dieu comme tout-puissant, comme père, et c'est pourquoi les animaux qui ne sont pas à l'image de Dieu peuvent tuer, mais n'ont pas, pour autant, du pouvoir. Ils peuvent se multiplier, mais ils n'ont pas, pour autant, de la paternité. Ce sentiment du pouvoir est traditionnel, et nullement, spécifiquement biblique. Après tout, le caractère numineux et épiphanique du pouvoir était parfaitement exprimé par le rituel de l'empereur romain. L'adjectif par lequel les Romains désignaient l'obéissance du soldat était : auguste. *Disciplina augusta*.

Pouvoir et paternité peuvent se rejoindre, philosophiquement, dans la notion de « cause », qui est mystérieuse à souhait, ce qu'on sait d'autant mieux depuis

Le pouvoir

Hume. Mais il faut retourner à l'histoire, et nous demander s'il existe des pouvoirs qui ne soient pas mystérieux.

Il me paraît qu'il y a un pouvoir qui n'est absolument pas mystérieux, qui est celui qui s'établit sur la destruction même de la notion de mystère, c'est-à-dire sur le déchiffrement complet du plan divin et du mouvement du monde. C'est le pouvoir, comme Jean Starobinski nous l'a dit hier, dont rêvait Sarastro. Au-delà de la révolution, liberté et révolution ne font plus qu'un et l'autogestion s'identifie à la planification, puisque le plan du monde est déchiffré de part en part, et que, dans un instant, il va être connu de tous. La révolution c'est, si l'on revient à la *Flûte enchantée*, à la fois le « Glockenspiel » qui sidère les capitalistes, et la flûte enchantée qui règle les harmonies sociales.

Mais la révolution a lieu, et rien ne se passe comme prévu. Le capitalisme devait engendrer le socialisme, mais il ne se passe rien de tel, et il n'y a pas de socialisme. Et les choses et les gens, pour autant qu'ils en aient le pouvoir, prennent une direction tout opposée. Le pouvoir a été pris au nom de cette séquence « capitalisme, puis socialisme », et est légitimé par la scientificité, par la certitude absolue de cette séquence.

C'est alors que le pouvoir va subir un dédoublement : la première sorte de pouvoir, c'est le pouvoir classique, de pure contrainte, les petits bourgeois, puis les « koulaks », puis les « à peu près koulaks », puis les ouvriers gagnés par les idées petites-bourgeoises, et, petit à petit, c'est toute la population qui y passe, en tant qu'elle n'obéit pas, non au pouvoir, mais au dessein au nom duquel le pouvoir existe.

Dans la vision politique de Lénine, le secret du capitalisme, c'était le socialisme qu'il devait engendrer. Eh bien ! cette vision subsiste, inversée : le secret du socialisme, c'est son arrière-monde, le capitalisme toujours présent en profondeur, et qu'il faut détruire.

Dans la vision de Mozart, Monostatos le méchant, c'est l'homme qui se tenait tout seul. Après la prise du pouvoir tout le monde est devenu Monostatos. C'est là qu'intervient une deuxième sorte de pouvoir, qui ^{p.109} est un pouvoir de type absolument nouveau, et que j'appellerai, après Pasternak, le pouvoir magique de la lettre morte. Il est important que le socialisme soit considéré comme déjà existant, et c'est à cela que va servir ce nouveau pouvoir. Le premier pouvoir s'attelle au socialisme en puissance, le second, à la fiction du socialisme en acte.

Le pouvoir

Forcer les gens à obéir ce n'est jamais très dur, mais, pour les forcer à applaudir, à voter, à sourire, et même, à discuter, il faut un pouvoir presque infini. C'est alors que la faim du pouvoir devient réellement insatiable, parce qu'il faut faire chanter à Papageno des hymnes à Sarastro : il faut le persuader, non pas de vouloir le communisme, mais de le voir, et on lui demande de mimer une initiation qu'il n'a pas reçue, et dont il se fiche. On lui demande de « faire comme si », et alors entrent en jeu les deux grandes magies du pouvoir idéologique : la magie linguistique, la plus efficace, celle du langage faux, du langage sans rapport avec le réel, et la magie esthétique, qui consiste à faire voir ce qui n'est pas et qu'on appelle le « réalisme socialiste ». L'extension du pouvoir, par la combinaison de ces deux genres de pouvoir, dépasse tout ce qui avait été vu ou prévu par les hommes.

Mais pourquoi cette extension infinie ? Eh bien ! et c'est là le grand paradoxe, parce que ce pouvoir est impuissant, littéralement sans pouvoir ; l'extension du pouvoir est une compensation, toujours impuissante, à l'impuissance fondamentale du pouvoir idéologique. Le pouvoir veut le socialisme, mais il n'y en a pas, et il ne peut pas vouloir autre chose que le socialisme sans perdre sa légitimité. Il ne peut garder le pouvoir qu'à condition de permettre à toute puissance d'agir sur la réalité, c'est pourquoi son pouvoir est pure destruction. Le centurion dit à son serviteur : « Va », mais le lieu où il faudrait aller n'existe pas. Alors, il faut l'envoyer au « goulag », ou le tuer. Trente millions de morts sous Staline, ou sous Lénine, six millions de morts sous Hitler, et tout cela pour ne pas être obéi ! Le pouvoir n'est pas mystérieux, mais il est devenu incompréhensible. Le mystère du pouvoir était, je l'ai dit, l'obéissance, mais il n'y a plus d'obéissance possible dans l'ordre impossible. Et l'incompréhensible de ce pouvoir est dans l'obstination, dans l'absurdité de l'ordre, pur « imperium » sans « potestas », et néanmoins meurtrier. Alors, comment résister à un tel pouvoir ?

Ce pouvoir, disais-je, transformait tous les Papagenos en autant de « Monostatos ». Or il arrive, parfois, qu'un de ces êtres démonisés s'assume soudain, se rebiffe, et refuse de mentir ; il dit la vérité, sa vérité, qui est un désir limité, et un désir humain, car ce non-pouvoir idéologique — c'est là, justement, que la liaison avec la paternité est intéressante — entraîne aussi une non-paternité, d'où la stérilité absolue de ce genre de pouvoir. La flûte enchantée, c'est la peste à Thèbes, et c'est ce prolongement dont nous parlait

Le pouvoir

Starobinski hier, prolongement sinistre imaginé par Goethe dans lequel, effectivement, Papageno est devenu stérile. Soljenitsyne, lui, c'est « Monostatos » pour le pouvoir, parce qu'il se tient seul, et c'est Papageno ridiculisant l'initiation idéologique, réclamant le monde tel qu'il se donne, c'est-à-dire non à travers la grille de la doctrine, mais immédiatement. Papageno qui réclame, ce qui va de soi sous un ^{p.110} pouvoir qui vient de Dieu, ou des dieux comme dirait Kostas Papaioannou, Papageno qui réclame une femme, Papagena, et des enfants.

Mme JEANNE HERSCH : Je ne vais pas discuter ce que vous avez dit, parce qu'on ne discute pas une sorte de poème. Mais je voudrais tout de même dire que quelque chose me gêne dans la perfection de votre exposé, dans l'ingéniosité de ses articulations : par une analyse de ce genre, qui se constitue en poème, n'orne-t-on pas ce dont on parle ? Je me demande si, en Occident, où l'on déploie tant de virtuosité à propos des étranges artifices logiques de l'Est, on ne finit pas par les orner ?

Je voudrais, aussi, faire deux remarques dont l'une se rapporte au tout début de ce que vous avez dit, et l'autre, à l'extrême fin. Tout d'abord, vous avez parlé de ce mystère d'obéissance, dont, comme vous, je crois qu'il est un des grands mystères fondamentaux. Mais il n'est pas seul, car il fait partie de tout un complexe de mystères premiers qui gênent la logique, parce qu'en logique, au niveau des choses, on a tendance à constituer toujours des symétries, exactement comme on construit les machines de l'informatique : il y a deux termes, le vrai et le faux, il y a obéir et désobéir, etc. Mais, en réalité, ces choses ne sont pas du tout symétriques : la parole est d'abord faite pour être crue et quand on parle, ce n'est pas une phrase qu'on propose à un examen en termes de : « vrai ou faux ». Quand on parle, c'est qu'on pense qu'on va être cru, et qu'on a, en principe, l'intention de dire vrai ; le mensonge ou le doute ne venant qu'après.

M. ALAIN BESANÇON : Mais, dans le monde idéologique, la parole fautive n'est pas du tout faite pour être crue !

Mme JEANNE HERSCH : Je suis tout à fait d'accord, mais je ne parle pas encore de l'idéologie. Je dis seulement qu'en temps normal, les choses se

Le pouvoir

passent de cette manière. Mais on m'a aussi raconté, par exemple, des séances de discussion de sociétés d'écrivains dans les pays de l'Est, où tout le monde sait que tout le monde ment, et où toute la discussion tient comme un château de cartes. C'est ce que Michel Sales appelait, tout à l'heure, le démoniaque, démoniaque qui semble avoir beaucoup à faire avec le néant.

Vous avez dit aussi, à la fin de votre intervention, que l'extension infinie d'un pouvoir impuissant est une pure destruction, car il ne reste qu'à envoyer au « goulag » OU tuer celui qui ne joue pas le jeu. Seulement, pour envoyer quelqu'un au goulag, ou pour le tuer, il faut la force, et de cela vous n'avez pas parlé.

M. ALAIN BESANÇON : Mais si ! Cela c'est le pouvoir de contrainte classique.

Mme JEANNE HERSCH : Classique... Classique..., moi je l'appellerais physique, matériel. Il y a quelque chose qui est orné, p.111 car, quand on dit classique, cela n'éveille pas le même écho que quand on dit physique ou matériel. Car il est question de la contrainte brute, et que le mot « brute » soit synonyme de « classique », moi ça me gêne un peu. A force de travailler sur les étranges acrobaties de l'idéologie de l'Est et sur les fausses cohérences qu'elle engendre, on a tendance à oublier, finalement, le fondement brut. Je me le demande d'ailleurs : y aurait-il tant de publications sur Marx, de tels exploits d'intelligence à propos de Marx, s'il n'y avait pas l'armée rouge ?

LE PRESIDENT : Kostas Papaioannou désire intervenir sur le problème de l'idéologie. Il est philosophe, et a consacré de nombreux travaux à Marx, Hegel et Platon.

M. KOSTAS PAPAIOANNOU : En écoutant votre admirable exposé, j'ai pensé au récit de l'intronisation du premier roi d'Israël : « Nous voulons un roi, mais le roi demandera le dixième de votre bétail ; oui, nous voulons un roi ! » Chaque peuple commence donc sa véritable histoire avec cette dépossession volontaire de soi, et c'est là, à mon sens, tout le mystère du pouvoir. Car le problème de l'intronisation de Saul et la problématique annoncée par Samuel restent toujours actuels. On n'a pas fait un pas depuis ce temps-là, et, même, on a régressé, parce que la dimension tragique échappe complètement à tous ceux qui fondent des Etats aujourd'hui, et ils sont légion.

Le pouvoir

J'ai aussi pensé, en vous écoutant, à une des paroles les plus profondes que j'aie jamais lues, qui est la définition kantienne : « L'homme est un animal social asocial. » Cette définition va plus loin que celle d'Aristote pour qui l'homme était un animal social mais, depuis Kant, l'on n'a pas avancé. Je vous remercie de nous avoir rappelé, d'une manière particulièrement éloquente, la difficulté d'être à la fois social et asocial.

Troisième pensée, ou citation célèbre, à laquelle j'ai pensé : le vers d'Eschyle : « Ni anarchie, ni despotisme », écrit en 458 avant Jésus-Christ, et toujours actuel, car c'est le fond de toute la pensée politique pour ceux qui sont libres. Ceux qui ne sont pas libres n'ont même pas, en effet, la possibilité de poser la question : « Ni anarchie, ni despotisme. » Je vous remercie, une fois de plus, de nous avoir obligés à réfléchir sur cette dialectique qui ne finira pas aussi longtemps qu'il restera des hommes libres.

Je voudrais soumettre à votre jugement quelques remarques, nécessairement lapidaires, sur — pour parler d'une manière pédante — la problématique de la légitimation du pouvoir. Non seulement du pouvoir en général, parce que le pouvoir « überhaupt », on ne le voit pas souvent dans la vie quotidienne, mais d'un pouvoir qui, précisément, ne se considère pas comme un « mixte », et domine un milliard et demi d'individus, pouvoir dont, d'ailleurs, de nombreuses personnes se réclament ici ou là. Il est facile de situer chronologiquement la question : dans les civilisations traditionnelles, la souveraineté descendait du ciel, et, du mandat céleste à la royauté de droit divin, le pouvoir, absolu ou limité, centralisé ou décentralisé, concentré ou contrebalancé par d'autres pouvoirs ou ^{p.112} contre-pouvoirs plus ou moins institutionnalisés, s'inscrivait toujours dans l'ordre supérieur du cosmos, et s'imposait avec la même nécessité que le cours des astres ou la succession des saisons. C'est, peut-être, la maison du calendrier, rêve éveillé du mandarin chinois, qui exprime avec le plus de vigueur cette parfaite insertion du microcosme humain dans le macrocosme divin.

La situation est tout à fait différente dans notre monde désacralisé, où tout doit naître sur terre. Le pouvoir doit, lui aussi, naître sur terre et se légitimer par quelques raisons immanentes à la conscience des citoyens. Solution idéale imaginée par les démocraties pluralistes modernes. Mais, aussi, immanentes à la nature de l'Etat en tant qu'être terrestre — et c'est la raison d'Etat — ou

Le pouvoir

immanentes à quelque chose de nouveau, à l'histoire conçue comme combat eschatologique, et unique voie de salut, forme de légitimation propre à l'une des créations les plus originales de la modernité. Il s'agit, vous l'avez compris, des régimes totalitaires de gauche.

Reprenons les images de Besançon et de Starobinski. Sarastro est devenu philosophe de l'histoire et, même, coryphée des sciences et des arts. La flûte, de toute manière, a été brisée et remplacée par un instrument plus martial. Les amoureux ne sont amoureux qu'à condition de former un couple de héros positifs, et l'un plus positif que l'autre, si possible. Papageno, pour lequel j'ai une compassion particulière parce que je m'appelle Papaioannou, et parce que Papageno me fait penser à « Paganos » a, de toute façon, tout perdu pour revêtir un bleu de travail ! Et les chœurs d'initiés forment un parti unique, monolithique, monomaniacal, monostatique !

Disons, pour parler plus prosaïquement, qu'au moment où Max Weber formulait sa théorie classique des trois types de pouvoir traditionnel, légal et charismatique — les fondateurs du totalitarisme moderne étaient en train d'inventer un autre type de pouvoir, absolument nouveau. C'est pourquoi il ne figure pas dans la typologie weberienne, bien que Max Weber connaisse parfaitement l'histoire universelle. Pour la première fois, un pouvoir était créé et légitimé par l'idéologie, pouvoir totalitaire qui, par définition, niait toute forme de pouvoir traditionnel. L'idéologie, en effet, considère tout ce qui est comme nul et fait table rase, mais non d'une manière absolument cartésienne.

Inutile de vous dire, par ailleurs, que le pouvoir idéologique totalitaire est en opposition absolue avec toute forme de pouvoir légal. La légalité et le système idéologique sont en contradiction absolue. Hitler, comme vous le savez, a maintenu la Constitution de Weimar, tout en affichant son mépris pour le droit. Staline, lui, a conçu et fait voter, à une majorité écrasante, la constitution la plus démocratique du monde, tandis que la Chine, trente ans après le triomphe de la Révolution, n'a pas encore de code, et vit en deçà du droit, dans le même état que les Grecs au VII^e siècle. Le monde en question, monde fondamentalement orienté vers l'avenir utopique, ignore, avec une égale violence, et la tradition et le droit. Il y aurait, aussi, beaucoup de choses à dire — ce qui serait tout à fait de l'ordre anecdotique — sur le pouvoir charismatique.

p.113 Car il y a eu des despotes totalitaires charismatiques : Hitler, Lénine peut-

Le pouvoir

être, Trotski de toute manière, et peut-être Fidel Castro dans sa jeunesse. Or, je prétends que les systèmes en question et la personnalité charismatique sont en contradiction absolue. Le système est un système idéocratique, où le chef ne peut être que l'incarnation de l'Idée, que cette idée soit rouge, marron ou grise, peu importe la couleur. Car l'important est la présence de l'Idée, d'où, la facilité extraordinaire, unique dans l'histoire de l'humanité, avec laquelle ce système fait des héros de la veille les boucs émissaires d'aujourd'hui. (Que l'on pense à Lin Piao, Madame Mao, etc.) Ce qui est absolument nouveau, et, à mon avis, sans précédent dans l'histoire, c'est la légitimation par l'idéologie. Le système n'est pas légitimé par la tradition, par le droit, ou par le charisme, mais par l'idéologie. Que signifie le terme idéologie ? Je tâcherai d'être bref, laconique, bien que je sois Athénien, donc peu porté au laconisme

Par « idéologie », j'entends une utopie plus ou moins millénariste, génératrice d'une perception hallucinée de l'histoire, et cristallisée en une orthodoxie plus ou moins hallucinogène. L'idéologie est une historiosophie. Elle nous dit que toute l'histoire jusqu'ici connue n'a été que l'histoire de la lutte des classes, ou de la lutte des races, suivant le point de vue de l'idéologie. Cette historiosophie explique toute l'histoire et définit le présent, d'une manière tout à fait particulière, comme le lieu du combat eschatologique, moment de la lutte finale, ou de la solution finale. Cette historiosophie qui embrasse toute l'histoire et définit le présent comme un lieu de combat humanitaire, débouche sur une eschatologie, une utopie. Et société sans classes ou humanité purgée des races impures, les résultats sont presque les mêmes.

L'on devrait, alors, examiner minutieusement les présupposés d'une telle eschatologie : s'agit-il d'une perversion de la philosophie chrétienne de l'histoire ? S'agit-il d'une revendication de la nature humaine ? Sommes-nous vraiment manichéens ? Croyons-nous vraiment que l'histoire n'est pas la simple chronique de nos erreurs et de nos maigres bonnes actions, mais quelque chose d'autre ? Nous ne pouvons guère que nous poser la question. Quoi qu'il en soit, le fait est que cette historiosophie manichéenne et combattante a pris possession du monde entier. Nous sommes tous tentés et par l'historiosophie et par l'utopie ; et le seul moyen, peut-être, d'échapper à la tentation de l'utopie est de rappeler ce qui s'est passé quand les utopistes ont été au pouvoir.

Le pouvoir

L'utopie qui a failli se réaliser dans la nuit et le brouillard, et à laquelle a cru la majorité d'un peuple parmi les plus civilisés, impliquait la mort, absolument inintelligible pour tout être normalement constitué, de millions d'individus. Une autre utopie, en apparence meilleure, celle du Lénine de *l'Etat et la révolution*, promet, elle, une société sans bureaucratie, sans armée, sans police, où tout le monde serait un peu bureaucrate, de sorte que personne ne serait fonctionnaire et où il y aurait une abondance de biens extraordinaire. D'après Lénine, il était possible, dans la Russie de 1917, de réduire de quatre fois le temps de travail des ouvriers tout en leur assurant quatre fois plus de bien-être. Il s'agissait, p.114 donc, de multiplier le bien-être par seize ! Eh bien, nous connaissons le résultat, qui fut la famine la plus meurtrière que la Russie ait jamais connue depuis les invasions mongoles. Famine dont on ne sait si elle fit cinq ou sept millions et demi de morts. A cette famine succèdent la mort de la société civile, la « volatilisisation » de la classe ouvrière, classe-dictateur d'après la théorie, le dépeuplement des villes, le cannibalisme dans les campagnes, la naissance de l'Etat totalitaire, etc.

On peut se poser la question de savoir non pas pourquoi les utopistes n'ont pas réalisé leur chimère, de toute manière irréalisable, mais pourquoi ils ont fait le contraire de ce qu'ils voulaient faire ? C'est là l'ironie de l'histoire, comme dirait Hegel, ou la tragédie, comme dirait Eschyle. Aussi nous faut-il réfléchir sur l'utopie parce qu'en ce moment, alors que l'utopie est complètement ridiculisée, qu'il faut être complètement fou pour prendre au sérieux les utopistes, et qu'il est même comique, voire tragique, de perdre son temps à en parler, l'utopie devient tentante. Pourquoi ce phénomène ? La meilleure manière d'aboutir au despotisme illimité est peut-être, donc, de commencer par la liberté limitée et, en conclusion, je vous propose de réfléchir à ce chef-d'œuvre de la pensée politique qu'est *l'Orestie* d'Eschyle. On y voit comment un tribunal humain a transformé les Erinyes en Euménides, divinités tutélaires bienveillantes. Or la grande expérience de notre siècle, à la lumière de laquelle nous devons repenser tout ce que nous disons du politique, c'est que nous savons maintenant que le processus est réversible : les Euménides peuvent très bien se transformer en Erinyes et celles-ci ne vocalisent absolument plus !

Mme JEANNE HERSCH : Merci pour ce que vous venez de dire. Je suis tout à fait d'accord. Je ne crois pas, d'ailleurs, que cela contredise mon exposé d'hier :

Le pouvoir

même si le pouvoir ne se donne pas pour tel, cela ne l'empêche pas d'être malgré tout un « mixte » : l'idéologie, en effet, n'est pas pure, et ne se suffit pas à elle-même. J'ai moi-même implicitement indiqué hier qu'à partir du moment où l'utopie promet une totalité, un aboutissement, elle comporte précisément la transformation des Euménides en Erinyes.

M. STEPHEN R. GRAUBARD : Je voudrais faire, très brièvement, une remarque. Il faut penser au fait que, pour certains peuples, et à certaines époques, le pouvoir était une chose très suspecte, du fait que la liberté était, ou semblait être, menacée par le pouvoir. C'est précisément le cas d'un très ancien pays, l'Angleterre, et, aussi, d'un autre pays, maintenant assez vieux mais qui se prend toujours pour un jeune, les Etats-Unis, pays qui ont senti ce danger, et ont vécu une histoire en commun, en éduquant leurs propres citoyens, et, bien entendu, beaucoup d'autres, au mépris profond du pouvoir. Ils se sont approprié le symbole de la liberté, dans laquelle ils mettaient toute leur foi, et leur exemple devrait nous permettre de réfléchir plus en profondeur sur les liens entre pouvoir et liberté. Pouvez-vous, Madame, ajouter quelque chose à ce sujet ?

Mme JEANNE HERSCH : p.115 Il est bien clair que toute la pensée politique attachée à la liberté, dans les pays européens continentaux, est pleine de nostalgie pour ce qui a été réalisé en Angleterre et aux Etats-Unis. Même chez ceux qui jettent l'anathème sur ces pays, pour une raison ou pour une autre. Cette nostalgie est vivante, et on cherche partout la manière dont on pourrait transplanter ailleurs, sinon la théorie, du moins la pratique politique de ces pays.

Peut-être ces pays pouvaient-ils se permettre de mépriser théoriquement le pouvoir parce qu'ils savaient le faire coexister en pratique avec la liberté. Je crois que ni l'Angleterre, ni les Etats-Unis, n'ont jamais été des Etats en anarchie : s'ils ont leurs anarchistes, le phénomène reste marginal et ne façonne pas la vie et l'histoire de ces pays. Peut-être est-ce pour cette raison qu'ils n'ont pas tellement réfléchi à la nécessité du pouvoir. Mais, en ce qui nous concerne, il est sans doute extrêmement utile de le faire. C'est ainsi que j'ai employé le terme « apprivoiser le pouvoir ». Je me suis demandé comment on le traduirait en anglais. Il y a le verbe *to tame*, mais il signifie « dompter ». Or,

Le pouvoir

dompter et apprivoiser, ce n'est pas la même chose ! Si vous pensez au « Petit Prince », on ne peut dompter la rose, mais on peut l'apprivoiser. On peut, aussi, se demander pourquoi il y a une différence déjà entre le mot « power » et le mot « pouvoir ».

A l'origine de la force du pouvoir, il y a un certain lien avec le courage. On ne peut, en effet, complètement séparer la force et le courage. Le courage est, à sa manière, une force. La liberté, quand elle acquiert une certaine efficacité, devient force, ce qui la met « dans le circuit », en quelque sorte, du pouvoir. Le pouvoir est capacité d'imposer un vouloir et, donc, de faire usage de sa liberté, ce qui est le nœud de notre condition humaine. Ainsi, cela même qui menace sans cesse d'écraser notre liberté a, en même temps, partie liée, intimement, avec la condition d'être humain libre. Nous n'avons pas une liberté angélique, éthérée, débarrassée de toute espèce de poids de pouvoir, et j'ai essayé de montrer, hier, que ceux qui ont horreur du pouvoir, qui sont contre tout pouvoir, usent qu'ils le veulent ou non, de moyens qui sont des moyens de pouvoir.

Mme THÉRÈSE ROMEO : J'essayerai d'être brève, bien que l'espèce d'appendice que je souhaiterais apporter à la conférence de Jeanne Hersch sur les causes de la désagrégation du pouvoir mériterait, évidemment, une conférence tout entière.

N'étant ni politologue, ni, même, philosophe, c'est au nom de l'utilisateur que je souhaite parler ; cet utilisateur est très caractérisé, puisque je suis Française et citoyenne, citoyenne que je souhaite consciente. Or, nous avons vécu, en France, un certain nombre d'événements qui nous ont montré, à la cadence extraordinaire d'un événement ou deux par décennie, un phénomène de dégradation du pouvoir.

Prenons l'exemple du 10 juin 1940. La France vivait alors, on peut bien le dire, sous ce « mixte » dont parlait hier Jeanne Hersch, et ce « mixte » était la République, avec ce que cela pouvait comporter de ^{p.116} symboles, d'institutions, de langages, et de formules presque magiques. Car il y a des gens qui ont cru à Marianne comme on croit à une sorte de divinité. Or, le 10 juin 1940, que s'est-il passé ? Naturellement il y avait bien eu la défaite, et un certain nombre d'événements avaient bouleversé le pays. Mais, le 10 juin 40, les députés, les gens à qui le peuple français avait délégué le pouvoir comme

Le pouvoir

députés de la République ont voté les pleins pouvoirs au maréchal Pétain, c'est-à-dire qu'ils ont renoncé à la République pour créer l'Etat français. Que s'était-il passé ? Ils n'y croyaient plus ! Il y avait surtout le lâche abandon dont a parlé Léon Blum, et la possibilité de se dire qu'on évitait le pire en faisant cela, mais il y avait eu d'autres moments dans l'histoire de France, où des défaites presque aussi écrasantes avaient suscité un mouvement diamétralement opposé. Ce que l'on pouvait constater c'est que pour que le pouvoir dure, il faut d'abord que ceux qui l'exercent commencent par y croire.

Deuxième exemple, qui m'a paru alors tout à fait singulier, c'est l'exemple de mai 68. En mai 68, on vit sous la Cinquième République dirigée par un homme qui jouit d'un prestige largement reconnu. On a des institutions qui paraissent être durables, et que se passe-t-il ? On descend dans la rue, on fait la fête, c'est l'anarchie. Mais quelle est la cause de cet extraordinaire mouvement qui avait, d'ailleurs, des allures de fête, de spectacle ? Car on brûlait beaucoup : on brûlait des voitures, des arbres, on chantait, on inventait, on mettait des graffiti partout, c'était la jeunesse dans une sorte de fête sans frontières. Que s'était-il passé ? Le pouvoir n'avait pas vu les forces qui montaient, le pouvoir ne s'était rendu compte de rien.

Peut-être vous rappelez-vous ce que le général de Gaulle disait en parlant des étudiants : « Ils veulent aller dans les chambres des filles ! » Il s'imaginait que la revendication de la jeunesse se bornait à cela. En réalité, il y avait un divorce profond entre le pouvoir et le peuple, le peuple qui avait honte et ne souhaitait pas assumer l'héritage du colonialisme, en se rendant complice de toutes sortes de contradictions, de crimes et de scandales. Il n'est pas douteux qu'il y avait là une question morale. Puis, à ce qui s'est passé dans la rue a succédé une sorte de cérémonial, une sorte de rituel : il a suffi que le général de Gaulle ramasse cinq cent mille personnes, et leur fasse descendre, en cadence, les Champs-Élysées pour que les choses deviennent un petit peu différentes. Il ne s'agit pas ici d'analyser cette reprise en main, car ce qui compte, c'est ce divorce profond entre le pouvoir et le peuple qui avait amené une espèce de corrida extraordinaire à travers les rues de Paris.

Si nous en venons, maintenant, à ce qui se passe aujourd'hui, je crois que nous pouvons jeter un regard assez clair sur les causes qui risquent de changer radicalement la République française. Nous vivons, aujourd'hui, sous un régime

Le pouvoir

qui a des aspects particuliers. Un contre-régime se dessine et profite, comme ont profité tous les régimes possibles, de toutes les réformes qui sont faites. Jamais une révolution ne s'est faite sans que le pouvoir en place n'ait, par des réformes successives, amorcé pour ainsi dire la révolution. Veillot disait déjà : « Réclamons-leur la liberté au nom de nos principes, liberté que nous leur refuserons au nom des leurs. »

p.117 Mais le mal est bien plus profond que ces circonstances discernables, et je n'insisterai pas sur la façon dont le contre-pouvoir, aujourd'hui, use exactement des mêmes méthodes, en envahissant la radio, les finances, etc. Peu à peu se crée un Etat dans l'Etat, et il n'est pas douteux qu'un conflit va se produire tôt ou tard.

Je sais bien qu'il y a le chômage, qu'il y a une quantité de phénomènes malheureux qui ne dépendent d'ailleurs pas totalement du pouvoir. On constate ce qui est plus grave, à l'heure actuelle, une démission du citoyen. Elle est, à mon avis, la cause première de cette espèce de dégradation du pouvoir. Il se répand une immoralité générale : tout le monde triche, et la « combine », ce mot atroce, finit par remplacer à peu près tout. Je ne citerai qu'un exemple, qui m'a paru douloureux : il arrive que l'on demande froidement d'intervenir dans les notes du baccalauréat, ce qui est impensable. Je crois qu'il n'y a pas, dans une République, dans un peuple qui a le sentiment de sa liberté, de petits péchés. Tous les péchés sont importants. Et nous démissionnons sans cesse.

Je crois que le problème du pouvoir et de la liberté est essentiellement un problème moral. Camus disait qu'il faut être constamment attentif, qu'il faut, tout le temps, se préoccuper de ne pas assumer de complicités pour ce qui se passe ici et là dans le monde. La liberté est, certainement, très fatigante, car c'est fatigant de toujours penser qu'elle est peut-être en danger, et qu'un pouvoir relativement bénéfique peut être remplacé par un pouvoir totalitaire. Mais, s'il y a une chose qui est absolument sûre, c'est que cette vertu de conséquence, la plus grande de toutes les vertus, est le noyau même de la liberté. Si les citoyens ne sont pas capables de pratiquer l'une, ils ne sont plus capables de vivre l'autre.

M. IRING FETSCHER : Je voudrais, brièvement, ajouter un mot à propos du pouvoir comme service, comme quelque chose qui protège, parce qu'on oublie

Le pouvoir

trop souvent, quand on parle de pouvoir qui supprime, que c'est le même pouvoir qui protège. M. Graubard a parlé de l'Amérique : le « Wild West » signifiait absence de pouvoir, ce qui créait une absence de sécurité, une absence de liberté pour celui qui n'avait pas une arme à la main. Il y a là un rapport qui nous est, d'ailleurs, plus ou moins rappelé à l'esprit par le terrorisme, parce que la première réaction de la population, en Allemagne, c'est de demander un renforcement de la police pour la protection de la vie. Et les terroristes n'ont probablement pas prévu l'addition d'un milliard de marks pour la police, votée cette année-ci par la majorité absolue du Parlement et par tous les partis, parce qu'aucun député n'osait faire une objection contre cette augmentation énorme de dépenses pour la police.

En outre, je suis un peu déçu qu'on parle tellement du mystère du pouvoir. Je crois que nous avons eu un peu trop de mystères, et ceux de ma génération de rationalistes attendons beaucoup plus de l'analyse rationnelle. Car on peut aller un peu plus loin dans l'analyse rationnelle du pouvoir, en considérant deux aspects : d'une part, la centralisation, l'instrument de la hiérarchie, de l'autre, le contrôle des moyens de communications. Nous dépendons tous de moyens de communications p.118 matériels : chemin de fer, téléphone, télégraphe, tout est dans les mains de l'Etat. Or, plus nous avons de services fournis par l'Etat, plus nous dépendons du pouvoir ; dès lors, le pouvoir ne cesse de grandir, et « apprivoiser » celui-ci, selon le mot de Mme Hersch, me semble être la seule solution. Et nous avons besoin davantage d'apprivoisement qu'au XVIII^e siècle où le pouvoir était, comparativement, beaucoup plus faible. Nous constatons un énorme accroissement du pouvoir, de moyens, de techniques de toutes sortes, sans qu'il y ait un accroissement comparable des moyens d'apprivoisement, de limitation.

Encore un dernier mot sur la traduction : en allemand, probablement, on dirait « Staatsmacht », parce que « Macht » n'a pas le même sens que « pouvoir » tandis que « Staatsmacht », évidemment, suppose une attitude beaucoup plus positive que celle des Français à l'égard du pouvoir. Aussi les démocrates allemands parleront-ils rarement de « Staatsmacht », car c'est un mot qui est considéré comme impliquant trop de vénération pour cette traditionnelle force supérieure. Je suis étonné, aussi, que personne n'ait parlé de bureaucratie. L'indépendance des cours de justice, l'indépendance de la presse, celle des régions et des villes, le fédéralisme, et la pluralité de partis politiques

Le pouvoir

vraiment indépendants, sont autant de conquêtes dont nous avons découvert l'importance, grâce aux régimes totalitaires. Nous avons aussi découvert la nécessité d'insister sur la séparation des pouvoirs spirituel et temporel, qui semblait acquise depuis quelque temps dans les pays européens, mais qui vient d'être abolie dans les pays totalitaires.

Mme JEANNE HERSCH : Je suis tout à fait d'accord qu'il ne faut pas parler du pouvoir uniquement comme mystère. Vous avez dit : « Nous avons eu trop de mystères » — je suis tout à fait d'accord aussi — « et maintenant, nous voulons être rationalistes ». Mais peut-être est-il rationnel de reconnaître que, lorsqu'on s'occupe du pouvoir, il y a des limites à la saisie rationnelle, et qu'il reste encore quelque chose qui échappe ? Ce quelque chose, il faut y faire attention, parce qu'il est quelquefois dangereux de trop se fier à une raison qui prétend épuiser son objet.

LE PRÉSIDENT : Je voudrais juste ajouter un mot puisqu'on a parlé du verbe anglais qui désigne l'appriivoisement du pouvoir. Ce problème, que Jeanne Hersch a posé dans toute son acuité hier, est un problème qui faisait le titre même du dernier chapitre du livre de Bertrand Russel, *Power*, chapitre qui s'intitule « *The Taming of Power* », ce qui prouve que ce livre, écrit à la veille de la Seconde Guerre mondiale, mérite d'être relu à la lumière de nos problèmes actuels. Certaines parties de ce livre ont sans doute vieilli, mais le problème final de Russell est resté le nôtre.

Je vous remercie.

@

LES MOYENS DE COMMUNICATION ET LE POUVOIR

Entretien public ¹

Présidé par M. Georges-Henri MARTIN
Rédacteur en chef de la « Tribune de Genève »

@

LE PRÉSIDENT : p.119 Je tiens à expliquer brièvement que l'exercice auquel nous allons nous livrer, tous ensemble aujourd'hui ², est un exercice périlleux. Il l'est, d'abord, parce que c'est la première fois que l'on propose un débat qui n'est pas précédé par une grande conférence et qu'on « se jette à l'eau » sans préparation préalable. Il l'est aussi, parce qu'on a associé, dans le titre, deux éléments — les moyens de communication et le pouvoir — qui, dans le contexte actuel, sont également impopulaires. Ni les mass media, ni le pouvoir, n'ont, en effet, la cote d'amour, et ceci me semble ajouter à la difficulté.

J'aimerais ouvrir la discussion par un bref survol historique. Tous les problèmes que nous discuterons aujourd'hui ont pour date de naissance le télégraphe. Stefan Zweig l'avait bien vu, d'ailleurs, qui relevait qu'en 1837, le télégraphe transmettait pour la première fois simultanément à travers le monde la nouvelle des plus petits événements. Cette date est rarement mentionnée dans les manuels d'histoire. Pourtant, du point de vue des effets psychologiques provoqués par ce bouleversement de la notion du temps, aucune date de l'histoire contemporaine ne peut lui être comparée. L'information, à partir de ce jour, subit une accélération prodigieuse, qui est, peut-être, une des raisons p.120 pour lesquelles les mass media sont impopulaires. Nous sommes démunis

¹ le 5 octobre 1977.

² Participaient à cet entretien :

Mme Marie-Pierre de Brissac, écrivain, ex-directrice de la Division de philosophie de l'Unesco

MM. Bernard Béguin, directeur de la Radio-TV Suisse romande

Jean-Paul Jacqué, doyen de la Faculté de droit de l'Université de Strasbourg

Laurent Mossu, président de l'Association de la presse étrangère en Suisse

Claude Torracinta, chef-adjoint du Département de l'information à la TV Suisse romande.

Le pouvoir

devant l'accélération de notre vie, dont l'exemple de l'information est un des symboles.

Ensuite, il y a eu l'étape décisive qu'on peut appeler celle de la démocratisation, c'est-à-dire où le journal est devenu bon marché. Aux Etats-Unis, c'est en 1833 que le « Sun » s'est vendu à 2 cents, tandis qu'en Angleterre existait la « Two penny press » et, en France, « La Presse » et « Le Siècle », les deux premiers journaux bon marché, vendus 10 ct. pièce, ce qui était une véritable révolution économique qui allait changer le visage et le rôle de la presse. Plus récemment est apparue l'électronique, d'abord sous la forme de la radio, puis de la TV ; et, pour mettre encore une fois l'accent sur la rapidité des changements que nous avons vécus, je rappellerai simplement que, quand mon père a été, en 1924, interviewé la première fois à la radio par quelqu'un qui est peut-être, d'ailleurs, encore dans la salle, notre ami Marcel Suès, il y avait un poste dans le quartier, et tous les gens du voisinage étaient descendus pour entendre cette voix qu'on allait transmettre... Et quand je demandais à ma tante où elle habitait dans son enfance, elle me disait : « à Villereuse, parce que papa trouvait que c'était commode d'être près du départ de la diligence de Bonneville ». Et cette femme n'est morte que l'année dernière.

Cette profonde transformation du monde qu'illustre l'évolution des mass media est la toile de fond du débat d'aujourd'hui.

En tant que spectateur de la télévision, vous êtes la cible quotidienne de Béguin et de Torracinta, mais eux aussi sont votre cible quand vous n'êtes pas contents des media.

Je laisse maintenant la parole à M. Claude Torracinta.

M. CLAUDE TORRACINTA : Je tâcherai d'être bref, ce qui m'oblige à être très sommaire sur ce problème fondamental : moyens de communication et pouvoir ; la question est de savoir si les moyens de communication de masse exercent, ou non, leur pouvoir, et si, par ailleurs, les autres pouvoirs cherchent, de leur côté, à intervenir, à contrôler, à manipuler ce pouvoir que serait l'information.

Or, on pourrait arrêter là la discussion en disant qu'effectivement les mass media exercent un pouvoir, et qu'il est vrai que les autres pouvoirs cherchent à

Le pouvoir

intervenir de façon à limiter ce pouvoir, à le contrôler, à le manipuler. Mais quel type de pouvoir exercent les mass media ? Certains pensent à un pouvoir immédiat car, parfois, la presse, la radio ou la télévision donnent le sentiment de jouer un rôle fondamental dans le jeu démocratique et politique. Pensez, par exemple, au débat récent de l'Union de la gauche française, où les différents leaders se précipitaient les uns après les autres face aux caméras de télévision et prenaient à partie le public, c'est-à-dire tous les citoyens français. On sait aussi qu'en mai 1968 les radios ont joué un rôle dans la manière dont se sont déroulés les événements ; et je pourrais citer encore de nombreux exemples confirmant ce sentiment, car il ne s'agit bien là que d'un sentiment.

p.121 En réalité, il n'existe pas de pouvoir véritable des mass media : ce ne sont pas la presse et la radio qui ont fait directement mai 1968, ou qui ont amené le Parti communiste français à prendre les positions qu'il a prises en matière de « programme commun ». Il y a d'ailleurs un exemple en Suisse qui montre que le pouvoir de la presse est, quand même, relativement limité : l'initiative Schwarzenbach, contre laquelle il y avait une opposition fondamentale de toute la presse, sans parler des autres pouvoirs, partis politiques et Etat, par exemple. Or, cette initiative n'a été repoussée, au vote, qu'à une très faible majorité de voix. S'il existe donc bien, le pouvoir des moyens de communication de masse s'exerce d'une manière différente.

D'une part, je pense qu'il s'exerce à plus long terme, en donnant le sentiment que le conflit est permanent, qu'il se passe toujours quelque chose. Nos ancêtres, eux, vivaient dans des sociétés mieux protégées, plus modestes, plus communautaires, et lorsqu'un enlèvement avait lieu à Genève, il est vraisemblable qu'un habitant de Begnins l'ignorait. Aujourd'hui, de nombreuses télévisions dans le monde diffusent le message des parents s'adressant aux ravisseurs. Nous donnons donc continuellement le sentiment, à travers les mass media, qu'il se passe quelque chose, que chacun d'entre nous est au cœur de l'événement et, qu'en fait notre société est en perpétuel conflit. C'est là une forme indéniable de pouvoir dans la mesure où, ainsi, nous entraînons les réactions d'auditeurs, de téléspectateurs, ou de lecteurs. Prenons l'exemple de la montée de la criminalité : tout le monde est persuadé qu'il y a une montée très forte de la criminalité, mais lorsqu'on analyse les chiffres, l'on s'aperçoit que ce n'est pas vrai, et que celle-ci, dans le cas de la France par exemple, a diminué par rapport au XIX^e siècle alors que la population est deux fois plus

Le pouvoir

nombreuse. Mais nous sommes tous persuadés, à travers l'image de la vie collective que nous donnent les mass media, que la criminalité augmente parce que lorsqu'un hold-up a lieu, il peut, comme ç'a été le cas à Genève, être montré en direct à la télévision et prendre, de ce fait, une importance nouvelle.

Seconde forme de pouvoir : la télévision crée une sorte de culture de l'immédiat. Alors qu'avant, l'école constituait une sorte de processus initiatique très lent à la connaissance, aujourd'hui, il y a une culture de l'instant qui est aussi une forme de pouvoir. Il y a, aussi, et c'est alors un débat idéologique et politique, la mise en valeur, selon le système politique, d'un certain type de société. Il est incontestable qu'une image de la femme, une image de la consommation, une image des rapports avec les autres pouvoirs apparaîtront à travers les journaux ou la télévision, ceux-ci pouvant privilégier tel ou tel type d'idéologie, et, notamment, sur le plan culturel, en accordant une place plus ou moins grande au divertissement par rapport à la réflexion.

Les mass media sont, aussi, en train d'estomper les différences. Dans les générations précédentes, il y avait des différences profondes entre un mode de vie citadin et un mode de vie rural, tandis qu'aujourd'hui, les moyens de communication de masse reproduisent, à des millions d'exemplaires, le même type de vie, le même type d'habillement ; les feuilletons p.122 les plus populaires, américains notamment, passent pratiquement sur toutes les chaînes de télévision, feuilletons dans lesquels est proposé un modèle de société, un modèle de consommation.

Sur le plan politique, les moyens de communication de masse sont en train de modifier les rapports politiques. Je lisais dans un quotidien genevois du matin, que le secrétaire du Parti du travail disait : « On assiste à une personnalisation telle de la vie politique (en faisant notamment référence aux débats politiques en France) que nous allons nous aussi nous y mettre. » Il y a donc une personnalisation du pouvoir de plus en plus grande et les mass media obligent les partis politiques non plus simplement à établir un programme, mais aussi à penser à une politique de l'image et à la manière dont le programme est perçu. Il s'agit d'être, comme on dit, mediagénique, télégénique, bien passer l'écran, et, d'une certaine manière, le jeu politique devient un jeu au niveau du « star system » : ce n'est plus le débat Parti

Le pouvoir

socialiste-Parti communiste, c'est l'affrontement Mitterrand-Marchais ; c'est une espèce de polarisation qui se fait là.

Si les mass media exercent un pouvoir, les autres pouvoirs cherchent-ils à limiter celui-ci ? Et, comment, face à ce pouvoir, trouver des contrepouvoirs, des garde-fous, de façon à éviter qu'il y ait un pouvoir sacré de l'information qui puisse s'opposer sans aucun contrôle à d'autres pouvoirs ? Peut-être pourra-t-on revenir sur ces deux points tout à l'heure ?

LE PRÉSIDENT : Je pense que l'on pourrait demander à Mme de Brissac ce qu'elle pense de la télévision, et, en particulier, de ce que celle-ci véhicule sur le plan culturel.

Mme MARIE-PIERRE DE BRISSAC : Ce que je donnerai ici, c'est le point de vue du philosophe et non celui d'un professionnel des media. Comme tout un chacun, ceux-ci me fascinent : vous avez dit qu'on les détestait, mais comme vous le savez, on déteste ce que l'on aime.

Je distinguerais, pour ma part, trois formes de pouvoir liées à certains contenus culturels. Tout d'abord, un pouvoir officiel, personnalisé, qui tient certains discours, d'ailleurs très différents dans la presse écrite, la presse parlée et la télévision. Puis, un second pouvoir, que j'appellerais le pouvoir officieux qui est un pouvoir anonyme, celui de l'« establishment », celui du cadre dans lequel nous acceptons une culture traditionnelle ou même inventive, mais qui ne dérange pas trop nos habitudes de penser et, aussi, de voir. Un troisième pouvoir enfin, qui est évidemment le plus fascinant de tous : le pouvoir des percées créatrices. Soudain un edito de journal, une voix à la télévision, une émission nouvelle, je ne dirai pas casse le tissu social, pour reprendre l'expression de Jeanne Hersch hier, mais suscite de la part de ce tissu social des choses nouvelles. En résumé, je retiens donc trois pouvoirs : le pouvoir officiel personnalisé, le pouvoir officieux anonyme, né d'un certain consensus sur la vie sociale, et le pouvoir des percées créatrices.

p.123 Or, ce qui me frappe en tant que lectrice, auditrice ou spectatrice, c'est qu'il y a un certain discours officiel qui est, culturellement, très clairement défini : quand le président Giscard d'Estaing dit des choses, ou les écrit dans son livre, on voit bien quelles en sont les sources, l'enseignement qu'il a reçu

Le pouvoir

par exemple, et aussi ce qu'il apporte par sa personnalité. Ce qui caractérise la parole officielle, tant de la majorité que de l'opposition d'ailleurs, c'est l'idée qu'on joue un rôle très précis, réel ou potentiel, ce qui donne à ce pouvoir officiel personnalisé un côté que je trouve à la fois occulte et manifeste ; Jeanne Hersch a dit hier qu'il fallait qu'on sente le pouvoir et, en même temps, qu'on ne le sente pas, remarque qui m'a beaucoup plu.

Il y a une pompe de l'entretien télévisé Barre-Mitterrand, par exemple, de même qu'il y a une pompe de la visite officielle, et il est alors très intéressant de constater que la presse écrite parlera toujours bien de ce type de rencontre, par exemple on peut espérer un bon article sur une rencontre Est-Ouest, alors que la télévision n'arrive pas à formuler par l'image, d'une manière vraiment pertinente, ce que peut être une rencontre internationale, ceci, parce que ce discours officiel se tient au niveau du langage. Quand il s'agit d'une rencontre officielle, on voit toujours les mêmes images, et on a, alors, l'impression d'un discours mort, répétitif ; ceci est dû au fait que le pouvoir, tout en parlant tout le temps, et de plus en plus, ne veut pas être partagé, sauf par le biais de la presse écrite qui lui a arraché, d'une certaine façon, le droit d'en parler. On touche là à une question qui sera certainement évoquée par d'autres, celle du secret des négociations, du fait qu'on ne vous explique pas bien ce qui se passe, et qu'il y a des choses, d'ailleurs, que personne ne sait comment exprimer. Le côté néfaste du pouvoir est ce côté « je peux, je sais et je ne vous dis pas ». Pouvoir dont Bernard-Henri Lévy dirait qu'il est toujours de compétence : « Taisez-vous, approuvez-nous et élisez-nous la prochaine fois, vous qui ne « savez » pas vraiment. »

Le second pouvoir dont j'ai parlé, c'est le pouvoir officieux, le pouvoir de l'« establishment », cadre dans lequel nous recevons les critiques de livres, choisis, en général, au sein de ce cadre, ou certains aspects de la contre-culture, ou encore, les émissions soit traditionnelles soit plus innovatrices de télévision ou de radio. Il est étonnant de constater, en ce qui concerne la télévision, à quel point, par exemple, de vieux films sont encore nos films. Je pense à un film comme « La Comtesse aux pieds nus » de Mankiewicz, dont vous vous rappelez tous qu'il a été le grand succès d'Ava Gardner. Ce qui m'a frappé comme téléspectatrice, c'est que ce film, tourné dans les années 50, et repris par la Télévision française, nous va encore très bien. Nous n'avons pas changé de valeurs autant que nous le croyons ! Ce film comporte une critique

Le pouvoir

des lieux hollywoodiens, de l'argent, l'argent qui ne fait pas le bonheur, et la femme la plus belle, finalement, ne trouve pas chaussure à son pied (d'ailleurs elle est pieds nus). Au bout du compte, la famille aristocratique s'éteint sans descendant, les aristocrates sont punis d'avoir été aussi illustres ; rien n'a tellement changé sauf la mode, les vêtements que porte p.124 Ava Gardner. Mais le film, avec ses défauts, est un film qui est encore de notre temps.

Autre exemple, qui intéressera peut-être les journalistes qui sont ici : je suis très étonnée par le choix des encadrés du « Monde ». Vous savez que dans son livre de critique, extrêmement violent, du « Monde », Michel Legris avait écrit quelques pages sur la manière dont ce journal présente ses encadrés. Et j'ai toujours pensé qu'une très bonne thèse de doctorat pourrait être faite sur le sujet. Si l'on s'amuse à les regarder pendant une dizaine d'années, on aurait une image assez juste de ce que le public, vous, moi, sommes capables de supporter comme mise en vedette d'un événement particulier, d'une pensée un peu drôle, de quelque chose d'un peu pittoresque au sein de l'idée que « Le Monde » a de sa fonction d'information. Pouvoir officieux donc, qui n'a pas de visage, mais qui, lorsque l'on essaie de faire quelque chose de nouveau, a tous les visages à la fois : le visage de Bernard Pivot d'un côté, le visage du « Nouvel Observateur » de l'autre, le visage de la nouvelle équipe du « Figaro », ce que dira le « Matin », etc. Ce pouvoir officieux charrie, à la fois, des courants traditionnels et une certaine forme de contre-culture, c'est-à-dire qu'on projetera l'image d'Ava Gardner — ce que vous appelez l'image de la femme — et que, simultanément, on publiera des livres de la « Librairie des femmes » protestant contre cette image ou bien, en même temps qu'on fait des encadrés dans « Le Monde », l'« Edition française » publie le livre de Michel Legris contre les encadrés dans « Le Monde ».

Il faut encore dire quelques mots du pouvoir des percées créatrices. On est là, dans l'univers du talent et de la création, face à une nouvelle conception de la culture où se crée un rapport direct entre la personne qui fait l'émission, ou qui écrit le texte, et la personne qui le lit ou qui l'entend. Citons quelques exemples de percées créatrices : il y a eu, par exemple, une excellente série d'émissions sur la construction de la route transamazonienne, et sur la situation des gens qui sont venus construire cette route. Cette émission n'était pas excellente techniquement, mais quelque chose « passait » de l'obscurantisme et des espérances de ce peuple indien transplanté à des milliers de kilomètres de

Le pouvoir

ses favellas. D'un seul coup, on était concerné par ces gens, sans y pouvoir directement quelque chose, mais ils étaient présents. Autre exemple de poussée créatrice : l'irruption des « nouveaux philosophes » à la télévision. Quand Glucksmann dit, en parlant du « goulag », être terrorisé, ce n'est peut-être pas cela qu'il voulait dire, mais tout d'un coup il parle, il a réellement peur, et on sent sa peur. Grâce à la force d'une individualité, d'un talent, s'établit une rencontre entre le public et le moyen, le media. De même, il y a eu, à la Télévision française, un film anglais sur un homosexuel, et, comme c'était un sujet extrêmement difficile, et qu'on réussit peut-être mieux les choses difficiles que les choses faciles, ce film était tout à fait remarquable. Là, il y a une poussée créatrice : il se passe quelque chose qui ne détruit pas forcément le tissu social, mais qui lui fait entreprendre une sorte de mutation. Je crois que c'est là que nous avons nos chances d'avenir.

LE PRÉSIDENT : p.125 Je vous remercie. Je pense que, lorsque vous relevez trois formes de pouvoir le discours officiel, le pouvoir de l'establishment et, même, les percées créatrices — celles-ci sont très proches les unes des autres, et se recouvrent dans certaines circonstances. Peut-être pourrait-on demander à l'expert juridique, au doyen Jacqué, ce qu'il en est du pluralisme ou, au contraire, de l'univocité de ces pouvoirs ?

M. JEAN-PAUL JACQUÉ : Volontiers, M. le président. Je crois qu'en 1945, après la Seconde Guerre mondiale, les gens ont tous vécu sur l'idée que l'information devait être largement diffusée, qu'il devait y avoir une libre circulation de l'information, et que la démocratie était cette libre circulation de l'information. C'est une idée qui est née aux Etats-Unis pour des motifs économiques et politiques, et que les Européens, traumatisés par l'usage qui avait été fait de l'information précédemment en Europe, n'ont pas réfutée. Ainsi Foster Dulles a pu écrire : « S'il y a un point de ma politique étrangère que j'aimerais voir réaliser, c'est celui qui concerne la libre circulation de l'information. » Et l'on a vécu sur cette idée, qu'on a même intégrée, techniquement dirais-je, dans la Convention européenne des Droits de l'homme qui prévoit la libre circulation de l'information au-delà des frontières, cela au sein des pays européens. Pourtant, l'an dernier, à Nairobi, dans le cadre de l'Unesco, les Occidentaux ont été violemment interpellés par les pays du Sud à

Le pouvoir

propos de cette libre circulation de l'information ; quelques années plus tôt, dans le cadre du dialogue Est-Ouest, ils avaient dû se confronter à d'autres conceptions de cette libre circulation de l'information. Ce sont ces deux interrogations que je voudrais résumer sans toutefois conclure, c'est-à-dire en les laissant tout à fait ouvertes.

Ainsi, les pays en voie de développement nous ont-ils dit : « Vos moyens d'information, tels que vous les diffusez très largement dans les pays en voie de développement, parlent tous la même voix. Il y a non pas pluralisme, comme vous le croyez, des moyens d'information occidentaux, mais univocité à peu près totale. Univocité, parce que les grandes agences ne retiennent des pays en voie de développement, pour les diffuser à travers le monde, que les aspects pittoresques, voire les aspects marginaux, folkloriques, en s'attardant très rarement aux réalités concrètes. Univocité, aussi, parce que les media occidentaux dominent totalement notre information : la télévision nigérienne, par exemple, diffuse plus de 80% de programmes importés des Etats-Unis, et diffuse un modèle culturel unique. » Et les pays en voie de développement s'interrogent : « Nos propres cultures vont-elles devenir des cultures marginalisées, des cultures folklorisées, bonnes à amuser quelques Européens, ou bien faudra-t-il changer cette réalité ? » D'où la revendication, dans le cadre du nouvel ordre économique mondial, d'un nouvel ordre pour l'information, d'une véritable réciprocité de l'information, qui pose de difficiles problèmes parce qu'encore faut-il que les pays en voie de développement aient les moyens de se doter de moyens d'information, ^{p.126} de moyens de communication capables de diffuser leur conception dans les pays occidentaux.

Par ailleurs, dans le cadre des relations Est-Ouest, à la suite de l'accord d'Helsinki, on a pensé avoir fait quelques pas vers la libre circulation de l'information entre l'Est et l'Ouest. Mais on s'est aperçu, au lendemain de l'acte final, qu'il y avait divergence d'interprétation entre l'Est et l'Ouest sur ce qu'était l'information qui devait circuler librement. Nous pensions que c'était l'information au sens où nous l'entendons, toute l'information, qui devait pénétrer dans les pays de l'Est. Il est bien évident que, pour ces derniers, seule doit pénétrer l'information qui contribue à la détente, et qui n'est pas celle qui est diffusée, bien évidemment, par la « voix de l'Amérique », ou par les journaux occidentaux. On constate donc, dans ce domaine également, quelques

Le pouvoir

progrès, mais une barrière quand même très nette à la libre circulation de l'information.

Il était question tout à l'heure d'information et de culture et c'est, je crois, à propos du terme « culture » qu'il y a une divergence d'interprétation entre les pays de l'Est et nous. L'information qui doit circuler doit bien avoir un contenu culturel, mais ceci au sens où nous l'entendions au début du siècle : la culture humaniste traditionnelle, c'est un film télévisé sur Balzac ou un film touristique, mais ce n'est pas l'information au sens où nous l'entendons. D'ailleurs, techniquement, il y a un déséquilibre très net des échanges télévisés entre l'Est et l'Ouest : les pays de l'Est achètent six ou huit fois plus de programmes que nous ne leur en achetons, mais ce déséquilibre porte essentiellement sur des retransmissions de spectacles ou de manifestations sportives et non sur des transmissions d'informations. Parfois, quand il s'agit de retransmissions d'informations, on retransmet l'image sans toujours retransmettre le commentaire qui est adéquat. Donc, il y a divergence à ce niveau, et cette divergence s'est traduite très récemment par une revendication qui montre bien à quel point les conceptions sont opposées sur la libre circulation de l'information. Les pays de l'Est, et quelques pays en voie de développement, exigent que l'on inclue dans une convention internationale sur l'information, un article qui prévoirait la responsabilité de l'Etat pour les informations diffusées par ces media, quels qu'ils soient. Cette conception a presque suscité le départ des Occidentaux de la conférence de Nairobi, parce qu'au nom du pluralisme il est impossible d'admettre que l'Etat ait une responsabilité sur ce que diffusent ces media ; mais c'est une conception qui est très largement partagée, car l'on pense que les media occidentaux expriment une culture unique, et renvoient à une responsabilité unique, celle de l'Etat.

Voilà comment l'on peut répondre, au niveau international, sur ce problème du pluralisme et de l'univocité.

LE PRÉSIDENT : Je vous remercie, Monsieur le Doyen, d'avoir soulevé ces questions qui sont d'ailleurs, comme chacun sait, extraordinairement difficiles. On en a un exemple sous les yeux : à la conférence de Nairobi, la délégation suisse a promis de donner son appui ^{p.127} aux efforts en vue d'équilibrer l'échange d'informations entre le Nord et le Sud. Mais lorsqu'on se trouve, à Berne, confronté avec la question de savoir ce qu'il faut faire pratiquement, il

Le pouvoir

est très difficile de répondre. De même, en ce qui concerne l'échange Est-Ouest, je racontais à mes collègues qu'autrefois, nous n'osions pas parler des dissidents en Union soviétique, de crainte de mettre leur vie en danger ; la première fois qu'on m'a proposé d'interviewer, par téléphone, un dissident à Moscou, je me sentais très inquiet, et je disais : « S'il part pour la Sibérie demain, c'est nous qui en porterons la responsabilité », et, aujourd'hui, on voit que, en parlant d'eux, on les aide, sur leur propre demande.

Je pense aussi que le problème du pluralisme et de l'univocité existe à l'intérieur même de nos frontières ; on pourrait, peut-être, demander à Laurent Mossu qui possède à la fois l'expérience suisse et l'expérience française, ce qu'il en est de ce problème dans le cadre de notre existence quotidienne.

M. LAURENT MOSSU : Je reprendrai le thème du pluralisme, mais en le plaçant dans un contexte différent. Car qui se prononcera, en fait, contre le pluralisme de la presse ? Certainement pas, du moins ouvertement, les détenteurs du pouvoir, qui affichent à son égard un encouragement de bon aloi, et ne prononcent que déclarations de foi, le plus souvent, hélas, vides de sens. Car, il faut le reconnaître, l'hypocrisie est souvent de mise dans la société libérale. Ailleurs, qu'il s'agisse de pouvoirs autoritaires de droite, de gauche, ou encore du Tiers-Monde, on ne s'embarrasse guère de soucis de cet ordre, jugés subalternes. Peut-être convient-il de s'interroger d'entrée de jeu sur le pluralisme : pluralisme par rapport à qui ? A quoi ? A un pouvoir, un gouvernement ? Pluralisme par rapport à une forme de société ? A des orientations, des aspirations régionales, qu'elles soient économiques, culturelles, voire folkloriques ? Et faut-il, dans une société libérale, imposer le pluralisme, et de quelle façon, car, en définitive, si une aide, un appui direct n'est pas donné, le pluralisme ne sera que de façade, juste bon à donner bonne conscience à quelques-uns ?

En ce qui concerne le problème de l'univocité d'expression, celle-ci permet peut-être quelquefois seule, pour des raisons économiques, commerciales, scientifiques, ou culturelles, cette ouverture sur le monde à laquelle aspirent toutes les couches de la population. On a sous les yeux de trop nombreux exemples d'une presse malheureusement médiocre dans son contenu intellectuel parce que, à force de pluralisme, elle se vide et s'épuise. On peut, dès lors, s'interroger sur l'intérêt de certains regroupements (certains diront

Le pouvoir

d'atteintes directes au pluralisme), dans la mesure où ceux-ci visent, essentiellement, à apporter à un public plus vaste une information, voire une culture, auxquelles ils n'auraient pas accès en d'autres circonstances. Il ne s'agit certes pas de stéréotyper l'information qui, au demeurant, est intrinsèquement la même où qu'elle soit diffusée. Seuls le contexte et le commentaire changent. Si l'ambition est de porter une nouvelle au plus grand nombre, je crois que les journalistes la partageront. Mais, trop souvent, ces opérations menées sous le p.128 couvert d'impératifs financiers, ou semblant répondre à ce souci d'ouverture des esprits, ne trouvent réellement leur raison d'être que dans des desseins peu honorables, n'ayant que bien peu à faire avec cette volonté d'enrichissement intellectuel du lecteur.

Sans doute le commerce empêche-t-il le véritable pluralisme dans nos pays. Le pluralisme se mesure, s'il s'agit de parler chiffres, au nombre de publications que l'on trouve dans nos kiosques ; mais qu'en est-il si l'on choisit un autre critère, celui de la qualité et de l'impact ? On a déjà évoqué les grandes agences de presse, qui sont cinq à se partager le marché mondial : ne vont-elles pas à l'encontre du pluralisme, dans la mesure où elles diffusent à tous une même information ? Sans doute la relation fidèle des faits est-elle la finalité de leur action, mais ne s'exerce-t-elle pas dans un contexte propre au monde occidental, par des journalistes conditionnés par leur mode de vie, leur éducation et leur formation ? Et la meilleure preuve de ceci n'est-elle pas ce besoin ressenti par le Tiers-Monde de créer sa propre source d'information, afin d'échapper à notre mode occidental de voir les événements et de percevoir les choses du monde ? Mais l'on peut aussi s'inquiéter en voyant dans cette initiative une nouvelle manière de filtrer l'information destinée à certaines populations ; sous couvert d'une opération visant au pluralisme, c'est bien le contraire qui pourrait peut-être se passer.

On peut, enfin, se demander si le public accorde toute l'attention voulue à ce problème ; s'il ne se contente pas d'une presse télévisée pour le plus grand nombre qui, par son impact, porte quelquefois une atteinte mortelle aux journaux. L'équilibre est sans doute difficile à trouver entre ces deux modes d'expression, et n'est de toute évidence pas encore établi.

LE PRÉSIDENT : Je vous remercie pour cette sorte d'autocritique, et donne la parole à Bernard Béguin qui, qu'il le veuille ou non, en tant que directeur-adjoint

Le pouvoir

de la TV Suisse romande, représente non seulement un pouvoir, mais un monopole.

M. BERNARD BÉGUIN : Je ne vais pas prolonger ce premier tour d'horizon ; je dirai simplement que, sur les problèmes qui ont été évoqués devant vous, Mesdames et Messieurs, je suis habité par une interrogation permanente. Depuis trente ans que j'observe la vie publique, je suis frappé par ce que Jeanne Hersch a fort bien défini hier soir, à savoir que le pouvoir se dérobe à la définition : au moment où on croit le tenir, il vous échappe. Aujourd'hui encore, et que mes collègues ne prennent pas cela comme une critique, je les ai vus ou entendus utiliser à plusieurs reprises des formules « portatives », commodées, avec lesquelles se font tous les raisonnements socio-politiques. Celles-ci demandent presque à chaque fois une interrogation, elles suscitent le sentiment que nous devons entretenir un « culte serein de la perplexité », comme le disait Jeanne Hersch.

En général, quand nous parlons « politique et développement », nous ne sommes pas perplexes, nous savons, et nous disons des choses comme p.129 « les pays en voie de développement » ; or, en vérité, devant le pouvoir, nous sommes comme un singe devant un poste de télévision, et nous avons toutes les peines du monde à connaître les mécanismes de décision qui ont réellement déterminé telle ou telle prise de position, dont nous faisons, peut-être, un facteur définitivement encadré et typé. Le cas le plus flagrant, c'est l'anthropomorphisme adapté aux Etats, qui va encore plus loin que l'anthropomorphisme de Walt Disney, lorsqu'on dit, par exemple, la perfide Albion, à propos de l'Angleterre, ou qu'on imagine, selon des comportements personnels, une France coquette, ou une Allemagne militaire. Toutes ces simplifications sont dangereuses, et je pense que notre rôle à nous, qui sommes un des pouvoirs, c'est de remettre en cause, à chaque fois, l'analyse d'une décision, et de se rappeler que chaque fois qu'on nous présente le pouvoir officiel il y a, derrière, une quantité de mécanismes. Ces mécanismes sont une série de pouvoirs hiérarchisés. Lorsqu'on s'interroge sur un comportement hiérarchique, à quelque niveau qu'il soit, dans les pays de l'Est, par exemple — puisqu'on a posé la question : « Comment se fait-il qu'aujourd'hui on puisse venir en aide aux dissidents en parlant d'eux ? »

Le pouvoir

je vous proposerai deux petites clés qui ne prétendent pas à la grande sagesse. Demandez-vous : « de quoi ont-ils peur, et de quoi sont-ils fiers ? Et quelle est leur position, dans leur carrière d'homme qui a une durée limitée ? ».

Cette interrogation, souvent, crée des images assez différentes, parfois plus confuses, mais je ne crains pas la confusion ! J'aimerais terminer sur une boutade : en général, dans les situations politiques, si vous avez compris, ou, plus exactement, si vous voyez clair dans ce qui se passe, c'est que vous n'avez rien compris à ce qui se passe !

LE PRÉSIDENT : Nous avons parlé du pouvoir des mass media, mais nous n'avons pas encore parlé du pouvoir des lecteurs, qui est le pouvoir de choisir ; le lecteur a non seulement le droit de choisir, il a aussi le droit de se plaindre, et on peut défendre la thèse que, dans un pays comme le nôtre, la vraie censure est exercée par l'atmosphère ambiante, par les lecteurs eux-mêmes, parce que vous pouvez vexer votre lecteur une fois de temps en temps, vous pouvez l'obliger à faire des efforts d'imagination, le froisser ou le gronder une fois de temps en temps, mais si vous le faites tous les jours, vous n'aurez bientôt plus de lecteurs. Cette atmosphère ambiante est un des aspects du pouvoir, et c'est dans vos mains que ce pouvoir se trouve.

Le moment est venu d'élargir notre débat et de donner la parole aux personnes qui, dans la salle, désireraient s'exprimer.

Je donne donc la parole à Mme Paronetto Valier, secrétaire générale de la Commission nationale italienne pour l'Unesco et historienne.

Mme MARIA LUISA PARONETTO VALIER : J'ai, moi aussi, participé à la conférence de Nairobi, et, quand j'ai vu le titre de l'entretien de ce matin, « les moyens de communication et le pouvoir », j'ai pensé que la conférence de Nairobi symbolisait très p.130 exactement ce thème, dans le sens que cette conférence a été possible en Afrique du fait qu'on pouvait disposer d'un satellite de communication, le satellite franco-allemand « Symphony ». Or, cette conférence, qui se déroulait grâce à la puissance de la technique, a risqué de faire naufrage précisément au sujet de la question des moyens de communication ; en effet, étant impuissants à bloquer les répercussions des moyens de communication, on a tenté d'imposer une déclaration sur les moyens

Le pouvoir

de communication qui visait à introduire la censure à l'intérieur des moyens de communication, en rendant chaque Etat responsable des émissions partant de cet Etat. Je pense que c'est là une sorte de preuve symbolique de l'intérêt des problèmes que nous discutons.

LE PRÉSIDENT : Je vous remercie. Je donne la parole à M. Fetscher.

M. IRING FETSCHER : Il serait intéressant de comparer la situation allemande avec la situation d'autres pays puisque nous avons une situation tout à fait particulière, étant divisés en deux pays, et que pour les deux moyens d'information que sont la télévision et le journalisme, nous connaissons une situation différente.

Les Allemands de la République démocratique peuvent recevoir, pour la plupart, les émissions de la Télévision de l'Ouest. Il paraît qu'après 8 heures du soir, il est presque impossible pour la Télévision est-allemande de toucher la population, parce que celle-ci est à l'écoute de l'Ouest. Nous pouvons recevoir les émissions de l'Est dans une grande partie du pays, mais celles-ci sont beaucoup moins écoutées. Quant aux journaux, il y a un échange, mais si nous recevons tous les journaux d'Allemagne de l'Est, les Allemands de l'Est, à l'exception de quelques privilégiés, ne reçoivent aucun journal de l'Allemagne de l'Ouest. Mais les journaux de l'Est, eux, ne sont pas lus car ils ne contiennent pas beaucoup d'informations.

Cette inégalité, dans l'échange des informations, a, aussi, des conséquences en ce qui concerne les informations qui sont recueillies sur place. Ainsi, le journaliste d'Allemagne de l'Ouest à Berlin-Est éprouve de grandes difficultés à récolter des informations semblables à celles que d'autres journalistes peuvent recueillir à Moscou, où il semble que les interviews, par exemple, avec des gens qui luttent pour les droits de l'homme, soient plus sûres, parce que ces gens, s'ils sont mondialement connus, sont mieux protégés. En Allemagne de l'Est, la situation est bien différente.

J'aimerais, aussi, faire quelques remarques sur la situation de la République fédérale allemande, où nous connaissons le problème d'une grande concentration de la presse, surtout dans la presse dominicale, avec par exemple le « Bild Zeitung », qui est le plus grand journal du continent. Il paraît, même,

Le pouvoir

qu'il y a certaines grandes villes où il est impossible de choisir entre deux journaux d'orientations différentes. A la concentration de la presse, que l'on a essayé de combattre par une loi malheureusement insuffisante, s'ajoute le problème de la libre information ^{p.131} par la radio et la télévision, celles-ci étant, comme vous le savez, privées, en Allemagne. Je crois que la solution qu'on a trouvée en créant des organismes de droit public, qui ne sont pas étatiques mais libres, n'est pas trop mauvaise ; aujourd'hui la lutte entre le parti au gouvernement et l'opposition porte justement sur l'influence sur le système de radio et télévision, lutte acharnée dont l'issue n'est pas encore très claire. Mais je crois qu'il y a certaines chances pour que l'indépendance du journaliste travaillant à la radio et à la télévision soit maintenue.

En ce qui concerne la presse, il y a un projet de loi qui me semble intéressant, et qui veut introduire un « statut du rédacteur » à même de garantir l'indépendance du rédacteur vis-à-vis de l'entreprise, des intérêts économiques de cette dernière. Récemment, un journaliste très expérimenté, M. Wallraff, a réussi à s'introduire dans la rédaction du « Bild Zeitung » pour y détecter les méthodes de transformation, de trucage des nouvelles. On se rend compte qu'avec ce journal, il s'agit réellement d'une manipulation totale du lecteur. Une telle affaire devrait, d'ailleurs, avoir une influence sur le projet de loi qui veut établir une indépendance garantie pour le journaliste vis-à-vis de directeurs qui n'ont en vue que le tirage maximum, ceci, évidemment, par des méthodes qui misent exclusivement sur les sentiments et ressentiments du peuple.

L'Allemagne est, donc, un terrain d'expériences assez intéressant, où il y a une lutte acharnée pour l'indépendance du journaliste, lutte qui concerne aussi bien la radio et la télévision que de grandes concentrations de presse comme le groupe « Springer ».

LE PRÉSIDENT : Je tiens à dire, à propos de l'intervention de M. Fetscher, qui parlait d'une charte des journalistes en préparation en Allemagne, que ces chartes existent déjà dans la presse suisse. Car le développement de la liberté de la presse s'est fait en deux stades tout à fait distincts. Pendant très longtemps, la lutte pour la liberté a été une lutte de la presse par rapport au pouvoir, tandis qu'aujourd'hui, on est entré dans un stade nouveau, qui est celui de l'indépendance des rédacteurs, ou des rédactions, par rapport aux propriétaires de journaux.

Le pouvoir

Je donne maintenant la parole à M. Graubard.

M. STEPHEN R. GRAUBARD : Mon intervention sera centrée sur deux mots qu'il est important de mentionner lorsqu'on parle du pouvoir des mass media. Tout d'abord, le mot « éphémère ».

Quand je pense à tout ce qui se passe dans la presse et dans la télévision d'aujourd'hui, je suis très sensible au fait que presque tout est fait pour le moment, pour aujourd'hui, ou pour demain, mais, avant tout, pour être oublié. Peut-être est-ce dû au fait que nous vivons dans un monde où tellement de choses se passent tous les jours qu'on ne peut imaginer que les choses durent. Mais la question que je voudrais vous poser est la suivante : est-ce là, vraiment, la nature du système de communication ? Est-ce le goût des gens, ou le hasard, qui font que tant ^{p.132} de choses télévisées ou imprimées aujourd'hui sont tellement éphémères et tellement vite oubliées ?

Le second mot que je voudrais citer, c'est le mot « paroisse », parce que le mot que je déteste, c'est le mot « indépendance ». Car ce que je constate, c'est quelquefois la dépendance, par exemple, de quelques pays tout à fait dépendants d'autres pays pour leurs communications, ou, quelquefois, une indépendance restreinte, une sorte de provincialisme, mais, rarement, une vraie interdépendance. Pour nous, aux Etats-Unis, quel autre pays fournit-il des programmes qui soient vraiment significatifs pour les spectateurs de la télévision ? Je réponds : les Anglais, pour les intellectuels qui aiment le théâtre ! L'Allemagne, elle, n'existe pas pour l'Amérique, et je ne suis pas sûr, d'ailleurs, quand je suis en Angleterre, qu'elle existe tellement pour l'Angleterre même. Et existe-t-elle vraiment pour la France, sans même parler du Japon ou d'autres pays éloignés ?

Je me demande, dès lors, si nous ne vivons pas dans une paroisse plutôt que dans ce monde vraiment intégré dont on se vante tellement. Et pourquoi, toujours, des points de vue si limités : quand je regarde, par exemple, la Télévision française, je suis absolument épuisé et je voudrais entendre parler d'autre chose que de la politique autour d'une petite élection, de Mitterrand, etc. Cette remarque est valable pour tous les pays : je ne pense pas, par exemple, être allé plus de trois jours pour une visite officielle en Angleterre sans avoir vu un film sur la Deuxième Guerre... Pas une fois ! Je ne veux pas dire qu'il faille

Le pouvoir

oublier cette guerre, mais pourquoi ne pas montrer ce qui se passe aujourd'hui et ailleurs ? Pourquoi ce repliement sur soi ?

LE PRÉSIDENT : Avant de redonner la parole à M. Torracinta et à M. Béguin qui diront ce que pense la télévision de ces dernières remarques, je demanderai, puisque M. Graubard a mis l'accent sur l'éphémère, à la personne qui représente le durable, c'est-à-dire la philosophie, de dire ce qu'elle pense du contenu culturel que véhicule ou ne véhicule pas la télévision. Madame de Brissac, vous avez la parole.

Mme MARIE-PIERRE DE BRISSAC : Je crois que ce que vous dites est très important ; moi qui suis une intellectuelle, une méditative, j'avoue que je reste souvent perplexe. En philosophie, nous avons actuellement un très bon exemple : il y a trois ans, en France, tout le monde lisait avec passion *l'Anti-Œdipe* de Deleuze et Guattari, et l'on était plongé dans une critique de la psychanalyse traditionnelle, critique qui, aujourd'hui, a totalement disparu. Il y a des gens qui se sont maintenus à la surface de l'actualité télévisée, comme Michel Foucault, par exemple, et cela, dans la mesure où il a pu dire qu'il était l'oncle, nous sommes donc dans des relations avunculaires ! Nos « nouveaux philosophes » ont deux oncles : Michel Foucault et Maurice Clavel, tontons qui ne sont pas « macoutes », ce qui a pour conséquence que Deleuze, qui a très mal pris sa soudaine éclipse, fait ^{p.133} un article fulminant pour « descendre » la « nouvelle vague » en philosophie.

Il y a donc, incontestablement, des modes, mais aussi de graves omissions ; un poète comme Francis Ponge, dont la qualité est absolument évidente, est un homme qui ne sera jamais public, de même qu'il y a des œuvres qui ne sont pas destinées à paraître sous cette forme spéciale qu'est l'image, ou le discours radiophonique, et qui s'accommodent mieux d'exposés universitaires, d'un article dans une revue spécialisée, etc. Cependant, nous ne pouvons pas ne pas nous interroger. Personnellement, je crois à des valeurs durables, mais intimes. Je pense que, comme le disait très bien Huxley autrefois, il y a « grand-père Virgile » ; dans un article admirable, au début de sa carrière, celui-ci expliquait que les grands hommes de la littérature, soit gréco-latine, soit actuelle, dans laquelle nous avons été élevés étaient, tous, nos parents ; et nos parents, nous les gardons pour nous.

Le pouvoir

D'une certaine manière, il est important que certaines œuvres soient cultivées sur un mode intime, ce qui fait que la philosophie qui alimente Deleuze ou Glucksmann doit beaucoup à celle qui alimentait Sartre et d'autres avant lui.

LE PRÉSIDENT : Mais pensez-vous que les media parlent suffisamment de ce que vous appelez nos « parents » ?

Mme MARIE-PIERRE DE BRISSAC : Les problèmes familiaux, c'est toujours très compliqué ! Dans la mesure où la culture est conçue comme une culture de divertissement à différents niveaux, par exemple, au niveau « variétés », puis au niveau « opéra », puis au niveau « diffusion d'anciens films », etc. je pense qu'effectivement nous manquons, alors, de contacts avec les œuvres. La culture purement divertissante est, en effet, une culture où l'on ne va pas jusqu'au fond des choses ; le doyen Jacqué a parlé de ces émissions sur Balzac, comme *Les Grandes Illusions* par exemple, qui est une suite de baisemains très bien faite, mais qui ne porte pas son poids dramatique, humain, profond. Et, à partir du moment où l'on prend la culture au sérieux comme forme de participation et de vie en commun, je crois qu'il y a — tard le soir, puisque nous parlons surtout de la télévision, mais c'est vrai pour la presse aussi — des choses qui méritent d'être dites, et qui le sont. Ce qui m'inquiète plus, c'est le silence sur certaines œuvres qui attendent dix à quinze ans avant d'être, soudain, appréciées. En général, il y a un « bouche à bouche » qui se fait pour certains livres, par exemple pour *L'Homme sans qualités* de Robert Musil, ce qui fait qu'au bout du compte, ces œuvres se diffusent à leur manière, une manière qui est très émouvante, parce que ces œuvres sont de celles qu'on aime profondément.

LE PRÉSIDENT : Je vous remercie. Sous peine de perdre le fil de la discussion, je donnerai maintenant la parole tour à tour à M. Torracinta et à M. Béguin.

M. CLAUDE TORRACINTA : p.134 Vous parlez, Madame, des émissions de réflexion de la Télévision française en relevant qu'elles sont le plus souvent diffusées tard dans la soirée. Mais parce que vous avez une grille des programmes qui considère que tout ce qui est de réflexion doit passer à 21 h. 30 ou 22 h., faites attention à ne pas juger les mass media en général en

Le pouvoir

fonction du seul exemple français. De la même manière, quand on parle des contrôles possibles de la part du pouvoir politique, la France donne un exemple déplorable, ce qui n'est pas le cas de toutes les télévisions.

Cela dit, en ce qui concerne vos remarques, Graubard, j'aurai deux réactions négatives. Vous dites : « Mitterrand, petites élections »... c'est votre point de vue, et votre point de vue d'Américain ! Pour moi, qui vis en Europe, et qui suis aussi parfois agacé par certains débats de l'Union de la gauche en France, la perspective de l'arrivée au pouvoir des communistes me semble être un événement important ; peut-être est-ce même, politiquement, l'événement le plus important survenu en Europe depuis la fin de la guerre.

Deuxième remarque : sur la méconnaissance qu'ont les télévisions les unes des autres. Là aussi, vous réagissez en Américain. La Télévision américaine a, si j'ose dire, un profond mépris pour ce qui se fait à l'étranger, et la Télévision britannique a à peu près la même attitude. Mais ce n'est pas tout à fait le cas des autres télévisions : si vous regardez, par exemple, la Télévision allemande — je ne parle même pas de la Télévision suisse — il y a de très nombreuses émissions consacrées à ce qui se passe à l'étranger. Il y a, effectivement, une attitude anglo-saxonne, selon laquelle, ce qui existe aux Etats-Unis, ou en Grande-Bretagne, c'est le monde, attitude qui rappelle un peu celle des Chinois considérant qu'ils étaient le milieu du monde.

Vous avez évoqué une question fondamentale, celle de l'éphémère. Il est vrai que la télévision, et, d'une manière générale, les mass media, se consacrent trop souvent à ce qui est éphémère, à ce qui est événementiel, au fait divers, beaucoup plus qu'à ce qui concerne directement le destin des gens. Quand on parle du quatrième pouvoir à propos de la presse, je dis : non ! Le quatrième pouvoir, c'est le pouvoir économique. Ce qui s'est passé, par exemple, en Suisse, à propos de l'affaire du « Crédit Suisse » est plus important que n'importe quel fait divers traité les autres jours. Mais on se heurte, là aussi, à des problèmes de contrôle, de pouvoir, et il n'y a pas toujours une transparence de l'information par rapport à la réalité économique, ou par rapport à la réalité politique. Pensez-vous que les autres pouvoirs, c'est-à-dire l'Etat, les partis, les syndicats, les milieux économiques, souhaitent qu'on débâte publiquement de la réalité des problèmes, de la réalité des rapports de force ?

Le pouvoir

Par ailleurs, il ne faudrait pas oublier que nous sommes dans des sociétés où, très souvent, pour ne pas dire toujours, les mass media sont un produit commercial qui est acheté, qui est vendu parce qu'il y a de la publicité. Qu'il y a aussi une règle en matière de journal, le tirage, et qu'il y a une règle en matière de télévision qui est, malheureusement, le taux d'écoute. Et que regardent les téléspectateurs ? Est-ce que ce p.135 sont les émissions de réflexion, ou ne serait-ce pas plutôt les émissions de divertissement et les émissions d'évasion ? Il y a là une difficulté fondamentale qui est de se heurter, à la fois, au problème de l'attention du consommateur, de ce qu'il souhaite, et au fait qu'il n'y a pas toujours de transparence, et qu'on rencontre une sorte de refus à ce qu'on aborde les véritables problèmes.

M. BERNARD BÉGUIN : Je pense que nous menons, ici, un combat à contre-pente, ce qui était à prévoir. Car, pour ce qui est de l'éphémère, ce n'est pas nous qui avons la mémoire courte, mais le public, qui passe d'un sujet à l'autre et qui, d'une certaine manière, nous démontre qu'on le lasse assez rapidement avec des études en profondeur. Peut-être faut-il poser le problème autrement ?

Parce que, finalement, cette culture politique — cette culture générale — que vous voulez durable, cohérente, se fondant sur une mémoire, elle existe, et a toujours existé ; mais elle a toujours été le fait d'un groupe humain restreint, celui qui lit, parce que la culture permanente, elle est dans les livres, et non sur l'écran de télévision. Mais qui lit ? Qui prend la peine de lire ? De tous temps, toujours, un nombre limité de personnes. Or ce que nous tentons, nous, aujourd'hui, c'est d'amener plus loin ces éléments de réflexion dont nous sommes, si vous voulez, dépositaires, par les contacts que nous avons avec ceux pour qui les grands hommes de la littérature étaient les parents, d'essayer, donc, de susciter des curiosités. Quand nous donnons *La Flûte enchantée* un soir de Noël, à l'heure de grande écoute, et que nous avons un taux d'écoute de 13% en Suisse romande, ça représente 150.000 personnes qui écoutent *La Flûte enchantée* avec un commentaire, j'ose dire, intelligent, ce n'est pas moi qui l'ai fait.

Nous faisons un effort de diffusion, mais nous savons très bien que ce n'est pas ça la culture, que la culture ne peut être qu'un effort personnel, qu'elle ne peut se faire au rabais, qu'elle ne peut être bon marché. Georges-Henri Martin a

Le pouvoir

parlé de la démocratisation de la presse, de la presse à deux sous, mais le désastre, c'est qu'elle soit restée à deux sous, alors que les deux sous d'Emile Girardin valaient probablement 5 ou 10 francs actuels et qu'aujourd'hui, on n'a pas réussi, alors que les gens paient 1 franc 50 leur paquet de cigarettes, à leur vendre le journal à son prix de revient. Et quand le journal lui-même est à un certain prix, on n'arrive pas à leur vendre la télévision à son prix de revient.

Mais on ne fait pas boire une fleur qui n'a pas soif : nous n'avons, nous, aucun pouvoir de contrainte pour imposer de meilleurs programmes, et je vous prie de croire que nos collaborateurs, eux, ont en permanence la tentation d'un certain élitisme, d'un certain approfondissement. On ne s'occuperait, alors, pas de savoir si le grand public vous écoute ou non ; mais nous devons leur rappeler qu'il y a un contrat moral, passé avec un corps social qui approuve les efforts que nous faisons, les moyens que nous engageons, et, je le répète, l'information est une chose coûteuse, de même que la culture si elle veut être bien faite. Voilà notre problème permanent ! Dans votre exposé qui, pour le reste, nous a beaucoup p.136 touchés, il y avait une contradiction : « On m'assassine avec une répétition permanente de la dernière guerre ! » Mais la dernière guerre est un thème de réflexion pour une génération qui voit disparaître les derniers témoins de celle-ci. Aussi veut-elle les interroger avant d'être nourrie par des manuels qui auront distordu la situation ; elle veut pouvoir parler aux témoins. Mais, interroger les témoins, ça n'est pas nécessairement faire une œuvre de vérité. Nous avons eu, tout récemment, à la Télévision romande, une enquête sur un crime politique qui a été commis pendant la dernière guerre ; ce n'était pas les témoins qui faisaient le bon travail, mais le travail qui était à faire l'a été par les professionnels qui ont recoupé les témoignages. Or, ce travail a été très imparfait, ce qui nous a valu, de la part d'un journal, cette interrogation parfaitement fondée : « mais que voulez-vous donc prouver ? » Nous devons donc constamment rester sur des interrogations.

LE PRÉSIDENT : Je crois que M. Graubard veut répondre tout de suite à ce qui vient d'être dit.

M. STEPHEN R. GRAUBARD : Premièrement, Monsieur, je suis tout à fait d'accord avec ce que vous avez dit à la fin. J'ai simplement dit qu'en Angleterre, la « paroisse » signifie que l'on voit, année après année, la Deuxième Guerre.

Le pouvoir

Mais, quand je vois la Télévision italienne, ou la Télévision française, je ne vois pas la même chose. L'Angleterre, elle, vit cet événement comme un événement héroïque, cela sans que les autres le vivent de la même façon. Quant au sort réservé à Mitterrand, j'aurais aussi bien pu choisir Carter, car il se passe la même chose chez nous, à savoir que, parfois, les élections durent deux ans ! Je me fatigue, c'est vrai, parce que soir après soir il n'y a pas suffisamment de nouveau, mais l'important, ce n'est pas ça, c'est qu'il y a un monde immense à explorer. Cela coûte cher, certainement, mais il ne nous manque pas que de l'argent et du temps : il nous manque la sagesse. Comment produit-on, aussi, une compréhension de la culture d'aujourd'hui (je ne parle pas de *La Flûte enchantée*...) ? J'ai été fasciné, par exemple, par le Centre Beaubourg : c'est excitant, mais je ne peux comprendre ce qu'ils ont envie de faire. Je ne sais si c'est une réussite, mais il est certain que quelque chose s'est passé dans cette construction que certains ont trouvé tellement laide, quelque chose qui m'échappe.

M. LAURENT MOSSU : Je voudrais juste ajouter un mot au sujet de l'intervention répétée du leader de la gauche française ces dernières semaines. Il ne faut pas oublier deux choses : la première, c'est que l'initiative de venir à une télévision a été prise par lui ; la seconde, c'est que le pouvoir, ou la télévision en charge, je ne peux pas dire qui exactement, a joué le jeu avec une certaine complaisance.

M. CLAUDE TORRACINTA : Même la comparaison avec Carter me semble fausse ! La campagne électorale de Carter, que j'ai suivie aux Etats-Unis, dure bien deux ans, mais vous n'avez pas p.137 d'éventualité de changement de régime. L'arrivée de Mitterrand au pouvoir, elle, implique l'éventualité d'un changement de régime, ce qui est important pour les Français.

Mme JEANNE HERSCH : J'ai l'impression que M. Graubard a, d'une certaine manière, déchiré la cellophane. Si je l'ai bien compris, ce qu'il a dit ne porte pas seulement sur la culture, sur l'information, mais en général, sur la présence des vrais problèmes de la réalité. Il a dit, à un moment donné, que l'Allemagne était absente. Or, comme lui, je trouve qu'effectivement, l'Allemagne est absente, et cette absence me fait peur, cela depuis très longtemps. Elle me fait peur parce

Le pouvoir

qu'au fond, on se réveille pour parler de l'Allemagne lorsqu'il y a quelque part une manifestation nazie ; mais on oublie qu'on a, au centre de l'Europe, un grand pays divisé en deux par un mur que tout le monde a soin d'oublier parce qu'il est incommode. Et on ne se demande pas comment cette situation peut être vécue, à la longue, par les nouvelles générations allemandes ; c'est un problème énorme pour nous tous, qui, dans l'information, ne « passe » pas.

J'ai choisi cet exemple, parce que j'ai l'impression que les problèmes qu'on soulève sont, le plus souvent, des « problèmes clichés ». Que des gens vivent dans les « favellas », par exemple, et changent de vie lorsqu'il y a une route, voilà un problème qui est tout ce qu'il y a de réel ; mais il est « cliché » et tout le monde le connaît aujourd'hui. Il faut le montrer, bien sûr, mais ce genre de problème nous cache les vrais problèmes. Et, alors, on opère avec des choses empaquetées dans de la cellophane. On parle des échanges Est-Ouest, et on voudrait établir une symétrie pour qu'il y ait autant de journaux différents qui viennent de l'Est en Ouest que de journaux différents de l'Ouest qui aillent en Est. Seulement, ces journaux différents n'existent pas ! Et comme on n'ose pas poser la question parce que c'est contraire à la détente, alors, on opère avec la cellophane et on parle d'échanges réciproques dans les conférences internationales.

Donner la parole aux pays en voie de développement est, bien sûr, un énorme problème. Mais qui parlera dans les pays en développement, sinon ceux qui dans ces pays, ont été formés à la Sorbonne, à Oxford ou aux Etats-Unis ? Il faut tout de même voir les vraies réalités ; mais, lorsqu'on intervient contre le conformisme régnant, les autres croient qu'on est réactionnaire. Moi, je crois que seule la vérité est révolutionnaire et novatrice, et que c'est lorsqu'on va à la réalité que les choses se renouvellent. Lorsque Marie-Pierre de Brissac a dit tout à l'heure qu'elle était pour les percées créatrices qui ne déchirent pas les tissus sociaux, je voudrais lui dire que quand je parle de tissus sociaux, je ne pense nullement à quelque chose de statique. Les tissus sociaux sont, par eux-mêmes, en devenir et en création. Et c'est dans les tissus sociaux qu'on crée et qu'on devient. Je pense qu'il faut aller jusqu'à ces réalités-là. De même, par exemple, un autre fait caractéristique : vous êtes ici un certain nombre à être enfermés dans votre mauvaise conscience occidentale, dans votre dénonciation du conformisme, de l'hypocrisie, du néant de ^{p.138} ce que dit le pouvoir, etc. Vous avez tous été d'accord, et c'est ça qui est extraordinaire !

Le pouvoir

J'avais demandé aussi que nous parlions du point de vue du téléspectateur et du lecteur de journaux, malheureux parce qu'il n'y aurait actuellement pas assez de choix. Tout se ressemblerait donc en Occident ? Il est quand même assez extraordinaire, par exemple — excusez-moi si j'ouvre le paquet de cellophane complètement — de voir M. Mossu écrire dans « Le Figaro », qui passe pour le journal le plus conservateur de France (ce qui n'est, notez-le bien, pas mon avis), que le système libéral est pure hypocrisie. Moi, je crois que la réalité de son travail, que sa parole, prouvent le contraire.

M. GEORGE IVASCU : Je suis directeur de l'hebdomadaire de l'Union des écrivains de la Roumanie littéraire. Je suis une des personnes de Roumanie qui fréquente depuis douze ans ces RIG ; le public roumain, par l'information que notre presse donne sur ces Rencontres, en a profité beaucoup et en profitera encore. Je félicite les organisateurs pour le débat d'aujourd'hui, car la question des mass media est une question fondamentale, qui concerne nos pouvoirs bien limités de journalistes, hommes de lettres, etc. pour dominer une puissance et un langage très poussé du point de vue technique, dont parlait déjà Pierre Emmanuel. Je reviendrai sur deux points seulement : les rapports Est-Ouest, et les rapports Nord-Sud. De ce point de vue, j'ai écouté avec intérêt le doyen Jacqué, mais en ce qui concerne la situation de l'information et des rapports culturels Est-Ouest, il y a beaucoup de choses, beaucoup de procédures, beaucoup d'expériences à faire, et à refaire encore. Nous sommes en plein Helsinki, et je n'ai pas beaucoup d'espoir que les choses s'améliorent rapidement, parce qu'il y a des difficultés qui sont à la fois d'ordre politique et économique. La Roumanie, par exemple, est un pays « moyen », qui n'a pas cette richesse culturelle de certains pays (quoique nous ayons, nous aussi, une ancienne civilisation) ; elle n'a pas de moyens techniques et financiers comparables à ceux de la France, de l'Angleterre ou des Etats-Unis. Pourtant, chacun peut vérifier qu'à la radio et à la TV, on donne beaucoup de films, beaucoup d'informations culturelles (danse, par exemple) et beaucoup d'informations géographiques sur le monde entier ; il existe une émission « Encyclopédie » bien suivie par le public. Mais nous constatons, en même temps, qu'en ce qui concerne les possibilités de mettre en œuvre la notion de réciprocité dans la circulation entre les biens culturels d'un pays comme la Roumanie et ceux des pays de l'Europe occidentale, c'est toujours notre pays

Le pouvoir

qui est en perte. Cela parce que, d'une part, nous ne pouvons payer en devises le dernier film ou une sélection de programmes très coûteux et que, d'autre part, nous n'arrivons pas à susciter, ici, beaucoup d'intérêt pour nos biens culturels, et que nous sommes traités, à part quelques exceptions, comme des pays en cours de développement.

Quant aux rapports Nord-Sud, vous savez bien qu'après Nairobi a eu lieu un colloque entre journalistes, en avril, à Florence, où l'on a parlé entre hommes du métier, et non plus au niveau des experts gouvernementaux. ^{p.139} Or, on a constaté un décalage énorme entre la puissance technique, la puissance économique, les moyens professionnels proprement dits, les moyens techniques des grandes agences, et la pauvreté, le manque de moyens techniques et de préparation des gens qui sont professionnellement formés pour faire, dans les pays du Tiers-Monde, le métier de journaliste et, notamment, de préparer des programmes destinés aux pays industrialisés.

Je voudrais encore suggérer que, dans les futures Rencontres, on invite des gens intéressants des pays du Tiers-Monde, parce que le problème Nord-Sud se pose d'une manière de plus en plus pressante et est, évidemment, lié à l'existence de nouveaux rapports économiques dans le cadre desquels se pose la question d'un nouvel ordre universel sur l'information.

LE PRÉSIDENT : Je vous remercie. Je suis sûr que le Comité des RIG examinera la suggestion que vous venez de faire. Je donne maintenant la parole à M. Castro. A l'heure où l'on voit l'Espagne et le Portugal retrouver la liberté presque sans effusion de sang (ce qui est peut-être un des plus grands miracles de cette fin de siècle), nous serons heureux d'entendre quelqu'un venant du Portugal.

M. FRANCISCO LYON DE CASTRO : Je suis Portugais et éditeur. Je pense que, pour le débat d'aujourd'hui, le Portugal présente un intérêt particulier. Je voudrais seulement vous donner quelques renseignements qui, peut-être, peuvent donner un sens, je ne dirai pas différent, mais élargi, à ce qu'on vient de dire. La plupart des journaux portugais, le jour de la Révolution, le 25 avril 1974, appartenaient à des banques et des compagnies d'assurances. La direction des journaux, ainsi que l'administration, étaient choisies par les gens qui dirigeaient ces banques ou ces compagnies. Le jour de la Révolution, la

Le pouvoir

direction et l'administration des journaux ont changé de mains. La plupart de ces journaux sont tombés aux mains des partis qui ont joué un rôle déterminant après la Révolution. Presse, radio et télévision — et on a essayé la même chose pour les maisons d'édition — sont tombées non dans les mains, directement, de ceux qui étaient au pouvoir, mais des gens qui appartenaient à des partis qui jouaient un rôle déterminant, dont quelques-uns n'étaient même pas au pouvoir.

Les journaux ont joué un rôle déterminant dans la vie du pays à cette époque-là, car chaque jour on donnait une image de tel mouvement, de telle situation, de tel événement, et tous les journaux parlaient le même langage, posaient les mêmes problèmes pour donner au public l'image d'une situation qui, parfois, ne correspondait nullement à la réalité. En octobre, le problème du pouvoir économique par rapport à la presse ne se pose plus parce que le 11 mars 1975, il y eut une sorte de coup d'Etat par des gens de droite. On discute toujours pour savoir si c'était des gens de droite, ou bien des gens de gauche qui ont poussé les gens de droite pour obtenir un renversement de la situation. L'assemblée ^{p.140} des militaires décide, en une seule nuit, de nationaliser toutes les compagnies d'assurances, toutes les banques, toutes les grandes entreprises comme la sidérurgie par exemple. Journaux, radios et télévisions sont, de ce fait, nationalisés, et le pouvoir économique est en grande partie détruit.

Puis, il y eut un autre mouvement, le 25 novembre, lorsque des groupes d'extrême gauche ont tenté de prendre le pouvoir. A ce moment-là, le gouvernement qui comprenait encore des militaires, a fait arrêter la publication des journaux ; les militaires ont pris la radio et la télévision, ce qui fut l'occasion de mettre d'autres messieurs à l'administration de ces moyens de communication et de presse. Plus tard ont été édictées des lois permettant à l'administration et aux rédacteurs de jouer un rôle dans la direction des journaux, de la radio et de la télévision. Actuellement, la plupart des quotidiens portugais étant nationalisés, l'administration des journaux est nommée par le gouvernement, mais c'est l'administration des journaux qui nomme les directeurs, donc les hommes de confiance. Par ailleurs, le comité de rédaction joue un rôle déterminant dans la vie des journaux en luttant contre la direction et en tentant d'imposer son point de vue. Il arrive même à exercer une sorte de censure, parce qu'il est très facile de conclure des accords pour contrôler les nouvelles et la publicité, pour s'opposer à la publication de certaines annonces

Le pouvoir

qu'on ne veut pas publier. Et, de ce fait, des rédactions arrivent à jouer un rôle déterminant dans la vie du quotidien.

Actuellement, il n'y a donc aucune censure au Portugal, et les directions des journaux sont complètement libres de diriger le journal : mais le comité de rédaction, comme je viens de le dire, peut jouer un certain rôle et, parfois, entrer en conflit avec la direction. Cette situation n'a donc rien à voir avec ce qui se passe, par exemple en Allemagne, où existe toujours le problème du conflit entre la direction, la rédaction des journaux et le groupe économique qui possède ceux-ci, tandis qu'au Portugal, on connaît une situation complètement nouvelle. C'est une très grande expérience ; je pense que la situation s'améliorera, qu'on arrivera à contrôler la situation de façon que ces comités ne puissent pas orienter le journal dans tel ou tel sens.

On discute, aussi, du pluralisme, qui est, pour nous, si important que les partis qui sont au pouvoir actuellement, surtout le Parti socialiste, en viennent à discuter de la direction des journaux avec d'autres partis. On offre quelque chose, par exemple la direction ou l'influence dans l'administration de tel ou tel journal, cela pour avoir votre appui au Parlement.

LE PRÉSIDENT : Je remercie beaucoup M. Lyon de Castro de son témoignage vécu. Le temps passe et je vous propose d'entendre, maintenant, M. Michel Sales.

M. MICHEL SALES : Vous demandiez, depuis un moment, qu'un téléspectateur, un lecteur ou un auditeur s'exprime ; ^{p.141} c'est un point de vue de consommateur des mass media que je voudrais donner ici. Je ne crois pas qu'il faille surestimer le pouvoir des mass media, car nous avons le choix et, même lorsque nous n'avons pas le choix, nous avons cette forme de résistance passive qui consiste à ne pas lire les journaux, ou à éteindre le poste soit de radio, soit de télévision. Et je crois que ce pouvoir est considérable non seulement à long terme, mais aussi à court terme. Preuve en est que les spécialistes des mass media savent très bien que les journalistes sont dépendants de l'écoute des auditeurs, ou de l'achat du journal par leurs lecteurs. En ce qui concerne le long terme, je me demande s'il ne faudrait pas poser le problème des mass media dans le cadre plus large de la société, c'est-à-dire des problèmes de communication sociale et des problèmes, surtout, de formation. Car, après tout,

Le pouvoir

même si l'on m'impose un discours, je suis toujours ou, du moins, je devrais toujours pouvoir être apte à discerner, dans ce discours, ce qu'il y a de vrai et ce qu'il y a de faux. Et je pense à un proverbe que j'aime beaucoup et qui dit : « Si la parole est malade, que les oreilles restent bien portantes ! » Nos oreilles peuvent toujours rester bien portantes à condition, bien sûr, qu'on fasse porter l'effort, dans les pays où on peut le faire, sur l'éducation des hommes ; le problème de l'éducation me préoccupe beaucoup plus, aujourd'hui, que celui des mass media. Je termine par un exemple : à l'heure actuelle, dans certaines écoles françaises, il y a des cours de télévision. Ce que l'on a remarqué, c'est que les adultes ou des gens, même, de ma génération sont très naïfs en face des procédés utilisés par les mass media, notamment la télévision, tandis que les enfants qui ont suivi un an de cours repèrent, pour eux-mêmes et pour les adultes qui les entourent, bien des ficelles, et sont capables de les dénoncer.

LE PRÉSIDENT : Je vous remercie pour cet exemple encourageant. Notre dernière intervention sera celle de Mme Morand, puis nous redonnerons la parole à la table.

Mme BERNADETTE MORAND : Française et écrivain, je me suis spécialisée sur la question des prisonniers politiques et de leurs témoignages. En tant que membre d'« Amnesty International », je voudrais parler d'un pouvoir réel qu'a la presse, dont elle n'a peut-être pas toujours conscience : lorsque nous avons des informations sur des cas flagrants de violation des droits de l'homme, en particulier sur des cas de tortures, et que nous obtenons que des journalistes acceptent de répercuter nos informations, il y a presque toujours des résultats favorables. Nous avons eu, par exemple, des cas de prisonniers qui avaient été torturés, qui ont été libérés et sont venus nous dire : « On a cessé de me torturer le jour où l'on a parlé de moi, où mon cas a été connu parce que, à ce moment-là, je pouvais peut-être devenir dangereux pour les tortionnaires, car on ne sait jamais ce qui peut se passer avec quelqu'un qui est connu à l'étranger. » Les campagnes qu'a menées « Amnesty International » ont été généralement, très favorablement soutenues ^{p.142} par la presse à qui nous devons une grande reconnaissance. Mais, quelquefois aussi, nous nous sommes heurtés de la part, surtout, de la presse écrite, au fait que nous parlions de gens qui n'étaient pas célèbres, qui n'étaient pas connus. Il est évidemment

Le pouvoir

beaucoup plus facile de secourir un homme qui est très célèbre que quelqu'un qui est tout à fait inconnu. Dans les cas où nous avons réussi à avoir l'aide de la presse, nous avons souvent obtenu des résultats. Je ne veux pas dire que la presse puisse obtenir la libération de n'importe quel prisonnier d'opinion ou prisonnier politique, et qu'elle puisse empêcher la torture. Mais, elle a, dans ce domaine, un pouvoir probablement plus grand que celui qu'elle imagine.

Je crois que le silence est la pire des choses. S'il n'y avait eu aucun survivant des camps allemands ou des camps soviétiques, l'horreur aurait toujours pu être niée. Le fait de parler gêne. Un Etat accepte toujours d'emprisonner, de torturer, ça ne le dérange généralement pas beaucoup. Mais le fait qu'on en parle et que ça se sache dans le monde gêne beaucoup plus et met un frein, très souvent, aux exactions. M. Fetscher a posé le problème des interviews dans les pays de l'Est : quand un homme, un dissident, est en liberté, le fait de donner une interview à un journaliste étranger peut être effectivement très dangereux pour lui. Mais quand un homme est emprisonné déjà, quand il est vraiment persécuté, le fait de parler de lui est toujours une sauvegarde. Nous en avons des preuves certaines ; pour cette raison, beaucoup de prisonniers disent : « Parlez de nous, c'est la seule chose que vous puissiez faire pour nous ! »

M. JEAN-PAUL JACQUÉ : Le débat que nous venons d'avoir m'inspire plusieurs réflexions. On s'est, à plusieurs reprises, étonné de ce que l'interdépendance véritable n'existe pas, que la connaissance entre nations ne se développe pas, que l'on échange des informations empaquetées, entourées de cellophane. Mais il y a un fait qu'on n'a pas mentionné, et qu'il ne faut pas passer sous silence, c'est que l'information a une valeur économique, une valeur marchande, et qu'il y a des multinationales spécialisées dans le commerce de l'information, essentiellement des compagnies américaines, mais aussi des compagnies européennes. Or il coûte certainement moins cher à une chaîne de télévision d'acheter tout fait le feuilleton « Peyton Place », ou d'autres feuilletons ou informations confectionnés sur mesure pour l'ensemble de l'opinion mondiale, plutôt que de les réaliser elle-même. C'est ce qui fait que de la France au Japon, on a l'impression, en regardant la télévisions, d'une uniformité totale, d'une absence sur l'écran de réalités étrangères.

Le pouvoir

De cela, les pays en voie de développement souffrent plus que d'autres. Et leur donner la maîtrise de l'information implique, peut-être, donner la parole au pouvoir en place, pouvoir qui ne nous est pas forcément sympathique. Mais ce n'est pas parce qu'il ne répond pas aux critères de la démocratie européenne et bourgeoise que celui-ci n'est pas un ^{p.143} pouvoir légitimé par l'ensemble de l'opinion. Par ailleurs, il n'est pas évident que, dans les pays en voie de développement, le système d'information se construise sur le modèle du système occidental. Les expériences qu'on a faites à l'instigation de l'Unesco, par exemple, montrent fort bien que ce qui est important, ce sont les journaux ruraux qui donnent la parole aux réalités locales à l'intérieur du pays. Donc, il se peut que, dans ces systèmes d'information nouveaux, on ne retrouve pas nos systèmes uniformisés, mais, au contraire, des formes que nous cherchons nous-mêmes, des formes de colloques, de concertation et de circulation de l'information au niveau le plus bas.

Il me semble aussi que la priorité de la technique est essentielle. On parlait des satellites de communication qui ont permis à Nairobi de réussir. Mais savez-vous qu'à propos des satellites de télédiffusion directe, on a adopté le principe de la diffusion nationale, c'est-à-dire qu'en aucun cas un programme américain ne pourra être capté en Union Soviétique ou en France sans l'accord du pays de couverture ? Il y a là une singulière restriction à l'échange international d'informations. Enfin, en ce qui concerne la diversité des media, je voudrais simplement, pour conclure mon intervention, mentionner une expérience : dans ma ville, ou ma contrée, la plupart des gens lisent un journal régional et ne lisent pas de quotidiens nationaux. Mais qu'y a-t-il dans la presse régionale ? En première page, des articles qui sont reproduits dans tous les journaux français et qui sont identiques. Tout le monde lit la même opinion de Raymond Aron ou le même éditorial ; si les pages régionales sont confectionnées, effectivement, par des correspondants locaux, l'information que l'on a de la réalité nationale est une information qui est, elle, totalement uniforme. Bien sûr, il existe des télévisions régionales, mais j'ai constaté à plusieurs reprises que l'émission d'informations du soir reprend ce qui a été diffusé dans le quotidien régional du matin et se contente de le commenter, d'« ajouter un peu de sauce autour » pour le présenter aux téléspectateurs. Il y a là, en fait, dans un pays précis, une absence totale pour le lecteur de diversité dans le choix de son information.

Le pouvoir

M. LAURENT MOSSU : Le fait qu'on ait noté certaines contradictions entre nos interpellateurs démontre incontestablement que le problème que nous avons abordé ce matin est excessivement vaste et difficile à cerner. Peut-être aurions-nous dû mieux préciser les questions, afin d'aller plus en profondeur ? En conclusion, je voudrais dire que c'est en fait la place réelle accordée à la presse dans la société qui détermine sa forme, son indépendance, sa liberté d'expression. On a souvent la presse que l'on mérite ! C'est une formule à l'emporte-pièce, mais qui contient tout de même une part de vérité. Et c'est peut-être, alors, à un autre niveau qu'il faudrait trouver les moyens du dialogue, qu'il conviendrait de préparer le lecteur au dialogue avec la presse, et de donner aux gens qui sont nos consommateurs, une idée plus précise sur les besoins dont ils n'ont pas toujours bien conscience. Mais il semble qu'aujourd'hui, en Europe, on n'en soit pas encore là.

M. BERNARD BÉGUIN : p.144 Mme de Brissac a parlé, tout à l'heure, de valeurs durables, mais intimes. J'aimerais dire qu'il n'est à mes yeux, de valeurs durables qu'intimes ; l'homme social est un homme périphérique qui s'adapte à ce tissu en mutation dont parlait Jeanne Hersch, et nos points de repères fondamentaux sont des points de repères qu'il est infiniment difficile d'évoquer dans un débat public. Cela dit, nous acceptons la tâche d'être un homme social dans une fonction sociale. Et, en ce qui concerne le rapport pouvoir et media, je pense que c'est une distinction artificielle que de les séparer, car nous sommes dans la société en même temps que le pouvoir, et, nos lecteurs sont le contre-pouvoir de ce que nous faisons. Mais c'est sur cette distinction artificielle que nous construisons des rapports de force entre pouvoir et contre-pouvoir. J'aimerais aussi rappeler que nous avons à remplir une tâche de solidarité humaine, celle dont parlait à l'instant la représentante d'« Amnesty International ». Lew Kowarski disait hier : « Contre les abus, il faut une lutte démocratique et pour une lutte démocratique, il faut avant tout l'information. » Le pouvoir est lié au secret, et notre tâche est, d'une manière approximative, mais constante, de percer les secrets qui couvrent les abus du pouvoir. Et, comme nous avons tous un miroir chez nous, nous devons savoir que nos propres abus sont aussi causés par l'absence de transparence. On a parlé des multinationales de l'information ; étudions la question, exposons le problème du financement du transfert international de l'information, mais regardons, aussi,

Le pouvoir

l'absence de transparence de structures qui jouissent d'un privilège momentané de bienveillance parce qu'elles ont eu, longtemps, le statut d'opprimées. Constatons que là aussi, le pouvoir, à travers le secret, exerce une forme de pression qui est, aussi, notre fait à tous parce que, à travers les valeurs intimes, nous rejoignons un destin qui est universel.

M. CLAUDE TORRACINTA : Je crois que la plupart des choses ont été dites. Ce qui me frappe, c'est que personne n'a contesté que les mass media étaient un pouvoir ; mais quels sont, alors, les contre-pouvoirs ? Je pense qu'il faut à tout prix, face à une information qui va prendre de plus en plus d'importance dans le jeu démocratique qui caractérise nos sociétés, qu'il y ait des contre-pouvoirs.

On a beaucoup parlé du pluralisme de l'information, mais j'ai parfois le sentiment que ce n'est qu'un mot, parce que, si nous prenons l'exemple français, non seulement c'est le même type d'information qu'on trouve à la première page de « Ouest-France » ou de « La Dépêche du Midi », mais de plus, qu'il n'y a, le plus souvent, qu'un seul journal régional. Et même si, en Suisse, nous échappons à ce phénomène du fait qu'il y a, dans chaque région — l'exemple de Genève est intéressant de ce point de vue — plusieurs journaux, l'on va de toute façon vers une concentration, et il n'y a pas une diversité de l'information aussi grande qu'on veut bien le dire parfois. Il faut donc se battre pour que le pluralisme de l'information ne soit pas simplement préservé, mais aussi renforcé.

Je pense aussi qu'il faut trouver les moyens de faciliter l'accès du public à l'information, non seulement à l'information que produisent ^{p.145} les journalistes, mais aussi à l'information politique, à l'information sur les commissions de l'Etat qui se réunissent et gardent le secret sur ce qu'elles font. Il faut que le simple citoyen ait des droits à l'information, des droits au savoir. Les moyens de communication, eux, ne doivent plus se contenter de raconter simplement les événements, mais ils doivent aller plus loin. Derrière l'événementiel, derrière l'enlèvement de la petite Patiño, par exemple, il faut se poser la question du « pourquoi », et analyser en quoi il y a un certain nombre de décisions qui se prennent, en Suisse ou ailleurs, qui pèsent sur notre destin, à vous comme à moi, beaucoup plus fortement que cet enlèvement ou que la sortie de telle ou telle personne d'URSS. De ce point de vue, nous devons, les uns et les autres, réapprendre l'irrespect : les journalistes sont encore trop respectueux des gens au pouvoir, et les lecteurs ou auditeurs, des journalistes.

Le pouvoir

Or, il y a moyen de donner la parole aux gens : de plus en plus, le lecteur, l'auditeur et le téléspectateur voudront, si j'ose dire, participer à la fabrication de l'information, c'est-à-dire non pas descendre au marbre pour voir comment on imprime, ou voir, sur un plan technique, comment on fait une émission, mais être associés au problème de la diffusion des informations.

Il faut introduire de plus en plus les tribunes libres dans les télévisions, ouvrir les antennes à des groupes marginaux, quelle que soit leur tendance idéologique ou leur importance. Il faut créer, comme aux Etats-Unis, des conseils de presse permettant aux lecteurs d'intervenir à propos des journaux, des sortes d'« ombudsmen » de la presse. Il y a enfin, comme le relevait M. Michel Sales, le problème de l'éducation : nous connaissons un type d'éducation qui est encore fondé sur la conception du XIX^e siècle, alors que nous devrions avoir aujourd'hui un type d'éducation différent : l'éducation et l'enseignement ne doivent plus, pour la majorité d'entre nous, s'arrêter à l'âge de quinze ans, parce que la complexité des problèmes est telle que seule une minorité, une élite, est à même de comprendre ce qui se passe, ce qui lui est dit, dans les journaux, dans les revues et à la télévision. Tant qu'on n'aura pas donné les moyens de compréhension, les moyens de savoir à tous — on parle de recyclage, de formation permanente — et tant que la majorité de ceux qui lisent, qui écoutent la radio ou qui suivent la télévision arrêteront l'école à quinze ans, je pense qu'il y aura, toujours, un divorce fondamental entre l'information que nous diffusons et celle qui est reçue.

Mme MARIE-PIERRE DE BRISSAC : Ce que m'apprend ce débat c'est que, dans le fond, il ne faut pas répondre à un pouvoir par un « contre-pouvoir » ; je n'aime pas l'expression « contre-pouvoir », car je trouve que c'est jouer au tennis au sein d'un « establishment » finalement accepté. Et je ne trouve pas qu'il faut répondre par des contre-pouvoirs, mais qu'il faut répondre à côté. C'est, probablement, ce que M. Torracinta voulait dire lorsqu'il parlait d'introduire des éléments de discussion nouveaux. Mon point de vue est que, quel que soit le pouvoir des media, tantôt exagéré, tantôt nié à tort, ce qui est important, c'est que les gens créent des choses. Et s'ils ne les créent ^{p.146} pas très bien, ce n'est, finalement, pas très grave. Toute la nouvelle culture sera une culture de création individuelle, par exemple d'exécution instrumentale, faite par des gens qui s'intéresseront vraiment à la musique.

Le pouvoir

Il y aura alors de très belles œuvres, car celles-ci constituent, en fin de compte, la seule chose qui nous sorte vraiment de l'« establishment ». Que l'on pense, par exemple, à un livre comme *Adieu de nulle part* de Maximov, qui, à mon sens, est vraiment le plus beau livre paru ces dernières années. Ce qui est important, c'est que cette œuvre soit connue, et je suis persuadée qu'elle finira par trouver son chemin. Ce qui est important, c'est que les gens aient une attitude créatrice. Cela dépasse, je crois, le point de vue très judicieux de M. Sales. C'est dire : « Moi, je prends mon bâton de pèlerin, et je vais faire de la musique, essayer d'écrire un livre, ficeler avec mes mains quelque chose. C'est au-delà de ça, et c'est à mon sens l'essentiel, ce qu'il y a eu de mieux dans le « gauchisme ». Je crois que c'est ce que nous pouvons garder de même quand vous dites : « C'est toujours le même journal qu'on lit » mais personne ne vous empêche d'en lire un autre, personne ne vous empêche de chercher la vérité.

LE PRÉSIDENT : Je remercie Mme de Brissac de cette conclusion positive, je dirai presque optimiste. Je désire conclure en disant à Mme Hersch que nous n'avons pas aussi mauvaise conscience qu'elle se l'imagine, parce qu'en fait, la situation n'est pas aussi mauvaise que certains veulent bien le croire. En revenant à la situation suisse, je suis réconforté par la manière dont la presse de notre pays a traité l'affaire de Chiasso, par exemple. Ce qui est significatif, ce n'est pas que nous ayons parlé de l'affaire de Chiasso, car il était évident qu'on devait en parler, mais c'est que certains des journaux qui ont fait le plus gros effort pour éclaircir l'affaire de Chiasso sont débiteurs du Crédit Suisse pour une somme de quinze à vingt millions de francs suisses. Cette affaire concernait nos banquiers, les gens auxquels nous allons emprunter de l'argent tous les jours. Ce fait montre que les limites du pouvoir existent.

Je conclurai en relevant que, dans cette discussion sur les moyens de communication et le pouvoir, dont nous savions bien qu'elle aurait un caractère quelque peu « kaléidoscopique », l'expression « liberté de presse » n'a pas été prononcée. Peut-être est-ce parce qu'elle est acceptée comme une chose qui va de soi ? Néanmoins, je pense qu'on peut conclure que la liberté de presse est encore bien plus importante dans l'intérêt du public en général que dans l'intérêt du journaliste ou du responsable de journal. Car c'est le droit du public de savoir, et ce n'est pas le droit du journaliste de découvrir des petits secrets. Je tiens à exprimer une certaine foi dans l'avenir ; j'ai la profonde conviction qu'on

Le pouvoir

fera, au XXI^e siècle, pour l'esprit, ce qu'on a fait au XX^e siècle pour le frigidaire, la « Volkswagen » ou l'appareil de télévision. Il me semble que le XXI^e siècle sera celui où chacun pourra apprendre à trouver en soi les ressources qui rendent les fameux loisirs acceptables sans devenir neurasthénique ! Il s'agit là d'un effort culturel et, à ce titre, le « phénomène ^{p.147} Beaubourg » est bouleversant : quand on voit des milliers de gens qui ne veulent pas partir à 10 heures du soir parce qu'ils n'ont pas fini de lire, de se renseigner, de discuter, je trouve que c'est merveilleusement près d'une révolution en marche dans le sens de ce que j'espère pour le XXI^e siècle.

Je vous remercie.

@

POUVOIR ET RÉSISTANCE

Entretien public ¹

présidé par M. François BOVON

Doyen de la Faculté autonome de théologie protestante de l'Université de Genève

@

LE PRÉSIDENT : p.149 M. Bernard-Henri Lévy a été empêché, à la dernière minute, de se rendre à Genève pour y présenter la conférence que, tous, nous attendions avec impatience. Votre déception est sans doute la même que la nôtre. Nous avons, toutefois, décidé de maintenir l'entretien, avec l'avantage de pouvoir donner plus de place aux interventions de la table ronde ².

Je vous indique, en quelques mots, comment se déroulera cet entretien. Nous partirons de l'expression « contestation du pouvoir » et quelques-uns de ceux qui sont réunis autour de cette table diront, à partir de leur situation locale, en Allemagne, en Italie, en France ou en Suisse, ce qu'évoque, pour eux, cette expression. Puis, prenant un peu de recul, deux d'entre nous parleront, en philosophes, de ce thème, et tenteront de dégager quelques grandes lignes de forces structurant le sujet.

J'indiquerai, par exemple, quelques formulations qui ont été proposées dans la préparation de cet entretien : quels sont les critères qui justifient la contestation du pouvoir ? Quels pouvoirs pouvons-nous, ou devons-nous, contester ? Quelle est la différence entre résistance et contestation ?

p.150 Quelle importance attribuer à la distinction entre pouvoir temporel et pouvoir spirituel ? Quels risques entraîne la disparition de cette distinction sous certaines formes de pouvoir ? Enfin, la distinction de Max Weber entre morale

¹ Le 5 octobre 1977.

² Participaient à cet entretien :

MM. Jean-Claude Favez, doyen de la Faculté des lettres, Genève

Iring Fetscher, professeur, Université de Francfort

Franco Fortini, professeur à la Faculté des lettres, Sienne

Giovanni Franzoni, rédacteur au journal « Com-Nuovi Tempi », Rome

Claude Geffré, professeur à l'Institut catholique de Paris

Michel Maffesoli, chargé de recherches à l'Université des sciences sociales de Grenoble

Philibert Secrétan, professeur de philosophie, Université de Fribourg

Ylias Yannakakis, professeur à l'Université de Lille.

Le pouvoir

de conviction et morale de responsabilité ; la différence entre autorité et pouvoir ; la critique actuelle et multiforme du productivisme, les attaques contre la technologie, les arguments écologiques ; et, à partir du livre de Lévy, cette question : faut-il s'opposer résolument au marxisme devenu opium du peuple ? Et quel est le rôle de l'intellectuel par rapport au pouvoir dans une société comme la nôtre, ou dans une société de type totalitaire ?

Nous allons, maintenant, engager ce débat, et j'espère que, les uns et les autres, nous saurons faire autre chose que prononcer des discours parallèles. Je donne tout de suite la parole au professeur Fetscher.

M. IRING FETSCHER : Je crois qu'on ne peut parler de la contestation, à l'heure actuelle, en Allemagne, sans penser aux groupes « terroristes ». Ceux-ci constituent certainement une toute petite minorité parmi les héritiers du mouvement contestataire, mouvement qui, comme en France et ailleurs, dure en Allemagne depuis plus de dix ans. Or, je crois qu'il est intéressant de comparer l'attitude des « terroristes » à celle du groupe de ceux qu'on appelle les « nouveaux philosophes ». Tous deux ont tenté de tirer les conséquences de l'échec de « mai 68 » pour aboutir à des conclusions diamétralement opposées.

Lévy, Glucksmann et d'autres élaborent une philosophie pessimiste de l'histoire : il faut renoncer à contester parce que la contestation mène, tôt ou tard, à des régimes aussi mauvais que le régime existant. Les « terroristes » d'Allemagne, eux, du moins ceux qui réfléchissent, car il y en a qui n'ont pas de théorie, croient qu'en tuant les représentants de l'Etat, ou en prenant des otages, on peut forcer l'Etat, libéral en apparence, à se démasquer et à montrer qu'il est, en puissance, un Etat policier. Ils espèrent ainsi créer une situation révolutionnaire, en mobilisant les masses qui, jusqu'ici, n'ont pas été très réceptives aux idées révolutionnaires de la « nouvelle gauche » (Lors des dernières élections en Allemagne, il y avait moins de 1% de votes de gauche et d'extrême gauche.)

A mon sens, il s'agit là d'une méthode exaspérée, absolument irrationnelle, qui vise à mobiliser une résistance contre l'Etat policier qui répéterait l'histoire passée, c'est-à-dire l'histoire du fascisme allemand. Mais, cette fois, à la différence de la période 1933-1945, une résistance qui réussirait. Cette idée me semble parfaitement irrationnelle, mais il faut, pourtant, la connaître pour

Le pouvoir

comprendre les motifs de ceux des « terroristes » qui ont une théorie. Je ne veux pas entrer dans les détails, mais je crois qu'il faut absolument critiquer cette théorie-là, car elle est confuse. En outre, je suis le fils d'un homme qui est tombé dans la lutte contre le fascisme allemand, et je n'admets pas qu'on mette sur le même pied les « terroristes » d'aujourd'hui et les résistants antifascistes. C'est, en effet, une injustice vis-à-vis de ceux qui ont lutté, à cette époque-là, contre un Etat qui était autrement dangereux que l'Etat libéral qu'est p.151 encore l'Allemagne occidentale aujourd'hui, malgré les quelques pas qu'elle a déjà faits en direction d'un Etat policier.

M. GIOVANNI FRANZONI : Je ne suis pas un philosophe ou un savant, et je porte simplement un témoignage sur l'expérience des communautés de base à l'intérieur de l'Eglise catholique en Italie. Il s'agit de nombreuses communautés laïques qui, à partir de la liturgie, se sont réunies dans une recherche de foi, d'engagement dans le social et le politique. Il est important de remarquer que tant que certaines critiques adressées aux institutions se sont bornées aux structures oppressives, par exemple, des pays de l'Afrique australe ou de l'Amérique du Sud, ou à la persécution des dissidents en Europe de l'Est, tout a bien marché avec l'autorité religieuse. Mais lorsqu'on a commencé à regarder, plus près de nous, les contradictions de notre pays ou de l'Eglise catholique elle-même, l'institution a quelque peu perdu son masque démocrate et libéral, et une certaine répression a commencé. La contradiction dans laquelle se trouve souvent le peuple en Italie est entre, d'une part, un message de l'Evangile recommandant l'amour à l'égard des pauvres, des exploités, des pécheurs, et, de l'autre, un bloc d'intérêts économiques et politiques, un système de pouvoirs, contraires à cette aspiration.

Dans la recherche que nous avons tenté de faire sur notre condition de croyants qui doivent annoncer l'Evangile aux pauvres, nous avons donné la priorité à la lutte contre le pouvoir de l'idéologie religieuse. Notre réponse n'était pas d'abandonner l'Eglise et la foi, mais de dégager la foi et l'annonce du Christ, comme événement de salut, des médiations culturelles et idéologiques qui s'étaient imposées pour le plus grand intérêt des classes dominantes. Le mot qui correspond le mieux à cette recherche n'est pas celui de « contestation », qui signifierait une certaine rupture du dialogue, ou celui de « résistance », mais bien le mot de « réappropriation ».

Le pouvoir

Il ne s'agit donc pas de contestation, de schisme, mais de reprendre possession de ce dont nous avons conscience « être à nous », et dont nous avons été expropriés. Au début il y avait, parfois, dans ces communautés de base, une certaine mentalité radicale que je retrouve, aujourd'hui, dans les écrits de Bernard-Henri Lévy, notamment dans cette image du pouvoir comme quelque chose de diabolique. Mais, dans la lutte, dans la recherche, on a bientôt vu qu'il nous fallait aussi avoir du pouvoir, et construire un contre-pouvoir qui soit sous le contrôle des masses, ce qui suppose une participation active, directe, des personnes.

Nous avons parlé d'une « longue marche » à travers l'institution et non d'une remise en cause de celle-ci, d'une réappropriation des signes, des paroles, des ministères et des structures mêmes de l'institution. Nous ne savons s'il s'agit là d'une véritable contribution à la réforme de l'Eglise catholique, mais ce qui est sûr, c'est que s'est peu à peu désacralisée la coupure artificielle existant, en Italie, entre les travailleurs catholiques et ceux qui trouvent leur instrument politique dans les syndicats et les partis de gauche. Cette coupure est artificielle parce ^{p.152} qu'elle ne tient pas compte des vraies motivations et des vraies valeurs des personnes. Dans ce sens, les communautés de base ont apporté, ces dernières années, une contribution notable au changement d'orientation politique parmi les catholiques, en déplaçant, peut-être, quelques millions de votes, et en approfondissant la confrontation entre les valeurs qui sont essentielles aux chrétiens et les valeurs propres aux marxistes.

M. CLAUDE GEFFRÉ : Il paraît qu'ici je représente la France, mais je ne sais si je suis particulièrement qualifié pour parler de la contestation en France, encore que les facultés de théologie puissent être, parfois, le lieu d'une contestation. Je voudrais tout de même dire comment je ressens le mot « contestation » à partir de ma sensibilité de Français. Je crois pouvoir dire que, par rapport à ce qui a fait le succès de mai 68, nous assistons aujourd'hui, en France, à un certain tassement de la contestation, qui, au moins chez les jeunes, se traduit par une certaine démobilisation politique, et même civique. On parle souvent, dans certains articles, du silence des lycéens ou du silence des étudiants ; je crois qu'il faut faire sa part à l'amertume désabusée de ce qu'on peut appeler les « anciens combattants de mai 68 ».

Le pouvoir

S'il s'agit de parler de la contestation, je dirais, tout d'abord, qu'il y a, bien sûr, une contestation politique en France, inséparable de la bipolarisation française entre une gauche et une droite. Car, en dépit des divisions de la gauche dont on parle beaucoup depuis quelques semaines, il subsiste, en France, une dynamique de l'Union de la gauche qui coïncide avec une contestation du pouvoir. Il est incontestable, par exemple, que le Parti socialiste a remporté un réel succès et est devenu, aujourd'hui, le premier parti de France, et il y aurait, d'ailleurs, beaucoup à dire sur les rapports entre certains mouvements militants chrétiens de gauche et cette avancée des socialistes.

Or, cette contestation du pouvoir n'est pas simplement une contestation du pouvoir politique, mais aussi une contestation du pouvoir anonyme de l'administration. C'est une contestation de l'incroyable puissance centralisatrice de l'Etat-nation en France, qui se traduit par un certain « ras-le-bol » et une volonté de changement. Mais, au-delà de cette contestation politique évidente, je voudrais souligner ici l'originalité d'une autre forme de contestation, à propos de laquelle il vaudrait peut-être mieux parler de dissidence. Dissidence non seulement par rapport à ceux qui actuellement détiennent le pouvoir, mais aussi à l'égard de ceux qui ont la volonté de le prendre.

Autrement dit, c'est une dissidence par rapport à l'alternative représentée, en France, par la gauche socialiste, une contestation qui me semble originale, nouvelle, portée par le mouvement dit des « nouveaux philosophes ». Cette contestation coïncide avec une critique de l'idéologie productiviste, que cette idéologie soit au service des Etats capitalistes ou des démocraties populaires. C'est le procès fait à l'idéologie du progrès, de la croissance, contestation qui se double d'une contestation plus radicale du socialisme lui-même, de l'utopie socialiste qui, malgré les apparences, ne fait que renforcer la puissance de ce maître absolu, p.153 de ce prince des ténèbres qu'est le pouvoir. Et, comme le dit Bernard-Henri Lévy, tous les « goulags » sont, finalement, des résultats de l'idéologie du progrès comme produit typique de l'Occident.

Il faut relever un autre aspect de cette dissidence : la contestation de l'idéologie du désir, contestation d'une idéologie qui s' imagine qu'en faisant l'économie de la loi et de toute norme on peut aboutir, rapidement, au bonheur des hommes. De même pour tous ces jeunes philosophes, il est évident que les instruments théoriques du marxisme ne sont plus adéquats pour essayer de

Le pouvoir

rendre compte du destin, souvent dramatique, de l'humanité contemporaine. Et, si l'on veut détailler les diverses figures de la « barbarie à visage humain » dont parle Lévy, il y a la technique, le socialisme et le désir. Et le totalitarisme, qu'il soit technocratique, révolutionnaire ou sexuel, ne peut qu'aboutir à un renforcement du capital, dans la mesure où ce capital s'identifie avec l'histoire même de l'Occident.

J'ajouterai une dernière remarque, et je parle ici en tant que chrétien et théologien : il est difficile d'évaluer, en France, l'influence sur un nombre de jeunes, chrétiens ou non, des mouvements de résistance dans le monde, en particulier, de la résistance des Eglises chrétiennes d'Amérique latine vis-à-vis de certains pouvoirs totalitaires. Je veux aussi, ici, faire mention de l'importance du témoignage de ces autres dissidents que sont les chrétiens de l'Est qui, certainement, influencent un mouvement de contestation qui prend des formes bien différentes de celles que l'on étudie, en général, quand on parle uniquement de la contestation du pouvoir totalitaire avec l'impression que l'alternative est l'idéologie socialiste.

M. FRANCO FORTINI : Puisque mon ami Franzoni vous a parlé des rapports avec le pouvoir du Vatican, il ne faut pas oublier qu'en Italie, il y a au moins deux autres pouvoirs : celui de l'Etat et celui du capital. Je vous dirai brièvement ce qu'évoquent, dans une tête italienne, les mots « résistance » ou « contestation » ou même « dissidence ».

La situation italienne présente certaines particularités du fait de la présence d'un très fort parti communiste et d'une situation économique difficile. Notre langage public, notre culture scolaire, depuis au moins 15 ans, sont centrés sur la lutte antifasciste, et sur la participation populaire à la résistance. Or, les premières protestations de la jeunesse contre le régime actuel ont commencé, en 1965, par la contestation de l'exaltation rhétorique de la résistance italienne. Pour les gens de 1968, de 1969, cette attitude est très importante parce qu'elle implique une critique vis-à-vis d'une culture portée, surtout, par le Parti communiste.

Il ne faut pas oublier, non plus, que de la fin 1969 à 1974, nous avons vécu dans l'attente quotidienne d'un coup d'état de droite. Une suite de massacres et d'attentats ont ensanglanté nos villes et nous savons maintenant que ceux-ci ne

Le pouvoir

mettaient pas en cause seulement des fascistes, mais aussi les services secrets italiens, pour ne pas parler de ceux d'autres pays.

p.154 Aussi, lorsqu'on parle aujourd'hui de contestation violente, contestation qui peut présenter certaines ressemblances avec celle de l'Allemagne de l'Ouest, il ne faut pas oublier que nous avons un passé immédiat tout à fait différent. En 1970, 1971, 1972, la jeunesse italienne a été seule à défendre les institutions républicaines et démocratiques ; c'est quelque chose qu'il faut savoir, parce qu'à ce moment-là, le Parti communiste ne voulait pas, comme on dit en italien, « brûler ses possibilités », en faisant bouger les masses contre ce qui, chaque jour, se préparait et essayait de vaincre. Il n'y a eu, pratiquement, que les jeunes étudiants et les jeunes ouvriers, surtout en 1970, pour se battre pour la défense des valeurs démocratiques, et non pour la défense de la révolution communiste ou du marxisme.

Aujourd'hui, évidemment, les choses ont changé. Nous n'avons pas connu un recul de la jeunesse semblable à celui de la France. Lorsque j'étais en France, après 1968, j'avais l'impression d'un réel retrait du mouvement de la jeunesse, alors qu'en Italie, il y a eu, plutôt, une sorte de politisation très poussée et, à mon avis, erronée, qui s'est organisée en différents petits partis qui ont tous échoué plus ou moins. Mais ce que nous appelons en Italie le « mouvement » a continué à exister, et vous en avez la preuve tous les jours. Si des rencontres aussi imposantes que celle de Bologne ont pu avoir lieu, c'est la preuve, d'une part, d'un rapport très particulier, très subtil, entre le tout-puissant Parti communiste et les dissidences juvéniles et, d'autre part, d'une capacité de ne pas interrompre un mouvement qui dure maintenant depuis plus de dix ans. Les jeunes gens du « mouvement » de cette année regardent avec mépris les survivants de 68 ; pour eux, je ne suis qu'un spectre, mais, entre les spectres et les vivants, les passages sont très rapides chez nous !

LE PRÉSIDENT : Nous avons eu, jusqu'à présent, des impressions subjectives. Nous allons, maintenant, prendre un peu de recul et demander quelques réflexions avant la discussion proprement dite. Je donne la parole à M. Michel Maffesoli.

M. MICHEL MAFFESOLI : Je ne sais s'il s'agit véritablement d'un recul, mais il s'agit, au moins, d'un désengagement certain par rapport à ce qui vient d'être

Le pouvoir

dit ; mais ce retrait peut permettre, justement, la discussion, car il y a de nombreuses personnes plus engagées qui, probablement, s'exprimeront. Je partirai, pour ces quelques remarques sur le problème de la contestation, non pas d'un pessimisme historique, mais d'un scepticisme profond. Le pouvoir et sa contestation sont, pour moi, après d'autres d'ailleurs, des manifestations non logiques du vouloir-vivre social. Ainsi, en m'en tenant à un strict point de vue d'observateur, ancré dans cette neutralité axiologique fort bien décrite par Julien Freund, je dirai qu'aux deux aspects du pouvoir — à savoir : le pouvoir en tant que force contraignante, et le pouvoir en tant qu'expression de l'échange symbolique — correspondent deux figures de la contestation. D'une part, la contestation en tant qu'élément du fonctionnement ^{p.155} social, dont la théâtralisation de la politique française est un exemple, et, de l'autre, la contestation en tant que violence fondatrice. L'hétérodoxie, la révolte, ce qu'on appelle, actuellement, la dissidence, voilà pour les prémisses. Il y a donc, si je développe ces prémisses, une étroite parenté entre l'ordre établi et sa contestation. Nous sommes en présence d'un système où chaque élément est l'adjuvant de l'autre. On retrouve cette idée chez Foucault, par exemple, quand il montre que la délinquance est ce qui permet le quadrillage de l'ordre social, le contrôle établi sur l'ensemble de la vie sociale. On peut la retrouver, également, dans le rapport pervers qui s'établit, chez Dostoïevski, entre le juge et le criminel.

Dans cette perspective, la contestation politique, criminelle, artistique — pour moi, il y a pas de différence, et la dichotomie entre « droits communs » et « politiques » ne me paraît, en ce sens, pas fondée — permet, à mon avis, l'établissement d'un observatoire politique, et, en tant que telle, est intéressante pour l'analyste social. Emile Durkheim avait déjà noté tout ce qui unissait l'anomie et l'ordre social, et combien cette anomie était étroitement déterminée par le système de production. Ce qui renvoie aux variations contemporaines du fonctionnement/ dysfonctionnement, et aux relations qui peuvent s'établir entre les deux.

Ceci m'amène à mettre en évidence une relation archétype de l'ordre et du désordre dans la structuration sociale, que j'appelle, d'une manière un peu provocatrice, la destruction constructive. Je pense ici, naturellement, au mythe dionysiaque. Dans une de ses versions, puisqu'il y en a plusieurs, ce mythe oppose, dans la cité de Thèbes, le sage gestionnaire Penthée et le bruyant

Le pouvoir

Dionysos, qui sont cousins et opposés, et entre lesquels le vieux Cadmos, qui est le fondateur de la Cité, n'arrive pas à choisir. Je pense qu'il conviendrait de revenir à cet apologue et de voir de quelle manière on peut le développer.

Je dirai aussi, pour faire bref, et en me référant d'une manière métaphorique à l'étymologie du mot « contestation » (« contestari » = témoigner avec), que la contestation conforte cela même qu'elle essaie de nier. Ainsi, avec du recul, on peut dire que l'on constate, dans la structuration sociale, une quasi-intentionnalité contradictoire, polythéiste dirait Max Weber, où les divers éléments se neutralisent les uns les autres. Une telle appréciation, et là je précise, ou je nuance, est naturellement structurelle : elle exprime une forme, et non ce que pensent ou ce que vivent les acteurs sociaux, ou ce que nous-mêmes pensons éventuellement ou avons vécu. Ce qui n'empêche donc que, dans cette forme, que je viens de définir comme étant l'équilibre des contraires, se joue toujours et à nouveau l'irruption de la passion comme le prouvent les divers exemples de 1917, de 1936, etc. Ceux qui ont vécu les événements de 1968 savent d'ailleurs bien la charge émotionnelle qu'on avait pu investir dans ce qui se passait. Ces exemples montrent bien — mais ça, c'est du domaine de la conviction intime — que tout ce que je viens de dire sur la forme n'infirme en rien la charge efficace qu'il peut y avoir dans l'actualisation, pour reprendre ce vieux terme aristotélicien.

p.156 Pour s'en tenir, donc, à la forme dans la structuration sociale, on a à faire à ce qu'on peut appeler un équilibre global, ou — je reprends là un terme que M. Starobinski a, ailleurs, essayé de développer — à une coenesthésie sociale qui se fonde sur le paradoxe, c'est-à-dire sur la détermination (« determinatio ») des antagonistes. En bref, la violence est utile, utilitaire, car elle est facteur d'innovation sociale, même si, esthétiquement, une telle appréciation est peu recevable, parce qu'effectivement la violence est toujours, et se représente ainsi à juste titre d'ailleurs, romantique. Les révolutionnaires d'aujourd'hui sont les leaders de demain, et les contestataires de 68 — j'en connais beaucoup — sont les jeunes loups de l'Université d'aujourd'hui.

La résistance est-elle possible ? Je dirai pour ma part : « oui et non » ; si on quitte le champ du devoir-être, on peut reconnaître structurellement qu'elle sert, effectivement, à la structuration sociale, mais, dans son actualisation, elle

Le pouvoir

est, toujours et à nouveau, un facteur d'échange symbolique dans le sens où Baudrillard emploie ce terme, qui, à mon avis, est très riche.

M. PHILIBERT SECRÉTAN : Je ne saurais intervenir comme si M. Maffesoli n'avait pas parlé, car, en fait, ce qui m'a frappé dans son propos, c'est que, parlant de la contestation, il a dû, pour lui accorder la valeur qu'il lui reconnaît, replacer ce phénomène dans une totalité ou une globalité sociale, ce que j'appellerais une espèce de fundamentalité sociale, avec tout ce qui apparaît comme phénomènes irrationnels, exprimés, effectivement, à travers des mythes — et il a été fait allusion à Dionysos. Je crois qu'avoir recours à ce niveau, que je me permettrai d'appeler élémentaire, d'une société, signifie que parler de la contestation nous ramène en deçà de ce que le discours politique a essayé de dire à propos d'une société structurée et institutionnalisée dans un Etat. Nous rencontrons, semble-t-il, en parlant de la contestation, une difficulté à tenir les concepts dans lesquels nous essayons d'exprimer ce qu'est une société réglée et institutionnelle. Il nous faut, en quelque sorte, faire un retour en arrière à un niveau de la socialité beaucoup plus primitif.

Je suis, en outre, parfaitement conscient que les catégories et les concepts que je vais utiliser pour essayer de parler de la contestation sont peut-être aussi incapables de saisir la dimension internationale de la contestation. Car nos concepts politiques sont extraordinairement liés à ce que j'appellerais l'aventure de la constitution de l'Etat, à partir des grands théoriciens de la Renaissance qui ont, à travers la critique de la vision du monde de la féodalité et des relations entre pouvoir politique et pouvoir spirituel dans la civilisation médiévale, tenté de tenir un discours sur l'Etat. C'est donc avec quelques précautions que j'utilise, pour parler de la contestation, un vocabulaire qui relève d'une réflexion sur le pouvoir tel qu'il s'est institutionnalisé dans l'Etat.

Je ne veux parler de la contestation que relativement à l'Etat, celle qui vise divers éléments dans l'Etat : la contestation, par exemple, de la souveraineté de l'Etat, qui est le fait exclusif de ce que j'appellerais les ^{p.157} violents, bien qu'il y ait des théoriciens qui, au nom de la seule souveraineté de Dieu, aient refusé de reconnaître à l'Etat une véritable souveraineté. Un penseur aussi « classique » que Jacques Maritain le fait expressément dans *L'homme et l'Etat*. Il y a aussi la contestation de la légitimité de l'exercice du pouvoir. On peut contester, en effet, à un Etat d'exercer, selon une certaine légitimité sociale ou juridique, un

Le pouvoir

pouvoir qui est alors récusé. On peut enfin, simplement, s'opposer à telle ou telle pratique de l'Etat, opposition tolérée par celui-ci comme étant conforme aux lois du droit positif, dans la mesure où elle ne serait pas en contradiction flagrante avec les droits constitutionnels. Ce dernier niveau est celui de la critique de l'action de l'Etat, action qui peut très bien être soumise à des critères de contestation parfaitement normaux et légitimes dans un Etat démocratique.

Bien différente est, en revanche, la contestation de la légitimité du pouvoir, et là je ne sais s'il existe des critères permettant de déterminer que l'Etat est tombé hors de la légitimité, qu'il n'est plus légitime. La question est extrêmement difficile parce que les théoriciens ayant, en quelque sorte, fait reposer la légitimité de l'Etat sur la souveraineté populaire, admettent que, lorsqu'un Etat agit à la fois au nom du peuple et avec le consentement du peuple, il est parfaitement dans la légitimité. Au nom de quoi, alors, contester cette légitimité ? Il y faut, évidemment, autre chose, et cette autre chose, je la vois dans une détermination de l'homme qui n'est pas réductible au politique, et qui, peut-être, n'est même pas intégrable entièrement dans ce qu'on appelle la souveraineté populaire.

Lorsqu'on s'élève contre les agissements d'un Etat au nom des droits de l'homme, on signifie effectivement quelque chose dans l'homme, qui est — si je puis dire — si fondamental, que véritablement un Etat, même s'il possède la légitimité selon la doctrine de la souveraineté populaire, s'en trouverait privé, parce qu'il y a dans les droits de l'homme l'expression de quelque chose de plus fondamental que ce que peut saisir le politique. Mais il se pourrait, à ce moment-là, que, au nom précisément des droits de l'homme, apparaisse une contestation qui ne vise pas à dénoncer, dans l'Etat, son illégitimité, mais à créer les conditions d'un contre-pouvoir, d'un contre-Etat. Et il se peut, d'ailleurs, qu'au nom des droits de l'homme s'élèvent des protestations de la part de gens qui, eux, ne souffrent pas de cet Etat et de l'injustice qui y est faite. Je crains qu'à ce moment-là nous assistions à quelque chose de très différent de ce que fait par exemple « Amnesty International » à savoir qu'au nom des victimes de certains Etats, on construise sur ces victimes une idéologie qui ne serve pas à défendre véritablement l'homme, mais à justifier une attitude, ou une action, qui risque de se globaliser en énonçant qu'il n'y a aucun Etat légitime possible.

Le pouvoir

Ainsi je crains que ce soit justement au nom d'un certain nombre de contestations légitimes, dont il faudrait, encore, dénombrer les critères de justification, que se produise une sorte d'utilisation de ce qu'il y a de contestable dans l'action et dans l'idéologie des Etats. Ceci, pour simplement détruire l'idée qui me semble avoir été très lucidement exposée par ^{p.158} Jeanne Hersch, selon laquelle il n'y a effectivement pas de liberté réelle sans reconnaissance du pouvoir.

LE PRÉSIDENT : J'aimerais que les uns et les autres se dévoilent, peut-être, encore un peu plus, et s'affrontent. Il me semble, par ailleurs, que le phénomène des « nouveaux philosophes » n'a été envisagé, jusqu'à maintenant, que par M. Claude Geffré. Peut-être M. Jean-Claude Favez veut-il intervenir ?

M. JEAN-CLAUDE FAVEZ : Ce que j'ai à dire concerne moins les « nouveaux philosophes » que ce qu'on a entendu jusqu'ici, et je parlerai d'un point de vue qui n'est pas celui d'un philosophe, car il y a des moments où je me sens devenir très antiphilosophe. J'ai beaucoup apprécié la démonstration de M. Maffesoli qui nous a, en fait, démonté un mécanisme, un fonctionnement, un modèle, et qui a montré par là, peut-être, la maîtrise à laquelle les sciences sociales parviennent aujourd'hui dans l'analyse de la société. Mais ce que je remarque, c'est qu'à partir de ce qu'il a dit, le phénomène de la contestation n'est pas expliqué, parce que tout peut entrer dans ce modèle, y compris une contestation du type du national-socialisme. Car ce qu'il a dit à propos de la contestation française, ou ce qui a été dit à propos des contestations dans les pays industriels d'aujourd'hui, pourrait, selon le modèle qui nous a été démontré, s'appliquer aussi bien à l'Allemagne national-socialiste.

Je constate donc que le problème de la contestation ne peut être posé correctement si l'on ne pose pas, en même temps, le problème des valeurs qui sont sous-jacentes. Par ailleurs, la remarque a été faite à plusieurs reprises et à mon avis avec raison, qu'aujourd'hui, de façon très claire, le marxisme apparaît pour ce qu'il est, c'est-à-dire le monde en creux de la société bourgeoise — et on n'a pas attendu Françoise-Paul Lévy pour savoir que Marx était, effectivement, un bourgeois allemand. Il me semble que, si le marxisme reste une méthode d'investigation fort utile dans le domaine des sciences sociales, il

Le pouvoir

est vrai qu'il ne répond plus, parce que son projet révolutionnaire a été conçu à l'usage de la classe industrielle du XIX^e siècle, aux interrogations de notre société.

Or, les intellectuels, lorsqu'ils parlent de la contestation, sont, au fond, souvent tentés par deux positions antagonistes : d'une part, le scepticisme, surtout lorsqu'on démonte les mécanismes de la société et de l'idéologie, et, d'autre part, le terrorisme, dont on a de bons exemples parmi les « nouveaux philosophes ». Et je pose la question qui est, peut-être, la question centrale du débat de ce soir : la contestation, même si nous ne savons pas toujours ce que recouvre ce terme, ne pose-t-elle pas, en fin de compte, la question des finalités de la société dans laquelle nous vivons ?

LE PRÉSIDENT : Vous reprenez, en fait, le problème des critères que M. Secrétan évoquait tout à l'heure. Quels sont en somme les critères qui autorisent ou légitiment une contestation, et, p.159 par là même, les valeurs auxquelles nous nous référons ? La parole est à M. Ilias Yannakakis.

M. ILIAS YANNAKAKIS : Je renverserai le lieu de la parole, et je me situerai à partir de l'Est, en regardant vers l'Ouest, c'est-à-dire à partir des pays qui vont de la Tchécoslovaquie jusqu'à l'Union Soviétique. J'examinerai un peu cet Occident parlant de la contestation, de la dissidence, du pouvoir, et de tout ce que nous avons entendu depuis quelques jours. Naturellement, celui qui vient des pays de l'Est, et qui a le privilège d'être dans un « no man's land » entre l'Est et l'Ouest, a envie de sourire, et ceci pour deux raisons.

Tout d'abord, pour la récupération du mot « dissident ». Car il y a à peine quelques mois, il y a eu une grande discussion, au Centre Beaubourg, sur la dissidence. J. Kristeva utilisait, la première, le mot dissidence, pour parler des intellectuels de l'Ouest, et il m'a semblé que ce mot, dans la bouche d'une intellectuelle française, avait, pour être poli, quelque chose de choquant. Finalement, il est très facile d'être en dissidence quand on le peut aussi facilement qu'en Occident.

En outre, que se passe-t-il, tant à l'Est qu'à l'Ouest, qui traverse les dates, les événements, et qui annonce quelque chose ? Du poste d'observation qui est le mien je constate deux choses essentielles : premièrement, que le mot

Le pouvoir

« contestation » provoque une association d'idées, avec les mots « réforme » et « réformisme ». Or, il me semble que le réformisme intérieur d'une société — réformisme qui peut être aussi entendu dans un sens révolutionnaire — est mort en cette année 1968. Il s'est créé quelque chose comme un vide en Occident, et le mot « contestation » semble aujourd'hui, ce qui m'étonne de la part de mes collègues, totalement ridicule, car la contestation est liée presque exclusivement à mai 68, en France du moins. Deuxièmement, pour combler ce vide, cette mort de la contestation, qui accompagne la mort des idéologies, des évidences, des structures bien carrées, et des référents, on use du mot « dissidence ». Mais qu'est-ce que la dissidence dans les pays de l'Est, et en Union soviétique, après la fin du mythe réformiste qu'était le printemps de Prague ? C'est la révélation de la responsabilité personnelle qu'acquiert soudain chaque individu devant la perte du respect du vivant comme du mort, puisque tout a été transformé en objet de manipulation. Pour l'humanité, l'homme mène un combat toujours solitaire, et sans cesse renouvelé. Il devient sujet agissant, ce qui signifie que l'homme peut exister à la première personne, et plus seulement d'une manière impersonnelle. Ce que font les autres est, certes, important, mais ce qui est essentiel, c'est ce qu'il doit faire lui-même.

En d'autres termes, il y a quelque chose qui émerge en Occident, et qui rejoint ce qui se passe déjà à l'Est, une volonté de rompre le carcan du corporatisme moyenâgeux qui enferme l'ouvrier dans son usine, le paysan dans sa ferme et l'intellectuel dans sa bibliothèque, en limitant au maximum leurs rapports politiques dans le sens étymologique du terme. Autrement dit, il s'agit de s'opposer à la dépersonnalisation de la masse, et le mot « masse » qui a été employé ici m'a donné un ^{p.160} frisson dans le dos, parce qu'au nom des masses, bien des choses se passent...

Il s'agit de rompre, de détruire, la mystique de l'idéologie, au moment de la banqueroute des évidences. Ce qu'on considérait, en effet, comme évident depuis des dizaines et des dizaines d'années, ce qui était évident dans la vulgate marxiste, ou dans d'autres vulgates, s'est soudain révélé comme confus, discutable, incertain, tragique même. Ce qu'on prenait pour définitif, classé dans une taxinomie marxienne bien claire, cette dialectique, donc, a paru n'être que provisoire et simpliste. En d'autres termes, l'idéologie, et c'est ça qu'apporte, peut-être, la dissidence, était une fausse conscience, fausse conscience qui

Le pouvoir

s'opposait à la pensée critique, et c'est sur ce point qu'une partie de l'Occident commence à rejoindre la dissidence de l'Est.

Toutefois, il manque à l'Occident une dimension essentielle de la dissidence : la perception des choses dans le tragique quotidien. Ce tragique condamne le langage économiste, associé au langage collectiviste, à la raison d'Etat, à celle du parti, à une simple raison donc, d'appareil, dans son sens le plus large. Cette perception du tragique a peut-être ouvert un espace qui me semble très intéressant à étudier, à savoir celui des droits de l'homme, qui deviennent non pas une mode, sauf, peut-être, pour certains, mais plutôt l'annonce d'une nouvelle sensibilité après la fin des idéologies, la fin du réformisme, de la volonté productiviste, et de tout ce qui maintenait l'homme dans une nécessité quotidienne.

On ne sait peut-être pas très bien — et là je suis d'accord avec mon collègue — ce que sont les droits de l'homme, mais on perçoit une réhabilitation possible de l'homme en tant que sujet, et non en tant qu'objet manipulé, et manipulable, par la société ou par l'Etat. En fait, sémantiquement, au niveau du signe que représente l'homme, dans ces « droits de l'homme » n'y a-t-il pas aussi une volonté de sortir des institutions, de désinstitutionnaliser la pensée et l'action ? Car voilà peut-être la grande leçon que nous apportent les gens des pays de l'Est, à savoir non pas de vouloir détruire un Etat ou des institutions, mais parler d'un lieu qui se trouve hors des institutions, dans un espace où le « je » devient le lieu de la parole, et non plus le « nous », l'unisson, l'universel. De ce fait, il y a déjà quelque chose qui naît, qui se crée, et qui ne passe plus par le filtre de notre langage coutumier, ou l'ordre de notre discours. Il faut attendre pour pouvoir mieux cerner ce phénomène, mais on peut, déjà, le constater.

LE PRÉSIDENT : Nous sentons des positions qui apparaissent, des engagements, et quelques coups de griffes qui sont lancés de-ci, de-là. Il me semble que les choses commencent à se nouer autour de la question : quel pouvoir voulons-nous, ou pouvons-nous, gagner ? Et quelle attitude, quelle contestation, conduira-t-elle à ce pouvoir ?

M. IRING FETSCHER : J'aimerais tenter de préciser les quelques termes qu'on a évoqués, à savoir : « résistance », « contestation », p.161 « dissidence », et un terme qui, je crois, n'a pas encore été mentionné : « opposition ». Il me semble que la résistance est un mouvement qui réagit contre un gouvernement

Le pouvoir

autoritaire ou totalitaire, parce que, justement, il n'y a pas d'autres moyens de faire opposition ; la contestation, elle, n'a commencé, en Allemagne par exemple, qu'au moment de la coalition des deux grands partis politiques. Il n'y avait pratiquement plus, alors, d'opposition réelle, et c'était la proposition extra-parlementaire qui suppléait, pour ainsi dire, à cette absence.

Aujourd'hui, il y a de la contestation partout où les gouvernements prennent des décisions qui sont vivement ressenties par un groupe de la population comme inutiles, ou dangereuses, comme, par exemple, la création d'usines nucléaires. Ainsi, en Allemagne, les puissants syndicats ayant opté pour la création d'usines nucléaires, il n'y avait plus que la possibilité d'une contestation de la population dans des organismes créés sur place. Et, quelquefois, ces contestations sont devenues violentes. Il me semble qu'en Suisse on a la chance d'avoir la possibilité du référendum, tandis qu'en Allemagne, nous n'avons malheureusement pas la possibilité de mener un débat politique avec la population en général de telle sorte qu'on puisse dire que telle ou telle décision est appuyée par une majorité de citoyens. Et l'on ne peut, par conséquent, jamais dire si tel groupe qui conteste telle décision du gouvernement parle vraiment au nom d'une majorité, surtout quand il s'agit de gens qui parlent haut, font des actions spectaculaires, et suppléent ainsi à leur manque de soutien populaire réel.

Il faut donc distinguer les termes qu'on emploie, car là où il y a possibilité d'opposition, possibilité d'avoir une certaine influence par la voie légale, il n'y a pas de justification possible à une contestation violente. Toujours en Allemagne, il existe, tout de même, une aile gauche du Parti social-démocrate, où il y a des gens qui contestent la nécessité de s'engager dans la production d'énergie nucléaire, par exemple. Il y a des possibilités légales qui sont, probablement, plus efficaces que la contestation totale, contestation qui sous-entend que les institutions démocratiques ne fonctionnent plus, et, qui, quelquefois, contribue à rendre réel ce dont elle affirme déjà l'existence.

M. FRANCO FORTINI : J'ai entendu, souvent, parler des droits de l'homme, et je pense qu'on peut résumer la question dans une belle citation de Baudelaire qui disait que l'existence de Dieu ne se vote pas à majorité. Il y a, donc, toute une partie de l'homme et de la réalité qui n'entrent pas dans le débat démocratique.

Le pouvoir

Le mot « autorité » comme vous le savez, vient de « auteur », « auctor » en latin, celui qui augmente, qui permet une croissance. Le mot « autorité » renvoie donc, à l'origine, à quelque chose de très positif, et je me demande comment on pourrait définir aujourd'hui l'autorité, en la distinguant du pouvoir ? Il y a « autorité », je crois, quand, entre deux personnes différentes, entre deux pensées, ou entre deux groupes humains, se réalise un consensus à propos d'un ordre où la hiérarchie des valeurs a plus ou moins un droit de préséance. L'« autorité » est le guide de ce qui est ^{p.162} supérieur, et de ce qui précède ; il est la voie de l'accord et de la hiérarchie des valeurs fondée par l'accord. On a donc l'autorité d'une pensée, l'autorité d'une vérité, l'autorité d'un exemple, ou l'autorité de sa propre expérience, et de son propre passé. Il y a une charge d'autorité irréfutable, due à notre propre passé irréversible, qui est vivante tant qu'elle n'est pas contestée par une autre expérience.

Qu'est-ce, au contraire, que le mot « autoritarisme » ? C'est la dégénérescence de l'autorité, l'ensemble des procédés par lesquels on impose une hiérarchie des valeurs. On nous dit que toute autorité acceptée a été imposée ; elle a été imposée par la force du père, par la force du maître, du seigneur, mais la servitude volontaire n'est une servitude qu'au moment où elle cesse d'être volontaire, pour ceux, justement, qui ne l'acceptent pas. Si une autorité est contestée, elle l'est par une autre autorité, et le procédé de la contestation est justement ce que nous appelons la liberté.

Je pense, donc, qu'il faut non pas diminuer mais accroître notre attitude positive vis-à-vis de l'autorité, vis-à-vis de l'échelle des valeurs et des préséances, c'est-à-dire vis-à-vis de tout ce qui, à tout instant, dans tout homme, dans toute pensée, dans tout travail, nous fait nous interroger sur ce qui est important, ce qui demande notre consentement, et ce qui fait autorité.

Etablir des hiérarchies signifie s'éloigner de l'autoritarisme, se séparer de la dépouille morte du pouvoir. Dans ce sens, l'égalité sera dans d'infinis décalages de niveaux, dans d'infinis conflits d'autorité. Elle sera fondée sur l'exigence infinie de s'accorder librement, donc avec autorité, pour reconnaître ensemble — et c'est là le sens de l'égalité — ce qui, à chaque instant, est l'exigence la plus haute.

Le pouvoir

LE PRÉSIDENT : Je crois que ce plaidoyer pour l'autorité, et la distinction que vous avez faite d'avec le pouvoir sont très importants. Je donne maintenant la parole à Mme Bernadette Morand.

Mme BERNADETTE MORAND : J'aimerais brièvement répondre à ce qu'a dit M. Secrétan à propos d'« Amnesty International ». Si j'ai bien compris, il a eu l'air de dire que cette organisation considérait tous les Etats et tous les pouvoirs comme mauvais...

M. PHILIBERT SECRÉTAN : Je n'ai pas du tout dit cela ! Mais j'ai dit qu'« Amnesty International » me paraissait précisément être un mouvement extrêmement respectable, parce qu'il ne concevait pas un projet politique à partir du droit de dénoncer les violations des droits de l'homme, alors qu'il y avait effectivement, toujours, le risque de s'arroger une espèce d'autorité contestataire, visant effectivement un but politique. Or, lorsqu'on fait appel aux droits de l'homme, comme motif de protestation, on comprend par « droits de l'homme » quelque chose qui est déjà au-delà de la politique, et qui doit être maintenu, substantiellement, au-delà du politique.

Mme BERNADETTE MORAND : ^{p.163} Je m'excuse, j'avais très mal compris votre intervention. Je voudrais dire qu'« Amnesty » demande seulement aux Etats de respecter leur propre législation, et leurs signatures sur des documents internationaux comme la Déclaration des droits de l'homme ou les Accords d'Helsinki.

Ce dont je souhaiterais parler, à propos du pouvoir, c'est de la torture, parce que s'il y a une situation où un homme est vraiment sans pouvoir, c'est lorsqu'il est torturé, car, à ce moment-là, tout le pouvoir est vraiment entre les mains des bourreaux. Or, malgré cela, si le torturé résiste, s'il refuse les aveux qu'on lui demande, il se produit un renversement, et c'est lui, désormais, qui détient le pouvoir, parce que c'est lui qui contraint le bourreau, soit à continuer à le torturer pour obtenir ce qu'on lui a commandé d'obtenir, soit, même, à le tuer. Alors, c'est vraiment l'homme torturé qui a — jusqu'à un certain point, bien entendu — le pouvoir.

Il n'y a pas énormément de témoignages sur la torture, parce que, probablement, c'est une expérience dont il est très difficile de parler. Mais il y

Le pouvoir

en a tout de même quelques-uns, et ceux-ci se multiplient parce que, malheureusement, la torture se généralise dans le monde. Peut-être les plus éclairants parmi ces témoignages sont-ils ceux qui n'ont pas été écrits pour être lus, mais qui ont été écrits comme réflexions personnelles après cette expérience. Je pense, en particulier, à l'un de ceux qui est le plus éclairant sur ce qui peut se passer dans l'âme d'un torturé, celui d'un très jeune homme, un marin danois de vingt et un ans, Kim Malthe-Bruun, qui a été fusillé à Copenhague en avril 1945, après la libération de son pays. Ce qui est intéressant, c'est qu'au moment de son arrestation, Malthe-Bruun avait probablement été passé à tabac, parce que dans une lettre clandestine à ses camarades de résistance, il leur dit : « Il faut bien vous dire que, quand vous serez arrêtés, vous serez passés à tabac, mais ce n'est pas terrible. Si vous ne vous sentez pas la force de résister à ça, il vaut mieux abandonner tout de suite la résistance. » On sait aussi que, quelques mois plus tard, il a été torturé. On l'a ramené plusieurs fois évanoui dans sa cellule, sa chemise pleine de sang, et on a retrouvé, après sa mort, dans sa cellule, une très belle méditation écrite pour lui-même, au dos d'une lettre qu'il avait reçue, où il dit que, quelques jours après, ses mains tremblaient encore, et qu'il se rend compte qu'il y a un phénomène physiologique qui se passe. Il écrit : « Je me rendais bien compte que mon corps se tordait dans une terrible crampe, et je voyais les hommes qui s'occupaient de mon corps ; ce n'était qu'un corps d'adolescent qui se révoltait, mais mon âme était comme libérée dans une extraordinaire lumière. On est, dans ces circonstances, comme un grand animal grelottant, absolument pur. »

On sent, à ce moment-là, qu'il a eu conscience très nette de ce renversement de la situation du pouvoir, et qu'il avait, lui, au fond, un certain pouvoir. D'ailleurs, il fait dans ce texte une allusion à Socrate qui est très impressionnante chez un garçon aussi jeune, et il en fait une, aussi, au Christ en disant : « J'ai compris que le plus éprouvant, c'était l'attente, et la nuit du jardin des Oliviers. »

p.164 Il y a aussi quelques autres témoignages, dont celui de Piero Caleffi disant que la force aveugle de ses bourreaux lui avait donné la réaction de penser que c'était tout de même lui qui les dominait parce qu'il gardait son esprit clair. Mais il ne faut pas se faire d'illusions : la torture s'étend dans le monde ; elle s'est probablement déplacée de certains pays, de certains

Le pouvoir

continents, vers d'autres, mais le phénomène existe toujours. Jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, les rapports entre la justice et la torture ont été très cohérents, et la torture était tout à fait codifiée. Tandis qu'aujourd'hui, ce qui est très grave, c'est qu'elle est officiellement abolie, mais qu'elle continue et qu'aucun Etat ne la reconnaît. Or, il ne faut pas se faire d'illusions : la torture est efficace, elle est une arme de dissuasion, car elle décourage beaucoup de gens. Il faut rappeler, tout de même, le mot d'un homme qui, lui, a résisté à la torture, Klaus Bonhoeffer, le frère de Dietrich qui, pendant son jugement, a écrit : « Je n'ai pas peur d'être pendu, mais je ne veux pas revoir leurs visages ; une telle dépravation, j'ai vraiment vu le diable. » Je crois que venant d'un homme tel que lui, cela montre la gravité du problème du pouvoir dans notre monde.

M. JULIEN FREUND : Je viens d'entendre parler de la torture et je ne vous ferai pas de cours sur la torture. Je vous parlerai simplement de mon expérience, car cela m'est arrivé deux fois : lors de mon arrestation en 1942 et en 1943 où, pendant dix jours, j'ai été torturé. Je pense que ce qu'on vient de nous dire ne répond pas à la réalité vécue d'un homme qui a été torturé. Et, si j'ai un conseil à donner, car, ne l'oubliez pas, nous sommes dans une société où quelques-uns d'entre nous, demain, pourront peut-être être torturés, il y a une chose fondamentale qu'il faut savoir : pour résister à la torture, il faut faire le vide dans son âme. Car, si vous commencez à occuper votre esprit par le souci que vous avez de votre famille, de vos amis, etc., le bourreau vous aura. Et c'est un très gros effort lorsque vous êtes dans cette détresse physique. Vous n'en pouvez plus, vous tournez comme un fou dans une salle pendant je ne sais combien de temps, parce qu'on vous a frappé pour qu'il n'y ait pas de blessures, en vous donnant des coups de poings dans le ventre ; faire ce vide, alors, est quelque chose d'extraordinaire.

Je pense que ce vide arrive à vous élever à autre chose, et que vous devenez autre. Vous devenez autre vous-même, vous vous élevez à autre chose. Le malheur est, pour l'homme, que nous sommes dans ces situations où l'homme est contraint, à notre époque, de devenir toujours autre. Or, la question de fond du débat de ce soir, ce n'est pas le problème du pouvoir, mais c'est indirectement la manière d'être en dehors du pouvoir, contre le pouvoir, et, en même temps, dans le pouvoir ! Il y a différents degrés dans le refus du

Le pouvoir

pouvoir : il y a l'opposition parlementaire, la mutinerie, la rébellion, la révolte, la révolution, la contestation, la dissidence, etc., etc., et le vocabulaire de ce qui est en dehors ou contre le pouvoir est parfaitement extraordinaire, ce qui est d'une très grande importance pour l'observateur.

Or, il y a aujourd'hui un extraordinaire paradoxe que, personnellement, je n'ai pas résolu, et à propos duquel j'aimerais interroger ceux ^{p.165} qui sont à cette table. Car, la résistance, je l'ai vécue, c'est une chose, elle a son titre : cela s'appelait la résistance, mais aujourd'hui, on ne parle plus de résistance. Dans nos sociétés occidentales, on parle de contestation, et M. Maffesoli a tout à fait raison de dire que contestation, c'est « porter témoignage avec », car ce qui est rompu, c'est un certain consensus dans nos sociétés. On veut porter témoignage, et on ne sait plus comment le porter, parce qu'il n'y a plus de consensus ; or, les sociétés de contestations sont, aussi, celles où se développe le terrorisme. Dans les sociétés orientales, au contraire, on parle de dissidence, mais il n'y a pas de terrorisme : Soljenitsyne n'a jamais été un terroriste, et, lorsqu'on a occupé la Tchécoslovaquie, la Tchécoslovaquie n'a pas fait un acte de résistance.

Il y a, là, quelque chose d'absolument fondamental. D'une part, une société contestée où tout le monde peut s'exprimer librement, suivant certains organes, et où il y a le terrorisme. D'autre part, dans les sociétés totalitaires, où l'on parle de dissidence, on ne songe pas au terrorisme, mais plutôt au respect des droits de l'homme. C'est donc ce paradoxe, paradoxe de la notion d'extériorité et de refus du pouvoir, qui me frappe dans les sociétés contemporaines, et j'aimerais qu'on s'interroge plus longuement à ce propos.

M. PHILIBERT SECRÉTAN : J'aimerais, simplement, amorcer un élément de réponse à la question de M. Freund. L'Occident a, à mon avis, fondamentalement défini l'être de l'homme par la liberté. Aussi, au moment où il a l'impression que l'être de l'homme est opprimé, c'est par un acte de sur-liberté, si je puis dire, qu'il veut détruire cet agent de destruction. On va, en quelque sorte, demander à la violence non seulement d'être extrêmement efficace, mais d'être, précisément, le signe d'une liberté suffisamment puissante pour détruire les destructions de la liberté.

Le pouvoir

Dans la mentalité de l'Est, en revanche, cette identification de l'être et de la liberté ne s'est pas faite. Il y a une conception plus ontologique de l'être, le droit de l'homme n'est pas d'abord vécu, ressenti, comme un droit à la liberté, mais plutôt comme un droit à l'être. Il y a, alors, la possibilité de distinguer ce qui est de l'ordre de l'être et ce qui est de l'ordre de la liberté, et cette distinction contient la possibilité d'en appeler au droit d'être homme, sans qu'il y ait, en même temps, cette espèce d'extraordinaire et fantastique mobilisation de la liberté en acte.

M. JULIEN FREUND : Mais les gouvernements de l'Est, eux, vous parlent de libération, et veulent même émanciper totalement l'homme. Et les dissidents ont exactement le même langage : eux aussi, ils veulent libérer. Il y a là, au niveau du vocabulaire, quelque chose de fondamental lorsque nous voulons comprendre cette dissidence à l'Est, c'est qu'on emploie exactement le même terme de « libération » que l'on soit au pouvoir ou dans l'opposition. Nous, nous parlons de liberté, parce que nous l'avons vécue, mais eux, qui ne l'ont pas vécue, ils ont le même langage au pouvoir et dans la dissidence !

M. IRING FETSCHER : p.166 Avant de répondre à M. Freund, je voudrais ajouter un mot à ce que j'ai dit tout à l'heure. Il n'y a pas, en effet, que deux raisons justifiant la contestation quand il y a absence d'opposition légale ; il y a aussi un cas où une contestation peut être justifiée, à savoir lorsque l'identité d'un groupe ethnique ou religieux est menacée par une majorité, même s'il s'agit d'une majorité démocratique. Ceci, ce n'est pas à Genève qu'on doit le répéter, mais je crois que ce cas se présente aujourd'hui dans de nombreux pays occidentaux où agissent dans l'opposition des mouvements régionalistes comme, par exemple, les Jurassiens en Suisse.

Les groupes ethniques ont donc le droit de rester eux-mêmes, et, à ce propos, je crois que l'Union soviétique n'est pas tellement exemplaire, parce que, qu'a-t-elle fait des groupes ethniques qui étaient contestataires ? Elle les a éliminés, ou les a déportés, tels les Tartares, ou les Ukrainiens par exemple. Ainsi le pouvoir espérait-il la fin de la contestation par des mesures auxquelles s'ajoute un black-out total sur les informations qui pourraient attester l'apparition de contestations nouvelles. De temps en temps on entend qu'il y a, en Pologne par exemple, des grèves assez violentes, avec des morts, mais, pour

Le pouvoir

l'Union soviétique, cette contrée très vaste, on a fort peu d'informations. Je crois, aussi, qu'il est dangereux de présenter l'Union soviétique ou les pays de l'Est comme modèles d'ordre social. La charte 77 prouve qu'en Tchécoslovaquie, aujourd'hui, se pose le problème du dix-huitième siècle européen, problème que la Révolution française a mis à l'ordre du jour il y a longtemps déjà. Cette répétition de l'histoire est pénible pour les gens qui en souffrent et ne saurait être, pour nous, un modèle.

M. KOSTAS PAPAIOANNOU : Le fait est que l'histoire des pays de l'Est est rythmée par des révoltes et des révolutions, les seules, d'ailleurs, que nous ayons vues après la guerre. Cette histoire est celle des révoltes concentrationnaires racontées par Soljenitsyne, des révoltes hongroises, polonaises, etc. Si vous voulez faire l'histoire de la lutte des classes, si celle-ci a un sens pour vous, c'est là que vous le trouverez.

Aussi suis-je en désaccord avec mon ami Freund, parce qu'il n'est pas vrai que les opposants emploient le même langage que la bande de « Zombies » qui sont au pouvoir. Les Hongrois de 1956, ou les Polonais de 1971 ne parlent pas, en effet, le même langage que le pouvoir, et leur revendication principale, lutte des classes par excellence, est la lutte de la vérité contre le mensonge.

La lutte pour la vérité, la lutte contre l'exploitation et la lutte contre l'oppression sont une seule et même chose. Mais en 1789 ou en 1848, la question de la vérité ne se posait pas encore, parce que les questions sociales, économiques ou politiques avaient priorité. Aujourd'hui pour la première fois — et c'est là le grand service que les régimes totalitaires ont rendu à l'humanité — il est impossible de dissocier la question de la vérité de celles de l'exploitation et de l'oppression.

M. MICHEL MAFFESOLI : p.167 J'aimerais tenter de répondre à M. Freund. Je crois que le problème toujours sous-jacent, dès qu'il est question du pouvoir, est celui de la violence et, en l'occurrence, du terrorisme. De plus, la thématique de la liberté est cela même qui a fondé l'individualisme, et c'est à partir de cette thématique que le totalitarisme, ou, pour reprendre les termes de Burnham, le « directorialisme », a un sens. Et il faudrait analyser le processus qui conduit de la thématique de la liberté, de l'individualisme, au totalitarisme.

Le pouvoir

Ce qui est certain, c'est qu'une fois constatée la destruction sociale, la violence sous toutes ses formes — terrorisme y compris — me paraît logique. Et j'emploie le terme »logique« dans le sens le plus fort, c'est-à-dire sans le péjorer ni le majorer. Aussi n'avons-nous plus qu'à nous taire et, en observateurs, à nous contenter, en quelque sorte, de compter les points.

M. GEORGES NIVAT : Je pense qu'on ne peut pas être d'accord avec Julien Freund parce que, non seulement les dissidents soviétiques n'emploient pas le même vocabulaire que le pouvoir, mais aussi, que l'essentiel de leur mouvement de libération est de se débarrasser du rituel d'un langage oppresseur. Ce langage, nous avons nous-mêmes une grande peine à nous en libérer, puisque, en somme, « dissident » est un des mots politiques que nous avons empruntés à la Russie, de même que « nihiliste », « intelligentsia » ou « goulag ». Si vous avez lu, par exemple, l'article de Jean Genêt intitulé : « Violence et brutalité », vous avez pu voir l'usage qu'il fait du mot « goulag », usage abusif s'il en est.

Or, les dissidents russes, eux, ont réussi à trouver un langage : il faut, tout de même, citer le très grand livre sur la dissidence qu'est *L'Archipel du Goulag*, dans lequel on voit que le rituel du langage oppresseur fonctionne même à l'intérieur du « goulag », dans le camp. Les activités culturelles, le coin rouge, le théâtre du camp, fonctionnent selon ce rituel, qui continue à enfermer le prisonnier du « goulag ». Je remercie, enfin, M. Yannakakis de nous avoir restitué l'origine du mot « dissident », mais il faudrait se poser la question de savoir pourquoi ce mot est emprunté à l'Est pour servir aujourd'hui en Occident. Peut-être trouverait-on une réponse dans la lecture des textes de ces dissidents, mais ce qu'il faut se rappeler, c'est que ceux-ci ont trouvé leur langage dans la souffrance, après trente ou quarante ans où n'existait que le langage monolithique. Aucun de nous ne vient d'aussi loin !

M. YLIAS YANNAKAKIS : Puisqu'on parle de pouvoir totalitaire, il y a un fait qu'on oublie toujours, c'est qu'une prise de pouvoir est toujours accompagnée d'une révolution sémantique très importante. Dans le cas de l'Union Soviétique ou des pays de l'Est, on constate une liquidation totale par le pouvoir des autres langages coexistant dans la société.

Le pouvoir

Or, la plus grande contre-révolution, dans le sens positif du terme, a été faite précisément par les dissidents, qui ont réintroduit le vrai ^{p.168} sens du langage. Cette réintroduction du langage passait par deux canaux principaux, ce que l'Occident n'a pas compris.

D'abord, par le canal de la culture, du roman : le livre de Soljenitsyne *Une journée d'Ivan Denissovitch*, par exemple, marque un moment clef, parce que l'auteur a restitué aux gens un langage qui leur permettait de se différencier du langage du pouvoir. Que se passait-il, en effet, quand les gens sortaient des camps ? Ils ne savaient pas comment exprimer ce qu'ils avaient vécu, car ils ne pouvaient s'exprimer qu'à travers le langage du pouvoir, et n'avaient pas les mots pour pouvoir décrire leur propre réalité. Ceci est très important, et l'on rejoint, par le biais, la « nouvelle philosophie » — bien que Lévy, Dollé ou Lardreau eux-mêmes récusent ce terme.

Pourquoi, en effet, ces derniers ont-ils apparemment apporté quelque chose de neuf ? Tout simplement parce que, jusqu'alors, tout le langage de la contestation, qu'on prenne le cas de Castoriadis, de Lefort ou, même de notre ami Papaioannou, par exemple, était un langage dans lequel toutes les explications du phénomène totalitaire passaient, en fin de compte, par le même réseau langagier, sans se différencier du langage du pouvoir soviétique, par exemple. Or, ce qui s'est passé à l'Est, et ce qui se produit aujourd'hui en Occident, c'est la naissance d'un nouveau langage qui correspond, peut-être, à un parler, à un dire, indicible, qui échappe, comme je vous l'ai dit tout à l'heure, aux canaux de l'ordre, du langage coutumier des explications, marxistes ou autres, de la réalité sociale ou historique.

M. JULIEN FREUND : Ce que je voulais dire, c'est que, tout en utilisant le même langage que le pouvoir, les dissidents mettent un autre contenu derrière les mots. Je suis convaincu qu'un homme comme Sakharov, par exemple, a une formidable importance parce qu'il raisonne dans les catégories du pouvoir alors qu'il y est opposé. Soljenitsyne, lui, a été le seul et le premier à parler un autre langage, tandis que les autres dissidents russes parlaient le langage du pouvoir tout en combattant ce pouvoir.

Or — et je ne veux pas porter préjudice, ici, à un certain nombre de personnes qui se trouvent en Russie, parce que l'on me demande parfois de

Le pouvoir

correspondre avec des gens de l'Est pour que, le jour où ils ne m'adressent plus de lettres, on sache qu'ils sont arrêtés, car voilà où nous en sommes ! — or donc, ce qui est fondamental chez Soljenitsyne, c'est que celui-ci à la différence de Sakharov, a trouvé cet autre langage, qui est, à la fois, langage nationaliste et langage religieux. Et lorsque vous avez une cohabitation, une collusion, entre le nationalisme et le religieux, vous pouvez vous attendre à des explosions !

M. GIOVANNI FRANZONI : J'ai l'impression que, ce soir, au point de vue méthodologique, nous avons les deux pieds dans la même chaussure. Ceci, parce que nous avons chuté sur le mot « occidental ». Que veut dire ce mot : « Occidental » ? Nous considérons le monde divisé à peu près en trois aires : l'Orient, l'Occident et les pays de p.169 l'Amérique du Sud, gouvernés par des régimes totalitaires, fascistes. Or, cette tri-partition convient à notre conscience d'hommes libres de l'Occident, car nous n'aimons pas être considérés comme appartenant à la même aire culturelle, politique et économique que ces pays sous-développés.

Un jour, aussi, l'on m'a fait une plaisanterie : j'ai trouvé sur mon bureau la photographie d'un certain « Franzoni », mon homonyme qui est secrétaire de « Caritas ». Ceci pour vous rappeler que, dans nos pays occidentaux, nous avons des rapports de solidarité, de collaboration ou de charité chrétienne avec des gouvernements totalitaires. Il faut, donc, reconnaître honnêtement que le monde, depuis Yalta, est divisé plutôt en deux aires, connaissant chacune des régimes de contrôle social et politique différenciés. Et qu'au sein même du camp socialiste existent de très profondes différences.

Ainsi, on ne peut assimiler l'expérience actuelle du Vietnam, par exemple, avec l'expérience de la Tchécoslovaquie. Les Vietnamiens ont tous les droits de choisir, pour construire leur démocratie, une autre voie que celle des démocraties occidentales, dont ils n'ont connu que la colonisation française puis américaine. Et nous ne pouvons refuser aux Vietnamiens le droit de s'appeler des hommes libres, car ils ont conquis leur liberté dans une guerre très sanglante qui a duré trente ans. Si, aujourd'hui, ils n'ont pas une pluralité de partis politiques, ils font une expérience de démocratie. De plus, en Occident aussi, existe un système de contrôle social, car nous autres, Occidentaux, laissons les gouvernements militaires se salir les mains, comme le fait l'Allemagne fédérale par exemple, en laissant construire des bombes atomiques

Le pouvoir

au Brésil, parce qu'elle ne peut le faire sur son territoire. Peut-être devrions-nous être un peu moins fiers de notre liberté ?

LE PRÉSIDENT : Je crois, Mesdames et Messieurs, qu'il convient de conclure, en vous remerciant pour ces témoignages, impressions et réflexions. La séance est levée.

@

Le pouvoir

CLAUDE KETTERER maire de Genève, né en 1927, a commencé sa carrière aux PTT en gravissant les divers échelons le conduisant à la Direction d'arrondissement postal de Genève. Il est chef de bureau de la Section des bâtiments lorsque le corps électoral l'appelle, en janvier 1966, à accéder au Conseil administratif.

Il reprend le Service immobilier auquel il s'adjoindra plus tard celui de la Voirie.

Maire à trois reprises (1969-1970/ 1973-1974/ et 1977-1978), il siège dans de nombreuses fondations de droit public et représente Genève dans des organismes internationaux, plus particulièrement dans le domaine de l'urbanisme.

Il a été député pendant 20 ans, de 1957 à 1977, au Grand Conseil de la République et Canton de Genève. Il a occupé et occupe encore des fonctions importantes dans de nombreuses organisations culturelles, en particulier le Conservatoire populaire de musique, le Grand-Théâtre, etc.

Militant socialiste et syndicaliste, il se rattache à l'aile réformiste de la social-démocratie.

En plus de son activité, il s'occupe du Fonds de décoration municipale, qui lui a donné l'occasion de doter Genève d'un nombre important de sculptures modernes, de tous les styles. Il est passionné de musique et eu particulier grand connaisseur de l'œuvre de Richard Wagner. Il a maintes fois l'occasion de donner des conférences, de participer à des débats, de rédiger des critiques, etc.

Très attaché à sa ville, il s'est efforcé depuis plus de dix ans de la rendre plus agréable eux habitants en créant des zones piétonnes, en restituant des places aux promeneurs, permettant la création de terrasses de cafés. Il a augmenté les espaces verts et les lieux de détente et fait planter de nombreux arbres dans les rues et au cœur de la cité. En pleine pénurie de logements, il a fait réaliser d'importants complexes immobiliers dans différents quartiers de la ville.

« FIDELIO » ET LA TRAGÉDIE DU POUVOIR ¹

@

p.171 Le sujet de ce matin est consacré à « Fidelio » et la tragédie du pouvoir, et on pourrait se demander comment il se fait que, moins d'une semaine après les mémorables représentations de la Tétralogie de Wagner à Genève, le *Comité des Rencontres Internationales de Genève* n'ait pas choisi plutôt l'« Anneau du Nibelung » pour illustrer la tragédie du pouvoir. En effet, quelle œuvre plus que celle-ci peut traduire avec autant d'éloquence tous les drames et toutes les passions qui s'attachent à la destinée

¹ Conférence prononcée le 6 octobre 1977.

Le pouvoir

humaine et quelle œuvre peut décrire avec une netteté aussi absolue au travers d'une épopée qui recèle, d'ailleurs, beaucoup de points opaques ou obscurs, la malédiction qu'entraîne la conquête frauduleuse du pouvoir et son maintien par la ruse ? Mais on a déjà surabondamment traité de ce sujet dans d'autres cénacles, à d'autres occasions, et dans une heure d'horloge, il est parfaitement ^{p.172} judicieux — lorsqu'on est limité — de cerner le thème de l'abus du pouvoir et son maintien par la force.

Le magistrat que je suis n'entend pas trop s'égarer dans les sentiers de la politique puisque c'est surtout au mélomane, au musicologue amateur qu'on s'est adressé... Mais on attend peut-être de moi que je proclame quand même, au nom d'une expérience vécue, que le thème de cette année des *Rencontres Internationales de Genève* est plus actuel que jamais. Je dois avouer d'ailleurs que je me suis trouvé quelque peu dans la situation de l'âne de Buridan, c'est-à-dire à mi-chemin entre la causerie-audition et l'analyse politique.

Alors, si vous le permettez, je présenterai en quelque sorte le sujet en sandwich, c'est-à-dire une introduction de nature plus politique, ensuite une analyse musicale de l'œuvre avec les exemples et une conclusion en rapport également avec le sujet politique.

Nous constatons aujourd'hui que nos institutions se lézardent, que nos partis s'essouffent et perdent leur impact, et qu'une multitude de groupuscules à tendances les plus diverses surgissent et contestent les décisions et les options des autorités constituées, en usant largement des voies démocratiques, de recours, de référendums, de pétitions et j'en passe. Alors, ou notre démocratie est éclatante de santé, ou elle est très malade, et je ne suis pas

Le pouvoir

loin de penser quant à moi — et avec d'autres — qu'après 2000 ans de démocratie représentative et électorale, c'est-à-dire qui fonctionne par la délégation de pouvoir, on s'achemine insensiblement vers une démocratie plus participative, un régime d'assemblée, pour ne pas dire la « Landsgemeinde » de jadis qui se substituerait à la machine parlementaire. Il me semble que ce mouvement est irréversible mais qu'il mettra du temps à s'affirmer. Malheureusement, actuellement, un bon nombre de manifestations d'hostilité à l'égard de décisions prises par les autorités élues et dans le cadre de leur compétence reflètent davantage des égoïsmes localisés que le souci du bien public. Des gens s'organisent par immeuble ou par fraction de rues pour défendre leur intérêts sans se soucier de ceux des autres. Et c'est un peu la règle du « chacun pour soi ». On peut parfois même penser qu'il y a là des réactions tribales.

p.173 D'autres sapent les corps institués pour instaurer un totalitarisme de la base ou un autoritarisme de la rue par des gens qui, en fait, ne représentent qu'eux-mêmes, ne sont élus par personne, qui sont et qui se veulent irresponsables et ne doivent de comptes à personne. Et ceci n'a évidemment rien de commun avec la dictature du prolétariat.

Il arrive donc parfois que les élus soient prisonniers de lois existantes et ce sont eux, d'ailleurs, qui à la fin de chaque législature, doivent rendre des comptes. Dans cette époque de flottement, de confusion, ceux qui exercent momentanément le pouvoir — ou une petite parcelle de ce pouvoir — éprouvent de grandes difficultés à prendre des décisions claires, surtout que ces dernières reflètent le plus souvent les sentiments très changeants de la population. Et la lenteur des actes qui suivent les décisions

Le pouvoir

provoque des décalages d'autant plus fâcheux que bien des gens, après avoir réclamé à grands cris l'application d'une mesure, en éprouvent les inconvénients et entendent l'écarter avant qu'elle ne déploie totalement ses effets. Et ceci n'est pas propre à Genève, mais dans la plupart de nos pays occidentaux en tout cas, c'est-à-dire là où les gens ont quelque chose à dire.

Dans ce climat d'insécurité, la tentation est grande pour qui occupe une parcelle de pouvoir d'en abuser. Encore faut-il faire la part de ceux qui commettent des excès pour le renforcement de l'Etat qu'ils représentent, et de ceux qui confondent leurs intérêts, leurs problèmes personnels avec leur parcelle de pouvoir. J'y reviendrai d'ailleurs en fin d'exposé. Mais, si vous le permettez, j'en arrive maintenant à « Fidelio ».

Beethoven, épris de justice, de liberté, de fraternité, s'est efforcé de traduire, dans ses œuvres, ses hautes aspirations. Sur ce plan, il n'a pas eu la chance d'un Richard Wagner, mais il a néanmoins réussi dans sa tentative de consacrer un opéra à la justice victorieuse de l'arbitraire ou, si vous voulez, la contestation d'un pouvoir usurpé dans ses exploits. Il n'a écrit qu'un opéra, bien qu'il ait cherché à en composer plusieurs. Mais les livrets qu'on lui soumettait lui déplaisaient ou lui paraissaient absurdes. Or celui de « Léonore », devenu « Fidelio », lui plut. En fait il s'agissait ^{p.174} d'une adaptation libre d'un texte français de Bouilly, traduit et arrangé d'une part par Sonnleitner et quelques années plus tard revu par Treischke. Et bien que « Léonore » porte le sous-titre « Léonore ou l'Amour conjugal », il s'agit en fait d'un hymne vibrant à la libération des prisonniers politiques.

Scéniquement et musicalement, « Fidelio » est un produit de l'opéra dit de la révolution, ou le « Rettungsoper » comme on

Le pouvoir

l'appelait en Autriche, et dans lequel on trouvera d'autres opéras, entre autres les « Deux Journées » de Cherubini. Lorsqu'on entend cette œuvre aujourd'hui, on est stupéfait et émerveillé du grand souffle qui la traverse. Il faut dire que Beethoven, constamment insatisfait de son travail, a remanié cette partition plus que toute autre, d'ailleurs, et pendant plus de dix ans et ce n'est pratiquement qu'en 1814 qu'elle connut sa version définitive. Pour le musicien, c'était un rêve impossible, dont l'art seul pouvait permettre d'entretenir l'illusion. Il ne faut pas oublier que Beethoven souffrait de la solitude morale qui le plaçait souvent dans l'anxiété et d'ailleurs bien avant que la surdité fasse son apparition. On doit bien admettre que le livret de « Fidelio » nous paraît aujourd'hui absolument absurde, avec son tissu d'invraisemblances, mais il convenait à sa nature ingénue et altruiste et il aimait tout particulièrement ce sujet qui était pour lui l'image vivante du bonheur qui triomphe de l'adversité.

Le récit de « Fidelio » est simple : Florestan, un jeune noble espagnol, épris de justice et de vérité, s'apprête à dénoncer les fraudes, les abus de pouvoir, les excès et les crimes de Pizzaro, gouverneur de la prison d'Etat et qui est le type même du haut fonctionnaire indigne qui se sert au lieu de servir. Craignant de se voir démasqué, Pizzaro fait arbitrairement arrêter Florestan, il l'enferme dans un cachot à l'insu du ministre Fernando qui est d'ailleurs un ami de Florestan et qui, lui, est un ministre parfaitement honnête. Léonore, femme de Florestan, ne croit pas à la nouvelle de sa mort qui a été répandue à travers le pays par des gens à la solde de Pizzaro et elle soupçonne celui-ci de détenir illégalement Florestan. Elle se déguise en jeune homme et vient prendre du service auprès du geôlier de la prison qui se nomme

Le pouvoir

Rocco. Rocco a une fille, ^{p.175} Marceline, à laquelle un portier, Jacquino, fait la cour, mais Marceline est troublée par la beauté et la prestance de Fidelio et en tombe amoureuse. Pour ne pas faillir à sa mission, Léonore-Fidelio joue le jeu et capte si bien la confiance de Rocco que le gardien propose aux deux jeunes gens de se marier sitôt après l'inspection de la prison par le gouverneur. Léonore feint d'accepter et elle s'efforce d'approcher Florestan, à la faveur des tournées de Rocco parmi les prisonniers. Le gouverneur Pizzaro arrive et il trouve dans son courrier, que lui remet Rocco, une lettre du ministre qui, subodorant les injustices du gouverneur, et son arbitraire, annonce une visite pour le lendemain. Pizzaro s'inquiète et il veut se débarrasser rapidement du prisonnier gênant qu'il a fait illégalement incarcérer, d'autant plus que Florestan est déjà très affaibli par le régime inhumain qu'il subit. En effet, pour s'en débarrasser, le gouverneur n'avait rien trouvé de mieux que d'ordonner qu'on lui diminue pratiquement chaque jour sa ration d'eau et de pain de moitié. Pizzaro ordonne à Rocco de tuer le prisonnier, mais le geôlier refuse, bornant son obéissance à creuser la tombe de Florestan dans le cachot. Il est aidé d'ailleurs dans cette tâche par Léonore qui, sans se faire reconnaître, apporte un peu de nourriture en cachette à Florestan. Entre-temps, elle a réussi à convaincre Rocco de laisser sortir un moment les prisonniers dans la cour pour jouir du soleil. Rocco sera d'ailleurs sévèrement réprimandé par Pizzaro en furie et il fait immédiatement rentrer les prisonniers. Au moment où Pizzaro s'apprête à assassiner Florestan enchaîné, qui malgré ses souffrances et ses privations a mis toute sa confiance en Dieu et croit en la justice, Léonore saisit un pistolet et menace le gouverneur. Au même instant, comme par hasard, retentit la

Le pouvoir

trompette annonçant l'arrivée du ministre. Pizzaro comprend que la partie est perdue, il s'enfuit mais le ministre le fait arrêter et les époux fidèles sont enfin réunis libres et heureux.

Je m'excuse, Mesdames et Messieurs, d'avoir résumé à l'extrême, mais voilà donc cette histoire rocambolesque, comme je vous l'ai dit, qui accumule une série d'invraisemblances. Il n'empêche qu'elle est peuplée d'êtres vrais, proches, et aux contours très accusés et le génie de Beethoven a été de les typer d'une manière ^{p.176} magnifique. Ils incarnent les passions et gardent leur dimension très humaine. Au fait, « Fidelio » serait plutôt un opéra-oratorio qu'il faut écouter avec ferveur en communion avec les personnages, car véritablement un grand souffle visionnaire traverse tout cet opéra. Il me faut en venir à la musique et vous faire entendre quelques extraits caractéristiques. Comme je l'ai dit tout à l'heure, c'est l'unique opéra de Beethoven, c'est aussi le seul opéra au monde pour lequel quatre ouvertures ont été composées, et qui se jouent d'ailleurs toujours les quatre, mais naturellement pas lorsqu'on donne « Fidelio ». Il y a donc eu « Léonore I », « Léonore II », « Léonore III » et « Fidelio ». Dans la version primitive, en trois actes, qui se donne encore très peu et dont un enregistrement vient d'ailleurs de sortir, version qui date de 1805, c'est l'ouverture de « Léonore II » qui se joue avant le lever de rideau. J'aimerais vous en faire entendre quelques mesures.

La version définitive de 1814 n'est plus en trois actes, mais en deux. Et l'ouvrage commence avec l'ouverture de « Fidelio ». Il se trouve que pour meubler quelque peu l'ouvrage, l'ouverture de « Léonore III » se donne avant la fin du deuxième acte. Au début, l'ouvrage adopte le genre « Singspiel » viennois qui était très à la

Le pouvoir

mode à l'époque ou, pourrait-on dire, à la Mozart ou style opéracomique français ; le texte chanté alterne avec le dialogue parlé. Mais, par la suite, les traits mélodiques deviennent plus accusés et plus dramatiques. L'évolution harmonique est riche et puissante, l'orchestration de Beethoven est somptueuse avec des audaces qui annoncent déjà le romantisme.

Voici un extrait du duo de Marceline et Jacquino, tout de légèreté.

Ensuite vient un quatuor qui monte déjà d'un degré sur le plan dramatique, donné dans un climat beaucoup plus chargé d'émotions. Ce quatuor « Es ist wunderbar », est suivi d'un trio qu'on appelle le Trio du courage et qui se termine lui-même par une marche guillerette.

Comme je l'ai donc indiqué, à ce trio succède une marche assez gaie qui va créer un très violent contraste avec un air très sombre et agité de Pizzaro.

p.177 Voyez le caractère encore très léger très « à la Mozart » de cette marche et c'est maintenant que nous pouvons nous rendre compte du caractère abject, injuste et tyrannique de Pizzaro, dont le passage qui est d'ailleurs assez bref est plein d'oppositions rythmiques sur des accords de septième diminués.

Après cet air extrêmement puissant et sinistre de Pizzaro, il y a un murmure de Rocco, qui constate que Florestan est encore en vie, air qui est traité pianissimo en ut majeur et qui démontre la variété et la richesse expressive de Beethoven. Jamais avant lui on avait usé pareillement de contrastes dans l'art lyrique. Nous arrivons ensuite au point culminant de ce premier acte qui est le récitatif et air de Léonore, d'un rythme soutenu assez lent, dont je

Le pouvoir

vous ferai entendre un court extrait, récitatif et air qui est tout traversé des nobles sentiments de courage, de fierté et d'espérance.

Nous raccordons maintenant avec la fin de ce récitatif-air.

Voici les dernières mesures de cet air de Léonore.

Et avant la fin de ce premier acte, se situe une page assez extraordinaire, c'est le Chœur des prisonniers qu'on peut considérer comme un véritable hymne saisissant à la liberté. Je vous ai donc dit qu'à un moment donné Rocco avait été convaincu par Léonore de faire sortir un moment les prisonniers de leur geôle très sombre pour qu'ils puissent, dans la cour, profiter du bon soleil. Beethoven a su traduire vraiment d'une façon extrêmement émouvante cet hymne à la lumière et à la liberté dont voici un extrait.

Vous constaterez, Mesdames et Messieurs, que ce chœur se termine dans un souffle et vraiment en sourdine, au propre et au figuré.

Le deuxième acte de « Fidelio », lui, est constamment sous tension. Et il n'y a vraiment plus rien qui évoque le Singspiel du premier acte. On peut même dire que l'adagio lyrique de Florestan au début de ce deuxième acte est rempli d'une passion contenue et qui explose dans l'invocation de la liberté au céleste royaume. Cet air de Florestan est un passage extrêmement difficile d'ailleurs sur le plan lyrique. Je vous en fais entendre quelques extraits.

Vous avez tout de suite perçu ce changement de climat fondamental entre le premier acte qui, comme je vous l'ai dit, évoquait ^{p.178} le Singspiel viennois, et ce deuxième acte maintenant où le drame se noue véritablement. C'est donc le

Le pouvoir

complot avorté en quelque sorte : Pizzaro qui essaie d'entraîner Rocco et Léonore dans le crime qu'il veut commettre et nous avons là une succession de quelques pages assez poignantes. Nous approchons du dénouement avec un trio en la majeur qui anime l'atmosphère extrêmement pesante qui règne dans le cachot de Florestan. Dans les mises en scène de « Fidelio », beaucoup de scénographes représentent ce cachot avec un grabat, un escabeau et un broc d'eau dans un coin. Le petit-fils de Wagner, Wieland Wagner, avait eu l'idée de génie, il y a quelques années, idée qui avait d'ailleurs passablement remué les foules, de tendre sur le devant de la scène d'immenses barreaux qui donnaient aux spectateurs l'impression de voir à travers les grilles dans le cachot de Florestan.

Voici encore quelques pages, soit la fin de l'air de Florestan et, ensuite, le trio.

Vous avez remarqué cette irrésistible aspiration à la liberté que Florestan invoque. Et voici enfin la mélodie du trio dans le cachot.

C'est après ce trio que se situe un quatuor véritablement sublime « Qu'il meure ! », c'est son titre, et qui est entrecoupé d'ailleurs du cri de Léonore : « Tuez d'abord sa femme ! » C'est donc au moment où Pizzaro veut assassiner Florestan que Léonore saisit un pistolet et s'interpose. On peut affirmer que ces pages sont d'un réalisme et d'un effet dramatique surprenant absolument nouveaux pour l'époque.

Et à la suite de cette ouverture de « Léonore III » qui, comme je vous l'ai dit, s'intercale avant la dernière scène du deuxième acte, nous entendons une conclusion naturellement très heureuse, avec les prisonniers qui célèbrent un hymne à la liberté et le

Le pouvoir

ministre qui fait arrêter Pizzaro et peut réunir Léonore et Florestan. Voici deux derniers extraits de cette œuvre, soit une partie du final avec les prisonniers qui célèbrent un hymne à la liberté.

Et l'opéra se conclut ainsi dans une joie générale qui est une véritable action de grâce, ainsi que je l'ai dit, à la libération et à la victoire de la justice sur la tyrannie. Voici les toutes dernières mesures de l'ouvrage.

p.179 J'aimerais conclure maintenant sur les personnages qui ont été mis en scène si magistralement par Beethoven.

En somme, Pizzaro, ce gouverneur, se retrouve aujourd'hui et dans tous les continents, sous tous les régimes, avec les traits d'un tyran assez haineux qui bafoue la justice, la liberté et c'est le cas typique du subordonné insatisfait, aigri, jaloux des supérieurs, qui se donne l'illusion de la puissance en opprimant ceux qui sont au-dessous de lui. Fernando, le ministre intègre, est un spécimen plus rare mais il existe quand même et ce sont souvent des gens animés des meilleures intentions mais qui ne sont pas toujours bien informés de ce qui se passe dans leur service ou sous leurs ordres. Florestan, c'est la réincarnation du prisonnier qui subit le cachot parce qu'il a le courage de défendre ses idées, de dire la vérité ou, en tout cas, sa vérité, de dénoncer les excès, les abus de pouvoir et l'arbitraire de ceux qui seraient pourtant chargés d'appliquer les lois et de maintenir l'ordre. Léonore, on pourrait presque dire que c'est la Ligue des Droits de l'Homme ou Amnesty International, si vous voulez. Quoi qu'il en soit Fidelio reste — et assez simplement — le symbole de la volonté, de l'énergie, de la foi qui renverse toutes les murailles et qui triomphe de toutes les injustices. Aujourd'hui plus que jamais l'ordre établi est remis en

Le pouvoir

question sous n'importe quel régime. Ce n'est plus l'anarchie du siècle passé, mais c'est l'aspiration à vivre autrement, selon d'autres critères, d'autres normes qui sont probablement encore à trouver. Les notions du travail et de la consommation sont contestées, les schémas de sociétés tout faits sont rejetés par beaucoup et on peut constater, avec une certaine mélancolie, qu'après des échecs d'une part de l'Église et d'autre part du communisme, c'est-à-dire de l'une voulant changer l'Homme, et de l'autre voulant changer les structures de la société, il semble qu'on cherche maintenant à modifier l'une et l'autre en créant une nouvelle forme de rapport entre gouvernants et gouvernés, entre les fins et les moyens.

Sur le plan économique et social, des humanistes, de plus en plus nombreux, cherchent à abolir la misère qui ronge le TiersMonde et, d'autre part, à limiter l'abondance qui asphyxie certains pays industriels. Leur voix est encore mal entendue ^{p.180} et cependant ces humanistes et les écologistes marquent des points. Il semble que nos lois sont inadaptées et on oublie trop souvent qu'elles sont faites pour les hommes et non le contraire. Et lorsque des voix s'élèvent pour dénoncer les abus, ou pour contester un certain ordre, le pouvoir réagit souvent mal. A différents niveaux il recourt à la force — et non au dialogue — à la contrainte — et non à la coopération, à la concertation, à l'information. Mais dans ce contexte, il existe tout de même, et un peu partout, des responsables qui sont sensibles à ces altérations de la vie sociale et politique, qui cherchent sincèrement à lutter contre les tentations du pouvoir, ses abus et ses excès. Et ils sont souvent pris entre deux feux. C'est-à-dire entre l'appareil de l'État auquel ils appartiennent et le pouvoir de la rue qui n'est pas toujours

Le pouvoir

spontané et aussi altruiste et désintéressé qu'on peut le croire. On peut constater actuellement, à maints endroits, que le téléguidage des sociétés par des minorités agissantes qui sont parfois perverses d'ailleurs, ce téléguidage est plus dangereux que la patte un peu lourde et maladroite des autorités. D'autre part nous constatons aussi, et en particulier dans nos pays occidentaux, que les aspirations du peuple restent parfois à l'état de velléité. J'entends par là qu'il arrive souvent qu'au sein de la population, des gens reprochent aux autorités de ne pas appliquer des lois qui, d'ailleurs, n'existent pas. Je précise que, dans le système politique et économique que nous vivons en Occident, sur la base d'un libéralisme assez large que l'on peut parfois comparer à la liberté du renard dans le poulailler, il arrive, par exemple sur le plan de l'aménagement du territoire, que, en toute légalité, des promoteurs dénaturent des paysages ou provoquent des distorsions sociales dans des quartiers en chassant les habitants. Au bout d'un certain moment, une partie de la population se rebiffe et reproche aux autorités cette situation en disant : « Pourquoi avez-vous laissé faire cela ? » Et ces mêmes personnes oublient qu'aucune loi ne permettait de les empêcher. Lorsque parfois des lois sont soumises au peuple, par exemple pour mieux aménager le territoire et protéger les locataires, comme je l'ai dit tout à l'heure, et bien le peuple rejette cette loi, il y voit une sorte de contrainte, d'atteinte aux libertés p.181 individuelles. C'est pour cela que je dis qu'actuellement il y a un flottement général aussi bien au niveau des autorités qu'au niveau de la population où personne ne sait très bien ce qu'il se veut. Je voudrais conclure en disant que tant que notre planète comptera des dictatures de tous ordres, de droite ou de gauche, qui

Le pouvoir

s'appuient sur des polices politiques pour réduire au silence des êtres épris de justice et de liberté, tant que des prisons ou des asiles psychiatriques contiendront des prisonniers politiques, on peut affirmer que « Fidelio » gardera tout son pouvoir d'évocation, toute son actualité puisqu'il se conclut par la libération et il affirme sa foi dans l'Homme juste et sage que nous appelons de nos vœux pour demain.

@

Le pouvoir

PIERRE NORA né le 17 novembre 1931 à Paris, fit des études qui le menèrent à la licence en lettres, au diplôme de philosophie et à l'agrégation d'histoire. D'Oran, où il a été professeur de lettres supérieures de 1958 à 1960, il a ramené un essai de psychologie collective : *Les Français d'Algérie*, paru en 1961.

Boursier de la Fondation Singer Polignac, il a voyagé aux Etats-Unis, à Cuba, en Amérique Centrale et en Chine pour y faire du reportage. Sa carrière s'est partagée entre l'Université et l'édition.

Professeur d'histoire contemporaine à l'Institut d'Etudes politiques depuis 1965, ses travaux ont porté sur la IV^e République, l'étude du sentiment national et les méthodes historiques. Il a initié la publication savante des papiers Auriol *Vincent Auriol, journal du Septennat*, 1947, dont il a dirigé avec Jacques Ozouf la publication intégrale en sept volumes et la publication condensée (1970). En collaboration avec Jacques Le Goff, il a dirigé les trois volumes collectifs de *Faire de l'histoire* parus en 1974.

Depuis dix ans, Pierre Nora anime un important secteur d'édition d'histoire et de sciences humaines par la création de la collection « Archives » chez Julliard, qui compte aujourd'hui 70 volumes, et chez Gallimard de la « Bibliothèque des Sciences humaines » et de la « Bibliothèque des Histoires » où ont paru notamment les ouvrages de Michel Foucault, Raymond Aron, François Jacob, Georges Duby, E. Le Roy Ladurie et Jean Starobinski. Par la création aussi de la collection « Témoins » qui a publié, en particulier, de *l'Aveu* d'Artur London au *Procès du Dr Stern*, un nombre important de dissidents de l'Est.

Pierre Nora a commencé, cette année, un enseignement d'histoire contemporaine à l'Ecole des Hautes Etudes de Sciences sociales à Paris, où il a été nommé directeur d'études.

POUVOIR ET MÉMOIRE : LE CAS DE LA FRANCE CONTEMPORAINE ¹

@

p.183 De la Libération à l'explosion de mai 68, la France a vécu sous le régime de deux mémoires : la mémoire communiste et la mémoire gaulliste. Le mot mémoire me paraît mieux convenir ici que tout autre comme « idéologie », parce qu'il renvoie directement à une sensibilité. Je dirais même que ces deux idéologies tiraient leur force mobilisatrice et leur puissance de séduction du capital de souvenirs qu'elles portaient avec elles, de leur richesse de références au passé national, de l'émotion vécue

¹ Conférence prononcée le 6 octobre 1977.

Le pouvoir

qu'elles entraînaient plus que de leur cohérence doctrinale ou même de leur volonté de pouvoir.

Une mémoire, en France, c'est ce qui justifie la prétention d'une force politique au pouvoir, c'est ce qui représente un instrument de pouvoir aux mains des manipulateurs de la politique et c'est ce qui constitue, par conséquent, en soi, un capital de pouvoir.

p.184 Deux mémoires hors d'atteinte des usures quotidiennes du pouvoir. L'exclusion du gouvernement depuis 1947 n'a fait que renforcer dans la société communiste les solidarités initiatiques des sectes, les réflexes nés des habitudes et des souvenirs. Quant au général de Gaulle à partir de 1958, on sait assez qu'il a tout fait pour abandonner au premier ministre la prose de la nécessité, pour se réserver le recours permanent à la poésie historique, toute chargée des souvenirs d'une grande aventure.

Deux mémoires hégémoniques donc, tyranniques même, qui ne mesuraient pas leurs appels et leurs échos au nombre des militants ou à leur rapport au pouvoir, mais bien plutôt, me semble-t-il, à leur aptitude à chacune à pouvoir incarner la France, toute la France, la vraie France. Deux mémoires qui depuis deux ans s'éloignent, mais qui, historiquement, se rapprochent en sœurs ennemies, parce qu'elles avaient en commun d'être toutes les deux *imaginaires, syncrétiques et complémentaires*.

1. Deux mémoires imaginaires

La tradition communiste a eu, en effet, le génie de se situer au confluent exact de deux histoires dont aucune n'était en fait vraiment la sienne, mais dont elle a su cumuler les prestiges réciproques : tout le mouvement ouvrier et révolutionnaire

Le pouvoir

français d'un côté, toute l'épopée de la Révolution russe de l'autre.

En effet, la théorie et la pratique du bolchevisme à la française s'enracine depuis le Congrès de Tours dans les souvenirs de toutes les luttes ouvrières du siècle dernier, et, par-delà le dix-neuvième révolutionnaire, plonge même jusqu'à Jeanne d'Arc ou Etienne Marcel. C'est la fameuse image de Lénine dansant le 71^e jour de la Révolution russe sur la place Rouge au cri de « Nous avons tenu un jour de plus que la Commune ! » C'est Duclos, en 36, voulant que les accents de l'Internationale se mêlent à ceux de la Marseillaise et c'est enfin, dans ce haut lieu de la mémoire communiste qu'a représenté en 1937 la parution de *Fils du Peuple* de Maurice Thorez, la construction de tout un passé légendaire dont on peut mesurer les échos populaires, les échos ouvriéristes à des passages comme celui-ci :

p.185 « Durant la grève, au début du siècle, mon grand-père, Clément Baudry, se dépensa sans compter. Vieux militant syndicaliste, il avait adhéré dès la première heure. J'aimais l'entendre. Il me racontait l'histoire de sa vie et de ses luttes. Sa vie !... Elle avait été illuminée par sa passion pour son syndicat et la classe ouvrière. Récits toujours nouveaux de grèves, de batailles et d'efforts, résistance opiniâtre aux maîtres des mines et des usines, aux gendarmes, aux soldats, souvenirs enthousiastes où claquait comme un drapeau le nom de Jules Guesde, vous m'avez fait mûrir plus vite que les années ! » ¹

C'est même, dirai-je, la certitude d'une espèce de nouvelle révolution française recommencée qui a drainé en 1920 la masse des socialistes vers l'adhésion à la III^e Internationale. Les 21

¹ M. Thorez — *Fils du Peuple* — 1937, 1^{re} éd.

Le pouvoir

conditions, on le sait, ont pesé beaucoup moins lourd que ce transfert affectif de la mémoire, dont Frossard par exemple devait rappeler le message même en disant :

« Les représentants qualifiés des soviets, Lénine et Trotski, en nous chargeant pour vous de leurs saluts de fraternité socialiste, nous ont dit : « Il n'est pas possible à Paris que le prolétariat français, les fils des jacobins de 93, des insurgés de 1830, des révoltés de juin 1948, des combattants héroïques de mars 1971 ne comprennent pas que c'est nous les héritiers de toute leur tradition révolutionnaire »... ¹

La force de cette articulation a résisté à toutes les attaques de l'histoire, même au pacte germano-soviétique. C'est elle qui explique que pour toute la génération stalino-thorézienne, « la fidélité inconditionnelle à l'URSS » n'ait jamais pu mettre en cause, au contraire, la force incarnée d'un patriotisme français. « Chaque homme a deux patries, disait Maurice Thorez, la France et l'Union soviétique. » Oui, parce que chaque communiste avait droit à deux mémoires immenses ; entre les deux, une soudure absolue vécue au niveau de l'imaginaire.

^{p.186} Côté gaulliste, même force d'incarnation. « La France, répétait André Malraux, n'est jamais elle-même que quand elle rêve. » Ce rêve, je ne voudrais pas le chercher au niveau des grands textes canoniques, les *Mémoires* ou les *Anti-Mémoires*, mais plutôt, si vous le permettez, au ras de la légende gaullienne. Telle qu'elle s'exprime, jusque dans les plus petits de tous les manuels scolaires. Le plus célèbre des manuels français, vous le savez, c'est ce fameux *Petit Lavis* dans lequel tous les Français

¹ L. O. Frossard — *De Jaurès à Lénine* — 1930, p. 155.

Le pouvoir

ont, jusqu'en 1914, appris leur histoire de France. Eh bien ! si on prend l'édition de 1958, l'année du retour au pouvoir du général de Gaulle, et qu'on l'ouvre, par exemple, au chapitre de la Deuxième Guerre mondiale, on voit, après l'invasion, ceci, qui est charmant :

« L'invasion de la France.

... La lutte cesse alors en France. Malgré cela, un grand soldat de chez nous, le général de Gaulle, se réfugie en Angleterre. De courageux Français le rejoignent. Ils vont continuer la lutte, tandis que deux millions de nos soldats sont emmenés prisonniers en Allemagne...

Pendant tout le temps qu'ils occupent la France, les Allemands veulent obliger les habitants de notre pays à travailler pour eux dans nos usines ou dans les leurs, mais tous les Français sont patriotes. Le plus grand nombre d'entre eux se refusent à obéir aux envahisseurs. Ils se cachent, à l'appel du général de Gaulle, dans les montagnes ou dans les bois, dans les « maquis », comme on dit ; sans armes, ils résistent aux Allemands. Ils font dérailler les trains qui transportent les troupes. Beaucoup de ces vaillants soldats sont pris et mis en prison et là, ils sont battus et torturés avant d'être fusillés. Rien, malgré tout, n'arrive à triompher de l'héroïsme du peuple français.

Alors les Allemands se livrent à d'affreux massacres. A *Oradour-sur-Glane*, commune du Massif central, ils tuent tous les habitants : hommes, femmes, enfants. De petits

Le pouvoir

Français comme vous sont brûlés vifs dans l'église du village où les Allemands barbares les ont enfermés. ¹

p.187 Comme vous avez pu le constater, le mot *collaboration* ne figure pas et le nom de Pétain ou du régime de Vichy n'est tout simplement pas prononcé. Bel exemple de fabrication d'une mémoire imaginaire, d'une légende. Mais d'une légende qui est, d'une certaine façon, au cœur fonctionnel de la réalité gaullienne. Car historiquement, le génie du général de Gaulle aura bien été de couvrir de sa grande ombre la diminution historique de la France, d'envelopper le retrait historique de la France dans le vocabulaire de la grandeur, de transformer les deux plus cuisantes défaites militaires françaises, 1940 et la guerre d'Algérie, en manière de victoire et de les inscrire dans la glorieuse tradition d'un passé militaire.

2. Deux mémoires syncrétiques

Les mémoires communiste et gaulliste ont su, à plusieurs moments décisifs, conquérir assez fortement une légitimité nationale pour prétendre, même en dehors du pouvoir, même en étant minoritaires, incarner un possible consensus dans un pays éternellement divisé. Ces moments, on les connaît :

Pour les communistes, c'est le Front populaire et c'est la Résistance. Comme nous sommes pressés, ne prenons qu'un exemple, celui du Front populaire. Eh bien ! même si les communistes n'ont pas participé au gouvernement de Léon Blum, ils ont su en incarner, d'une certaine manière, la saga. Et puisque le plaisir est ici d'exhumer des textes, je voudrais vous en lire un qui paraît particulièrement représentatif. C'est un éditorial de Paul Vaillant

¹ Lavissee — La Deuxième Guerre mondiale.

Le pouvoir

Couturier publié dans *l'Humanité* le 11 juillet 1936 et dont le titre, à lui seul, est hautement significatif : « Des Capétiens aux communistes ».

« Nous ne sommes pas un parti tombé du ciel. Nous sommes des gens solidement enracinés dans la terre de France. Les noms de nos militants de tête ont les saines et fortes saveurs de nos terroirs. Nous prenons la suite de l'histoire. Si notre propagande est bien accueillie par le peuple, si elle suscite des sacrifices qui font sa force, c'est parce qu'elle répond à quelque chose de profond qui p.188 est en ce peuple, et que nous délivrons ; quelque chose de spécifiquement français...

Notre parti, notre discipline répondent dans ce pays si facilement et parfois si dangereusement individualiste à ce dont il a le plus besoin pour trouver aujourd'hui son équilibre : la mesure.

Notre parti, par son intelligence des situations, par la complexité des problèmes, par son attachement aux valeurs morales traditionnelles et aux valeurs culturelles les plus profondes, par le dévouement joyeux et l'intégrité inattaquable de ses militants, par son bon sens, sa générosité, son exaltation au travail, son goût de la netteté et de la clarté, notre parti est nécessairement un moment de la France éternelle. »

C'est dire à quel point, dans cette France de 1936 où le Parti communiste passe soudain en un an de 30.000 à 300.000 adhérents, dans cette France qui respirait la vieillesse, la misère et la tuberculose, le Parti communiste a su incarner l'explosion, la joie, les cortèges, les grèves, les Accords Matignon, les premiers

Le pouvoir

congés payés, la jeunesse et l'avenir, bref, se constituer, d'une certaine manière, le parti de la France.

L'autre incarnation de la légitimité, « cette légitimité nationale que j'incarne depuis vingt ans », comme disait de Gaulle du fond de sa retraite de Colombey, je ne voudrais pas la chercher ici encore dans les grands moments trop connus du 18 juin 40 ou de sa descente des Champs-Élysées en août 1944, dans ces symboles du Sauveur, mais plutôt dans un moment peut-être plus synchrétique, plus inattendu qu'a été en novembre 1970 la mort de de Gaulle, héros disparu d'un coup, comme un saint rappelé tout vif à Dieu. Il y eut là, rappelons-nous, un extraordinaire moment de syncrétisme et d'unanimité nationale, chargé d'une double signification qui synthétise la tradition tout entière matérialisée par la double cérémonie de Notre-Dame et les funérailles de Colombey. C'était la mort du Roi, mais du Roi de la République. La mort de de Gaulle renouait ainsi avec une des plus anciennes traditions du royaume : la mort du monarque. Une France coupable d'avoir chassé de Gaulle un an avant lavait sa vieille culpabilité d'avoir ^{p.189} tué son roi deux siècles plus tôt. Le prestige de la monarchie perdue paraissait se fondre dans celui d'une République restaurée ; le nationalisme français tout entier, un bref moment réconcilié avec lui-même, communiait sur la tombe du soldat non-inconnu dont la mort disait au service de sa mémoire plus que n'en avait dit sa vie.

3. Deux mémoires enfin complémentaires

Car leur vraie force, à ces deux mémoires, a été de constituer un système, de se nourrir mutuellement l'une de l'autre, de se rendre un service réciproque.

C'est le génie, en effet, du général de Gaulle d'avoir su ériger

Le pouvoir

les communistes en interlocuteurs privilégiés, en adversaire le plus favorisé, en alternative impossible. On connaît la phrase célèbre de Malraux : « Entre les communistes et nous, il n'y a rien. » Restait à neutraliser les communistes : c'est ce que de Gaulle a fait par le système de sa politique étrangère, par une agressivité vis-à-vis de l'Alliance atlantique, vis-à-vis du monde américain, réalisant ainsi par la politique extérieure le consensus intérieur. Il a pu obtenir parfois des voix de communistes en 1958, il a pu obtenir leur neutralité toujours, il a pu même, en 1968, obtenir leur aide. Entre les communistes et lui s'est instauré ce qu'une historienne, Annie Kriegel, a fort bien appelé « un système d'agression mutuelle et contrôlée ».

Ainsi le général de Gaulle avait-il su faire, *de facto*, du système de la double mémoire une bipolarisation artificielle mais efficace, qui permettait un consensus national autour de sa personne, et constituait un instrument de gouvernement assez solide pour qu'Alain Peyrefitte puisse s'écrier : « Nous sommes au pouvoir pour trente ans ! » Oui, à condition que les gaullistes restent les gaullistes et que les communistes restent les communistes.

La force de ce système résidait dans le silence, dans le fait de n'être jamais dit. Mais le drame a peut-être consisté pour le Général à institutionnaliser cette bipolarisation tacite dans les textes constitutionnels. Il a cru pouvoir, par l'élection du président de la République au suffrage universel, engager la France dans la voie ^{p.190} d'une bipolarisation vraie. Il y a vu une procédure démocratique, d'une part, un facteur de modernisation de la vie politique, d'autre part, et enfin — et surtout peut-être — un instrument de la permanence de son propre pouvoir. Il a cru pouvoir sortir la France des pesanteurs multiples de ses diverses

Le pouvoir

mémoires. Lui parti, la bipolarisation institutionnelle a probablement été un des facteurs internes de dégénérescence du système gaulliste les plus forts.

Car on connaît le double effet rapide de la bipolarisation : elle a provoqué en 1972 l'Union de la gauche et l'alliance obligatoire des socialistes, même si elle s'est révélée illusoire, avec les communistes, et en 1974 avec l'élection à la présidence de la République d'un non-gaulliste obligé de prendre un premier ministre gaulliste, la bipolarisation s'est, au contraire, installée à l'intérieur de la majorité.

Dès lors, le système de deux mémoires est devenu un système à quatre partenaires, où s'opère, par-delà les péripéties complexes des rapports de pouvoir, un remaniement en profondeur de la mémoire nationale. Il y a en effet aujourd'hui une France de Georges Marchais, une France de François Mitterrand, une France de Jacques Chirac. Y a-t-il une France de Giscard d'Estaing ? On en doute. Et son drame est de paraître exclu de cette vaste réorganisation de la mémoire collective qui donne, en France, sa vraie légitimité au pouvoir.

*

En effet, six mois avant les plus importantes élections législatives de la V^e République, nous sommes, ou plutôt nous étions jusqu'à il y a quelques jours, en pleine accélération de la mise en place d'une constellation nouvelle de la mémoire, fondée sur un processus qui s'est catalysé depuis deux ans avec, d'une part, le début des attaques du Parti communiste contre le Parti socialiste, ce qui impliquait pour le Parti communiste la nécessité d'une mise à jour de son propre passé ; et d'autre part la

Le pouvoir

dégénérescence interne du système gaulliste marquée par l'éclatante rupture de Chirac avec Giscard en août 1976 et concrétisée par la bataille de Paris au moment des élections municipales gagnées par Chirac à Paris.

p.191 Derrière les péripéties de ces deux années, un enjeu, un enjeu que l'on peut déchiffrer par la formule suivante : les communistes sont occupés depuis deux ans à *conjur*er le passé, les socialistes à *recup*érer le passé, et les gaullistes à *le maintenir*.

1. Conjur

er le passé pour les communistes

Car ce qu'ils ont à faire oublier rapidement et brutalement, sans l'oublier eux-mêmes, c'est d'avoir été, c'est de se vouloir encore des communistes français, c'est-à-dire en fin de compte des staliniens. Or, plus qu'en tout autre cas politique, l'importance de la manipulation de la mémoire est ici capitale. Car chacun le sait : dans un parti fondé sur la sacralisation de la geste historique, le plus petit abandon suffirait à faire s'écrouler l'édifice. Or, toute l'évolution internationale, toute la désacralisation de la légende stalinienne par l'Union soviétique elle-même, l'impossible étouffement de la vérité sur le passé du Parti communiste rendent littéralement impossible le maintien intégral de la légende. Devant cette contradiction l'attitude communiste vis-à-vis du passé ne peut qu'être flottante et contradictoire. Pour la résumer, j'en appellerai aux déclarations de Georges Marchais, interrogé le 17 janvier à un déjeuner de la presse sur l'attitude du Parti communiste et qui répondait : « Ce dont nous sommes sûrs c'est qu'aujourd'hui après le 22^e Congrès du P.C.F., il est impensable que nous ne disions pas la vérité sur quelque question que ce soit, et publiquement. » — « Dans tous les domaines ? » demande un

Le pouvoir

journaliste. — « Oui, catégoriquement dans tous les domaines et spécialement dans le domaine de l'histoire. » C'est aux historiens, dit-il, « de faire toute la lumière sur notre comportement passé. » Mais dans le même souffle et quelques minutes après, il affirme : « Au moins, nous sommes unanimes à considérer que, pour l'essentiel, la politique menée par notre parti communiste depuis sa fondation jusqu'au 20^e Congrès a constamment servi les intérêts du socialisme. »

Eh bien ! on peut se demander si dans cette contradiction ne réside pas l'ambiguïté de la mise à jour.

Il y a, en effet, vous le savez, beaucoup de points chauds majeurs dans ce passé. C'est l'attitude des communistes vis-à-vis du Front ^{p.192} populaire et notamment de son chef de gouvernement, Léon Blum.

— C'est l'attitude des communistes en France entre le pacte germano-soviétique du 23 août 1939 et l'invasion par les Allemands le 21 juin 1941 ; et c'est l'attitude de la direction thorézienne au moment de la révélation du rapport Khrouchtchev au XX^e Congrès en 1956. Sur ces trois points, fondamentaux, nulle palinodie publique, nul reniement expiatoire, nulle concession franche : toutes ces pratiques équivaldraient à un véritable suicide. Mais dans cet univers de mots à double et triple sens, dans ce langage interne éternellement codé, il apparaît, depuis deux ans, derrière la façade de la fidélité absolue, derrière les protestations d'immobilité, il apparaît une sorte de glissement insidieux, un gommage progressif de certains textes intolérables, et parallèlement, l'apparition de quelques mots clés. Quelques exemples rapides :

Le pouvoir

— si l'on ouvre les *Mémoires* de Thorez, tels qu'ils étaient publiés encore en 1959, au tome qui se rapporte au Front populaire, on trouve l'étonnant portrait de Léon Blum que rapporte notamment Jean Lacouture dans son ouvrage sur Léon Blum. « C'était un de ces fils de bourgeois enrichis, qui font de la littérature aristocratique », dit-il de Blum, « et jouent les patriciens de la Troisième République. Son vrai nom était Lucien Lévy-Cœur. Il avait la parole câline, des manières élégantes, des mains fines et molles qui fondaient dans la main. Il s'attaquait à tout ce qu'il y avait de viril, de pur, de sain, de populaire, à toute foi dans les idées, dans les sentiments, dans les grands hommes, dans l'homme [...] Léon Blum dut être hanté par les spectres de ses innombrables victimes ; comme Lady Macbeth, il doit voir avec terreur le sang innocent qui tache à jamais ses mains aux doigts longs et crochus. »

Il est évident qu'un texte pareil a progressivement disparu des éditions des *Mémoires* de Thorez jusqu'à ce que le livre lui-même disparaisse de la circulation et ne soit jamais réédité.

Eh bien, une étude précise et scrupuleuse de ces rectifications à la fois mineures et décisives serait nécessaire. Par exemple, celle, ^{p.193} toute récente, à propos du rapport Khrouchtchev. La situation a été extrêmement claire ; elle a été formulée, l'année dernière, par Jean Kanapa, qui a donné le la en déclarant à la télévision, à propos précisément de la diffusion du film de *l'Aveu* d'Artur London, que « s'ils avaient su ils auraient réagi et que dès qu'ils ont su ils ont clamé leur réprobation ». J'ai eu la curiosité d'aller regarder ce que Kanapa lui-même avait déclaré à la tribune du XIV^e Congrès du Parti communiste français en 1956. Voici ce qu'il disait :

Le pouvoir

« Il paraît, à en croire certains, parfois même de nos propres amis, que nous devrions exprimer des regrets, demander des pardons.

De la révélation de certains des actes du camarade Staline et de certaines violations de la légalité socialiste, nous avons éprouvé sans doute une peine profonde. [...] Mais regretter ? Que devrions-nous regretter ? Notre défense acharnée et inconditionnelle de l'Union soviétique face à ses détracteurs systématiques ? D'avoir appliqué notre esprit de parti à ne pas laisser entamer le front solide de notre Parti socialiste et de notre passé ?... Ah non ! Quelles qu'aient été les épreuves (*chaque mot compte*), les difficultés, les défauts, les tâtonnements, non, nous ne regretterons jamais cette belle et dure école du passé qui a été celle de notre Parti pendant toutes ces dernières années et à laquelle nous devons notre esprit combattant à la tête du mouvement révolutionnaire. »

En fait, la discussion sur l'appréciation de ce que finalement, en 1961, Maurice Thorez a appelé « les crimes de Staline », 16 ans après n'est pas ouverte. Le P.C., en fait, attend son rapport Khrouchtchev ; et quant au rapport Khrouchtchev lui-même, la version est très nette jusque dans son clair-obscur. Jean Ellenstein, le 29 décembre 1976, avait écrit dans *Le Monde* que les partis communistes étrangers, et en particulier le parti français, n'avaient été informés que le lendemain matin du Congrès par l'envoi du texte qui devait être rendu le soir avec promesse de n'en pas parler. Le lendemain, *l'Humanité* inflige un démenti catégorique à Ellenstein, met 15 jours à élaborer sur ce point chaud de la mémoire sa doctrine et finalement le 13 janvier 1977,

Le pouvoir

au début de l'année, il dément son propre démenti par un long communiqué ^{p.194} embarrassé du bureau politique, qui déclare : « Afin que dans la préparation du XIV^e Congrès du Parti communiste français (*celui où Kanapa est intervenu*), tous les militants puissent discuter utilement des problèmes soulevés par le rapport du camarade Khrouchtchev, le bureau politique avait demandé au Comité central du Parti communiste de l'Union soviétique le texte de ce rapport dont les adhérents de certains partis communistes et ouvriers ont eu connaissance. » C'est le dernier état de la question et depuis plus un mot.

En fait, les minuscules concessions verbales ont déjà suffi à provoquer dans la masse des militants, avec l'abandon de la dictature du prolétariat, une véritable crise d'identité. Aux véritables aveux, le P.C. ne résisterait pas. Il les fuit, il les exorcise, il les élude en prétendant les avoir faits. Le P.C. ne peut affronter sa mémoire en face.

2. Côté socialiste, l'opération de récupération paraît symétriquement inverse

Car, pour grossir leur propre mémoire de la substance perdue par la mémoire communiste, les socialistes avaient de leur côté et comme préalable obligé la triste nécessité de faire oublier la longue suite de trahisons dont leur histoire paraissait jalonnée : trahison qui commence, dix ans après la naissance de la S.F.I.O., avec la démission de la II^e Internationale devant la déclaration de guerre de 1914, entre l'assassinat de Jaurès et le ralliement à l'Union sacrée. Trahison qui a continué avec la non-intervention du gouvernement de Front populaire dans la guerre d'Espagne. Trahison qui a éclaté avec les responsabilités écrasantes du

Le pouvoir

socialiste Marius Moutet, ministre des colonies, dans l'enclenchement de la guerre d'Indochine en 1947. Trahison qui s'affirme en 1956 à Alger lorsque Guy Mollet, élu sur un programme de pacification et de négociation en Algérie démissionne lâchement devant les tomates que lui ont lancées les Français d'Algérie et se lance simultanément dans la triste expédition de Suez, pour laisser bientôt un gouverneur général socialiste, Lacoste, déshonorer le nom même de la France ^{p.195} par le système de la torture généralisée à Alger. Et n'était-ce pas encore une manière de trahison pour les principaux des leaders socialistes de se rallier, parmi les premiers, aux côtés des insurgés de 1958 en Algérie à l'appel du général de Gaulle ?

Mais, rétrospectivement, aujourd'hui, on peut se demander si ce mot même de « trahison » et si cette litanie n'a pas été une lecture léniniste de l'histoire ; si chacun de ces cas ne devrait pas être révisé, et si nous n'avons pas appelé *trahison*, en fait, sous le coup de la mémoire communiste, ce que nous aurions dû envisager peut-être dans chaque cas d'un autre œil.

Mais toujours est-il que cette litanie, acceptée et intériorisée par la social-démocratie elle-même, le Parti socialiste en a payé le prix fort aux élections présidentielles de 1969. Aucun autre candidat possible que le tandem Mendès-France-Gaston Deferre, vous vous rappelez le résultat : 5% des voix, l'étiage socialiste le plus bas de son histoire.

Or, moins de 10 ans après ce résultat, on connaît la situation. Les derniers sondages, ceux que publie *l'Express* cette semaine, donnent en dépit de la rupture avec les communistes 27% des intentions de vote aux socialistes et 52% à l'ensemble de la gauche.

Le pouvoir

La dynamique unitaire, la renaissance du Parti socialiste sous la direction de François Mitterrand suffisent-elles à expliquer l'effacement de ce vieil opprobre ? Personnellement, je ne le crois pas. Pour que la mémoire socialiste se soit gonflée d'une image nationale assez forte pour mettre sur la défensive la mémoire communiste, je crois qu'il a fallu, indépendamment de l'évolution du camp socialiste et de la fin du monolithisme stalinien, il a fallu un grand phénomène culturel dont l'analyse serait très longue mais essentielle à l'intelligence de la France actuelle : la confluence dans la gauche non communiste, des deux courants les plus déterminants de la France culturelle que sont, traditionnellement, l'Eglise catholique et le marxisme intellectuel.

Par rapport au catholicisme, la grande et la récente nouveauté, c'est la conversion, depuis Vatican II, d'une partie de la hiérarchie catholique à la problématique du socialisme et au dialogue avec le marxisme. Il y avait toujours eu, depuis Lamennais et le fond ^{p.196} du XIX^e siècle un courant de catholicisme libéral, populaire, ouvrier, mais il s'était développé dans l'Eglise contre la hiérarchie. Ce qui est nouveau, c'est que la hiérarchie catholique elle-même se soit partiellement ouverte à la lecture socialiste de l'avenir. Car, on le sait, depuis les élections municipales de mars 1977, ce sont les provinces traditionnellement les plus catholiques, c'est la Vendée, c'est la Bretagne, c'est Reims, c'est l'Alsace, qui ont voté soit communiste comme à Reims, soit socialiste comme en Bretagne. Et s'il y a en France, en 1978, une majorité de gauche, elle sera due incontestablement au vote catholique. Du point de vue de la hiérarchie, je vous renvoie au document le plus important promulgué, en juillet dernier, par le Conseil permanent de l'épiscopat français intitulé *le marxisme, l'homme et la foi*

Le pouvoir

chrétienne. Il est accompagné, ce qui prouve les tensions intérieures au sein de cette commission que présidait Mgr Matagrín, d'un deuxième texte qui est issu d'une des commissions permanentes de cet épiscopat, et qui déclare que « nous ne saurions nous, catholiques, nous aligner — notre espérance chrétienne sur le matérialisme historique et sur la dialectique du Parti communiste », mais qui, néanmoins, demande qu'on « accueille la philosophie marxiste pour la questionner ». C'est déjà, d'une certaine manière, une complaisance au socialisme. Cette complaisance, cette annexion de la mémoire catholique à l'ensemble du socialisme, nul ne sait mieux la manipuler que Mitterrand lui-même. Mitterrand qui, encore à sa dernière performance télévisée, en pleine rupture avec les communistes, il y a quelques jours interrogé sur sa vie politique a répondu à J.-P. Elkabach : « Laissons là ces problèmes, parlons de Dieu. » Lui qui dans *La Paille et le Grain*, son journal politique, a une page inoubliable, le dimanche 7 avril 1974, qui doit à tous nous rappeler quelque chose : c'est l'ouverture de la campagne présidentielle ; le Parti socialiste le rappelle d'urgence de Château-Chinon pour qu'il se présente et où il déclare : « Peu pressé de rentrer à Paris, j'ai quitté Château-Chinon au début de l'après-midi. Arrivé à Avallon, j'ai vu une pancarte : « Vézelay » Là, longue description de Vézelay qui se termine par l'allusion au vers d'Aragon : « Vézelay, Vézelay, Vézelay, Vézelay, connaissez-vous plus bel alexandrin p.197 de la langue française ? » Eh bien ! il y a là certainement une sorte d'annexion volontaire et consciente de la mémoire catholique à l'ensemble de l'œcuménisme socialiste. Mais ce nouveau ralliement du catholicisme est historiquement plus important encore, me semble-t-il, que ne le fut le ralliement à la République

Le pouvoir

du catholicisme à la fin du siècle dernier par Léon XIII. Plus important, parce que le premier n'était qu'une conciliation politique du catholicisme avec la République, le second me paraît aujourd'hui une volonté de réconciliation en profondeur du catholicisme avec sa propre mémoire évangélique.

Ajoutons : une réconciliation qui permet la conciliation avec un marxisme qui, parallèlement, en abandonnant l'orthodoxie léniniste, est devenu, bon an mal an, la philosophie officielle, je dirai molle et diffuse, la référence générale de la social-démocratie à la française. Je sais, il y a à l'intérieur du Parti socialiste des fortes tendances qui s'affirment non marxistes. Il n'empêche que, à la différence de la social-démocratie anglo-saxonne, de tradition « fabienne » et résolument non marxiste, à la différence de la social-démocratie allemande, qui a été officiellement marxiste et ensuite officiellement non marxiste à partir du Congrès de Bad Godesberg, il y a eu, en France, traditionnellement, deux grands courants à l'intérieur de la social-démocratie : un courant marxiste et un courant non marxiste, et la coexistence de ces deux courants occupait, je dirai, l'ensemble de la philosophie des grands leaders traditionnels, de Blum et de Jaurès. Aujourd'hui, il me semble que la frontière qui sépare le marxisme du non-marxisme est tout à fait différente. Elle ne passe plus à l'intérieur du parti et des hommes, elle passe entre un Parti socialiste officiellement au moins converti au marxisme et, d'autre part, son propre leader.

Car l'ironie du socialisme français actuel, c'est précisément qu'au moment où son image se gonfle du marxisme et du catholicisme, l'homme qui est le plus directement responsable de cette renaissance, s'affirme ouvertement non marxiste. Ce n'est pas le moindre des paradoxes d'une vie politique qui a été chez

Le pouvoir

François Mitterrand marquée par de grands paris, et par de grands défis, qui ont donné à cet homme aux allures si ordinaires une manière ^{p.198} de destin historique. Il y a eu le grand pari antigauilliste, il y a eu le grand pari de l'alliance avec les communistes, il y a eu le grand pari de prendre le Parti socialiste à terre pour en faire aujourd'hui un parti de masse, 175, peut-être 200.000 adhérents.

Et cela est dû à la personnalité de Mitterrand lui-même. Homme étrange, qui commence comme le ministre à tout faire de la IV^e République et finit par réincarner les grandes figures de Jaurès ou de Léon Blum, ayant compris que, en France, la gauche n'est rien quand elle n'est pas une grande voix. Son charisme personnel ne me paraît pas venir de ce qu'il ressemble à ses troupes, mais, bien au contraire, de ce qu'il leur est différent. Et au fond il y a toujours eu, dans la société politique, et en France en particulier, me semble-t-il, deux types de leaders : ceux qui fixaient leur prestige à l'identification de la masse qu'ils représentaient : Thorez, Pétain, Vincent Auriol ; et ceux qui ont régné, au contraire, par le respect qu'inspirait leur différence : de Gaulle, Blum, Mendès-France. Eh bien ! l'originalité profonde de Mitterrand, c'est d'avoir commencé dans le premier genre et de s'épanouir dans le second !

En fait, il domine un parti marxiste par tout ce qui, en lui, s'affirme non marxiste : sa rhétorique quarantuitarde, son goût affiché pour une littérature, je dirai presque, de droite, une tradition qui irait de Chateaubriand à Barrès et à François Mauriac, son amour de la nature, de la solitude et de la campagne qui s'exprime encore dans tous les passages les plus romantiques de ce journal intime et public de *La Paille et le Grain*, comme celui-ci : « Au spectacle de la nature, dit-il, il m'arrive souvent de vivre ces

Le pouvoir

moments de bonheur où l'on s'arrête et dit : c'est le plus bel endroit du monde. La terre, notre amie, prodigue ses merveilles. Je la contemple depuis l'enfance sans épuiser jamais cette faculté d'étonnement qui naît de la beauté et qui donne l'obscur envie de remercier quelqu'un. C'est ce que je viens d'éprouver à Trébeurden, village breton, face à la mer. [...] En vérité, il s'est passé très peu de choses à raconter. Chaque pas changeait l'horizon. Tantôt apparaissaient le port pêcheur, ses voiles droites et ses barques à sec. Je me suis assis en attendant la nuit, respirant comme on boit l'odeur d'iode et de varech, écoutant la marée revenir au temps. J'abandonnais ^{p.199} aux éléments le mouvement de mes pensées. Près de moi un cormoran dormait sur le rocher rose. Le vent lui battait l'aile. »

Eh bien ! c'est certainement cette réputation de « beau style » qui contribue à donner à l'intérieur des masses et des bataillons socialistes une forme de prestige personnel à Mitterrand. C'est cette différence d'avec le Parti socialiste qui fait de lui un candidat possible à un possible consensus national. Au fond, il annexe personnellement à la mémoire de la gauche la culture de la droite pendant que le parti arrache le marxisme doctrinal à la mémoire des communistes. Des deux côtés, on récupère le passé.

3. Reste aux gaullistes à le maintenir

Le problème est ici tout différent, et pour deux très simples raisons. Première raison, le fondateur et garant de la mémoire gaulliste est mort, et la pièce centrale de son édifice, la présidence de la République, est occupée par un non-gaulliste. Que peut représenter une mémoire gaulliste sans de Gaulle, en dehors des grandes circonstances historiques et des grands périls nationaux

Le pouvoir

qui l'ont fait naître ? Deuxièmement, à la différence des deux autres mémoires, la mémoire gaulliste a été au pouvoir, et d'une certaine manière, elle y est encore officiellement.

Voilà qui suffit à donner à cette mémoire gaulliste une autre nature, une autre dimension que les deux autres. On a cru, en 1958, que le phénomène gaulliste serait un phénomène circonstanciel, lié à de grandes tempêtes que furent 1940 et la guerre d'Algérie. Il n'en est rien ; d'une certaine façon, le gaullisme a été le plus grand des phénomènes politiques depuis la guerre. Il s'est incarné dans une constitution que l'on peut bien amender, mais dont personne ne demande la suppression. Dans des institutions que l'on peut réformer, mais dont personne ne conteste la légitimité, dans une aventure personnelle et collective qui s'est intégrée au patrimoine même de la nation. Si bien que la mémoire gaulliste, différente des deux autres, est devenue elle-même dans ses sommets et dans ses grands moments le bien commun de toute la mémoire nationale.

Mais actuellement, en fonction de ces deux données que je viens de rappeler (mémoire liée à un homme, mémoire qui a été au pouvoir), ^{p.200} la mémoire gaulliste, me semble-t-il, s'est, schématiquement, coupée en deux. Si l'on excepte en effet la piété populaire qui inspire les gardiens de cimetière, les pèlerins de Colombey, les organisateurs de l'Institut Charles de Gaulle, les visiteurs nostalgiques du musée et les fidèles du Mont Valérien, tous ces lieux marqués de la mémoire gaulliste, l'héritage militant de la mémoire gaulliste apparaît aujourd'hui scindé entre d'une part les interprètes de la mémoire et d'autre part les combattants du pouvoir. Sans doute ont-ils en commun bien des réflexes et bien des idées, mais ils ont beau se mêler, les deux courants de

Le pouvoir

l'héritage ne sont pas les mêmes, sans se confondre pour autant avec la vieille distinction du gaullisme de droite et de gauche. L'entretien de la flamme, fondée sur l'autorité de l'Etat et sur une certaine vision jacobine, guerrière, militaire de l'histoire nationale, c'est aux vieux caciques du gaullisme qu'il revient d'en être aujourd'hui les dépositaires. Et leur travail consiste à fondre le moment gaulliste dans l'ensemble de l'histoire nationale. Un texte, par exemple, de Debré, dans *Le Monde* du 5 mars 1977, au début de l'année :

« De graves erreurs politiques contribuent à la dégradation dont tout Français éprouve normalement les effets.

Une première erreur vient du fait qu'on a cru, en haut lieu, depuis un an ou deux, que le peuple français était fatigué de l'effort et de la grandeur.

La seconde erreur fut la destruction systématique de la majorité par elle-même... Or, une majorité cohérente et stable est nécessaire non pas à la capacité mais à la légitimité du pouvoir en République.

... La majorité qui fit la V^e est en passe de se détruire. Une majorité des centres est une illusion. Alors, le processus pour une « république des factions » est largement engagé.

Le salut reviendra, mais quand ? »

Et à ce texte fait écho un autre du même Michel Debré, tout récent puisqu'il a paru dans *Le Monde* d'avant-hier, et qui s'appelle *Etat de Guerre*, texte assez curieux, dans la mesure précisément où il répète, et où il érige toute la vision politique de l'histoire de

Le pouvoir

France actuelle en une manière de combat militaire : « Qui dit crise dit phénomène qui échappe à la volonté du gouvernement et des ^{p.201} hommes. Il n'y a pas de crise monétaire, il y a une guerre des monnaies ; il n'y a pas une crise du pétrole, il y a une guerre de l'énergie ; il n'y a plus une crise du commerce international, il y a une guerre de l'expansion et du protectionnisme ; il n'y a plus une crise des investissements, il y a une guerre des investissements. » C'est ainsi que se fonde la mémoire gaulliste dans une sorte de vision gaulliste de toute l'histoire. Et elle serait reprise très largement par Sanguinetti jusque dans son dernier petit livre : *L'Armée, pour quoi faire ?* ou dans son livre précédent : *Une Nouvelle Résistance*, titre parfaitement significatif, où il déclare : « Il y faut de la conviction à notre histoire, du caractère et de la volonté pour être un gaulliste aujourd'hui. On ne gère pas un peuple, on le gouverne d'en haut. Surtout si cette nation, fatiguée par des siècles d'une grande histoire, cesse de croire à son destin. »

De tels textes montrent assez ce qu'a de nouveau, de louable, d'apparemment utopique et peut-être cependant de réaliste, l'intention de Valéry Giscard d'Estaing de « décriper », selon son expression, la vie politique française. L'actuel président de la République avec son désir de rationalisation, de modernisation réformatrices, avec son libéralisme aristocratique mâtiné de gauchisme sentimental, paraît n'enraciner sa philosophie tocquevillienne de la démocratie dans aucune mémoire nationale. Du même coup, son pouvoir est devenu le pur enjeu institutionnel de forces qui le dépassent. *Potestas* mais pas *imperium*. « La France est un pays de longue mémoire » déclarait-il le jour de son élection pour se dire honoré d'en

Le pouvoir

occuper le pouvoir. Il a le pouvoir, mais il n'a que le pouvoir ; la mémoire est ailleurs.

*

Est-ce à dire qu'il faille aujourd'hui opposer un pouvoir sans force d'incarnation et une force d'incarnation candidate au pouvoir ? Ce n'était pas complètement faux jusqu'à il y a quinze jours. De façon schématique et probablement très lapidaire, les sondages le disaient, l'air du temps le proclamait : « Giscard gouverne et Mitterrand règne ». Mais pouvoir et mémoire me paraissent, en France, n'avoir pas de ces rapports si simples.

p.202 Car au fond, la vraie frontière qui sépare deux Frances ne passe sans doute pas entre deux mémoires politiques : communiste et gaulliste, gauche ou droite ; mais plutôt, me semble-t-il, entre deux grands types de mémoires : les mémoires *idéologiques* d'une part, la mémoire *sociale*, dirais-je, d'autre part.

Les premières, les mémoires idéologiques, elles ont leurs discours, leurs hauts lieux, leurs gestes spectaculaires, leurs commémorations, leur légendaire, leurs héros ; elles font du bruit.

La seconde, la mémoire sociale, infiniment moins saisissable, sourd des profondeurs de la société et de ses permanences, elle relève de la durée historique et de l'analyse sociologique.

Et c'est précisément, me semble-t-il, la coexistence, la tension et les entrelacs entre ces deux types de mémoires qui donne à la vie politique et nationale française son style si particulier et qui explique : d'une part, la violence de tous les affrontements idéologiques ; et d'autre part, la relative stabilité des formes du pouvoir. Une stabilité qui s'exprime, par exemple, dans le caractère profondément conservateur du suffrage universel, en

Le pouvoir

France (depuis les élections de février 1871, en pleine occupation prussienne de la France, jusqu'aux élections qui ont suivi le fracas de mai 1968) ; une stabilité qui explique aussi que, finalement, dans ce pays à vocation révolutionnaire, ni 1936 ni 1968 n'ont constitué de véritables révolutions ; que dans ce pays à vocation idéologique, ni le fascisme, en 1934 ou en 1958, ni le communisme à la Libération n'aient pris le pouvoir ; que dans ce pays à vocation militaire et à vocation coloniale, ni la défaite de 1940, ni finalement la guerre d'Algérie, si elles ont toutes deux amené deux militaires au pouvoir, n'aient abouti à un régime de type militaire. Bref, la France n'a été ni l'Allemagne, ni la Tchécoslovaquie, ni le Chili, ni le Portugal. C'est là sans doute qu'il faut chercher la frontière entre les deux mémoires — dans ces mécanismes d'amortissement.

On pourrait peut-être formuler la chose autrement : opposer, par exemple, une mémoire de guerre et une mémoire de paix ; une mémoire de la société politique à une mémoire de la société civile ; une mémoire révolutionnaire à une mémoire thermidorienne.

p.203 Cette clé de lecture ne serait pas plus mauvaise qu'une autre pour déchiffrer ce qui oppose actuellement les formations de la majorité entre elles et les désunions de la ci-devant Union de la gauche.

Côté majorité, en effet, ce qui probablement différencie le plus profondément les gaullistes de Giscard d'Estaing, c'est cette vision guerrière, c'est la priorité donnée à l'*Etat* autoritaire, c'est cette conception jacobine et combative d'une histoire de France contre un libéralisme confiant dans les adaptations spontanées de la *société civile* par rapport à la *société politique*. Et côté opposition ?

Le pouvoir

Eh bien ! on touche peut-être là une des raisons les plus profondes de l'échec récent de l'accord sur le programme commun ; car, la vraie question n'était pas, me semble-t-il, comme le répètent les leaders et la presse, « pourquoi le Parti communiste a-t-il changé ? » Certes, c'en est une, mais beaucoup moins importante qu'une autre : pourquoi le Parti socialiste a-t-il résisté ? car dans une union inégale comme celle qui faisait minoritaire le Parti communiste, était-il pensable que le Parti communiste accepte de ne pas définir dans ses propres termes les termes de l'alliance ? Donc la vraie question, la question historique est non pas : pourquoi le Parti communiste a-t-il brutalement changé ? mais « pourquoi le Parti socialiste a-t-il pour une fois résisté ? » Et la réponse me semble être tout simplement que nous ne sommes menacés ni par le fascisme ni par la guerre. Qu'à la différence qu'en 1936, ni le contexte intérieur ni le contexte international n'infligent une véritable menace qui aurait fait plier les socialistes aux termes dictés par les communistes.

Si bien que, pour conclure, la France me paraît bien vivre encore sous le régime d'une mémoire double ; mais ce n'est sans doute pas celle qu'on croit.

Tout le monde connaît la fameuse distinction de Max Weber entre le *pouvoir légal*, le *pouvoir charismatique* et le *pouvoir traditionnel*. Eh bien ! pour la parodier, je dirai volontiers qu'un pouvoir légal n'acquiert de légitimité en France que s'il trouve le secours d'une mémoire soit charismatique, soit traditionnelle. Et que seul donne à un pouvoir charismatique de la permanence, l'enracinement ^{p.204} dans une mémoire traditionnelle. Et enfin que le pouvoir traditionnel est très vite battu en brèche dès qu'il est concurrencé par une mémoire charismatique.

Le pouvoir

Fascinante dialectique du pouvoir aujourd'hui légal en France avec ces deux mémoires. Ce qui donne, en effet, de la crédibilité à une candidature éventuelle au pouvoir de Jacques Chirac et de François Mitterrand c'est qu'ils ont, tous les deux, deux visages : Chirac ? Il y a un chiraquisme RPF, populaire, national, musclé et puis un chiraquisme pompidolien, conservateur, industriel, libéral et finalement radical de droite. Et de même, il y a deux Mitterrand : le leader de l'Union de la gauche, l'allié des communistes, l'homme qui a fait le pacte avec le diable ; puis le vieux social-démocrate de la IV^e République, rompu à toutes les coalitions, finalement un radical de gauche. Et qui sait, si par une espèce d'ironie de l'histoire, ce n'est pas le vieil homme en lui qui fera le succès du nouveau ?

Où se situe, entre ces deux, Giscard ? Saura-t-il, tenant son pouvoir du gaullisme avec lequel il a su maintenir ses distances, conserver son pouvoir par un socialisme avec lequel il saurait aussi maintenir ses distances ? Peut-il donner à une République V^e, enracinée dans une mémoire charismatique, la pratique d'une IV^e République attachée à une mémoire traditionnelle ? Aura-t-il les mains assez libres pour donner à son orléanisme natif assez d'élan réformateur pour faire une majorité morale d'une majorité électorale d'un jour ? Saura-t-il, Raymond Barre aidant, donner à son pouvoir légal assez de mémoire sociale pour faire une force légitime de la faiblesse légale des deux autres ? Et pourra-t-il alors, léger mais insubmersible, traverser un septennat menacé mais chanceux ? L'avenir seul nous le dira.

Une chose, en tous les cas, paraît certaine : un grand cycle s'achève, qui a correspondu à une grande histoire, la réponse aux malheurs du siècle d'un vieux pays devenu une puissance

Le pouvoir

moyenne, mais qui se souvient d'avoir été grand. Etrange pays, dont ses deux mémoires qui s'éteignent ont encore à nous dire la difficulté qu'éprouve la France à être, comme les autres démocraties modernes, la vôtre par exemple, gouvernée avec quelques voix seulement de ^{p.205} majorité. Il y faut, en France, la reconstitution acrobatique et provisoire d'un consensus qu'a déchiré l'histoire. C'est ce qui donne aux jeux de la mémoire et du pouvoir leur drame et leur passion. Comme il est enviable d'être la Suisse ; mais comme c'est dur de le devenir !

@

Le pouvoir

JACQUES ATTALI est né à Alger le 1^{er} novembre 1943. Elève de l'École nationale d'administration et de l'École des mines, il est sorti de Polytechnique, major de sa promotion, en 1963. Il compléta sa formation à l'Institut d'études politiques de Paris.

Maître de requêtes au Conseil d'Etat, maître de conférences à l'École polytechnique, chargé de cours à l'Université Paris-Dauphine, directeur du laboratoire de recherches de l'Institut de recherches et d'information socio-économique (IRIS) de cette université, Jacques Attali exerce également les fonctions de conseiller économique du premier secrétaire du Parti socialiste français.

Parmi ses écrits, il faut relever *L'Analyse économique de la Vie politique*, *Modèles politiques*, *L'Anti-économique*, *La Parole et l'Outil*. Son dernier ouvrage, *Bruits*, publié en 1976, est un essai sur l'économie politique de la musique.

ÉCONOMIE ET POUVOIR ¹

@

p.207 Parler ou écrire est toujours un acte d'orgueil, un acte de pouvoir. J'ai l'impression que parler d'un sujet comme celui d'aujourd'hui, c'est plus que ça : c'est une véritable usurpation du pouvoir. Le sujet est tellement, à la fois, immense et vaste, tellement flou et angoissant, que je me suis senti très réticent à l'idée d'accepter de venir le traiter.

Si je l'ai fait, c'est parce que je voudrais — très simplement vous communiquer un peu de ma terreur de l'avenir. Je crois que nous sommes dans un monde gouverné par le passé, c'est-à-dire gouverné par la mort, et qu'un monde gouverné par la mort ne peut produire que la mort. Je crois que l'enjeu du pouvoir, aujourd'hui, n'est pas, uniquement, de changer la nature des institutions, la nature des groupes sociaux ayant le contrôle de ces institutions, de donner le pouvoir aux plus pauvres, aux plus défavorisés d'entre eux, mais, plus profondément, de donner le

¹ Conférence prononcée le 6 octobre 1977.

Note : La grève persistante des postiers français n'a pas permis à M. J. Attali de revoir le texte de sa conférence que nous avons établi à partir de bandes enregistrées.

Le pouvoir

pouvoir aux petits enfants des plus pauvres. De faire en sorte que le pouvoir ne soit plus, aujourd'hui, au passé, mais à l'avenir ; de faire en sorte que cette mutation radicale s'accomplisse à cause de notre peur de l'avenir, mais aussi, par un acte de liberté.

Voilà le thème que je voudrais développer aujourd'hui devant vous. Peut-être serez-vous surpris de voir qu'il est au centre d'une réflexion sur les rapports entre l'économie et le pouvoir.

p.208 Quand on aborde cette réflexion, on est tout de suite conduit aux questions simples, ou aux plus immenses, qui sont toujours les plus simples, à savoir : l'économie et le pouvoir sont-ils séparés ? Y a-t-il un pouvoir dans l'économie ? L'économie est-elle une facette du pouvoir ? Le pouvoir est-il toujours extérieur à l'économie ? Ces questions ont été posées bien avant la science économique et, de mon point de vue, beaucoup mieux ailleurs que dans celle-ci. Au fond, sans trop solliciter les textes, je pense que celui qui a le mieux démontré qu'on peut penser le pouvoir comme définitivement extérieur à l'économie, c'est R. Girard. Dans ce grand livre de science économique, et de sciences sociales en général, *La Violence et le Sacré*, il a montré que toute essence du pouvoir est nécessairement religieuse, et que tout pouvoir est, nécessairement, monopole de la violence légitime.

Tout pouvoir est nécessairement extérieur à la mise en ordre que représente l'économie si l'on veut bien concevoir le pouvoir essentiellement comme le droit à répartir les fruits de la richesse. Dans le même champ de réflexion anthropologique ou symbolique, la thèse exactement inverse a été très largement défendue par quelqu'un comme Bataille, par exemple, pour qui le pouvoir était, au fond, essentiellement économique dans la mesure où le pouvoir correspond au droit de gérer, jusques et y compris de gaspiller, les

Le pouvoir

richesses. Il y a, en outre, un troisième grand livre d'économie qui est *Mythe et Épopée* de G. Dumézil pour qui tout pouvoir est essentiellement triple : une facette religieuse et politique, une facette militaire, une facette économique. Jupiter, Mars, Quirinus, triple face du pouvoir. C'est à l'intérieur de ce triangle Dumézil-Bataille-Girard que s'est toujours située la réflexion sur les rapports entre économie et pouvoir. Je crois que l'enjeu ne consiste pas, dans une réflexion théorique ou concrète, à se demander qui des trois a raison, mais de savoir pourquoi l'équilibre a changé à travers l'histoire et pourquoi, aujourd'hui, il nous faut penser le problème dans des termes radicalement nouveaux.

Savoir, d'abord, que les outils dont nous pouvons disposer dans le champ de l'économie sont des outils formidablement pauvres et, surtout, suspects. Les deux outils fondamentaux sont l'empirique ^{p.209} et la théorie. Qu'est-ce que l'empirique ? L'observation des faits, des données historiques, des statistiques. Mais toute information économique a un coût, un coût particulièrement lourd ; aussi n'est-elle, en général, saisie que par un pouvoir, et définitivement suspecte quant à la nature de son utilisation théorique. Les données dont nous pouvons disposer sur le passé ou sur le présent sont, dès lors, davantage révélatrices des lapsus d'un pouvoir que des éléments de la construction générale d'une théorie empirique des rapports entre économie et pouvoir : c'est dans les manques des données empiriques que se situe la possibilité d'observer les rapports statistiques entre une société et son pouvoir. De même, je voudrais montrer, dans la première partie de cet exposé introductif à notre discussion, que toute théorie économique des rapports entre l'économie et le pouvoir est définitivement suspecte. Suspecte, parce que, dans la

Le pouvoir

plupart des cas, elle n'est qu'une théorie de l'exercice du pouvoir, une réflexion sur la stratégie, ou, pire, une tactique d'accès qui essaie de se légitimer par une réflexion pseudo-théorique sur le savoir concernant les rapports entre économie et pouvoir. Ceci, qu'il s'agisse de l'économie du pouvoir, c'est-à-dire de toutes les théories économiques disponibles quant aux rapports entre économie et pouvoir vus du point de vue de ceux qui l'exercent, ou qu'il s'agisse de l'économie pour le pouvoir, c'est-à-dire des théories existantes pour définir, de façon critique, la société capitaliste, pour y accéder. Une première phase de toute analyse et de toute réflexion et un des premiers éléments de l'acte de liberté que nous devons chacun faire est, d'abord, d'avoir sur toutes les théories — y compris sur les théories critiques dont nous pouvons disposer — une vision démystificatrice.

Pour ce qui est des théories du pouvoir, il est clair que celles sur les rapports entre l'économie et le pouvoir sont, avant tout, des légitimations de l'exercice du pouvoir. Quelles sont ces théories ? Essentiellement, celles qu'on appelle aujourd'hui du nom de « théories de l'équilibre général », théories mathématiques de l'économie qui — et cela devrait avoir été suffisamment révélateur par la délivrance du dernier Prix Nobel d'économie qui a regroupé, sous le même intitulé, un Américain et un Soviétique — sont essentiellement ^{p.210} des théories de la légitimité de l'exercice du pouvoir, c'est-à-dire des théories selon lesquelles l'économie est composée d'acteurs libres, indépendants, sans pouvoir autre que celui de se conformer à des règles du jeu. L'économie serait le lieu du non-pouvoir, où tout se fait pour essayer d'obtenir la meilleure répartition possible des choses, le pouvoir étant quelque chose d'extérieur, de nuisible. Tout pouvoir doit être condamné car

Le pouvoir

l'économie doit — et ne peut — fonctionner de façon correcte que s'il n'y a pas le pouvoir. Penser cette description de l'économie à travers des modélisations mathématiques comme une description de la société actuelle, qu'elle soit capitaliste ou ce qu'on désigne sous le nom de socialisme — et que je préfère appeler capitalisme d'Etat — renvoie, en fait, à l'idée que, pour tous ces théoriciens, ou pour les institutions qui les supportent, le pouvoir doit être considéré comme extérieur à la réflexion, inintéressant pour la bonne analyse de la meilleure économie possible car, au fond, la société fonctionne indépendamment de la nature de la légitimité du pouvoir. La société est indépendante du pouvoir qui s'y exerce ou, du moins, elle est indépendante de toute remise en cause du pouvoir qui pourrait avoir lieu.

De même, dans toutes ces théories sur l'exercice du pouvoir et dans toutes les théories économiques existant actuellement, il est frappant de constater qu'au moins depuis vingt-cinq à trente ans, la théorie économique s'est focalisée sur la meilleure façon d'exercer le pouvoir d'Etat. Issue de la réflexion camusienne sur la meilleure façon d'allouer le pouvoir ou de répartir les richesses, c'est une réflexion qui suppose donnée l'existence d'un pouvoir, et qui suppose qu'aucune remise en cause, aucun rapport de force n'interviendra.

Mais, au fond, il ne faut pas oublier que, derrière cela, il y a une structure fondamentale de pouvoir qui est celle d'un Etat devenu l'agent essentiel de l'intervention économique, et que toute la structuration politique du pouvoir, qui s'est faite dans les années 40 dans les pays occidentaux, est en fait issue d'une grave crise. Cette crise s'est, en outre, structurée de façon identique, économiquement parlant, dans des systèmes à institutions

Le pouvoir

politiques ^{p.211} radicalement différentes : le premier keynésien s'appelait Mussolini, tandis que le second s'appelait le docteur Schacht. Au fond, il y a quelque chose de grave derrière le fait qu'il soit possible de réfléchir scientifiquement sur l'exercice du pouvoir de la même façon dans une dictature et dans une démocratie. Ceci démontre, à l'évidence, que toutes ces théories n'avaient comme fonction que de permettre d'exercer le pouvoir dans des sociétés à consensus stable ou, du moins, en faisant l'hypothèse que l'absence de consensus ne joue aucun rôle sur l'évolution économique. Or, il est évident que la crise actuelle renvoie à l'incapacité de ces théories à rendre compte de la réalité des rapports entre économie et pouvoir. La crise, qu'on va voir resurgir dans la plupart des détours de mon exposé, a au moins un aspect révélateur, celui de mettre en évidence l'insuffisance de ces théories à un moment où les rapports entre économie et pouvoir sont remis en cause dans leur légitimité.

De même, toutes les théories portant sur l'exercice du pouvoir qui se pensent comme des théories critiques sont, pour la plupart d'entre elles, suspectes. Car j'estime que la plupart des théories qui sont présentées, aujourd'hui, comme des théories critiques sur l'exercice du pouvoir dans la société capitaliste sont, en fait, de façon sous-jacente, trop souvent des théories qui ne sont que des légitimations de stratégies ou — je le disais tout à l'heure — de tactiques de prise du pouvoir. Je voudrais, très schématiquement, donner trois exemples. Le premier est celui de la présentation critique du capitalisme selon laquelle le pouvoir serait réparti de façon trop inégale entre les groupes sociaux, et qu'il faudrait réduire ces inégalités, ce qui, à mon avis, n'est qu'une théorie légitimatrice de la social-démocratie en tant qu'institution

Le pouvoir

politique. Deuxièmement, la théorie selon laquelle l'économie capitaliste est entièrement déterminée par de grands monopoles dans lesquels se concentre l'essentiel, ou la totalité du pouvoir, soutenu ou non par l'Etat : c'est, essentiellement, la légitimation pseudo-théorique du léninisme, c'est-à-dire de la prise du pouvoir par un parti unique. Enfin, la théorie selon laquelle la société serait aujourd'hui essentiellement gouvernée par une technobureaucratie ce qui, me semble-t-il, conduit à une légitimation unique ou, en tout cas ^{p.212} à se vouloir comme une légitimation d'une stratégie de l'autogestion dans l'appareil de production. Trois théories, donc, qui me paraissent en elles-mêmes pure légitimation de stratégies politiques et — je le dirai tout à l'heure — insuffisantes pour comprendre le problème que nous traitons ici.

Je ne voudrais pas être trop long sur ces points mais je les crois très importants. Nous devons tous, même si nous sommes — comme pour ma part je le suis — critiques et radicalement critiques à l'égard de notre société, être aussi critiques à l'égard des théories dont nous disposons pour critiquer ces sociétés. Il est clair que penser la société à partir d'une simple critique des inégalités renvoie inévitablement à la perpétuation des inégalités, c'est-à-dire à l'acceptation des règles du jeu, à la réduction des inégalités entre les groupes sociaux à l'intérieur des mêmes règles du jeu. Confusion entre socialisation et socialisme, confusion visant une répartition plus juste des fruits d'une richesse acquise ou construite selon les mêmes formes d'exploitation, les mêmes types de production, d'évolution et de normalisation culturelles, suivant les mêmes types d'organisation des pouvoirs dans la société. Et, avant tout, légitimation d'une idéologie du pouvoir fondée sur une meilleure répartition, c'est-à-dire sur un

Le pouvoir

gouvernement s'appuyant sur les bourgeoisies moyennes et les classes ouvrières d'un niveau suffisamment intégré au capitalisme industriel.

De même, les théories issues du début du siècle selon lesquelles le capitalisme serait essentiellement composé de sociétés monopolistiques, théories qui, comme vous le savez, ont été ensuite complétées par l'idée que ces monopoles étaient supportés par l'Etat lui-même, leur émanation, renvoient fondamentalement à une seule idée : face à ces « trusts » monopolistiques, il faut un outil de pouvoir monopolistique ; face à un adversaire pyramidal, il faut un pouvoir pyramidal ; face à un adversaire unique, il faut un parti unique. La théorie du monopole renvoie au léninisme, la théorie du capitalisme monopolistique d'Etat renvoie à la dictature du prolétariat. Il est clair que toute cette théorie fondant la conception du capitalisme moderne à partir de l'idée que toute la société est structurée autour de monopoles dont la concurrence entraîne des ^{p.213} gaspillages, eux-mêmes supportés par l'Etat, et qui se détruisent eux-mêmes par leur gaspillage, et qui, donc, doivent être socialisés et gérés de façon centrale par une élite ouvrière, au-delà de la justification théorique partielle sur laquelle je reviendrai tout à l'heure, il est clair, dis-je, que cette théorie a avant tout une justification politique : la légitimation du parti unique. A partir du moment où la « dictature du prolétariat » est remise en cause comme stratégie politique, la théorie économique qui l'a fondée ou légitimée en apparence va s'effondrer et, si mon raisonnement est exact, il ne faudra pas attendre longtemps avant de voir les partis ayant abandonné la théorie de la « dictature du prolétariat » abandonner aussi la théorie économique qui, à mon sens, est

Le pouvoir

derrière, c'est-à-dire celle selon laquelle le pouvoir économique est géré de façon monopolistique dans les sociétés capitalistes monopolisées par quelques grands groupes assurant et ayant effectivement le pouvoir.

De même, je pense que toute théorie économique présentant la société à partir de l'idée selon laquelle les grandes organisations économiques ont le pouvoir, non pas à titre de sociétés ou d'intérêts ou de groupes socio-capitalistes proprement dits, mais de groupes bureaucratiques s'appropriant le pouvoir en l'usurpant au détriment, presque, de la société, en réduisant ainsi la théorie, la critique et l'analyse des rapports entre pouvoir et société n'est en fait qu'une analyse conduisant, en termes politiques, à revendiquer la décentralisation en termes de stratégie de prise du pouvoir, et surtout, en termes économiques, renvoyant à l'autogestion dans l'appareil de production.

Je crois qu'autant la théorie du capitalisme monopoliste d'Etat est insuffisante pour régler les problèmes de nos sociétés, autant la théorie de l'autogestion comme réponse à une critique de la bureaucratie l'est aussi. Car il est clair que la crise est un révélateur de la puissance ou de l'impuissance des théories ; il est clair qu'aujourd'hui le degré de socialisation de l'économie peut être dans certains cas, et suivant les formes qu'il prend, un outil — et je dirai tout à l'heure pourquoi — dans la transformation profonde des rapports de pouvoir dans une société, il est tout aussi clair qu'il ne suffit pas d'étendre le champ du secteur public pour transformer les rapports ^{p.214} de pouvoir et la façon dont une société est produite ; il est clair, de même, qu'il ne suffit pas de transformer la légitimité du pouvoir à l'intérieur d'une entreprise pour la confier, même de façon totalement démocratique, à ceux

Le pouvoir

qui travaillent, pour changer la nature de la production. On sait bien que les ouvriers de la S.N.I.A.S. sont parmi les meilleurs défenseurs d'un avion dans lequel ils ne monteront jamais : le « Concorde ». Il est clair, donc, que toute théorie sur laquelle on fonderait aujourd'hui une stratégie de prise de pouvoir par une analyse du pouvoir comme étant localisé dans l'entreprise — que ce pouvoir dans l'entreprise appartienne au capital ou qu'il appartienne à une techno-bureaucratie — est insuffisante pour rendre compte et de la réalité du pouvoir et, en conséquence, de la nature de la crise et de la nature des transformations nécessaires. Ceci renvoie donc profondément à la question de savoir s'il est possible, aujourd'hui, de désigner quelque part un pouvoir, s'il est possible de dire que le pouvoir économique est quelque part, si l'économie est un lieu de pouvoir, et si ceci a toujours été de la même façon, ou si ceci est changeant.

Je proposerais de dire qu'il est impossible de désigner ou de localiser un pouvoir. Que la nature réelle et la complexité fondamentale de l'organisation sociale dans laquelle nous vivons a conduit à une formidable mystification qui est de faire croire qu'il existe quelque part un lieu du pouvoir, une Bastille à prendre, dont l'écroulement des murs suffirait à transformer la société. La réalité est beaucoup plus complexe, profonde, difficile. Elle est beaucoup plus un défi à l'intelligence et à la stratégie politique que ne le laissent croire les théories dont nous disposons jusqu'à présent. Je crois donc qu'il est nécessaire, pour bien comprendre ce que sont aujourd'hui ou ce qu'ont été les rapports entre économie et pouvoir, et quelle est leur dynamique, de comprendre la société non pas comme lieu d'un affrontement entre producteurs et consommateurs, agents d'un marché, comme le laissent croire les

Le pouvoir

théories de l'exercice du pouvoir, ou comme un conflit entre classes sociales pré-existantes, représentées par des partis ou des syndicats, comme le laissent croire les théories de l'économie et de la prise du pouvoir, mais de penser la société comme étant quelque chose qui se produit ^{p.215} soi-même. Et que l'économie n'est pas essentiellement l'étude de la façon dont sont réparties les ressources rares, c'est-à-dire la façon dont sont produites les richesses, la façon dont sont produites les marchandises, mais aussi — et de façon dialectique — la façon dont sont produites les demandes pour ces marchandises.

La production d'une société par elle-même, ça n'est pas l'efficacité ou la légitimité du pouvoir dans les institutions qui produisent des marchandises, c'est aussi, et peut-être de plus en plus, la façon plus ou moins efficace, et la légitimité de la façon dont est produite la demande de marchandises. Car enfin, quand on dit qu'il y a un pouvoir de l'économie, ce pouvoir n'est pas seulement sur la vie des travailleurs dans l'entreprise, il n'est pas seulement au niveau des prix ou de la détermination des concentrations industrielles, ou de l'organisation des dépenses publiques ; il est aussi dans la façon dont sont produits les consommateurs. Je crois qu'il est possible de dire que, non seulement l'appareil capitaliste produit des travailleurs, mais qu'il a toujours produit, et qu'il produit aujourd'hui plus que jamais, des consommateurs. L'essentiel de l'organisation sociale aujourd'hui est dans une dialectique entre un pouvoir de production de marchandises et un pouvoir de production d'une demande de marchandises. Le pouvoir de production de marchandises appartient à l'appareil économique proprement dit, soutenu par l'appareil d'Etat. Le pouvoir de production d'une demande de

Le pouvoir

marchandises est beaucoup plus complexe. Il est clair que l'appareil éducatif, que l'appareil de santé, que les appareils idéologiques d'Etat sont des éléments essentiels de la production de demain. Mais il est clair, aussi, que des éléments plus matériels sont déterminants. Y aurait-il une demande ou une production d'automobiles s'il n'existait pas un réseau routier ? Y aurait-il une demande de machines à laver s'il n'y avait pas des réseaux électriques dans les réseaux urbains ? Y aurait-il une demande de résidences secondaires si la vie dans les villes n'était pas aussi intolérable ?

Je pense que l'essentiel de l'analyse du pouvoir ne consiste pas, lorsqu'on étudie les rapports entre économie et pouvoir, à regarder uniquement la façon dont sont produites les marchandises et dont les hommes sont manipulés dans la production de marchandises, p.216 mais d'assumer le fait que nous sommes tous des marchandises achetant d'autres marchandises, et que toute l'organisation économique consiste à nous produire comme des marchandises, non seulement comme on l'a dit au XIXe siècle, outils de la production, mais comme des marchandises destructrices de production. Nous ne sommes pas seulement des machines à produire, nous sommes des machines à détruire. Et toute la dynamique de l'organisation sociale, c'est la dynamique de ces rapports entre le pouvoir de produire et le pouvoir de détruire. C'est là où se situe l'essentiel du pouvoir. Le pouvoir est dans le code qui structure cette autoproduction de la société, produisant une offre pour une demande qu'il produit. L'essentiel du pouvoir est alors, dans une période où ce code est stable, réparti de façon précise entre les institutions productrices de l'offre et les institutions productrices de la demande.

Le pouvoir

Depuis le début du XX^e siècle, le pouvoir s'est peu à peu séparé entre des institutions productrices de l'offre et des institutions productrices de la demande de plus en plus autonomes et contradictoires. La production de la demande a consisté, de plus en plus, à transformer des rapports sociaux en marchandises, à faire en sorte qu'une demande qui s'exerçait sous forme de rapport entre les hommes s'exerce de chaque homme vers des marchandises. Je crois qu'il est possible de dire qu'une crise économique — une grave crise économique est le moment où change le code structurant le système d'autoproduction, le rapport de forces, le rapport des pouvoirs entre les systèmes et les institutions contrôlant la production d'offre et les institutions contrôlant la production de demande. Et c'est en cela qu'une crise est particulièrement importante : c'est le moment où le rapport de forces change. C'est le moment, non pas où le système est particulièrement condamné, où sa reproduction est particulièrement déficiente, mais au contraire c'est la façon dont la société utilise ses propres problèmes pour recréer les conditions d'un ordre nouveau. La crise n'est pas un problème pour une société capitaliste, c'est déjà la solution du problème. Ça n'est pas une difficulté, c'est une façon de réparer les erreurs antérieures. C'est une façon de transformer des rapports de pouvoir insuffisants. C'est une façon de recréer une nouvelle demande efficace après un moment ^{p.217} où la demande s'essouffait, devenait difficilement solvable, où les institutions du pouvoir créateur de demande perdaient du pouvoir par rapport aux institutions productrices d'offre proliférantes. Alors, dans le très bref — ou trop long, à vous d'en juger — temps qu'il me reste, je voudrais rapidement broser le schéma des principales

Le pouvoir

transformations du rapport de pouvoir dans ces systèmes d'autoreproduction sociale et essayer, surtout, d'insister sur les conséquences qu'on peut en tirer sur la nature de l'avenir.

J'ai dit, en commençant, que je voulais vous faire peur. Je crois que le socialisme est une mémoire de l'avenir, c'est-à-dire que c'est ce qui entraîne chez chacun d'entre nous — ou pourrait entraîner — un acte conscient de liberté aujourd'hui par refus de l'avenir tel qu'il est impliqué ; le refus de cet avenir exige une analyse de l'avenir qui ne soit pas une simple extrapolation du présent. L'avenir est bien pire que le présent ne le laisse craindre.

Quand on regarde l'histoire du capitalisme depuis un siècle, on s'aperçoit qu'il y a eu trois grandes crises. Une grande crise autour des années 1880-1890, une crise autour des années 1920-1940, une crise qui commence en 1967 et qui continue aujourd'hui. Chacune de ces crises a été la marque d'une transformation dans le pouvoir de la production d'offre, d'une transformation de la nature de la production de demande et d'une transformation de l'appareil de l'Etat qui rendaient ces productions cohérentes l'une avec l'autre. Très schématiquement — et donc soumis à critique parce que manquant de nuances — je dirais que, antérieurement à la première des grandes crises, le système économique ressemblait très largement, pour sa partie industrielle (l'essentiel étant encore agricole et féodal), au système d'économie concurrentielle et était susceptible d'une analyse à la fois de type classique et marxiste, c'est-à-dire qu'il était caractérisé par une concurrence entre petites entreprises et une exploitation de la force de travail brutale, précise, mesurable. Le pouvoir étant essentiellement, dans ce cas, dans l'appareil producteur d'offre, la production de demande était essentiellement déterminée par le

Le pouvoir

degré plus ou moins solvable de la bourgeoisie. La grande fracture des années 1890-1900, ou plutôt 1880-1890, c'est l'insuffisance de cette production de demande par rapport à la production ^{p.218} d'offre. Non pas simplement par crise de surproduction, qui consiste à regarder ce phénomène d'autoreproduction en crise uniquement du côté du pouvoir de l'offre mais, par l'impuissance du système de production de demande. Et tout ce qui s'est passé ensuite a été une transformation de l'appareil social qui a mis en place un nouveau pouvoir de production de demande. Une nouvelle demande est apparue. Lorsqu'on regarde l'histoire de la plupart des grands pays, il me semble qu'on a commencé alors à produire un consommateur de marchandises, d'outils, d'indépendance. Je crois que la grande période d'indépendance individuelle par la marchandise, c'est le début du siècle, cette formidable période de puissance et de croissance où l'on a produit des individus souhaitant leur indépendance. La grande période de l'industrie automobile me paraît d'ailleurs être celle-ci, et non pas celle de l'après-guerre, car c'est alors qu'elle a été une industrie de structuration sociale, c'est alors qu'elle a constitué un individu. Et peut-être serait-il séduisant de dire, ce qui n'est qu'une boutade, qu'il s'agissait là de faire de l'homme un consommateur, l'homme par opposition à la femme, cela dans la mesure où il s'agissait de donner à sa fonction de chasseur, d'homme qui se déplace, une satisfaction marchande. Ce rapport entre l'homme et la femme ne me paraît pas anecdotique, car je crois qu'après la crise d'insuffisance de ce système de production d'offre et de demande, de ce système où l'appareil industriel était structuré en sociétés plus ou moins monopolistiques, où le pouvoir de production d'offre était largement dominant, mais concentré alors en un appareil

Le pouvoir

industriel, où le pouvoir dans l'économie, donc, était un pouvoir essentiellement industriel, le pouvoir va peu à peu basculer, à cause de l'insuffisance de la production de demande, vers la production par l'Etat de la demande.

Mais, contrairement à ce qu'on dit trop souvent, la production de demande par l'Etat n'est pas simplement la production d'une demande collective, c'est, plus fondamentalement, la production de consommateurs. Et je crois que cette production de consommateurs est assez largement la production de la femme comme consommatrice. Dans la mesure où l'on fait entrer la femme dans le moule du rapport social marchandisé, ceci permet la transformation du rapport ^{p.219} domestique sous la forme d'une consommation de marchandises de sources différentes. Je pense évidemment ici à tous les outils de la consommation domestique, qui ont été le principal moteur de la production d'après-guerre. Le pouvoir n'est donc pas essentiellement, uniquement, dans la production de marchandises, mais dans la production de l'homme, puis de la femme, comme consommateurs. Dans cette période, le pouvoir économique cesse d'être essentiellement un pouvoir industriel pour devenir largement un pouvoir financier appuyé par l'Etat, bureaucratisé. Et, au fond, si la crise apparaît dans les années 67-70, c'est essentiellement parce que le coût de la production de demande augmente beaucoup plus vite que le coût de la production d'offre. Il est, en effet, beaucoup plus facile de faire des marchandises que de faire des consommateurs.

Chaque instant de notre vie, nous le passons à consommer, à produire, à apprendre à produire, à apprendre à consommer. Il n'y a pratiquement plus d'interstices entre ces différentes périodes, mais il se trouve qu'on produit des marchandises avec des

Le pouvoir

machines dont la productivité peut augmenter, alors qu'on produit des hommes avec des professeurs, avec des médecins, dont la productivité ne peut pas augmenter, par conséquent la productivité et l'efficacité de la production de demande ont augmenté beaucoup moins vite que celles de la production d'offre. Le pouvoir de la demande va baisser par rapport au pouvoir de l'offre, et la crise recommence. Et cette crise est le lieu d'une transformation du rapport de pouvoir. Je dirais qu'elle est à la fois une nécessité pour le système capitaliste et une chance pour le socialisme car, en mettant en cause la nature des rapports de pouvoir existants dans la société, elle rend à la fois nécessaire une transformation pour le capitalisme et possible une mutation dans un sens socialiste. Toute la société est aujourd'hui constituée autour de l'idée que, dans la crise, pour rendre possible une production d'offre plus efficace, il faut recréer une nouvelle façon de produire la demande. Cette soumission, dans la crise, de la nature de la production de la demande à la logique de la production d'offre me paraît être l'essentiel du rapport de pouvoir dans la société du point de vue économique. La logique de la mise en valeur du capital exige, dans la crise, de produire à p.220 chaque fois le consommateur de façon plus marchande. Il faut que la productivité de la production de consommateurs passe de plus en plus par des marchandises pour que le coût de la production de consommateurs ne pèse pas trop lourd sur la mise en valeur du capital. Et l'essentiel du pouvoir mis en cause dans la crise me paraît être essentiellement cela : comment, dans la logique du système d'autoreproduction qu'implique le capitalisme, est-il possible de mettre en place un système qui produira des consommateurs de façon efficace pour recréer les conditions d'une mise en valeur suffisante du capital ?

Le pouvoir

Je crois que cet enjeu-là est l'essentiel de ce qui doit nous concerner ce soir, ceci dans la mesure où c'est lui qui dicte la nature potentielle des transformations des rapports de pouvoir dans l'économie. En effet, je crois que produire demain des consommateurs de façon efficace, de façon à recréer des conditions dans lesquelles la production de consommateurs ne pèse pas trop lourd sur la production de marchandises, va impliquer, dans les années qui viennent, une mutation radicale de la nature de nos rapports à nous-mêmes et aux autres. Une mutation radicale, aussi, des rapports de pouvoir entre les Etats, et une mutation radicale de nos rapports avec le savoir. Je prendrai un seul exemple pour illustrer ce schéma général : une des raisons majeures pour laquelle la production de demande est aujourd'hui inefficace, c'est que lorsque vous achetez une automobile, vous payez trois, quatre ou cinq fois plus pour la santé des ouvriers qui l'ont construite que pour les matériaux qui y sont, et que ce rapport a tendance à augmenter. Or ceci ne peut pas durer sous peine de rendre impossible la mise en valeur du capital. La transformation fondamentale est alors de produire la santé des hommes. Mais comment produire la santé de façon à obtenir une productivité accrue sinon en supprimant ce qui fait l'élément de la non-productivité de la production de santé, c'est-à-dire le médecin ? Comment le faire, sinon en faisant que la production de demande devienne elle-même une marchandise qu'on achète ? Et je dis que, dans la logique de la crise actuelle, tous les éléments, ou la plupart des rapports sociaux qui sont aujourd'hui des éléments de la production de demande, vont être produits comme des marchandises.

p.221 Chacun d'entre nous va, peut-être, apprendre à acheter les moyens de sa propre santé. Déjà existent quelque part —

Le pouvoir

disponibles d'un point de vue technologique — de petites machines grâce auxquelles il nous sera possible de nous surveiller nous-mêmes, de faire le diagnostic de notre propre santé, de diagnostiquer l'évolution de nos maladies et, donc, de transférer dans le champ de la marchandise les services collectifs non encore marchandisés. Je pense qu'il est possible d'imaginer que la production de l'ensemble des rapports sociaux qui déterminent notre système de santé, de culture, va cesser d'être une production collective pour devenir une consommation individuelle. Nous allons apprendre à désirer acheter les moyens de notre propre surveillance. Et ceci me paraît être l'essentiel de la transformation du pouvoir dans notre société.

A part la médecine, l'éducation s'oriente dans la même voie : on nous apprend à acheter les moyens de notre propre surveillance. Regardez par exemple les petits ordinateurs qu'on fait acheter aux enfants, et qui comportent des programmes dans lesquels ils peuvent vérifier si leurs réponses sont exactes ou fausses. Une grande partie du secteur aujourd'hui public va devenir privé, et je pense que, par contrecoup, une grande partie du secteur privé deviendra public parce qu'il aura perdu sa rentabilité. L'économie va basculer, chacun va apprendre à consommer les moyens de sa propre surveillance, nous allons apprendre à jouir d'un esclavage. Ceci, qui découle naturellement d'un raisonnement purement économique sur la nature de la crise, renvoie beaucoup plus largement à la nature des transformations de notre société, car, en fait, s'il faut produire une demande sous forme de marchandises, pour les services aujourd'hui nécessaires à la production de demande, cela exigera une transformation des rapports sociaux, une informatisation de l'organisation économique

Le pouvoir

telle que les investissements technologiques nécessaires impliqueront une guerre mondiale formidable des capitaux qui ne peut se traduire, dans cette logique-là, que dans leur implantation quasi unique, leur centralisation, leur hiérarchisation. Et je crois que cette jouissance individuelle de l'esclavage dont je parlais comme une des conditions de la canalisation de nos désirs vers la marchandise, condition de la production de demande dont je parlais, p.222 est aussi impliquée du fait de la nature de la division internationale de la production. Si cette logique continue, il nous faudra apprendre à jouir d'être les esclaves des Etats-Unis d'Amérique.

Au fond, il fait bon vivre à Porto-Rico ; être esclave, sécurisé, rêveur, passant dix, quinze, vingt ans de sa vie devant la télévision (nous en passons huit maintenant) a un certain côté inévitable ou, en tout cas, rappelle le vertige du vide. Et, puisque j'ai parlé tout à l'heure de la production de demande comme une production d'autosurveillance et de jouissance de l'esclavage, je crois que le rapport entre économie et pouvoir, dans la crise présente, est de produire une telle demande à la fois individuellement dans nos rapports de marchandises, mais aussi collectivement pour la plupart de nos pays perdant les moyens de leur autonomie culturelle, branchés sur un système dans lequel chacun d'entre nous ne pourra être autre chose qu'un élément d'une gigantesque organisation dont seule comptera la logique, et où aucun individu — ou presque aucun — quel que soit son rang dans la hiérarchie, ne sera autre chose que le Fabrice d'un Waterloo qu'il ne contrôlera pas. Entre parenthèses, chacune des deux grandes crises dont j'ai parlé tout à l'heure s'est aussi traduite par des conflits sur le contrôle de l'énergie, par des

Le pouvoir

conflits de territoires et par des guerres. Il serait assez facile de montrer que la nature de la croissance économique est liée à la nature du développement de la consommation énergétique — qu'on pense au drame du développement de l'énergie nucléaire — ce qui laisse entrevoir une très forte probabilité d'une brusque résolution de la crise. De plus, le passage de la société actuelle à une société où le rapport de pouvoir dans l'économie serait intériorisé, chacun acceptant de devenir l'instrument de sa propre domination, passe par des mutations encore plus brutales.

Ceci veut-il dire une négation de la lutte des classes ? Une négation des rapports de pouvoir par une logique absolue ? Je ne le crois pas. Je crois qu'à chaque période de crise, plus exactement à chaque période d'entre-crisis, il y a des groupes dominants et des groupes dominés, des groupes qui profitent de la société et des groupes qui en sont les victimes. Je crois qu'à chaque période de crise, il y a des groupes moteurs, ceux qui vont profiter de la nouvelle ^{p.223} organisation, et des groupes bloquants, ceux qui ont profité des sociétés anciennes et qui freinent les évolutions. Je crois que dans l'évolution actuelle du capitalisme, les groupes bloquants sont essentiellement les bourgeoisies nationales ayant été au sommet de la société dans les organisations antérieures, ainsi que les bureaucraties nationales ; les groupes moteurs, d'un point de vue capitaliste, ce sont toutes les technocraties mondiales qui, au fond, pour une très large partie de l'intelligentsia, cherchent plus à avoir un bon statut dans une Internationale dominée par les Etats-Unis qu'à construire une société ayant les moyens de contrôler son propre avenir. Il existe, pourtant, d'autres groupes moteurs : ce sont ceux qui pourraient vouloir construire une société où le pouvoir ne deviendrait pas aussi

Le pouvoir

abstrait, ceux qui voudraient pouvoir profiter de cette crise non pas comme la nécessité d'un plus grand éloignement de chacun d'entre nous de notre propre être, mais pour construire un autre rapport de pouvoir. Le maître mot ne consiste pas à penser l'avenir par rapport à une société toute faite, mais à penser que nous n'échapperons pas, pour un temps assez long, au besoin d'institutions et de règles du jeu qui produisent une demande, et de faire en sorte que la façon dont cette demande est produite soit construite de manière que le pouvoir de chacun d'entre nous sur la demande qu'il peut exprimer soit le plus grand possible. Non pas, simplement, en termes de « choisir la couleur de sa voiture ou de sa moquette », mais en termes de choisir si l'on veut consommer des marchandises, les fabriquer soi-même, ou passer son temps à ne rien faire, ou encore passer son temps à être soi-même et à vivre extérieurement à la marchandise. Le vrai enjeu, aujourd'hui, en termes de pouvoir dans l'économie, est de savoir qui aura le pouvoir de déterminer effectivement le choix de la demande. Allons-nous vers une société où ce choix sera définitivement, irréversiblement, extérieur à chacun d'entre nous, c'est-à-dire imposé, comme l'est aujourd'hui le renouvellement des machines quand les machines anciennes n'existent plus ? Ou ce choix sera-t-il lentement, par une générale et profonde démystification, par une réelle décentralisation, par l'autogestion de la vie quotidienne et non pas seulement de l'appareil de production, de la logique de l'autoreproduction dont ^{p.224} je parlais, par une négation même du pouvoir, ce choix sera-t-il reconstitué par une libération du sens ? Il faut assumer que ceci signifie peu à peu l'acceptation de ce refus de la jouissance de l'esclavage et ce n'est pas très simple Dans un très grand livre d'anthropologie, Carlos Castaneda raconte son

Le pouvoir

rapport avec un sorcier, don Juan Matos, qui lui expliquait le rapport avec le savoir. Et don Juan Matos de lui dire : « Face au savoir, l'homme est confronté à quatre ennemis. Le premier, c'est la peur, la peur de savoir. Lorsque l'homme a vaincu la peur de savoir, il est confronté à un second ennemi : la clarté. Il croit qu'il sait et il ne cherche plus. Lorsqu'il a vaincu ce second ennemi, lorsqu'il sait que le savoir n'est pas absolu, il doute, il sait qu'il doute, il sait que son savoir est relatif, il se croit tout-puissant. Le troisième ennemi, c'est le pouvoir. Lorsqu'il a terrassé ce troisième ennemi, le pouvoir, il en rencontre un quatrième, qu'il ne vaincra jamais : c'est la mort.

Il nous faut aujourd'hui apprendre, et c'est difficile, à vivre de la peur de mourir du pouvoir.

@

ÉCONOMIE ET POUVOIR

Entretien public ¹

présidé par M. Alain HIRSCH
Professeur à la Faculté de droit de l'Université de Genève

@

LE PRÉSIDENT : p.225 Mesdames et Messieurs, la conférence de Jacques Attali va se poursuivre immédiatement par un entretien ². Celui-ci se déroulera, essentiellement, sous la forme d'une conversation entre les membres de la table ronde, en permettant toutefois à ceux d'entre vous qui désirent poser des questions de le faire par écrit.

Nous avons pensé organiser cet entretien en quatre parties avec, pour but, de ne pas vous présenter des post-conférences, mais d'essayer — en sollicitant votre indulgence pour le caractère périlleux de l'exercice — de vous présenter une libre conversation entre nous sur les thèmes suivants.

Nous voudrions, tout d'abord, examiner les différentes formes de pouvoir de l'Etat dans l'économie.

En deuxième lieu, nous aimerions aborder le pouvoir de l'économie en tant que tel, les différentes composantes de ce pouvoir et la mesure dans laquelle il est possible de l'appréhender.

En troisième lieu, nous pourrions nous demander dans quelle mesure il est encore possible de parler aujourd'hui de pouvoir économique dans le cadre des Etats-nations tels que nous les connaissons, ceci alors que l'économie se mondialise de plus en plus.

Enfin, même si le sujet sera probablement déjà abordé dans le cadre des trois premiers thèmes, nous pensons nous interroger sur l'un p.226 des thèmes

¹ Le 6 octobre 1977.

² Participaient à cet entretien :

MM. Pierre BIRNBAUM, directeur du Centre de sociologie politique du département de sciences politiques de l'Université de Paris I.

Jean CLIVAZ, secrétaire de l'Union syndicale suisse.

Arthur DUNKEL, ambassadeur, délégué aux accords commerciaux, Berne.

Pierre LARDY, associé de Pictet & Cie, banquiers, Genève.

Albert TEVOEDJRE, directeur de l'Institut international d'études sociales.

Le pouvoir

essentiels de la conférence de Jacques Attali qui est de savoir dans quelle mesure les modifications du pouvoir économique que l'on envisage généralement ne sont pas illusoire ou, en tout cas, insuffisantes. Dans quelle mesure ne faut-il pas envisager plutôt de changer la structure elle-même du pouvoir, notamment — si j'ai bien compris — pour instaurer la liberté de chacun de concevoir et de présenter sa propre « demande » dans l'économie ?

Commençons donc par notre premier sujet, dans une perspective aussi large que possible, car nous désirons ne pas nous limiter simplement à l'analyse de la société actuelle, mais nous demander ce qu'elle pourrait devenir dans les années, voire même les dizaines d'années qui viennent. Quels sont, et quels pourraient être le rôle et le pouvoir de l'Etat dans l'économie ?

M. ARTHUR DUNKEL : Je commencerai par dire que l'exposé de M. Attali est un défi intellectuel et pratique pour toute personne confrontée avec les problèmes au jour le jour et qui, par conséquent, tente, en entendant cet exposé, de ramener les considérations présentées à la réalité qu'elle affronte quotidiennement. De manière un peu provocante, je vais très brièvement énoncer cinq points qui me sont venus à l'esprit en écoutant le conférencier.

Première remarque : M. Attali a placé, à juste titre, son exposé dans une perspective d'avenir, à savoir : quel est l'avenir que nous réservons à nos enfants ? Je crois qu'il a eu raison. J'aimerais souligner que je continue de croire, après avoir passé vingt ans autour de ceux qui assument des responsabilités au niveau de l'Etat, que cette préoccupation reste celle des hommes responsables du pouvoir et qu'ils ne sont pas seulement soucieux de remporter la prochaine élection ! Voilà une preuve d'optimisme, de ma part tout au moins.

Ma deuxième remarque consiste à dire que l'économie et le pouvoir constituent un couple d'une complexité extrême par le fait même que l'économie, comme le pouvoir, ne sont pas des entités abstraites. Comme M. Attali l'a souligné lui-même, l'économie est le résultat d'une série d'impulsions parfois complémentaires, parfois contradictoires, qui mettent en jeu aussi bien le participant à la production que le consommateur, par exemple. Le pouvoir, de son côté, n'est pas non plus monolithique mais représente, très souvent, un ensemble ou une conjonction d'actions, particulièrement dans des pays comme

Le pouvoir

le nôtre où nous constatons une diffusion des pouvoirs à des échelons très variables (Confédération, cantons, communes, etc.), pouvoirs qui s'exercent, par ailleurs, dans des domaines différents, ce qui rend l'analyse d'autant plus difficile.

Troisième remarque : J'admets que ceux qui, au niveau politique, exercent le pouvoir, et ceci avec l'appui de la bureaucratie, sont, par la force des circonstances, trop souvent amenés à se prononcer en fonction d'échéances à court terme. Je le regrette. Il serait souhaitable qu'à tous les niveaux la prise de position ne soit pas conçue dans une perspective ^{p.227} à court terme seulement mais qu'elle puisse aussi s'exercer dans une perspective à long terme, comme M. Attali a essayé de nous le montrer. J'admets qu'il s'agit là d'un objectif difficile à atteindre en pratique, notamment dans un système de démocratie directe comme le nôtre.

Quatrième remarque : L'Etat seul — l'Etat suisse, l'Etat français ou même l'Etat des Etats-Unis — est-il en mesure de déterminer notre avenir, c'est-à-dire d'exercer le pouvoir sans tenir compte des interdépendances sur le plan international ? A cet égard, j'aimerais souligner que nous ne devons pas nous placer dans un contexte uniquement occidental mais que nous devons également, dans l'analyse de l'exercice du pouvoir et de l'économie, tenir compte que cet exercice du pouvoir est un exercice qui est de plus en plus internationalisé, mettant en jeu non seulement les économies dominantes actuellement mais également les économies du monde naissant.

Cinquième remarque : « La crise n'est pas un problème », nous dit M. Attali, avec lequel je suis d'accord sur le plan théorique. La crise n'est pas un problème dans la mesure où elle suscite une réaction sous la forme d'une correction d'attitudes et de politiques. Je donnerai l'exemple de la Suisse : la crise a suscité un certain nombre de réactions qui, dans une perspective à long terme, sont certainement souhaitables. Reste à savoir — et là je ne suis plus d'accord avec M. Attali — quel est le prix qu'il faut payer au travers d'une crise pour susciter cette réaction.

Enfin, dernière remarque : M. Attali a dit que toute théorie est suspecte. Ce point de vue est largement partagé en Suisse où le pragmatisme jouit d'une excellente réputation, ce que je regrette parfois. Cela dit, j'aimerais remercier

Le pouvoir

M. Attali d'avoir posé un certain nombre de problèmes fondamentaux, mais je me demande s'il nous a donné des réponses.

M. JEAN CLIVAZ : Le syndicaliste que je suis se pose d'abord une première question après avoir entendu M. Attali : les individus peuvent-ils être aussi facilement soumis au pouvoir, question que l'on a pu déduire de ses réflexions ? Il a parlé de la production de consommateurs, de la production de biens, aussi, et la question se pose naturellement de savoir dans quelle mesure l'Etat peut intervenir pour modifier l'évolution des choses. Ce que nous aimerions, en tant que syndicaliste, c'est savoir dans quelle mesure le pouvoir de l'Etat, c'est-à-dire le pouvoir politique, s'exerce effectivement par l'intermédiaire des citoyens, ou dans quelle mesure l'Etat n'est que le reflet de la puissance économique. La réponse nous viendra peut-être au cours de la discussion, mais il me semble que le pouvoir de l'Etat dans l'économie découle de ce que les citoyens veulent en faire, c'est-à-dire du pouvoir que les citoyens sont disposés à donner à l'Etat. Ceci, en insistant sur le fait que la plus grande transparence devrait apparaître dans la répartition des pouvoirs. Il me semble toutefois évident que l'on ne pourra jamais se passer, malgré les perspectives d'avenir que M. Attali a laissé entrevoir, d'un pouvoir ^{p.228} étatique qui devrait faire contrepoids, à côté d'autres associations, au pouvoir de l'économie proprement dit.

M. PIERRE LARDY : J'aimerais revenir sur le second point soulevé par M. A. Dunkel, quand il parlait du couple « économie et pouvoir ». Ce couple m'inquiète un petit peu dans la mesure où l'on confronte, en les polarisant, un pouvoir économique et un pouvoir politique, qu'on ramène à des blocs monolithiques qui, finalement, se disputent le pouvoir suprême dans une pyramide. Non que je lui attribue ce genre d'analyse, mais celle-ci m'inquiète si l'on considère l'avenir. Le point où je veux en venir, c'est que, fatalement, il y a risque de cumul des pouvoirs. Or, la notion de séparation des pouvoirs n'est pas neuve, mais elle ne mentionne pas le pouvoir dit économique. Sous différentes formes, ce pouvoir économique émerge depuis le XVIII^e siècle, et prend rang parmi les différents pouvoirs. Ce qui m'inquiéterait alors le plus serait la coïncidence entre les mêmes mains de tout le pouvoir économique et de tout le pouvoir politique. Pire encore : la mainmise du pouvoir politique sur l'économique et toutes les manipulations qui pourraient en résulter ; dans le cas contraire, la mainmise du

Le pouvoir

pouvoir économique sur le pouvoir politique est tout aussi angoissante. Je ne veux ni de l'une ni de l'autre ; la voie de l'avenir, c'est une décentralisation aussi large que possible d'un pouvoir comme de l'autre. Et je crois qu'aujourd'hui l'on peut déjà constater qu'effectivement il n'y a pas un pouvoir politique distinct, d'une part, et, de l'autre, un pouvoir économique monolithique, mais une très subtile interrelation de nombreux pouvoirs non seulement politiques et économiques, mais syndicaux, de l'opinion, des consommateurs, et nous pourrions établir la longue liste de tous les pouvoirs qui, finalement, non pas se disputent notre scène existentielle, mais convergent pour finalement trouver des solutions.

M. PIERRE BIRNBAUM : Je voudrais dire, en quelques mots, qu'il est difficile d'accepter une théorie pluraliste comme celle qui vient d'être exposée, théorie qui dilue toute forme de pouvoir en imaginant que le pouvoir est réparti partout et que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes. Mais il me semble aussi peu acceptable d'imaginer, comme le fait Jacques Attali, que l'idée même sur laquelle s'appuient ceux qui détiennent le pouvoir ne doit pas être sérieusement prise en considération. Il me semble que, dans sa conférence, Jacques Attali n'a pas réellement proposé d'interprétation du rôle du politique face aux structures de l'économie. Il a refusé un certain nombre de modèles, probablement à juste titre : modèle du léninisme, modèle de la social-démocratie, sans dire exactement pourquoi, et modèle de l'autogestion auquel il est quand même revenu à la fin de son exposé. Il a aussi expliqué qu'il ne s'agissait pas de se demander s'il était nécessaire de prendre le pouvoir à une classe sociale pour le donner à une autre : il semble que, pour lui, les structures sont immanentes et subsistent quels que soient les rapports sociaux qui peuvent apparaître dans le temps, p.229 dans l'histoire, dans notre société spécifique. Dès lors, comment réintroduit-il l'histoire dans son interprétation des sociétés contemporaines ? L'histoire, les conflits sociaux, le sens de l'histoire, la mobilisation des citoyens, la transformation des choses, les valeurs et intérêts divergents... tels sont quelques aspects de la question restés obscurs.

Jacques Attali a eu aussi cette phrase, qui m'a paru un peu surprenante : « Au fond, il ne faut pas donner le pouvoir aux plus pauvres, il faut donner le pouvoir aux enfants des plus pauvres. » Peut-être bien. Mais pourquoi pas tout de suite aux plus pauvres ? Pourquoi ne pas se préoccuper tout de suite de ce

Le pouvoir

qui se passe aujourd'hui dans notre société et non pas demain, dans le futur ? Bien sûr, nous mourrons tous ! Comme l'a dit Jacques Attali : « Nous allons tous mourir. » C'est affreux ! Mais, malgré tout, nous n'allons pas tous mourir en même temps. Nous savons très bien que certains meurent à 75 ans, d'autres plutôt à 45 ans, car il y a des structures différentes qui font que chacun ne meurt pas exactement au même âge selon son appartenance socio-professionnelle, son type de métier, son origine sociale. L'affrontement à la mort, aussi affreux soit-il, ne se produit pas au même moment, et dans des conditions aussi dramatiques, pour les uns et pour les autres. Le problème de la mort ne se pose peut-être pas de la même manière pour les uns et pour les autres.

Enfin, Jacques Attali a dit : « Nous produisons tous, et puis nous consommons. » Mais nous ne consommons pas tous et nous ne produisons pas tous de la même manière, les mêmes choses, dans les mêmes proportions, et de la même façon. Ce sont là quelques interrogations très naïves, en deçà d'une réflexion théorique à long terme, sur lesquelles je demande à Jacques Attali de bien vouloir revenir. De réinsérer, en quelque sorte, sa réflexion dans les phénomènes sociaux et historiques. Je pense qu'il le fera très facilement mais, à l'écouter, cet aspect des choses n'apparaissait pas assez clairement et je crois que c'est un bon service que de lui demander de renforcer cette liaison, de la rendre plus explicite.

M. ALBERT TEVOEDJRE : Je pense que notre débat gagnerait en clarté si quelques ambiguïtés étaient levées rapidement. D'abord, à propos de l'économie et du pouvoir : pouvoir de qui sur qui ? Sur quoi ? Et dans quelles conditions ?

Je pense, moi aussi, que le pouvoir est diffus, qu'il n'est pas absolu et que le pouvoir de la négociation collective entre partenaires sociaux est une réalité ; qu'il existe, aussi, un pouvoir du savoir, des gens qui détiennent l'information leur permettant soit de garder le pouvoir, soit d'y accéder. Mais, surtout, je voudrais que Jacques Attali nous dise quel est son modèle de société, car, si j'ai bien compris, il fait une critique, juste, de trois modèles. Sur le dernier, il a été un peu sévère mais a corrigé le tir à la fin de son exposé en disant qu'il critiquait l'autogestion si celle-ci se limite au niveau de l'entreprise, mais qu'il ne condamnait pas l'autogestion d'une manière générale. Je pense que l'on

Le pouvoir

gagnerait beaucoup en ayant une idée plus claire de son modèle de société, des objectifs à poursuivre, et des instruments à mettre à l'appui de ce projet.

M. JACQUES ATTALI : p.230 Je vais essayer de répondre très brièvement à toutes ces remarques. D'abord, je crois que le rôle d'un intellectuel, aujourd'hui, est d'être à la fois un homme de réflexion et un homme d'action. Sa vérité consiste à essayer de rendre son action compatible avec ce qu'il croit profondément être vrai, et non pas de construire une réflexion pour légitimer son action. En tout cas, telle est ma conception de l'action politique : je préférerais quitter l'action politique si je la trouvais en contradiction avec ma vérité intellectuelle. Cela étant dit, j'ajoute que je n'ai jamais dit qu'il fallait élaborer une « réflexion à long terme » pour ne pas agir aujourd'hui, à l'échelle des problèmes et des dynamiques de l'histoire, de l'avenir. Notre action de transformation de la société peut être un fusil à un coup si nous échouons pour avoir eu des ambitions trop restreintes, parce que nous aurions fait croire qu'il suffit de transformer le système fiscal ou de nationaliser quelques entreprises — ce qui ne veut pas dire qu'il ne faut pas le faire — pour transformer la société. Nous aurions alors trahi notre responsabilité d'intellectuels engagés dans l'action.

Certes ces réformes sont nécessaires, mais ma réflexion d'intellectuel m'amène à penser que cela ne suffirait pas, que cela conduirait à un échec et que cet échec conduirait, peut-être, au développement de cette jouissance dans l'esclavage dont je parlais tout à l'heure. Ce qui ne veut pas dire qu'il ne faut pas agir tout de suite, mais qu'il faut avoir conscience que l'« action tout de suite » n'est pas aussi réduite qu'on veut bien le dire.

On a dit, tout à l'heure, qu'il fallait éviter la mainmise du politique sur l'économie. J'ai essayé de montrer, au contraire, que la distinction entre économie et politique est une distinction à laquelle je ne crois pas. Est-il plus économique de produire des marchandises ou de produire des hommes ? Quand on organise la médecine, quand on organise l'éducation, quand on construit des routes, c'est de l'économie ! Il se trouve que cela dépend des ressources publiques dans certains pays et pas dans d'autres. Produire des marchandises ou produire des consommateurs, c'est de l'économie. Tout homme d'entreprise fait de la politique car, quelle que soit sa légitimité plus ou moins discutable, plus ou moins imposée, il est un homme qui gère des hommes, qui prend des

Le pouvoir

décisions concernant la collectivité. Il est donc un homme politique ! De même, l'homme politique fait de l'économie. Cette distinction est fautive ; il y a inévitablement imbrication réciproque et la vraie question est celle de la légitimité économique-politique et non pas celle de la séparation, plus ou moins illusoire, de deux domaines.

Par ailleurs, quand je dis que la crise n'est pas un problème, cela signifie que, dans le système capitaliste, la crise est une solution au problème. L'une des raisons pour lesquelles je suis socialiste, c'est que je pense que, dans une société, on devrait avoir d'autres moyens de gérer le changement que d'employer des crises. On devrait avoir d'autres moyens de faire accepter à une société une hausse du pétrole que de mettre 17 millions de personnes au chômage. Vous avez dit, M. Dunkel, que j'avais fait l'apologie du pragmatisme. Non, j'ai fait l'apologie de la démythification de la théorie. Et ça n'est pas du tout la même chose !

p.231 Cette démythification de la théorie est un appel à la théorie, à un « branchement » de la théorie et de l'action, et non une apologie de l'obscurantisme du pragmatisme.

Pierre Birnbaum m'a opposé la distinction que je n'aurais pas faite entre classes sociales qu'il s'agirait de défendre et histoire. Je crois que le grand problème de la théorie est de chercher ce qui est invariant. Et, à partir de ce qui est invariant, de bien essayer de comprendre sur quoi on peut agir. Je ne crois pas que ce qui est invariant, dans l'histoire, ce sont les classes sociales ; ce qui est invariant, c'est le moteur qui oppose des classes qui se structurent entre elles. Ces classes se structurent, se constituent, autour de la lutte qui les oppose. Elles changent, évoluent et, si j'ai, de façon extrêmement caricaturale, esquissé une dynamique des crises, c'est pour indiquer qu'il n'y a pas de théorie de l'économie qui ne soit une théorie de l'histoire.

L'histoire est la véritable science économique dans la mesure où l'on y recherche non pas une description des faits à partir d'un concept posé à l'avance, mais une description de la dynamique. A mon avis, l'essentiel, dans l'histoire, ce sont bien les invariants qui apparaissent dans les moments de rupture. C'est-à-dire que l'essentiel est que les ruptures se produisent de façon invariante et renvoient aux mêmes causes, à savoir les crises comme modes de gestion des transformations fondamentales.

Le pouvoir

Je ne crois donc pas qu'il existe des classes en tant que telles ; celles-ci se structurent différemment autour de rapports de pouvoir qui changent au bout d'un temps plus ou moins long. Mais vous me demandez : « Que faire ? C'est bien beau de critiquer, mais qu'est-ce que vous proposez ? Vous êtes membre d'un parti politique, vous êtes conseiller d'un homme politique, vous osez dire que la social-démocratie et la lutte contre les monopoles, ce n'est pas suffisant, mais que proposez-vous ? »

D'abord, je souhaiterais ne rien proposer d'autre que d'amener chacun d'entre nous à réfléchir à ce qu'il a envie que soit sa propre vie, et aux conditions à réunir pour réaliser cette envie. Mon rôle de théoricien, et notre rôle collectif à tous, est de dire ce que doivent être les changements fondamentaux pour recréer les conditions de la liberté de chacun. Donc, pour répondre à M. Tevoedjre, je n'ai, bien sûr, aucun modèle de société ; le socialisme n'existe nulle part, et il n'existe pas de société idéale. Il faut simplement affronter le fait que nous allons vers une société d'aliénation totale — ou d'aliénation plus grande encore qu'aujourd'hui — et qu'il est possible actuellement, par un certain nombre de transformations fondamentales dont je vais rapidement esquisser la liste, de créer des conditions de plus grande liberté. Ce qui veut dire non pas que nous aurons une société idéale, mais une société où le critère de bien-être ne sera plus la quantité de marchandises produites. Ces critères pourraient être multiples. Si l'on voulait s'en tenir à un seul, ce pourrait être la quantité de temps dans une journée dont chacun pourrait librement — dans le sens le plus large et le plus plein de ce mot déterminer la façon de l'utiliser ou de la gaspiller. Il est évident que si l'on retient ce dernier point comme critère d'une société, cela signifie ^{p.232} qu'il n'y a pas de modèle, puisque est visée la multiplicité des modèles de réussite, la multiplicité des modèles d'épanouissement, et que le rôle du politique est, ici, uniquement, de créer les conditions de cette multiplicité.

Que faire pour cela ? A mon avis, deux choses : d'une part, décentraliser au maximum l'expression de la demande. D'autre part, créer les conditions de cette demande. Ceci veut dire, concrètement, décentraliser au maximum les ressources collectives et leur gestion. Cela signifie, aussi, créer des conditions telles que chacun ait effectivement les moyens d'adresser sa demande à autre chose qu'à des marchandises. S'il existait, par exemple — dans une ville comme Genève des garages collectifs partout, vous pourriez non seulement obtenir une

Le pouvoir

réparation de votre voiture, mais, peut-être, apprendre à la réparer vous-même. Il est possible que le rapport à l'automobile en soit changé, alors qu'actuellement la nature même du système d'organisation de la marchandise (l'impossibilité de l'organisation d'une réparation) détermine le rapport aux objets par l'extérieur du système, et non par la nature de la demande. Il faut non seulement rendre la demande aussi décentralisée que possible, mais, par une multitude de formes, créer les conditions qui permettraient une autre demande : soit une demande marchande plus réduite, soit une demande extérieure à la marchandise. Il faut donc rendre possible le fait de faire les choses soi-même plutôt que d'acheter leur fabrication par d'autres. Au niveau de la demande, cela signifie, évidemment, soumettre l'offre à la demande. Soumettre l'offre à la demande veut dire que, lorsque la demande est collective, il faut que l'offre le soit. C'est-à-dire qu'il faut collectiviser tous les moyens qui renvoient à une demande collective. Pour ce qui est des moyens qui renvoient à une demande individuelle, ils doivent rester individuels, mais être produits de façon que leur développement soit soumis à l'évolution de la demande, et non l'inverse.

Ces remarques renvoient à toute une série de transformations dans les domaines de l'innovation de l'organisation de l'entreprise, et impliquent une soumission du travailleur, libéré dans l'entreprise, à l'égard du consommateur. Ainsi le syndicat de travailleurs devrait-il considérer comme une de ses responsabilités fondamentales le fait d'informer le consommateur et de se soumettre à celui-ci quant à la nature de ce qui est produit. Au fond, les principales organisations de consommateurs — si on voulait qu'elles soient vraiment efficaces — devraient être les syndicats ouvriers. Mais, bien sûr, ils ne peuvent remplir cette tâche de façon efficace que s'ils contrôlent effectivement l'appareil de production et qu'existent la socialisation, la collectivisation au niveau nécessaire des moyens de production de la demande collective, et la soumission au contrôle des consommateurs des moyens de production de la demande individuelle. Ceci passe par l'investissement de l'Etat ; mais, je le répète, cela ne suffit pas à transformer les choses et renvoie à une nouvelle restructuration en profondeur des rapports sociaux. Cette dernière exige de se débarrasser d'un héritage très long. Nous connaissons, aujourd'hui, dans les sociétés occidentales, en particulier ^{p.233} dans la société française, suffisamment de traces sinon de blocs de la société féodale pour imaginer que la mise en

Le pouvoir

place d'une société prendra du temps avant que ne disparaissent tous les obstacles qui nous viennent du passé. L'exemple de la structuration des villes, difficilement réversible, qui exige l'utilisation de moyens de transport individuels, rend compte de l'extrême difficulté d'une réelle transformation.

L'Etat est nécessaire, bien sûr, mais si l'Etat est simplement investi par des technocrates ou des politiques se déclarant porteurs de la demande collective sans qu'ils en assurent la décentralisation et créent les moyens d'une indépendance, cela n'aura été qu'une usurpation de plus. Il ne faut surtout pas penser qu'il y a modèle idéal, mais, encore une fois, réfléchir aux conditions d'une liberté croissante de l'individu dans l'appropriation collective des moyens de production — c'est-à-dire non pas ceux que le capitalisme exigera dans les années prochaines qu'on nationalise, les secteurs déficitaires, mais les autres — et créer les conditions pour que l'appareil d'Etat ne soit plus le lieu unique et essentiel de la décision. On est en droit, alors, de se poser la question : « Cela est-il possible au Liechtenstein ? » Et je dis le Liechtenstein parce que nous ne sommes pas au Liechtenstein ! Je pense qu'on pourrait aborder ce problème un peu plus tard.

LE PRÉSIDENT : Avant de passer au sujet suivant, il me semble qu'une question posée par Mme Jeanne Hersch est liée au problème que vous venez de traiter : « Si nous sommes de purs produits de l'appareil à produire des consommateurs, pourquoi la perspective d'une humanité jouissant de son esclavage vous afflige-t-elle ? »

M. JACQUES ATTALI : je ne pose pas le problème en termes moraux. J'ai caricaturé en disant que nous sommes de purs produits de l'appareil à produire des consommateurs. Je pense que toute l'évolution du capitalisme depuis un siècle a consisté à faire de plus en plus de nous des machines à détruire ce que, par ailleurs, nous produisons, à le détruire, dis-je, comme étant sans valeur. Car, dans la mesure où nous sommes, nous sommes morts. Et la jouissance de quelqu'un de mort n'est pas, en soi, intéressante : je la considère comme l'on observe une nature morte sur laquelle on jette un regard intéressé.

LE PRÉSIDENT : Nous avons déjà largement débordé le premier thème. Je vous propose maintenant d'aborder notre deuxième sujet qui est de savoir ce

Le pouvoir

qu'est le pouvoir de l'économie : où se situe-t-il ? S'agit-il avant tout d'un pouvoir industriel, d'un pouvoir financier, ou d'un pouvoir syndical ? Peut-on connaître le pouvoir économique on le fait même de le connaître aboutirait-il à le diminuer, voire à le détruire ? Autrement dit, le pouvoir de l'économie est-il susceptible d'être transparent ?

M. PIERRE LARDY : Je reviens à mon thème initial, en répétant qu'on constate l'éclatement d'une série de composantes ^{p.234} ayant des interrelations très étroites. On peut proclamer que les banques ont le pouvoir économique en Suisse ou, on peut dire que les syndicats régissent la Grande-Bretagne, ou que c'est l'appareil politique qui régit l'Union soviétique, mais je crois que toutes ces affirmations sont fausses parce qu'exagérées. Je crois que chacune des composantes économiques est liée très étroitement non seulement aux autres composantes économiques, mais également à des composantes non économiques. Si l'on prend la structure financière, elle est finalement, dans une large mesure, la traduction, la transposition des mouvements des biens, des mouvements de la production industrielle ; il arrive fréquemment qu'ils entrent en conflit et conduisent finalement à des compromis. De même, en ce qui concerne les interrelations syndicales, financières et économiques ; la Suisse est sans doute un pays où ces interrelations évoluent par des compromis, plus ou moins acceptables, mais qui sont, peut-être, le moindre mal.

Il n'y a donc pas de pouvoir unique en matière économique, et il y a lieu de ne pas sous-estimer l'émergence de plus en plus importante de nouvelles influences. La banque, par exemple, ne donne pas de crédits n'importe comment et à n'importe qui, mais elle le fait selon les lois de l'offre et de la demande qui régissent le marché. De même, le syndicalisme ne va pas agir en vase clos, selon des impératifs qui lui sont propres, mais il ne peut agir qu'en tenant compte de la conjoncture financière, industrielle, et il tire sa réelle influence de l'autorité de ses membres et de leur participation, finalement, aux activités du pays. Donc je plaide fortement en faveur de cette dispersion et de cette conjonction des différents éléments.

Quant à savoir s'ils sont transparents ou pas, il me paraît que la transparence est d'autant plus difficile que le pouvoir est partagé, et que le partage de ce pouvoir est très difficile à analyser dans ses détails. Si vous me demandez si le Conseil fédéral est dominé aujourd'hui par M. Ritschard, le

Le pouvoir

syndicaliste socialiste, ou par M. Brugger, le capitaliste par excellence, j'aurais peine à vous le dire car c'est à huis clos qu'il siège, et je pense que ce huis clos vaut également pour les interrelations économiques. Comment définir, par exemple, dans un pays comme la Suisse, la part syndicale et la part de la libre concurrence du marché dans la détermination du niveau de nos salaires et des prix de nos marchandises ?

M. JEAN CLIVAZ : Le représentant de la banque vient de nous donner une image pluraliste du fonctionnement de notre société. Il a certainement raison lorsqu'il affirme qu'en Suisse, il y a une interrelation entre les différentes associations et les organes qui sont chargés de gérer notre pays. Or, il me semble qu'en Suisse, même si M. Lardy ne l'a pas dit ouvertement, plus on est fort, et plus on veut cacher son jeu. Ainsi, il n'y a pas si longtemps, les banques avaient engagé une vaste campagne pour dire au peuple suisse qu'elles n'avaient pratiquement pas de pouvoir. Ce qui était assez extraordinaire, en définitive ; mais on ne peut nier, par ailleurs, ce qui se fait du côté de la p.235 banque. C'est pourquoi je ne dirai pas que la banque ou d'autres institutions doivent rester en retrait, en dehors du jeu : dans la mesure où l'on admet la société pluraliste, il est entendu que chaque organe de celle-ci doit jouer son rôle. Je crois, d'ailleurs, que telle est la condition pour que le pouvoir ne soit pas accaparé par une seule institution du pays, comme cela existait à la naissance de notre Etat démocratique, lorsque pouvoir économique et pouvoir politique se confondaient entièrement ; l'évolution qui est intervenue depuis a permis un certain jeu. Que ce jeu ne soit pas toujours transparent, c'est l'évidence même. Du côté des syndicats, nous plaiderons pour une transparence totale, ou la plus grande possible, en tout cas. Je ne crois pas que cela soit le cas de toutes les organisations. On n'est certainement pas prêt partout à jouer le jeu tout à fait ouvertement, bien que certains événements qui se sont produits ces derniers temps du côté de la banque provoquent, peut-être, une certaine réaction du peuple suisse qui, finalement, aboutira à une plus grande transparence du jeu économique et politique, et du pouvoir en général.

M. JACQUES ATTALI : J'aurais deux mots à dire, si je puis me permettre. Le premier, c'est qu'il est tout de même assez facile de voir les équilibres de pouvoir à l'intérieur du système de production de marchandises. Cela se mesure

Le pouvoir

avec des chiffres assez simples. Aujourd'hui, il est clair que le pouvoir appartient bien davantage au système bancaire qu'au système industriel proprement dit. Nous sommes dans un monde dans lequel, en ce qui concerne la plupart des grands pays occidentaux, et pour des raisons assez logiques dues à la crise, la baisse de la rentabilité du capital a entraîné le financement de l'investissement avant tout par l'endettement, d'où dépendance de l'appareil économique à l'égard du système bancaire. Ce système bancaire a, d'ailleurs, intérêt à ce que les entreprises qu'il contrôle soient déficitaires, plutôt que productives ; plus elles sont déficitaires, plus elles lui empruntent, et plus elles sont entre ses mains.

Je crois, aussi, que le rapport de pouvoir entre le système financier et le système industriel montrerait que, d'une certaine façon, nous ne sommes plus dans le système capitaliste proprement dit, dans la mesure où personne n'a envie d'être entrepreneur ; cette mort des entrepreneurs est un moment assez crucial d'une mutation du système capitaliste, et, à ce sujet, les chiffres sont assez clairs. Je ne crois pas, en outre, que le secret soit le symbole du pouvoir, mais bien un outil du pouvoir. Et pour ce qui est de la transparence, il y avait, dans la liste des réformes que j'ai esquissées, une réforme qui était évidente et que je n'ai pas mentionnée, à savoir la nécessité que le secret soit levé, partout, sur la connaissance des revenus et des fortunes effectifs. Il est certain, en effet, qu'une des façons de faire que cette société soit moins tolérable est de faire savoir son degré d'injustice.

Dans le même sens, l'information ne doit pas être seulement une information factuelle. Pour répondre à P. Birnbaum, je dirais que la meilleure information, c'est la pratique, et que, si l'on veut vraiment transformer les conditions de travail dans notre société, il y a une seule ^{p.236} façon de le faire qui soit véritablement facile, utilisable et à même de transformer les conditions dans l'univers industriel, c'est que tous les jeunes entre 18 et 25 ans exercent ce type de travail. Quand les enfants de la bourgeoisie iront travailler chez Renault, je vous assure que les conditions de travail changeront.

M. ALBERT TEVOEDJRE : Je voudrais juste appuyer ce qu'a dit Jacques Attali. Tout à l'heure, un des orateurs a parlé de la dispersion et de la conjonction des pouvoirs. J'aimerais dire qu'il peut y avoir, précisément, un complot de différents pouvoirs largement déconnectés des groupes qu'ils sont supposés

Le pouvoir

défendre, que ce soit aux niveaux syndical, universitaire, patronal, etc. ; on constate qu'il y a, de plus en plus, dans de nombreux domaines et de nombreux pays, un divorce entre la base et le sommet, entre ce qu'il est convenu d'appeler une bureaucratie administrative et ceux qui sont administrés. Cet aspect de la question devrait plutôt nous conduire à parler de dispersion et conjonction des responsabilités, dans la mesure où le pouvoir n'est légitime que s'il se met au service des objectifs que lui ont fixés des individus, des groupes déterminés ou une société tout entière.

M. ARTHUR DUNKEL : Vous avez dit vous-même, Jacques Attali, qu'il n'était pas possible de désigner ou de localiser un pouvoir et qu'il ne fallait pas faire croire qu'il y avait une Bastille à prendre. Je crois que vous avez très bien défini le côté abstrait de la notion de pouvoir, en particulier dans le domaine de l'économie. Mais, tout en affirmant pour ma part que la notion de pouvoir demeure extrêmement abstraite, je crois que nous devons garder à l'esprit, comme vous l'avez fait d'ailleurs, que l'une des bases de l'exercice du pouvoir est la connaissance, la faculté de comprendre, de saisir et de faire la synthèse des événements historiques de façon à pouvoir en tirer des conclusions quant à l'action future. Vous avez, au cours de votre exposé, évoqué les grandes crises économiques et politiques du siècle et affirmé, par exemple, que la crise du pétrole aurait pu être évitée si la gestion avait été meilleure. J'aimerais vous poser une question : est-il juste de dire qu'il eût été possible, à quelque système économique et social que ce soit, de prévoir la crise du pétrole et ses conséquences ? Ma réponse est non. J'aimerais aussi, pour revenir sur un plan qui nous touche plus directement, vous demander : quel économiste, quel détenteur du pouvoir, quel qu'il soit, en Suisse, aurait pu prévoir, il y a 6 ans, que le franc suisse se réévaluerait de 60% en cinq ans ? Et j'irai même plus loin : n'aurait-on pas traité de fou toute personne qui aurait déclaré que ceci se produirait et non seulement que cela se produirait, mais que des solutions se trouveraient pour y faire face ?

Pourquoi ai-je pris ces deux exemples ? Pour montrer qu'en définitive on peut essayer de cerner, dans le domaine économique comme dans le domaine politique, les différents facteurs qui déterminent le pouvoir mais qu'il n'en reste pas moins que nombre d'éléments me paraissent — p.237 tout au moins en ce

Le pouvoir

qui me concerne extrêmement — difficiles à contrôler, quelle que soit la situation et quel que soit le régime de pouvoir.

J'aimerais encore dire que, quand on parle de pouvoir économique, comme nous l'avons fait durant un certain temps aujourd'hui, nous omettons bien souvent de considérer le pouvoir économique comme un élément de notre société, ceci pour constater que la création des éléments qui déterminent le pouvoir économique se fait depuis la naissance jusqu'à la mort. On a beaucoup parlé de mort, je parlerai maintenant de naissance, c'est-à-dire du moment où l'éducation commence. Pourquoi évoquer ici l'éducation et la formation ? Et bien ! parce que je me demande de plus en plus si le type d'homme auquel M. Attali pense, par opposition à celui qu'il a décrit comme étant l'homme de la société actuelle, si ce type d'homme, dis-je, naîtra et sera éduqué dans cette direction de lui-même ou si, au contraire, les directions que M. Attali nous a proposées impliquent que, dès le départ, c'est-à-dire dès les premiers moments de la formation, on modifie le caractère de l'homme.

Je terminerai avec un exemple — et je noue ainsi la boucle puisque j'ai évoqué la crise du pétrole — en rappelant qu'en France, en Suisse, en République fédérale allemande, aux Etats-Unis, lorsque la crise du pétrole a éclaté, chacun était d'accord pour laisser sa voiture au garage, pour économiser l'essence. Chacun avait, semble-t-il, pris conscience de l'« épuisabilité » de certaines ressources. Qu'en est-il aujourd'hui ? Ne faut-il pas y voir la preuve que l'homme est difficile à changer dans ses habitudes ?

LE PRÉSIDENT : Mlle Glazner, doctorant à l'Institut universitaire de hautes études internationales, vous pose la question suivante :

La jouissance dans l'esclavage est, depuis très longtemps, déterminée, entre autres, par l'idée que les sociétés occidentales se font de l'héritage judéo-chrétien millénaire : la valeur du travail. Le chômage n'est pas seulement un phénomène économique, mais se double du sentiment de culpabilité des chômeurs, qu'on a élevés dans l'idée que l'inaction est déshonorante — et cela à tous les niveaux, même au niveau artistique. Comment concilier, dès lors, une modification des structures du pouvoir avec la pérennité des structures mentales ?

Le pouvoir

M. JACQUES ATTALI : Je vous dis tout de suite que je n'ai pas de réponse à cette question. Il y a des niveaux dans la mégalomanie que je ne voudrais pas atteindre en essayant de traiter des sujets comme celui-ci. Mais je répondrai, plus modestement, à une ou deux questions précédentes.

Sur la question du pétrole, tout d'abord. Pouvait-on prévoir cette crise, et pouvait-on agir ? Au niveau technique, en 1970, est paru un rapport qui n'était pas un très grand secret ; tout le monde savait que cela conduisait à la hausse du pétrole. On aurait pu, si on l'avait voulu, planifier, à cette époque, une hausse du pétrole. Je dis même, de façon concrète, que tous les rapports montrent aujourd'hui qu'en 1980, 1985, p.238 1987, cela va recommencer. C'est clair, et pratiquement irréversible ; simplement, le pouvoir sur l'avenir n'existe pas, et ceci, pour plusieurs raisons. La première est, évidemment, qu'électoralement ce genre de décision n'est pas facile à prendre ; par ailleurs, la décision concernant le pétrole — et je réponds, là, à votre seconde question — n'est pas une décision indépendante du reste. Le problème de l'énergie est lié à l'ensemble de l'organisation culturelle. Si l'on double, aujourd'hui, le prix du pétrole, cela n'aura que très peu de conséquences sur la consommation de celui-ci, tout simplement parce que la raison pour laquelle les gens consomment de l'énergie, c'est que la structure des villes est ce qu'elle est et que la consommation de l'énergie est proportionnelle à l'absence de planification urbaine, d'où la nécessité d'avoir une automobile individuelle pour aller là où l'on a besoin de se rendre pour travailler. Je crois, donc, que tout se tient. Il était possible, certainement, de prévoir la crise, parce que les données existaient, et il est justifié de dire que le prix du pétrole devrait dès aujourd'hui anticiper sur des hausses ultérieures pour permettre des restructurations. Mais la demande collective doit faire un tout. La consommation d'énergie doit être radicalement transformée, essentiellement, par la transformation des mécanismes de production de l'offre et de la demande qui conduisent à faire dépendre cette production d'offre et de demande d'une consommation croissante d'énergie. La transformation doit donc être profonde, et s'attaquer au rapport des prix, ce qui indique, entre parenthèses, que le système de marchés n'est pas, en réalité, un système de transformation effective de l'organisation sociale.

Sur l'éducation, la question est plus difficile. Je voudrais seulement faire deux remarques : j'ai dit tout à l'heure (et ça n'était pas une boutade), que

Le pouvoir

l'information sur les conditions de travail passait par la connaissance concrète du fait qu'on les vivait. Mais l'expérience chinoise montre bien que mettre les générations entre 18 et 25 ans dans les usines a un impact discutable sur la capacité innovatrice d'une collectivité, ce qui nous renvoie à la sélection des étudiants, à un problème de passe-droits, à un problème d'organisation que toute collectivité ne peut ignorer. Sur le plan du contrôle individuel, par ailleurs, je crois que lorsqu'on réfléchit sur les sciences humaines, la chose la plus importante à faire est d'examiner ce que sont les technologies qui apparaissent.

Les technologies à venir ne sont même plus les technologies de l'informatique qui, elles, sont prêtes, mais celles qui seront là dans 10 ans. Or tous les appareils de l'autosurveillance existent dès aujourd'hui. On sait ce que cela va éliminer comme travail tertiaire, dans l'organisation de l'éducation et de la culture. Mais l'évolution de la biologie, elle, va faire disparaître bien d'autres choses : depuis six mois (et je parle là sous contrôle d'un grand ami biologiste qui me l'a expliqué il y a quelques jours), tout le système de perception de l'acupuncture comme impact sur le système nerveux est parfaitement connu par une série d'expérimentations en laboratoire qui permettent de savoir quel est le réseau de nature quasi électrique, ou, en tout cas, magnétique, qui est influencé par les stimulations qu'exerce l'acupuncteur. On imagine aisément les p.239 conséquences potentielles dans le contrôle de la jouissance qui vont, au moins, dans deux directions possibles. La première, c'est de créer les moyens marchands de la jouissance : acheter des machines à faire plaisir, à se faire plaisir, forme suprême de la jouissance dans l'esclavage. La seconde, c'est de fabriquer des machines à contrôler l'individu pour en faire ce que la société a besoin qu'il soit, c'est-à-dire le produire vraiment complètement.

Je crois que la grande différence entre l'optimiste et le pessimiste, entre l'homme de gauche et l'homme de droite, c'est de penser qu'il est possible de faire en sorte qu'une structure sociale permette aux hommes de retrouver — ou de trouver — les conditions de la liberté sans agir à travers leur manipulation physique. Moi, je crois que c'est possible, et ceci d'autant plus qu'on n'a jamais essayé !

M. PIERRE LARDY : Puisqu'on parle d'optimisme et de pessimisme, vous êtes un optimiste pessimiste, donc un homme complexe. Au début de votre exposé, tout à l'heure, vous avez parlé de votre angoisse face à l'avenir, vous qui voyez

Le pouvoir

cet avenir très noir. Vous avez aussi affirmé, avec pessimisme, que les crises du monde capitaliste étaient inévitables et que ce dernier ne pouvait résoudre ses problèmes que par des crises. En fait, je crois que ce régime capitaliste réussit, peu à peu, à maîtriser ses crises et à les atténuer sensiblement.

Dans le modèle que vous avez décrit tout à l'heure, vous avez tenté de montrer l'évolution dans le sens d'un monde sans crises, par une admirable coïncidence de l'offre et de la demande, réglée infiniment mieux que par les aléas de la loi du marché. Vous voudriez orchestrer l'offre, orchestrer la demande, nationaliser de gauche et de droite pour arriver à ce genre de coïncidence. Je me demande à quel prix ? Au prix, notamment, de quel immense appareil bureaucratique, face auquel vous avez, vous-même, exprimé une certaine angoisse. Je crains beaucoup, si je devais vous suivre sur cette voie idéale et idéaliste, que cette structure, cette lourdeur administrative dans la mise en place de vos « coïncidences » risquent d'engendrer des blocs de résistance aux évolutions que vous espérez réaliser rapidement, blocs bien plus lourds que les séquelles de votre « féodalisme ». Et j'aimerais, enfin, en savoir davantage sur votre optimisme quant à la résorption des crises.

M. PIERRE BIRNBAUM : J'avoue que je ne comprends pas toujours très bien ce que nous dit Jacques Attali. Avec beaucoup de naïveté, je voudrais revenir encore une fois à ce que je disais il y a un instant, et lui poser la même question. Il nous dit ceci : « Tout va très mal, et tout va aller encore plus mal ! » Je cite : « L'avenir est bien pire qu'on ne le pense » (c'est affreux) et puis : « Nous sommes tous des machines à détruire » (c'est terrible). Et puis, il y a la biologie qui, vraiment, est abominable, et l'acupuncture, dont un externe lui a dit que, demain, ça sera le pire des maux. Et il termine en disant : « Je suis optimiste, parce que les hommes de gauche sont optimistes. » Je ne cherche pas du tout à susciter une querelle, mais j'aimerais simplement p.240 revenir sur le fait qu'il ne s'agit pas de penser à nos enfants, toujours nos enfants. Il ne s'agit pas de savoir si l'on veut mettre les enfants de la bourgeoisie sur les chaînes de production : peu importe nos enfants, car il s'agit d'aujourd'hui. Et il ne s'agit pas de renvoyer dos à dos tout le monde en disant : « Regardez, même les ouvriers de la SNIAS défendent Concorde. Et les ouvriers de General Motors aiment bien leur voiture. » Oui, ils l'aiment bien, parce qu'ils ont envie de travailler, qu'ils ne veulent pas être chômeurs, et ça n'est pas

Le pouvoir

parce qu'ils défendent Concorde aujourd'hui qu'ils défendraient Concorde demain si on leur donnait la possibilité de faire autre chose.

Et il faudrait envoyer les enfants de la bourgeoisie sur les chaînes pour que ça change ? Il n'en est pas question ; il faut changer les chaînes aujourd'hui sans même se poser la question de savoir si les fils de bourgeois aimeraient, ou non, travailler à la chaîne. J'avoue que je ne comprends pas très bien. Et, encore une fois, très naïvement, et sans chercher aucune querelle, j'aimerais poser cette question à Jacques Attali : « Que faire aujourd'hui ? Que va-t-il se passer maintenant ? Demain ? Et puis pas seulement en France ? Et pas dans cette perspective de terreur noire, d'une espèce de millénarisme catastrophique contre lequel on ne pourrait rien. »

M. JACQUES ATTALI : La caricature est toujours une façon d'exorciser sa propre peur. Je n'ai pas dit qu'il ne fallait pas agir, loin de là, mais qu'il fallait prendre conscience de l'ampleur des transformations nécessaires compte tenu de la façon dont la société se produit elle-même, et ne pas penser qu'il suffira d'une action brève et immédiate pour obtenir un effet quelconque.

M. PIERRE BIRNBAUM : D'accord. Mais aujourd'hui...

M. JACQUES ATTALI : Mais aujourd'hui, les transformations ont déjà commencé et ne feront pas leur effet avant dix ans. Cela, il faut le savoir !

M. PIERRE BIRNBAUM : Mais encore ?

M. JACQUES ATTALI : Mais encore... C'est tout ! Il faut entreprendre tout de suite cela en sachant que cela mettra dix ans à faire de l'effet ; prétendre le contraire serait se condamner à se donner des critères de réussite dont on est sûr qu'ils ne seront jamais atteints.

M. ALBERT TEVOEDJRE : Je ne voudrais pas que le débat se termine sans que je pose une question qui intéresse particulièrement le milieu international. Lorsqu'on parle d'économie et de pouvoir, il nous vient à l'esprit les exigences et les désirs de tout un monde qui demande une restructuration de l'ordre économique international. La concentration, la parcellisation et une certaine

Le pouvoir

division du travail font qu'il existe un centre, où réside la réalité du pouvoir, p.241 et une périphérie, où sont les succursales. La question posée, aujourd'hui, par les pays en voie de développement, le dialogue Nord-Sud, etc. est celle d'une redistribution des rôles et des valeurs pour un équilibre des pouvoirs au niveau mondial. Je voudrais que, sur ce point, Jacques Attali nous donne son point de vue.

M. JACQUES ATTALI : On aborde des problèmes tellement immenses en si peu de temps ! Pour donner mon point de vue brièvement, je dirais que la meilleure façon de faire en sorte que se créent les conditions d'un réel développement des pays du Tiers-Monde, c'est que les pays développés finissent par décider de ne plus s'en occuper, qu'ils finissent par se rendre compte que la meilleure façon de changer les conditions de vie dans le Tiers-Monde, c'est de fonder notre propre développement sur autre chose que sur l'exploitation de celui-ci.

Je ne crois pas en l'aide, ni en la redistribution des richesses, qui n'est qu'une façon de produire, dans les pays du Tiers-Monde, une demande pour nos biens ; je ne crois ni en l'assistance technique, ni au déplacement de l'industrie. Je ne crois pas au déplacement des technologies ; je ne crois qu'en une transformation de nos modèles de développement afin que nous n'ayons plus besoin d'utiliser et d'exploiter à bas prix leurs richesses et leurs hommes pour définir notre propre progrès. Si nous ne faisons pas ceci volontairement — et je ne pense pas que nous le ferons — ils nous l'imposeront. Comme ils nous font payer plus cher leurs matières premières, un jour ils nous feront payer plus cher leurs hommes, et nous changerons nos conditions de travail et notre organisation sociale.

Il ne faut pas non plus continuer à dire que l'ordre mondial viendra d'une meilleure régulation des marchés : c'est faux ! L'ordre mondial sera de plus en plus un ordre capitaliste. Nous entrons dans la période initiale de cette troisième crise dont je parlais, une période qui se caractérise par une formidable concurrence des capitaux dans leur localisation, leur implantation. Une période où l'économie mondiale sera essentiellement une économie capitaliste, même si chacune des économies nationales devient plus ou moins socialisée, et où les règles de l'économie internationale ne serviront en rien la naissance d'un ordre meilleur permettant le développement du Tiers-Monde.

Le pouvoir

LE PRÉSIDENT : L'heure avançant, il est plus sage de renoncer à la troisième partie du débat que nous avons prévue sur la question de savoir dans quelle mesure le pouvoir pouvait encore être exercé, à l'heure actuelle, dans le cadre des Etats-nations tels que nous les connaissons, à commencer par le Liechtenstein, et en continuant par la Suisse et peut-être même par la France. Aussi demanderai-je à M. Desponds, qui l'a sollicité, de nous communiquer une brève citation de Tocqueville qui semble faire écho aux propos de Jacques Attali.

M. DESPOND : De façon liminaire, je pense qu'il serait bon, ne serait-ce que pour notre sensibilité actuelle, de remplacer, p.242 dans notre esprit, le concept d'égalité dont il sera question par celui d'homogénéité — ou d'y penser de la même manière que l'on pense au droit à la différence, ceci afin que la façon dont le mot égalité est employé dans le passage suivant ne choque personne. Il reste encore à préciser que Tocqueville fut un sociologue de génie, un grand visionnaire, qui a vécu dans la première moitié du XIX^e siècle.

Voici cette citation :

« Je vois une foule innombrable d'hommes semblables et égaux qui tournent sans repos sur eux-mêmes pour se procurer de petits et vulgaires plaisirs dont ils remplissent leurs âmes. Chacun d'eux est comme étranger à la destinée de tous les autres. Au-dessus de ceux-là s'élève un pouvoir immense et tutélaire qui se charge, seul, d'assurer leur jouissance et de veiller sur leur sort. Il ressemblerait à la puissance paternelle, si, comme elle, il avait pour objet de préparer les hommes à l'âge viril. Mais il ne cherche au contraire qu'à les fixer irrévocablement dans l'enfance. C'est ainsi que, tous les jours, il rend moins utile et plus rare l'emploi du libre arbitre, qu'il renferme l'action de la volonté dans un plus petit espace et dérobe peu à peu chaque citoyen à l'usage de lui-même. L'égalité a préparé les hommes à toutes ces choses. Elle les a disposés à les souffrir et souvent, même, à les regarder comme un bienfait. »

M. PIERRE BIRNBAUM : Sans vouloir diminuer les mérites sociologiques de Tocqueville, on peut rappeler qu'il s'est vanté d'avoir participé physiquement à la répression des événements de 1848. Entre Tocqueville et le socialisme, il y a quelques différences !

Le pouvoir

M. JACQUES ATTALI : Je déteste les conclusions. Je trouve qu'il faut laisser les choses les plus ouvertes possibles. Aussi, je n'en ferai pas.

@

LE POUVOIR MÉDICAL

Entretien public ¹
présidé par M. Pierre DOROLLE
Ancien directeur général-adjoint de l'OMS

@

LE PRÉSIDENT : p.243 Je remercie les invités des Rencontres qui veulent bien assister à cet entretien, invités sur lesquels je compte beaucoup pour animer la discussion, après un échange de vues entre les membres de cette table ronde. ²

Nous avons pour sujet le pouvoir médical. Dans l'introduction, magnifique de brièveté et de concentration, qu'a faite M. Jean Starobinski au programme de ces Rencontres, en parlant de tous les pouvoirs imaginables, on lit : « Parmi ces différents pouvoirs, il faut compter la science et les savants. N'est-on pas allé jusqu'à parler d'un pouvoir médical ? ». Si notre président a des doutes sur l'existence d'un pouvoir médical, je pense que vous ne vous attendez pas à ce que nous en donnions une définition. Nous n'avons pas cette prétention, mais nous tenterons, pourtant, de faire le tour de la question, de voir quelles sont les questions qui se posent et les réponses que l'on pourrait donner. Puisqu'il s'agit aujourd'hui d'un pouvoir que, parfois, nous discutons nous-mêmes, médecins, et que nos malades discutent souvent aussi, je crois que nous devrions appliquer ici le conseil que nous donne Jean Starobinski dans son introduction lorsqu'il écrit : « Notre projet n'est pas de céder à la facilité du jour, qui consiste à mettre en accusation tel ou tel pouvoir, ou à comparer les abus des uns et les excès des autres. Plus modestement, et sans perdre de vue le monde contemporain, nous voudrions nous livrer p.244 à un travail d'analyse et de

¹ le 7 octobre 1977.

² Participaient à cet entretien :

MM. Jacques Bernheim, professeur, Institut de médecine légale, Genève
Joshua Cohen, médecin, directeur du programme Policy development, auprès de l'Organisation mondiale de la santé.

Jean Fabre, professeur à la Faculté de médecine, Genève.

Renato Pavanello, ancien ingénieur en santé publique auprès de l'OMS.

Henri Péquignot, professeur à la Faculté de médecine, Paris.

René Tissot, directeur de la Clinique psychiatrique universitaire, Genève.

Claude-Henri Vignes, chef des affaires constitutionnelles et juridiques de l'OMS.

Le pouvoir

définition au terme duquel nous aurions appris à mieux poser les questions et peut-être à mieux les résoudre.

Je demande maintenant au professeur Bernheim de bien vouloir nous faire un bref exposé introductif, de façon que nous sachions de quoi nous allons discuter.

M. JACQUES BERNHEIM : Je vais, donc, vous proposer quelques mots de réflexion médico-légale en guise d'introduction à notre thème : le pouvoir médical. Je vous parlerai, particulièrement, du pouvoir du médecin praticien, et laisserai de côté les pouvoirs qui appartiendraient au corps médical et à ses organes, dont mes collègues vous entretiendront plus tard.

Avoir le pouvoir, pour un médecin traitant, c'est, évidemment, être en situation de décider, d'imposer, voire de contraindre, et cette situation, considérée à l'état brut, pourrait être jugée comme un abus. Ce qu'on observe, en réalité, dans le quotidien médical, c'est, sans doute, la force du pouvoir, mais une force corrigée, compensée, prise dans un réseau de règles juridiques, morales et déontologiques.

Par ailleurs, cette force ne me semble pas être, somme toute, exactement un pouvoir, mais plutôt une autorité. Lorsqu'un médecin a autorité pour faire un certain geste professionnel, il peut, sans doute, décider, imposer ou, dans certain cas, contraindre, mais il a autorité pour cela ; il exerce, certes, un pouvoir, mais un pouvoir en position légitime. Ainsi, par exemple, le malade a-t-il donné son accord, ou les parents ont-ils consenti à une contrainte exercée sur un enfant ; il peut aussi s'agir d'un devoir professionnel ou d'un devoir commandé par les mœurs qui donnent la légitimité au médecin, comme dans le cas d'un suicidant. Aussi voit-on apparaître, si l'on essaie d'aborder cette problématique du pouvoir du médecin, une clé essentielle d'interprétation : le principe du contrat. Et, brièvement, je vous commenterai le pouvoir médical dans la perspective du contrat, c'est-à-dire les conditions et le contenu du contrat, puis les exceptions à celui-ci.

Il est utile, si l'on veut analyser les conditions du pouvoir et celles du contrat, de distinguer entre le contrat de soins et le contrat d'exercice. Le contrat de soins est quelque chose de fondamental, d'irréductible, d'archétype même dans le contrat entre celui qui demande assistance et celui qui offre des

Le pouvoir

soins. Ce contrat porte, par exemple, sur le fait que la prescription ne peut servir qu'à la personne qui en est l'objet, ou sur le caractère confidentiel de la rencontre, ou, encore, sur la liberté du patient d'accepter ou de refuser des soins. Or ce qu'il faut retenir, c'est que ce noyau fondamental de la relation de soins peut être considéré comme traditionnellement commun à tous les types de relations médecin-malade, alors que les modalités du contrat d'exercice sont multiples et très différentes les unes des autres.

Les modalités du contrat d'exercice, ce sont les conditions d'un cabinet de groupe, d'une permanence médicale ou d'un hôpital, hôpital dans lequel le médecin est placé dans une hiérarchie, qui correspond souvent, d'ailleurs, à celle d'une école. A l'hôpital, le malade ne choisit ^{p.245} pas son médecin ; et la marge d'ajustement individuel, la marge d'adaptation, est très limitée : parfois la liberté, en cas de refus, ne peut s'exprimer que par le fait que le patient quitte l'hôpital. Il existe d'autres situations particulières de contrat d'exercice : la situation du médecin qui travaille dans l'usine, dans l'entreprise, et celles du médecin militaire ou du médecin pénitentiaire. Ainsi le noyau fondamental de soins s'exerce-t-il dans des perspectives diverses, dans le cadre de contrats d'exercice spéciaux, différents les uns des autres, en vigueur dans les institutions considérées.

L'on voit, alors, apparaître d'autres pouvoirs : celui de l'institution elle-même, de l'usine, de l'armée, de la prison, etc. On peut, dès lors, penser qu'une bipolarité, une tension entre pouvoir médical et pouvoir institutionnel, peut créer les conditions favorables au respect du contrat de soins et de la volonté du patient, à une sorte de jeu, au sens mécanique du terme, dans la relation, qui ouvre la porte à la liberté de l'individu. On pourrait citer d'autres pouvoirs — je n'y fais qu'une allusion — influençant le contrat d'exercice : les services sociaux, les compagnies d'assurances, les services nationaux de santé, qui, souvent, prédéterminent l'accord mutuel du médecin et du patient, en plaçant, parfois, le médecin dans une situation de pouvoir dominant, ou encore, les subsides, les allocations, le poste de travail, le logement, qui parfois, au contraire, limitent étroitement la liberté du médecin, comme, par exemple, la liberté de prescription.

Quant au contenu du contrat, c'est quelque chose de fondamental lorsqu'on discute du pouvoir médical. On connaît la formule classique de la Cour de

Le pouvoir

cassation française : « Le contenu du contrat médical est de donner des soins attentifs, consciencieux, conformes aux données acquises de la science. » Il s'agit là d'une obligation de moyens, et non d'une obligation de résultats. On sait, aussi, que le médecin doit rendre des comptes à son malade, et qu'il ne peut écarter purement et simplement une demande d'explication, de rapport ou de certificat. On sait, enfin, que le contrat médical ne peut être contraire à la loi ou aux mœurs, ce qui prend une signification particulière lorsqu'il s'agit d'actes médicaux en rapport avec le début de la vie, l'interruption de grossesse, par exemple, ou la fin de la vie, l'euthanasie. Lorsqu'il s'agit, aussi, d'actes médicaux en rapport avec la famille, la sexualité, ou la liberté, comme par exemple, l'internement en milieu psychiatrique ou l'usage de médicaments stupéfiants, ou encore, lorsqu'est en cause la personnalité génétique.

Il faut encore faire deux remarques à propos du contenu de ce contrat : la première, c'est que le contrat médical entre un médecin et une autre personne ne se rapporte pas nécessairement au service de la personne qui est l'objet de l'intervention médicale. Par exemple, dans le cas d'un prélèvement de sang pour une transfusion, le bénéficiaire sera quelqu'un d'autre que celui qui est l'objet de l'acte médical, ou dans le cas de la présentation d'un malade à des étudiants dans le cadre de l'enseignement de la médecine, ou bien, encore, dans certains cas d'expérimentation médicale. La seconde remarque que je voudrais faire, c'est ^{p.246} qu'un certain nombre d'actes médicaux sont prévus pour le service du droit, et non, directement, pour celui de la santé. Le but de l'acte médical peut être, en effet, le bon fonctionnement de diverses institutions : pensez à nombre de certificats médicaux d'arrêt de travail, ou à toutes sortes d'expertises, de responsabilités, de capacités de travail, etc. Dans ce sens, on s'aperçoit, en définitive, que la marge de manœuvre du pouvoir médical est assez étroite, car ou la volonté du patient est déterminante, ou d'autres pouvoirs sociaux entrent en considération.

Je voudrais, enfin, dire quelques mots sur les exceptions à ce contrat. Il me semble que l'essentiel de ces exceptions est en rapport avec le consentement du patient. On sait que le patient doit être éclairé, c'est-à-dire correctement informé, et on sait qu'il devrait être libre de toute pression. Or, si l'on confronte le pouvoir du médecin avec cette liberté du patient, on s'aperçoit que le partenaire médical jouit, dans le contrat, d'importants privilèges. Il est compétent, investi d'un statut officiel, habilité à exercer sa profession, et il

Le pouvoir

possède, surtout, la capacité insigne de prévoir, de lire dans le futur selon le modèle des sciences médicales, et de pouvoir le cas échéant influencer le cours des choses.

De ce pouvoir, les initiés parleront mieux que moi. C'est un pouvoir ambigu : il n'est pas, d'emblée, la source d'une autorité légitime et ne procède pas, en même temps, de la force brutale. Aussi faudrait-il plutôt parler d'ascendant, d'influence personnelle du médecin sur le patient, ascendant qui, naturellement est plus grand parce que le patient est malade et qu'il a tendance à se soumettre, à prendre une position dépendante, et parfois, même, à s'effacer. Et l'on peut, d'ailleurs, penser qu'à l'hôpital, cette contrainte est particulièrement forte. Mais cette pression médicale peut, aussi, être un instrument thérapeutique et est, quelquefois, nécessaire. Il faut en user avec prudence et, surtout, avec modestie.

Il y a aussi une autre exception au contrat : le cas du malade incapable d'exprimer un jugement raisonnable, et qui ne peut naturellement consentir du fait de son jeune âge, par exemple, ou du fait de son état mental. Dans ce cas, le médecin peut s'adresser à un représentant du malade ; la difficulté est celle de l'urgence devant un enfant menacé de sévices, un suicidant ou un malade mental en danger manifeste. Si l'on constate donc, en apparence, l'exercice d'un pouvoir je pense que le plus souvent, en dehors des abus qui peuvent exister, il s'agit, de la part du médecin, d'une responsabilité professionnelle redoutable et d'un devoir moral angoissant, en particulier lorsque le médecin ne peut établir un dialogue, recevoir un message de la part de l'autre. J'espère que ce survol, extrêmement bref, pourra servir d'introduction.

LE PRÉSIDENT : Je vous remercie. Vous avez admirablement posé les différents problèmes que nous devons discuter. Pour nous en tenir, pour le moment, aux relations du médecin avec le malade, c'est-à-dire au problème des cliniciens, je ne peux mieux faire que de demander au professeur Jean Fabre de poser les questions qu'il se pose lui-même, et nous avec lui.

M. JEAN FABRE : p.247 Ce sont, en effet, des questions que se posent tous les médecins lorsqu'ils exercent leur profession. Il existe, indéniablement, un pouvoir de la médecine, et les médecins qui sont autour de cette table ont été les témoins émerveillés de son extraordinaire développement. J'ai eu la

Le pouvoir

chance, dans ma vie, à l'hôpital de Genève, de guérir les premières méningites tuberculeuses par la streptomycine et d'assister avec mon maître René Mach, au « miracle » de la cortisone. Nous sommes éblouis de voir que le diagnostic de la maladie de Hodgkin, rapidement mortelle naguère, a pris aujourd'hui un sens tout à fait différent, et infiniment plus agréable pour le médecin et pour le malade. Voilà un des pouvoirs de la médecine ! Pouvoir, d'ailleurs, qui n'est pas universel, car, dans bien des domaines, les choses n'ont pas avancé encore comme nous l'aurions souhaité, notamment dans la prévention et le traitement des maladies cardio-vasculaires, du cancer, de l'intoxication tabagique ou alcoolique. Mais enfin, il y a un indéniable pouvoir de la médecine.

Tout serait pour le mieux dans le meilleur des mondes si ce pouvoir n'était exercé par des hommes. Car, comme tout pouvoir, le pouvoir de la médecine contient certaines possibilités d'abus, et peut-être ne faut-il plus parler, à ce moment-là, de pouvoir de la médecine, mais, plutôt, de pouvoir des médecins. Ayant guéri mes méningites tuberculeuses et mes endocardites bactériennes qui, quelques mois auparavant auraient été, certainement, mortelles, j'aurais pu avoir aisément tendance à me dire que j'étais un homme extraordinaire, et à faire partager ce sentiment à mes malades. Il y a dans le public, en effet, une certaine admiration du corps médical, qui nous donne un prestige, et c'est sur l'exercice de ce prestige, de ce pouvoir, qu'il faut s'interroger.

Je crois que la contestation de la médecine est à la mode ; il serait heureux que cette contestation vienne de l'intérieur du corps médical. Le critère de jugement, pour savoir si j'exerce sainement mon pouvoir, me semble tenir dans un principe : aucun pouvoir ne peut être exercé sur qui que ce soit si ce n'est comme un service, ce qui s'applique, de toute évidence, au pouvoir médical. Aussi ne parlerai-je pas des abus infâmes, des tortures des camps nazis, des manipulations médicamenteuses à des fins répressives, ou d'attitudes sadiques qu'on constate parfois çà et là, mais, plus simplement, de la bonne et honnête médecine courante qui s'exerce, chez nous, dans un cabinet de consultations ou à l'hôpital.

Dans le colloque singulier avec le malade — avec « son » malade, comme il dit peut-être de façon très significative — le médecin se trouve indéniablement dans une position de prestige. De ce prestige, il lui arrive couramment d'user de

Le pouvoir

façon parfaitement légitime, pour convaincre, pour le bien du malade. Mais l'abus est facile. Dans sa tour d'ivoire, d'autant plus prestigieuse qu'il est inaccessible, le médecin est tenté de se présenter, légitimement, comme celui qui sait, mais, parfois aussi, comme celui qui n'est pas là pour transmettre sa science à l'autre. Car quiconque parle avec des malades ne peut manquer d'être frappé par le niveau d'ignorance où, trop souvent, ils sont maintenus. Ceux-ci p.248 ne savent pas toujours où il en sont, et où ils vont, et il y a là, à mon sens, indéniablement, un possible abus de pouvoir, une possible expropriation abusive d'une partie de leur personne, de leur santé.

Le pouvoir médical se présente, ici, comme si la santé était le domaine du médecin, et il y a lieu de se demander si le médecin est là pour contraindre ou pour aider, pour forcer ou pour éclairer, pour régner ou pour servir. C'est entre ces alternatives que passe la ligne de démarcation entre les abus et l'authentique et légitime pouvoir de la médecine. C'est une zone, d'ailleurs, qu'il est assez facile de limiter, car il est bien certain que tout ne peut être expliqué ni révélé au gré des dispositions intellectuelles et, surtout, au gré de réactions affectives, souvent angoissées. Bien souvent, pour le médecin, il s'agit d'un problème de générosité et d'aptitude à dire les choses simplement, en les mettant à la portée de son malade. Il s'agit d'un partage du savoir qui conduira, tout naturellement, au partage du pouvoir. Une telle attitude conduit, bien sûr, à descendre de son piédestal, mais je suis certain que le pouvoir authentique du médecin n'en est en rien diminué. Et je crois, d'ailleurs, que, de plus en plus, les médecins qui réfléchissent à l'exercice de leur métier sont persuadés que nous touchons là un élément indispensable d'efficacité.

Il n'est plus possible, en effet, de traiter les gens sans leur collaboration, ceci particulièrement dans le domaine des maladies chroniques. Il n'est pas question de traiter un diabétique en lui prescrivant seulement un comprimé avant les trois repas, mais c'est tout un style de vie qu'il s'agit d'éduquer, de promouvoir. L'on comprend bien que, là, le dialogue avec le malade est un élément absolument indispensable. Parmi les grandes polycliniques, où l'on soigne de grandes quantités de diabètes, une expérience de ce type avait été faite il y a une quinzaine d'années à San Francisco ; on s'était rendu compte, en effet, que malgré l'augmentation des effectifs de médecins, d'infirmières, de diététiciennes, l'augmentation du temps que l'on consacrait aux malades, les complications subsistaient, pratiquement non influencées. Les hospitalisations,

Le pouvoir

les cécités, les pieds amputés pour gangrène, tout cela n'arrivait pas à s'améliorer, jusqu'au jour où l'on eut l'idée de créer des sessions pour diabétiques, où ces malades apprennent ce qu'est le diabète ; ils sont hospitalisés pendant une semaine ou quinze jours, dans des unités spéciales, dont un excellent exemple a été créé à Genève, il y a deux ans, par le professeur Daniel Pometta et le docteur J.-Ph. Assai au département de médecine. Il y a là un réel partage du savoir et, très vite, les hospitalisations, les cécités, les amputations se sont mises à diminuer de façon tout à fait considérable.

Il faudrait, peut-être, encore dire quelques mots à propos de l'hôpital, où le problème est rigoureusement le même, mais où, avec toute sa technicité et son ambiance de situation grave, de situation d'urgence, le médecin jouit d'un prestige encore plus marqué vis-à-vis d'un malade encore plus dépendant. Sur le sujet, on a tout dit, et sans nuances : acharnement thérapeutique, manque d'information, désert affectif, absence de communication, prédominance des interventions techniques sur l'écoute et sur l'examen clinique, etc. C'est un thème extrêmement ^{p.249} à la mode que je m'en voudrais de développer ici. Il faut souligner que les responsables hospitaliers — et je n'en suis pas personnellement, puisque je dirige une policlinique de soins ambulatoires — mes collègues hospitaliers, donc, médecins, administrateurs et infirmières en sont parfaitement conscients, et se donnent un mal considérable pour améliorer les tendances déshumanisantes inhérentes aux grands ensembles. Il faut, là encore, insister sur l'importance du dialogue avec le malade et ses proches, dialogue où, pour le médecin, il s'agit d'informer et surtout d'écouter. Il suffit parfois de très peu de chose pour transformer le malade d'objet passif en malade collaborant. En radiologie, demander au malade s'il a froid, lui dire que la dernière radiographie était bonne, ou qu'elle était un peu floue et qu'on va la refaire, crée très vite un climat qui fait que le médecin ne jouit plus d'un pouvoir abusif.

Evidemment, tout n'est pas simple à ce niveau. L'angoisse ne permet pas toujours d'évoquer, dans sa totalité, les inquiétudes que le médecin peut avoir pour la santé de son malade ; la décision de renoncer à un traitement agressif, par exemple, met le médecin dans une situation extrêmement difficile. Les lois générales de la médecine sont souvent prises en défaut. En réanimation, par exemple, c'est une règle de ne pas relancer un cœur arrêté au-delà de trois

Le pouvoir

minutes car on sait qu'un cerveau ischémié, privé de sang pendant ce temps-là, risque, si le cœur repart, de laisser le malade dans une situation d'infirmité cérébrale très grave. Mais il y a des exceptions. Et l'on publiait récemment, dans le « Lancet », l'histoire merveilleuse d'un petit garçon de cinq ans qui avait été repêché, après avoir séjourné dans l'eau profonde, glacée, pendant vingt minutes sans respirer, avec un cœur qui ne battait plus depuis on ne sait pas très bien combien de temps, et guéri sans séquelles.

Nous nous trouvons, dans l'exercice de notre pouvoir, devant des décisions extrêmement difficiles. Il faut parfois agir vite, mais, toutes les fois qu'il ne s'agit pas d'agir vite, je crois que le pouvoir médical doit être partagé, car il n'est peut-être pas uniquement un pouvoir médical, mais aussi un pouvoir de disposer de la vie et de la santé des autres. De plus en plus, ces décisions graves se prennent dans des équipes où interviennent, non seulement le médecin, mais aussi le psychologue, l'assistante sociale, l'aumônier, après des discussions approfondies avec l'intéressé ou, s'il est incapable de donner son avis, avec sa famille, par exemple dans le cas si douloureux de l'entretien respiratoire de malades décérébrés, où, un jour, il faut peut-être arrêter. Dans ce cas, où l'on peut aisément dire qu'il y a abus du pouvoir médical, le médecin doit prendre en considération un maximum d'éléments et faire en sorte de ne plus décider seul.

Il faut savoir, enfin, que l'évolution des techniques va faire que l'exercice du pouvoir se transformera. On peut faire allusion à une controverse récente, qui a eu lieu à Genève, sur le problème de l'hémodialyse : il y a cinq ou six ans, le médecin devait trier les malades en insuffisance rénale qui seraient mis en hémodialyse et ceux qui ne le seraient pas ; on l'a accusé, alors, de « condamner à mort » certains malades. Mais ces médecins étaient dans une situation telle qu'il était impossible de ne pas faire un choix parce que l'on savait que dans ^{p.250} certaines situations, on allait certainement à l'échec en commençant un traitement d'hémodialyse, tandis que d'autres situations, au contraire, étaient plus favorables. L'évolution a été très rapide et, aujourd'hui, nous disposons de très nombreux reins artificiels parce que les techniques se sont améliorées. Aussi les choix ne se font-ils plus dans les mêmes conditions. Il est donc très important de tenir compte, aussi, du moment et des techniques lorsqu'on se pose la question centrale : est-ce que je sers mon malade en exerçant mon pouvoir ?

Le pouvoir

LE PRÉSIDENT : Merci beaucoup. Je demanderai au professeur Péquignot, qui est un hospitalier, de nous donner son avis sur ce qu'ont dit MM. Bernheim et Fabre.

M. HENRI PÉQUIGNOT : Il est certain que le problème dont nous parlons présente deux aspects, mais pour l'instant, nous n'avons abordé que le premier ; je me réserve de revenir sur le second : celui du pouvoir médical à l'échelon collectif.

Sur le premier aspect, l'essentiel a été dit, et je me vois renvoyé à ma subjectivité. Il y a quelque chose qui me choque beaucoup dans la présentation qui est souvent faite, actuellement, du pouvoir médical à travers un slogan facile, selon lequel tout savoir serait un pouvoir ; pour ceux que cela intéresse, je vous signale que c'est la définition que Lévy-Bruhl donne de la magie. Excellente définition de la magie, au demeurant, mais non de la science, et en particulier, de la médecine, parce que s'il y a une situation dans laquelle le savoir n'est pas un pouvoir, c'est bien celle de la médecine. Cela a été pourtant le cas pendant des années ; il y a un texte absolument dramatique, qui date d'environ un siècle, dans lequel Trousseau rappelant les progrès de la médecine dans le siècle qui venait de s'écouler, dit : « A quoi cela a-t-il servi ? On ne soigne pas mieux les malades qu'il y a cent ans... ». Cela a cessé d'être vrai depuis très peu de temps, depuis trente ans environ, car on soigne mieux les malades qu'il y a trente ans ou quarante ans peut-être. Et si nous avons un pouvoir, faut-il le regretter ? Je dois dire que je le regrette personnellement d'autant moins que je ne semble pas bénéficier du prestige qu'ont nos camarades genevois ; je sais bien qu'il y a certains de mes collègues parisiens qui se plaignent d'avoir trop de prestige dans leur service, mais, moi, j'avoue que cela ne m'arrive pas.

Aujourd'hui nous possédons très souvent certaines connaissances qui débouchent sur l'impuissance, dont un exemple dramatique, qui diminue peut-être un peu l'optimisme de M. Fabre tout à l'heure, est le cas du médecin malade. Car Dieu sait si, chez le médecin malade, le savoir ne devient pas pouvoir ! Je m'excuse de citer une anecdote, qui paraît presque caricaturale, mais, il y a moins d'un mois, je recevais un téléphone d'un de mes anciens élèves demandant de me voir et m'expliquant que c'était pour que je l'examine. Je lui demande si c'était urgent et il me dit : « Vous allez en juger :

Le pouvoir

je suis impuissant. » J'ai eu un petit sursaut au téléphone parce que je savais qu'il était psychiatre. Je lui dis : « Ecoutez, cher ami, vous me faites vraiment beaucoup d'honneur mais enfin vous ^{p.251} êtes psychiatre, et vous savez que les impuissances de l'homme jeune sont, en général, d'origine psychique ; les causes organiques d'impuissance, il y a peu de chance pour que j'en trouve chez vous », et lui de répondre : « Je sais très bien que c'est psychique ; la preuve c'est que je suis sous psychothérapie depuis deux ans. » Ainsi le savoir qu'il avait sur l'impuissance ne lui donnait aucun pouvoir — je ne dirais pas : aucune puissance, parce que vous diriez que je fais des jeux de mots. Le savoir n'est donc pas, malheureusement, un pouvoir, et pas plus aujourd'hui qu'autrefois.

La deuxième remarque que je voudrais faire, c'est que je suis un peu inquiet de voir le problème posé souvent à partir de situations marginales, ce qui est vrai, aussi, quand on parle du pouvoir en matière préventive. Or le marginalisme en morale — je ne parle pas du marginalisme économique bien entendu présente un certain intérêt, parce qu'existent des situations limites qui sont éclairantes. Mais on n'éclaire pas toujours le centre à partir de la limite. Car les situations banales, quotidiennes de la médecine d'aujourd'hui, ce ne sont pas des situations où le malade est dans un état de douleur, d'angoisse, de fièvre élevée, où il vous est livré par sa peur et par son impression d'être très malade et de n'y rien pouvoir. Cela, c'était l'heureux passé : on arrivait, on faisait l'injection, et le malade était guéri, tandis que le chirurgien acquérait un immense prestige.

Qui sont nos malades de tous les jours, actuellement ? Des hypertendus, des vasculaires, des tumeurs, des malades chroniques, des arthroses des hanches, des psoriasis, etc., tous des gens que nous avons dans les bras ou sur le dos, comme vous préférez, pour trente ans. Eh bien ! pour trente ans, il n'est pas possible de posséder des gens en leur faisant un coup de bluff ; l'on peut plaire, en effet, pendant cinq minutes à quelqu'un qu'on veut séduire, mais pour vivre avec quelqu'un pendant trente ans, il faut tout de même avoir des bases solides. Or la pathologie d'aujourd'hui est une pathologie de durée indéfinie, et nous, médecins, sommes voués à plaire longtemps, voire même, contraints, dans notre profession, à une solidarité de fait. Car tous les malades finissent par enterrer leur médecin et il y a une espèce de solidarité de fait, car le malade

Le pouvoir

que l'on examine argumente toujours à l'aide de ce que le médecin précédent lui a dit pour attaquer le suivant !

Nous sommes ainsi tenus de respecter de très près ce qui peut être raisonnablement défendu par notre savoir et, dans les situations non marginales, le malade n'a jamais été plus défendu contre notre pouvoir qu'aujourd'hui, à moins bien sûr d'appeler « pouvoir » toute influence de l'homme sur l'homme à partir d'une technique dont les bases scientifiques peuvent être, en cas de contestation, jugées par des experts. Et Dieu sait si, dans tous les pays du monde, il y a une contestation qui va devant les tribunaux et qui permet, puisque la technique médicale possède certains éléments objectifs de vérification, de mettre en cause rétrospectivement la décision prise par le médecin. Voilà, à propos de la relation médecin-malade, le peu de chose que je pouvais ajouter à l'excellente analyse qu'a faite mon prédécesseur.

LE PRÉSIDENT : p.252 Je vous remercie. Je crois que c'est à vous, M. Tissot, de poursuivre cette réflexion sur le problème du contrat entre malade et médecin, en particulier dans votre spécialité.

M. RENÉ TISSOT : Si le pouvoir d'un médecin prend, quelquefois, des allures crépusculaires, le pouvoir du psychiatre est, souvent, représenté comme le pouvoir nocturne par excellence, ce grand animal qu'évoquait Mme Hersch l'autre jour. Je voudrais tout de même rappeler d'abord — et cela me permettra de nuancer quelques-unes des affirmations qui ont été faites — qu'heureusement, dans la majorité des cas, le psychiatre se trouve dans une situation très comparable à celle de tout médecin, dans un contrat bilatéral : il est face à un malade qui souffre et qui vient demander de l'aide, ce qu'il fait en toute liberté, que ce soit pour une thérapeutique ambulatoire, ou pour une thérapeutique en hôpital.

Il y a bien, à ce moment-là, un contrat réel entre deux libertés, et je ne reviendrai pas sur l'asymétrie existant, tout de même, entre ces deux libertés, asymétrie sur laquelle M. Fabre a insisté. Ce qu'il faut, c'est la confiance, une confiance mutuelle et fondée, qui contient toutefois un certain danger d'abus de pouvoir parce que, dans cette relation, on est moins conscient qu'il peut se glisser des abus. Je prendrai, volontairement, deux exemples anachroniques.

Le pouvoir

J'ai eu, au XVIII^e siècle, un homonyme qui pratiquait à Lausanne, et qui s'est illustré, dans sa pratique et ses écrits, par sa condamnation formelle de l'onanisme. Il avait la confiance de ses malades par les nombreuses explications qu'il leur donnait et il descendait volontiers de son piédestal ! Il a même écrit un bouquin qui s'appelle : *Avis au peuple* !

Il y avait donc là un abus de pouvoir, car, même au XVIII^e siècle, s'il avait eu une certaine vue expérimentale des choses, il aurait pu se rendre compte que l'onanisme ne conduit pas, comme il le disait, à l'atrophie de la moelle épinière. Cet homme faisait cela, certainement, en toute conscience, et sans imaginer qu'il pouvait commettre un abus de pouvoir. Et, dans le fond, je dirais que cela correspond à un délit d'opinion, car il appliquait une opinion dont il était très sûr. Or il y a une chose qui paraît sacrée aux yeux de ceux qui contestent le pouvoir, c'est l'interdiction de condamner pour délit d'opinion !

Second exemple : je reviens à Trousseau — et ce n'est peut-être pas un hasard puisque l'on a travaillé tous les deux à l'Hôtel-Dieu et qu'il était l'un des grands patrons de cette institution — Trousseau, donc, qui s'est illustré, dans son enseignement médical, par une opposition formelle à la saignée, dont il a largement contribué à diminuer le nombre, saignée qui était un geste médical courant et se faisait en confiance. Il se trouve qu'à la fin de sa vie, Trousseau, qui avait milité contre la saignée et qui a donné des leçons admirables sur l'aphasie, a fait un accident vasculaire cérébral et s'est retrouvé aphasique. Il n'était pas, à ce moment-là, diminué intellectuellement, mais il ne parlait plus ; il a cependant réussi à faire le geste qu'il fallait le saigner. Trousseau fut, p.253 donc, saigné, alors qu'il avait passé sa vie à dire qu'il ne fallait pas saigner les gens ! A ce moment-là, il y a sûrement eu abus de pouvoir, qu'il aurait probablement pu commettre dans d'autres conditions sur un autre, et abus de pouvoir par délit d'émotion. Dans la relation parfaitement bilatérale de deux libertés, ces risques existent, et il faut que nous en ayons conscience.

Mais si le psychiatre peut se trouver dans une situation tout à fait comparable à celle d'un autre médecin, il arrive souvent qu'il exerce sur des patients en état d'incapacité d'établir le contrat dont il était question tout à l'heure. Car la maladie mentale, quand elle est grave, touche à la liberté du

Le pouvoir

sujet, en particulier si elle est inconsciente. Mais il faut tout de suite distinguer plusieurs degrés ; il y a des malades, par exemple, qui, inconscients de leur maladie, demandent cependant de l'aide. Ils demanderont d'abord de l'aide à la police, pour être protégés contre telle ou telle personne qui les persécute, et accepteront assez facilement qu'à ce moment-là le médecin s'en mêle pour les protéger ; il n'en reste pas moins que le contrat est tout à fait biaisé. Il en est, aussi, qui n'ont pas conscience de leur maladie, qui ne demandent pas de l'aide mais, au contraire, qu'on les laisse en paix, et, cependant, la conscience médicale nous dit qu'ils doivent être soignés. Ils doivent donc être contraints momentanément à se soigner, et, souvent, avec un rétablissement rapide du contrat entre deux libertés. Mais, encore une fois, les capacités thérapeutiques étant limitées, le médecin doit quelquefois se contenter de soigner, et, dès lors, ce contrat ne se rétablit pas.

A Genève, la possibilité de soigner contre le gré du patient ne dépend que des décisions médicales. C'est, en particulier, le médecin qui peut décider si un malade doit être hospitalisé contre sa volonté, ou encore, s'il doit rester à l'hôpital, ou en sortir, même si un autre médecin a dit qu'il devait y rester, à l'exception des conséquences de l'application du pouvoir juridique. Il y a là une espèce de pouvoir exorbitant que le psychiatre possède sur la liberté de celui qu'il sait, ou qu'il croit savoir, en toute conscience, malade. Or, il est des psychiatres pour souhaiter que cette responsabilité soit évacuée et qu'on la rende à d'autres pouvoirs. Je connais par exemple de bons collègues français qui sont très heureux que, chez eux, ce soit encore le préfet qui puisse décider à leur place.

Je pense que c'est à la fois le malheur et la dignité du psychiatre d'accepter cette responsabilité. Il faut bien se rendre compte que la seule garantie dont dispose la population qu'il y aura le moins d'abus de pouvoir possible est que le psychiatre reste totalement indépendant des autres pouvoirs, ce qui est le cas, pour l'essentiel, à Genève. C'est la condition pour que le psychiatre puisse continuer à se défendre contre une double coalition : d'une part, ceux qui voudraient remettre au pouvoir du psychiatre tous les opposants au régime ou à la société et, de l'autre, ceux qui, pour des raisons idéologiques symétriques, voudraient soustraire au psychiatre des malades qui ont cependant besoin d'être soignés, bien qu'ils ne s'en rendent pas compte.

Le pouvoir

LE PRÉSIDENT : p.254 Je vous remercie. Vous nous avez, vous aussi, donné une leçon d'humilité, leçon qui avait commencé avec les interventions précédentes, et, en particulier, avec ce que l'on nous a dit sur la relativité de notre savoir. M. Péquignot nous a dit que l'on ne soigne vraiment les malades que depuis trente ans : c'est parfaitement vrai. Quand j'ai étudié la médecine, il y a plus longtemps que cela, on ne soignait pas, et il n'y avait pas, en réalité, de thérapeutique. On ne croyait pas à une thérapie qui, parfois, n'agissait plus. Cette humilité est très encourageante, car nous devons savoir que les générations qui viendront nous jugeront, peut-être, avec le sourire que nous avons quand nous parlons de ce que pouvaient penser des hommes aussi remarquables que le grand Trousseau, par exemple. Je vais demander maintenant au juriste qui est auprès de nous, M. Vignes, de replacer la notion de pouvoir médical dans l'ensemble des pouvoirs.

M. CLAUDE-HENRI VIGNES : Le pouvoir médical a été envisagé, jusqu'à présent, sur le plan des relations individuelles entre le malade et le médecin. Je crois qu'on pourrait, peut-être, poursuivre le débat dans une perspective plus large, et se placer dans le cadre des Rencontres Internationales, qui ont pour thème « Le Pouvoir ». Ainsi, il faudrait envisager les relations du corps médical avec la société, c'est-à-dire se placer dans une perspective de science politique.

De ce point de vue, on constate des interférences du corps médical et de la société, point de départ de mon raisonnement, et l'on pourra ensuite tirer quelques éléments de conclusion et analyser quelques interprétations. En allant du plus simple au plus compliqué, ces interférences se manifestent, par exemple, à l'échelon embryonnaire, lorsque le corps médical est un exécutant, et devient l'instrument de mesures qui ont été édictées par les gouvernants. Par exemple, si les gouvernements décident d'une politique démographique, il appartient au corps médical, au sens large, de mettre en œuvre cette politique, manifestation élémentaire d'un instrument qu'on met à la disposition des gouvernants.

Manifestation un peu plus compliquée, dont on a parlé tout à l'heure : cet état de tension, de concurrence qui peut se manifester entre corps médical et pouvoirs institutionnalisés. Car le corps médical peut, dans une certaine mesure, servir de contrepoids aux manifestations du pouvoir politique. Par exemple, le

Le pouvoir

pouvoir médical, ou le corps médical, peut s'opposer — et je sais ici que je soulèverai des objections qui ne manqueront pas d'être faites ultérieurement — à l'application de mesures législatives : par exemple, lorsque le service militaire est obligatoire pour tous, le corps médical peut empêcher cette loi générale de s'appliquer à un individu déterminé. Il peut s'opposer, aussi, au pouvoir judiciaire, à l'action des décisions de justice. Voilà une manifestation plus élaborée de l'interférence du corps médical dans la société.

Troisième manifestation : le corps médical peut être le moteur d'une politique de santé publique, et cela, à plusieurs niveaux. Au niveau international, il y a des organisations qui sont compétentes en matière de santé, et il est indéniable que certaines des directives qu'émettent ces p.255 organisations constituent la trame des activités de santé sur le plan national. Il y a donc, là, interférence, et le cas du règlement sanitaire international constitue l'exemple le plus typique de ce pouvoir. En effet, la réglementation adoptée par l'Organisation mondiale de la santé, dans un certain domaine, est applicable aux Etats sans que ceux-ci soient appelés à l'approuver.

Sur le plan national, cette interférence se manifeste dans les incitations du corps médical aux gouvernements pour qu'ils adoptent une politique de santé, qui, à ses yeux, est la meilleure possible. A l'instigation du corps médical, les gouvernements vont, par exemple, déterminer la part des ressources qui seront affectées aux dépenses de santé, opérer certains choix entre de multiples priorités, déterminer l'orientation que prendra la politique de santé, ou interdire la production ou la consommation de tel ou tel produit. Cet impact du corps médical sur la politique de santé nationale peut se manifester au niveau de l'individu dont peut se restreindre la liberté, puisqu'il se voit imposer certaines vaccinations, ou est obligé de boire de l'eau qui aura été traitée de telle ou telle façon. Quand il se voit interdire d'acheter de la saccharine dans un certain pays, il s'agit d'une restriction à la liberté individuelle.

Cette influence se manifeste aussi sur la structure même de la société, puisque le corps médical au sens large va inciter à construire, par exemple, des complexes hospitaliers sophistiqués, ce qui se fera au détriment des besoins de la population rurale, mais ces faits sont connus et il est inutile d'insister plus longuement sur le sujet. L'influence du corps médical va bien au-delà des problèmes de santé publique proprement dits, car elle a certaines conséquences

Le pouvoir

économiques, commerciales, qu'il est à peine besoin de développer tant elles sont évidentes. Mais alors se pose la question de savoir si des interférences du corps médical avec la société émanent d'un véritable pouvoir médical.

D'une façon schématique, il y a pouvoir lorsqu'on est en face de l'expression d'un vouloir au service d'une idée. Il faut, donc, l'expression d'un vouloir — celui du corps médical, des hommes de santé au service de l'idée de santé. Et je crois que ce sont là les deux éléments qui doivent être réunis pour qu'on puisse parler de pouvoir médical. Si le vouloir est assorti d'une motivation, il y a pouvoir médical. Dans la première manifestation, la plus simple, que j'ai énoncée tout à l'heure, lorsque le corps médical agit en tant qu'instrument du pouvoir politique, je ne pense pas que l'on puisse parler de pouvoir médical, car la motivation de santé est remplacée par une motivation politique. Mais dans les deux autres cas, c'est-à-dire lorsque le corps médical agit comme contrepoids avec d'autres pouvoirs politiques ou lorsqu'il est l'initiateur d'une certaine politique de santé, il y a probablement pouvoir médical, car les deux éléments, vouloir et motivation, coexistent.

Cet essai de définition amène à se poser la question de la nature du pouvoir médical. Ce n'est pas un pouvoir de droit, car les titulaires de ce pouvoir médical ne peuvent faire usage des prérogatives de la puissance publique, comme les gouvernants. « Le savoir n'est pas le pouvoir », disait le professeur Péquignot. En effet, le corps médical n'a la possibilité ^{p.256} d'organiser la société selon ses buts que si le pouvoir politique met en œuvre ses suggestions. Il ne peut donc agir que de façon indirecte et ne doit son autorité qu'à l'exactitude des idées qu'il préconise, ou au rayonnement qui émane de lui. En d'autres termes, puisque l'homme se sent désarmé devant la maladie et la mort, la véritable force du pouvoir médical réside, en définitive, dans la confiance que l'homme accorde à celui qui est supposé pouvoir le protéger. Celui-ci exerce le pouvoir du thaumaturge.

LE PRÉSIDENT : Je ne contesterai pas la rigueur de votre développement, mais je sais que vos amis Cohen et Péquignot ne seront certainement pas entièrement d'accord avec certaines de vos conclusions. Je voudrais mettre l'accent sur ce que vous avez dit du pouvoir médical international. Il était très important de le mentionner, mais je ferai une réserve : en matière de réglementations au niveau du pouvoir de santé publique internationale, on se trouve placé dans la situation, décrite à plusieurs reprises lorsqu'il a été

Le pouvoir

question du « Pouvoir » sous d'autres formes, à savoir que le pouvoir nécessite une adhésion. Le pouvoir en lui-même n'est rien s'il n'est pas accepté et le règlement sanitaire international, par exemple, n'a d'efficacité que dans la mesure où il est ratifié par les Etats et, à l'intérieur des Etats, par les individus. Ainsi la recommandation publique par un organe comme l'Assemblée mondiale de la santé est-elle souvent beaucoup plus efficace que le règlement car les intéressés ont l'impression qu'en face d'une recommandation ils ont la liberté d'y adhérer. En y adhérant, ils lui confèrent une autorité qu'elle n'aurait pas si elle leur était imposée.

M. JOSHUA COHEN : Mes collègues ont abordé les deux volets de la question qui nous préoccupe aujourd'hui : d'une part, le pouvoir du médecin, ou de la médecine à l'échelon de l'individu et, de l'autre, le pouvoir médical dans le domaine de la santé publique, à l'échelon de la société. Or il me semble que la santé publique fait partie intégrante de la vie sociale, et je ne suis pas tout à fait d'accord avec mon cher collègue parce qu'en sus du pouvoir politique, il faut aussi prendre en considération ce que j'appellerais un pouvoir social, c'est-à-dire le pouvoir du grand public qui contrôle la vie sociale. Le pouvoir médical fait donc partie de la vie sociale, s'exerce sous le contrôle de la société. Dans un pays comme la Suisse, la société contrôle la vie sociale, la politique, la législation et les législateurs. D'où découle, dès lors, le pouvoir médical, et pourquoi la société demande-t-elle qu'il soit exercé ? A l'échelon de l'individu, il y a d'abord la peur de la mort, le désir de prolonger la vie et de vivre sans maladie, tous les facteurs qui engendrent le pouvoir du médecin. Il s'agit, là, de la croyance de la part de la société, ou des individus qui constituent cette société, que la technique médicale est en mesure de prolonger leur vie en leur évitant la maladie. Mais je pose la question : la médecine domine-t-elle vraiment la mort et la maladie ? Car en dépit des miracles de la technique médicale, que je serais le dernier à nier, il me semble qu'il faut aussi chercher les ^{p.257} causes de la prolongation de la vie dans les domaines économique et social. Il faut, en tant que médecins, être pleins d'humilité parce que, si l'on fait l'analyse des raisons de la prolongation de la vie au cours des XVIII^e et XIX^e siècles, on s'aperçoit que celles-ci ne sauraient se limiter à l'amélioration des prestations de soins médicaux. Ceci nous renvoie au deuxième volet de la question, celui de la société en général.

Le pouvoir

Qu'est-ce que la société attend, en effet, du pouvoir médical en termes de santé publique ? La société cherche à être protégée par les moyens de la santé publique, en ce qui concerne, par exemple, l'eau, les contrôles de l'alimentation, la vaccination, etc. Mais la société utilise aussi le savoir médical comme un « régulateur de la capacité humaine » au sein de la société. Par exemple, au travail, on n'a pas le droit d'être paresseux, mais on a le droit d'être malade et d'être par conséquent incapable de travailler aussi bien que ses collègues. Mais où passe la frontière entre l'angoisse psychique et la paresse ? C'est une question très délicate dont la société attend une réponse de la part du pouvoir médical. Autre exemple, dans le domaine judiciaire : tout le monde doit comparaître devant la justice, sauf le malade. Seule la maladie permet d'éviter une telle comparution, et je ne veux pas citer ici un exemple caractéristique de cette situation, exemple extrait de l'actualité récente de ce pays.

Il faut, enfin, mentionner les facteurs économiques. L'industrie médicale est une des industries les plus vastes au monde, dans presque chaque pays, et les hôpitaux, les appareils, les médicaments représentent autant d'intérêts commerciaux qui confortent le pouvoir médical en place. Il s'agit dans ce cas, moins d'un pouvoir médical proprement dit que d'un pouvoir commercial, mais ceci prouve combien, selon ma thèse, la médecine fait partie de la vie sociale. Le médecin fait partie du public et, en fin de compte, c'est la société qui contrôle les pouvoirs y compris le pouvoir médical. Le corps médical — et je ne parle pas ici seulement des médecins car il y a beaucoup d'autres professions qui en font partie doit utiliser son savoir selon sa conscience et non selon une législation sèche. Il doit expliquer, démystifier certaines techniques, car le pouvoir médical ne réside plus dans le fait que le médecin sait et que le malade ne sait pas, comme nous l'a expliqué le professeur Fabre. C'est alors à la société de décider dans quelle mesure elle veut utiliser le savoir médical pour le pouvoir social.

LE PRÉSIDENT : Vous avez, si j'ose dire, « relancé la balle », dans le camp de M. Pavanello, ingénieur de santé publique, à qui je donne la parole.

M. RENATO PAVANELLO : En parlant de pouvoir, on parle de beaucoup de choses, et en parlant, on ne peut mettre les guillemets. Aussi quand je parlerai

Le pouvoir

du « pouvoir » je vous en prie, mettez-les vous-mêmes car je n'utiliserai pas toujours ce mot dans le même sens. Je voudrais revenir sur certaines questions ayant trait à la santé publique et au milieu, questions à l'ordre du jour dans presque tous les pays du monde. Comme vous le savez, un certain développement ^{p.258} social, économique, industriel et technologique, nous a conduits à des situations dans lesquelles les savants, des gens qui ont un certain pouvoir, se sont aperçus qu'il fallait faire quelque chose pour assurer un degré de protection maximum à la société face aux résultats de tout ce développement, de ce que nous appelons le « progrès ». Car celui-ci a apporté beaucoup de bienfaits à la société, mais aussi de gros problèmes.

Il y a, d'une part, le savant qui entrevoit, grâce à sa science, son expérience, les dangers imminents, et de l'autre, des groupes, très nombreux en Suisse et dans le monde entier, qui s'organisent pour la protection de l'environnement et de la société, contre les dangers de la pollution. D'une part, donc, le pouvoir des savants et, de l'autre, une pression, qui est une forme de pouvoir dans certains pays, de la société qui demande à être protégée, et le demande avec force parce qu'elle comprend bien que ce sont des questions qui, quelquefois, la dépassent. On a parlé, tout à l'heure, de la désinfection de l'eau potable, désinfection qu'on a imposée au public pour le protéger des risques collectifs d'épidémies pouvant être transmises une fois qu'on s'est mis à utiliser surtout des eaux de surface qui sont, par définition, polluées. Or là, personne n'a protesté, sauf quelques minorités. On s'est aussi aperçu que la protection dentaire, chez les enfants, était assurée si l'eau potable contenait du fluor. Beaucoup de pays ont dès lors accepté cet avis des savants du corps médical, et ont imposé la fluoration de l'eau potable comme le moyen le plus sûr d'assurer cette forme d'hygiène préventive.

L'on pourrait aussi donner d'autres exemples ayant trait aux additifs alimentaires, à l'usage des pesticides, ou à l'usage de certains produits fertilisants qui produisent des effets secondaires, mais ceci nous entraînerait trop loin. Ce qu'il faut retenir c'est que dans de nombreux cas, il n'est plus possible de parler de « pouvoir » parce que la société elle-même détient ce pouvoir et doit faire un choix. La motorisation, par exemple, nous a procuré beaucoup de bienfaits, et personne ne la refuse aujourd'hui, mais combien de millions de gens avons-nous tués ? Combien de handicapés pour la vie, d'hospitalisés ? Combien de frais engagés pour soigner ces gens-là ? La société

Le pouvoir

a fait un choix dont elle est prête à payer le prix, en faisant, bien entendu, tout ce qui est possible pour diminuer les maux causés par la motorisation. De même en ce qui concerne l'usage des pesticides en agriculture : il s'agit pour beaucoup de paysans de faire un choix entre la famine, laisser les gens mourir de faim, et l'utilisation des pesticides qui tuent les insectes consommant jusqu'à 50% de la production agricole. Là aussi, on fait un choix, sur une base nationale, et il y a beaucoup de pays qui ont déjà interdit l'usage de certains insecticides, ou permis l'usage de pesticides uniquement pour des raisons de santé publique.

La question est, en fait, celle de l'établissement des normes, parce que, lorsque je vous ai parlé du chlore dans l'eau ou du fluor, des additifs, des dépolluants dans l'air, des pesticides, etc., il s'agit de savoir quelles quantités l'on peut en utiliser, et à partir de quand cela commence à devenir nocif. L'établissement de normes est extrêmement difficile, et nous nous heurtons à des limites dont nous nous demandons si elles ^{p.259} nous sont imposées par le savoir que nous possédons ou par la difficulté même du problème, par la quantité, par exemple, de substances qui sont répandues dans l'environnement, dont nous ne savons absolument rien.

Je terminerai par une anecdote : dans un pays méditerranéen que je connais bien, on avait accepté les normes établies par certains experts censés être les meilleurs dans le domaine de la toxicologie alimentaire. L'OMS avait conseillé que le taux de mercure dans les poissons, par exemple dans le thon, ne s'élève pas à plus de 0,5 milligramme par kilo, ce que ce pays avait aussitôt inscrit dans sa législation. Or des groupes privés ont alors dit : « Nous venons d'importer 400.000 tonnes de thon qui contient plus de mercure que la norme : comment faire ? » Fait incroyable on a changé la législation en portant le taux à 0,7 mg pour pouvoir vendre les 400.000 tonnes. Et personne n'est mort empoisonné ! Cela, pour vous démontrer la difficulté d'établir des normes qui soient à la fois valables et compréhensibles.

M. HENRI PÉQUIGNOT : M. Pavanello voulait mettre entre guillemets le mot « pouvoir », et je suis de tout cœur avec lui ; je ne vous proposerai pas de faire de même avec le terme « corps médical », mais au fond, voilà qui résume peut-être la remarque que je voudrais ajouter à l'intervention de M. Vignes. Car quand celui-ci nous dit : « le corps médical peut s'opposer à ce que quelqu'un

Le pouvoir

fasse son service militaire, aille devant la justice, ou, tout simplement, à ce qu'un gosse aille en classe », ce n'est pas le corps médical, les médecins dans leur ensemble, qui sont en cause, mais bien celui d'entre eux qui a signé un certificat. Ce certificat peut être contesté et peut, dans certaines circonstances, notamment devant la justice, coûter assez cher, s'il n'est pas justifié. Vous me permettrez aussi de dire la même chose sous la forme d'une plaisanterie : j'appartiens à un pays qui a été deux fois gouverné par des docteurs en médecine, qui ne sont pas des exemples de pouvoir médical même s'ils étaient présidents du Conseil ! Et la plupart des exemples qui nous ont été donnés sont des cas où un médecin, et non le corps médical, tient de la loi la possibilité d'exempter quelqu'un d'une situation difficile.

Mais la situation est-elle tellement différente quand une mesure est prise par un gouvernement à la suite d'une campagne menée par certains médecins ? Je ne connais pas, en effet, tellement de campagnes faites par le corps médical en faveur d'une mesure particulière. Lorsque je fréquentais une maison géographiquement proche d'ici, j'ai souvent entendu des hygiénistes, certainement plus compétents que moi, se plaindre plutôt que les médecins praticiens de différents pays étaient assez peu enclins à s'intéresser aux mesures de santé publique. Car que constatons-nous chacun dans notre secteur ? A certains moments, il y a des médecins, mais ce sont toujours des individus ou, quelquefois, un groupe de médecins, qui militent en faveur d'un certain nombre de mesures, mesures qui aboutissent ou n'aboutissent pas, suivant qu'elles rejoignent ou non un mouvement de l'opinion ou la volonté de ce que j'appellerais les « autorités sociales ». Bien sûr, toutes les décisions sont prises par des ^{p.260} groupes d'experts, mais vous savez comment cela se passe : quand on est une autorité et qu'on veut prendre une mesure, on convoque un groupe d'experts ! Ce n'est pas la peine de biaiser avec le choix de ce groupe parce que, s'il ne plaît pas, on peut en convoquer un deuxième, puis un troisième, ceci jusqu'à retenir le rapport qui a plu. D'ailleurs, les experts connaissent généralement mal les buts de l'administration qui les manipule plus ou moins et, généralement, le premier groupe venu d'experts fait l'affaire. Et l'on peut toujours arranger ce qu'a dit ce groupe !

Il y a là un échange qui n'est pas forcément malhonnête. Quand je le raconte sous cette forme, j'ai l'air d'en faire la critique en employant des termes qui ont mauvais genre, comme le mot « manipulation ». Or, si j'étais prétentieux, je

Le pouvoir

dirais qu'il y a une relation dialectique entre diverses formes économiques et sociales, mais je préfère dire les choses comme je les pense. Si l'on prend l'« affaire Lyssenko », par exemple, on ne peut dire qu'avec celui-ci, les agronomes étaient au pouvoir. Mais aussi bien Staline que Khrouchtchev, qui étaient très différents, ont eu confiance dans un charlatan de l'agronomie. Mon ami Tissot m'a aussi fourni un exemple infiniment plus somptueux, auquel je n'avais pas pensé, en me rappelant son homonyme du XVIII^e siècle. Car si, au XVIII^e siècle, il y a eu de nombreux psychiatres pour écrire certaines choses, pourquoi Tissot, en particulier, a-t-il eu un tel succès ? Pourquoi Tissot est-il devenu célèbre, en ayant même un propagandiste génial en la personne de M. de Balzac, dans *Le Médecin de campagne* ? Car le diagnostic miracle du médecin de Balzac était un diagnostic d'onanisme, ce qui est un peu devenu la valeur exemplaire de ce grand roman français ! Or, j'ai trouvé un jour un traité de morale et d'éducation sexuelle, fait par des apôtres de la pensée laïque de la France de 1905, donc fait entièrement par des membres de l'Académie des sciences morales et politiques, traité centré sur Tissot. Que s'était-il donc passé ? Au XVIII^e siècle, on a vu faiblir l'impact des croyances religieuses et un certain nombre de gens, de la droite balzacienne à l'espèce de gauche laïque dont je parlais précédemment, ont été terrifiés à l'idée de voir disparaître ce frein à une certaine licence sexuelle. Aussi furent-ils très contents de trouver une autorité qui remplaçait la morale religieuse par une raison médicale. Mais Tissot était-il responsable de ce succès ? Non seulement il a commis un délit d'opinion, mais, en plus, on a fait de lui un grand homme ; de même, si Lyssenko n'avait pas converti Staline, il n'aurait pas été dangereux, car les gens qui font des travaux qui sont faux, sont légion, mais généralement ils sont moins dangereux !

J'aimerais, enfin, faire une remarque sur les mesures que l'on peut prendre en médecine préventive, mesures qui sont de moins en moins souvent des mesures très brutales de police sanitaire, au sens où ce mot a été inventé par Jean-Pierre Frank à la fin du XVIII^e siècle. A cette époque, l'hygiène se traduisait par des ordres, des contraintes que l'on imposait aux gens. Il est certain qu'actuellement les problèmes de nos sociétés développées, comme le fait que nous mangions trop, que nous allions trop en voiture, ou que nous fumions trop, par exemple, p.261 indiquent que nous aurions besoin, en quelque sorte, de changer notre vie. Or cela ne se promulgue pas dans des textes de loi ou des règlements d'administration publique.

Le pouvoir

Pour me résumer, je crois que le grand danger est que le terme « pouvoir médical », que je n'aime pas, renvoie à la situation du médecin utilisé à titre d'expert, ce qui peut arriver à chacun d'entre nous. Or, le jour où je tiendrai à quelque chose sur le plan, par exemple, de la politique sanitaire, le pouvoir, dans mon pays, me mettra à la Commission des experts. Dans cette situation, je serai tout à fait de bonne foi, et je « foncerai » comme tout le monde : mais c'est toujours comme cela que les médecins se laissent utiliser ! Il y a là un phénomène de « trahison des clercs », selon l'expression, déjà vieille d'un demi-siècle, de M. Benda. Suis-je, en effet, utilisé parce que je suis accommodant, ou parce que la thèse que je soutiens est une thèse scientifiquement démontrée ? Car il faut toujours être très rigoureux vis-à-vis des thèses auxquelles on croit. Mais est-ce que j'y crois parce que je suis médecin, parce que j'ai étudié la question, ou plutôt, parce que, par ailleurs, je fais partie de tel groupe de pression parfaitement honorable, ou de tel ou tel parti politique ? Voilà une question que j'ai à me poser chaque fois que je puis être utilisé, parce qu'en fait, les administrations ne cherchent pas tellement — je parle surtout de mon pays, mais il y a beaucoup de pays qui lui ressemblent — des médecins, mais surtout des docteurs en médecine qui leur servent d'alibi !

M. JEAN FABRE : Vous avez montré comment le pouvoir médical et le pouvoir politique peuvent avoir des rapports dialectiques, ou manipulateurs, parfois délicats. Or, je crois que l'on ne peut éviter de parler un peu « finances », bien que ce soit désagréable. Il existe, en effet, certains pouvoirs économiques qui utilisent un pseudo-pouvoir médical pour se développer, en secrétant toute une ambiance à grand renfort de propagande, désintéressée ou pas, pour promouvoir l'industrie pharmaceutique ou certaines techniques. Je pense là à ce que disait le professeur Kowarski lors de la première conférence, à savoir qu'à côté du pouvoir des savants, agit un deuxième pouvoir, qui fait que leur travail va être utilisé.

Pensez, par exemple, à certains engouements thérapeutiques qui ne sont pas toujours exempts d'intérêts bien précis ; je me souviens, par exemple, qu'il y a quinze ans, l'on était vraiment gêné d'être un des rares à ne pas prescrire telle ou telle association d'antibiotiques. On avait l'air d'être en retard, et des médecins compétents venaient vous dire : « Et bien ! vous ne le prescrivez pas ? Ah, c'est dommage ! » Depuis, plus personne ne fait ce genre

Le pouvoir

de prescriptions ! En outre, nous avons toujours l'air de dire, en tant que médecins, que le pouvoir médical est beau, noble et pur, et que ce sont les industriels qui, eux, nous mettent en avant pour faire marcher leurs affaires. Or il existe, tout de même, du point de vue économique, des abus de pouvoir médical au sein même de la profession, et il n'est pas besoin d'être un vigoureux contestataire pour le penser. Un journal distingué et très officiel nous démontrait ^{p.262} récemment comment dans une province canadienne très bien fournie de tout temps en médecins, on avait constaté, entre 1964 et 1971, que le nombre des hystérectomies avait augmenté de 72% sans que les indications ou les techniques aient beaucoup changé ; or le nombre des chirurgiens avait fortement augmenté dans cette région-là. Grâce à l'attention portée à ce problème par les caisses de sécurité sociale et les associations médicales elles-mêmes, on est arrivé, en trois ans, à réduire ce nombre de 33%. Voilà un domaine où un certain pouvoir est à même de décider : « Je ferai ou je ne ferai pas cette intervention. » Mais cette décision ne saurait être prise sans se poser cette question : « Est-ce que je rends service à mon malade en faisant cela ? »

LE PRÉSIDENT : Parmi les personnes qui ont demandé la parole il y a un collègue belge qui est un vieil habitué des Rencontres, le Dr Hermanne.

M. J. HERMANNE : En tant que médecin, j'approuve tout ce qui a été dit par des orateurs plus compétents et mieux placés que moi pour traiter la question. J'ai trouvé, ici, ce que j'espérais, c'est-à-dire la réassurance de mes propres vues sur la profession après tant d'années de pratique.

Il y a encore une question qui pourrait être débattue ici : le vrai problème est-il vraiment celui du pouvoir ? Presque tous les orateurs ont parlé d'un contrat et de la nécessité d'informer le patient. Ce problème de l'information est un grave problème, comme vous l'avez tous souligné, et je ne sais pas toujours comment le patient est informé. Et j'ai certains soucis quand j'entends l'information qui se fait par les mass media.

M. JOSEPH HANDLER : Je ne voulais pas prendre la parole, mais votre attitude m'amène à le faire. Je constate que ceux qui ont parlé aujourd'hui du pouvoir médical étaient uniquement ceux qui l'exerçaient, c'est-à-dire quelques grands

Le pouvoir

patrons qui dialoguent de façon académique et qui, en fin de compte, ont totalement laissé de côté les questions que se posent ceux qui se trouvent « de l'autre côté de la barrière ». Je sais bien qu'il est difficile de faire venir un malade illustre à cette table : les malades ne sont pas illustres, mais ceux qui les soignent le sont ! J'ai pourtant l'impression que certaines des grandes questions que pose le pouvoir médical n'ont pas été posées. Pourquoi, par exemple, seuls les diplômés en médecine ont-ils le droit d'exercer la médecine ? Pourquoi l'éducation sanitaire est-elle systématiquement mise à l'écart de l'école ? Pourquoi le mot « privilège » n'a-t-il pas été une seule fois prononcé ? Vous avez parlé d'humilité. Ce qui me frappe, c'est l'extraordinaire bonne conscience, l'extraordinaire autosatisfaction qui transparaissait dans les paroles qui ont été échangées ici.

M. JEAN DETTON : Je m'occupe de théorie des systèmes dans la recherche fondamentale et dans la recherche appliquée. La question que j'aimerais soulever est celle de la façon d'améliorer non ^{p.263} seulement l'enseignement médical, mais aussi l'arbitrage des modes, des engouements, dans les différentes spécialités. Car, à l'heure actuelle, ce ne sont pas les revues médicales, même avec leur courrier des lecteurs, qui peuvent contribuer à lever la suspicion de l'opinion publique devant les spécialités médicales. Je pense ici non seulement aux histoires de mode pour certains antibiotiques ou certains produits pharmacologiques, mais aussi à des problèmes beaucoup plus vastes qui impliquent au niveau d'une médecine hospitalière — l'introduction de la médecine physique. Quelquefois, il s'agit de pure charlatanerie, quelquefois et on commence à s'en apercevoir dans la médecine spatiale — cela présente un intérêt extrême au niveau d'opérations qui sont du domaine de la catalyse physique. M. Attali évoquait d'ailleurs hier le problème des confins de la chimie macro-moléculaire, de la biologie génétique et des technologies informatiques.

Je pense aussi à certains travaux médicaux capables, actuellement, d'arbitrer entre les divers versants d'une médecine perçue par l'opinion publique comme divisée entre allopathie, homéopathie et, même, acupuncture. Vous n'avez pas évoqué cette situation paradoxale dans laquelle une immense charlatanerie est rabâchée dans tous les articles de presse, alors que je ne connais pas actuellement de médecins et d'hygiénistes qui soient

Le pouvoir

capables d'éclairer l'opinion publique sur des questions qui sont, pourtant, excessivement simples si on les prend sagement. Ces questions d'arbitrage, vous ne les avez jamais franchement abordées devant l'opinion publique ni, même, entre vous !

M. ERIC WERNER : Deux heures durant nous avons entendu un certain nombre de médecins, non des moindres d'ailleurs, discourir sur le pouvoir médical. Peut-être n'eût-il pas été sans intérêt de savoir ce que pensent du pouvoir médical ceux qui se trouvent de l'autre côté de la barrière. Ce n'est pas seulement celui qui exerce le pouvoir qu'il faut interroger, mais celui qui le subit. Que dirait-on si, pour traiter du pouvoir économique, on se contentait de donner la parole aux PDG et aux banquiers ? C'est un peu, j'ai le regret de le dire, ce qui s'est passé ce matin, et c'est ce qui explique qu'aucun des grands problèmes que soulève le pouvoir médical n'ait été abordé, qu'il s'agisse de la place qu'occupe ce pouvoir par rapport aux autres pouvoirs ou de la façon dont le pouvoir médical s'exerce sur celui qui le subit. Pas un mot sur une institution comme l'expertise psychiatrique, si importante en matière judiciaire, et sur le pouvoir qu'elle confère au médecin, promu au rôle de juge en même temps que de directeur de conscience. Pas un mot non plus sur la situation de monopole qui est celle de la médecine officielle, garantie contre toute concurrence hérétique, du fait des lois sur l'exercice de la médecine. A la limite on pourrait se demander s'il existe même un problème du pouvoir médical. Le médecin n'a-t-il pas pour souci unique la guérison du malade ? De quoi, dans ces conditions, ce dernier (ou la société) viendrait-il encore se plaindre ? Cette innocence dans la bonne conscience n'est pas sans analogie avec celle du despote éclairé, qui sait toujours mieux que ses bons et loyaux sujets ce qui leur ^{p.264} convient. La vérité est que le médecin, comme tout détenteur d'un pouvoir quel qu'il soit (politique, économique, universitaire, etc.), défend ses privilèges. C'est sous cet angle avant tout que le problème se pose. Pris en lui-même, le pouvoir médical a pour fin la guérison du malade. Mais la guérison du malade n'est pas, tant s'en faut, la seule préoccupation du médecin.

M. JOSHUA COHEN : Je répondrai très brièvement aux derniers orateurs parce que je ne voudrais pas qu'ils imaginent qu'on ne veut pas répondre. Je vous répète que c'est la société qui crée le cadre du pouvoir médical et que

Le pouvoir

c'est à chaque médecin d'agir, dans ce cadre, selon sa propre conscience.

M. JEAN FABRE : Je crois que ce qui a été dit pose un réel problème : la médecine n'a certes pas à avoir une parfaite bonne conscience, mais si le pouvoir de la médecine est une chose incontestable, nous en avons aussi tous énormément bénéficié. Peut-être, en effet, que dans certaines applications subsistent plus de zones d'ombres que, probablement, nous n'avons bien voulu le dire ! Mais il ne faut pas, pour autant, exagérer et déséquilibrer ce débat.

Certains pseudo-pouvoirs médicaux ont été évoqués à plusieurs reprises, dans lesquels il est capital que le médecin ne se laisse pas « embarquer ». Il faut, en effet, distinguer le pouvoir médical authentique, légitime, et les pseudo-pouvoirs médicaux qui pourraient intervenir. Aussi avons-nous tenté de cerner ce qu'est le pouvoir médical, pour dire quelles en sont les limites ; je pense qu'il serait, en effet, illégitime que le médecin accapare des domaines qui ne relèvent pas de son pouvoir, des domaines, par exemple, où il partage ce pouvoir avec de nombreuses autres instances, ou disciplines. Des critiques nombreuses se font jour à l'endroit, sinon de la médecine, du moins des médecins, critiques qui impliquent un devoir absolu d'autocritique.

Je pense qu'il est injuste de prétendre que nous n'avons fait ici aucune autocritique, car plusieurs membres de cette table ronde ont soulevé certains problèmes. Je pense que les médecins doivent s'interroger et que cette autocritique est très importante : elle doit être faite de dialogue avec le monde, avec la société. Ce dialogue est déjà très largement établi, mais il pourrait certainement être amplifié. Il n'est pourtant pas toujours facile à établir, car le subjectif se mêle parfois à une approche proprement scientifique des choses. Il faut rappeler, enfin, le serment d'Hippocrate, dans la version présentée par l'Organisation mondiale de la santé : « Je prends l'engagement de consacrer ma vie au service de l'humanité ; je considérerai la santé de mon patient comme mon premier souci. » Dans l'estimation que doit faire le médecin de l'exercice de son pouvoir, cette notion de service est absolument capitale.

Il faut dire aussi que, dans ce métier, mal connaître son affaire c'est abuser de son pouvoir, ce qu'on peut faire d'ailleurs aussi bien en médecine que dans les domaines thérapeutiques variés qui existent autour de la médecine. Mais il serait vain d'espérer que des dispositions ^{p.265} légales permettent d'éviter tous

Le pouvoir

les excès possibles du pouvoir médical ; le recours final reste, à mon avis, la conscience de chaque médecin, et celle des organisations médicales. Il serait triste, et redoutable pour le malade comme pour le médecin, que leur carence incite l'Etat à s'y substituer.

LE PRÉSIDENT : Je remercie M. Fabre pour cette conclusion, ainsi que tous ceux qui ont participé à ce débat. Je déclare la séance levée.

@

Le pouvoir

STEPHEN R. GRAUBARD naquit à New York en 1924. Il accomplit ses études à l'Université de Harvard où il obtint son doctorat en 1951.

Pendant treize ans il occupe diverses fonctions dans cette même université ; dès 1965 il est nommé professeur d'histoire à l'Université Brown.

A côté de son enseignement, Graubard remplit la lourde et double charge de directeur de *Daedalus*, le journal de l'Académie américaine des arts et des sciences, et d'éditeur de l'Académie elle-même.

Mais l'écrivain ne le cède en rien à l'historien, comme le prouvent les nombreux ouvrages signés de sa plume. Parmi ceux-ci les plus marquants sont sans doute sa thèse de doctorat, en 1956, sur le *British Labour and the Russian Revolution*, son étude sur Bucke, Disraeli et Churchill : *The Politics of Perseverance*, parue en 1961, et plus récemment un portrait magistral de Kissinger : *Portrait of a Mind* dont les nombreuses traductions témoignent de l'intérêt soulevé par cette œuvre.

LA PLURALITÉ DES POUVOIRS DANS LE MONDE ANGLO-SAXON ¹

@

p.267 « Le pouvoir tend à corrompre, et le pouvoir absolu corrompt absolument » ². Cette observation de Lord Acton, en apparence profonde, mais peut-être banale, exprime un point de vue dont sont imbus tous ceux qui ont été formés à l'école de la pensée politique anglaise et américaine traditionnelles. Elle exprime parfaitement une vision des choses qui tient la tyrannie pour un péril perpétuel et le constitutionnalisme pour le seul remède sûr. Pour étayer cette idée, une mythologie intervient — qui fait de la liberté le bien ultime — la marque distinctive de la race — l'œuvre inégalée de certains peuples dans l'histoire. Et l'on considère simplement comme allant de soi que les Anglais et les Américains figurent parmi ces peuples. Pourquoi donc ceux que l'on dénomme « Anglo-Saxons » jouissent-ils de ce privilège ?

¹ Conférence prononcée le 7 octobre 1977.

² Lord Acton, *Essays on Freedom and Power* (Boston, 1949), 364.

Le pouvoir

Qu'ont-ils su découvrir que d'autres n'ont pas saisi de leur côté ? Tout d'abord qu'on ne peut pas confier le pouvoir à un seul individu — qu'à cet égard les minorités ne sont pas plus dignes de confiance, et que la majorité peut devenir tout aussi tyrannique. En deuxième lieu, que la liberté n'est maintenue que par une pluralité de pouvoirs, séparés, dispersés, mutuellement limités par poids et contrepoids. En troisième lieu, ^{p.268} que la liberté, en dépit de tous ses attributs mythiques, existe aussi concrètement ; du fait qu'elle évolue, qu'elle entre dans des alliances étranges et qu'elle prend des formes inattendues, l'on voit son expression idéologique varier, reflétant des circonstances politiques changeantes.

En théorie, une partie de cette doctrine provient de l'enseignement des Anciens, d'Aristote, de Polybe et de bien d'autres. En fait, bien que certains principes très généraux aient pénétré dans la conscience anglo-américaine par cette voie, l'enseignement le plus concret provient en grande partie de l'expérience de deux révolutions : l'anglaise au XVII^e siècle, l'américaine au XVIII^e siècle. Ces révolutions furent traumatisantes et non pas seulement parce que l'une aboutit à l'exécution d'un roi et l'autre à une indépendance politique permanente avec d'importantes conséquences au niveau économique et social. Chacune de ces révolutions amena la société dans laquelle elle semait le désordre, le doute et la confusion, à réfléchir sur les différentes façons d'organiser l'autorité politique. Tandis que certains, dans les deux pays, étaient effrayés par les perspectives ouvertes par la révolution, d'autres se réjouissaient, persuadés que se présentaient des occasions incomparables pour l'invention politique et la régénération morale.

Le pouvoir

Ainsi, par exemple, le concept de « gouvernement tempéré », si important pour les Grecs, acquit avec les Anglais une dimension totalement nouvelle ; de même, le concept de « séparation des pouvoirs », en grande partie d'origine anglaise, fut rendu plus explicite par la façon dont les Américains choisirent d'en user. Tous ces concepts, transformés et amplifiés par le choc de la révolution, prirent une signification universelle par le moyen des commentaires et des interprétations qu'on en donna. Ainsi Montesquieu prit la figure d'un Homère pour l'Angleterre. Par son éloge enthousiaste des vertus de la Constitution anglaise, il instruisit des générations entières des mérites qu'il lui attribuait. Tocqueville a droit à une reconnaissance à peu près identique pour avoir attiré l'attention du monde sur les mérites de la démocratie américaine. Son éloge, quoique plus modéré et nuancé que celui de Montesquieu, ne laissait deviner aucun doute essentiel sur l'importance ^{p.269} de l'« expérience » dont il était le témoin et l'interprète. Les commentaires, comme d'autres à la même époque, ont depuis lors été complétés, corrigés ; cependant, leur message essentiel — l'éloge d'une réussite anglo-américaine inégalée — n'a pas été révisé d'une façon marquante. Le mythe, en dépit de toutes les améliorations critiques et érudites, reste pour l'essentiel intact.

La réalisation anglaise était, à tous égards, exceptionnelle. Comment caractériser autrement un changement politique qui vit un pays, tenu généralement pour le plus troublé d'Europe et certainement le plus susceptible de tyrannie, se débarrasser en quelques dizaines d'années de cette réputation équivoque, et sortir de la crise comme l'exemple même d'un état bien ordonné, et comme celui qui tendait le plus à réaliser et à protéger la liberté ?

Le pouvoir

Montesquieu n'a été que l'un des nombreux philosophes des Lumières à répandre cette nouvelle réputation de l'Angleterre ; les Anglais n'ont pas été les seuls à le croire lorsqu'il écrivait : « Il y a aussi une nation dans le monde qui a pour objet direct de sa constitution la liberté politique »¹. L'intérêt ne pouvait manquer de croître pour la constitution d'une nation aussi particulière.

Si la réalisation américaine ne reçut pas aussi tôt un écho comparable, du moins d'aucune source équivalente², Alexis de Tocqueville donna aux aspirations démocratiques américaines une publicité considérable, lorsqu'il écrivit en 1835 : « J'avoue que dans l'Amérique j'ai vu plus que l'Amérique ; j'y ai cherché une image de la démocratie elle-même, de ses penchants, de son caractère, de ses préjugés, de ses passions, j'ai voulu la connaître, ne fût-ce que pour savoir du moins ce que nous devons espérer ou craindre d'elle »³. Tocqueville voyait dans la passion pour l'égalité la force principale qui mouvait la démocratie américaine ; il n'en connaissait pas les p.270 conséquences en ce qui touchait à la liberté. Mais ce problème était vital pour l'Europe, de l'aveu de Tocqueville : ... « J'y distinguais quelque chose d'analogue au spectacle que m'offrait le nouveau monde. Je vis l'égalité des conditions qui, sans y avoir atteint comme aux Etats-Unis ses limites extrêmes, s'en rapprochait chaque jour davantage ; et cette même démocratie, qui régnait sur les sociétés américaines,

¹ Montesquieu, « De l'Esprit des Lois » in *Œuvres complètes*, Pléiade, Livre XI, ch. 5, 396.

² Plus d'un « démocrate », dont Frances Wright, William Cobbett et d'autres, fit l'éloge de « l'expérience » américaine ; de ces premiers commentaires favorables, aucun ne fut largement répandu. Les ouvrages les plus critiques, qui faisaient état d'une Amérique rude, égocentrique, intolérante, eurent, au début, plus de succès, particulièrement en Angleterre.

³ Alexis de Tocqueville, *De la Démocratie en Amérique*. J. P. Mayer éd. ; I, 12.

Le pouvoir

me parut en Europe s'avancer rapidement vers le pouvoir » ¹. La démocratie américaine préfigurait-elle ce qui bientôt apparaîtrait en Europe également ? La question, calculée pour soulever l'intérêt à l'égard de l'expérience américaine, atteignait son but, de manière impressionnante.

Quelle était, en fait, dans le domaine politique et constitutionnel, l'œuvre propre des Anglo-Américains ? Avaient-ils simplement assimilé la leçon des Grecs, qui admettaient que la monarchie tend à dégénérer en tyrannie, que l'aristocratie glisse fréquemment vers l'oligarchie, et que la démocratie aboutit souvent au règne de la foule ? Les Anglais et les Américains n'ont-ils fait que suivre Aristote et Polybe en comprenant qu'à l'état pur, les éléments de la monarchie, de l'aristocratie et de la démocratie doivent toujours être combinés, afin de prévenir une dégénérescence qui sans cela deviendrait inévitable, et entraînerait la remise en cause de la liberté ? Était-ce là toute la « sagesse » des Anglais et des Américains ?

Les concepts classiques de l'équilibre politique exerçaient un attrait immense sur les intellectuels européens formés à l'école de l'humanisme : il suffit, pour s'en convaincre, de se reporter aux éloges du gouvernement tempéré (ou « mixte »), de la « police » recommandée par les Anciens, tels qu'ils figurent dans les œuvres d'hommes aussi différents que Jean Gerson, Nicolas de Cusa, Guichardin, le cardinal Contarini, François Hotman, et Claude de Seyssel, sans parler d'Erasme et de Machiavel ². Cela indique un large soutien pour une idée que les Anglais eussent été heureux de

¹ *Ibid.*, 1.

² Corinne C. Weston, *English Constitutional Theory and the House of Lords 1556-1832* (Londres, 1965) 10-14 ; voyez aussi M. J. C. Vile, *Constitutionalism and the Separation of Powers* (Oxford, 1967), 33-37.

Le pouvoir

s'approprier s'ils en avaient été capables. Car après tout, comment p.271 l'idéal classique pouvait-il être mieux exprimé que par le gouvernement anglais, avec son union du Roi, des Lords et des Communes, incluant théoriquement toutes les classes et tous les intérêts ? Dès le XV^e siècle, Sir John Fortescue remarquait déjà un aspect de cette particularité, en marquant la différence entre le *dominium politicum et regale* de l'Angleterre et le *dominium regale* de la France ¹.

Le thème prit une nouvelle dimension durant le règne des Tudors. Au XVI^e et au XVII^e siècles, avant et après la crise des Stuarts, l'Angleterre était souvent représentée comme la « nouvelle » Venise ou la « nouvelle » Rome — l'Etat moderne qui pratiquait la vertu du « gouvernement tempéré » ². Cette prétention impliquait, pour le moins, un dédain à peine voilé pour le reste de l'Europe perdue encore dans ses traditions arriérées, absolutistes, catholiques, oppressives. Voir l'Angleterre comme une nouvelle Venise n'était pas seulement relever un même penchant pour l'expansion maritime, et même, pour un empire d'Outre-mer ; c'était prétendre, d'une façon très significative, à l'immortalité.

Ceux qui faisaient l'éloge de Venise croyaient toujours que l'Etat vénitien, qui se glorifiait déjà de mille ans de liberté assurée par son ingénieux « gouvernement tempéré », n'allait jamais dégénérer, ni dépérir, ni vieillir. Pour des hommes familiers avec la Sparte de Lycurgue et la Rome de Scipion l'Africain, imbus de l'idée que leur culture classique leur permettait de déterminer avec

¹ Weston, English Constitutional Theory, 9-10.

² Z. S. Fink, The Classical Republicans (Evanston, 1945), 28-51 ; voyez aussi, W. H. Greenleaf, Order, Empiricism and Politics : Two Traditions of English Political Thought 1500-1700 (Londres, 1965), 181-183.

Le pouvoir

perspicacité la façon dont une société conservait sa force et sa stabilité, il était agréable de croire que l'Angleterre présentait tous les symptômes de la santé politique, et que son avenir était assuré.

Lorsque survint en Angleterre la révolution de 1642, quand commença la guerre civile, l'argumentation changea ; les républicains apparurent, arborèrent leurs couleurs, et firent tout haut la louange d'un doge qui de toute évidence n'était pas un roi ; les démocrates — Niveleurs et autres — commencèrent à demander ^{p.272} si tout le pouvoir ne pouvait pas être tranquillement confié à un parlement, représentatif de la volonté populaire, attaché à défendre la liberté religieuse, la plus fondamentale de toutes. Un soutien d'importance au concept de « gouvernement tempéré » vint du roi lui-même. Charles I^{er}, quelques mois avant le début des hostilités, en réponse à dix-neuf propositions du Parlement qui l'auraient privé d'une part substantielle de son pouvoir, insistait sur le fait qu'il n'avait aucune intention de subvertir « l'ancienne, juste, heureuse, tempérée et jamais assez vantée Constitution du Gouvernement du Royaume [où] les lois sont établies conjointement par un Roi, par une Chambre de Pairs, et par une Chambre des Communes élue par le peuple, chacun ayant le droit de vote libre et des privilèges particuliers » ¹. Il n'est pas possible de dire si les événements auraient pris un cours différent si une renonciation aussi explicite des prétentions des Stuarts à l'absolutisme avait eu lieu plus tôt et si des gestes concrets de réconciliation l'avaient accompagnée. Il est, de toute façon, important de noter que la guerre éclata contre un roi, qui en

¹ Weston, *English Constitutional Theory*, 263 ; voyez aussi, Greenleaf, *Order, Empiricism and Politics : Two Traditions of English Political Thought 1500-1700* (Londres, 1964), 269.

Le pouvoir

fait se déclara partisan de l'ancienne constitution « libre », s'appuyant sur tous les arguments classiques en faveur du « gouvernement tempéré », en particulier ceux de Polybe.

Comme la guerre traînait en longueur et que ses implications révolutionnaires devenaient de plus en plus évidentes, il y eut une floraison sans précédent de tracts, de brochures, de pétitions, de discours imprimés. Les presses furent employées comme elles ne l'avaient jamais été ¹. La propagande prit de toutes nouvelles dimensions. Des publications, parfois ingénieuses sans être toujours justes, religieuses, laïques, utopiques, pragmatiques, captieuses, grossières, mais fourrées de citations savantes, exprimaient tantôt les vues de pieux personnages qui cherchaient à manifester leur « sainteté » en politique, tantôt les opinions de « politiciens » cherchant p.273 désespérément à naviguer dans les eaux peu familières de l'idéologie. Les électeurs étaient neufs et nombreux ; leurs vues, bizarres et contradictoires.

Mais très vite, cependant, on se mit de plus en plus à insister sur certains principes. Il semblait évident que les individus ne devaient être jugés que selon des dispositions légales dûment établies ; de même, peu après, il devint courant de soutenir que les pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire ne devaient pas être remis dans les mêmes mains. S'ils étaient mêlés, la justice serait menacée ; de même, il n'y aurait eu aucune possibilité pour le législatif de surveiller ou d'arrêter le pouvoir exécutif. Un grand nombre de ces idées avaient pris naissance dans le camp des Niveleurs, mais très vite elles ont circulé bien au-delà. Ainsi, dans son *Iconoclaste*, John Milton écrivait : « Dans toutes les nations

¹ Le recueil de tracts, actuellement au British Museum, rassemblé par le libraire George Thomason entre 1640 et 1661, contient plus de vingt mille titres.

Le pouvoir

avisées, le pouvoir législatif et l'exécution judiciaire de ce pouvoir ont été le plus généralement distincts, et disposés en des mains différentes » ¹.

Pour les plus ardents démocrates, le principe de la souveraineté populaire exerçait une grande séduction ; ceux qui prônaient l'abolition de la royauté et des Lords étaient assurés d'être entendus avec sympathie. Richard Averteon, un Niveleur, plaidait en 1646 pour une Chambre des Communes uniquement responsable devant le peuple d'Angleterre, seul digne de confiance. Si l'on estimait certains contrôles nécessaires — convocation annuelle du Parlement, droit de rappel, etc. — c'était dans le but de garantir la liberté de parole et de conscience, prérogatives essentielles de l'individu libre. Le gouvernement, selon la doctrine des Niveleurs, devait agir en vue de restaurer les droits dont jouissaient primitivement les Anglais, mais qu'ils avaient perdus au moment de la conquête normande ; il fallait briser le « joug normand » ².

Pourtant, on ne pouvait ignorer totalement les dangers d'une assemblée uniquement populaire que ne contrôlerait aucune autre autorité. John Lilburne, le plus célèbre et le plus influent des ^{p.274} Niveleurs, exprimait son inquiétude au sujet d'une possible tyrannie parlementaire. Après 1649, quand ceux qui restèrent à la Chambre des Communes (celle qui fut surnommée le « Parlement croupion ») se définirent comme « les représentants du peuple au parlement », et revendiquèrent « l'autorité suprême sur cette nation », Lilburne et d'autres égalitaristes de son parti s'en firent

¹ Pour un excellent examen du principe de « séparation des pouvoirs » à cette époque, voyez Francis D. Wormuth, *The Origins of Modern Constitutionalism* (New York, 1949), 59-72.

² *Ibid.*, 73-75.

Le pouvoir

les critiques les plus déclarés. Lilburne insistait pour qu'il y eût une claire distribution fonctionnelle des pouvoirs dans l'Etat. Le Parlement, soutenait-il, n'avait que le droit d'établir des lois ; il ne pouvait prétendre à celui de les exécuter. Si l'autorité de la loi devait s'imposer, il était nécessaire d'établir une nette séparation des pouvoirs ¹. Une telle proposition était totalement inacceptable pour le « parlement croupion » (Rump), qui de 1649 à 1653 agit comme s'il était le seul souverain légal du pays. Le « parlement croupion », en effet, réclamait toute l'autorité exécutive, législative et judiciaire du royaume.

Cette revendication de pouvoir était intolérable, surtout à Cromwell et à d'autres membres de son armée. Finalement, ce fut la dissolution du Parlement par la force militaire, sur les ordres de Cromwell, qui amena l'établissement d'un nouvel ensemble d'institutions, mises en place par l'*Instrument of Government*. Cromwell fut nommé Lord Protecteur ; un Conseil fut établi, et l'on établit des plans pour un parlement unicaméral que l'on doterait du pouvoir législatif. L'autorité en matière d'affaires étrangères et d'administration intérieure fut remise au Protecteur et au Conseil. Le pouvoir sur la milice et sur les forces armées était aux mains du Protecteur et du Parlement lorsque celui-ci était en session, du Protecteur et du Conseil lorsque la session était levée. Dans tous les arrangements, il y avait non seulement la préoccupation implicite d'une séparation des pouvoirs, mais également celle d'un système de « poids et contrepoids », *checks and balances*. Aucun de ces deux dispositifs, cependant, n'eut l'effet escompté. Le problème ne résidait pas principalement dans l'agencement du système, ^{p.275} mais dans le fait que l'Angleterre était divisée,

¹ W. B. Gwin, *The Meaning of the Separation of Powers* (New Orleans, 1965), 39-42.

Le pouvoir

idéologiquement et politiquement, et que les intérêts des civils étaient fondamentalement opposés à ceux des militaires ; il n'y avait pas moyen de résoudre une telle opposition ¹.

En 1657, le Parlement, préoccupé du problème de la succession, mais aussi pour d'autres raisons, pria Cromwell de prendre la couronne, et se mit à élaborer des plans pour la création d'une seconde chambre. Après de vastes négociations, où furent impliqués le Parlement et bon nombre de principaux officiers de l'armée, Cromwell décida de refuser l'offre du trône. La restauration de la monarchie soulevait trop d'objections dans l'armée. La fonction de Protecteur fut maintenue, mais l'on se prépara à créer une seconde chambre, dont la fonction ne fut jamais définie précisément. En fin de compte, cette solution ne se révéla pas plus satisfaisante que la précédente. La création d'une seconde chambre censée s'interposer entre le Protecteur et les Communes et prévenir les « humeurs tumultueuses et populaires », échoua dans ces deux buts. Elle ne fit que créer une nouvelle source de frictions et de heurts ².

Etant donné la fluidité de la situation politique, le nombre des groupes et des intérêts rivaux qu'il s'agissait de concilier, et le malaise croissant qui résultait de tant de compromis proposés ou mis à l'épreuve, les voix pour l'établissement d'une constitution se firent de plus en plus nombreuses. Plus d'un s'y essaya ; aucun, sans doute, avec plus de succès que James Harrington. En 1656, il publia *The Commonwealth of Oceana*, la « république d'Océana », schéma utopique d'un « gouvernement tempéré » établi en Angleterre, sans roi ni lords — gouvernement où la liberté serait

¹ Wormuth, *Origins*, 103-111.

² *Ibid.* 116-127.

Le pouvoir

sauvegardée. Harrington croyait en l'existence d'une « aristocratie naturelle répandue par Dieu dans le corps de l'humanité » ; il imaginait que ces sages pourraient être nommés à un sénat dont la fonction principale serait de débattre d'une nouvelle législation et de la préconiser ¹. Une seconde chambre, représentant le peuple, p.276 édicterait les lois. Un corps entièrement séparé — les magistrats — serait chargé de les exécuter. Harrington se figurait qu'une telle séparation caractérisait tout bon gouvernement, et, entre autres, ceux dont il faisait tout particulièrement l'éloge : Sparte, Carthage, Athènes, Israël et Venise. ² Se refusant à croire que des hommes de bien faisaient de bons Etats, Harrington préférait soutenir que de bonnes lois produisaient des hommes de bien. La formule pour laquelle il plaidait était : « L'empire des lois, et non celui des hommes. » Dans son utopie, le législateur eût été roi, mais sans risque de tyrannie ; contre ce risque, une ferme garantie était donnée par la séparation des pouvoirs, et par l'implication simultanée de l'aristocratie naturelle et du peuple, à travers leurs représentants.

En 1660, ce ne fut pas une république que choisit l'Angleterre : des dizaines d'années de troubles inspiraient le désir d'une restauration de l'ancienne constitution tempérée. Le pays réclamait le retour d'un ordre de choses plus stable, avec Roi, Lords et Communes. L'espoir de stabilité ne fut pas tout de suite satisfait. Les années 1660 à 1688 ne furent pas moins agitées que d'autres au cours du siècle ; et même après la révolution de 1688, lorsque Jacques II eut pris le royaume et fut remplacé par sa fille

¹ Fink, *Classical Republicans*, 71 sq. ; exposé bref et excellent des principales propositions constitutionnelles de Harrington.

² *Ibid.*, 56-57.

Le pouvoir

et son gendre, les luttes politiques et constitutionnelles qui menaçaient par moments de submerger le pays ne s'apaisèrent pas. Bien que les Puritains se fussent retirés de la politique, leurs ressentiments et leurs soupçons persistaient, exprimés dorénavant dans les requêtes de gens qui, sans se déclarer des « saints », étaient mécontents du cours des événements. Il n'y avait aucun grand projet de réforme ; personne ne s'avança à proposer un plan qui aplanirait les difficultés, préserverait les libertés traditionnelles et rétablirait un tant soit peu l'ordre.

Si certains historiens mettent l'accent sur l'enthousiasme croissant qu'ils discernent en faveur de la séparation fonctionnelle des pouvoirs — un point de vue qui a certainement eu large cours durant l'interrègne — il est frappant que même dans le *Second traité du gouvernement civil*, où John Locke est censé défendre une ^{p.277} telle séparation, les spécialistes sont loin d'être d'accord : certains paragraphes plutôt obscurs de cet ouvrage peuvent-ils être interprétés de manière à justifier la présence d'une argumentation en faveur d'une séparation fonctionnelle ¹ ?

A quel moment, alors, l'idée d'une *séparation des pouvoirs*, distincte de l'idée du « gouvernement tempéré », prit-elle une réelle importance dans le débat politique anglais, et dans quel milieu ? La réponse généralement acceptée aujourd'hui est que ce fut à la fin du XVII^e et au début du XVIII^e siècle, en grande partie grâce à la propagande partisane des vieux Whigs — les Républicains — qui, après 1688, s'inquiétaient de plus en plus de ce que l'Angleterre n'avait esquivé les écueils de la tyrannie créés

¹ Gwyn, *Separation of Powers*, 66-81 ; donne une analyse textuelle minutieuse des idées de Locke et rapporte également l'opinion d'érudits modernes, dont Ernest Baker et Peter Laslett, sur ce sujet controversé.

Le pouvoir

par les actes et les prétentions de Jacques II qu'au seul effet d'affronter des dangers peut-être plus graves dans la manière dont la couronne et les ministres cherchaient à contrôler le Parlement ¹.

Les Républicains voyaient la Chambre des Communes de plus en plus dominée par la Couronne ; ses membres étaient à la solde des ministres qui avaient développé un rare talent à distribuer places, pensions, pots-de-vin, contrats — tous avantages monnayables — comme moyen de s'attacher un soutien politique. La Couronne, après des siècles passés à tenter de contrôler le Parlement, sans jamais y réussir parfaitement, avait fini par apprendre comment il fallait s'y prendre. La méthode, c'était le trafic d'influence ; l'appât était tangible et, à la vérité, irrésistible. Ceux qui critiquaient le gouvernement, voyant qu'il avait étouffé les critiques parlementaires à force de largesses, estimaient que ceux qui s'étaient laissé prendre à de telles faveurs subvertissaient en fait la constitution et mettaient en péril les libertés anglaises. Tant que la couronne contrôlait la Chambre des Communes, il ne pouvait être question d'une surveillance ou d'une critique efficace à l'égard des ministres. Seule une séparation des pouvoirs, distinguant clairement les fonctions législatives des fonctions exécutives, les maintenant ^{p.278} fermement à distance l'une de l'autre, si bien que l'une puisse arrêter l'autre, — seule une telle séparation pouvait rétablir la pluralité des pouvoirs dont dépendait la liberté de tous les sujets ². Tel était l'argument de ceux, nombreux, qui refusaient de cautionner les agissements de la couronne et des ministres durant les premières décennies du XVIII^e siècle.

¹ *Ibid.*, 82-89.

² *Ibid.*

Le pouvoir

Lorsque Montesquieu vint à publier *De l'esprit des Lois* en 1748, il s'exprimait comme si cette sorte de séparation des pouvoirs existait déjà en Angleterre. Alors qu'il y a bien des points ambigus dans sa description de la Constitution anglaise ¹, un bon nombre de passages tendent à faire croire que le pouvoir législatif a pour but principal d'établir des règles générales de conduite, que le pouvoir exécutif est là pour appliquer les lois et que le pouvoir judiciaire détermine comment ces dernières affectent les individus dans des circonstances spécifiques ². Montesquieu faisait un éloge éloquent du pays qui avait su combiner les vertus de la monarchie, de l'aristocratie et de la démocratie en les institutionnalisant en Roi, Lords et Communes. L'exposé le plus important sur les relations entre la liberté politique et la séparation des pouvoirs figure au Livre XI, ch. 6, lorsqu'il dit : « Tout seroit perdu si le même homme, ou le même corps des principaux, ou des nobles, ou du peuple, exerçoient ces trois pouvoirs : celui de faire les lois, celui d'exécuter les résolutions publiques, et celui de juger les crimes ou les différends des particuliers » ³. Montesquieu n'avait pas personnellement mené d'enquête détaillée sur le caractère du gouvernement anglais. Il ne faisait que répéter ce que beaucoup d'écrivains de droit constitutionnel anglais avaient dit avant lui ⁴.

p.279 Bien que Montesquieu ait eu accès à une abondante littérature anglaise qui parlait ironiquement de Robinocratie — le

¹ *Ibid.*, 101-103.

² *Ibid.*, 111. Gwyn écrit : « Montesquieu tenait le législatif pour un danger particulièrement sérieux à l'endroit de la séparation des pouvoirs, car, tandis que, par définition, le pouvoir exécutif est limité par la loi, le législatif, lui, ne subit aucune limitation de cette sorte. Et, tout en insistant pour que l'exécutif ait le pouvoir d'empêcher la promulgation d'une loi par le législatif, Montesquieu réclamait de même que le législatif n'ait pas le droit d'empêcher l'application de la loi par l'exécutif. »

³ Montesquieu, *Esprit des Lois*, livre XI, ch. 6, 397.

⁴ Gwyn, *Separation of Powers*, 113.

Le pouvoir

règne de Sir Robert Walpole — avec ses corruptions, prévarications et scandales, et qui s'appliquait à présenter la « séparation des pouvoirs » comme le seul remède possible contre cette ignominieuse subordination du Parlement aux ministres — il n'en fit pas usage. Il écrivait comme si la séparation existait et que le pouvoir était fonctionnellement divisé, en vertu de la constitution. A la différence des historiens modernes, qui ont examiné de près les efforts de Walpole pour mater la Chambre des Communes, dominer les Lords, faire usage des vastes ressources d'une administration accrue qui ne faisait qu'augmenter les places et les protections dont il pouvait disposer — et dont il disposa effectivement pour se faire soutenir¹ — Montesquieu ne parlait que de formes constitutionnelles. Les contrats, les commissions et autres appâts qui permettaient aux ministres successifs de dominer ce qui aurait été sans cela une Chambre des Communes indépendante et récalcitrante : tout cela ne l'intéressait pas. Montesquieu se tenait hors de la cuisine politique anglaise ; selon la bonne attitude du XVIII^e siècle, il préférait décrire le salon, pour l'offrir à l'admiration et aux applaudissements de l'Europe. L'Europe fit comme prévu, et les Anglais en furent ravis.

Pour les colonies anglaises de l'autre côté de l'Atlantique, l'idée que l'Angleterre était par excellence le pays de la liberté politique et que la liberté anglaise était protégée par une « constitution tempérée » et par une « séparation des pouvoirs » paraissait entièrement fondée. S'il y avait quelque ambiguïté à propos des rapports qu'entretenaient les différents ordres sociaux, comme à propos de la prétendue séparation des pouvoirs — au vrai, on ne

¹ Pour un portrait sympathique de la politique de Walpole, voyez J. H. Plumb, *The Origins of Political Stability* (Boston, 1967).

Le pouvoir

savait pas très bien comment l'ensemble fonctionnait — l'enthousiasme n'en était pas moins général pour une constitution qui, de toute évidence, réussissait à protéger l'individu dans sa liberté ¹. p.280 Mais il y avait des différences significatives entre la manière dont un colon américain lisait le bilan de l'expérience politique anglaise et celle dont un *philosophe* français le faisait.

L'Américain, bien que séparé de l'Angleterre par une barrière géographique d'importance, l'Atlantique, s'attachait à tous les aspects du débat politique anglais. Vivant dans une culture politique anglaise, le colon s'intéressait aux détails mêmes des controverses qui occupaient les hommes à Londres. Très tôt, beaucoup d'Américains trouvaient très convaincant l'argument des Vieux Whigs qui mettaient en garde contre le danger croissant du « favoritisme », de la « corruption » et du « trafic d'influence ». Les colons étaient réceptifs à ces arguments, ils y faisaient écho de la façon la plus intense, et cela tirait à conséquence. A l'instar des catégories sociales qui en Angleterre se voyaient refuser tout pouvoir, nombreux étaient ceux qui dans les colonies subissaient à contrecœur l'autorité exécutive et s'estimaient brimés par celle-ci ². Le contrôle ministériel sur la Chambre des Communes était très mal vu, d'où la crainte et l'aversion croissantes des Américains à son égard.

Bernard Baylin, qui a beaucoup fait pour mettre en évidence l'état d'esprit qui prévalait dans les colonies à cette époque, écrit : « Dès 1763, avant que n'interviennent les difficultés de première

¹ Bernard Baylin, *The Ideological Origins of the American Revolution* (Cambridge, Mass. 1967), 71-76.

² Voyez, pour une analyse détaillée des raisons qu'avaient les colons de se méfier de l'autorité exécutive, Bernard Baylin, *The Origins of American Politics* (New York, 1968), 71-76.

Le pouvoir

importance dans les relations anglo-américaines, une idée était largement répandue en Amérique, et c'était celle-ci : bien que la liberté ait été préservée en Angleterre mieux que nulle part ailleurs dans le Vieux-Monde, les circonstances immédiates dans la métropole étaient loin de favoriser le maintien continu de la liberté, et il n'était pas déraisonnable de croire qu'en fait une nouvelle crise de la liberté se préparait » ¹. Quand, après 1763, il y eut de surcroît des mesures précises du Parlement suscitant l'opposition, les colons y virent la preuve de la justesse de leurs pressentiments. Ils se croyaient les « témoins » d'une nouvelle attaque portée contre la liberté. C'est sur eux que le coup était d'abord tombé, ^{p.281} mais toute l'Angleterre était en danger, puisque la liberté même était menacée. Le destin les ayant exposés au premier coup, ils acceptaient la situation, convaincus de lutter non seulement pour eux-mêmes, mais également pour les Anglais et pour tous ceux qui chérissaient la liberté ².

Lorsque la crise s'accrut et qu'il devint à mesure plus douteux qu'elle puisse se résoudre à l'amiable, les Américains se mirent à considérer les conséquences probables d'une rupture avec la métropole. Que deviendra, par exemple, l'idée traditionnelle de « gouvernement tempéré » ? La fiction du « gouvernement tempéré » avait été maintenue aux colonies, bien qu'elle n'ait jamais semblé leur être entièrement applicable : les Conseils du Gouverneur, qu'ils fussent nommés par le roi ou élus par le peuple, n'avaient jamais fonctionné exactement comme une Chambre des Lords locale. Qu'allait-il arriver, si l'on abandonnait cette fiction ? Les nouveaux états seraient républicains.

¹ Baylin, *Ideological Origins*, 85-86.

² *Ibid.*, 135-138.

Le pouvoir

Choisiraient-ils d'être également démocratiques ? S'il en était ainsi, comment les empêcher de dégénérer dans le sens que prédisaient les auteurs de l'antiquité ¹ ?

La situation que les Anglais avaient dû affronter en 1642, et plus encore en 1649, semblait soudain à l'ordre du jour pour les Américains de 1776. Tom Paine, dans le pamphlet le plus remarquable de cette année, *Common sense*, donna l'une des réponses possibles au problème qui préoccupait ses compatriotes. Le tract aurait pu être écrit par un Niveleur du début des années 1640, mais sans doute pas par Lilburne. Paine niait les vertus supposées du « gouvernement tempéré » ; contrairement à d'autres, il avait horreur de toute complexité et il la combattait.

Si l'Angleterre était encore dominée par les « vils restes de deux tyrannies », il n'y avait pas de raison qu'il en aille de même pour l'Amérique. Le Roi, l'aristocratie devaient disparaître. Selon Paine, la liberté anglaise « tenait tout entière de la constitution du peuple, et non du gouvernement ». Quant à l'idée que la Constitution de l'Angleterre était l'union de trois pouvoirs s'arrêtant réciproquement ^{p.282} les uns les autres, c'était à ses yeux une « idée bouffonne ». ²

Le tract fut largement lu et suscita nombre de commentaires, favorables ou défavorables. Alors que beaucoup reconnaissaient avec lui la nécessité de l'indépendance immédiate, tout le monde ne le suivit pas dans ses recommandations spécifiques. Sa proposition, par exemple, que les états choisissent des représentants assemblés en une chambre unique selon un système

¹ *Ibid.*, 282-285.

² *Ibid.*, 285-289.

Le pouvoir

de représentation plus conforme à l'égalité, n'obtint pas la faveur universelle ; la crainte d'une « tyrannie législative » était bien trop réelle ¹.

Au moment où les états, chacun de leur côté, entreprirent d'établir de nouvelles constitutions, beaucoup ne parvinrent pas à concevoir des structures fondamentalement différentes de celles qui leur étaient familières. Le concept de « séparation des pouvoirs », s'imposait aux esprits. C'est ainsi que l'on tenta d'introduire, explicitement ou implicitement, une version ou une autre de ce principe, dans de nombreuses constitutions d'états. De même on fit des efforts concertés, pour garantir l'indépendance du pouvoir judiciaire, et s'assurer que le législatif fût à l'abri des manipulations de l'exécutif ². Il semblait plus aisé de trouver des moyens pour limiter le pouvoir des gouverneurs que celui des assemblées législatives. On reconnaissait de mieux en mieux les dangers d'un corps législatif constitué d'une seule chambre. Mais comment créer une seconde assemblée qui ne fût pas la réplique de la première ? Quel principe d'élections adopter ? Comment les secondes chambres auraient-elles droit de regard sur les corps élus par le peuple ? Etait-ce le but qu'il fallait leur assigner ? En l'absence d'une aristocratie, et vu les difficultés qu'il y aurait à en créer une artificiellement, il semblait impossible de réaliser l'idéal de John Adams, qui souhaitait créer une machine équilibrée afin de protéger les intérêts divergents. En fin de compte, le critère de fortune était l'un des seuls moyens de créer une chambre supérieure substantiellement p.283 différente de l'assemblée

¹ *Ibid.*, 288-301.

² Gordon S. Wood, *The Creation of the American Republic 1776-1787*. (Chapel Hill, 1969), 154-161.

Le pouvoir

populaire, mais un procédé aussi antidémocratique déplaisait à beaucoup et suscita de vives oppositions. Au sein d'assemblées issues du peuple et jouissant de tous les pouvoirs, on parlait du « despotisme » législatif, et il n'était pas surprenant d'entendre des voix s'élever en faveur d'un renforcement du pouvoir des gouverneurs, pour réduire l'influence du législatif ¹.

Dans les années 1780, on se plaignait d'une défiance universelle et d'une débâcle de l'autorité. Des groupes — dont certains savaient se faire entendre — déploraient ce qu'ils ressentait comme une dépravation croissante, manifestée par le déclin de la vertu et des mœurs, par l'endettement grandissant, par l'accession rapide d'individus douteux aux postes élevés qui leur donnaient pouvoir et influence ². La Convention constitutionnelle de 1787 réunie à Philadelphie semblait, pour certains, un ultime effort pour mettre un terme aux violations croissantes de la liberté ; on estimait que les droits individuels, aussi bien que les droits de propriétés étaient en danger. L'œuvre de Madison à la Convention, de concert avec ceux qui allaient bientôt se faire connaître sous le nom de Fédéralistes, consista en l'invention d'un ensemble complexe d'institutions — très différentes de celles que proposait Tom Paine en 1776 — avec pour but principal de protéger l'individu et ses biens. ³

Afin d'éviter le risque de voir prévaloir un intérêt particulier, on proposa un système législatif bicaméral (comportant deux chambres). Le système d'élection de chacune des chambres serait différent ; chacune servirait à contenir les empiétements éventuels

¹ *Ibid.*, 403-413.

² *Ibid.*, 413-425.

³ *Ibid.*, 472-475.

Le pouvoir

de l'autre. Tandis que la Chambre des Représentants était censée être l'assemblée « populaire », on attendait du sénat qu'il fût le siège de « l'aristocratie naturelle » de l'Amérique ; on concevait la présidence comme une nouvelle monarchie, avec ses attributions distinctes et spécifiques ¹. Compte tenu des troubles que les Etats avaient connus sous les *Articles of Confederation*, il semblait déraisonnable ^{p.284} de se borner à prévenir les atteintes à la liberté que pourrait commettre une chambre supérieure aristocratique et rapace. Il fallait établir d'autres protections, en particulier contre les risques d'un « despotisme populaire ». John Jay, l'un de ceux qui reconnaissaient le besoin de fonder un Etat plus centralisé, le définissait comme le « gouvernement du peuple », parce que, assurait-il « toutes les fonctions publiques devaient être des fonctions appartenant au peuple, et leurs titulaires ne pouvaient exercer que des droits confiés par le peuple » ². Madison, discutant avec Jefferson à Paris de l'œuvre de la Convention, parlait de ses efforts pour « doter l'exécutif d'un juste degré d'énergie, et le législatif d'un juste degré de stabilité, afin de les unir selon les caractères essentiels d'un Etat républicain » ³. Madison usait d'un langage prudent. Il fallait « donner de l'énergie » à la présidence, et « stabiliser » le législatif. Les années qui avaient suivi l'indépendance avaient enseigné à Madison et à d'autres ce qui pouvait arriver lorsqu'une autorité excessive était concentrée dans les corps législatifs élus par le peuple. Ils espéraient empêcher une trop grande concentration de pouvoir, alors même qu'ils affichaient leur intention de créer un pouvoir « démocratique ». En séparant pouvoir exécutif et pouvoir législatif, en établissant un système

¹ *Ibid.*, 547-562.

² *Ibid.*, 546.

³ *Ibid.*, 551.

Le pouvoir

législatif à deux chambres, chacune élue et constituée selon un mode différent, on obtenait un pouvoir dispersé. Ceux qui siégeaient à Philadelphie étaient de plus en plus sûrs d'avoir réussi à créer un nouvel instrument constitutionnel ; c'était là, avec ses pouvoirs séparés, tous équilibrés, un appareil gouvernemental fort différent de celui qu'ils avaient connu alors qu'ils étaient les sujets de la couronne anglaise.

En 1792, Madison émettait l'idée que Montesquieu n'avait fait qu'ouvrir la voie de la science politique ; les Américains, eux, l'avaient fait progresser bien plus. En reconnaissant le rôle de l'opinion publique, mieux encore en donnant la plus haute importance à l'approbation du public, les Américains, croyait-il, p.285 avaient apporté quelque chose de neuf et d'original qui contribuerait à sauvegarder la liberté individuelle ¹. Ces mots étaient ceux d'un homme qui avait le souci de ne pas voir une minorité tyrannisant les majorités, ni, à l'inverse, les majorités écrasant les minorités. Madison, dans son aspiration à une république qui ne fût pas tyrannique, imaginait que cela n'était réalisable qu'en évitant une « accumulation de tous les pouvoirs, législatif, exécutif et judiciaire, dans les mêmes mains, celles d'un seul, d'un petit groupe, ou de la multitude, que ce fût par voie de succession héréditaire, par voie d'usurpation, ou par voie d'élection » ². Il croyait que la Constitution américaine assurait cette dispersion du pouvoir.

Alexis de Tocqueville, en 1848, dans l'introduction à la deuxième partie de son livre célèbre, *De la Démocratie en Amérique*, rappelait à ses lecteurs que son ouvrage avait été écrit

¹ *Ibid.*, 612.

² *The Federalist*, « The Modern Library » (New York, n.d.), No. 47, p. 313.

Le pouvoir

quinze ans plus tôt, « sous la préoccupation constante d'une seule pensée : l'avènement prochain, irrésistible, universel de la démocratie dans le monde » ¹.

Le problème que la France affrontait à ce moment, selon Tocqueville, était celui que les Américains avaient résolu près de soixante ans auparavant. En démocratie, écrivait-il, les Américains avaient obtenu sécurité et prospérité, mélange peu connu en Europe. Les droits individuels étaient protégés, ceux de la propriété, inviolés ². En bref, la prophétie de Madison se trouvait réalisée dans sa totalité. Toutefois, Tocqueville rappelait à ses lecteurs que son intention n'était pas de recommander à l'Europe de copier les détails de la Constitution américaine. Ce qu'il recommandait, disait-il, c'étaient « les principes sur lesquels les constitutions américaines reposent, les principes d'ordre, de pondération des pouvoirs, de liberté vraie, de respect sincère et profond du droit » ³. Il estimait ceux-ci indispensables à toute république.

Tocqueville expliquait qu'il avait entrepris d'écrire son livre parce qu'il éprouvait la nécessité d'une nouvelle science politique, ^{p.286} qui fût à même d'expliquer un monde lui-même neuf ; les catégories grecques et romaines n'étaient plus adéquates. Bien qu'il admirât grandement l'énergie de la nouvelle démocratie, Tocqueville ne s'attendait pas à ce qu'elle excellât dans bien des domaines où les vieilles aristocraties avaient si bien réussi. Une nouvelle sorte de culture s'élaborait, avec ses traits et ses valeurs distinctives. La question, selon Tocqueville, était de savoir si cette

¹ Tocqueville, *Démocratie I*, XLIII.

² *Ibid.*, XLIV.

³ *Ibid.*

Le pouvoir

démocratie, conduite par la volonté de la majorité — moteur de la société n'allait pas, en fin de compte, devenir une nouvelle tyrannie, où la liberté serait détruite en cours de route ; et l'on pouvait se demander si l'égalité et la liberté étaient en mesure de coexister. Comme d'autres contemporains, il voyait là le danger le plus sérieux qui résultât du pouvoir de la majorité ¹. S'il avait quelque motif de confiance, cela provenait de ce que le Gouvernement des Etats-Unis ne touchait que des sphères limitées de la vie, et que les hommes de loi, sorte « d'aristocratie naturelle », attachés à la tradition par leurs habitudes, leurs convictions et leurs activités, donnaient une assurance de plus contre un possible despotisme populaire ². Tocqueville constatait que le pouvoir en Amérique était divisé, en vertu de la Constitution, mais, il était loin d'y trouver une garantie de la liberté aussi solide que celle qui provenait de l'amour de l'ordre et de la loi, partout prédominant ³.

Pourtant, on ne pouvait nier le risque d'une omnipotence de la majorité. Tocqueville s'exclamait, de la manière la plus solennelle : « Si jamais la liberté se perd en Amérique, il faudra s'en prendre à l'omnipotence de la majorité qui aura porté les minorités au désespoir et les aura forcées de faire un appel à la force matérielle. On verra alors l'anarchie, mais elle arrivera comme conséquence du despotisme » ⁴. Il n'est pas surprenant de voir Tocqueville citer à l'appui Madison. Dans le N° 51 du *Federalist*, celui-ci avait écrit : « Il est d'une grande importance dans les républiques non seulement de défendre la société contre

¹ *Ibid.*, 257-273.

² *Ibid.*, 273-282.

³ *Ibid.*, 250-252.

⁴ *Ibid.*, 271.

Le pouvoir

l'oppression de ceux ^{p.287} qui la gouvernent, mais encore de garantir une partie de la société contre l'injustice de l'autre. La justice est le but où doit tendre tout gouvernement ; c'est le but que se proposent les hommes en se réunissant. Les peuples ont fait et feront toujours des efforts vers ce but, jusqu'à ce qu'ils aient réussi à l'atteindre, ou qu'ils aient perdu leur liberté » ¹. Tocqueville citait également Jefferson, en l'approuvant : « Le pouvoir exécutif, dans notre gouvernement, n'est pas le seul, il n'est peut-être pas le principal objet de ma sollicitude. La tyrannie des législateurs est actuellement, et sera pendant bien des années encore, le danger le plus redoutable. Celle du pouvoir exécutif viendra à son tour, mais dans une période bien plus reculée » ².

En dépit de ses observations personnelles sur la réalité américaine, qui auraient pu le rendre sceptique à l'égard de ces explications héritées du XVIII^e siècle, Tocqueville faisait surtout crédit aux opinions de ceux qui avaient été les pères inquiets de la « noble » expérience. De même que Montesquieu avait accepté sans critique ce que certains commentateurs anglais estimaient être le caractère distinctif de leur constitution, en ignorant presque complètement ce que d'autres en disaient, Tocqueville acceptait l'interprétation du *Federalist*, à peine conscient de ses limitations.

Ces deux grands éloges, celui de Montesquieu et celui de Tocqueville, différents certes dans leurs enthousiasmes, ont accrédité l'idée que l'Angleterre et l'Amérique ont apporté une contribution hors de pair à la construction de systèmes politiques modernes et libres. Ces éloges semblent aujourd'hui pertinents, même après avoir été l'un et l'autre réfutés, ou du moins

¹ *The Federalist*, No. 51, 340.

² Tocqueville, *Démocratie*, I, 272.

Le pouvoir

largement mis en question, par la critique et la recherche historique modernes. De toute évidence, ils transmettent tous deux un mythe dont l'attrait est puissant, et que les découvertes récentes ne peuvent facilement faire disparaître.

La théorie de Montesquieu a subi la critique la plus féroce quoique également la plus courtoise, dans l'œuvre de Walter ^{p.288} Bagehot, le rédacteur libéral de *l'Economist*, qui écrivit en 1867, sur la Constitution anglaise, l'ouvrage qui exerça la plus grande influence. Certes, Bagehot pensait que la Constitution anglaise sortait de l'ordinaire, mais il en rejetait les descriptions conventionnelles. Il écrivait : « Il y a deux descriptions de la Constitution anglaise, dont l'influence fut immense, mais qui sont fausses. Premièrement, on pose comme un principe de la pratique politique anglaise, que les pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire s'y trouvent entièrement séparés — que chacun de ces pouvoirs est confié à une personne ou à un groupe de personnes séparées — sans qu'il y ait interférence ou empiètement des uns aux autres... En second lieu, on affirme que l'excellence de la Constitution anglaise repose sur l'union équilibrée de ces trois pouvoirs ; on suppose que la souveraineté suprême appartient, à parts égales, à des éléments monarchiques, aristocratiques et démocratiques, et que leur consentement commun est nécessaire à la puissance souveraine, si celle-ci veut pouvoir agir » ¹.

Tout cela n'est que fiction, disait Bagehot ; cela n'explique en rien le génie du système politique anglais. En mettant de côté les explications traditionnelles et inopérantes, Bagehot distinguait ce qu'il appelait la partie « solennelle » de la Constitution et sa partie

¹ Walter Bagehot, *The English Constitution*, R. H. S. Crossman, ed. (Glasgow, 1963), 59-60.

Le pouvoir

« efficiente ». La première — monarchie, lords, etc. — conférait une légitimité à l'entreprise ; ces institutions intéressaient le public, le distrayaient, bref, c'était du spectacle. Les aspects efficients de la Constitution étaient plus modernes ; ils se concentraient dans le Cabinet ministériel où, selon Bagehot, se réalisait une fusion presque complète des pouvoirs exécutif et législatif. Tel était, selon Bagehot, le « secret efficace » de la Constitution anglaise ¹. La souveraineté en Angleterre résidait dans la Chambre des Communes, le Cabinet en était le comité principal, mais le peuple, respectueux et crédule, continuait d'honorer son maître en titre, le monarque ². Le système marchait à merveille : il suscitait la ^{p.289} loyauté, appelait aux activités politiques des gens capables, et protégeait la liberté. En Angleterre, écrivait Bagehot, on tolère mal le pouvoir exécutif mais on supporte volontiers les pouvoirs locaux, même lorsque ces corps paraissent grevés d'anomalies ; ainsi le pouvoir se trouve nécessairement dispersé. Le système était chaotique, mais il fonctionnait ³. C'était là un système pour l'exportation ; on pouvait pour le moins en copier la partie « efficiente ».

En 1872, écrivant une introduction à la seconde édition de son livre, Bagehot se montrait plus modéré. Le droit de vote accordé aux hommes de la classe ouvrière l'amenait à se demander si le vieux respect traditionnel allait persister. Les nouveaux électeurs continueraient-ils à désigner les meilleurs d'entre eux pour les représenter et les défendre ? Bagehot n'en était nullement persuadé. Son incertitude, néanmoins, ne parvint pas à le faire

¹ *Ibid.*, 61-64.

² *Ibid.*, 65-68.

³ *Ibid.*, 262-266.

Le pouvoir

douter des vertus du système dont il faisait l'éloge, sa fameuse « politique de la discussion ». Certes, il pouvait dire « ce qu'aucun membre du Parlement, conservateur ou libéral, n'oserait dire, c'est-à-dire qu'il était extrêmement effrayé de la multitude ignorante des nouveaux électeurs » ¹, mais il savait également que les nations les plus avancées n'avaient de choix qu'entre une variante du système parlementaire anglais et une variante du système présidentiel américain. Seuls ces deux systèmes encourageaient l'art de gouverner par la discussion ; il n'y avait pas d'autre choix possible ².

Ayant démasqué un certain nombre de mythes relatifs à la manière dont la Constitution anglaise protégeait et garantissait la liberté, Bagehot se retrouvait face à son propre mythe et à celui de son siècle : la discussion — activité chérie et presque sacrée aux yeux de la classe moyenne anglaise, libérale et instruite — était érigée comme le nouveau totem qu'on demandait au monde d'admirer. Les vertus de la « politique de discussion », si admirablement décrites par Bagehot, ne sont plus pratiquées, un siècle après leur mise en lumière. L'explication de Montesquieu, basée ^{p.290} sur l'idée de la séparation des pouvoirs, se révèle plus convaincante ; elle a eu la vie plus longue.

Que dire de l'analyse de Tocqueville ? Son interprétation de l'Amérique de Jackson jouit-elle de quelque réputation aujourd'hui ? A-t-il, en s'attachant à la tradition de Madison, su voir correctement le problème du pouvoir en Amérique ? Avait-il raison de craindre à ce point le despotisme potentiel du pouvoir de la majorité ? Robert A. Dahl, dans un livre d'un grand

¹ *Ibid.*, 281.

² *Ibid.*, 310.

Le pouvoir

rayonnement, publié en 1956, intitulé *Préface à la Théorie démocratique*, estime que ces craintes n'étaient pas motivées. Dans son premier chapitre, intitulé « La démocratie madisonienne », Dahl démontre les défauts logiques des efforts des fédéralistes pour créer, sur la base d'un système compliqué de « poids et contrepoids », une république qui ne fût pas tyrannique ¹. Tout en admirant le brillant de l'analyse de Madison, et l'attrait exercé par celle-ci sur certaines minorités, Dahl estime qu'elle a tracé une image entièrement fautive de la société américaine, formulant des prédictions erronées sur son évolution probable. Les hommes de la Convention Constituante, déclare Dahl, ne savaient simplement pas ce qu'ils faisaient. Il dit : « Ils pensaient que la chambre populaire serait dynamique, populiste, égalitaire, et que pour ces raisons elle deviendrait dangereuse par les pouvoirs qu'elle concentrerait et qu'il serait nécessaire de contenir ; ils pensaient que le président représenterait le petit groupe des familles d'origine distinguée, et qu'il ferait usage de son droit de veto contre la majorité populaire de la Chambre. Ils se trompaient ; car la présidence s'est révélée, par la suite, le centre dynamique du pouvoir, et, après Jackson, le président pouvait prétendre être le seul représentant de la majorité nationale dans tout le système constitutionnel. Dans l'intervalle, la Chambre ne s'est nullement révélée comme l'instrument des majorités passionnées que les conventionnels redoutaient tant » ². Il s'explique ainsi : « Ils [les membres de la Convention Constituante] ne se doutaient pas que dans une société agraire, dépourvue d'institutions féodales, p.291 disposant d'une frontière

¹ Robert A. Dahl, *A Preface to Democratic Theory* (Chicago, 1956), 1-33.

² *Ibid.*, 141.

Le pouvoir

ouverte et en expansion, il était à peu près certain que la démocratie radicale deviendrait l'idée conventionnelle et prédominante, assurée du succès en politique, et presque certainement conservatrice en matière de propriété » ¹.

C'est Jackson, selon Dahl, qui a créé le système constitutionnel américain moderne, avec son président fort, prétendant représenter la majorité de la nation, surveillé de près, régulièrement, par tous les groupes sans représentation effective dans le législatif et le judiciaire, disposant, pour les marchandages, d'une vaste bureaucratie décentralisée ². « Les décisions, écrit Dahl, sont prises au bout d'un interminable marchandage ; il n'y a probablement aucun système politique au monde où le marchandage soit une composante aussi fondamentale du processus politique » ³. La plupart des groupes actifs et légitimes sont entendus à un moment ou un autre. C'est là leur pouvoir ; c'est également l'essence du pouvoir en Amérique.

Qu'est-ce que les autres, alors, peuvent espérer apprendre de ce système ? Pas grand-chose ; Dahl dit : « Il est probable que cet étrange hybride qu'est le système politique américain n'est pas destiné à l'exportation. Mais, tant que les conditions sociales requises par la démocratie demeurent intactes dans notre pays, il semble que c'est là un système relativement efficace pour renforcer le consensus, pour encourager la modération, et maintenir la paix sociale dans une population agitée et immodérée, qui doit faire fonctionner une société gigantesque, puissante, diversifiée et incroyablement complexe » ⁴. Le ton s'élève

¹ *Ibid.*, 142.

² *Ibid.*, 142-145.

³ *Ibid.*, 150.

⁴ *Ibid.*, 151.

Le pouvoir

sensiblement, et la péroration s'échauffe presque jusqu'aux grands effets rhétoriques. Dahl s'exclame alors : « Ce n'est point là une contribution négligeable que les Américains ont apportée à l'art de gouverner — et à cette spécialité la plus difficile entre toutes, l'art du gouvernement démocratique » ¹.

p.292 Ce n'est peut-être pas là un nouveau mythe ; tout au moins ce n'est pas un mythe destiné à l'exportation. Mais, à y réfléchir, l'on se souvient de Bagehot ; c'est là une fière affirmation ; elle exprime parfaitement les préjugés de notre époque ; elle paraît correspondre froidement à la vérité des faits. Pourtant elle ne contredit sur rien ce qu'on nous raconte d'un peuple défiant envers le pouvoir, méprisant le pouvoir absolu, ayant su voir que seule la fragmentation du pouvoir permet de sauvegarder la liberté. Dahl nous le confirme : il existe en Amérique une pluralité de pouvoirs, et ces pouvoirs sont ceux des groupes multiples engagés dans un marchandage perpétuel. Le pouvoir réside dans la société, dans les groupes, si ce n'est dans l'individu. On se rappelle l'éloge des Germains par Montesquieu, lorsqu'il dit : « Si l'on veut lire l'admirable ouvrage de Tacite sur les mœurs des Germains, on verra que c'est d'eux que les Anglois ont tiré l'idée de leur gouvernement politique. Ce beau système a été trouvé dans les bois » ². Il ne reste à Dahl qu'à découvrir les bois où le marchandage prit naissance, dans le Massachusetts, au Connecticut, en Virginie, en Pennsylvanie ou à New York... Le plus grand problème toutefois est de rendre son explication plausible pour l'individu ordinaire, et non seulement pour les historiens spécialisés. Mais il se peut que ce soit inutile. Si les mythes

¹ *Ibid.*

² Montesquieu, *Esprit des Lois*, Livre XI, ch. 6, 407.

Le pouvoir

traditionnels rendent service — et il y a forte évidence que ce soit bien le cas — et si notre savoir récent ne les contredit pas explicitement, pourquoi donc les déranger ? Selon toute vraisemblance ils sont utiles. Bagehot comprendrait cet argument, il aurait même pu l'inventer.

Arthur Schlesinger, Jr., le biographe d'Andrew Jackson, de Franklin Roosevelt et de John F. Kennedy, montre l'influence de tous les mythes traditionnels dans son plus récent ouvrage, *La Présidence impériale (The Imperial Presidency)*. Prenant parti avec passion, Schlesinger cherche à démontrer comment la fonction présidentielle a usurpé le pouvoir, au détriment de toutes les autres autorités constituées, y compris le Congrès des Etats-Unis. Selon lui, « Watergate était ce qui pouvait arriver de mieux à la fonction ^{p.293} présidentielle, depuis longtemps ¹ ». Pour la nation, cela a été un sérieux avertissement sur les dangers qu'entraîne une présidence qui se permet tout (a « runaway Presidency »), ce qui porte « à des excès inouïs la poursuite du pouvoir présidentiel, à partir de changements profonds survenus dans les fondements de la société ». La nation, dit Schlesinger, « réclame tout ensemble une forte fonction présidentielle pour la direction des affaires, et la séparation des pouvoirs pour la liberté ² ». Les grandes institutions — Schlesinger en dresse la liste : « Le Congrès, les Cours de justice, les organismes exécutifs, la presse, les universités, l'opinion publique » avaient l'obligation d'intervenir pour empêcher la tyrannie. Citant Walt Whitman, Schlesinger écrit : « La Tyrannie peut toujours faire son entrée — il n'y a pas de formule magique, pas de barrière contre elle — la seule

¹ Arthur M. Schlesinger, Jr., *The Imperial Presidency* (New York, 1974), 396.

² *Ibid.*

Le pouvoir

barrière, c'est une vaste race d'hommes résolus ¹ ». On peut croire que l'Amérique a montré qu'elle possédait cette race d'hommes, durant les derniers sombres mois de Richard Nixon.

Richard Crossman, mort il y a peu de temps, a écrit ce qui peut passer pour le journal le plus intime de ce qui se déroule à l'intérieur du Cabinet britannique : dans le Royaume-Uni, il n'aperçoit pas cette lutte titanesque pour le pouvoir. En revanche, dans des termes qui rappellent fort Bagehot, il décrit une situation où le Premier Ministre s'efforce de régler la plupart des affaires par des discussions bilatérales avec les ministres, qui, eux, sont très influencés par les hauts fonctionnaires qui les entourent. Les relations avec le Premier Ministre ont une importance primordiale ; Crossman écrit : « Si l'on n'a pas son appui, ou au moins celui du Chancelier de l'Échiquier ou du Premier Secrétaire, la chance d'avoir gain de cause contre le point de vue officiel se réduit à zéro. » ² Les Britanniques, quand ils traitent du pouvoir, parlent de mécanique bureaucratique ; les Américains en font autant. Ces derniers, ^{p.294} toutefois, sont plus heureux lorsqu'ils peuvent aussi parler des principes. Watergate a été une pièce édifiante, qui a offert cette possibilité. C'est pourquoi tant de gens, pendant si longtemps, y ont trouvé un tel plaisir — un plaisir convenablement dissimulé, il va sans dire.

@

¹ *Ibid.*, 397.

² Richard Crossman, *The Diaries of a Cabinet Minister* (New York, 1975), I, 200.

Le pouvoir

JULIEN FREUND est né en Moselle en 1921. Aîné d'une famille de six enfants, il devient instituteur à la mort de son père. Pris comme otage par l'armée allemande au lendemain de l'armistice, il réussit à se réfugier en novembre 1940 en zone libre et poursuit ses études à Clermont-Ferrand. Après avoir appartenu à divers mouvements de la Résistance jusqu'à la Libération, il embrasse la carrière journalistique et politique et passe l'agrégation de philosophie en 1949.

D'abord maître de recherches au CNRS, il est depuis 1965 professeur de sociologie à l'Université de Strasbourg où il a créé l'Institut de polémologie, le Centre de recherches et d'études en sciences sociales et le Laboratoire de sociologie régionale. Il a en outre enseigné au Collège d'Europe de Bruges et dans diverses universités d'Europe et d'outre-Atlantique.

Traducteur des premières œuvres de Max Weber en français, Julien Freund est également l'auteur de nombreux ouvrages et études qui reflètent ses préoccupations de sociologue : la philosophie de la politique, du droit, de l'économie, de la religion, les recherches sur la guerre et la paix, l'épistémologie de la sociologie, l'esthétique et la pédagogie.

LE POUVOIR EST-IL UN INSTRUMENT RÉVOLUTIONNAIRE OU RÉACTIONNAIRE ? ¹

@

p.295 Personne n'aurait posé la question du pouvoir en ces termes il y a environ deux siècles seulement, tout simplement parce que ni le mot de révolutionnaire ni celui de réactionnaire n'existaient alors. Certes, dans certains milieux intellectuels de la seconde moitié du XVIII^e siècle on souhaitait une révolution, mais dans la forme d'un changement par des réformes profondes, sous les auspices d'une rationalisation, dont on percevait la lente et inexorable montée, et non dans le contexte des événements dans lequel elle s'est effectivement déroulée. Il est historiquement curieux mais non incompréhensible que les notions de révolutionnaire et de réactionnaire soient apparues en même temps, presque immédiatement après que la révolution en train de se faire eut ébranlé les esprits comme événement vécu. En effet,

¹ Conférence prononcée le 7 octobre 1977.

Le pouvoir

une fois passée l'exaltation des premiers mois, il s'est produit une rupture, les uns acceptant sans réserves, et quelle que soit l'issue, la dynamique du mouvement et des bouleversements, les autres refusant le désordre et la terreur qui s'installaient progressivement. Ce fut la cassure entre ceux qu'on appellera désormais les révolutionnaires et ceux qu'on p.296 désigna tout d'abord sous le nom de réacteurs, puis celui de réactionnaires, mais aussi sous celui de contre-révolutionnaires ¹.

Il y a lieu de noter que l'on trouve dans les discours des représentants les plus radicaux de la révolution les fondements de ce que l'on entend aujourd'hui par idéologie révolutionnaire. Il

¹ Il importe de remarquer que la notion de réactionnaire a pris depuis les sens les plus divers, au hasard des oppositions politiques. Elle a été inventée par les révolutionnaires pour discréditer leurs adversaires, c'est-à-dire pratiquement tous ceux qui ne partagent pas leur avis. Les non-révolutionnaires récusent en général la dénomination de réactionnaire. Il me semble qu'ils ont tort, car il est essentiel en politique de savoir reconnaître ses ennemis. En acceptant d'être un réactionnaire on désarme l'analyse politique de l'ennemi. Le concept de réactionnaire est tellement vague qu'il convient finalement à tout le monde. Pour un communiste de stricte obéissance le social-démocrate est un réactionnaire au même titre que le partisan d'une politique libérale, opposée à tout totalitarisme. Pour le gauchiste le communiste au pouvoir qui instaure un ordre est également un réactionnaire, sans compter que les diverses fractions gauchistes se traitent mutuellement de réactionnaires. La signification de la notion est donc fluctuante, car elle est surtout d'usage polémique. C'est pourquoi nous n'attacherons pas dans les pages qui suivent une attention particulière à la notion de réactionnaire, parce que pour les révolutionnaires elle couvre l'immense champ de ceux qui s'opposent à toute dictature, quelle qu'en soit l'origine. Il importe cependant de préciser un point. Les révolutionnaires de gauche traitent le nazisme de doctrine réactionnaire. En réalité il y a des dictatures de droite et de gauche, qui se ressemblent. Hitler parlait le même langage totalitaire que les autres révolutionnaires. Il promettait une paix de mille ans, il a bouleversé les structures de son pays, il a introduit un grand nombre d'initiatives qui sont analogues à celles des pays qui se disent révolutionnaires : camps de concentration, arbitraire du chef politique de l'appareil, etc. Il rejetait lui aussi la réaction. Rappelons simplement à ce propos une partie d'une strophe de l'hymne nazi :

Kameraden, die Rotfront und Reaktion erschossen
Marschieret im Geist in unseren Reihen mit.

Historiquement il y a eu la révolution « rouge » et la révolution « brune », qui se sont alliées ou combattues suivant leur intérêt. Aujourd'hui les deux révolutions se confondent dans de nombreux pays, car elles empruntent à l'une et à l'autre. Le lecteur du texte qui suit n'aura aucune peine à faire la différence entre la notion de réactionnaire au sens hitlérien et révolutionnaire du terme et la notion de réactionnaire qui désigne la politique libérale, au sens par exemple du conservateur anglais. J'ai presque envie de dire : soyons résolument réactionnaire pour brouiller les cartes des totalitaires de tout bord. Il est impossible de se défendre si l'on refuse d'attaquer.

Le pouvoir

suffira de citer deux textes de Robespierre à l'appui de cette affirmation, tirés tous deux de son discours du 5 février 1794 sur Les principes de morale politique. « Nous voulons, en un mot, dit-il dans le premier, remplir les vœux de la nature, accomplir les destins de l'humanité, ^{p.297} tenir les promesses de la philosophie, absoudre la providence du long règne du crime et de la tyrannie. Que la France, jadis illustre parmi les pays esclaves, éclipsant la gloire de tous les peuples libres qui ont existé, devienne le modèle des nations, l'effroi des oppresseurs, la consolation des opprimés, l'ornement de l'univers, et qu'en scellant notre ouvrage de notre sang, nous puissions voir au moins briller l'aurore de la félicité universelle. » Il déclare dans le second : « Que le despote gouverne par la terreur ses sujets abrutis, il a raison comme despote ; domptez par la terreur les ennemis de la liberté, et vous aurez raison, comme fondateurs de la République. Le gouvernement de la révolution est le despotisme de la liberté contre la tyrannie. »

Si l'idéologie révolutionnaire a trouvé très tôt sa formulation, l'idéologie réactionnaire ne s'est élaborée que lentement à partir des réflexions de Burke, de Joseph de Maistre et de de Bonald pour ne trouver son expression philosophique la plus cohérente que chez le fondateur de la sociologie, Auguste Comte. Tel est en effet le paradoxe, la première sociologie qui a revendiqué ce nom fut d'orientation antirévolutionnaire. Ce n'est qu'une ironie de l'histoire parmi d'autres.

Il faut retenir de ces premières observations que la différence entre révolutionnaire et réactionnaire est historique, puisqu'elle est née à l'époque moderne et que par conséquent elle peut perdre un jour sa validité. Depuis toujours il y a eu un pouvoir, que les

Le pouvoir

philosophes ont étudié, mais ce n'est que depuis la fin du XVIII^e siècle qu'on l'envisage sous les catégories de révolutionnaire et de réactionnaire. Le fait est que cette division continue à dominer de nos jours les recherches sur le pouvoir et elle partage les opinions politiques, allumant sans cesse de nouvelles passions, comme on peut l'observer à propos des campagnes électorales dans les pays où subsiste une liberté du choix. Elle garde donc une valeur polémique, de sorte qu'on aurait tort de fuir les problèmes qu'elle pose. En effet, il n'est pas possible de réfléchir de façon pertinente sur le pouvoir dans les conditions contemporaines en esquivant l'antagonisme idéologique que cette opposition suscite. Cependant, si l'on considère les conceptions que nous nous faisons du pouvoir sous la ^{p.298} dichotomie du révolutionnaire et du réactionnaire, on constate qu'elles ont varié dans leur orientation durant ces deux siècles. On peut distinguer deux orientations principales.

*

La première manière d'envisager le problème, la plus classique aussi, consiste à mêler politique et morale, c'est-à-dire à moraliser de façon simpliste la politique. On la rencontre à toutes les époques, dans la mesure où la politique vit de la division des opinions et des options partisans, sous la forme par exemple de l'aristocratie et de la démocratie autrefois à Athènes, de celle des Guelfes et des Gibelins au Moyen Age, de la gauche et de la droite de nos jours. L'antagonisme entre les révolutionnaires et les réactionnaires est l'aspect moderne et même contemporain d'une scission de l'opinion inhérente à toute politique, car elle anime les combats politiques. Pour les révolutionnaires le pouvoir ou le gouvernement réactionnaire représente le mal qu'il faut vaincre, parce qu'il serait moralement corrompu dans son essence ou bien

Le pouvoir

historiquement rétrograde ou encore politiquement tyrannique. A l'inverse, les réactionnaires reprochent au pouvoir révolutionnaire d'être un instrument au service d'utopies plus ou moins eschatologiques ou bien de dissimuler sous une générosité de façade un instinct immodéré du pouvoir ou encore de pervertir les sociétés par des revendications qui ne peuvent que les ruiner. De part et d'autre on s'érige en juge moral qui décide péremptoirement de la turpitude de l'adversaire, c'est-à-dire des deux côtés on accepte exactement les mêmes présupposés éthiques pour calomnier chaque fois celui que l'on considère comme son ennemi. On se fait mutuellement un procès d'intention, chacun reprochant à l'autre de ne pas respecter les libertés fondamentales, de négliger les droits et la dignité de l'homme et de conduire à la dégradation des valeurs essentielles.

Il suffit de regarder autour de nous ou de consulter nos sympathies pour constater combien nous sommes facilement la proie de cette banalité moralisatrice et polémique, source d'intolérance. Si nous sommes des universitaires nous négligeons les capacités scientifiques d'un conférencier et nous le jugeons uniquement ^{p.299} suivant nos préjugés favorables à une conception révolutionnaire ou réactionnaire du pouvoir. Si nous sommes lecteurs d'une maison d'édition ou membre d'une organisation culturelle nous agissons souvent avec le même parti pris. Inutile de multiplier les exemples, sauf pour remarquer que si durant une certaine période la tendance réactionnaire détenait le rapport de forces, de nos jours les révolutionnaires ou ceux qui se considèrent comme tels font régner leur loi. Je n'entrerai donc pas dans le détail de l'analyse de ces pratiques courantes et médiocres, encore qu'elles pourraient nous éclairer grandement sur la sociologie du

Le pouvoir

pouvoir, c'est-à-dire sur la manière dont on exerce habituellement le pouvoir direct ou indirect dans les sociétés.

Si j'avais à aborder ce thème, je le ferais dans le style du machiavélien que je suis, qui me permettrait de dévoiler les procédés machiavéliques de l'imposture qui se dissimule sous ces politiques à prétention édifiante. Je voudrais simplement ajouter ceci : le machiavélien est en général un chercheur ou un savant honni par les autres, parce qu'il refuse d'être dupe de leur affectation et fatuité moralisantes. En effet, si j'étais machiavélique, je ne vous tiendrais pas ce langage, mais je chercherais à vous endormir par un discours d'éthique politique, qui ferait alterner les déclarations d'intention généreuses et les dénonciations sous le couvert d'une apparente indignation devant une série d'abus.

C'est en machiavélien que je voudrais analyser la deuxième manière, la plus subtile et philosophiquement la plus séduisante, d'opposer la conception révolutionnaire et la conception réactionnaire du pouvoir. Elle consiste à dire que ce n'est pas seulement le pouvoir exercé par les révolutionnaires qui serait néfaste et détestable, mais le pouvoir serait un mal en lui-même. Sa persistance dans les sociétés serait le signe de la permanence d'une mentalité réactionnaire, c'est-à-dire rétrograde et contraire à la destinée épiphanique de l'humanité. Ce tournant dans l'appréciation du pouvoir s'est opéré grâce à diverses philosophies politiques du XIX^e siècle. Jusqu'alors on considérait communément que le pouvoir était un phénomène normal et nécessaire, parce qu'il est la condition de l'ordre, de la cohérence et de la stabilité des sociétés.

p.300 Avec les doctrines politiques du XIX^e siècle on assista à un

Le pouvoir

véritable renversement, puisque le pouvoir serait l'agent de corruption et de dégradation des sociétés. En conséquence il faut installer un pouvoir révolutionnaire, qui de toute façon serait provisoire, puisqu'il aurait pour mission non seulement d'éliminer tout pouvoir réactionnaire, mais de faire dépérir le pouvoir comme tel, et par conséquent toute domination de l'homme sur l'homme, étant donné qu'elle constituerait la calamité qui fait obstacle à l'émancipation totale du genre humain et à l'établissement de la justice et de la paix au sein d'un bonheur individuel et collectif enfin retrouvé.

Il me semble suffisant de rappeler brièvement les principales doctrines qui ont propagé cette nouvelle conception du pouvoir, sous des formes et avec des arguments divers. Tout d'abord le marxisme qui voit dans le pouvoir un des aspects de l'aliénation humaine, en tant qu'il constitue une oppression externe de l'homme et empêche l'apparition de la véritable constitution sociale de la société. Proudhon y voit le moyen d'espionner, de pressurer, d'exploiter et de berner en permanence l'être humain. Les anarchistes, qu'il s'agisse de Bakounine, de Kropotkine ou de Netchaïev sont encore plus sévères : le pouvoir est despotique par nature et il corrompt en même temps les gouvernés et les gouvernants. Son action est criminelle. « Je n'hésite pas à dire, écrit par exemple Bakounine, que l'Etat, c'est le mal. » Il ne saurait être question d'instaurer un pouvoir meilleur, par exemple la démocratie, car la démocratie étant un régime politique elle maintient un pouvoir et par conséquent elle est condamnable comme n'importe quel autre régime politique. Il en résulte que toute discussion sur le meilleur régime est vide de sens, puisqu'elle se donne au départ le présupposé de la nécessité d'un

Le pouvoir

pouvoir. Un tel projet est véritablement révolutionnaire, puisqu'il constitue une rupture totale avec toute l'histoire connue. Aussi n'y a-t-il que la méthode révolutionnaire qui serait capable de le mettre à exécution, étant entendu que le pouvoir révolutionnaire, puisqu'il ne peut être que provisoire et qu'il a horreur de tout pouvoir, ne peut que se détruire lui-même, en vertu de sa signification, et dissoudre en même temps tout soupçon de pouvoir, jusqu'à en effacer l'idée dans l'esprit des ^{p.301} hommes. Le pouvoir révolutionnaire aurait donc la vertu particulière de se faire dépérir lui-même progressivement jusqu'à son extinction totale.

Cette attente est à la base de l'idéologie révolutionnaire telle qu'elle n'a cessé d'obséder un nombre croissant d'esprits au cours de notre siècle. Il s'agit d'un espoir qui domine au moins certains milieux intellectuels, soit que des groupes de révolutionnaires se constituent pour préparer consciemment ce genre d'action, certains ayant même réussi dans leur entreprise immédiate, soit que les sphères que j'appellerais révolutionnaristes sympathisent avec cette foi et estiment qu'il faut donner sa chance à cette espérance. De toute façon, nous sommes en présence d'une idéologie régnante depuis plusieurs décennies. Aussi me semble-t-il nécessaire de l'étudier de plus près, d'une part sous la forme de sa mise en œuvre pratique, d'autre part sous celle d'une discussion théorique.

*

Si nous portons un coup d'œil sur la carte politique actuelle de notre globe, nous observons que les gouvernements de très nombreux pays, peut-être même la plupart, prétendent exercer un pouvoir révolutionnaire. Il y en a qui se sont engagés dans cette voie depuis plus d'un demi-siècle, d'autres depuis plusieurs

Le pouvoir

décennies. On aurait pu s'attendre que l'une ou l'autre de ces expériences, à défaut d'accomplir les fins de la révolution, eusse essayé d'ébaucher non point le dépérissement de l'Etat, mais de réduire certaines prérogatives attachées au pouvoir, d'autant plus que divers régimes révolutionnaires allèguent officiellement avoir réalisé la première condition du processus devant conduire à l'affaiblissement du pouvoir, à savoir la suppression de la division des classes et par conséquent de la lutte de classes. Au fond, je ne demande pas que l'on me cite deux exemples qui répondraient, ne serait-ce que de façon inaugurale, aux promesses de la théorie révolutionnaire, mais rien qu'un seul. Cet exemple n'existe pas, et pourtant l'espoir fut immense et varié. En effet, à tour de rôle les adeptes de l'idéologie révolutionnaire ont mis leur espérance dans la révolution ^{p.302} soviétique, puis dans la révolution chinoise, cubaine ou encore algérienne. Ce furent autant de déceptions, ressenties plus ou moins amèrement par les uns, mais qui n'ont pas ébranlé la foi des plus ardents. Mon propos n'est pas polémique, car je n'oppose pas des arguments à d'autres arguments, mais j'enregistre un certain nombre de faits sans chercher de refuge dans l'excuse intellectuelle du déviationnisme ou de la trahison de l'idéal révolutionnaire. Pour son malheur le pouvoir révolutionnaire tombe dans l'ornière du pouvoir réactionnaire qu'il dénonce, en agissant très souvent d'une façon encore pire. On ne saurait dire par exemple que le pouvoir stalinien fut moins cruel que celui d'Hitler.

Nous touchons ici le point crucial des contradictions d'un important courant de pensée de notre époque. Il serait malhonnête de l'esquiver. Le sociologue qui s'en tient strictement à l'analyse du développement effectif et non pas imaginaire des

Le pouvoir

sociétés se trouve confronté à un certain nombre d'objections, pour peu qu'il refuse de se complaire dans les justifications idéologiques. D'une part on lui reproche de ne considérer que les moyens utilisés par le pouvoir révolutionnaire et d'ignorer les fins que celui-ci poursuit, alors qu'elles seraient incomparablement plus dignes que celles du pouvoir réactionnaire. Autrement dit, il ferait le jeu du pouvoir réactionnaire en donnant la primauté à l'analyse scientifique sur les promesses de l'action révolutionnaire. Ce type d'arguments est irrecevable pour deux raisons. En premier lieu il accepte implicitement l'idée de la fin qui justifie les moyens, que le moralisme de l'objection prétend condamner. Il faudra bien nous prouver un jour comment les restrictions de la liberté au niveau des moyens favorisent l'émancipation totale du genre humain. En second lieu ce type d'arguments invite à l'hypocrisie, dans la mesure où il nous invite à faire silence sur les forfaits des révolutionnaires, afin de ne pas porter préjudice à leur entreprise. D'autre part on fait grief au sociologue de se couper du projet révolutionnaire, comme s'il devait être d'abord un révolutionnaire et le cas échéant ou secondairement un sociologue, dont la vocation ne consisterait qu'à justifier la révolution. En fait, ce n'est pas le sociologue qui trahit l'idéal par ses études critiques, mais le pouvoir révolutionnaire qui ^{p.303} contredit ses promesses. Ce n'est pas l'analyse du sociologue qui est responsable des défailances constantes et continues du pouvoir révolutionnaire, car celles-ci sont imputables uniquement à l'action des révolutionnaires au pouvoir. En effet, ce n'est pas le sociologue qui a créé la situation qu'il analyse, mais le révolutionnaire. Tout se passe comme si on voulait rendre le médecin coupable de la maladie qu'il diagnostique. Quitte à passer pour le diable, le sociologue doit

Le pouvoir

d'abord se plier aux servitudes de la science et non se faire le chantre de la révolution. En effet, il faudra bien répondre à la question suivante : pourquoi toutes les expériences révolutionnaires ont-elles en fin de compte intronisé, sans qu'on puisse faire état d'une seule exception, le despotisme ? Cette répétition mérite au moins réflexion, même s'il faut affronter des préjugés tenaces, par exemple celui des révolutionnaires actuels qui essaient de faire croire qu'ils ne commettront pas les erreurs de leurs prédécesseurs. L'illusion est de tous les temps. Nous sommes au cœur du débat : le pouvoir révolutionnaire peut-il échapper à la logique de tout pouvoir ?

Avant de répondre à cette question il me semble nécessaire de faire deux constatations. La première est que tous les pays qui disent vivre sous un régime révolutionnaire, loin d'affaiblir l'emprise du pouvoir le renforcent au contraire, parfois en instaurant une dictature implacable qui s'accompagne en général du despotisme personnel de celui qui passe pour le maître de l'appareil. A l'inverse on peut remarquer en second lieu que les pays que les régimes révolutionnaires traitent de réactionnaires, d'impérialistes et autres qualificatifs défavorables sont en proie à une lente décomposition du pouvoir, parce que, en vertu de leurs principes, ils admettent la contestation, les conflits entre les groupes et la mise en question de la contrainte publique. Tout se passe donc comme si le pouvoir révolutionnaire était une manière efficace d'accroître la puissance de la minorité qui détient les rênes du gouvernement, suivant les analyses de sociologues de la politique comme R. Michels ou Pareto. Nous sommes même en présence d'une illustration éclatante de ce qu'un autre sociologue de la politique, Max Weber, appelait le paradoxe des

Le pouvoir

conséquences : les actes pratiques du pouvoir révolutionnaire p.304 contredisent les intentions théoriques des prophètes de la révolution. On ne s'étonnera pas si en notre époque révolutionnariste on s'efforce de jeter le voile sur les œuvres des sociologues de la politique qui se sont montrés les plus lucides. Il existe en effet une sociologie politique qui ne répond ni aux injonctions des révolutionnaires ni aux craintes des réactionnaires : elle se limite à investir scientifiquement la réalité sociale pour l'expliquer et, à défaut, la comprendre dans ses implications observables. On saura demain qu'ils ont été l'honneur de la sociologie scientifique, justement parce qu'ils passent aujourd'hui pour des réactionnaires aux yeux des révolutionnaires. Rien n'est jamais joué dans l'histoire des idées.

Le pouvoir révolutionnaire peut parfois donner l'impression d'appliquer en politique la méthode des essais et des erreurs, dans la mesure où le projet révolutionnaire doit prendre corps au fur et à mesure du développement de l'action concrète. Ce n'est cependant qu'une apparence, car si les révolutions que nous connaissons constituent chaque fois de nouveaux essais, elles n'admettent pas l'erreur, bien que leurs leaders prétendent éviter les errements des autres révolutions. Il existe en effet un dogmatisme du pouvoir révolutionnaire — dont les politologues ont peu parlé jusqu'à présent — qui n'est que la compensation inévitable de l'indétermination de la fin à réaliser, c'est-à-dire de la nouvelle société à construire. Puisque le pouvoir révolutionnaire est la mesure de lui-même, en ce sens qu'il donne en principe consistance à son projet au cours de son déroulement indéterminé dans le temps, il est amené à prendre chacune des phases de son action comme un moment nécessaire du processus et par

Le pouvoir

conséquent il ne peut pas se tromper. Il en résulte que, sous prétexte d'accomplir progressivement les fins de la révolution, il ne cesse de fortifier et même de durcir son pouvoir pour se donner l'illusion de remplir le projet dont les contours deviennent de plus en plus indistincts. C'est ainsi qu'il contribue à affermir le pouvoir qu'en théorie il se donne pour mission de faire dépérir. A la limite le révolutionnaire exerce le pouvoir pour le pouvoir, puisque en principe il devrait progressivement lui échapper.

p.305 Il est pour le moins étrange qu'aucune des révolutions connues n'ait réussi à tempérer pratiquement son propre pouvoir et qu'au contraire toutes n'ont fait que l'enfler et le renforcer. La probité intellectuelle nous oblige à reconnaître ce fait, et si les faits sont têtus, comme le disait Lénine, ce serait une erreur que de s'obstiner à ne pas regarder les choses en face. C'est donc au niveau de la théorie générale du pouvoir qu'il faut reconsidérer le problème du pouvoir révolutionnaire.

*

Nous laisserons provisoirement de côté l'analyse du pouvoir réactionnaire et nous n'essayerons pas de le laver des attributs péjoratifs dont on l'accable : impérialisme, oppression, colonialisme, conservatisme, maintien de l'injustice sociale, etc. La question qui se pose est de comprendre pourquoi le pouvoir révolutionnaire, qui se donne en principe pour vocation de faire une politique directement opposée, tombe sous les mêmes accusations. On devrait être pour le moins étonné lorsqu'on apprend que les troupes cubaines guerroyent en Afrique, que le régime qui vient de tomber au Sri Lanka fut aussi oppressif que le fut celui d'Indira Gandhi, que l'URSS anticapitaliste accepte la présence sur son territoire des multinationales, comme Fiat, etc.

Le pouvoir

alors qu'elles sont l'expression par excellence du capitalisme moderne. Rappelons simplement la manière dont les troupes soviétiques ont agi en Hongrie ou en Tchécoslovaquie. Il ne s'agit pas d'une action isolée qui ferait exception aux formules officielles de l'idéologie révolutionnaire, mais d'une suite consciente d'actes d'un comportement politique et d'une convergence de décisions qui devraient donner à réfléchir à ceux qui font profession de n'être pas des aveugles.

Je voudrais soulever à ce propos plusieurs questions :

1. J'ai montré dans mes travaux de polémologie (science des conflits) que chaque époque essaie de justifier ses guerres. Il y eut par exemple les guerres de succession dynastique, puis les guerres nationales. De nos jours on justifie les guerres au nom de la révolution, en ce sens qu'il suffit que l'un des belligérants parvienne à se faire passer pour un révolutionnaire aux yeux de l'intelligentsia ^{p.306} mondiale, même pacifiste, pour que l'on considère sa cause comme juste. A cette analyse je voudrais ajouter aujourd'hui une autre : la révolution semble être devenue, au plan de la politique intérieure des Etats, l'instrument qui permet de mieux assujettir les hommes. En effet, ainsi que je l'ai déjà signalé, il n'existe aucun pays qui se réclame d'un pouvoir révolutionnaire où ne règne la dictature avec tout le cortège des répressions qui accompagnent ce genre de régime : refus de toute opposition avec mise en prison des opposants, atteinte à la liberté de conscience, de communication et de déplacement, parti unique et par conséquent totalitaire, presse bâillonnée, etc. Réactionnaires ou révolutionnaires, les dictatures se ressemblent, parce qu'elles sont d'abord des dictatures et qu'elles obéissent à la logique même de la dictature. « La dictature, écrivait Lénine dans

Le pouvoir

La révolution prolétarienne et le renégat Kautski, est un pouvoir qui s'appuie directement sur la violence et n'est lié par aucune loi. La dictature révolutionnaire du prolétariat est un pouvoir conquis et maintenu par la violence que le prolétariat exerce sur la bourgeoisie, pouvoir qui n'est lié par aucune loi. »

2. Contrairement à ce que l'on veut nous faire croire, il n'y a pas de bonne dictature. Il existe un principe fondamental de logique qui dit : on n'obtient à la fin que ce que l'on se donne au départ. Si vous ne faites que mentir vous ne pouvez obtenir à la fin la confiance des autres. Si vous vous donnez au départ un pouvoir violent et exclusif sur l'économie, la presse, la culture et les croyances, vous ne pouvez affaiblir le pouvoir. J'aimerais bien que l'on m'explique comment on peut faire dépérir un pouvoir en le renforçant. Quand on s'empare du pouvoir, c'est pour l'exercer, non pour le supprimer.

3. Il existe chez les êtres humains un instinct du pouvoir plus ou moins fort et plus ou moins avide. Si nous considérons les résultats des pouvoirs révolutionnaires en place il semble que la révolution est une manière de flatter cet instinct, avec en plus la bénédiction d'un faux prestige moral, humanitaire et progressiste.

4. Si le pouvoir révolutionnaire est un pouvoir, par quel miracle pourrait-il échapper à la malédiction de tout pouvoir, que selon les p.307 révolutionnaires il faudrait supprimer parce qu'il serait un mal ? Est-ce que le qualificatif de révolutionnaire modifie à lui seul la substance même du pouvoir ?

A partir de ces observations immédiates, que l'on ne peut plus nier, à moins de faire disparaître tous les documents historiques de notre époque, il faut poser des questions plus générales. A la

Le pouvoir

base de l'idéologie révolutionnaire, du fait qu'elle implique une transformation radicale de la société et par la suite une transformation radicale de l'homme, il y a la croyance en la perfectibilité de la nature humaine, c'est-à-dire la possibilité de refaire la Genèse, en mieux, parce qu'on aura éliminé la notion biblique du péché originel. Or, nous vivons définitivement dans l'histoire, ce qui veut dire que l'homme ne peut pas se défaire de son passé et créer une histoire radicalement nouvelle, sans mémoire et sans expérience de lui-même. Quelle est la signification sociologique du péché originel ? C'est l'hypothèse que l'homme n'est ni bon ni méchant par nature, mais qu'il est un être libre qui par ses choix fait le bien ou provoque le mal, et parfois il lui arrive de faire le mal avec de bonnes intentions. Le pouvoir n'échappe pas à cette loi : il est bon ou mauvais suivant la manière dont l'homme l'exerce. Le pouvoir révolutionnaire se donne en théorie et en principe des intentions généreuses et magnanimes, mais la manière dont tous les révolutionnaires l'ont appliqué jusqu'à présent ne correspond pas à l'idéal, car ils contreviennent même à la finalité de toute politique qui consiste à protéger les membres d'une collectivité déterminée contre leur violence réciproque, y compris celle du pouvoir, afin que chacun puisse accomplir son destin humain suivant son génie propre, ses goûts et ses aspirations.

Ces considérations m'amènent à esquisser la discussion d'un autre problème, celui d'une sociologie de la manipulation. Croire en la possibilité de transformer radicalement la société en créant un tout nouveau rapport de cohabitation entre les humains et par voie de conséquence transformer radicalement l'homme en un autre être, c'est donner la prime à la manipulation par refus de la

Le pouvoir

nature humaine. D'où la nécessité pour le pouvoir révolutionnaire, s'il croit en la possibilité de ce que Rousseau appelle la dénaturation ^{p.308} de l'homme, d'exercer sur eux une propagande exclusive et d'interdire la manifestation non seulement de toute opinion opposée, mais simplement différente. La croyance en la perfectibilité de l'homme conduit inévitablement à le manipuler. Ce qui se trouve en cause, c'est l'existence ou non d'un sens déterminé et univoque de l'histoire, dont le pouvoir révolutionnaire serait le seul dépositaire. Sur ce point je rejoindrais volontiers les analyses de Merleau-Ponty : il n'y a pas de sens général de l'histoire, car l'histoire est la rencontre des divers sens que les hommes donnent à leurs actions aux diverses époques, compte tenu de l'expérience humaine générale. Il en résulte aussi une leçon pour le sociologue. Trop souvent il devient un sociogogue, c'est-à-dire un démagogue de sa discipline qui calomnie les hommes et les sociétés présentes ou celles du passé et qui préconise une société nouvelle dont aucune science ne peut lui fournir les éléments. Si la sociologie est une science, elle n'est capable que d'analyser les sociétés existantes ou qui ont existé, avec le souci de les connaître, et non de les décrier au nom de la subjectivité d'une doctrine personnelle ou partisane.

*

Nous voici en mesure de répondre à la question posée dans le titre : le pouvoir est-il révolutionnaire ou réactionnaire ? Je donnerai d'abord brièvement ma réponse, pour l'expliquer ensuite : il n'est ni l'un ni l'autre, car tout dépend de la manière dont on l'exerce. Le pouvoir révolutionnaire peut être aussi despotique qu'un pouvoir réactionnaire, c'est-à-dire il n'est pas libérateur du simple fait qu'il est révolutionnaire. En fait, cette

Le pouvoir

question est idéologique, dans la mesure où l'idéologie signifie le règne de l'adjectif, c'est-à-dire elle ne s'interroge plus sur la nature du pouvoir, mais elle prend d'emblée une attitude moralisante et évaluative *a priori* pour opposer un certain type de pouvoir à un autre. On comprend que dans ces conditions, ainsi que je l'ai souligné au début, une telle question n'a pu surgir qu'à l'époque moderne, à la fin du XVIII^e siècle, lorsque l'idéologie a commencé par exercer son emprise sur la conscience des hommes. Cela demande quelques explications.

p.309 En même temps que l'idéologie a introduit le règne de l'adjectif, elle a fait déchoir le pluriel au profit du singulier. Ce fut là un de mes étonnements de sociologue qui renonce à promettre la belle société future et qui a essayé d'analyser la complexion des sociétés ayant existé. Prenez par exemple un traité de droit romain : on n'y parle guère du droit, *ius*, au singulier, mais des droits, *iura*, au pluriel, non point de l'*obligatio*, mais des *obligationes*. Jusqu'au XVIII^e siècle on ne connaissait presque pas la liberté au singulier, avec un grand L, mais essentiellement les franchises au pluriel. Machiavel (mais également Guichardin) n'a pas écrit une histoire de Florence, mais des *Storie fiorentine*. Bodin est l'auteur d'un *De cognitione historiarum* et même chez Descartes histoire est encore employé au pluriel. On ignorait la révolution, mais on utilisait la notion au pluriel de révolutions cycliques par exemple. On pourrait multiplier les exemples. Cette réduction au singulier des notions employées jusqu'alors au pluriel a, je crois, obligé la pensée idéologique à concevoir les choses sous la rubrique de l'adjectif pour introduire une différenciation dans le singulier devenu souverain. La signification modale a pris le pas sur la signification ontologique, ce qui entraîna une crise de

Le pouvoir

la métaphysique. Je n'ouvrirais cependant pas un débat sur cette dernière question. Il me semble essentiel de comprendre ce que ces considérations peuvent nous apporter pour l'intelligence de la notion de pouvoir.

L'opposition entre pouvoir révolutionnaire et pouvoir réactionnaire étant idéologique, elle ne nous apprend pratiquement rien sur la nature du pouvoir ni sur sa signification dans la société. Tout ce qu'elle nous enseigne c'est la permanence en politique du présupposé de l'ami et de l'ennemi. Dire que le pouvoir est un mal et qu'il faut le faire dépérir, cela ne constitue pas une proposition sociologique ni même scientifique ; il s'agit d'un jugement *a priori*, d'un préjugé idéologique et arbitraire de moraliste. Si l'homme n'est ni bon ni méchant par nature et que par ses choix et les usages de ses choix il utilise bien ou mal les outils et les forces qui sont à sa disposition, il faut ranger le pouvoir sous la même rubrique. Tout dépend de la manière dont on l'exerce. Il n'est pas ontologiquement bon ou mauvais, mais il peut devenir l'un ou l'autre suivant les ^{p.310} circonstances. L'homme est prisonnier de son histoire. Il ne devient que ce qu'il est. C'est ce que je voudrais illustrer en me référant à l'ethnologie.

L'ethnologie a fait approximativement le compte des sociétés, que, dans les conditions actuelles de la recherche, il nous est possible de connaître. Il est des sociétés où le pouvoir était faible, d'autres dans lesquelles il était exercé avec rigueur. Elle nous apprend également que les rares sociétés ou tribus, par exemple celle des Caingang, qui ont renoncé à tout pouvoir, se sont rapidement décomposées parce qu'elles sont tombées dans l'état de guerre de tous contre tous. Autrement dit, l'ethnologie semble donner raison à l'intuition fondamentale de Hobbes, bien que l'on

Le pouvoir

puisse contester sa solution théorique du pacte social. L'idée révolutionnaire du dépérissement du pouvoir est pire qu'utopique ; elle serait catastrophique pour les sociétés. En effet, sans pouvoir il n'y a plus de société organisée, parce que les règles indispensables au commerce des hommes et à leur cohabitation disparaissent. Par définition, une société est organisée ou elle cesse d'être. Je laisserai de côté la discussion sur les rapports entre le pouvoir et la règle et sur le rôle régulateur du pouvoir même, parce qu'il faudrait aborder un des chapitres les plus difficiles de la sociologie politique. Retenons seulement que l'organisation peut être plus ou moins rudimentaire, suivant le développement technique des sociétés, mais sans pouvoir elles ne peuvent survivre. La distinction entre pouvoir révolutionnaire et pouvoir réactionnaire ne modifie en rien cette condition fondamentale. Si nous prenons les sociétés actuelles nous trouvons la meilleure preuve dans le fait que dans les régimes révolutionnaires et dans les régimes réactionnaires on rencontre une administration (plus ou moins bureaucratique), une armée et une police, une institution judiciaire avec ses tribunaux et ses prisons, une collecte d'impôts et aussi des prébendes pour récompenser les hommes de parti. Sur ce point un gouvernement révolutionnaire n'a rien à remontrer à un pouvoir réactionnaire et inversement.

Je dirais volontiers avec Lénine dans *Que faire ?* qu'« il y a une logique de la politique » — proposition évidemment peu révolutionnaire — et par conséquent aussi une logique du pouvoir, qui ^{p.311} est indifférente au fait qu'il soit révolutionnaire ou réactionnaire. Quand les révolutionnaires occupent le pouvoir ils sont contraints d'obéir à cette logique, sous peine de le perdre. Toute l'expérience contemporaine prouve qu'en pratique ils

Le pouvoir

accentuent même cette logique jusqu'à refuser d'en être délogés, puisqu'ils n'acceptent pas les libres élections qui pourraient mettre en cause leur gestion. La différence entre le pouvoir réactionnaire et le pouvoir révolutionnaire est que le premier reconnaît la nécessité et le rôle du pouvoir dans la société, tandis que le second le conteste théoriquement, tout en le confirmant pratiquement, parfois en en abusant d'une façon plus terrible que les régimes qu'il traite de réactionnaires. C'est ce décalage entre la théorie et la pratique qui est dangereux, parce qu'en refusant d'analyser le pouvoir on finit en général par tomber dans les pires excès. En effet, le pouvoir est à la fois nécessaire et exposé à une démesure qui peut être préjudiciable aux membres de la société. C'est pourquoi le véritable problème n'est pas de le faire dépérir, mais de l'aménager. C'est le sens que les constitutionnalistes du siècle dernier avaient donné à leur combat. Contrairement à ce que les théories anarchisantes essaient de nous faire croire, une constitution ne lie pas seulement les citoyens, mais également le pouvoir, en soumettant l'usage qu'il peut faire du monopole de la violence légitime à des règles et à des procédures prévues par le texte constitutionnel.

*

Il convient donc de mettre en débat la question de l'aménagement du pouvoir, car elle conditionne la manière dont on l'exerce. Pour y voir plus clair, il semble utile de vous proposer une nouvelle classification des pouvoirs, telle que je l'ai exposée dans mon ouvrage *Le Nouvel Age*. En effet, contrairement aux apparences, la distinction entre pouvoir révolutionnaire et pouvoir réactionnaire n'est pas une classification des pouvoirs, car elle ressortit plutôt à la division des opinions sur le pouvoir, au même

Le pouvoir

titre que la distinction entre gauche et droite. Il existe des classifications classiques, les plus connues étant celles d'Aristote, de Montesquieu et de Max Weber. Il me semble qu'elles ont toutes le désavantage ^{p.312} de chercher leur critère dans des notions extérieures au pouvoir et à l'usage qu'on en fait, qu'il s'agisse du nombre pour Aristote, d'un principe chez Montesquieu ou de la légitimité chez Weber. Le fondement de la classification que je vous propose est interne au pouvoir, parce qu'il concerne la manière dont on l'exerce pratiquement.

Le pouvoir peut être de nature hypercratique, anarchique ou mésocratique, c'est-à-dire il peut être exercé avec une rigueur oppressive, avec faiblesse ou avec tempérance. Ou bien il y a trop de pouvoirs, ou pas assez ou enfin ce que Platon appelait la juste mesure. Dans le cas du pouvoir hypercratique, on exerce le pouvoir pour lui-même, en ne reculant pas à l'extrême devant aucune des conséquences de l'arbitraire, de la politisation de toutes les relations sociales, qu'elles soient économiques ou culturelles, et en réduisant l'obéissance à une pure soumission par élimination de toute opposition. C'est le pouvoir qui se caractérise par les excès et les abus du pouvoir, étant entendu que la démocratie, comme on peut le constater de nos jours, peut être aussi hypercratique que la tyrannie ou le despotisme, quand elle prétend exercer le pouvoir dictatorialement au nom d'une fraction de la population. L'anarchie, qui ne se réalisera jamais totalement parce qu'il n'y aura jamais de vide du pouvoir, se caractérise par l'affaiblissement des instances institutionnelles et par le désordre qui en découle sous les effets d'une contestation des règles et des lois, conditions indispensables de la cohabitation humaine. Je voudrais parler un peu plus longuement de la mésocratie.

Le pouvoir

Il ne s'agit pas d'un gouvernement incolore du juste milieu, mais du pouvoir tempéré, exercé avec mesure au bénéfice de la collectivité et non à la dévotion des détenteurs du pouvoir ou des fantaisies des individus. Un tel régime reconnaît que les fins humaines sont multiples, qu'elles donnent de ce fait lieu à des activités diverses mais autonomes, parce que la fin de la science n'est pas la même que celle de l'art ou celle de la religion la même que celle de la politique. Il refuse tout exclusivisme par subordination : par exemple de la liberté à l'égalité, du bonheur individuel au bonheur collectif ou de la tradition à l'innovation. Chaque activité humaine ^{p.313} est le lieu d'un pouvoir propre, valable dans ses limites, que le pouvoir politique a pour rôle d'aménager sans l'assujettir à ses propres fins. Aussi le pouvoir mésocratique refuse-t-il d'imposer ses vues aux autres activités, il se contente de les coordonner le plus harmonieusement possible, dans le respect du droit à l'erreur, et en leur laissant toute liberté d'expression dans les limites de la loi. Il est le système de l'équilibre ou de ce qu'on appelle la balance des pouvoirs, c'est-à-dire il reconnaît la légitimité des pouvoirs intermédiaires et des contre-pouvoirs, au sens où Montesquieu disait que le pouvoir doit arrêter le pouvoir. Ce qui est important, c'est précisément la reconnaissance des pouvoirs intermédiaires et des contre-pouvoirs, parce que le pouvoir mésocratique ne se donne pas pour le détenteur de la vérité. Certes, un tel régime n'est pas à l'abri de certains abus, mais il accepte qu'on les dévoile.

La mésocratie se caractérise par trois traits essentiels que je me contenterai de résumer :

1. Le pouvoir y est conçu au pluriel et non au singulier, puisqu'elle admet l'existence d'une opposition et de pouvoirs

Le pouvoir

intermédiaires qui peuvent exprimer des opinions concurrentes et même divergentes. Le pouvoir au singulier est un pouvoir idéologique et idéologisé, au même titre que la liberté ou l'égalité au singulier sont des notions idéologiques. Dans un tel régime il ne s'agit ni d'exalter le pouvoir ni de le dénigrer mais de reconnaître sa nécessité et son rôle dans l'économie de la société. On aurait tort de voir dans cette tolérance une faille, pour autant que la tolérance n'est pas un rapport entre les idées, mais un rapport entre des hommes aux idées différentes. Le signe du totalitarisme réside dans la dissolution des différences. Aucune idée n'est tolérante, puisqu'elle affirme ou nie quelque chose. Il n'y a que les êtres qui peuvent être tolérants entre eux. L'erreur dans ce cas serait d'assimiler la tolérance au scepticisme ou à l'indifférence.

2. Le pouvoir mésocratique fait sa place au tiers, fondement de toute société. D'où la nécessité de négociations constantes, suivant que les conditions ou les circonstances changent, et par conséquent du compromis entre les diverses activités humaines et sociales dont ^{p.314} les fins sont différentes. Le compromis signifie tout autre chose que l'absence de convictions, car il faut beaucoup de volonté pour admettre que l'autre n'a pas tort lorsqu'on croit avoir raison. Si j'avais à faire une phénoménologie de la volonté j'accorderais une grande place au compromis, parce qu'il en est une des manifestations les plus typiques. Le plus grave grief que l'on peut adresser au pouvoir révolutionnaire, c'est de refuser le tiers qui est le fondement de la plupart des relations dites sociologiques. Entre A et B par exemple, aucune majorité n'est possible, mais uniquement avec l'apparition de C, car A et B peuvent constituer une majorité contre C, avec possibilité de renverser le rapport si C s'allie à A contre B. Il n'est pas possible

Le pouvoir

de penser la notion de groupe, si importante en sociologie, sans faire intervenir le tiers. Je ne voudrais cependant pas faire ici un cours de sociologie ; j'ai exposé par ailleurs le rôle déterminant du tiers. En vertu de sa pesanteur, le pouvoir révolutionnaire réduit idéologiquement les rapports sociaux à un rapport dualistique de lutte, celui de l'ami et de l'ennemi, c'est-à-dire il met l'Etat qu'il contrôle dans la situation d'une guerre permanente. Il y a d'une part les méchants ou les mauvais qu'il faut combattre, voire exterminer, d'autre part les bons et qui ne le sont que parce qu'ils approuvent aveuglément ou par peur les décisions du pouvoir.

3. La mésocratie est le régime qui répond le plus adéquatement à la finalité de l'activité politique. Celle-ci consiste en la protection des membres d'une collectivité déterminée à la fois contre les menaces et la violence d'origine extérieure et contre l'agressivité et la violence de source interne, en assurant la sécurité sur les frontières et la concorde à l'intérieur des frontières. Cette protection se fonde sur des règles ou lois communes à tous les citoyens, le cas échéant en mettant en jeu leur vie, uniquement si un ennemi attaque l'intégrité de la collectivité. C'est dans le respect de ces règles communes que la mésocratie protège aussi la concurrence entre les opinions sur le meilleur moyen d'assurer la sécurité et la concorde et qu'elle laisse aux citoyens la liberté d'accomplir selon leurs options personnelles ou communautaires les fins des autres activités ^{p.315} humaines, aussi bien économique que scientifique, religieuse ou artistique, en fonction de leurs aptitudes, de leurs inclinations et de leurs espérances. Le pouvoir, qu'il soit révolutionnaire ou réactionnaire, agit à l'encontre de cette finalité si, au lieu de protéger les membres de la collectivité, il les opprime au nom de son arbitraire ou de son idéologie et leur

Le pouvoir

impose par la violence, par des prisons, des camps ou autres lieux d'internement, parfois en les mettant à mort, ses vues unilatérales dans le domaine des biens matériels et spirituels. Dans la mesure où le politique a une finalité spécifique qui lui est propre, il ne peut que renoncer à subordonner à son pouvoir les autres activités humaines et sociales qui ont également une finalité spécifique qui leur est propre. Quand le pouvoir révolutionnaire ou réactionnaire usurpe le monopole des intérêts et des idées, il dénature et pervertit la fonction du pouvoir. Il ne protège plus les citoyens en les livrant à sa merci. Il peut se produire dans chaque société des situations exceptionnelles qui exigent une décision exceptionnelle, mais il est contraire à la politique, en tant qu'elle est une activité ordinaire, de maintenir en permanence les citoyens dans une situation exceptionnelle de peur et de terreur.

*

J'abandonne aux arguties des exégètes et des dialecticiens de la politique le soin plutôt morbide de comparer les mérites et les méfaits du pouvoir révolutionnaire au sens laudatif et du pouvoir réactionnaire au sens péjoratif, en vue de dénombrer les mesures iniques, les arrestations arbitraires et les assassinats perpétrés de part et d'autre. Ce genre de confrontations polémiques est, comme nous allons le voir, truqué à la base. Ce qui est en cause, c'est la manière de se servir du pouvoir, sans camoufler par conviction idéologique ou par tactique de propagande ce qui se passe présentement au Chili ou en Tchécoslovaquie. Ces remarques me conduisent à poser le dernier problème, celui de la déontologie du chercheur en sciences humaines et en sciences sociales, qu'il s'agisse de la sociologie, de la polémologie, de l'économie ou de la politologie.

Le pouvoir

Dans cet ordre d'idées je voudrais rendre hommage au citoyen de Genève, l'historien et économiste Sismonde de Sismondi, qui, ^{p.316} on commence à le reconnaître depuis quelques années, a été l'un des premiers à poser la question déterminante de la méthodologie dans les sciences sociales : celle des rapports entre l'analyse théorique et de l'activité pratique. Il fut séduit au départ par les recherches d'Adam Smith et les promesses de l'école libérale, mais par la suite il fut tout aussi sévère dans l'appréciation des conséquences pratiques du nouveau système industriel. Marx prétendra plus tard que la vérité objective consiste en une validation de la théorie par la pratique ; Sismondi a mis au contraire en évidence la distance presque incommensurable qui sépare la pratique de la théorie. On peut même trouver chez lui la première formulation, encore imparfaite, de ce que Max Weber appellera le paradoxe des conséquences, dont j'ai parlé plus haut, à savoir que les conséquences pratiques ne répondent guère aux intentions théoriques. Je voudrais donner simplement plus de rigueur à ce principe méthodologique fondamental dans les sciences sociales.

Il suffit de lire la littérature consacrée aux mérites ou aux désavantages respectifs du pouvoir révolutionnaire et du pouvoir réactionnaire pour constater que de part et d'autre on tombe volontiers dans les exagérations du prosélytisme partisan. Non seulement le révolutionnaire dresse une liste des abus et des erreurs du pouvoir qu'il qualifie de réactionnaire et inversement de la part du réactionnaire, mais des deux côtés on met en cause pour les mêmes raisons les positions théoriques de l'adversaire. On peut observer que ce même procédé est utilisé par la gauche contre la droite et vice versa et par les socialistes contre les

Le pouvoir

capitalistes et vice versa. Cette manière de procéder, qui est courante en politique et même normale, dans la mesure où elle est une activité polémique fondée sur la confrontation d'opinions, est irrecevable et même inacceptable en matière d'investigation scientifique. Le principe fondamental de la méthode en sciences sociales est de ne comparer que ce qui est comparable. Ou bien l'on compare la théorie du socialisme à la théorie du capitalisme et l'on constatera philosophiquement que de part et d'autre les promesses et les intentions sont également avantageuses et en principe bénéfiques pour le genre humain, ou bien l'on compare le libéralisme appliqué en pratique et le socialisme ^{p.317} appliqué en pratique et l'on remarquera sociologiquement qu'ils sont à l'origine d'entreprises blâmables, voire d'actes atroces. Ce que la déontologie dans les sciences sociales exclut, c'est la comparaison entre l'idéal et les intentions théoriques du socialisme et les applications pratiques du libéralisme et vice versa. C'est ce qu'on appelle en science une imposture. En effet, ou bien l'on confronte les intentions théoriques de part et d'autre qui sont également louables et nobles, ou bien l'on compare les pratiques des pouvoirs révolutionnaires et des pouvoirs réactionnaires et l'on s'aperçoit qu'ils sont les uns et les autres coupables d'erreurs et d'aberrations. Autrement dit, on pourrait invoquer l'argument de la déviation et de la trahison aussi bien à propos du libéralisme, si l'on considère son utopie, qu'à propos du socialisme et de son utopie. C'est dire que ce genre d'argument, s'il est valable pour le militant fanatique, est à rejeter absolument en matière de recherche scientifique.

Le plaidoyer que j'ai fait pour la mésocratie ne signifie nullement qu'un tel régime serait exempt de tout reproche et de

Le pouvoir

toute injustice. Il offre seulement l'avantage d'accepter la critique, de reconnaître les erreurs en raison de la liberté de parole laissée à l'opposition. Par conséquent, l'homme politique aurait tort de se poser en juge ultime et redoutable des fins dernières, comme s'il était le maître ès eschatologie. La censure ne devient déraisonnable et insupportable que lorsqu'elle récuse le droit d'être censurée à son tour. C'est alors qu'elle devient arbitraire, au même titre qu'une règle qui se voudrait uniquement permissive, alors qu'il appartient à la définition de la règle de poser un interdit. L'homme ne peut vivre en une société dans laquelle tout serait permis ou bien tout serait interdit. Ce ne serait plus une société. De ce point de vue l'anarchisme systématique, aujourd'hui en honneur, est l'équivalent dans l'absurdité du totalitarisme prétendu libérateur. Le nazisme est une illustration remarquable de la conjonction entre l'anarchie et la dictature, puisque de part et d'autre on donne la primauté à l'arbitraire.

L'ordre politique est toujours relatif parce qu'il est à base de formes, c'est-à-dire d'institutions, de lois et d'habitudes, capables de contrôler l'extravagance de nos désirs. Une société est constituée ^{p.318} par l'équilibre plus ou moins stable entre les exigences d'un ordre vital et les fantaisies indispensables du désordre.

Dans toute société il y a un désordre latent inévitable, du simple fait de la diversité des activités humaines, qui ne reposent pas sur les mêmes présupposés et qui ne poursuivent pas les mêmes fins avec les mêmes moyens. La société se condamnerait rapidement si tout le monde se battait pour devenir député ou chef d'Etat ou bien si tout le monde voulait devenir moine ou virtuose du violon. Les activités sont variées, et il est tout aussi légitime de

Le pouvoir

prier que d'adhérer à un parti, d'être artisan ou artiste, joueur de football ou tenancier d'un restaurant. Cette divergence des choix personnels et la contradiction qu'il peut y avoir entre ces choix suscitent nécessairement un relatif désordre qui est vital pour toute société. Il appartient au politique d'instituer des règles, c'est-à-dire un ordre qui empêche que l'une de ces activités n'impose sa loi exclusive aux autres. Raison de plus pour le politique, s'il veut rester fidèle à sa vocation, d'instituer les règles et l'ordre le meilleur possible qui permet à chacune de ces activités de s'épanouir selon ses propres principes, sans essayer de s'immiscer dans les autres activités et sans chercher à les régenter par asservissement à sa seule autorité et à sa seule loi. Si elle ne respecte plus les ordres différents, propres à chaque activité, elle devient une mauvaise politique. Il existe, en effet, des politiques qui sont mauvaises, non pas tant en vertu de normes morales, mais en vertu des normes mêmes de la politique.

C'est pourquoi la politique ne saurait se soumettre à une doctrine exclusive, qu'elle soit révolutionnaire ou réactionnaire, progressiste ou traditionaliste. Elle est l'activité humaine qui, plus qu'aucune autre, est obligée de tenir compte des circonstances. Aussi est-il particulièrement difficile d'être un homme politique compétent et maître de sa tâche. Il faut, en effet, savoir concilier le coup d'œil et le sens de la responsabilité, la prévision et la décision, l'expérience et l'innovation, tout en dominant le présent. La carrière d'homme politique peut être faite de gloire, mais à coup sûr elle comporte de nombreuses servitudes. Aussi, la pire des illusions consiste-t-elle dans la croyance en un pouvoir politique parfait. Une telle idée peut séduire les esprits, elle se heurtera ^{p.319} toujours à la résistance des âmes. Il y a un au-delà

Le pouvoir

de la politique, ce qui veut dire que tout n'est pas politique et que la politique n'est pas tout. Nous sommes tous des citoyens, et je voudrais que nous le soyons pleinement, mais en tant qu'hommes nous sommes encore autre chose qu'un être purement politique.

@

LA NOTION DU POUVOIR POLITIQUE

TABLE RONDE DES CONFÉRENCIERS ¹

présidée par M. Georges PALTHEY
Ancien directeur adjoint de l'Office européen
des Nations Unies

@

LE PRÉSIDENT : p.321 Nous arrivons au terme de ces Rencontres, qui ont été très riches, et nous ressentons le besoin de reconsidérer le problème en général. Nous avons abordé tant de questions philosophiques, sociologiques ou autres, qu'il est nécessaire de revenir sur l'ensemble du problème. Mais j'aimerais, tout d'abord, saluer la présence de M. Bertrand de Jouvenel. Ce n'est pas un homme qu'on présente à Genève, car le public le connaît bien ; étant très souvent venu à Genève, on peut dire qu'il est un peu Genevois. Je veux simplement, au nom du comité des Rencontres et du public genevois, le remercier de sa présence. Outre M. de Jouvenel, participent à cette table ronde les principaux conférenciers de la semaine, du moins ceux qui ont pu rester jusqu'à ce jour. Ainsi, je salue la présence de Mme Hersch, de M. Nora, de M. Graubard et du professeur Freund. Nous avons aussi demandé à M. Pierre Birnbaum, directeur du Centre de sociologie du département des sciences politiques de l'Université de Paris, à Mme Katy Liguier-Laubhouet, directeur général adjoint de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, et à M. Michel Maffesoli, chargé de recherches à l'Université de Grenoble, de se joindre à nous.

Nous nous sommes promenés, pendant cinq jours, dans un territoire extrêmement riche et tourmenté, qu'on appelle le pouvoir. Je me permettrai de prendre la position de ce qu'en anglais on appelle le « layman », c'est-à-dire le laïc, l'homme qui n'est ni philosophe, ni sociologue, ni chercheur, mais simple public. Je retiens de ces discussions qu'au cours de sa brillante conférence, Mme Hersch nous a défini le pouvoir, du point de vue philosophique, comme un « mixte », ambigu, complexe ; ce qui m'a beaucoup frappé, c'est qu'elle a cité

¹ Le 8 octobre 1977.

Le pouvoir

un mot de M. Besançon, qui était un de nos invités, disant que le pouvoir est un mystère. Si bien que j'ai eu l'impression qu'on se retrouvait un peu, Mme Hersch et moi ; mais je ne veux pas, pour autant, faire de la philosophie car je n'y comprends rien !

p.322 On a examiné le pouvoir scientifique, le pouvoir médical, celui des moyens de communication, le pouvoir économique, et si l'on avait voulu énumérer tous les pouvoirs qui existent, un cours de plusieurs années eût été nécessaire. Mais la caractéristique commune à tous ces pouvoirs est qu'ils essaient tous de s'affirmer et que, pour s'affirmer, ils se défendent, et ont même tendance à attaquer les autres pouvoirs. Si bien qu'en filigrane, on a pu lire un autre pouvoir, que nous n'avons jamais abordé d'une façon franche, bien qu'hier soir le professeur Freund nous ait donné certaines indications ; je veux parler, bien sûr, du pouvoir politique. Et vous devez vous demander : qu'est-ce donc que le pouvoir politique ? Car, quand on parle de pouvoir et qu'on s'oppose, même, à celui-ci, on est opposé soit à des pouvoirs particuliers, soit à des pouvoirs politiques, mais certainement pas, à part dans certaines théories philosophiques, au Pouvoir avec un P majuscule, comme le dit Mme Hersch.

Qu'est-ce donc que le pouvoir politique ? Quelles sont ses limites ? Si, pendant toute notre jeunesse, on a entendu parler de pouvoir temporel et de pouvoir spirituel, où en sommes-nous aujourd'hui ? Et comment fonctionnent les luttes pour conquérir ce pouvoir ou pour le garder ? En quoi consiste, enfin, la puissance du pouvoir ? Je crois que l'homme le mieux placé pour nous présenter la question est M. Bertrand de Jouvenel, à qui je donne tout de suite la parole.

M. BERTRAND DE JOUVENEL : Je voudrais, d'abord, féliciter les organisateurs de ces Rencontres pour deux idées très originales. L'une est d'avoir lié la musique à la politique, cette musique annonciatrice, pourrait-on dire, des changements de l'humeur sociale. L'autre, c'est d'avoir organisé une exposition de photographies montrant les différentes images que suggère le mot « pouvoir ». Des images positives, le pouvoir d'achat, et négatives, la police ; j'aime, en effet, les images, ce qui est concret.

Nous savons, à présent, que le mot « pouvoir » évoque pouvoir du capital et pouvoir de l'Etat. Il y a succession de ces deux thèmes dans l'histoire, en ce sens que, pendant des siècles, le pouvoir de l'Etat a été un grand sujet de

Le pouvoir

réflexion, tandis que le pouvoir du capital ne l'est devenu qu'avec Marx, au siècle dernier. A mon sens, l'Etat est nécessaire, ne serait-ce que pour lutter contre le banditisme ; cette idée est élémentaire : pourquoi, en effet, la monarchie a-t-elle été populaire ? Parce qu'elle mettait à la raison les détresseurs de convois. De même, le contrôle de la Méditerranée a servi, le plus souvent, à en chasser les pirates, qui sont aujourd'hui revenus, car les pirates de l'air sont la version moderne de la piraterie d'autrefois. Ils dévoilent une carence de l'Etat dans l'accomplissement de son rôle de protecteur, car celui-ci a une fonction protectrice et est nécessaire par et pour cette fonction. Le danger, c'est l'arbitraire et, même, la cruauté. Cruauté d'Amin Dada, par exemple, ou cruauté idéologique, à la manière de Louis XIV ordonnant les dragonnades de Villars, quelque chose d'absolument abominable. On connaît donc l'Etat protecteur et l'Etat dangereux, et je voudrais mettre l'accent sur le fait que l'Etat a été moins dangereux en Europe, p.323 mieux dompté, plus civilisé que dans bien d'autres régions du monde. C'est dans les Etats devenus très libéraux que l'on s'est mis à parler d'une autre forme de pouvoir, le pouvoir capitaliste.

Aussi, par la suite, parlerai-je beaucoup de Marx, parce que c'est un auteur que je fréquente depuis plus d'un demi-siècle, et dont j'ai beaucoup appris. Lorsque, dans le *Manifeste communiste*, Marx parle des socialistes qui l'ont précédé, comme Saint-Simon et comme Owen, que leur reproche-t-il ? Il leur reproche non d'avoir imaginé une société meilleure, nouvelle, dans l'intérêt du prolétariat, mais de faire appel, pour mettre en œuvre cette société, à la collaboration ou, plutôt, au concours de toutes les classes, notamment de la classe dirigeante. Il dit que c'est là une erreur, et que la révolution est nécessaire. Si, comme Saint-Simon, il est pour le prolétaire et critique le capitalisme, sa critique va beaucoup plus loin que celle de Saint-Simon qui, lui, mettait dans le même panier employeurs et employés. Avec Marx apparaît l'idée que le pouvoir du capital est le mal. Le temps et le lieu où il développe cette dénonciation est l'Angleterre du XIX^e siècle. Mais l'Angleterre de l'époque est aussi le pays de la liberté de pensée et d'expression, comme le disait hier mon ami Graubard. Et cette liberté est assez répandue au XIX^e siècle pour que, même dans un pays autoritaire comme l'est alors l'Allemagne, le même Marx obtienne devant les jurés de Cologne, en 1851, une audience qu'il n'aurait certainement pas obtenue sous Staline ou sous Hitler. Il y a donc, au milieu du

Le pouvoir

XIX^e siècle, une situation dans laquelle l'Etat est adouci et civilisé, tandis que le capitalisme, lui, est sauvage. La classe ouvrière est opprimée, exploitée au maximum et beaucoup plus malheureuse entre 1840 et 1867, date de parution du *Capital*, qu'elle ne l'était au XVIII^e, par exemple.

Le pouvoir du capital va aller croissant jusqu'à la grande dépression des années 30, ceci sans être contesté, car les économistes resteront profondément ignorants de la pensée de Marx. Celle-ci restera peu connue, car vous savez qu'il faut, pour cela, être cité par les auteurs académiques ! A l'époque de Marx, et jusque dans les années 30 de ce siècle, l'Etat est un Etat bonhomme, libéral, qui ne s'occupe que de politique étrangère ou de l'ordre intérieur, mais assez peu des choses économiques et sociales. Il s'agit d'un Etat inoffensif, souvent inefficace, ce que je pensais, du moins au moment où j'ai écrit mon premier livre, en 1928, livre intitulé : *L'Economie dirigée*. C'est vous dire quelles étaient, à l'époque, mes opinions : l'Etat devait en faire plus, car il ne faisait pas grand-chose et, durant la grande crise, on a vu les conséquences épouvantables que cette situation a engendrées. Aussi, jeune homme, étais-je étatiste en diable, et je me souviens avoir fait un livre sur les Etats-Unis d'Europe, en 1930, dans lequel je souhaitais un Etat fort, un Etat centralisateur, sur le modèle des monarchies européennes. Et il faut bien dire que faire l'Europe par les procédés que l'on a employés n'est pas une réussite !

Puis sont arrivés, à la stupeur générale, Staline et Hitler, ce que Marx n'avait absolument pas imaginé ; je dirais même que personne, à son époque, n'aurait pu imaginer que cela se produirait. Quant à ^{p.324} l'analyse de ces phénomènes, je ne me sens pas, personnellement, capable de la faire. Le rôle du patriotisme dans la réception de ces régimes extrêmes est, probablement, beaucoup plus fort que le rôle de l'idéologie et, pourtant, il y a eu une idéologie qui a charpenté le tout. Mais je ne veux pas, ici, faire de l'histoire et je n'ai pas le temps d'en faire !

La génération à laquelle j'appartiens a été attentive, donc, au pouvoir du capital et aux erreurs économiques, et Dieu sait s'il y en avait et s'il y en a encore ! Puis, soudain, s'est révélée l'horreur de ce que pouvait être l'Etat. Cette horreur, il faut bien dire qu'elle est liée à la conviction d'être dans son bon droit, car je pense que ni James Callaghan, ni Giscard d'Estaing ne pensent, eux, détenir la vérité. Il est très dangereux de croire que l'on détient la vérité et cela

Le pouvoir

l'a été à maintes époques : il y a eu un pouvoir idéologique à Florence, qui, certes, a peu duré, ou en France sous Louis XIV, avec le principe : « Une foi, une loi, un roi ». Car l'on oublie souvent que « ein Volk, ein Reich, ein Führer », a eu comme ancêtre une formule de Louis XIV. Ceci, pour vous dire que je n'aime pas les pouvoirs absolus.

Permettez-moi de citer, encore, ce qu'on a si souvent lu sur les murs : « der Führer ist immer recht ». Là est tout le problème du danger du pouvoir. En effet, s'il y a quelqu'un qui a toujours raison, on est coupable en étant en désaccord avec cette personne, que ce soit Hitler, Staline, l'Eglise ou le parti.

Un de mes amis, un communiste de toujours, me disait qu'il avait passé deux ans et demi en prison en n'étant pourvu de papier que pour écrire sa confession de quatre cent cinquante pages. Il y avait pénitence, aveu. Nous retrouvons, donc, ce dont vous parliez, Monsieur le président, c'est-à-dire la confusion du pouvoir spirituel avec le pouvoir temporel. Il y a une sorte de trinité des pouvoirs sociaux : pouvoir politique, pouvoir spirituel, qui ont toujours été séparés en Europe, et pouvoir économique, dont on sait l'importance qu'il a prise actuellement. Si ces trois pouvoirs sont réunis dans les mêmes mains, c'est catastrophique et mieux vaut cette « banalité » qu'est la division des pouvoirs.

Il y a, aussi, un phénomène qui m'inquiète, c'est que, dans ce XX^e siècle que je ne suis pas loin d'avoir vécu dans sa totalité, on assiste au renouveau des fanatismes. Je n'ai pas connu, ni imaginé de fanatisme dans ma jeunesse, car l'on préférait adopter alors une attitude tolérante qui ne considérait jamais l'autre systématiquement en ennemi. Je me souviens, par exemple, d'une campagne électorale que j'ai été suivre en Ecosse. C'était une campagne pour Randolph Churchill, qui était mon ami, et qui était opposé au fils MacDonald, un autre ami. Ils se sont dit des choses épouvantables, mais la politique était courtoise parce qu'on se prêtait réciproquement, je crois, de bonnes intentions. Le XX^e siècle, lui, a vu le renouveau des fanatismes et des disciplines imposées « pour notre bien ».

Il y a des fois ardentes, qui sont belles comme fois, mais porteuses de tragédies lorsqu'elles s'ankylosent au pouvoir. Il faut considérer attentivement les phénomènes psychologiques de fanatisme dont un exemple nous est fourni par la « Fraction armée rouge » allemande, phénomène ^{p.325} politique de la plus

Le pouvoir

haute importance. Dans un livre que j'ai écrit il y a plus de quinze ans, *La Politique pure*, je disais croire à la force des projectiles minoritaires. La « RAF » d'Andreas Baader est une espèce de projectile, qui entre dans le corps mou de la société ; cet adjectif « mou » est un adjectif qui m'obsède. Nous sommes, en effet, en Occident, dans une société molle, comme en témoigne l'exemple suivant : il y a quelques jours, une vieille femme a été assassinée en France par deux voyous, en présence de quatorze spectateurs qui ne sont pas intervenus. Vous ne pouvez construire une démocratie lorsque vous avez ces attitudes-là, car les démocraties supposent l'esprit civique ! Autre exemple : un ami, qui était à New York et enseignait à l'Université de Columbia, a été attaqué au couteau ; il s'en est tiré parce qu'il est un ancien parachutiste, mais il a remarqué que personne n'était intervenu.

Cette non-intervention, cette non-aide à personne en danger, cette acceptation de l'homme qui intimide, cela ne fait pas une nation de citoyens. Je pense à Rousseau, mon auteur favori, quand il écrit au début de l'Emile, que des hommes ne sont plus des Français ou des Anglais, mais que ce ne sont que des bourgeois. Car c'est avec Rousseau qu'on voit apparaître le terme de « bourgeois » pris en mauvaise part, alors qu'auparavant le terme était synonyme, simplement, d'homme actif. Il est très intéressant d'ailleurs de constater que Marx, dans sa jeunesse, a repris certains termes de Rousseau ; ensuite, il l'a rejeté parce que Rousseau était le père de l'écologie, à laquelle j'adhère de tout cœur, et que Marx n'était pas, bien sûr, écologiste.

Pour conclure, je rendrai hommage à une dame ici présente, qui s'occupe de la protection des auteurs ; je voudrais, en effet, que nous soyons, chacun, auteur de quelque chose ; l'Ecclésiaste disait déjà : « Le bonheur de l'homme consiste à pouvoir se réjouir de ce qu'il fait. »

LE PRÉSIDENT : je vous remercie. Je pense que, sur un exposé aussi riche, il y aura un certain nombre de questions ; je donne tout de suite la parole à Mme Jeanne Hersch.

Mme JEANNE HERSCH : Il y a une chose qui m'a frappée, en écoutant M. de Jouvenel, c'est que, moi, je n'ai pas la même mémoire que lui, pour reprendre le terme employé par M. Nora dans sa belle et limpide conférence. La première différence entre ma mémoire et la vôtre, c'est que vous, vous avez vu

Le pouvoir

commencer la contestation du capital après les années 30. Or, pour moi, celle-ci a commencé à peu près à ma naissance, c'est-à-dire qu'elle existait probablement déjà avant ma naissance. Lorsque j'étais un tout petit enfant, on ne me laissait pas dormir la nuit, parce que j'étais entourée d'étudiants qui contestaient le capital. Et tous les mouvements révolutionnaires étaient déjà constitués avec leurs idéologies divergentes et leur combat.

M. BERTRAND DE JOUVENEL : Excusez-moi, Madame, mais je crois qu'il y a méprise. Je n'ai pas dit, en effet, que la contestation du capital avait commencé en 1930, mais bien avec ^{p.326} Karl Marx. Mais ce dernier n'a commencé à être écouté qu'en 1863, lorsque Lassalle a formé l'« Union des travailleurs allemands » ; mais on ne l'a pas entendu par exemple en Angleterre, le pays où il vivait ; en 1879, pourtant, Marx a rédigé le programme du Parti socialiste français où il énonce les conditions d'une bonne société. Le marxisme a progressé en prenant, d'abord, possession des intellectuels, parce qu'il est une théorie qui fait appel à l'esprit et qui est aussi scientifique que peut être une théorie dans l'ordre des sciences sociales. Je ne dis pas que je l'adopte, mais c'est une théorie scientifique, une construction de l'esprit admirable, qui correspondait à la réalité de son temps. Car Marx ne dirait probablement pas la même chose aujourd'hui.

Or la lutte contre le capitalisme, elle, n'avait pas besoin de théories pour se faire étant donné le degré d'exploitation et de misère qu'il y avait. On considérait, alors, que le capitalisme charriait beaucoup de mal, mais que c'était bien la seule forme possible de progrès. Mais, en 1930, les choses changent : le capitalisme n'est plus le progrès, « ça ne marche plus ! » La chance des Soviétiques est, alors, de ne pas avoir de chômeurs, parce que, chez eux, le secteur des industries de moyenne production répondait à des commandes d'Etat et non à celles des industries de consommation, commandes qui, par conséquent, n'étaient pas interrompues. Mais je ne veux pas entrer, ici, dans les détails.

Mme JEANNE HERSCH : La comparaison que je voulais faire entre ma mémoire et la vôtre est la suivante : pour des raisons sans doute occasionnelles, ma mémoire fonctionne beaucoup plus en « dents de scie » que la vôtre. Ceux qui ont découvert assez tardivement la contestation du

Le pouvoir

capitalisme ont, à mon avis, eu une biographie intellectuelle, politique, sociale, beaucoup plus extrémiste que ceux qui l'ont découverte de bonne heure. Il se trouve que, par suite de circonstances indépendantes de ma volonté, ma biographie intellectuelle, politique et sociale a été beaucoup plus continue et, peut-être, beaucoup plus monotone, beaucoup plus mesurée, moins décorative à certains égards, du fait que j'ai rencontré très tôt, et très fortement, les diverses formes de contestation du pouvoir capitaliste.

Quant aux jeunes qui nous entendent, il est important qu'ils sachent — sans revenir à Marx parce que je crois qu'on ne s'en sortira plus que les problèmes idéologiques débattus aujourd'hui l'étaient depuis bien longtemps, et avec une ardeur extrême, par la génération précédente, et par la génération précédant cette dernière. C'est un passé qu'il faut récupérer parce que, comme M. Nora, je crois extrêmement important d'avoir une mémoire.

M. BERTRAND DE JOUVENEL : « Problèmes idéologiques » avez-vous dit ? Mais je crois que s'il y avait un homme qui n'était pas idéologue, c'était bien Marx. Un des passages que je préfère chez lui est son attaque contre l'Idéologie allemande : il faut, dit-il, regarder ce que les hommes font.

p.327 Certes, l'idéologie marxiste telle qu'on l'a bâtie — parce que Marx ne l'a pas bâtie lui-même — est caduque. La société s'est compliquée, société où s'est produit le phénomène, voulu par Hegel, de la confusion de l'Etat avec la société civile. Car si l'idéal libéral était la séparation de l'Etat et de la société civile, Hegel, lui, voulait qu'ils fusionnent dans un processus dialectique. Or cette fusion s'est faite dans les Etats capitalistes comme dans les Etats socialistes. La France, par exemple, n'est pas un Etat socialiste mais un Etat, pourtant, où rien ne se fait dans l'ordre économique sans que les administrations interviennent.

L'énorme structure de l'Etat s'étend partout, avec ou sans idéologie, et, pour ma part, je préfère qu'elle le fasse sans, car je suis un empirique. Je suis un « abelardiste » et je déteste les universaux de toutes sortes. Sans être marxiste, je suis pourtant l'admirateur d'un grand esprit. L'Etat, disais-je, s'est « étalé » dans toute la société civile comme une sorte de pieuvre molle, pieuvre qui se raffermi dans la mesure où elle a un parti unique comme cerveau. Voilà qui est dangereux, comme est aussi dangereux, par ailleurs, qu'elle soit trop

Le pouvoir

molle, les différentes administrations étant en guerre les unes contre les autres, et chacune épousant une forme de l'intérêt général. Etant, en France, membre de la « Commission des forêts », je me heurte, par exemple, au fait que la puissance des « Ponts et chaussées », institution publique, est beaucoup plus grande que celle, quasi nulle, des forestiers.

M. STEPHEN GRAUBARD : Je voudrais ajouter quelques remarques à ce qu'ont dit Mme Hersch et M. de Jouvenel. La distinction, faite par ce dernier, entre l'Etat et le capitalisme est, dans un sens, juste, mais il faut dire tout de même que le XIX^e siècle est beaucoup plus compliqué. Car l'Etat était civilisé par et pour quelques libéraux qui ont toujours pensé à un Etat très limité, mais non pour les socialistes, cela bien avant Marx ; si l'on pense, par exemple, à Bakounine et à sa critique de l'Etat, on est bien obligé d'avouer qu'il y avait, à l'époque, des gens pour qui « Etat » ne signifiait pas forcément « civilisation ».

On peut dire exactement la même chose du capitalisme. Bien entendu, comme M. de Jouvenel nous l'a dit, Marx et bien d'autres ont expliqué que le capitalisme était sauvage ; mais, pour chaque Marx, il y avait un économiste pour dire que le capitalisme était notre sauvegarde et la condition de tout progrès, et que nous aurions, grâce à lui, une prospérité et un bonheur jamais vus. Ce débat continue, d'ailleurs, au XX^e siècle et est même beaucoup plus compliqué. Ainsi n'y a-t-il eu qu'une toute petite minorité d'individus, habitant des villes comme Genève, pour affirmer, pendant la guerre 1914-1918, que l'Etat est non seulement sauvage, mais barbare, pour proclamer, donc, que les guerres ne sont pas acceptables. L'ancienne idée d'un Etat sauvage, barbare, a pris de plus en plus d'importance dans notre siècle. Avec l'arrivée au pouvoir de Staline et de Hitler, allait s'exercer un pouvoir comme on n'en avait jamais vu dans l'histoire du monde, parce qu'ils disposaient de moyens qui n'existaient pas auparavant.

p.328 Au XX^e siècle, certains ont dit aussi que le capitalisme était sauvage, tandis que d'autres ont pu dire qu'il était impuissant. Le grand économiste Joseph Schumpeter a vu, très tôt, que ce qui caractérise le capitalisme, ce n'est pas sa force mais son impuissance. Dans son merveilleux essai sur les classes sociales, il parle d'un capitalisme impuissant, mais le débat continue pourtant, parce qu'il y a de nombreux auteurs, tant de gauche que de droite, d'ailleurs,

Le pouvoir

qui estiment que ce sont les entreprises multinationales, par exemple, qui contrôlent tout.

M. de Jouvenel a dit, aussi, que la démocratie supposait un esprit civique, ce avec quoi nous sommes tous d'accord, mais la question qui se pose est celle de savoir ce qu'est l'esprit civique de nos jours. Nous connaissons tous ce que des gens comme Emmanuel Mounier, par exemple, ont dit, pendant la Deuxième Guerre mondiale, sur le civisme. Je ne nie pas la nécessité d'aider quelqu'un qui est menacé par une arme, mais n'est-ce que cela, l'esprit civique ? Et que doit-on faire pour se montrer réellement civique ? Quelles sont les responsabilités des citoyens au XX^e siècle ? Et que signifient ces responsabilités non seulement envers autrui, mais aussi envers ce pouvoir impuissant qu'est l'Etat aujourd'hui ?

M. JULIEN FREUND : Vous avez posé, Monsieur le Président, la question de savoir ce qu'était le pouvoir politique ? Et Bertrand de Jouvenel a répondu en montrant que celui-ci avait un rôle protecteur. Mais, lorsque nous analysons le phénomène du pouvoir politique, il faut bien retenir, comme M. de Jouvenel l'a d'ailleurs vu, que ce n'est pas d'aujourd'hui que date le pouvoir. Aussi voudrais-je insister sur une notion liée, fondamentalement, au pouvoir politique, à savoir la notion de droit. Car il n'y a pas d'Etat, pas de pouvoir capable d'être protecteur s'il n'est organisé ; dès qu'il s'organise, il fixe des règles et se donne un droit. Bien entendu, ce droit peut être un droit oral, un droit coutumier ou un droit écrit, mais toute analyse du pouvoir quel que soit le type de société, doit prendre en considération ce droit assurant une certaine protection.

Nous approchons, là, d'une notion devenue courante aujourd'hui, mais dont nous ne comprenons pas toute la profondeur, la notion de dissuasion. Nous ne connaissons, aujourd'hui, que la dissuasion au niveau atomique, mais tout pouvoir, dans sa nature même, porte une dissuasion. Il veut dissuader les individus de se battre, ou dissuader l'ennemi extérieur de combattre la collectivité. Le pouvoir politique a donc inventé toutes sortes de formes de dissuasion, dont le droit, qui engendre une police, un appareil judiciaire, etc. Et le phénomène de sacralisation du pouvoir est lié à cette dissuasion ; le pouvoir a, en effet, une capacité dissuasive offensive, par les armes, et une capacité dissuasive défensive, par le droit, par les mœurs, par la sacralisation du

Le pouvoir

pouvoir, etc. Il dissuade ainsi ceux qui veulent entrer en conflit, car, à la base de tout pouvoir, il y a un phénomène de conflit.

Mme JEANNE HERSCH : Je voudrais juste ajouter un mot à ce que M. Freund vient de dire, en répondant en même p.329 temps à la question posée par M. Graubard. Je pense que l'esprit civique a d'abord pour condition que les citoyens existent par eux-mêmes, que chacun d'entre eux soit quelqu'un et qu'ils aient, par conséquent, le sens de leur indépendance et de leur liberté. Mais il faut aussi qu'ils reconnaissent et intériorisent la nécessité de la dissuasion par le pouvoir, dont parlait Julien Freund, et qu'ils supportent la tension, la contradiction de ces deux termes.

M. PIERRE NORA : Je pensais, en écoutant M. de Jouvenel, qu'en fin de compte, vous aviez appartenu à une génération qui avait découvert progressivement le politique, le choc du politique, et que le hasard des générations, qui me mettait de l'autre côté, faisait que, probablement, des gens comme Pierre Birnbaum ou moi appartenions à la génération du politique, c'est-à-dire celle qui est née avec. Au fond, les grandes expériences biographiques, intellectuelles, choquent. Pour moi, cela a été la guerre et le phénomène hitlérien qui paraissait totalement irréductible à toutes les formes d'explication déterministe, sociale ou économique, que l'on voulait bien nous proposer. Face à la révélation de cet extraordinaire irrationnel résiduel, qui subsistait dans toute explication de l'hitlérisme et du fascisme, j'ai éprouvé cette confrontation initiatique avec ce que Besançon appelait le « pouvoir mystérieux », c'est-à-dire son caractère à la fois mystérieux et hystérique.

Ainsi, une fois données toutes les raisons pour la prise de pouvoir d'Hitler, une fois avancées les explications de type psychologique classique, ou psychanalytique, il demeure un résidu d'irrationnel, au bout duquel on n'arrive pas, et qui appelle une explication de type strictement politique, explication qui n'a pas trouvé, encore, ses formes de concepts. Le grand problème, me semble-t-il, quand il est question de pouvoir politique, c'est que le XX^e siècle nous offre un type d'histoire que nous ne pouvons comprendre en raison d'insuffisances conceptuelles.

Quant au stalinisme, je dirais qu'avec lui la spécificité du politique a été encore plus violemment mise en relief, dans la mesure, précisément, où il

Le pouvoir

s'agissait d'un régime qui aurait dû obéir à une rationalité historique, régime dont le fondement doctrinal était appuyé sur le « diktat » des infrastructures économiques. Or, au vingtième congrès, l'on a vu Khrouchtchev donner un type d'explication qui, en tout état de cause, était inadmissible, puisqu'il était totalement inintelligible en termes marxistes, s'efforcer d'expliquer qu'un fou avait pu gouverner un régime de type communiste. Car, ou les infrastructures auraient dû l'éliminer, c'est-à-dire ne pas le produire, ou, si elles l'avaient produit, c'est que le régime lui-même était fou, aveu de suicide et d'impuissance. En termes marxistes, donc, il est impossible de rendre compte du rapport Khrouchtchev, et l'on se trouve face à une irrationalité et un résiduel politique que l'on ne fait que commencer à appréhender.

Je me demande aussi qui comprend, de nos jours, le phénomène politique. Nous avons la conscience que nos sociétés prennent conscience d'elles-mêmes à travers la catégorie politique, et non plus à travers la catégorie du social, comme au XIX^e siècle, ou celle de l'économique, p.330 comme au début du XX^e. Mais, pour isoler et comprendre ce pouvoir politique, qui donc avait les armes ? Qui donc est spécialiste, si j'ose dire, de la réflexion sur le politique ?

Il y a, bien sûr, les prétendus spécialistes, c'est-à-dire les hommes de science politique. Je ne voudrais porter ombrage à aucune profession universitaire, ou à des collègues de science politique, mais eux-mêmes m'ont souvent confessé qu'ils n'avaient pas le sentiment d'avoir fondé en scientificité leurs propres analyses, et que la science politique tenait de l'art plutôt que de la science.

On peut aussi leur opposer qu'ils appartiennent à une civilisation qui, elle-même, fait de la science politique l'expression d'une forme de société politique, car cette « science » est une invention de la société américaine, et l'on n'en fait guère ailleurs, si ce n'est de type américain. Aussi l'appréhension du politique devrait-elle déborder de toutes parts les oasis où les campus américains voudraient cantonner la réflexion.

Qu'en est-il, alors, des historiens ? Depuis un siècle et demi au moins, ceux-ci ne font que de l'histoire politique, c'est-à-dire l'histoire des institutions, de l'Etat. Ils ont cessé récemment d'en faire pour se consacrer à l'histoire de la culture, de la civilisation, des mœurs, de l'économie, de la démographie, etc. Tout un mouvement « anti-histoire politique » est donc apparu parce que cette

Le pouvoir

histoire se situait, elle aussi, à l'intérieur d'un certain concept national et n'était que l'histoire des institutions, des gouvernements, des guerres, des traités, et des grands hommes. Mais qui prendrait un pouvoir politique uniquement pour l'expression de ces histoires-là ? Personnellement, je crois profondément à la nécessité, pour les historiens, d'un retour au politique, d'un retour à l'histoire du pouvoir, qui serait tout à fait autre chose qu'une histoire politique traditionnelle.

Quant aux militants, ils ne me paraissent pas avoir une meilleure appréhension du politique. Ils veulent quelque chose, sont aux prises avec un combat politique et ont, probablement, une appréhension du politique qui n'est pas moins estimable que celle des soi-disant « scientifiques », parce qu'ils en ont l'expérience directe et qu'ils cultivent une certaine forme d'ambition. Mais on ne peut dire pour autant que le monde militant ait une véritable appréhension du pouvoir politique.

Il y a enfin les acteurs de la vie politique qui, par définition, sont du côté du pouvoir politique et ne sont probablement pas les mieux placés pour avoir un pied en dehors du politique. A un charmant déjeuner de la Ville de Genève, hier, on posait à certaines autorités présentes la question de savoir s'ils sentaient que leur pouvoir les isolait. Ceux-ci répondaient, d'une façon très sincère et normale, qu'ils n'avaient pas, d'abord, le sentiment d'être assez haut placés pour être isolés et qu'ils avaient des contacts avec la population. Je pensais, par-devers moi, que là n'était pas le vrai problème, et qu'en tant qu'acteurs politiques, ils n'avaient, très légitimement, pas répondu, en fait, à la vraie question de savoir s'ils se sentaient véritablement informés des problèmes qu'ils avaient à résoudre.

p.331 J'ai eu, d'ailleurs, l'occasion d'étudier, pendant assez longtemps, un grand journal politique, celui du président de la République Vincent Auriol, pendant les sept ans de sa charge, de 1947 à 1953, où il a tenu un journal intime. On peut y lire toutes ses préoccupations et ce qu'était son information. Voilà probablement un homme qui était l'antihéros politique par définition, comparé, par exemple, au général de Gaulle, et qui se tenait en contact avec le menu peuple d'une façon très sympathique, affectueuse, et populaire. Mais, quand il s'agit de la guerre d'Indochine, il ne sait rien ; quand il s'agit de l'Algérie, il n'y comprend rien et quand il s'agit des affaires étrangères et de la politique allemande, il ne sait pas grand-chose ! Il est donc pris dans un certain

Le pouvoir

cycle d'ignorance qui a rendu la politique de la Quatrième République partiellement criminelle. Car, qu'il soit gentil avec les boulangers quand il passe dans la rue, cela n'a aucune importance, mais qu'il ne sache pas ce qui se passe en Indochine ou en Algérie prouve bien son isolement politique.

Si bien que, quels qu'ils soient, spécialistes de science politique, historiens, acteurs politiques, ou militants, tous sont complètement démunis devant ce phénomène effectivement terrorisant dont parlait Attali. Le politique est terrorisant, car sa dimension mystérieuse est formidablement terrifiante.

Enfin, à propos d'Amin Dada, j'ai pensé à un film que peut-être plusieurs d'entre vous ont vu. A mon avis, c'est un des plus grands films politiques contemporains, parce qu'on y voit Idi Amin Dada s'exprimer d'une manière, au fond, assez bon enfant et presque sympathique, signifiant un rapport au pouvoir qui, si j'ose dire, n'est pas médiatisé par la culture comme l'est, en général, le rapport au pouvoir de la plupart des hommes. Dans nos pays civilisés, comme nous l'apprend la démocratie, les hommes ont, avec le pouvoir, un rapport médiatisé par de nombreux écrans. Ce qu'il y avait d'extraordinaire dans cet Idi Amin Dada traversant la piscine en bousculant tout le monde pour pouvoir dire « Je suis le premier et le plus fort », à la manière d'un Cassius Clay de la politique, c'est qu'il faisait songer à ce que devaient être les héros homériques. Son rapport au pouvoir est une sorte de rapport direct, non médiatisé par la censure ou les institutions, expression de cette volonté sauvage de pouvoir qui anime l'homme politique.

Aussi, dire qu'un pareil film est un grand film de science politique, c'est avouer qu'en fin de compte nous sommes au tout début d'une appréhension d'un phénomène devant lequel je trouve que nous sommes très démunis. Je ne prétends pas avoir quelque vérité à apporter dans ce domaine, et je crois qu'il me faut, au moins, si j'ose dire, « nettoyer devant ma propre porte », c'est-à-dire celle des historiens. Il y a un immense travail à faire, et, probablement, un champ nouveau à ouvrir, qui serait une histoire du pouvoir, et qui devrait être une des nouvelles « allées royales » de l'historiographie dans les années qui viennent.

M. JULIEN FREUND : S'il y a un aspect terroriste dans le pouvoir, tout est, pourtant, question de nuances. Car si le pouvoir peut verser dans la terreur, c'est d'abord, parce qu'il est dissuasif.

Le pouvoir

p.332 Il y a tout un jeu autour du pouvoir politique et dire, comme le fait Attali, que le pouvoir est terrorisant, c'est faire la confusion terrible que l'on fait aujourd'hui entre contrainte et répression. On nous a dit, et Dieu sait si Marcuse l'a répété avec son concept de sur-répression, que le politique, le pouvoir, est répression, en faisant ainsi passer la contrainte pour une répression. Or il y a une différence fondamentale entre la contrainte et la répression. Je prendrai un exemple banal pour bien faire comprendre cette différence.

Lorsque je suis en ville, sur un trottoir, et que je veux passer de l'autre côté, il y a un feu rouge. Que signifie celui-ci ? C'est une contrainte matérialisée par laquelle on m'interdit d'aller de l'autre côté. Mais, si jamais je passe malgré le feu rouge, je suis verbalisé et, à ce moment-là, il y a répression. Confondre, donc, répression et contrainte, comme on le fait de nos jours, est une erreur. Il y a contrainte du pouvoir parce qu'il est dissuasif, parce qu'il y a un droit, mais il n'y a de répression que si j'ai violé les interdits, si je n'ai pas respecté la loi ou la règle. Il faut, donc, qu'il y ait acte de l'homme pour que la répression soit possible, sinon l'on reste dans le domaine de la contrainte.

M. MICHEL MAFFESOLI : Il me semble que, depuis quelque temps, on tourne autour d'un problème central, celui de la politique comme étant le lieu du sacré. On a parlé du mystère de la politique ou, comme le fait M. Freund, d'une certaine logique de la politique. Je parlerais, moi, d'un effet de structure qui, au-delà de diverses justifications, fait qu'il y a quelque chose qui perdure dans la notion du pouvoir politique comme cristallisation des divers pouvoirs parcellarisés existant dans la société. On a parlé, également, de la mémoire collective, ce qui nous renvoie à quelque chose qui semble primordial, à savoir la saisie du pouvoir, de la notion de politique, comme étant le mythe perdurant et archétype dans lequel chaque structuration sociale se dit et, par là même, toujours et à nouveau, fonde la cité.

En ce sens, et à rebours de ce que disait M. Nora tout à l'heure, il y a me semble-t-il, certains instruments conceptuels qui nous permettent actuellement d'appréhender précisément le champ du politique comme étant le lieu du sacré. Je pense, ici, aux travaux de l'anthropologie et, en particulier, à ceux de Dumézil, car la tripartition fonctionnelle de Jupiter, Quirinus et Mars, faite par cet auteur, est une piste qui mériterait certains développements. Si le pouvoir politique est bien le lieu du sacré, on peut alors dire que la politique est, par

Le pouvoir

excellence, la religion, « religio » en latin, c'est-à-dire ce qui lie les individus dans une société. En ce sens, il n'y a pas confusion entre pouvoir spirituel et pouvoir temporel, mais il y a toujours, et depuis longtemps, dans le pouvoir qu'on appelle temporel, récurrence de cet archétype mythique qui structure toutes les sociétés.

M. PIERRE BIRNBAUM : Je suis un peu gêné par ce qui vient d'être dit. M. Freund, il y a un instant, a opposé contrainte et répression, mais, s'il a raison, il faut aussi considérer, par-delà la p.333 contrainte et la répression, le contrôle social, et les mécanismes idéologiques qui ont trait au consensus. Aussi, faudrait-il aborder la question de l'aliénation, celle de l'idéologie et celle du contrôle social, ce qui nous amènerait à poser le problème du pouvoir politique d'une manière tout à fait différente.

On nous dit, en effet, qu'il y a eu Staline, Hitler ou Amin Dada, qu'il y a des pouvoirs répressifs, totalitaires, tandis que, chez nous, on a une société molle certes, mais où tout le monde se respecte et discute, car nous sommes dans des sociétés pluralistes, démocratiques, etc. Or, je ne suis pas sûr que cette distinction soit aussi claire et légitime qu'on a bien voulu le croire jusqu'à présent.

Bien sûr, les tanks ont été à Budapest, bien sûr ils ont été à Prague, mais ils ont aussi tiré dans le ghetto noir de Watts et on les voyait rouler dans New York. Bien sûr, nous sommes dans une « société molle », pour reprendre l'expression de M. de Jouvenel, mais, si l'on se place en dehors des cadres du consensus et si l'on se préoccupe des règles pour les remettre en question, cette « société molle » est, alors, très puissante, et elle sait très bien se défendre. Nous en avons des exemples contemporains très précis, aujourd'hui encore, un peu partout dans le monde occidental également. Il faut donc bien comprendre que l'Etat peut se permettre de ne pas contrôler le reste du système social lorsqu'il agit dans une société de consensus, de contrôle social, dans laquelle les normes sont tellement intériorisées et l'acceptation des règles du jeu tellement parfaite, qu'au fond, le système marche mieux lorsque l'Etat n'apparaît pas. Le pouvoir politique peut avoir une marge d'action très faible et se contenter de régenter son propre petit domaine dans la mesure où il se trouve dans une société de profond consensus, ceci sans que l'on soit amené à s'interroger sur

Le pouvoir

les raisons de ce consensus et sur les méthodes de son élaboration, ni sur la manière dont les citoyens y participent.

Et je pose la question de savoir pourquoi, lorsque l'Etat était protecteur contre les brigands, il y avait des brigands ? Les grands historiens anglais, que Pierre Nora connaît mieux que moi, comme Christopher Hill ou Osborne, ont très bien étudié, dans leurs ouvrages, le problème du brigandage en Grande-Bretagne et ses origines socio-économiques. S'il y avait des brigands, il y avait aussi des causes à ce brigandage, causes qui n'avaient rien de « naturel ». Et si l'on considère les analyses de Louis Chevalier, dans son livre *Classes laborieuses, Classes dangereuses*, on s'aperçoit que l'Etat était répressif parce qu'il faisait face à une contestation réelle de sa légitimité.

L'Etat est dangereux ? Oui, mais il a aussi été progressiste, libérateur. Dans d'autres circonstances historiques, l'Etat a joué un rôle profondément libérateur, car il nous a débarrassés des féodalités ; c'est lui qui a constitué les grandes bibliothèques, et tout ce qui fait que la science a pu se développer. L'Etat a donc joué un rôle extrêmement bénéfique et il n'est pas seulement un « affreux appareil » dont il faut se méfier. Et je prendrai encore un exemple : celui de la Grande-Bretagne. On nous dit qu'en Grande-Bretagne, il y a séparation des pouvoirs, qu'il y a, p.334 précisément, un fort consensus et que tout va très bien. Mais, dans ce pays, existe une totale confusion des pouvoirs au niveau du politique, qui tient, notamment, au rôle des partis, dont il n'a guère été question aujourd'hui, ni dans d'autres conférences. Car, en Grande-Bretagne, le parti dominant, majoritaire pendant la durée d'une législature où il a été vainqueur, contrôle aussi bien la Chambre des Communes que le gouvernement. C'est le parti politique qui impose à son groupe parlementaire ainsi qu'aux membres du cabinet de suivre une politique spécifique ; dès lors, la séparation des pouvoirs entre le Parlement et le cabinet n'a plus grand sens. Tout ceci est très bien puisque c'est une majorité de citoyens qui a délégué les pouvoirs à un parti politique qui coiffe aussi bien les moyens législatifs que les moyens exécutifs, ce qui permet à la majorité en place d'aller jusqu'au bout de son travail et de donner à ces mêmes citoyens ce pour quoi ceux-ci l'ont élue.

L'on nous dit, aussi, que le politique doit être séparé des autres sources de pouvoir parce que, lorsqu'il y a confusion, c'est dangereux. Mais n'oublions pas que cette confusion existe dans notre société également. Si l'on prend le cas de

Le pouvoir

la Grande-Bretagne, nous savons très bien, et la sociologie contemporaine l'a démontré, que les députés britanniques contrôlent et participent à des milliers de conseils d'administration d'entreprises privées. Il y a, à peu près, 70% des députés conservateurs qui appartiennent à des centaines et des centaines de sociétés privées. Et si l'on prend le cas de la Suisse, on connaît les travaux d'Eric Gruner sur le Parlement, sur les députés helvétiques, travaux qui se sont multipliés récemment. Il y a donc un problème qui a été sous-estimé, sur lequel on devrait revenir maintenant : le problème de la bureaucratie. Je crois que c'est peut-être en étudiant la naissance des appareils bureaucratiques et leur développement actuel qu'on peut tenter d'apprécier le point de vue de l'économie politique. En effet, même aux Etats-Unis, il y a, aujourd'hui, un rythme de développement extrêmement rapide des appareils bureaucratiques. De même en Grande-Bretagne et en Allemagne, tandis que c'est moins vrai en France aujourd'hui, alors que c'est vrai, je crois, en Suisse également. Aborder le problème, donc, plutôt par le lieu du pouvoir que par son action ; car son action, elle, ne peut pas ne pas se faire avec d'autres types de pouvoir, tandis que son lieu peut aussi bien être spécifique que ne pas l'être, ce qui dépend de ce que l'on appelle « l'institutionnalisation des organisations », celle-ci étant plus ou moins forte selon les sociétés.

Mme KATY LIGUER-LAUBHOUET : Je ne suis pas terrorisée par le pouvoir, mais je suis perplexe, voire inquiète. Je suis là, au fond, pour réagir un peu à tout ce que j'ai entendu aujourd'hui, et je suis inquiète de la diversité des contenus que l'on met sous ces deux mots : « pouvoir » et « politique ». Je dirai tout de suite à M. Nora que, s'il est indispensable d'écrire une histoire du pouvoir, je suis surprise de l'entendre dire : « Dans nos pays civilisés, par rapport aux autres, le rapport au pouvoir est médiatisé, etc., etc. ». J'ai l'impression qu'en Europe, vous êtes traumatisés par les accidents du pouvoir que p.335 sont Hitler ou Idi Amin Dada. Mais ce ne sont que des accidents ! Car le pouvoir politique, au fond, c'est la faculté d'administrer la chose publique, d'organiser la vie des citoyens. Vous avez applaudi quand M. de Jouvenel a dit que la démocratie supposait l'esprit civique ; vous avez applaudi également quand M. Freund a parlé de la responsabilité des citoyens envers le pouvoir, mais même lui n'a pas osé utiliser le terme d'autorité et a préféré parler de dissuasion.

Le pouvoir

Or, dans nos pays, la notion de chef suppose qu'on investit quelqu'un du pouvoir parce qu'il en a la compétence, la capacité de l'assumer et, en même temps, qu'on accepte son autorité. Tandis qu'en Europe, actuellement, j'ai plutôt l'impression qu'on refuse l'autorité au pouvoir que l'on feint de se donner, d'accepter. Je comprends, maintenant, pourquoi ce pouvoir est impuissant. Une société molle, effectivement, est une société sans autorité, où le pouvoir n'existe pas réellement, n'encadre pas le citoyen, ne le défend plus, non seulement contre les brigands, mais contre lui-même. C'est cela la discipline.

Vous avez l'idée exacte de ce que devrait être le pouvoir politique, mais vous ne l'acceptez pas ou, du moins, la majorité ne l'accepte pas. Nos pays nouvellement indépendants comme, par exemple, la Côte-d'Ivoire, d'où je suis originaire, ont été confrontés à un dilemme après leur indépendance. Il ne s'agissait pas, pour eux, d'accepter un système politique dépassé, mais de repartir à zéro, parce que les structures politiques coutumières avaient été détruites ou, en tout cas, niées. Les populations avaient été soumises à un système nouveau, étranger, parce que venu de l'extérieur et ne les concernant pas. Quand l'indépendance est arrivée, il n'était pas question de réinstaurer le système traditionnel, mais il fallait trouver une autre formule. Il ne fallait pas non plus, calquer, ou maintenir, ce système qui avait été imposé, parce qu'il ne correspondait à aucune réalité et n'avait pas d'écho dans ces sociétés. C'est alors qu'à mon avis la formule idéale a peut-être été trouvée : revenir au sens même de la notion de chef.

Qu'est-ce, en effet, que le chef ? C'est celui qui a le pouvoir parce qu'on le lui a conféré, qui a l'autorité inhérente au pouvoir, mais qui a conscience des devoirs que lui impose la charge qu'il assume. Voilà tout ce que j'avais à dire.

M. PIERRE NORA : Un mot, d'abord, pour préciser à Madame ce qu'elle a dû elle-même sentir dans ma voix, c'est-à-dire des guillemets ou de l'ironie quand j'ai employé le terme de « pays civilisés ». Ce qui me paraissait intéressant, dans le film sur Amin Dada, c'est qu'il montrait, sur grand écran, ce qui est implicite partout ailleurs, dans quelque pays que ce soit, y compris dans ceux qui se prétendent « civilisés ».

Je voudrais lui dire, aussi, qu'elle met le doigt sur ce qui serait la voie d'une étude, pour ne pas dire d'une histoire, du pouvoir. Celle-ci devrait, en effet, se

Le pouvoir

faire en confrontation étroite et permanente avec d'autres domaines qui ont échappé, pour l'instant, à l'analyse dite historique fondée sur les sociétés écrites, en particulier avec l'anthropologie ^{p.336} et l'ethnologie. Les seules études un peu intéressantes faites, aujourd'hui, sur le politique en France — et je pense à des gens comme Claude Lefort ou Pierre Clastres, hélas décédé prématurément cet été — le sont par une génération nouvelle qui commence, me semble-t-il, à réfléchir, en ethnologues ou en anthropologues, sur les phénomènes de la politique. C'est, donc, beaucoup plus une confrontation des études ethnologiques et de l'histoire la plus contemporaine qui, à l'avenir, se fera, plutôt qu'une histoire de l'Etat qui, elle, viendrait du XVI^e siècle.

Par ailleurs, si j'ai bien compris Pierre Birnbaum, il disait que nous étions un peu obnubilés par les formes horribles du pouvoir sans être conscients des formes, tout aussi horribles, que ce pouvoir prenait dans notre type de société, et que nous devrions, après tout, y être sensibles. Est-ce cela, parce qu'autrement ce n'est pas la peine que je poursuive ?

M. PIERRE BIRNBAUM : Ce n'est pas du tout cela !

M. PIERRE NORA : Bon, alors, je n'ai pas bien compris. Il me semblait, pourtant, qu'il y avait quelque chose de très juste dans ce que tu disais, à savoir que le politique, dans nos sociétés, n'a pas un lieu spécial. Il n'y a pas un pouvoir politique, un pouvoir spirituel et un pouvoir économique, mais il y a des pouvoirs politiques, qui englobent tous les trois.

M. PIERRE BIRNBAUM : Ce que je crois, c'est qu'on ne peut parler de pouvoir du politique sans préciser le type de société dans lequel on se situe. Si l'on est dans une société de parfait contrôle social, de parfaite adhésion aux valeurs dominantes, on n'a, à la limite, pas besoin de pouvoir politique, car la contrainte se fait sentir par d'autres voies. A la limite, on n'a pas besoin de contrainte, ni d'Idi Amin Dada ou de Staline et les choses se passent très bien sans qu'il y ait l'Etat, ce dernier pouvant alors se borner à avoir un rôle purement régulateur.

Je crois qu'en ajoutant à ce que disait M. Freund tout à l'heure le concept de contrôle social, de consensus, je voulais simplement mettre l'accent sur un point qui me paraît essentiel, c'est qu'au fond, l'Etat n'a pas le même pouvoir, le même poids suivant les sociétés considérées. En mai 1968, par exemple, il n'y a

Le pouvoir

pas eu, en France, un seul mort, sauf par accident, alors qu'il y avait, à Paris, 500.000 personnes dans la rue et des dizaines de policiers armés de mitraillettes, plus des tanks pas très loin, à Rambouillet ou Versailles. Il y avait une situation explosive — la guerre pratiquement — et il n'y a pas eu un mort, on n'a pas tiré : pourquoi ? Alors qu'au Mexique, la même année, quelques milliers d'étudiants envahissent une place, et il y a 500 morts. Ceci, parce que les Etats sont structurés différemment, et que le consensus est différent.

M. PIERRE NORA : Je comprends. Le vrai problème, qui me paraît correspondre à ce que tu soulignes, est toujours de savoir où commence et où finit le pouvoir politique. Bertrand de Jouvenel avait ^{p.337} raison de saluer la tentative d'inclure l'étude de la musique dans une vaste étude de la culture politique, au sens le plus large du mot. La génération, disons, de Bertrand de Jouvenel a vécu longtemps dans l'idée que le pouvoir politique était localisé dans des institutions, un type de pouvoir, une manière de gouverner. Notre génération, elle, a eu cette espèce de choc terrible d'un type de pouvoir politique à caractère totalitaire, avec tout ce que cela implique. Et, dans nos sociétés, où commence et où finit donc le pouvoir politique ? Erwin Goffmann montre, par exemple, l'importance des manières de se tenir les uns par rapport aux autres ; il est vrai que la façon de se tenir, et de maintenir une sorte d'espace vital, social, entre nous, est, déjà, un comportement de type politique auquel la société dresse l'enfant dès ses premiers pas.

M. JULIEN FREUND : Je voudrais saluer ce qu'a dit Mme Liguier-Laubhouet lorsqu'elle a parlé de l'autorité. Elle a mis l'accent sur le positif là où j'ai mis l'accent sur le négatif, la dissuasion.

Mais le pouvoir politique contient aussi un aspect quantitatif, c'est-à-dire les forces dont il dispose. Un pouvoir dispose, en effet, de forces de police, de forces armées, d'une force économique, etc., forces que nous pouvons quantifier. Il dispose de tant de chars, tant de régiments, tant d'usines, tant de capacité d'armement, tant de millions de soldats, etc. C'est alors qu'interviennent la dissuasion et l'autorité, autorité dont je dirais volontiers qu'elle est : la compétence dans la fonction.

Il faut, enfin, prendre en compte un autre phénomène, dont nous n'avons pas parlé, et qui est essentiel en politique, à savoir la notion de puissance. Il est

Le pouvoir

tout de même extraordinaire qu'avec des forces à peu près égales, l'un des adversaires gagne parce qu'il a su développer une puissance plus grande, parce qu'il a réussi, par la dissuasion, à imposer une certaine discipline, et que, par son autorité, il a insufflé de l'énergie à ceux qu'il contrôlait. Là apparaît la puissance, cette capacité presque morale et spirituelle qu'il y a dans une collectivité, renforçant le pouvoir dans sa dynamique au service de la collectivité.

M. BERTRAND DE JOUVENEL : J'ai été, moi aussi, frappé par l'intéressante intervention de Mme Laubhouet, mais une question me vient à l'esprit : lorsque j'écrivais : *Du Pouvoir*, j'ai pris modèle sur l'Ouganda, dont la Constitution m'avait semblé extrêmement intéressante. Or ce pays est celui où Amin Dada est au pouvoir. Comment cela est-il possible ? Il y a, d'ailleurs, une certaine ressemblance avec l'Allemagne, car comment se peut-il que ce soit l'Allemagne, le pays de la culture, qui ait été le pays d'Hitler ? Comment ces phénomènes arrivent-ils ? Tenter de répondre à ces questions est incomparablement plus intéressant que ranger les choses dans des catégories. « Qu'est-ce que l'Etat ? Qu'est-ce que le pouvoir ? » J'avoue que ces abstractions me dépassent et je crois qu'il faut, avant tout, faire des observations sur les phénomènes qui se produisent et se reproduisent en permanence, comme, par exemple, le phénomène des prises d'otages. Il s'agit là d'un phénomène non seulement politique, mais aussi économique, p.338 car il y a des rançons qui sont perçues et qui permettent de faire des investissements pour développer les équipes terroristes.

Par ailleurs, les hommes font aussi des choses nouvelles ; ils font l'histoire selon les circonstances, mais, pourtant, avec beaucoup plus de liberté de manœuvre par rapport aux circonstances qu'on ne pourrait l'imaginer. Le capitalisme n'a pas été fait par les capitaux ; il y a toujours eu des capitaux puis, un jour, sont venus des hommes entreprenants, qui, d'ailleurs, n'étaient pas les capitalistes. Osborne, le grand économiste marxiste anglais, explique, en effet, que tous les fondateurs de grandes entreprises étaient de petits artisans, des gens de peu, qui, à défaut d'argent, avaient un certain esprit d'entreprise.

Mme KATY LIGUER-LAUBHOUET : M. de Jouvenel a ramené le problème à l'essentiel, c'est-à-dire l'homme. Et Mme Hersch nous disait tout à l'heure

Le pouvoir

combien le pouvoir est mystérieux, aussi mystérieux que l'homme, en fait. Je me pose la même question que vous : comment se fait-il qu'un pays comme l'Allemagne ait pu engendrer un Hitler ? Comment, en Ouganda, un Idi Amin peut-il exister ? Je connais assez bien les Ougandais et je ne vois aucune ressemblance, aucun lien, ni aucune raison pour qu'Idi Amin existe en Ouganda. Ce sont des accidents du pouvoir, ceci parce qu'après tout, le pouvoir est exercé par l'homme.

M. MICHEL MAFFESOLI : Pour reprendre le dialogue avec M. Nora, et en suivant M. Freund, il me semble que faire une dichotomie entre pouvoir et société, en tentant d'identifier leurs frontières, procède, encore, d'une problématique quelque peu dépassée. Est-ce que, finalement, en essayant de réfléchir sérieusement à ce thème de la puissance, on ne retrouverait pas là une thématique qui unirait pouvoir et société et permettrait de comprendre, peut-être, ce qu'il en est du pouvoir ? J'entends le terme « puissance » dans le sens où Bataille parlait de souveraineté, par exemple, ou de maîtrise, c'est-à-dire cette part du social qui fonde, *a posteriori*, ce que sont la nation, le civil, ou le politique.

M. ALCIBIADE MARGARITIS : Je me permets d'intervenir pour vous signaler un exemple flagrant de la nature défigurée du pouvoir. Il s'agit du cas de la création de l'Etat grec en 1830. Cet événement historique est le fait de deux facteurs parallèles : d'une part, la guerre de l'indépendance du peuple grec contre la domination de l'Empire ottoman, qui déclencha le processus de fondation de cet Etat, dont personne ne voulait auparavant, et, de l'autre, la neutralisation des intérêts contradictoires de l'Angleterre, de la France et de la Russie, voire même de l'Autriche, sur le territoire de ce même empire, dont la décadence avait déjà commencé. Le protocole de Londres du 3 février 1830, acte de naissance de l'Etat grec, est l'aboutissement de ces deux facteurs. Mais le second fut une tare qui accompagna la vie de la Grèce moderne.

La guerre d'Indépendance de 1821 avait un caractère foncièrement démocratique pour la plupart des combattants. Ni parmi les chefs, ni p.³³⁹ parmi leurs troupes, de n'importe quelle classe sociale, l'idée n'est venue d'un régime monarchique.

Le pouvoir

Emanation de cet esprit, « une force au service d'une idée », d'après la formule de Georges Burdeau, « le pouvoir » s'est institutionnalisé sous la forme d'un Etat démocratique. La Constitution du 12 janvier 1822 et celle qui l'a complétée en mars 1823, rédigées par les deux premières assemblées nationales, étaient basées sur la constitution de l'an III de la Révolution française, sur les décrets de la Législative et, en partie, de la Convention.

Cependant, le protocole de Londres, déjà cité, stipulait en son article 3 que « le gouvernement de la Grèce serait monarchique et héréditaire ». Le 20 février 1830, les trois puissances, par un nouveau protocole, imposaient à la Grèce Léopold de Saxe-Cobourg-Gotha. Au même moment, une pétition circulait contre l'établissement du régime monarchique. Trois mois plus tard, le prince démissionnait, et il restait à la disposition de la Belgique. Mais la monarchie restait.

Conclusion : la volonté populaire frustrée, le pouvoir révolutionnaire défiguré en un Etat réactionnaire !

M. JACQUES FREYMOND : Je voudrais revenir sur le début de cette très riche discussion, sur la question de la mémoire de l'histoire. Car je suis d'accord avec Mme Hersch pour dire qu'il n'y a pas de différence fondamentale entre les problèmes tels qu'ils se posent maintenant, et ceux qui ont été posés, par exemple, en 1931. Mais, j'irais plus loin, car, si l'on remonte le XIX^e siècle, on s'aperçoit que chaque génération s'est posé, en définitive, le même problème, qui est celui de la relation entre le développement de la révolution industrielle — je parle pour l'Europe et l'Occident — et les formes de société. La différence, telle qu'elle est apparue progressivement à travers le XX^e siècle, c'est qu'il y a eu généralisation de la révolution industrielle et qu'on s'est ainsi trouvé face à de nouvelles formes de gouvernement ou, plus exactement, qu'on est allé à la recherche de nouvelles formes de gouvernement. L'évolution s'est faite, en apparence, en direction d'une personnification du pouvoir.

C'est pourtant une erreur de s'arrêter à la personnification du pouvoir, pour la simple raison que ce n'est pas là qu'est le vrai problème. Les sociétés dans lesquelles nous vivons — et nous sommes d'accord là-dessus les uns et les autres — sont des sociétés, par certains côtés, concentrationnaires, sur lesquelles pèse la menace, non seulement de la tyrannie, mais aussi du

Le pouvoir

totalitarisme. Derrière tous les phénomènes que nous évoquons, il y a menace de totalitarisme, d'une déformation de la démocratie par perversion de toutes les activités individuelles par l'Etat. Idi Amin Dada, en tant qu'individu, m'intéresse donc assez peu ; c'est du folklore, tragique, mais c'est du folklore. Ce qui me paraît beaucoup plus important, c'est la tyrannie de la bureaucratie, le problème de l'administration.

Je crois que les détenteurs du pouvoir ne sont pas forcément ceux qui le personnifient, et qu'ils sont, eux-mêmes, prisonniers du pouvoir, de cet anonymat du pouvoir qui est un phénomène constant et qui conduit à un p.340 autre phénomène caractéristique de notre société contemporaine : la contestation. Seule la contestation a, finalement, obtenu des résultats, et a obligé le pouvoir à composer. Elle a, naturellement, été déformée, récupérée, et s'est dissoute en des mouvements très divers, mais elle a eu une grande importance. Alors, où aller ? Où chercher ? A mon avis, il faut, d'une part, analyser de plus près cette toute-puissance de l'administration, qui n'est pas seulement celle du secteur politique mais, aussi, du secteur étatique et du secteur privé et, d'autre part, analyser mieux ce qui annonce l'avenir dans toute une série de manifestations de la contestation, y compris la violence. Il faut, aussi, étudier d'une façon plus systématique — je suis très surpris qu'on ne le fasse pas de façon aussi systématique à l'heure actuelle — le fédéralisme. Ce n'est pas la décentralisation, en effet, qui est la solution, mais bien le fédéralisme, le pouvoir étudié, décomposé, en quelque sorte, à partir de la base et non à partir du centre.

Il faudrait, enfin, examiner les relations entre le pouvoir et le système international. Quelle est, en effet, l'influence du système international sur les pouvoirs nationaux ? Nous vivons dans une société qui est insérée à l'intérieur d'un système politique international, où il y a influence des sociétés les unes sur les autres et de nombreuses relations entre gouvernements. Et ces deux phénomènes ont une influence certaine sur la conduite des Etats.

M. WOJCIECH NATANSON : M. Bertrand de Jouvenel a fait une comparaison entre le despotisme de Louis XIV et celui de l'Allemagne nazie. Mais je crois qu'il y aurait intérêt à réfléchir un peu sur certaines différences. Car, en Allemagne, chacun avait le droit d'assassiner celui qui était désigné par le « Führer », ce qui n'était pas le cas sous Louis XIV. N'y aurait-il pas intérêt à s'interroger sur les

Le pouvoir

différences qui existent entre les despotismes nouveaux, nés au cœur de l'Europe au XX^e siècle, et le despotisme de l'Ancien Régime ? Car, à l'époque de Louis XIV, il y avait, tout de même, un Molière qui contestait la culture, la littérature, la médecine et, même, en profitait pour persifler l'Etat.

M. BRONISLAV BACZKO : Je me réjouis beaucoup de ce que la discussion d'aujourd'hui ait pris un tour beaucoup plus concret, historique, sociologique, et moins abstrait, moins dogmatique. Je voudrais faire deux remarques. La première concerne la psychologie de la politique. Dans la plupart des cas, dans ce petit coin du monde, on n'ose plus aujourd'hui affirmer l'exercice du pouvoir à visage découvert. Nos hommes politiques sont des hommes modestes. Ils n'exercent le pouvoir que parce que le peuple les appelle, parce qu'ils sont au service de grandes idées : ils sont, presque, forcés d'exercer ce pouvoir ! Personne ne manifeste d'amour pour le pouvoir, alors que chacun de nous exerce, tout de même, une petite parcelle de pouvoir. Je ne me rappelle, par exemple, aucune intervention où quelqu'un ait avoué ici franchement : « Ça me plaît, et je suis intervenu parce que le pouvoir apporte un certain plaisir. » Aussi, faudrait-il peut-être avoir ici un chef charismatique, ou un ^{p.341} gendarme, pour qu'il nous dise : « Je le fais comme ça parce que ça me donne une certaine satisfaction ! » Peut-être l'exemple d'Amin Dada nous frappe-t-il parce que lui, il ne « passe » pas ? Or, personnellement, je suis pour l'hypocrisie qui est, pour moi — et je reprends là les paroles de La Rochefoucauld — un hommage rendu à la vertu. A travers cette hypocrisie, on avoue tout simplement que l'exercice du pouvoir ne se légitime pas et que la légitimité du pouvoir vient d'ailleurs.

Je me demande, seconde remarque, si la période décevante dans laquelle nous vivons est une période chaude dans l'invention des formes du pouvoir ou, plutôt, une période froide, où l'on n'invente pas. Malheureusement, la grande période chaude est celle que nous avons derrière nous, c'est-à-dire les années 1930-1932, où l'on a inventé le totalitarisme. Aujourd'hui, nous vivons sur les débris du totalitarisme, tout en vivant une crise intense des idéologies qui cherchent à légitimer le pouvoir. Tel me semble être le dilemme !

Mme LUCIENNE CHAPPUIS : Tout d'abord, je voudrais remercier tous les conférenciers et conférencières pour ce qu'ils nous ont apporté. Ma question

Le pouvoir

s'adresse à M. Graubard parce qu'il a, entre autres, posé deux questions très importantes : qu'est-ce qu'un esprit civique de nos jours ? Quelles sont les responsabilités du citoyen du XX^e siècle ? Si nous demandions à M. Graubard de répondre à ces deux questions en une ou deux phrases, quelle serait sa réponse ?

M. SIMON HENINGER : Si le pouvoir se fait tant ressentir c'est probablement qu'il devient, à nos yeux, un peu protecteur, paternaliste. Il représente peut-être même, dans certains cas, l'idéal paternel et nous incite, donc, à l'abandon de nos responsabilités. Dès lors, la restriction du pouvoir ne devrait-elle pas passer par notre succès à nous sentir aptes à prendre des responsabilités ?

Mme FAWZIA ASSAAD : Je suis philosophe, écrivain et Egyptienne. On n'a pas du tout fait mention, pendant ces Rencontres, du fait que nous vivons, dans les pays en voie de développement surtout, un véritable chaos de pouvoirs. Toutes sortes d'interférences étrangères font qu'il n'y a pas de pouvoir qui puisse être appelé protecteur, et que nous vivons un peu tous comme des pantins, à regarder des pouvoirs qui se disputent le pouvoir et des mass media qui font que tout le monde désire le pouvoir. J'ai eu l'impression, pendant ces Rencontres que j'ai suivies avec le plus grand intérêt, d'assister à ce merveilleux pacte d'Apollon et de Dionysos, où l'on recouvre de belles formes un Dionysos coupé en morceaux, qui représente notre monde chaotique.

M. JEAN-JACQUES MAGNENAT : Que proposez-vous, en fin de compte, pour faire avancer l'histoire ? Vous sentez-vous capables de répondre à cette question ?

M. AXEL ORAGUER : p.342 Je ferai trois remarques. Tout d'abord, en ce qui concerne ce qui a été dit sur les exceptions, Hitler, Staline, etc. En tant que scientifique, je suis toujours très gêné lorsque, dans une certaine discipline, on accumule trop d'exceptions. En général, cela veut dire que ce sont les choses qu'il faut regarder de plus près, celles qui promettent de donner des règles. Si je peux me permettre de donner un conseil, il faudrait essayer de chercher des règles et « avaler la pilule » que ces messieurs n'ont peut-être pas été que des exceptions.

Le pouvoir

Deuxième remarque, sur le « terrorisme ». J'aimerais savoir ce que vous pensez du « terrorisme ». Est-ce, encore une fois, un « accident de parcours » pour la science politique, ou est-ce quelque chose de plus fondamental ? On a parlé, parfois, de mort du pouvoir à cause du « terrorisme ». Qu'en pensez-vous ? Le « terrorisme » semble tellement dramatique par certains de ses effets qu'il semble, précisément, remettre en question une localisation du pouvoir, ce qui correspondrait à une parcellisation accrue du pouvoir, à sa dispersion.

Troisième remarque, sur le pouvoir et l'écologie. J'ai beaucoup apprécié les remarques de M. Freymond sur une évolution qui conduit à la concentration du pouvoir. Que pensez-vous des limites écologiques à cette évolution ? Ou, inversement, les limites de notre monde, les limites écologiques conduisent-elles à rendre le pouvoir omniprésent ? Je parle de cela à cause d'une expérience que j'ai vécue, il y a peu de temps, aux Etats-Unis, où j'ai pu trouver une forme d'anti-pouvoir, c'est-à-dire des gens vivant dans une vallée qui n'était pas accessible par la route ; il y avait là un groupe d'une vingtaine de personnes qui cherchaient un refuge pour échapper au pouvoir, à la société traditionnelle. Mais, à un certain moment, le pouvoir traditionnel les a tout de même rattrapés, en la personne de quatre gardes forestiers qui ont demandé à vérifier tous les permis de camping, permis que la plupart des personnes, évidemment, n'avaient pas.

M. JOSEPH HANDLER : Je voudrais faire une remarque concernant la différenciation qui a été faite, par M. Freund, entre la contrainte et la répression. Son exemple était très simple : d'une part, le feu rouge, de l'autre, l'agent de police. Mais, malheureusement, dans la plupart des cas, comme il le sait très bien, cette différence est très peu précise. Il y a beaucoup de nuances dans la contrainte et dans la répression et ces nuances font aussi que, dans certains régimes, la vie n'est pas aussi facile que dans d'autres. En outre, je trouve que, dans l'ensemble des débats qui ont eu lieu depuis quelques jours, on n'est pas allé assez loin en ce qui concerne l'interaction des différentes formes du pouvoir. Il y a le pouvoir de la science, le pouvoir de la médecine, celui de l'économie, mais nous avons très peu discuté, probablement à cause du manque de temps, et parce qu'il aurait fallu serrer de plus près les problèmes, de ce qui fait la différence. Je me souviens, à ce propos, de ce que j'ai entendu à la radio il y a quelque temps, à savoir qu'un des grands problèmes de notre temps était le

Le pouvoir

fossé qui sépare celui qui sait, le ^{p.343} savant, de celui qui exécute, le technicien, et de celui qui décide, le politique.

M. JEAN-PIERRE SCHERRER : Comme je n'ai pas de formation scientifique, je souhaiterais parler de choses concrètes : nous sommes confrontés, aujourd'hui, à un problème très grave, celui du surgénérateur de Creys-Malville, à soixante-dix kilomètres de Genève. En admettant que tous les moyens non violents aient été mis en œuvre, y compris la recherche du dialogue avec le pouvoir, et en laissant à celui-ci la faculté de reconnaître ses torts jusqu'au jour de la mise en service du surgénérateur, faut-il en arriver, au cas où il ne reconnaîtrait pas son erreur, à des moyens violents pour empêcher cette mise en service ?

LE PRÉSIDENT : Je vous remercie. Je vous fais simplement remarquer que nous ne sommes pas le pouvoir.

UN PARTICIPANT : J'enchaînerai sur ces deux interventions en soulignant une lacune terrible : quand notre ami Freund a, à très juste titre, attiré notre attention sur les notions de capacité, de responsabilité, de civisme, il a également mentionné la notion de compétence. J'aimerais rappeler le principe de Peter, c'est-à-dire le principe de la maximisation d'incompétence. Nous connaissons cela en analyse des systèmes aussi bien qu'en sociologie. Je dirais même, pour notre ami Nora, que les indications que peuvent apporter les ethnologues et, *a fortiori*, les anthropologues, ou, même, les praticiens de systèmes de rencontre de petits groupes, sont, de la même façon, tout à fait éclairantes.

Contrairement à ce que nous avons dit ce matin, il n'y a aucun mystère dans la situation ambiguë, paradoxale, du pouvoir. Chaque fois, en effet, que nous nous sommes aperçus qu'au lieu de rendre compte d'une manière linéaire, rationnelle, de ces paradoxes, il fallait plutôt prendre en considération les phénomènes subalternes, les épiphénomènes, chaque fois que nous étendons un problème à son environnement, chaque fois, donc, que nous faisons un peu de cybernétique causale, tout devient clair. Seulement, ces quelques résultats, on ne peut les obtenir et les faire comprendre à travers de petits schémas. Quand on rencontre de ces schémas de causalité, bouclés avec notre

Le pouvoir

malheureux petit langage linéaire, il est évident que nous « pédalons dans le yoghourt ».

J'aimerais conclure sur le problème de la responsabilité. Actuellement, ceux qui sont les grands patrons, aussi bien pour ce qui est du pouvoir politique que du pouvoir scientifique, sont, précisément, au comble de leur incompétence. Je crois que ce que nous a affirmé M. Kowarski à la fin de son intervention mérite d'être lu entre les lignes pour y découvrir le principe de Peter !

M. LEW FOLOMIETOV : Le problème central de ce débat me semble être celui de la méthode scientifique. Celle-ci n'est pas la règle, mais une abstraction de la règle, une conceptualisation. Car on p.344 ne prend en considération que certains paramètres tandis qu'on en abandonne d'autres ; lorsqu'on écoute tous ceux et celles qui ont pris ici la parole, on s'aperçoit que leurs références ne sont pas exactement les mêmes. On peut donc se poser la question de savoir si, en utilisant la méthode scientifique, on n'arrivera pas à quelque chose de monolithique, qui aura l'apparence de l'universel, ou à quelque chose qui sera concluant pour tous.

Personnellement, je réponds par la négative, car il est abusif d'utiliser la méthode scientifique en prétendant aboutir à une conclusion définitive. Il faut chercher d'autres méthodes, dans une société qui, précisément, est en recherche par des moyens de toutes sortes. Autre problème : celui du pouvoir. Mac Luhan a dit que le médium était le message, ce qu'on peut accepter ou non, mais il y a, de toute manière, quelque chose de vrai dans sa remarque. Car une arme, par exemple, ne peut être bonne ou mauvaise, mais est objectivement mauvaise. Je peux aussi affirmer que le pouvoir est au bout du fusil pour me rendre compte, quelque temps plus tard, que ce pouvoir au bout d'un fusil me fusille ! On peut donc faire des usages très différents du pouvoir, car là est finalement le problème.

LE PRÉSIDENT : Les meilleures choses ayant une fin, je demanderai à M. Graubard de répondre à la question qui lui a été personnellement posée.

M. STEPHEN GRAUBARD : Cette question est très difficile, et je ne peux répondre que très brièvement. A mon avis, le civisme démocratique consiste, principalement, à reconnaître le fait que nous vivons, tous, dans de petites

Le pouvoir

paroisses, paroisses nationales ou, quelquefois, intellectuelles. De plus en plus, quand je suis chez moi, je me sens isolé et, quand je vais dans d'autres pays, je me sens, de même, isolé, en sentant que les autres le sont aussi.

Si l'on admet que, pour la première fois dans l'histoire, on a la possibilité de connaître cette terre — et quand je dis connaître, ce n'est pas simplement être un voyageur — je puis dire que je suis absolument bouleversé par les systèmes d'éducation existant aujourd'hui. Ils ne sont pas suffisants pour faire exister la démocratie, et il s'agit de les reconstruire intégralement pour mieux comprendre le monde d'aujourd'hui. Voilà où est mon espoir.

M. BERTRAND DE JOUVENEL : Je voudrais répondre à la question : « Que proposez-vous pour faire avancer l'histoire ? » C'est, évidemment, la question capitale ; l'histoire, elle, avance dans le temps même où nous sommes en train de parler. Elle avance visiblement et vous en aurez des nouvelles par la presse demain, mais elle avance aussi grâce à ce que vous avez résolu, ou que vous résoudrez, de faire, car l'histoire est faite par les hommes, à commencer par le singulier. Les choses commencent toujours par un instigateur, qui convainc un petit nombre de personnes, puis il y a « boule de neige ». Quand j'ai cherché à parler théoriquement de la politique — ce qui n'est pas mon ^{p.345} genre — je suis parti, précisément, de la politique pure, de l'instigation, du développement d'une intention.

D'autre part, il n'y a pas si longtemps, l'idée écologiste n'existait pas. Et il est absolument remarquable qu'il y ait des groupes qui se soient développés et qui tendent à faire comprendre que si le travail est l'homme et la terre la femme, la femme ne doit pas être violée, et qu'il doit y avoir un ménage harmonieux. Je ne me prononcerai pas sur la question du surgénérateur « Super-Phénix », comme on l'a demandé, parce que je ne sais pas où on va prendre l'énergie, étant donné combien on a tardé à modérer son emploi et à rechercher de nouvelles sources d'énergie.

LE PRÉSIDENT : Je vous remercie de tout ce que vous avez apporté par votre assiduité que j'ai, en partie, partagée, à ces journées si importantes et je passe, avec joie, la parole à M. Starobinski.

M. JEAN STAROBINSKI : Je tiens à remercier Bertrand de Jouvenel pour tout

Le pouvoir

ce qu'il a apporté à cette dernière séance de discussion. Son livre, que je viens de relire, est d'une actualité surprenante ; il n'a pris la parole, aujourd'hui, que pour quelques réflexions très opportunes, mais cette histoire du pouvoir que l'on souhaite voir se développer, elle est déjà bien entreprise dans *Du Pouvoir*.

Au début, notre comité avait été un peu moins ambitieux. Il avait pensé à un sujet qui se serait intitulé : « L'exercice des pouvoirs », ou encore, d'une façon peut-être un peu timide, mais la timidité n'était pas véritablement ce qui nous inspirait, « Les limites du pouvoir ». Finalement, nous avons retenu un sujet le plus ouvert possible pour ne rien exclure, ceci en sachant bien que les problèmes ne pourraient être traités que de façon partielle, à partir de quelques questions exemplaires. Je crois que, malgré une regrettable défection, nous avons pu écouter six remarquables conférences — nous n'en avons eu que cinq à la dernière session de 1975 — et la musique a eu sa part. Nos entretiens ont été préparés à l'avance, selon une méthode qui mettait à l'ouvrage quelques-uns des membres de notre comité. Je les remercie très vivement d'avoir ainsi assuré la cohérence de ces débats. Si, autrefois, la part du hasard était excessive, peut-être avons-nous, cette fois, un peu trop aboli le hasard. Mais ce que nous pouvons avoir perdu en imprévu, nous l'avons largement regagné en solidité et en consistance.

Au terme d'exposés et de débats de ce genre, on entend toujours demander, et on l'a entendu d'ailleurs : « A quoi cela a-t-il servi ? Qu'est-ce que cela a fait avancer ? » C'est réclamer l'exercice d'un pouvoir et jeter le blâme sur l'absence de pouvoir. Soyons sûrs que, si des rencontres de ce genre exerçaient un pouvoir, un autre blâme interviendrait, accusant, cette fois, la contrainte suspecte qu'elles imposeraient. L'esprit accusateur, si répandu à notre époque, saisit tous les prétextes. Il accuse le pouvoir et l'absence de pouvoir. Aux médecins, par exemple, on reproche tour à tour d'intervenir ou de ne pas intervenir.

Inventorions toutefois nos chances. Le pouvoir politique spécifique local, genevois ou suisse, n'est intervenu à aucun moment dans l'organisation ^{p.346} ou dans le déroulement de nos débats. L'eussions-nous même violemment contesté au cours de ces journées, le risque pour l'audace verbale en ce lieu-ci eût été nul. Nous avons donc joui de nos droits d'expression, et je m'avise que ce qu'on nomme de la sorte, droit, et, tout à l'heure, M. Julien Freund prononçait ce mot,

Le pouvoir

est, peut-être, l'autre face de ce qui pour l'individu est la possibilité d'exercer, comme disait Jeanne Hersch, du pouvoir dans un domaine déterminé. Il faut aussitôt s'aviser que le système des droits ne peut exister que moyennant une garantie, une protection et une dissuasion institutionnelles, et il faut bien que les organes du pouvoir politique chargés de faire respecter le droit et le système des droits individuels soient efficaces.

Dans tout cela, il y a de ce que Montesquieu appelait l'« esprit général ». On a parlé tout à l'heure du consensus ; mais comment éviter que nous ayons recours à ce consensus ? Et pourquoi le rendre suspect ? Il est vrai que nous vivons à une époque où l'« esprit général » n'est plus aussi spontané qu'il l'était à l'époque de Montesquieu, car l'on fabrique l'« esprit général » d'une nation, ce dont nous nous sommes peut-être tragiquement avisés en notre siècle.

Mais, puisqu'il ne s'agit que de conclure, je m'interroge sur le pouvoir que nous avons manifesté en exerçant ici, pendant une semaine, notre droit de parole. Comment évaluer ce pouvoir ? Je dirais qu'il est ce qu'il y a, à la fois, de plus faible et de plus puissant. En généralisant, je propose que l'on pense ici non seulement à la parole des historiens, des philosophes ou des hommes de science que nous avons entendus, mais aussi, à celle des écrivains et des poètes, qui auraient pu se faire entendre davantage. Nous n'avons malheureusement pu envisager une conférence sur l'écrivain face au pouvoir.

La faiblesse du langage est évidente. Les mots frappent l'oreille, fuient, s'oublent, meurent, c'est du vent, des signes sur du papier ; le bavardage s'autodétruit, et la parole forte, bien organisée, n'est pas mieux assurée de survivre. Rien n'est plus facile que de faire taire un homme ou de brûler des livres. Les pouvoirs adverses ont toujours facilement raison.

Mais, il arrive, en revanche, que la parole survive, par une chance historique, qu'elle se propage et soit écoutée, qu'elle change le langage des hommes et, par conséquent, leur perception du monde, qu'elle leur inspire d'autres volontés, leur donne l'appétit d'autres pouvoirs ou d'autres droits. Comparée à tous les pouvoirs courts que nous exerçons dans la vie quotidienne, la parole devient un pouvoir long, capable de rayonner dans l'espace et le temps. Alors, la faiblesse même de la parole, le fait qu'elle ne soit en mesure d'exercer aucune coercition physique, devient, paradoxalement, une force. Si cette parole est approuvée par un lecteur, le pouvoir, ou, plutôt, l'autorité, qui

Le pouvoir

se révèle, est celui de la pure liberté à quoi devront se mesurer tous les autres pouvoirs. La parole a alors pris cette autorité régulatrice qui est peut-être l'autorité par excellence. Je fais le vœu que nos débats sur le pouvoir laissent quelque chose de l'ordre de cette autorité, de ce pouvoir long, qui agit seul, par lui-même, silencieusement, à travers l'acquiescement librement donné.

p.347 Il me reste, en terminant ces Rencontres, à remercier les membres du comité, les invités, les conférenciers surtout, et les responsables de l'organisation technique — je pense à ceux qui se sont occupés de la diffusion du son, aux techniciens qui nous ont aidés — tous ceux, donc, qui ont aidé ces journées à se dérouler comme elles ont pu se dérouler.

Je déclare levées ces XXVI^{es} Rencontres Internationales.

@

INDEX

Participants aux conférences et entretiens

@

ASSAAD, Fawzia, 341.
ATTALI, Jacques, **207**-224, 230-233, 235-236, 237-239, 240, 242.
BACZKO, Bronislaw, 46-47, 340-341.
BEGUIN, Bernard, 128-129, 135-136, 144.
BERNHEIM, Jacques, 244-246.
BESANÇON, Alain, 48-49, 51, 107-110, 111.
BIRNBAUM, Pierre, 228-229, 239-240, 242, 332-334, 336.
BOVON, François, 149-150, 154, 158-159, 160, 162, 169.
BRISSAC, Marie-Pierre de, 122-124, 132-133, 145-146.
CHAPPUIS, Lucienne, 341.
CLIVAZ, Jean, 227-228, 234-235.
COHEN, Joshua, 256-257, 264.
DESPONDS, 241-242.
DETTON, Jean, 262-263.
DOROLLE, Pierre, 243-244, 246, 250, 252, 254, 256, 257, 262, 265.
DUNKEL, Arthur, 226-227, 236-237.
ENZ, Charles Paul, 35, 46, 54, 55, 102.
FABRE, Jean, 247-250, 261-262, 264-265.
FAVEZ, Jean-Claude, 158.
FETSCHER, Iring, 117-118, 130-131, 150-151, 160-161, 166.
FOLOMIETOV, Lew, 343-344.
FORTINI, Franco, 153-154, 161-162.
FRANZONI, Giovanni, 151-152, 168-169.
FREUND, Julien, 164-165, 168, **295**-319, 328, 331-332, 337.
FREYMOND, Jacques, 35-37, 50-51, 339-340.
GEFFRE, Claude, 152-153.
GIARINI, Orio, 44-46.
GRAUBARD, Stephen R., **114**, 131-132, 136, 267-294, 327-328, 344.
HABACHI, René, 52-53.

Le pouvoir

- HANDLER, Joseph, 262, 342-343.
- HENINGER, Simon, 341.
- HERMANNE, J., 262.
- HERSCH, Jeanne, 53-54, **75**-95, 100-102, 104-105, 106-107, 110-111, 114, 115, 118, 137-138, 325, 326, 328-329.
- HIRSCH, Alain, 225-226, 233, 237, 241.
- HOVE, Léon van, 39-42, 54-55.
- IVASCU, George, 138-139.
- JACQUÉ, Jean-Paul, 125-126, 142-143.
- JOUVENEL, Bertrand de, 322-325, 326-327, 337-338, 344-345.
- KETTERER, Claude, **171**-181.
- KOWARSKI, Lew, **13**-33, 37, 42-43, 46, 51-52, 53.
- LARDY, Pierre, 228, 233-234, 239.
- LIGUER-LAUBHOUET, Katy, 334-335, 338.
- LYON DE CASTRO, Francisco, 139-140.
- MAFFESOLI, Michel, 47-48, 49-50, 154-156, 167, 332, 338.
- MAGNENAT, Jean-Jacques, 341.
- MARGARITIS, Alcibiade, 338-339.
- MARTIN, Georges-Henri, 119-120, 122, 125, 126-127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 136, 139, 140, 141, 146-147.
- MORAND, Bernadette, 141-142, 162, 163-164.
- MOSSU, Laurent, 127-128, 136, 143.
- MULLER, Alex, 37-39, 54.
- NATANSON, Wojciech, 340.
- NIVAT, Georges, 167.
- NORA, Pierre, **183**-205, 329-331, 335-337.
- ORAGUER, Axel, 342.
- PALTHEY, Georges, 321-322, 325, 343, 344, 345.
- PAPAIOANNOU, Kostas, 111-114, 166.
- PARONETTO VALIER, Maria Luisa, 102-104, 105, 129-130.
- PAVANELLO, Renato, 257-259.
- PEQUIGNOT, Henri, 250-251, 259-261.
- ROMEO, Thérèse, 115-117.
- ROUGEMONT, Denis de, 98-100, 101.
- SALES, Michel, 105-107, 140-141.
- SCHERRER, Jean-Pierre, 343.

Le pouvoir

SECRÉTAN, Philibert, 156-158, 162, 165.

SONDEREGGER, Pierre, 54.

STAROBINSKI, Jean, 9-11, **57**-74, 97-98, 102, 105, 107, 111, 118, 345-347.

TEVOEDJRE, Albert, 229, 236, 240-241.

THIEMANN, Hugo, 43-44, 48.

TISSOT, René, 252-253.

TORRACINTA, Claude, 120-122, 134-135, 136-137, 144-145.

VARADI, Emery, 47.

VIGNES, Claude-Henri, 254-256.

WERNER, Eric, 263-264.

YANNAKAKIS, Ylias, 159-160, 167-168.

*

Conférences : [Kowarski](#) — [Starobinski](#) — [Hersch](#) — [Ketterer](#) — [Nora](#) — [Attali](#) — [Graubard](#) — [Freund](#)

Entretiens : [Savant/Pouv.](#) — [Nature/Pouv.](#) — [Com/Pouv.](#) — [Résist./Pouv.](#) — [Eco./Pouv.](#) — [Méd./Pouv.](#)

[Table ronde](#)

@